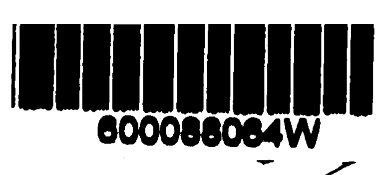
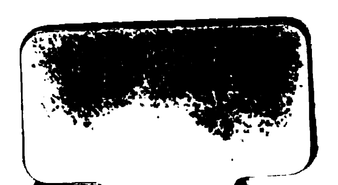



600088064W





HISTOIRE

DU PROTESTANTISME

EN FRANCE.

IMPRIMERIE DE LA VEUVE GAUDE.

HISTOIRE
DU
PROTESTANTISME EN FRANCE,
ET PRINCIPALEMENT
A NISMES
ET DANS LE BAS-LANGUEDOC,
Depuis son Origine jusqu'à nos Jours,

CONTENANT

UN ESSAI SUR L'ESPRIT DU CALVINISME, ET SUR LES MŒURS POLITIQUES ET RELIGIEUSES DES HABITANS DE NISMES, ET LA DISSERTATION SUR LA S.-BARTHELEMY, DE L'ABBÉ DE CAVEYRAC,

Et précédée

De la Réfutation d'un Libelle de M. E. B. D. FROSSARD, Pasteur à Nismes, intitulé: *Événemens de Nismes, depuis le 27 juillet* 1830 *jusqu'au* 2 *septembre suivant*;

*Par M. Roisselet ***** fils.*

> *Quos ego.... sed motos præstat componere fluctus.*
> VIRGILE, Énéide.

TOME PREMIER.

A NISMES,
CHEZ M.me V.e GAUDE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
BOULEVART DE LA MAGDELAINE.
1836.

Tout Exemplaire non revêtu de la signature de l'auteur sera réputé faux, et le contrefacteur sera poursuivi conformément aux lois.

PRÉFACE.

Dans un livre il faut tout lire ;
même le titre, et jusqu'au nom
de l'imprimeur.

Les méchans et les ignorans nous répètent chaque jour que la religion catholique est sur le point d'expirer. En effet, les idées religieuses paraissent être affaiblies dans le cœur

de cette génération qui a pris naissance au milieu des débris ; mais semblable à une plante immortelle, la religion de J. C., du Dieu fait homme pour nous sauver, tout-à-coup se redresse, et de nouveau refleurit dans nos ames.

Et quoique cette génération ait paru au milieu des révolutions et des guerres civiles, et qu'elle ait pu être infectée des dogmes antichrétiens, prêchés à cette époque, elle a cependant appris dès sa naissance à connaître l'hérésie, qui, depuis trois cents ans, jette à bas les tabernacles comme elle jette à bas les trônes, et qui brise les vases sacrés de l'autel, et foule aux pieds les saintes hosties, comme elle déchire la pourpre de la royauté, et foule aux pieds les sceptres des monarques. Des élans de religion partent aussi de cette génération. On la voit souvent, de nos jours, alors que tout paraît corrompu, assister aux sermons de nos principaux prédicateurs. A Paris, elle court avec enthousiasme entendre le fameux Lacordaire, l'abbé Ravignan et l'éloquent abbé Cœur. Ces hommes, célèbres par leurs talens, attirent autour d'eux ce que

la capitale renferme de plus savant ; et les jeunes gens avides du beau, du sublime, accourent à ces discours remarquables par leur éloquence toute divine.

Nismes elle-même, Nismes, cette ville où l'hérésie a de si profondes racines, a retenti dernièrement d'une voix forte et puissante. M. l'abbé Gabriel (1), entouré d'un auditoire nombreux, a prêché avec foi, avec ardeur contre les hérésies; il a persuadé aux plus incrédules que la religion de J. C. était la seule meilleure, et que la religion des hérétiques, mettant notre raison en jeu, nous conduisait à une mauvaise philosophie qui, nous laissant la permission de raisonner sur tout, nous ouvrait le chemin de l'athéisme, du matérialisme, de la fatalité, de l'égoïsme, de l'indifférence, de l'indifférence surtout; et de l'athéisme, du matérialisme, de la fatalité, de l'égoïsme, de l'indifférence à la damnation éternelle, il n'y a qu'un pas. Que dis-je! le pas est franchi, et l'homme est damné s'il paraît devant Dieu s'en s'être repenti de ses erreurs.

(1) Professeur au grand séminaire à Montpellier.

La religion de J. C. ne périt donc pas (1); les efforts des hommes pervers ne sauraient en effet l'anéantir. Les méchans ne cessent cependant de tourner en ridicule ses préceptes sacrés, et leurs paroles subtiles leur attirent, pour quelques instans, un grand nombre de prosélytes, qui, comme leurs maîtres, ne croient plus à rien, et méprisent ce qu'il y a de plus saint dans le culte qu'on rend à J. C.

O mon Dieu! vous êtes venu sur la terre pour sauver les hommes! Vous avez expiré sur l'arbre de la croix pour eux! Vous êtes ressuscité et monté au ciel pour leur donner des preuves de votre toute-puissance! Votre bonté ineffable vous a fait changer, le pain et le vin, en votre corps et votre sang, afin que, participant à votre sacrifice, tous les mortels fussent convaincus que vous vous êtes livré

(1) En Angleterre, elle prend un accroissement tel que le duc de Newcastle, dans la séance des lords, du 30 mars 1836, a dit que la religion catholique faisait chaque jour des progrès *inquiétans*, et il a fait à ce sujet une motion que le vicomte de Melbourne a rejeté dans certains points, comme tendant à établir une espèce d'inquisition protestante. (Voir *les Journaux anglais du* 31 *mars*.)

au bourreau pour eux! Et ces mêmes hommes nient votre présence dans l'eucharistie; ils nous accusent même d'idolâtrie, sans être frappés de tant de merveilles! Ah! je comprends leur incrédulité! Ces hommes dont les pensées ne s'élèvent pas jusqu'à vous, ne peuvent concevoir votre toute-puissance.

Comment, en effet, s'élever si haut par la pensée? Comment comprendre ces pensées si élevées et si vastes qu'elles dépassent toutes les bornes de notre imagination; si grandes et si fortes qu'elles écrasent notre intelligence, et si divines qu'il faut être Dieu pour les concevoir?

Qu'elle est belle, qu'elle est sublime notre communion catholique! Que tout ce qui nous entourre dans le temple de Dieu est majestueux! Que ce mystère, avec lequel le prêtre nous donne la sainte hostie, est imposant; qu'il inspire de dévotion et de recueillement dans l'ame! Oh! que je plains ceux qui n'ont jamais participé à la communion catholique!.. Ils n'ont pas goûté cette suavité délicieuse, cette joie ineffable, cette grace souveraine, ce bonheur qui s'empare de tout notre être, lorsque nous recevons Dieu dans notre cœur!

Non, à l'exemple des calvinistes, ce n'est pas du pain que nous mangeons, c'est Dieu lui-même que nous recevons, Dieu qui vient nourrir notre ame et la fortifier, mais Dieu seul, son corps et son sang. Dieu tel qu'il était sur l'arbre de la croix, Dieu qui est tout et qui est partout, Dieu enfin dont nous ne pouvons nier l'existence et la toute-puissance, sans nous nier nous-mêmes.

Mais, s'il y a tant de grandeur dans la religion de J. C., examinons ce que la secte de Calvin a de sacré. Dans sa communion, on sert aux fidèles un morceau de pain et un peu de vin, que l'on mange sans vénération, et qui n'a d'autres vertus que celle d'appaiser notre faim et notre soif, si la portion de chacun était un peu plus grande; pain et vin que chaque initié peu trouver chez lui en bien plus grande quantité. Et ces temples, où l'on prétend prier Dieu, quel respect inspirent-ils? Aucun : ce ne sont que quatre murs. Entendez leurs chants! ils sont d'une mollesse et d'une lenteur ridicule. Examinez les figures que l'on y rencontre, depuis le pasteur jusqu'aux fidèles, et si vous ne connaissez pas le lieu où vous êtes, vous croirez

vous trouver dans un club de conspirateurs et de révolutionnaires. (*Voy*. Érasme , *Lettre à Mélancton*.)

Est-ce bien là une religion ? Oh ! non , ce que Dieu a fait est plus sublime , plus majestueux , plus noble , plus digne enfin de lui et de sa toute-puissance.

L'église de J. C. dit : Hors de la communion catholique il n'y a point de salut éternel pour ceux qui vivent dans l'hérésie , quand il ne leur manque que la volonté pour se convertir à Dieu ; et je dirai : Hors de la communion catholique , c'est-à-dire , hors de l'harmonie entre Dieu et les hommes , qui résulte de la communion catholique , il n'y a point de bonheur possible chez les mortels. En eux tout est désordre , néant , faiblesse , ignorance , tandis que Dieu est l'ordre même , la vie , la foi , la force et la lumière.

Et cet acte d'harmonie entre Dieu et les hommes , c'est , comme je l'ai dit , l'acte de la communion.

La communion est donc le principe nécessaire de cette union entre Dieu et les hommes , le principe nécessaire de tout bonheur.

Unissons-nous donc tous à Dieu, afin de participer à ses graces, à ses lumières, à ses délicieuses sensations, à sa vie de béatitude, et ne soyons pas sur cette terre comme la bête qui broute machinalement l'herbe. Par là nous montrerons à Dieu que nous comprenons son sacrifice, sa bonté ineffable et sa toute-puissance, nous nous préparerons à cette communion éternelle qui est réservée au juste, et nous serons heureux et unis comme des frères sur cette terre d'exil.

Mais pendant que le temps vole sur ses ailes rapide vers l'éternité, aux principes destructifs, l'hérésie continue sa marche à travers les révolutions, elle remplit la terre de sang, de guerres civiles et d'anarchie; elle accable les peuples sous le poids de tous les maux, et, sous le nom de philosophie, elle s'insinue dans l'esprit de tous les hommes faibles.

Voyez, en effet, la philosophie avec ses prétentions audacieuses; c'est elle qui a livré la raison à ses propres forces, comme pouvant se conduire sans le secours de la religion, et la raison, abandonnée à elle-même, a répandu, comme elle répand encore de nos jours sur

la terre, tous les maux qui l'ont ravagée et l'ont soumise à la destruction des ambitieux.

De là tant d'hérésies qui se sont étendues avec rapidité sur la surface de notre globe : hérésies plus ridicules et plus absurdes les unes que les autres et toutes contradictoires entr'elles.

Les anciens peuples ont adoré les astres, les plantes, les animaux, un morceau de bois; ils se sont même agenouillés devant des hommes; et quels hommes, grand Dieu! Quels hommes! NÉRON, le sanguinaire Néron, avait ses temples et ses autels, où le *peuple roi* venait sacrifier.

Voilà le triste résultat de cette mauvaise philosophie qui a égaré la raison, en abandonnant l'homme à lui seul; et les hérésies, après l'avoir eue pour soutien, lui ont donné une nouvelle force, une nouvelle direction; mais elle semblait être née pour de plus grands malheurs; c'est par elle, en effet, que la révolution de 1789 a été faite; c'est à elle que nous devons tous les maux qui depuis cette funeste époque désolent notre patrie; c'est à elle enfin que les rois devront leur perte, s'ils ne prennent de puissans moyens pour la détruire.

Si l'ancienne philosophie a eu ses temples et ses dieux, la nouvelle s'est montrée aussi avide de nouveautés; elle a dit : plus de religion; elle est inutile à des hommes civilisés, et la religion catholique a été anéantie; plus de rois, a-t-elle ajouté; ils sont les véritables tyrans de leurs peuples, et les sujets, que dis-je, les parens eux-mêmes se sont faits bourreaux de leur monarque.

L'anarchie s'est alors mise à la place du souverain, et dans sa folie elle s'est faite adorer (1), elle a eu ses dieux, ses autels, ses prêtres et ses victimes. Ses dieux! c'était l'or; ses autels! l'échafaud; ses prêtres! le bourreau; et ses victimes!... que l'histoire les nomme.

Voilà les nouveaux résultats de la philosophie moderne, de cette philosophie qui ordonne à la raison de se passer du secours de la religion, de cette philosophie qui a été enseignée par quelques hommes grands par leur éloquence et leur génie, mais petits par leurs

(1) Pendant la république, on avait élevé un autel à l'anarchie dans l'église Cathédrale de Nismes, et, tous les dix jours, le peuple s'y rendait, et y adorait la statue de la *liberté*, que l'on avait placée sur l'autel.

principes et par leurs vertus, et qui ne suivaient jamais les préceptes qu'ils prêchaient aux autres, de cette philosophie enfin qui conduit l'hérésie comme par la main, et que celle-ci soutient à son tour.

Mais consultons les dogmes de l'hérésie; qu'enseignent-ils?

Qu'enseignent-ils! Que toutes les religions sont bonnes pour se sauver; qu'il ne faut s'en rapporter qu'à soi-même, c'est-à-dire à sa raison, pour juger du bien et du mal (ils soutiennent donc la philosophie); et qu'il faut mépriser l'autorité d'un supérieur (voilà l'anarchie), parce que ce supérieur est homme comme nous et peut se tromper. Mais pourquoi ceux qui prêchent ces maximes ne pourraient-ils pas aussi se tromper, en supposant qu'ils agissent de bonne foi?

Examinons maintenant le sort des catholiques et des hérétiques modernes.

Ceux-ci se sont divisés entr'eux; ils ont prêché des dogmes opposés, et ont rempli l'Europe de leur folie; ceux-là, au contraire, sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a dix-huit siècles; leurs livres sacrés n'ont reçu qu'une seule

interprétation au milieu d'eux, et la religion catholique est intacte et pure de toutes divisions : parce qu'elle a eu d'abord sa perfection. « L'église de J. C. ne varie jamais, a dit le « ministre Jurieu (1) avec Vincent de Lérins ; « elle est soigneuse gardienne des dogmes qui « lui ont été donnés en dépôt ; elle n'y change « jamais rien ; elle ne diminue point ; elle « n'ajoute point ; elle ne retranche point les « choses nécessaires ; elle n'ajoute point les « superflues ; tout son travail est de polir les « choses qui lui ont été anciennement don- « nées, de confirmer celles qui ont été suffi- « samment expliquées, de garder celles qui « ont été confirmées et définies, de consigner « à la postérité, par l'écriture, ce qu'elle avait « reçu de ses ancêtres par la seule tradition. »

Ce témoignage doit suffire aux incrédules ; il ne saurait être trop flatteur. « Cela est pré- « cis, poursuit le même ministre, l'église n'a- « joute rien de nouveau ; elle ne fait donc pas « de nouveaux articles de foi, et les conciles

(1) Liv. de l'Unité, tom. 7, chap. 4, pag. 626, ce passage est traduit, par ce calviniste, de Vinc. Lirin., *commonit.* 1.

« confirment ce qui a toujours été enseigné. »

Mais pendant que la religion du DEUM DE DEO, du LUMEN DE LUMINE, du DEUM VERUM DE DEO VERO, du fils de Dieu, immutable comme son père et co-éternel avec lui, a encore toute sa pureté, qu'a fait la réforme ? Les hérétiques modernes, mus par des intérêts divers, se sont déclarés une guerre à mort, se sont combattus avec rage et acharnement, et ont cherché à s'anéantir dans le sang les uns des autres.

De la naissance des hérétiques modernes, nous avons vu surgir l'anarchie avec sa fureur de bouleversement, et nous pouvons dire que si le christianisme a constitué la propriété, et a rendu les hommes égaux, l'hérésie a employé tous ses efforts pour s'emparer du bien d'autrui, et sous le nom de *liberté* et d'*égalité*, elle a soumis les hommes à un joug de fer.

L'hérésie a eu aussi la prétention de borner à l'intérieur tout le culte que l'on doit rendre à Dieu, et de regarder toutes les pratiques sensibles de la religion catholique comme autant de superstitions populaires et de dévotions inutiles, et plus elle paraissait humble et vertueuse, dès son origine, et plus elle est devenue

dans la suite, hautaine et pernicieuse ; mais c'est la prostituée qui ne rougit plus de son crime, la prostituée qui, après avoir longtemps déguisé sa honte, et cherché de vaines excuses à son libertinage, se fait enfin un front d'impudique, et dit avec hardiesse, comme parle l'écriture sainte (1) : « Oui, j'ai « aimé des étrangers, et je marcherai après « eux. »

Mais, hérétiques, qui rejetez les cérémonies sensibles, et qui prétendez que la véritable piété est dans le cœur, en rejetant et méprisant tout ce que vous croyez inutile dans notre religion, mettez-vous en pratique la loi ~~de Dieu~~, devoir indispensable aux hommes, et donnez-vous votre cœur au Tout-Puissant, c'est-à-dire, êtes-vous justes, humains, généreux, hommes de bien ? êtes-vous bons pères, bons époux, bons maîtres, bons chrétiens, bons serviteurs de Dieu et de vos supérieurs ? votre concience ne vous reproche-t-elle rien sur l'usage de vos biens et sur la manière dont vous les avez acquis, sur l'exercice de vos fonctions et sur la nature de votre profession ? votre cœur est-il exempt de

(1) Jér. ch. 2., v. 25.

haine et de jalousie envers vos semblables ? préférez-vous Dieu à tout? J'en appelle à votre conscience. Mais il n'en est pas ainsi, et ces devoirs que vous vantez tant, et que vous dites qu'il faut seulement avoir dans le cœur; ces devoirs, vous ne le mettez pas en pratique, bien plus, vous agissez contrairement à vos principes. Vous croyez sans doute que les hommes ne peuvent connaître le fond de votre cœur! mais Dieu permet souvent à quelques humains d'y lire ce que vous êtes. Quant à moi, j'y ai lu, et je vais vous faire connaître ce que j'y ai trouvé : il ne renferme qu'anarchie, qu'égoïsme, que haine, que jalousie et qu'indifférence.

Pensez-vous, hommes de bonne foi, qu'avec de pareils êtres les peuples puissent être heureux? Non, jamais. Avec l'égoïsme, il n'y a plus de société possible; ce vil sentiment détruit tous les liens d'amitié; il brise les chaînes du mariage; il éloigne le frère de son frère, le fils de son père, et il rend la société un repaire de voleurs; car chacun dit : à moi! à moi! à moi! Et peu importe la manière dont on vole; que ce soit sur un grand che-

min, dans une maison ou bien en traitant une affaire avec son voisin, c'est toujours voler. Celui qui arrête le passant est reconnu pour être voleur ; mais moi, j'appelle voleur, l'homme qui profite de la détresse de son voisin pour lui faire payer un intérêt exorbitant ; j'appelle voleur, le notaire qui fait payer à son client plus qu'il ne doit réellement ; j'appelle voleur, un juge qui se laisse séduire par quelques livres d'or ; j'appelle enfin voleur, tout homme qui cherche à amasser de la fortune au détriment de son prochain, toutes les fois que son commerce est reprouvé par Dieu ou par les lois.

Cependant l'égoïsme n'est pas le plus terrible de tous les maux. Celui qui mine la société avec plus de force, celui qui la dissoudra, si la main de Dieu ne vient secourir ses enfans, celui même qui a donné naissance à l'égoïsme, c'est l'Indifférence.

Ce sentiment, dont chacun semble faire parade, et que l'on s'étudie à posséder, rend l'homme inutile à ses semblables. Le mortel chez qui il est inoculé, dit froidement, lorsqu'on lui parle des malheurs de la société :

Je ne demande qu'à vivre tranquille. Il aura bien été victime des révolutions ; par son esprit il pourra bien être utile à son prochain et à Dieu : que dis-je, à Dieu ? il n'a pas besoin de nous, et les hommes ne sauraient ni ternir ni augmenter sa gloire ; mais il serait utile à répandre la gloire de Dieu ; et cet indifférent dit toujours : *Je veux vivre tranquille* ; et il voit tous les maux avec calme, et la crainte de s'exposer à quelque danger, lui fait fermer sa porte dès le moment où un de ses voisins crie : au secours !

Voilà bien l'indifférence, qui traîne toujours à sa remorque l'égoïsme. L'ancienne philosophie l'a produite, la nouvelle lui a donné de nouvelles forces, et l'hérésie, soutenue sur ces deux puissantes colonnes, a dit que la religion devait être gravée dans le cœur, et il n'y a plus eu de religion ni à l'intérieur ni à l'extérieur ; la confession lui a paru inutile et trop incommode, et le sacrement de la pénitence a été rayé des lois de l'église de Dieu. Elle a dit ensuite : Il est trop pénible de croire que J. C. est présent dans l'eucharistie ; et on a soutenu que le Sauveur du monde

n'y assistait que par la foi, et que par conséquent on ne le recevait que par la foi. Dès ce moment plus de cérémonies pour la consécration; elle a trouvé aussi que le temple de Dieu avait trop de splendeur, que les croix et les images des saints donnaient lieu à un culte hérétique, et les croix, les images et les reliques des saints ont été brûlées; le temple de Dieu a été dépouillé; les véritables ministres de J. C. apportaient du retard à l'établissement de cet *empire du Christ* (1), tant promis par Calvin; et on leur a déclaré une guerre à mort; la débauche, le libertinage, compagnes ordinaires de l'impénitence, étant profondément gravées dans le cœur des hérétiques, ils ont voulu que leurs ministres prissent une femme, et le prédicant a eu des femmes et des maîtresses; l'austérité des règles de l'église ne leur convenait pas, et ils ont tout changé et tout refait sur un modèle tracé par leur dissolution. Mais on ne s'est pas arrêté à ces seules innovations; et pour ne pas être absurde on a varié chaque jour dans les dogmes enseignés par le maître; plus les réformés se sont éloignés des

(1) *Voir* le 1.er chapitre de cette Histoire.

préceptes de l'écriture sainte, plus ils se sont contredits; car, dit saint Paul, c'est le propre des hérétiques de se contredire, *de se condamner eux-mêmes par leur propre jugement* (1), *et de ne savoir ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils assurent si hardiment* (2).

Suivez en effet les réformés dans leur marche astucieuse, à travers les dogmes enseignés par J. C. et par ses apôtres, et vous les verrez tomber d'absurdités en absurdités, de contradictions en contradictions, et condamner aujourd'hui ce qu'ils avaient innové la veille; *mais*, dit saint Paul (3), *les progrès qu'ils feront aura ses bornes; car leur folie sera connue de tout le monde, comme le fut alors celle de ces magiciens.* (Jannés et Mambrès.)

En vain ils ont fait tous leurs efforts pour répandre leurs dogmes dans l'univers entier; en vain leurs prédicans ont cherché à soulever les peuples et à donner une apparence de vertu à la révolte; Dieu a étendu sa main sur eux, *et leur progrès a eu ses bornes*, comme l'avait prédit le grand apôtre.

(1) 1.re Épitre à Tite; chap. 3, v. 11.
(2) 1.re Épitre à Timot.; chap. 1, v. 7.
(3) 2.me Épitre à Tim.; chap. 3, v. 9.

Qui ne reconnait en effet la main de Dieu? et quel monarque aurait eu assez de puissance pour arrêter la marche destructive et rapide des hérétiques, et empêcher que les préceptes enseignés par les ministres de la réforme ne devinssent un brandon de discorde sur toute la surface du globe? Est-ce bien un mortel qui aurait pu *borner les progrès* du fameux ministre Jurieu? Non, non, le bras de Dieu est visible dans cette circonstance : c'est lui seul qui a réparé le mal que faisait ce prédicant des hérétiques dans le 18.me siècle; cet homme prophète, à qui la secte avait livré le soin de sa défense; cet homme qui favorisa le socianisme, et autorisa le fanatisme le plus sanglant; cet homme qui souffla partout son esprit de révolte et de démocratie, tout en flattant la liberté; cet homme enfin qui répandit la confusion et le désordre par ses écrits pernicieux. En vain le grand, l'immortel Bossuet aurait entrepris de défendre l'église catholique, en montrant les absurdes contradictions dans lesquelles cet homme est tombé; en vain on aurait ri de ses plaisantes inspirations; il a fallu le bras puissant de Dieu pour détruire les progrès

de ce fameux prédicant, et de tous ceux qui l'ont précédé.

Cependant la marche destructive des hérétiques ayant été suspectée par les potentats, ils se réunirent alors en sociétés secrètes, et s'affilièrent à d'autres associations que la mauvaise philosophie avait déjà créées. De là, une multitude de réunions plus dangereuses les unes que les autres.

Volney (1) traite les sociétés secrètes de per-

(1) *Les Ruines ou Méditations sur les révolutions des empires*, *Paris*, 1792, aux notes, page 294. Ces révélations de M. de Volney contre les sociétés secrètes, lui valurent des persécutions pendant la TERREUR. Il fut mis en prison à cette époque sanguinaire, et il n'en sortit qu'après le 9 thermidor. On doit regarder M. de Volney comme un des premiers provocateurs des réformes politiques, qu'il ne voulait pas cependant conduire au point où elles sont arrivées. Ses écrits, entr'autres un pamphlet politique, intitulé *la Sentinelle*, contribuèrent beaucoup à exalter l'imagination des Bretons, dont le pays fut le berceau des premiers troubles révolutionnaires. Son livre *des Ruines et des Méditations* est très-dangereux; il décèle un homme impie, et la plupart des faits qu'il rapporte n'existent que dans son ardente imagination. Je renvoie les lecteurs incrédules, mais de bonne foi, à l'ouvrage lui-même. Pendant la lecture de ce livre un jeune homme sans expérience s'écriera: Oh, que c'est beau! mais l'homme sensé ou celui qui

nicieuses. « En général, dit-il, toute associa-
« tion qui a pour base le *mystère* ou le ser-
« ment quelconque d'un secret, est une ligue
« de brigands contre la société, ligue divisée,
« dans son propre sein, en fripons et en dupes,
« c'est-à-dire, en moteurs et en instrumens.
« C'est sur ce principe que l'on doit juger de
« ces coteries modernes, qui, sous le nom
« d'*illuminés*, de *martinistes*, de *caglioteris-*
« *tes*, même de *francs-maçons* et de *mesmé-*
« *ristes*, infectent l'Europe. L'on ne fait qu'y
« singer les folies et les friponneries des an-
« ciens *cabalistes*, *magiciens*, *orphiques*, etc.;
« lesquels, dit Plutarque, jetèrent dans de
« graves erreurs, non-seulement les particu-
« liers, mais encore les rois et les peuples. »

Si l'on en croyait les paroles de quelques initiés, ces réunions sont toutes philantropiques; mais chacun sait qu'elles cachent de

remontera des effets à la cause, répètera à chaque phrase: A-t-on jamais vu un écrit plus dangereux! et après la lecture de ce livre il se demandera: qu'a dit M. de Volney? Qu'a-t-il voulu prouver? Et il sera forcé de convenir, qu'à l'exception d'un très-petit nombre de passages sur la formation des empires, tous les argumens de l'auteur sont erronués.

pernicieux projets sous des apparences de vertu spécieuses.

Une d'elles surtout, dont les ramifications s'étendent sur toute la surface du globe, et qui prend différens noms dans chaque pays qu'elle parcourt, une d'elles mérite de fixer l'attention. L'ignorant y est trompé, l'homme d'état et l'homme politique seuls y connaissent à fond les grands secrets et les cœurs des *frères*. Quand on instruit l'ignorant, avant de l'admettre aux prétendus mystères, on lui fait remonter l'origine de cette société à des temps reculés, à Salomon, par exemple; on lui parle de mille absurdités qu'il croit ou feint de croire, tandis que l'homme politique sait tout. On ne parle pas à celui-ci *du temple de Salomon*, *du sang d'Abyram*, qui arrose *l'acacia*; *d'Abyram* dont on cherche le corps, comme les alchimistes cherchaient autrefois la pierre philosophale; mais on lui révèle des secrets plus importans; on lui ordonne de travailler à la destruction des monarchies et de la religion catholique; on lui défend d'aller à la messe, bien plus on lui fait un crime de tous les devoirs de religion, en lui prescrivant de ne les

pratiquer que dans son cœur, ne pensant pas que la même loi qui oblige de croire de cœur, nous ordonne aussi de donner des marques éclatantes de notre foi, pour encourager et soutenir les faibles contre les pernicieux discours que l'on débite dans le monde sur la religion catholique et sur la vertu. Et à l'homme politique, au lieu de lui parler de *Salomon*, on lui révèle les noms de *Bertrand*, de *Malte* et de *Philippe*, c'est-à-dire, guerre aux rois et à ses soutiens.

Je ne joue pas ici le rôle de dénonciateur; je raconte et je donne des lumières à l'ignorant, afin qu'il connaisse le seuil par où passe le méchant.

Mais, me dira-t-on, cette société, dont vous voulez taire le nom et les nombreuses ramifications, n'adopte pas les maximes républicaines (1) et anti-catholiques (2), qui depuis plusieurs siècles ont bouleversé l'Europe. Ses maximes ne sont pas républicaines! mais alors

(1) Tous ceux qui votèrent la mort de Louis XVI en faisaient partie.

(2) Quand un prêtre (il y en a un très-petit nombre) est reçu dans cette société, il doit marcher sur son froc.

pourquoi ses couleurs ont-elles servi d'étendard à la révolution de 89? Pourquoi le fameux Carnot (c'est celui qui reçut Bonaparte en présence du général Junot) en a-t-il été le chef? Pourquoi d'autres grands terroristes ont-ils occupé les premiers emplois? Et pourquoi cet *acacia* transformé en arbre de liberté?

Les principaux sociétaires me répondront sans doute que les têtes couronnées, les potentats sont devenus leurs appuis, leurs protecteurs, après avoir été initiés dans leurs secrets; mais qui nous assure que ces monarques ont connu à fond les pensées de leurs frères?

Personne n'ignore d'ailleurs que Bonaparte ne put jamais arriver aux premiers grades; et Louis XVIII connaissait si bien le cœur de ses associés, qu'il défendit au duc de Berry de se faire recevoir.

Je le répète, je ne dénonce pas, je parle seulement à l'ignorant que je veux instruire; et que m'importe *que ma langue soit coupée, arrachée*; *que mon cœur soit déchiré, haché pour être enseveli dans le profond abyme de la mer*; *que mon corps soit brûlé, réduit en cendres et jeté au vent, afin qu'il ne reste mémoire de moi parmi les hommes...*

Je dois à mes semblables de répandre autour d'eux les lumières que j'ai reçues de Dieu, afin de les débarrasser des ambitieux et des méchans; et d'ailleurs *une soumission aveugle est due aux princes de la terre*.

Si cette société et toutes celles qui lui sont affiliées ne professent pas des maximes républicaines et subversives de tout ordre, pourquoi ce SECRET caché à tous les profanes? SECRET dont la révélation est presque toujours immédiatement suivie de la mort du révélateur. Pourquoi ces fameux SOIXANTE-DOUZE, à sermens redoutables? Tout est DÉTRUIT, je le sais, c'est-à-dire, tout est seulement CHANGÉ; mais la même société propage la révolte, et prêche l'indépendance et l'égalité. Les lois sont impuissantes pour la réprimer; car depuis le juge jusqu'au bourreau, depuis l'homme de bien jusqu'au fripon, tous les hommes en sont infectés.

Frères devant Dieu, compatriotes et amis, je viens de vous ébaucher les préceptes qui rendent les hommes heureux; je vous ai aussi révélé ce qui mine la société; évitez le mal, maintenant que vous le connaissez : mais si vous ne le fuyez pas, et que les méchans vous séduisent encore, j'élèverai de nouveau la voix;

mais une voix tonnante, une voix soutenue par Dieu; mes accens retentiront dans vos cœurs, et leur révèleront des choses épouvantables.

Une crise terrible se prépare; elle est évidente; les rois chancellent sur leurs trônes minés sourdement; les nations fanatisées par quelques ambitieux, vont se disloquer; veillez, mes compatriotes, priez ce Dieu que l'on vous force à méconnaître, et venez entendre ce que peut le funeste prétexte de religion.

Et vous, prêtres et hommes de bien, prosternez-vous aux pieds des saints autels, et suppliez l'éternel de répandre son esprit de lumière sur l'ignorant, de fortifier le faible, et de ramener à lui le méchant.

Donnons maintenant quelques détails sur la réfutation qui précèdera notre ouvrage sur le calvinisme.

Quelques personnes trouveront sans doute cette réfutation un peu tardive; mais pouvais-je la publier immédiatement après l'apparition de la brochure de M. Frossard? A cette époque, on l'aurait taxée de torche incendiaire; les esprits étaient, en effet, portés au plus haut degré d'exaspération; d'un côté, les

catholiques demandaient à grands cris la punition des crimes de la veille, et les protestans, de l'autre, nous préparaient une lutte sanglante, et d'autant plus sanglante, que les autorités paraissaient impuissantes pour réprimer les désordres.

Je ne pouvais donc faire connaître la vérité, dans la crainte que les méchans ne prissent ma réfutation pour prétexte de discorde, et qu'ils ne se livrassent à de nouveaux attentats. J'ai attendu, et maintenant que les esprits sont calmes, quoique le volcan gronde sous nos pas, et que les haines religieuses paraissent s'être éclipsées derrière le tourbillon politique, qui est sur le point de précipiter les peuples dans l'abyme, je puis et je dois même lancer ma réfutation. Puisse-t-elle atteindre le but que je me suis proposé! puisse-t-elle ramener les calvinistes à des sentimens plus pacifiques, et montrer aux hommes peu éclairés, et surtout aux jeunes gens, qu'ils sont abusés par quelques ambitieux !

J'ose espérer que M. Frossard, après avoir connu la vérité, s'empressera, ainsi qu'il le dit dans sa brochure, page 77, ligne 8 et

suivantes, de réparer les nombreuses erreurs qu'il a glissées dans son récit.

Quant à ses réflexions elles-mêmes, si nous sommes presque toujours en opposition, qu'il ne me traite pas *de papiste enragé* ou de *fanatique* (d'ailleurs il connaît trop la véritable signification de cette dernière expression pour me l'attribuer), mais qu'il descende au fond de son ame, qu'il l'interroge, comme s'il était en présence de Dieu, et puis, s'il est de bonne foi, qu'il juge le calvinisme. Jusqu'à ce qu'il m'ait prouvé que sa religion a été faite dans un but louable, et qu'elle part d'une inspiration divine, je ne cesserai de révéler ce que je crois la vérité, afin d'engager les peuples à se méfier d'une secte que les réformés eux-mêmes traitent de révolutionnaire (1).

Je propose d'ailleurs à M. le ministre protestant une lutte littéraire sur deux points très-importans du calvinisme.

Une discussion de cette nature a eu lieu, il y a trois ou quatre ans, à l'Hôtel-Dieu d'Avignon, entre un abbé, un jeune prêtre et un ministre

(1) Voyez le premier chapitre de mon Histoire.

d'Orange, et celui-ci a été vaincu. Ce fait est trop important pour que je ne cherche pas à lui donner une publicité plus grande qu'il n'a eu jusqu'à ce jour. Les noms des personnages resteront cachés ; car la modestie des uns pourrait être blessée, et la susceptibilité de l'autre pourrait être gravement offensée. Si quelqu'un osait cependant douter de la vérité de ce que je vais raconter, je m'empresserai, sur un simple avis, de publier les noms des trois combattans.

Un jeune chasseur d'Afrique, âgé de 22 ans, doué de beaucoup d'esprit, d'un caractère vif, emporté, enclin à la débauche, mais possédant un cœur bon, généreux et honnête, était depuis plusieurs mois (il était étique) à l'hospice d'Avignon, avec un grand nombre de ses compagnons d'armes, malades par suite de blessures ou des fatigues de la guerre. Un ecclésiastique, M. l'abbé P***, allait chaque jour les visiter et leur prêcher la morale. Ses discours lui attiraient une foule de questions de la part de ces militaires, la plupart protestans ; mais il les réfutait avec érudition et intérêt. Un jour, le jeune chasseur d'Afrique, entendant

les discussions qui s'étaient engagées entre M. l'abbé P*** et le ministre d'Orange, (il était venu à l'hospice préparer les agonisans à la mort), se dresse sur son lit, écoute; mais ne pouvant prendre part à cette intéressante conversation, il se traîne sur une chaise, jusqu'à ses camarades, qui entouraient les deux champions.

Après quelques minutes d'attention, il fut étonné de la promptitude avec laquelle cet ecclésiastique réfutait les argumens du ministre. Quoique calviniste, il sut reconnaître tout ce que sa religion avait de défectueux, et il fit entendre sa voix mourante pour exprimer son opinion sur cette dispute religieuse.

Le cercle s'ouvre aussitôt, et il y est entouré de tous les curieux que la discussion avait amenés; son esprit le fait remarquer de tous les assistans; il adresse des questions à M. l'abbé P***, avec beaucoup de sagacité, et cette conférence, ayant échauffé les esprits de part et d'autre, il dit à son pasteur qu'il mourrait dans la religion de Calvin, si, de nouvelles questions posées, il était vainqueur;

mais qu'il se ferait, au contraire, catholique si la victoire restait à M. P***.

Cette proposition, émise avec beaucoup d'esprit, ranima les deux combattans, et après quelques disputes de controverse, dans lesquelles l'ecclésiastique resta vainqueur, le chasseur d'Afrique fit ajourner à plusieurs jours la suite de la discussion.

A l'époque fixée, M. l'abbé P***et le ministre se rendent auprès du lit du malade ; le combat s'engage sur différens points de théologie, l'ecclésiastique est vainqueur, et le ministre se retire, mécontent de sa défaite, en injuriant ses adversaires, malgré le chasseur d'Afrique, qui ne cessait d'imposer silence à son pasteur, lorsqu'il s'écartait des bornes de la politesse. A cette dernière conférence, M. l'abbé P*** avait amené un jeune prêtre, M. F......, ecclésiastique de beaucoup d'esprit, qui écouta les questions et les réponses de part et d'autre, sans y prendre part ; malgré son silence, il eut sa portion d'injures.

Après cette séance, qui fut très-orageuse, le chasseur d'Afrique avoua son pasteur vaincu, et promit de se faire catholique.

Je ne rapporterai pas tout ce que lui dit M. F......, au sujet de son abjuration ; mais il persista, et il demanda à être instruit sur-le-champ des préceptes de la religion catholique.

Dès ce moment, M. F...... se lia d'amitié avec le chasseur d'Afrique, il lut dans son cœur, et il sut y découvrir les bonnes qualités qu'il renfermait. Aussi chaque jour il venait le visiter et l'instruire, et bientôt ils ne purent plus se passer l'un de l'autre. M. l'abbé P***, qui n'avait pas encore reçu les Ordres, s'était retiré, laissant à son ami le soin d'interroger la conscience du jeune chasseur.

Quelques jours après, M. F...... se trouvait auprès du malade ; il lui enseignait, selon ses désirs, les dogmes sacrés de la religion catholique, et ses paroles avaient tant de charmes pour le militaire, que ce dernier ne cessait d'embrasser un petit crucifix qu'il avait demandé avec instance. Pendant cet entretien, le ministre arrive, et, s'adressant au prêtre, il lui dit d'un ton dur, qu'il cherche à rendre dédaigneux : *C'est infame que vous vous empariez des derniers momens d'un mourant*. A ces mots, le chasseur, étincelant de colère, or-

donne au ministre de se taire ; le prêtre lui-même peut à peine le modérer. Cependant à force de supplications, le chasseur garde le silence. M. l'abbé P***, qui se trouvait présent à cette brusque entrée de M. le pasteur, essaye de lui représenter toute l'inconvenance de ses paroles ; mais au lieu d'apaiser son adversaire, il ne fait que l'irriter ; le chasseur rompt alors le silence, et s'adressant à son ex-ministre, il lui dit : *Respectez ces ecclésiastiques, et toutes vos injures ne servent d'ailleurs qu'à me convaincre dans ma première opinion, que la religion de J. C. est la seule bonne et la seule charitable.*

Une discussion s'engage, immédiatement après, entre les ecclésiastiques et le pasteur ; celui-ci répond vaguement à toutes les questions qu'on lui adresse, et, dans la chaleur de la dispute, il dit hardiment que l'esprit saint agit également sur toutes les ames, à la seule lecture des livres sacrés, pour leur faire connaître la vérité ; il affirme même cette assertion. M. F...... lui demande aussitôt pourquoi l'esprit saint n'a pas également répandu ses lumières sur Luther et sur

Calvin ; car l'un admet la présence réelle dans l'eucharistie, tandis que l'autre la rejette. Cette objection met le ministre en fureur ; il s'exhale en invectives contre ces ecclésiastiques, qu'il traite *de pédans*, *de jeunes hommes*, *de fanatiques*, etc., et ne pouvant répondre que par des injures à cette sage objection, il se retire, se promettant sans doute en lui-même de ne plus s'engager mal-adroitement dans des questions de controverse, avec des *pédans* qui en savent plus que lui.

Et le combat finit, faute de combattans.

Quelques temps après, le jeune chasseur abjura son hérésie, et à peine le troisième jour s'était-il écoulé que son lit ne renfermait plus qu'un cadavre.

Comme j'espère que M. le ministre Frossard ne refusera pas une lutte de cette nature, je vais lui poser deux questions, auxquelles j'ose me flatter qu'il daignera répondre publiquement. 1.° D'abord, je le prierai de me dire si le calvinisme, et avant lui le luthéranisme, n'ont pas donné le branle à toutes les guerres civiles qui ont bouleversé l'Europe

entière, et particulièrement la France et l'Angleterre; 2.° et je lui demanderai ensuite, si l'esprit politique du calvinisme ne tend pas au républicanisme.

Quoique je me reconnaisse bien inférieur à M. le pasteur, je lui propose cette lutte avec beaucoup de joie; heureux, si elle pouvait avoir un résultat satisfaisant sur l'esprit trop turbulent des calvinistes Nismois.

Si M. Frossard refuse d'entrer dans l'arène, je serais presque autorisé à croire qu'il a craint de s'engager dans une lutte d'où son esprit ne pourrait le faire sortir vainqueur. J'espère cependant qu'il ne reculera pas; car un auteur doit être prêt à répondre à toutes les objections que le public peut lui faire, et M. le pasteur lui-même donne trop d'éloges à sa religion, pour qu'il ne cherche pas à la défendre par des preuves irrévocables. D'ailleurs, en sa qualité de *ministre de J. C.*, c'est-à-dire, d'homme qui doit prêcher la parole de Dieu et répandre sur elle toutes les lumières qu'il a reçues de l'esprit saint, il est obligé d'éclairer les fidèles, et de leur montrer le chemin qui les conduira

au bonheur en cette terre d'exil, et au salut éternel après leur mort.

Je n'ai pas cherché à briller, dans cette préface, par l'éloquence, et en livrant au public quelques réflexions que mon cœur a dictées, je n'ai voulu qu'éclairer le peuple. Et que me fait la gloire littéraire, si mes écrits sont pernicieux! Je le répète, j'ai parlé pour instruire, et non pour acquérir un vain titre de renommée.



AUX FRANÇAIS.

Vous, peuples, écoutez !..........

Français, la foudre tonne sur vos têtes ; l'abyme s'entrouvre sous vos pas, et vous ne chercheriez pas à conjurer le tonnerre et à combler le précipice que vous vous êtes creusé !

Mais d'où vient cet aveuglement obstiné ? Pourquoi tant de divisions, alors que nous ne devrions penser qu'à nous rendre tous heureux ? Périssent ceux qui vous ont fait tomber dans l'erreur, et qui, sous les mots spécieux de LIBERTÉ et d'ÉGALITÉ, cachent un cœur pervers et ambitieux.

Eh ! Français, si après tant d'événemens qui auraient dû vous éclairer sur cette belle chimère, qu'on nomme RÉPUBLIQUE, vous hésitez encore à vous convaincre de votre erreur, lisez et relisez ce livre que je vous dédie ; il vous apprendra à connaître les hommes qui vous poussent à la révolte pour s'emparer ensuite du pouvoir.

L'histoire de tous les peuples, des républiques elles-mêmes doit vous le prouver : il faut un chef monarchique à une grande nation ; non pas un chef électif et pris dans les rangs ordinaires de la société, ou parmi les princes du sang, mais un chef choisi dans l'unique famille que Dieu a placé au milieu d'un peuple pour son bonheur et sa gloire. Examinons maintenant les maux qui résultent des diverses monarchies électives.

Si le chef qui doit gouverner une nation, et surtout une nation comme la France, était pris dans les rangs ordinaires de la société, par ce mode d'élection, chaque homme de

génie aurait le droit de régner, et comme l'ambition domine dans les cœurs, une foule de concurrens au trône paraîtraient : de là, dissentions et guerres civiles, sang répandu et commerce détruit, misère parmi les classes ouvrières et désolation dans toutes les familles. Voilà les maux qui fondraient sur notre patrie, dès le moment où les rênes de l'état tomberaient entre les mains d'un homme, qui serait choisi dans les rangs ordinaires de la société.

Peuples, rappelez-vous ces temps malheureux de la république française; qu'ils ne s'effacent jamais de votre mémoire, et que vos petits-fils apprennent, en naissant, qu'une république en France ne peut être dans ce siècle d'égoïsme qu'un gouvernement anarchique et sanguinaire.

Si au contraire le chef électif était choisi parmi les princes du sang, au détriment du roi légitime, le prince, que quelques partisans intéressés voudraient pousser jusqu'au trône, et qui s'y trouverait naturellement entraîné, ce prince, dis-je, s'avilirait pour détrôner l'oint du Seigneur, auquel il aurait cependant juré d'obéir; il séduirait les peuples, les soulèverait, voterait même la mort de son souverain pour rassurer sa funeste ambition, et puis, arrivé au pouvoir, il maîtriserait ce même peuple qui l'aurait élevé sur le trône. L'histoire vous en offre un exem-

ple terrible : une famille princière vivait heureuse au sein d'une grande nation ; elle jouissait du respect et du dévouement que chaque homme doit avoir pour son supérieur ; mais l'ambition séduisit les deux principaux membres de cette famille, et conduisit le premier sur un échafaud, encore teint d'un sang royal, et le second sur un trône cimenté par le sang d'un peuple malheureux

La monarchie ne peut donc être élective ; car, à chaque élection, le plus ambitieux chercherait à gouverner, et nous n'aurions pour chef que celui qui saurait le mieux tromper ; et ce chef s'armerait d'une verge de fer pour se soutenir sur son trône, chancelant au milieu de tant de factions.

La monarchie doit donc être légitime, afin que le souverain soit lui-même intéressé à la conservation du trône qu'il doit rendre à ses enfans. Le peuple ne doit donc pas lui déclarer la guerre et le chasser, sous peine de se rendre coupable envers Dieu du plus grand de tous les crimes ; car la chute d'un souverain légitime entraîne toujours après elle les discordes et les guerres civiles.

Mais, me direz-vous, Français, le fils d'un grand monarque peut être incapable de gouverner ! Je vous l'accorde ; mais combien de rois ont-ils gouverné la France ? Leur nombre

est très-petit : les autres n'ont fait que régner.

Il importe donc à un monarque de choisir des ministres, responsables sur leur tête, de tout le mal qu'ils peuvent faire ; les pairs de France ou le grand sénat doit veiller à la conservation du trône et à la conduite des ministres ; et le peuple doit avoir ses interprètes auprès du souverain. C'est maintenant à la nation à choisir, pour représentans, des hommes probes et exempts de toutes séductions, et qui ne craignent pas de révéler à leur souverain la mauvaise gestion de ses ministres ; car lorsque ceux-ci rendent le peuple malheureux, ils le rendent aussi ennemi du monarque, bien innocent du mal qu'on lui fait.

Réfléchissez donc bien, Français, sur l'avenir que vous préparez à votre patrie, si vous ne sortez de l'erreur où vous êtes plongés. Lisez avec attention cette histoire que je vous dédie ; elle est faite dans l'intérêt des peuples et des rois, et un esprit de haine ou de vengeance ne m'a jamais guidé dans ce labyrinthe inextricable de révolutions et de guerres civiles ; puisse-t-elle porter ses fruits et vous rendre tous heureux !

ERRATA.

Page 7, ligne 12, au lieu de *la seule meilleure*, lisez: *la meilleure*.

Pag. 19, lig. 15, au lieu de *n'a*, lisez : *n'aurait*.

Idem, lig. 24, au lieu de *en*, lisez : *ne*.

Idem, lig. 25, au lieu *croire*, lisez *: croirez*.

Pag. 12, lig. 12, au lieu de *vers l'éternité, aux principes destructifs, l'hérésie*, lisez : *vers l'éternité, l'hérésie, aux principes destructifs*.

Pag. 23, lig. 13, au lieu de *les progrès*, lisez : *le progrès*.

RÉFUTATION

DE LA BROCHURE

DE M. FROSSARD, PASTEUR,

INTITULÉE :

ÉVÉNEMENS DE NISMES,

DEPUIS LE 27 JUILLET 1830, JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE SUIVANT.

Frappe..... mais écoute.

Si on courrait sus à un historien, lorsqu'il s'écarte de la vérité, on ne verrait pas tous les jours leurs mensonges prendre faveur ; à force de dire qu'ils ont tout vu et tout entendu, ils le persuadent aux autres, et voilà comme l'erreur s'accrédite.

De Caveyrac, *Réponse à la lettre d'un patriote*, note 1.re

Depuis que les révolutionnaires, c'est-à-dire, quelques ambitieux, ont entrepris de fonder un gouvernement à leur guise, sans consulter ni le bon sens, ni l'esprit de la nation, ni

même l'impossibilité d'un pareil gouvernement, toutes les villes de France ont vu deux partis se former dans leur sein.

Ici la légitimité et le juste-milieu sont aux prises ; là le protestant essaie d'asservir le catholique sous son système révolutionnaire (1) ; dans une autre province, le républicain de 93 excite à la révolte le républicain de 1830, et, profitant de son irréflexion et de sa bonne foi, le conduit mal-adroitement sous la mitraille doctrinaire : enfin chaque citoyen est maintenant forcé de faire preuve d'une opinion ; car avoir une opinion, c'est user de la liberté de notre être pour dire ceci est bien, ceci est mal, chacun selon son jugement, et surtout selon ses intérêts : liberté qui ne doit jamais nuire à nos

(1) Montesquieu dit que *l'esprit général des protestans tend au gouvernement républicain*. (Esprit des Lois, liv. 24, art. 5.)

Voltaire est du même avis, et il dit que, sous Charles I.er, l'Ecosse et l'Angleterre tentèrent de s'ériger en république, et que *tel est l'esprit du calvinisme*. Il tenta long-temps en France cette grande entreprise ; il l'exécuta en Hollande : mais en France comme en Angleterre, on ne pouvait arriver à ce but qu'à travers des flots de sang. (*Hist. Univ.*, chap. 180.)

D'autres historiens, aussi bons observateurs que les précédens, et de plus huguenots, soutiennent les mêmes principes. J'en parlerai dans le premier chapitre de mon Histoire.

semblables; car alors, prenant le nom d'anarchie, elle est défendue par les lois de la société.

Je ne mets pas cependant au rang des criminels celui qui juge mal; mais j'accuse et je dénonce à la nation celui, qui, connaissant ou pouvant connaître la vérité, ne la met pas au grand jour, dans la crainte de déplaire à son parti; car cet homme, qui, par d'infames calomnies, attire sur une population la haine de toute la société; cet homme, qui l'outrage et la rend criminelle, même dans son innocence; cet homme, que les lois devraient punir parce qu'il sème la discorde par ses mensonges, hideux de partialité; cet homme enfin, auquel il n'a manqué qu'une occasion malheureuse pour devenir criminel; cet homme, dis-je, est indigne de l'estime de ses concitoyens, et doit être évité comme la bête de l'apocalypse. Mais pour que les ames probes puissent le fuir, il faut le montrer au grand jour. Voici mon sujet.

Infandum.,,... jubes renovare dolorem.
VIRGILE.

M. FROSSARD, en essayant de raconter les événemens arrivés à Nismes dans le courant du premier mois qui a suivi la fameuse JUILLETADE, a totalement oublié son rôle

d'historien pour adopter celui de chef de parti. Cependant, après la lecture de son *avant-propos*, on croirait qu'il va se montrer généreux envers ceux que, lui, pasteur, traite en ennemis.

Si la tâche, dit-il, *que nous allons entreprendre de retracer avec impartialité les scènes qui viennent de se passer à Nismes, est douloureuse pour notre cœur, elle n'en est pas moins importante.*

Quelle étonnante sensibilité ! Quelle ame compatissante, à l'aspect de tant d'infortunes ! Cette phrase promet beaucoup. Nous verrons plus tard comment il a écrit *avec impartialité*, et combien *sa tâche* a été *douloureuse pour son cœur*.

Il ajoute ensuite, pour terminer son *avant-propos*, d'une manière digne de son cœur, que toutes nos scènes sanglantes affligent profondément : *nous considérons ce travail comme un acte qui n'est pas dénué de dévouement, et nous le dédions à toutes les ames honnêtes qui aiment le vrai et qui désirent le juste.*

De dévouement ! mais personne n'en trouvera. En quoi pourrait-il d'ailleurs consister ? Est-ce le travail qui justifie de ce dévouement ? Mais cette brochure est l'ouvrage tout au plus d'une journée. Est-ce la crainte de s'attirer la colère des gens accusés ? Mais puisque *les scènes*

qui viennent de se passer à Nismes sont retracées avec impartialité, les hommes de bien du parti catholique se déclareraient les défenseurs de M. le ministre, si la vengeance armait les bras *vaincus*. Il n'y a donc pas *de dévouement* à faire une brochure que quelques mois suffisent pour faire oublier, et que je n'aurais pas réfutée, si elle n'eût été répandue dans un grand nombre de villes du royaume.

Ce que je trouve de plus hypocrite, c'est la dédicace *à toutes les ames honnêtes, qui aiment le vrai et qui désirent le juste.*

Nous allons voir *si toutes les ames honnêtes* ne rejetteront pas cette dédicace, et si ceux *qui aiment le vrai et qui désirent le juste* ne regarderont pas cette brochure comme un chef-d'œuvre de mensonge et d'injustice.

Sans me permettre d'inutiles réflexions, j'entre en matière avec M. Frossard.

Soit par erreur, soit par dérision, de ce que les hommes ont de plus sacré, Charles X rendit, en 1830, *quatre ordonnances.*

Je n'entreprendrai pas de réfuter ce passage, cela m'entraînerait hors de mon sujet. Tous les journaux de la royauté ont d'ailleurs suffisamment démontré que le roi Charles X n'avait pas violé la charte ; que ses ordonnances ne frappaient que les révolutionnaires et les conspirateurs ; qu'elles devaient exister pour

un temps, et que les honnêtes gens étaient à l'abri de toutes persécutions.

M. le pasteur ne doit pas ignorer qu'il est du devoir d'un roi de garantir ses sujets des intrigues coupables des ambitieux ; les hommes paisibles et amis de l'ordre ne doivent pas s'en offenser. Et la dignité d'une nation se change en opprobre, dès le moment où le peuple chasse son légitime souverain pour satisfaire quelques intérêts particuliers.

Depuis le peuple d'Israël, tous les rois ont été les oints du Seigneur : leur personne est sacrée, et nous devons leur obéir, à l'exemple des premiers chrétiens qui, quoique persécutés, obéissaient aux empereurs payens.

Et puisque l'homme est destiné à vivre en société, et sous un seul chef qui le garantisse des intrigans, le devoir de l'homme, par rapport à ses semblables et par rapport à Dieu, est de protéger ce chef contre ceux qui cherchent à le renverser pour en élever un autre à sa place; car toute révolution n'est qu'un changement de chef, monarchique ou républicain ; et comme le peuple est toujours victime d'un changement quelconque de dynastie, je dis que la nation n'est pas éclairée, lorsqu'elle ne veut pas se convaincre que, dans les révolutions ou sous un système révolutionnaire, il n'est donné qu'aux ambitieux de s'enri-

chir ; aux ambitieux qui, par des chaînes de fer, s'empressent ensuite de contraindre cette même puissance populaire dont ils se sont servis pour arriver au pouvoir.

> D'un traître, on doit toujours craindre la trahison.
>
> CREUZÉ DE LESSER.

Le seul tort que l'on soit en droit de reprocher au roi CHARLES X et à ses ministres, c'est de ne pas avoir rassemblé des troupes autour de Paris ; non, pour mettre cette ville à feu et à sang, mais pour intimider le peuple, trop enclin à la révolte, et surtout pour arrêter les principaux coupables; car, sans eux, le peuple n'aurait pas agi. Par cette conduite ferme, BOURBON règnerait encore; les journées des 5 et 6 juin 1831, à Paris; celles des 20, 21 et 22 novembre 1831, à Lyon, et celles d'avril 1834, n'auraient pas couvert la France de deuil; le palais de l'archevêché serait encore debout ; la Vendée n'aurait pas vu un général juste-milieu exécuter des ordres infames, et la France, respectée dans toute l'Europe, ne nourrirait que des frères.

Mais revenons à M. le pasteur. *La première* (ordonnance), dit-il, *violait la charte, en suspendant la liberté de la presse périodique.*

Très-bien! Quelques hommes ont prétexté la censure de la presse pour renverser le roi

CHARLES X, et, ces mêmes hommes, que font-ils aujourd'hui?.......... Silence !!!!!!..... M. Gisquet agite déjà ses doigts crochus....... point d'inutile imprudence...... attendons..... L'heure des traîtres s'avance à grands pas.

Des avis télégraphiques, ajoute M. le pasteur, *leur* (aux négocians réunis à Beaucaire) *avaient annoncé la ruine de nos institutions les plus chères*.

Je ferai observer que M. Herman n'a point parlé de ruine de *nos institutions les plus chères*; car il savait que le roi CHARLES X ne prétendait pas nous ravir nos libertés, et nous faire vivre en esclaves, comme des mamelucks sous le grand sultan.

Il est vrai que cette nouvelle répandit l'effroi parmi les négocians; *que les soies furent diminuées de* 3 *à* 4 *fr.*; que des commerçans *consentirent à abandonner des arrhes considérables pour rompre leurs marchés*; mais quels hommes doivent être responsables de la ruine du commerce?..... Était-ce le roi CHARLES X qui ordonnait de conspirer?....

L'historien Nismois ajoute avec exagération: *Dans cette circonstance désastreuse, on vit couler des larmes patriotiques*.

Il est absurde de supposer que les libéraux ou protestans de Nismes aient versé *des larmes patriotiques*. En effet, quelle en aurait été

la cause ? Le renversement du roi CHARLES X, peut-être ! Mais ils le désiraient depuis longtemps ; car l'expédition d'Alger avait été projetée afin d'éloigner de la cour le maréchal de Bourmont, et de la France une armée de trente mille hommes. Les malheurs qui allaient fondre sur leur patrie ! Mais ils commençaient leur règne par le plus grand des malheurs qu'une nation puisse éprouver.....

La révolution de 1830 *fut un malheur pour la France*, a dit M. Guizot.

Oui, de vrais patriotes, des hommes dévoués à la nation et au chef de l'état ont versé des larmes bien amères pour leur cœur ; plusieurs même ont reçu cette nouvelle avec tant d'affliction, que leur raison s'est troublée. Voilà du véritable patriotisme.

Plusieurs répétaient avec le rédacteur incriminé du Journal des Débats : *MALHEUREUX ROI ! MALHEUREUSE FRANCE ! Mais quelques-uns s'écriaient avec un regard serein : la cause du bien et de la vérité ne peut ainsi périr, elle triomphera tôt ou tard !*

Je dois faire observer que pendant longtemps les libéraux ou protestans de Nismes ont manifesté publiquement leur haine contre CHARLES X et ses partisans, par des paroles injurieuses et par des gravures obscènes, dont ils garnissaient leurs appartemens ou leurs

ateliers. Que l'on dise maintenant si ces mots de MALHEUREUX ROI ! MALHEUREUSE FRANCE ! sont réellement sortis de la bouche d'un calviniste. Ce passage est d'ailleurs rempli de ce qu'on est convenu d'appeler improprement jésuitisme, qu'un auteur emploie lorsqu'il veut s'attirer l'attention et l'estime de ses lecteurs, et faire passer pour des vérités les mensonges les plus outrageans.

Nos députés, poursuit l'auteur *impartial*, *semblèrent un moment indécis*; *ils consultèrent leurs commettans*; *les uns pensaient que les honnêtes gens ne seraient pas de trop en province*; *d'autres déclaraient que les députés devaient se rendre à Paris*, *et y faire acte de protestation*.

Comment! des hommes qui versent des *larmes patriotiques*, et qui s'écrient avec componction : MALHEUREUX ROI ! MALHEUREUSE FRANCE! Comment, dis-je, ces hommes sont *un moment indécis*, alors qu'un serment de fidélité les attache au souverain que l'on détrône ! et s'ils paraissent avoir de l'indécision, c'est encore en faveur d'un parti révolutionnaire qui s'étend sur la France pour l'avilir et l'opprimer ! Il leur sied bien à eux de dire : MALHEUREUX ROI ! MALHEUREUSE FRANCE ! puisqu'ils se jettent dans les rangs ennemis pour se gorger de nos richesses.

Et au lieu de se rendre à Paris pour y conseiller le roi avec bonté et y faire acte de dévouement, c'est pour y *faire acte de protestation* ! Voilà du *patriotisme !*

Eh bien ! après un pareil langage, M. Frossard soutiendra-t-il encore que les libéraux se sont écriés : MALHEUREUX ROI ! MALHEUREUSE FRANCE ! *et ont versé des larmes patriotiques*, alors que les représentans de ces mêmes hommes calculaient déjà pour quelle somme ils pourraient vendre leurs consciences ? Qu'il me cite un seul député juste-milieu dont le vote ne soit pas vénal ; un seul qui ne reçoive pas, en échange de son déshonneur, une rétribution, ou une place ; un seul qui dise : « Je suis à « Louis-Philippe, non pour mes intérêts ; mais « pour ceux de ma patrie » ; un seul enfin qui soit doctrinaire par conviction ! mais la Michelade pourrait plutôt ne pas avoir eu lieu ; mais tous les massacres que les catholiques ont à supporter depuis trois cents ans pourraient plutôt s'effacer de notre mémoire, que de trouver une conscience pure au centre de la chambre des députés. Sans leurs mercenaires conseils, le MONSTRE de juillet, aussi lâche dans l'exécution de son complot, que dans la révélation de ses infortunés complices, n'aurait pas couvert de sang un lieu consacré au plaisir ; Louis-Philippe serait encore

aimé des Français, car je n'appelle pas Français ceux qui pour de l'or s'attachent à son trône ; la France, fière d'avoir vu l'Europe tremblante à ses pieds, serait encore au faîte de sa gloire ; un voile funèbre ne couvrirait pas toute notre patrie, et, debout sur des ruines françaises, le canon français n'aurait pas semé la mort dans les plus belles villes du royaume. Mais un jour, il n'est pas éloigné... Dieu vengera les peuples ; et sa voix puissante, prononçant l'anathème, foudroiera ces hommes prostitués à tous les partis ; ces hommes qui, oubliant leurs sermens, sont *un moment indécis*, et qui se préparent ensuite à *faire acte de protestation* contre celui qu'ils avaient juré de défendre.

L'auteur qui prend soin lui-même de dévoiler la honte des représentans juste-milieu, a mis en cet endroit une note ainsi conçue : *M. Madier-Montjau avait été plusieurs fois insulté dans les rues*. Voici le fait.

Il est vrai que des portefaix et des femmes de la halle lancèrent des propos insultans contre M. Madier-Montjau, ce député à la conscience large; mais toutes ces injures, auxquelles des femmes protestantes de la halle prirent part, n'avaient pas un caractère politique et ne pouvaient troubler l'ordre public ; tous les huguenots même en eussent ri de bon cœur, s'ils

avaient eu moins de haine au fond de l'ame.

En effet, qui ne serait pas tenté de rire en voyant un individu aussi long qu'un mât, traverser les rues et les places publiques au grand pas de course, tout comme le ferait un enfant de douze ans ? M. le ministre ne doit pas ignorer que, dans Nismes, on se moque de tout ce qui fixe l'attention par l'originalité, et que chacun plaisante à sa manière, l'homme instruit par quelques mots spirituels, et l'ignorant par de grosses injures. Je suis même convaincu que si M. Madier-Montjau eût été fidèle à ses sermens et à ses premières opinions, les catholiques auraient également plaisanté ses longues enjambées; car, je le répète, on ne pouvait s'empêcher de rire en voyant un homme, aussi long que mince, galoper au milieu de la foule, une main à son chapeau et l'autre.... A l'aspect de cette caricature, le front le plus sombre se serait déridé.

Le fait que je rapporte est authentique; j'étais présent, lorsque, le jour de son départ, et dans l'attitude dont je viens de parler, le représentant salarié de la doctrine traversait le boulevart des Calquières et la place de l'Esplanade, pour se rendre dans les chemins bas, où il allait sans doute..... se promener.

Le héron au long bec, emmanché d'un long cou,
Monté sur ses longs pieds, allait je ne sais où.
LAFONTAINE.

Il est utile de faire observer qu'en 1831, et au second voyage du mercure ministériel, à Nismes, les protestans le traitèrent avec moins de douceur. Un soir (les huguenots étaient rassemblés sur la place des Arènes, demandant à grands cris la mise en liberté de quelques-uns de leurs partisans), ils se ruèrent sur lui, dans le but sans doute de se venger de la trahison vénale de ce *m.....eau* juste-milieu ; mais l'esclave ventru saisit un poignard dont il s'était muni par précaution, et, faisant volte-face à ses ennemis, il retarda l'heure de la vengeance.

Les catholiques ne sont donc pas les seuls à ne pas aimer celui qui les appelait en 1815 IMPLACABLES FANATIQUES ; celui qui, à cette époque, se déclara l'apologiste des protestans ; celui qui, pour payer ses créanciers, consentit à devenir le souple MANEQUIN des huguenots.

Les ordonnances affichées, *on remarqua*, dit M. le pasteur, *beaucoup de gens du peuple qui les lisaient attentivement jusqu'au bout, ce qui annonce un progrès sensible dans les lumières.*

Risum teneatis, *amici*. Je croyais, en vérité, que M. le ministre était doué d'un jugement plus sain : un homme saura épeler bien ou mal quelques mots, et nos prétendus historiens de vanter le *progrès sensible dans les lumières* ! C'est aller un peu trop loin. Il est

vrai que les hommes de ce siècle sont plus éclairés que ceux du siècle passé, ou mieux encore, que l'instruction, c'est-à-dire, la science de lire et d'écrire est, plus répandue dans la basse classe; mais cette basse classe, qui maintenant veut raisonner sur toutes les questions de haute politique, est souvent ignorante; et ne pouvant continuer les études de sa jeunesse, elle oublie à vingt ans ce qu'elle a déjà appris, et à quarante ans elle ne sait même plus lire.

Voici, d'ailleurs, ce qui se passe à Nismes, au moment de la publication des dépêches télégraphiques. L'affiche apposée, on se rassemble, un homme lit souvent à haute voix, quelquefois pour lui seulement; et après qu'il a pris connaissance de l'affiche, les plus éloignés, ou ceux qui ne savent pas lire, l'entourent et l'accablent de questions. Les femmes, naturellement portées à la curiosité, accourrent aussi, s'informent à leur tour des affaires de l'état, et vont sans retard en porter la nouvelle dans leurs quartiers: mais sur trente personnes qui sont devant une affiche, il n'y en a pas cinq qui puissent la lire couramment.

A l'époque de la révolution, comme la gent mouchardière était encore peu connue, chacun se communiquait facilement ses opinions, pendant qu'une personne lisait à haute voix l'af-

fiche : mais depuis que l'escouade mystérieuse a été répandue dans toute la France, le lecteur à haute voix et à voix basse est très-sobre de réflexions.

Je le répète, parmi les hommes de la troisième classe (ouvriers et artisans), il y en a très-peu qui soient capables de lire couramment; les enfans qui fréquentent les écoles, jusqu'à l'âge de douze à treize ans, sont, seuls aptes à la lecture : mais seulement à la lecture, excepté quelques-uns. C'est bien le cas de parler *du progrès sensible dans les lumières.*

C'est toujours M. Frossard qui parle : *Nous étions assez avancés dans la civilisation moderne, pour faire, même dès la première vue, la différence entre les événemens de Paris, et un acte d'anarchie et de rebellion. Aussi la joie gonflait nos cœurs, mais il fallait la contenir encore long-temps.*

Belle civilisation que *la civilisation moderne!* Pour ne pas être tenté d'y croire, il faut lire les œuvres de nos romanciers et de nos auteurs dramatiques actuels, qui ne nous parlent que d'horreur, et qui mettent devant nos yeux, les spectacles les plus hideux et les plus irréligieux; on dirait qu'ils s'étudient à émouvoir notre cœur par des tableaux affreux; c'est maintenant à qui concevra l'idée la plus monstrueuse, la plus gigantesque. Et si une grande

révolution ne vient pas suspendre la marche désorganisatrice des ÉCRIVAINS MONSTRES, nous verrons bientôt, sur les théâtres, les viols, et la guillotine même, armée de son tranchant : puisqu'on est en si bon chemin on aurait tort de s'arrêter.

Du courage, littérateurs modernes, qu'on surnomme la gloire de notre siècle, et que l'on entoure d'hommages ; du courage, trempez votre plume dans le sang, afin de toucher les cœurs ; mais malheur à vous, car tous vos ouvrages, hideux de crimes, ont plus servi à corrompre les esprits (1), que n'auraient pu le faire cent ans de guerre civile et de révolution. Et vous rendrez compte un jour d'avoir prostitué le génie que Dieu vous a donné, et vous serez punis selon vos forfaits.

Ecoutez ce bon pasteur qui nous fait pleurer

(1) Il existe depuis plusieurs années une conspiration contre le catholicisme, à la tête de laquelle se trouvent les notabilités littéraires de cette époque. Le but des meneurs est de détruire la religion catholique, en répandant la dissolution dans toutes les classes par des écrits dangereux et remplis de dépravation. C'est dans ce but que l'on nous a fabriqué, les *Huguenots*, la *Juive*, *Lucrèce de Borgia*, la *Tour de Nesle*, etc ; *Jocelyn et une famille au temps de Luther*, ouvrages qui supposent à la religion catholique des doctrines contraires à celles qu'elle a toujours professées, n'ont reçu le jour que pour cette grande œuvre.

les soi-disant patriotes, et qui nous dit ensuite: *aussi la joie gonflait nos cœurs, mais il fallait la contenir encore long-temps.*

Comment! un trône est renversé, un roi est sur le point d'être massacré par la populace, et *la joie gonfle le cœur des patriotes*, qui regrettent *de la contenir encore* long-temps! ou je ne m'y connais pas, ou c'est être révolutionnaire que de rire de la chute d'un chef légitime, surtout lorsque cette chute, fatale au peuple, n'est désirée que par une poignée de rebelles et d'ambitieux; de tels hommes, il me paraît, n'ont pas dû s'écrier au moment de la révolution : MALHEUREUX ROI! MALHEUREUSE FRANCE!

C'est à compter de ce premier triomphe de la cause libérale, qu'il faut dater le commencement de ces mouvemens en sens contraire, et de ces cris provocateurs de vive le roi! prélude, chez notre peuple, du pillage et de l'assassinat!

Pauvres royalistes Nismois, avec qu'elle rigueur vous êtes traités par M. le ministre protestant; sans doute que son parti a la conscience pure, et qu'il n'a jamais pillé, ni assassiné.

Certes, M. Frossard, il faut être juste, et faire à chacun sa part; si le cri de *vive le roi!* a été le *prélude* chez quelques hommes

de notre *peuple du pillage et de l'assassinat*; les cris : MORT AUX CATHOLIQUES ! MORT AUX CALOTINS ! MORT AUX PAPISTES ! MORT A L'ARISTOCRATE ! sont aussi devenus chez tous les hommes ennemis de ceux que vous désignez par *notre peuple*, le prélude du pillage, de l'incendie, de l'assassinat, et même des plus affreuses tueries, non pas à une seule époque, mais, dans tous les temps ; non pas encore en représailles de quelques crimes, mais immédiatement après un généreux pardon. Il ne vous appartient pas, Monsieur, d'attaquer la population catholique de Nismes.

Je suis loin cependant d'approuver la conduite impolitique de quelques catholiques en 1815 ; mais il ne faut pas nous mettre tous dans la même balance, et faire comme cet anglais qui, dans ses voyages, ayant vu en Belgique un Français très-brun, dit que tous les Français étaient bruns.

L'auteur ajoute ensuite, en parlant des cris de *vive le roi* ! *On ne pouvait les étouffer, ils étaient encore dans l'ordre légal, quoique attentatoires à la sûreté publique.*

Cette phrase me confirme dans l'opinion, que je développe plus loin, que presque tous les protestans de Nismes sont républicains, non pas républicains de bonne foi, mais républicains comme en 1793, et qu'ils n'auraient

pas voulu que le duc d'Orléans fut nommé roi des Français, mais bien chef d'une république.

Sans trop y prendre garde, l'historien Nismois révèle ensuite l'ardeur révolutionnaire de ses partisans.

Le préfet et la municipalité, dit il, *se rendirent pendant plusieurs jours sur la place de la Maison-Carrée, et y demeurèrent avec quelques détachemens du régiment Suisse, jusqu'à une heure du matin, pour contenir le peuple dans les bornes de la modération.*

C'est dire en d'autres termes : sans les autorités et le régiment Suisse, le peuple des alentours de la Maison-Carrée, ou les protestans, se seraient soulevés contre les catholiques que leurs occupations conduisaient dans ces lieux. L'aveu est naïf.

En effet, si les magistrats n'avaient eu aucune crainte, à quoi bon des troupes au milieu des gens paisibles; la force armée ne doit servir qu'à *contenir le peuple dans les bornes de la modération*, c'est ce que dit M. Frossard; les protestans cherchaient donc à faire éclater leur haîne contre les catholiques, et s'ils ne l'ont pas fait ouvertement, il faut en remercier M. le préfet Herman, M. Vidal-Pellet, adjoint du maire, et le brave régiment Suisse.

Aussi, poursuit-il, *tout était parfaitement paisible à la Bouquerie, tandis que dans la*

nuit du 2 ou 3 août, on assassinait aux Bourgades de paisibles protestans.

Tout était parfaitement paisible à la Bouquerie! Rien de plus naturel, il y avait des troupes ; les protestans ne pouvaient pas se battre contre les Suisses et assassiner les magistrats, puisque les autorités civiles et militaires agissaient avec modération, et invitaient les citoyens à rentrer dans leurs foyers, *et c'est ce rebut de notre population, que chaque soir nous vîmes la gendarmerie, renforcée de quelques lanciers, suivre lentement et les inviter à rentrer paisiblement dans leurs demeures.*

Aussi n'y avait-il que de paisibles protestans à la Bouquerie; car, je le répète, en présence de la force armée, et dans l'incertitude où l'on était encore sur les MALHEUREUX (1) événemens de Paris, les libéraux ne pouvaient s'exposer à une défaite.

Mais si le calme régnait en présence des troupes, *si tout était parfaitement paisible à la Bouquerie*, il n'en était pas de même aux Bourgades, et l'auteur prend soin de nous dire: *Tandis que, dans la nuit du 2 au 3 août, on assassinait aux Bourgades de paisibles protestans.*

(1) Je ne suis pas le premier à qualifier la révolution de MALHEUREUSE ; M. Guizot m'a dévancé, et je ne fais que répéter ses paroles.

La calomnie ne peut être poussée plus loin ; mais je vais rétablir les faits; mes lecteurs seront assez complaisans pour me suivre dans ces minutieux détails.

Le lundi, 2 août, quelques ouvriers catholiques avaient été obligés de quitter leurs chantiers pour éviter les vexations auxquelles ils étaient soumis ; d'autres avaient été insultés en traversant la partie des boulevarts, rendez-vous ordinaire des huguenots, quelques-uns même assaillis à coup de pierre, et blessés grièvement.

On reproche aux catholiques d'avoir provoqué les protestans sur leurs promenades. Certes, et les hommes sensés seront de mon avis, il serait absurde de supposer qu'un homme, aussi fort et aussi courageux qu'il puisse être, ait osé affronter les calvinistes sur leurs boulevarts, où ils étaient toujours réunis en très-grand nombre ; ce serait une bravade qui tirerait de la démence. Je suppose même un instant qu'un catholique ait eu la folie de provoquer cinq ou six cents *libéraux* ; comment ceux-ci ont-ils été assez lâches pour attaquer un ennemi, seul et sans défense ? Je ferai observer que presque tous les catholiques assassinés à cette époque étaient de misérables ouvriers se rendant à leurs travaux. Allons, M. le pasteur, un peu plus de bonne foi.

Maintenant, vous accusez les bourgadiers *d'avoir assassiné, dans la nuit du 2 au 3 août, de paisibles protestans!* Mais ces prétendus assassinats *de paisibles protestans* n'ont pas eu lieu : votre histoire, d'ailleurs, n'en cite pas un seul.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les protestans ne pouvant pas exercer leurs persécutions en présence de la force armée, se dirigèrent vers le *café de la Bazique*, et de là aux Bourgades, et qu'ils y assassinèrent deux catholiques. S'il y eut des protestans blessés, ils le furent pendant la légitime défense des bourgadiers, et non par suite d'un guet-à-pens.

Quant aux protestans des Bourgades, le jour des émeutes, ils quittaient leurs maisons, ou se barricadaient chez eux; on ne pouvait donc assassiner de *paisibles protestans*; car ces prétendus assassinés étaient des malveillans des autres quartiers qui, après s'être enivrés au *café de la Bazique*, venaient porter le trouble dans les Bourgades.

Voilà comment il y a eu des assassinats dans ce faubourg, dans la nuit du 2 au 3 août.

Je dois rectifier une note que l'auteur a mise en cet endroit, au sujet des noms de *Bouquerie* et de *Bourgades*. La voici :

Nous dirons, une fois pour toutes, et pour les personnes étrangères à la ville de Nismes,

que la Bouquerie est un large pont, sur le canal de la fontaine, qui sert de lieu de rassemblement aux libéraux, et que les Bourgades forment un faubourg, hideux de misère et de malpropreté, théâtre des excès des royalistes. Quant à ce dernier terme, quoique devenu inexact, nous continuerons à l'employer dans tout le cours de ce récit, pour éviter le mot de catholiques, qui ferait présumer, à tort, que la religion a été pour quelque chose dans nos derniers troubles.

Oui, comme le dit très-bien M. FROSSARD, la *Bouquerie* est un large pont, plus une place du même nom, qui le précède, et où se rassemble le bas peuple protestant. En temps d'émeute, il n'est pas permis aux catholiques de s'y arrêter. C'est là que depuis 1789 se commettent un grand nombre d'assassinats ; c'est de là que les prétendus *libéraux* prennent leur essort pour porter sur les autres boulevarts l'émeute et la terreur.

Que de crimes révèlerait-il, ce pont, s'il pouvait dire tout ce qu'il a vu et entendu ? En 1790, c'était le rendez-vous des républicains protestans; en 1815, des bonapartistes protestans; en 1830, des libéraux et républicains protestans.

Quant au quartier des *Bourgades*, ce n'est pas *un faubourg hideux de misère et de mal-*

propreté ; car il n'y a rien de bien extraordinaire : c'est, au contraire, le théâtre, non des *excès des royalistes*, comme M. Frossard veut bien le dire *aux personnes étrangères à la ville de Nismes*, mais le théâtre des crimes des huguenots.

En vérité, Monsieur, vous avez le cœur bien haineux. Comment votre dignité de pasteur, c'est-à-dire, d'homme qui prêche la morale, la paix, l'union et, par-dessus tout, la vérité ; comment, dis-je, votre dignité de pasteur vous permet-elle de parler *des excès des royalistes* dans leur faubourg, alors même, et vous le dites plusieurs fois, que les protestans quittent leurs maisons, dès le commencement de l'émeute, *pour chercher un plus sûr abri dans l'intérieur de la ville*.

Si les protestans de ce quartier prennent la fuite, quels sont donc les protestans que l'on y assassine ? La réponse est toute prête : ce sont des huguenots étrangers à ce faubourg ; mais alors que viennent-ils faire dans un quartier où rien ne peut les appeler, surtout au milieu de la nuit ? D'ailleurs, ne vous rappelez-vous pas ces soirées, où des hordes de protestans de tous les faubourgs se rendaient dans les Bourgades et dans l'enclos de Rey pour y semer le désordre, enfoncer des portes, piller des maisons, assassiner des hommes,

des femmes et des enfans ? Ce ne sont pas des mensonges que j'ourdis, c'est la vérité; mais la vérité que je pourrais faire attester par vingt mille signatures; la vérité telle que Dieu la voit, ce Dieu que vous blasphémez; ce Dieu que vous invoquez avec audace, au moment même où vos poignards s'aiguisent (1). Rappelez-vous la nomination de M. Teulon, député du Gard et protestant? Mettez la main sur l'évangile, et dites-nous ce que venaient faire les huguenots dans les Bourgades, une torche enflammée à la main, et des poignards dans les poches ? Était-ce pour fraterniser, ou bien pour incendier leurs maisons, après les avoir pillées? Dites-nous aussi dans quel but, jusqu'en 1833, et presque tous les dimanches, vos partisans se sont tumultueusement portés vers les Bourgades et l'enclos de Rey, alors que les habitans de ces faubourgs se promenaient paisiblement sur leurs boulevarts?

Vous avez voulu nous avilir par d'outrageantes calomnies; mais j'aurai assez de courage pour détruire tous ces mensonges infames, et

(1) Ce n'est pas une invention, mais la vérité. J'en donne plusieurs exemples; surtout pendant la guerre des *Camisards*. Calvin lui-même, et tous ses prédicans ont eu l'audace d'invoquer le Tout-Puissant, pour la réussite de quelque tuerie.

pour braver les poignards de ceux que je ne crains pas de démasquer ; car insulter les honnêtes gens de mon pays, c'est aussi m'insulter : s'il y a parmi nous des indignes, je les livre à votre colère : mais n'attaquez pas l'innocence, je saurais la défendre au péril même de ma vie.

Vous prétendez ensuite que nos dissentions ne partent pas d'un principe religieux, et vous voulez *éviter le mot de catholiques qui ferait supposer, à tort, que la religion a été pour quelque chose dans nos derniers troubles.!*

Mais si nos derniers troubles n'ont aucun motif religieux, d'où vient que nos croix ont été attaquées, et plus tard renversées par ordre d'un ministre d'état protestant, comme signes de rébellion? Des CROIX,..... SIGNES DE RÉBELLION !!!!'.... D'où vient que les prêtres ont été insultés et assaillis à coups de pierre? Pourquoi ces cris de A BAS LA CROIX ! A BAS LES CATHOLIQUES ! A BAS LES PAPISTES ! A BAS LA CALOTTE ! Ne sont-ce pas des preuves de dissentions religieuses?....

Faisons ensuite remarquer cette phrase qui dévoile si bien le cœur des protestans.

La lieutenance générale du royaume occupée par le duc d'Orléans, et qui annonçait si visiblement un changement de dynastie et une refonte de notre charte, nous rendit la

vie, et le premier acte par lequel nous épanchâmes notre joie fut une souscription en faveur des BRAVES PARISIENS, *qui s'ouvrit au cercle de M. Bianquis-Gignoux.*

O comble d'hypocrisie ! M. le pasteur osera-t-il encore nous dire que les libéraux, ou protestans de Nismes, ont versé *des larmes patriotiques*, et que, *dans cette circonstance désastreuse*, ils se sont écriés : *Malheureux roi ! malheureuse France !* Mais si les protestans ont gémi sur les déplorables événemens qui couvraient, en 1830, la France de sang et de deuil, pourquoi, lui, organe de ce parti, vient-il nous dire que la nouvelle de la *lieutenance générale du royaume, occupée par le duc d'Orléans*, leur *rendit la vie*, et qu'ils *épanchèrent* leur *joie* par *une souscription en faveur des* BRAVES PARISIENS ?

Mais si les huguenots sont dans l'allégresse, ils ne pleurent donc pas.

Vous me direz maintenant, Monsieur, que vous n'étiez pas l'ennemi de la branche aînée des Bourbons ! Mais d'où vient alors que vous qualifiez de BRAVES ceux qui ont chassé le roi CHARLES X, tandis que vous gardez le silence sur le courage héroïque des Suisses, de ces malheureux Suisses qui, pour la troisième fois, périssent sous le plomb révolutionnaire de quelques français ?

Vous n'êtes pas ennemi de la branche aînée des Bourbons! Mais pourquoi cette souscription en faveur des Parisiens, de ces hommes qui se sont couverts de honte, de ces hommes qui ont préparé à leur patrie des combats sanglans, et à l'Europe entière, des carnages et des révolutions; de ces hommes enfin, qui conspirent maintenant contre tous les rois et leur achètent des bourreaux?

Malheureuse famille! Ton crime est donc bien grand, puisque les Français ne peuvent te le pardonner? Ton crime! ils le connaissent, ils le révèlent même avec dérision: ton crime! c'est la CLÉMENCE......... Mais console-toi: s'il est des hommes qui te maudissent, il en est aussi qui gémissent sur ton sort et qui pleurent chaque jour ta perte. N'oublie jamais, ô famille trop infortunée, que Louis XVI, sa généreuse épouse et la vertueuse Elisabeth ont été juridiquement assassinés par ceux-là même qui paraissaient les plus dévoués à la cause royale; souviens-toi aussi du meurtre mystérieux du duc de Berri, et surtout de la révolution de 1830; souviens-toi, et pardonne au repentir: mais veille sur l'ENFANT DE LA FRANCE.

En parlant de la réunion de leurs partisans, que les principaux chefs des deux partis se proposaient d'effectuer, l'historien dit les moyens que l'un d'eux voulait employer, et il

cite entr'autres celui de *faire justice au plutôt aux opprimés; il rappela que le parti libéral, quo que politiquement vainqueur, avait été molesté; il cita des faits affligeans; il introduisit la femme Clairon, dont le mari avait été assailli la nuit précédente au plan de Bacchalas, et atteint de trois coups de couteau.*

Faire justice au plutôt aux opprimés! Mais c'est une expression dénuée de bon sens; je prierai, M. le pasteur de me l'expliquer. Quant au mari de la femme Clairon, j'en parlerai plus tard.

Au sujet des projets de rapprochement des deux religions, M. Frossard dit : *C'est à cet effet que les principaux citoyens parcoururent le soir même chaque maison de la ville, exhortant à la tranquillité, et s'adressant surtout aux personnes victimes de 1815 pour leur prêcher l'oubli.*

Il est vrai que les principaux membres des cercles de l'État-Major, de la maison Cabanne et de la Comédie (ces deux derniers sont protestans) se réunirent dans la journée du 3 août à la société de la Comédie; que dans cette assemblée on traita la question d'apaiser le peuple, et que, dès cet instant, divers personnages parcoururent la ville, pour y prêcher la paix, pendant que l'on assassinait encore au pont de la Bouquerie; mais ce que M. le

pasteur ne dit pas, c'est la réunion qui eut lieu chez M. le curé Bonhomme, et dont nous allons donner quelques détails.

Le mercredi, 4 août, M. Vidal-Pellet, adjoint du maire, et d'autres personnes notables se réunirent chez M. le curé Bonhomme. Plusieurs catholiques, dont les têtes étaient exaltées par les menaces de la veille, y furent appelés; M. Taschard, pasteur, y vint aussi à la tête des plus chauds protestans; et, après une sage admonition de M. le curé, on fit embrasser des hommes qui, un quart-d'heure auparavant, étaient ennemis irréconciliables. Ce fut à la suite de cette réunion que les catholiques, conduits par M. Vidal-Pellet, se dirigèrent vers le pont de la Bouquerie : mais n'anticipons pas sur les événemens.

Arrive ensuite l'appel affiché dans toutes les rues, et rédigé dans le sens protestant par des catholiques prétendus libéraux. On y remarque, entr'autres phrases, celle-ci : *Rompons, il en est temps, rompons cette fatale chaîne de souvenirs qui perpétuent parmi nous, depuis quarante années, des germes et des prétextes de discorde.*

A qui la faute, si depuis quarante ans nos rois sont détrônés, livrés à une main meurtrière ou au bourreau?

De quels crimes les catholiques étaient-ils

coupables pour mériter la GRANDE BAGARRE DE 1790, et les horreurs qui l'ont suivie ? Pourquoi les massacres et les pillages des cent jours? Ceux que vous attaquez n'avaient-ils pas montré, avant 1789, une bonté et une clémence à toute épreuve ? Vos historiens (1) reconnaissent eux-mêmes que jamais ils n'avaient été plus heureux que sous Louis XVI. N'avaient-ils pas, en 1814, fraternisé avec les protestans, en oubliant tous les crimes passés ? Ils ont usé de représailles en 1815 ! Mais faut-il, dès les premiers élans de la nouvelle révolution, assassiner tous les catholiques indistinctement sans qu'ils aient commis la plus légère offense, et les traiter de BRIGANDS DE 1815 ?

Rompons cette fatale chaîne de souvenirs ! Est-ce bien à vous, coupables, de prononcer ces généreuses paroles ? Il n'appartient pas au criminel de dire : *Rompons cette fatale chaîne de souvenirs*, il doit se taire et montrer par sa conduite sage qu'il faut *rompre cette fatale chaîne de souvenirs*. Le coupable demande pardon ; la victime seule a le droit de dire : oublions les crimes passés, et vivons en frères.

Trois siècles nous ont appris à connaître le cœur des protestans. Je ne parle pas ici des

(1) Rabaut-Saint-Étienne. (*Éloge de l'évêque de Becdelièvre*, imprimé en 1784.)

calvinistes de bonne foi, qui, par leur conduite noble et digne d'éloges, réprouvent les forfaits de leurs co-religionnaires ; ceux-là, je les respecte, parce qu'ils ne cherchent pas à pallier les fautes de leurs aïeux.

Remarquez ensuite cette phrase qui, dans tous les temps, est sortie de la bouche des huguenots Nismois.

Ayez confiance en nous, vos amis, vos compatriotes, nous qui ne voudrions pas vous tromper, et dont les noms réunis doivent faire passer dans vos ames les sentimens de concorde et d'union qui remplissent les nôtres.

.... *Timeo danaos, et dona ferentes.*
VIRGILE.

Mais au même instant où leur bouche a prononcé ces paroles de paix, leur cœur a toujours médité quelque vengeance atroce.

On m'objectera sans doute que des catholiques ont participé à la rédaction de cette proclamation. Je répondrai qu'elle a été rédigée par les protestans dans la société de la Comédie, réunis aux cercles Cabanne et de l'Etat-Major, et par des catholiques qui ne le sont que de nom. Entr'autres je citerai le gendre d'un protestant, surnommé le ROBESPIERRE DU MIDI.

Cette proclamation fut ensuite soumise à l'approbation des catholiques. Ceux-ci n'ayant pas voulu imiter nos CHERS députés, lorsqu'ils votent un adresse au roi, consentirent à la signer sans y faire aucun changement.

Parlant avec le même jésuitisme, l'auteur dit : *Ces soins firent descendre dans l'esprit des libéraux une profonde conviction des intentions bienveillantes de l'administration à leur égard. Il leur suffisait d'acquérir la certitude qu'on leur ferait justice, pour arrêter ce que leur élan pouvait avoir de tumultueux.*

Quelle justice une administration juste et impartiale pouvait-elle *faire* aux protestans, et sur quel acte répréhensible ces derniers demandaient-ils justice? Voilà ce que je désirerais bien savoir.

Nous parlerons ici de l'éloge que M. FROSSARD fait de la noble conduite du préfet, M. Herman; éloge d'autant plus véridique qu'il sort de la bouche d'un ennemi :

Le préfet se montrait partout, acceuillant avec attention et affabilité tous les avis des amis du bien public. Disons-le, il agit, dans ces circonstances critiques, en magistrat éclairé et intègre, et si sa conduite politique, pendant les dernières élections, avait éloigné de lui les DÉFENSEURS DE LA CAUSE CONSTITUTIONNELLE (il avait voté pour un royaliste au

lieu de voter pour un révolutionnaire), *son attitude loyale et sa coopération pour le maintien du bon ordre, pendant les derniers jours de son administration, lui ont mérité notre juste reconnaissance.*

Le jeudi 5, continue M. FROSSARD, *devait finir pour nous, par le spectacle le plus touchant et le plus inespéré*, c'est-à-dire la paix.

L'auteur se trompe : la paix ne se fit pas le jeudi 5, mais bien le mercredi 4. Quand on veut se mêler d'écrire l'histoire, Monsieur, on doit montrer un peu plus d'exatitude que vous ne le faites.

Toujours même hypocrisie : *les pasteurs protestans avaient fait retentir, jusque dans les réduits les plus obcurs, la voix du christianisme, qui commande et promet le pardon.*

Mais alors pourquoi nous parler sans cesse de 1815, *de ses crimes, de la justice impartiale qui avait manqué à cette époque, des personnes qui avaient joué un rôle peu honorable en* 1815? Eh bien! oui, *rompons cette fatale chaîne de souvenirs qui perpétuent parmi nous, depuis quarante années, des germes et des prétextes de discorde*; oubliez les représailles de 1815, et nous oublierons, à notre tour,

Quamquam animus me minisse horret, luctuque refugit.
VIRGILE.

les crimes de 1560, 1561, 1562, 1563; les massacres de la MICHELADE en 1567; ceux de 1569, 1572, 1621, 1629; les boucheries de 1701, 1704, 1709, 1711, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794; les pillages et les tueries des cent jours, et les forfaits de 1830, 1831, 1832; oubliez 1815 et les catholiques oublieront ces époques sanguinaires; ne remuez plus les cendres froides de TRESTAILLONS, et les BARON DES ADRETS, les BARON D'ACIER, les BARON DE BEAUDINÉ, les BRIQUEMAUD, les MONGOMMERY, et tous les chefs de votre secte s'effaceront à jamais de leur mémoire. Vivons en frères, puisque vous le demandez avec tant d'ardeur; mais que le lendemain de votre serment d'union ne soit pas un jour de deuil pour nous; écoutons, *la voix du christianisme qui commande et promet le pardon*, et cessez de qualifier les catholiques de *pillards* et de *brigands de* 1815.

Ils avaient eu, poursuit l'auteur, *l'heureuse idée de se réunir au clergé catholique pour parcourir ensemble les principaux quartiers de la ville. Mais ce projet ne put être mis à exécution. L'Évêque répondit à cette invitation, par l'intermédiaire de M. Herman, qu'il l'aurait acceptée si son grand âge ne s'y était opposé; qu'il ne pouvait même l'accepter pour le clergé soumis à sa juridiction, qui semblait disposé à réserver, pour des occasions plus critiques*

encore, le peu d'influence qu'il pouvait exercer.

Je donne, pour ce fait, un démenti formel à l'auteur : mais lorsqu'on a l'hypocrisie de dire que *les pasteurs protestans avaient fait retentir la voix du christianisme, qui commande et promet le pardon*, on peut bien avoir l'impudence d'ajouter que Mgr. l'Évêque de Nismes ne voulut pas que son clergé se réunit aux ministres protestans pour les aider à *faire retentir la voix du christianisme, jusque dans les réduits les plus obscurs.*

Les Nismois n'oublieront pas que ce même prélat se rendit, le 30 avril 1830, au milieu des catholiques Nismois, et que, par sa présence, il fit dissiper le rassemblement que ceux-ci avaient organisé dans l'intention de se défendre contre les attaques du parti huguenot.

Comment peut-on concilier le premier refus de Mgr. l'Évêque avec sa courageuse conduite du 30 août suivant ? M. Frossard ne sera pas sans doute en peine pour nous l'expliquer.

Faisons ensuite observer avec quelle adresse il donne des éloges à son collègue M. Taschard, tandis que la noble conduite de M. le curé Bonhomme est presque passée sous silence.

Néanmoins, M. le curé Bonhomme parcourut, à plusieurs reprises, les maisons des Bourgades. De son côté, M. le pasteur Taschard avait visité toutes les familles protestan-

tes qui avaient eu quelques griefs à endurer. Cet excellent pasteur avait déployé, dans ces circonstances, un sens droit et une activité au-dessus de tout éloge. Il obtint pour récompense d'être l'instrument de la réconciliation et de la paix. Il prépara dans sa propre maison des entrevues dont les détails arrachèrent des larmes à ceux qui en furent les témoins. Il eut le bonheur d'ebranler la masse; une fois en mouvement, la contagion de l'exemple devait se répandre avec promptitude.

Nous avons dit quels étaient les véritables auteurs de la paix, et nous n'y reviendrons pas. Nous ajouterons cependant que M. le curé Bonhomme et M. Vidal-Pellet jouèrent le plus grand rôle dans cette dangereuse réconciliation.

Vers quatre heures du soir, on en était encore aux injures et aux coups, sur les places publiques, lorsque soudain des troupes d'hommes descendent des faubourgs proclamant la paix et l'oubli ; ils se joignent aux royalistes ; ceux-ci, à leur tour, font retentir des paroles d'amitié; on s'unit, on s'embrasse. Vive la paix ! Vive l'union ! est le cri de ralliement.

M. Frossard est dans l'erreur : les libéraux ou protestans ne sont pas descendus des faubourgs, attendu qu'ils étaient réunis sur le pont et la place de la Bouquerie, et jusqu'aux Arênes; ils ne sont pas venus se joindre aux

royalistes ou catholiques; ceux-ci, au contraire, au sortir de la réunion qui avait eu lieu chez M. le curé Bonhomme, se sont dirigés vers le pont de la Bouquerie, ayant à leur tête M. Vidal-Pellet, adjoint du maire, et M. Chastellier (1).

Il est bon de faire observer que, lorsque M. Vidal, à la tête des catholiques, fut arrivé sur la place de la Bouquerie, les protestans se préparèrent à les recevoir, et tirèrent leurs poignards. Un d'eux, âgé d'environ vingt ans, se précipita sur M. Vidal, la main armée d'un couteau; mais celui-ci le saisit violemment par le bras, et, éloignant son instrument de mort, le força d'embrasser un catholique. Pendant ce temps-là, M. de Chastellier tremblait comme la feuille d'un arbre, prête à s'en détacher, il communiqua même ses craintes à M. Vidal, et se mit près de lui. M. Taschard, pasteur, survenant avec les

(1) Je me réserve de parler plus loin de la noble conduite, en ces temps de malheurs, de M. le curé Bonhomme, et surtout de M. Vidal, qui, plus brave que le maire, ne craignit pas d'exposer sa vie pour rétablir la paix. Je puis dire que si M. de Chastellier s'est montré quelque part, ce n'a été que sous l'égide de son adjoint. Cette réflexion est un faible hommage que je rends aux deux premiers; quant à ce dernier, toutes mes paroles ne sauraient assez le punir de son indigne trahison.

hommes qui s'étaient réunis chez M. le curé Bonhomme ; des paroles de paix furent échangées ; on se mêla, on s'embrassa, et les cris de *vive l'union* ! *vive la paix* ! retentirent sur la place de la Bouquerie.

C'est en ce jour, et pendant la promenade en corps des citoyens unis, que j'ai vu des vieillards et des femmes verser des larmes de joie, et se dire, en se serrant la main : « Toute « l'Europe parlera de cette paix, et le bonheur « dont nous jouirons nous immortalisera au- « tant que les guerres civiles qui nous avaient « séparés ; oui, mes amis, *vive la paix* ! *vive* « *l'union* ! »

Voilà le langage que tenaient plusieurs hommes de tous rangs, âges et conditions, et que leurs aïeux ont tenu à l'époque de la trop fameuse Saint-Barthélemy.

La paix n'était pas sincère de la part des catholiques ! Quel sera l'homme assez audacieux pour oser le soutenir ?

Cependant le *véridique* pasteur : *au loin et dans l'ombre circulaient encore quelques ligueurs ; hors de Nismes, on ne devait pas croire à la paix des Nismois. Nous y croyions parce que nous la désirions, et qu'elle était sincère de notre part.*

L'histoire témoignera de l'hypocrisie de ces paroles.

M. le ministre huguenot vient ensuite démentir ce noble sentiment par un mensonge infame.

On vient, dit-il, *de voir*, *par la plupart des mesures de l'administration*, *que tous les efforts des gens de bien avaient été dirigés de manière à prévenir toute réaction de la part d'un parti naguère foulé*, *aujourd'hui vainqueur*.

Je ne vois pas comment les huguenots avaient été *foulés* à Nismes, pendant les quinze années de la restauration. M. le pasteur n'a pas sans doute oublié qu'en 1828 et 1829, des protestans, montés sur des ânes, ont traversé les processions de la Fête-Dieu, avec une dérision provocatrice; et ce sacrilége aurait attiré de grands malheurs sur notre ville, si des hommes de bien n'eussent eu la sagesse de calmer la juste exaspération des esprits.

Comment donc expliquer ces mots : *De la part d'un parti naguère foulé*, *aujourd'hui vainqueur*.

Le résultat de la journée du jeudi 5, poursuit le pasteur prétendu réformé, *avait montré combien on pouvait attendre de modération et de magnanimité du côté de ce parti. Jamais la cause libérale n'a paru plus grande et plus estimable*.

Les siècles passés, et les événemens qui ont

suivi la paix du 4 août 1830, nous prouvent la prétendue *modération et la magnanimité* du parti libéral ou protestant de Nismes.

Jamais la cause libérale n'a paru plus grande et plus estimable!

En effet, que de grandeur chez certains ambitieux, qui, pour arriver au pouvoir, excitent à la révolte un peuple trop prompt à les suivre.

Que l'on nous dise encore que *la cause libérale est grande et estimable*.

Il faut avoir suivi de près les événemens de 1815, *pour comprendre ce que cet acte d'oubli avait d'héroïque!*

Il vous sied bien, M. le pasteur, de parler *d'héroïsme* dans cet acte d'oubli : s'il y en a eu, c'est, je crois, de la part des catholiques, que l'on avait assassinés quelques jours auparavant, et qui pressaient des mains encore armées de poignards tout sanglans. D'ailleurs pourquoi revenir aux *événemens de* 1815, puisque vous avez déjà dit : *Rompons, il en est temps, rompons cette fatale chaîne de souvenirs qui perpétuent parmi nous, depuis quarante années, des germes et des prétextes de discorde.*

Avant 1815, qu'aviez-vous à nous reprocher? Répondez, et dites-nous aussi qui a provoqué *les événemens de* 1815. Puisque vous approuvez les crimes de 1830, comme représailles des

désordres de 1815, pourquoi désapprouvez-vous ces mêmes désordres qui n'étaient que les représailles des pillages et des tueries des cent jours? D'où vient aussi que les protestans ont conservé dans leur cœur la même haine contre les catholiques, et que ceux-ci, lors de la première restauration, en 1814, avaient depuis longtemps oublié les massacres de LA GRANDE BAGARRE DE 1790?

On avait vu d'honnêtes gens, pressés par les sollicitations de leurs concitoyens, toucher la main qui avait répandu le sang d'un père, ou d'un enfant! mais par un de ces travers dont l'histoire de l'humanité offre peu d'exemples, c'était le parti amnistié qui devait violer la paix; il y avait été amené par la crainte, il ne put comprendre la modération des constitutionnels; il l'interpréta pour de la faiblesse; quelques jours après il leva de nouveau la tête avec une impudence, que nulle expression ne peut caractériser. C'est ce que prouve l'émigration de plusieurs milliers d'individus qui eut lieu le lendemain de l'union. La route de Beaucaire en était encombrée.

Mais est-ce bien un protestant qui tient un pareil langage?

Toucher la main qui avait répandu le sang d'un père ou d'un enfant! N'est-ce pas ce que les catholiques ont fait? Et les huguenots qui

ont assassiné nos pères en 1790, massacré, ou dévalisé nos enfans pendant les cent jours, ne vivent-ils pas encore ?

Mon cœur ne peut comprendre cette infame hypocrisie qui mériterait une sévère punition ; car, par les soins de M. Frossard, les catholiques de Nismes, recevraient désormais le surnom d'assassins, si l'on ne s'empressait de déchirer le voile qui couvre la vérité.

On nous accuse aussi d'avoir rompu la paix, et pour exprimer cette pensée, l'*impartial* historien dit : *Mais par un de ces travers dont l'histoire de l'humanité offre peu d'exemples, c'était le parti amnistié* (les catholiques) *qui devaient la violer.*

L'histoire de l'humanité ! Je vous engage à l'étudier, mais dans le silence de la nuit ; mais profondément, et vous y verrez que depuis trois cents ans vous avez toujours rompu les trèves par de nouveaux massacres, et que l'histoire de votre prétendue réforme est couverte, à chaque page, par des taches de sang ineffaçables.

Le parti amnistié ! Grand Dieu ! mais il me semble que si un parti a dû être amnistié ce ne peut être que le parti protestant ; car les victimes étaient toutes catholiques.

Si l'auteur avait écrit avec impartialité, comme il prétend vouloir le faire dans son

avant-propos, il n'aurait pas omis des faits très-importans, qui prouvent à eux seuls de quels côtés partirent les premiers coups, avant-coureurs de toutes nos dissentions ; mais puisqu'il a oublié son rôle d'historien pour nous cacher les fautes de ses co-religionnaires, je vais moi-même dire la vérité, sans craindre d'être démenti.

Dans la journée du mercredi 4 août, M. de Valfons, *marquis de la Calmette*, se présente au *Café de la Bourse* (rendez-vous des protestans), pour y prêcher la paix et l'union. On ne pouvait le traiter de *brigand de* 1815; sa position sociale le met à l'abri de cette injure, et tout le monde sait qu'il n'a ni pillé, ni assassiné. A peine est-il cependant au milieu des huguenots, qu'il est tout-à-coup entouré, insulté et menacé de mort ; on se rue sur lui ; ses paroles de paix sont couvertes par les plus terribles vociférations ; ses habits sont déchirés, et malgré sa force et son courage, il aurait succombé, sans le secours de MM. Fontaine, chirurgien ; Eschère, Jeannot Tur, et de quelques autres protestans qui l'avaient accompagné.

Cette action avait lieu pendant que l'on proclamait la paix et l'union, et que les catholiques, sous la conduite de M. Vidal-Pellet, se dirigeaient vers le pont de la Bouquerie pour y fraterniser avec les huguenots.

Après un pareil fait, et sans connaître les événemens postérieurs, peut-on supposer que les catholiques aient rompu la trève? Nous dira-t-on aussi que *la paix était sincère du côté des protestans?*

Il y avait été amené par la crainte! Mais si les catholiques le voulaient, ils pulvériseraient les protestans, et puisqu'ils ne le font pas, c'est donc une preuve de leur modération!

Quant à l'émigration de *plusieurs milliers d'individus qui eut lieu le lendemain de l'union*, M. Frossard est dans l'erreur. D'ailleurs comment ce fait servirait-il de preuve à ces paroles: *quelques jours après il* (le parti catholique) *leva de nouveau la tête avec une impudence que nulle expression ne peut caractériser. C'est ce que prouve l'émigration.........* etc.

Si les catholiques émigraient, *ils ne levaient donc pas la tête avec une impudence que nulle expression ne peut caractériser.*

En vérité, tant d'absurdités valent-elles la peine d'être réfutées sérieusement? Tout le monde saura les apprécier. Je passe outre.

Son apparition (du drapeau tricolore), *si réjouissante pour tant de bons citoyens, ne produisit aucun mouvement en sens inverse de la joie et de l'ordre.*

Les seuls *bons citoyens* qui aient trouvé l'apparition du drapeau tricolore *si réjouissante*

sont les protestans; en effet, les catholiques ne pouvaient se réjouir à la vue d'un étendard qui a toujours été pour Nismes le signal de la révolte, étendard qui a été conçu dans le sang et par le sang; aussi l'effroi parut sur tous les visages dès son apparition, quoique M. le pasteur nous dise qu'elle *ne produisit aucun mouvement en sens inverse de la joie.*

Le soir une foule immense circulait sur toutes les promenades! Elles étaient désertes. Quelques protestans seulement étaient sur le pont de la Bouquerie et sur la place de la Maison-Carrée, d'autres s'enivraient au *Café de la Bourse.*

Le calme était peint sur tous les visages? Cela est si vrai que les catholiques étaient plongés dans la consternation, par la seule apparition du drapeau tricolore, tant le souvenir du passé les remplissait d'une froide terreur.

Les autorités civiles et militaires croyaient si peu à ce calme, que dès l'apparition du drapeau à l'hôtel de la préfecture, les chasseurs qui y stationnaient, se dirigèrent au grand galop vers les casernes, dans la crainte d'une réaction royaliste, ou d'une émeute protestante et républicaine. Cette réaction n'était pas seulement redoutée à Nismes, mais dans tout le

midi de la France : si elle avait eu lieu que de malheurs et de malheureux de moins.

Je dois révéler ici le but de la paix demandée avec tant d'ardeur par les huguenots. On avait déjà reçu l'ordre d'arborer le drapeau tricolore, mais comme un grand nombre d'autres villes ne s'étaient pas encore soumises, les autorités craignant que son apparition ne souleva les royalistes en faveur du roi Charles X, et pour éviter une effusion de sang qui paraissait inévitable, puisque les catholiques déjà opprimés par les protestans, auraient levé la tête, non pas avec *impudence*, mais avec courage, les autorités, dis-je, crurent que la réunion des deux partis détruirait cette prise d'armes. En conséquence, et sur la demande des protestans, on fit proposer la paix dans les deux camps, sans en révéler le but aux catholiques. Ce moyen eut un effet salutaire, et le drapeau tricolore n'excita aucune sédition, à la grande satisfaction des huguenots; car on ignorait encore à Nismes les funestes résolutions du roi Charles X, et le parti protestant, déjà compromis par ses crimes, redoutait une reprise d'armes contre les fauteurs de la révolution.

Voilà les motifs qui amenèrent la paix. Mais poursuivons.

Arrive ensuite le discours de M. Chabaud-Latour, préfet du Gard par intérim, à tous les

fonctionnaires et habitans du Gard, en date du 7 août.

Mes anciens amis, mes chers concitoyens, soyons confians dans un avenir qui, désormais, doit rassurer les consciences les plus timorées; cet avenir est préparé par un prince descendant de Henri IV, qui prît part à nos premières victoires, et ne fut étranger qu'à nos malheurs; par les pairs de France, et par ces députés que vous venez si récemment de charger de vos plus chers intérêts.

Pondichéry, Cayenne et Sénégal, que n'êtes-vous plus près du beau pays de France, afin que de vos tours élevées un prisonnier pût découvrir son pays natal! Je ne craindrais pas alors de répondre à M. Chabaud-Latour. Je lui demanderai cependant s'il augurerait encore bien d'un avenir préparé par ces HOMMES auxquels il prodigue tant d'éloges : mais j'ose croire que dans un nouveau discours il ne vanterait pas la faction doctrinaire de la chambre des députés, et qu'il gémirait, au contraire, sur le sort malheureux d'un si grand nombre de français que cette révolution a conduits à l'exil, à la misère, ou à la mort, sans s'informer s'ils ont une croix sur l'épaule, ou un bonnet phrygien sur la tête.

Et vous, Parisiens, républicains de 1830, républicains malheureux, c'est sur votre sort que l'on doit surtout gémir; car les provinces

n'ont servi que d'écho à votre voix de maître. Vous auriez pu recevoir le nom de guerrier et mériter l'estime de votre patrie ; mais votre grandeur même est une bassesse ; votre gloire, une honte, et cette décoration bleue que vous portez à votre habit, une tache de boue ; car vous avez été les instrumens aveugles que les ambitieux envoient par milliers à la mort, quand ils veulent arriver, hélas ! où ?..... au point de mire de tous les poignards.

Mais, direz-vous, nous maudissons cette monarchie, *bâtarde d'une nuit sanglante* (1) ; car nous avons été trompés ; car ceux qui entonnaient avec nous des chants républicains, et qui, dans les premiers momens de l'enthousiasme, se disaient nos égaux ; ces hommes, enfin, la honte de leur nation, nous méprisent aujourd'hui ; ils nous écrasent sous le poids de leur autorité et rient de nos convulsions politiques.

Plus de rois, plus de tyrans, et qu'une république vienne donc enfin, par une sage égalité, empêcher l'oppression du faible par le fort, du pauvre par le riche, du petit par le grand, et nous rendre à la nature puisque l'homme lui appartient.

La république !......... malheureux !.......

(1) Chateaubriant.

n'a-t-elle pas contre elle les souvenirs de la république même ; souvenirs, qu'il importe de détruire ? Et ne pensez-vous donc pas aux haines qui agitent nos intrigans d'aujourd'hui ? Et ne savez-vous pas qu'il faudrait d'abord verser du sang pour faire disparaître vos ennemis, et puis encore du sang pour empêcher les plus audacieux de s'emparer du pouvoir, et puis toujours du sang ; car l'ambitieux dirait : « Un seul homme me porte ombrage, faisons-« le périr ; un crime de plus, crime néces-« saire, et ce sera le dernier. » Et le dernier citoyen arriverait plutôt à la guillotine, que d'entendre ces mots : « Voilà ma dernière ven-« geance. »

> On n'a pas oublié le temps où la mort, entre la liberté et l'égalité, marchait appuyée sur leurs bras.
>
> CHATEAUBRIANT.

Et, pendant que l'échafaud anéantirait chaque parti vaincu, un homme paraîtrait, et cet homme, plus fort que tous, s'écrierait : JE SUIS VOTRE MAÎTRE !

Et les factions se soumettraient aux caprices du nouveau venu. Et bientôt ce tyran, méprisant l'espèce humaine, et dominé par sa folle ambition de gloire, vous enverrait à la mort par cent mille, et vous lui obéiriez sans réserve.

Et, quittant pères, mères, femmes, enfans, vous iriez dans des pays lointains chercher un homme que vous ne connaîtriez pas, et que vous appelleriez votre ennemi.

Et vous tueriez cet homme, dont vous n'auriez reçu aucune offense, pour contenter l'ambition d'un tyran, et lui faire mériter le titre de NAPOLÉON. Hélas! il fut. Versons une larme sur la tombe de *l'hercule qui fut seul capable d'étouffer le monstre*, et plaignons-le; car cette même gloire, qui l'avait élevé au-dessus des nations, le précipita, de la cime où il avait cru établir les bases solides de son trône, sur une aride roche, seule retraite digne de sa grandeur éphémère.

Peuple aveuglé par de fausses maximes, veux-tu encore de ta république (1); mais vois

(1) M. de Chastelleux dit, au sujet des républiques anciennes : « Nous pourrions assurer hardiment qu'il n'y a pas même eu de petites républiques de la Grèce qui, dans une période de 50 années, n'ait éprouvé plusieurs révolutions, dont la moitié de ses citoyens n'ait été la victime; qu'il n'y en a pas non plus qui, dans le même espace de temps, n'ait vu ses terres ravagées par les guerres, enfin que nul homme de ces villes malheureuses n'a atteint le terme ordinaire de la vie, sans détester le moment où il l'avait reçue. »

(*De la Félicité publique*, *tom.* 1, *pag.* 48.)

Puisque les anciennes républiques s'offrent à nous sous un aspect sinistre, et que les nouvelles sont toutes

l'état surchargé de dettes par le gaspillage des hommes de mauvaise foi en politique ; vois ta femme, tes enfans dans une affreuse misère, que tu as peine à supporter ; suis de l'œil cette foule affamée qui court chercher un pain qu'elle s'arrache aux cris de *vive la république !* Examine cet homme couvert de haillons qui meurt faute de nourriture. Ah ! si cet affreux tableau du passé ne t'inspire pas de l'horreur, si ton sang ne se glace pas dans tes veines au souvenir de tant de maux, et que tu consentes à te laisser façonner une république, écoute alors un dernier conseil.

Tu crois à la bonne foi de ceux qui te prêchent l'égalité, tu les appelles tes amis : mais réfléchis bien sur leur conduite à ton égard ; les uns osent à peine te regarder lorsque tu te trouves dans le monde face à face avec eux ; ils évitent même ta présence pour

ensanglantées, d'où vient donc cette fureur qui fait encore désirer une république ? C'est que les ambitieux et les intrigans, y faisant très-bien leurs affaires aux dépens du pauvre peuple, ils ne cessent de persuader aux citoyens qu'une république est le seul gouvernement où il ne puisse y avoir de tyrans : mais, par malheur, l'histoire nous prouve que c'est celui-là même qui en a le plus. Quand donc saura-t-on apprécier la sotte crédulité ou l'enthousiasme des uns, et la fourberie des autres ?

ne pas se compromettre aux yeux de la société ; ils t'éloignent de toute réunion, où, prétendent-ils, tu serais déplacé, et si parfois tu as besoin de leur protection, ils te promettent beaucoup, mais ils ne s'occupent jamais de tes intérêts; les autres, moins fiers, te traitent avec égalité ; mais comme l'ambition les domine, ils se serviront de ta puissance factice pour arriver au pouvoir, et puis ils te mépriseront, bien plus, ils te châtieront, si tu oses parler de vengeance. Le passé doit te fournir un exemple frappant de la fourberie de ces ennemis de la nation. Ils t'ont trompé, ils te tromperont encore, si tu ne sais distinguer l'illusion de la réalité, et tu périras, victime de ta crédule bonne foi.

L'égalité sociale est impossible avec les hommes de ce siècle. Tous veulent s'élever, et tous viennent expirer là où commence la royauté.

> Il n'y a de bonheur pour les peuples que dans l'ordre et dans la soumission. Pour peu qu'ils s'écartent du point fixe d'obéissance, le gouvernement n'a plus de règle : chacun veut être sa loi ; la confusion, les troubles, les dissentions, les attentats, l'impunité naissent de l'indépendance.
>
> MASSILLON.

L'histoire nous a appris à considérer la monarchie comme la sauve-garde de la liberté publique.

C'est elle qui affranchit autrefois les peuples de la tyrannie des seigneurs ; c'est à elle qu'ils furent redevables de l'abolition du droit barbare que les cités et les châteaux, les sociétés, les tribus, leurs chefs, les barons et leurs vassaux prétendaient avoir de se faire la guerre les uns aux autres.

C'est elle qui les délivra des calamités qu'entraînaient ces hostilités connues dans l'histoire sous le nom de *guerres privée* ; qui, de concert avec la religion, réprima cet esprit de vengeance qui armait une partie du genre humain contre l'autre, et qui força les hommes à remettre l'épée dans le fourreau, et à respecter les liens sacrés qui les unissaient comme membres de la même société.

C'est la monarchie qui affranchit les peuples des juridictions militaires des barons, et qui, faisant découler la justice d'une même source, et lui donnant une direction, la força de prendre dans les différens pays un cours plus réglé, plus uniforme et en même temps plus rapide ; c'est elle, enfin, qui contraignit les parties, l'une à donner, l'autre à recevoir les satisfactions prescrites par la loi (1).

C'est encore la monarchie qui dissipa les confédérations des calvinistes et les ligues des

(1) Robertson.

catholiques, sauva de leurs propres fureurs deux partis acharnés, qui, tour-à-tour, vainqueurs ou vaincus, victimes ou assassins, s'accoutumèrent à ne voir dans le monarque qu'un père, qu'un protecteur commun.

Je le sais, dans ce siècle actuel, quelques hommes et surtout les jeunes gens, classe sans expérience et irréfléchie, enseignent que le roi n'est que le dépositaire de l'autorité; de l'autorité, dont la substance réside dans le peuple; ils disent à celui-ci et lui font croire que c'est à lui de faire les rois; que le pouvoir de ces derniers émane de lui; que sa souveraineté est exercée par le souverain qu'il a fait; que c'est un dépôt qu'il a mis entre les mains du prince, et qu'il peut reprendre, lorsque peu satisfait de sa conduite, il voit que le roi ne remplit pas les conditions et la fin pour lesquelles il a été mis en place; que même le simple dégoût qu'il a pour la personne du souverain, l'autorise à le lui enlever; qu'il peut exercer la souveraineté en certains cas, même sur les souverains, les juger, leur faire la guerre, les priver de leur couronne, changer l'ordre de succession, et même la forme du gouvernement, et qu'enfin il n'a pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes.

Tels sont les principes de ce siècle, qui étaient aussi ceux des calvinistes en 1621, ainsi

que nous le dit le ministre Jurieu. Mais ils sont faux, et remplis d'un esprit anarchique. Le savant Bossuet, dans son cinquième avertissement sur les *Lettres de Jurieu*; l'abbé Raynal, dans son *Histoire du parlement d'Angleterre*; M. Hume, dans son *Histoire de la maison de Stuart*; l'auteur protestant de *l'Avis aux réfugiés*, écrit le plus foudroyant de tous ceux qu'on a publié contre les protestans, ont démontré les funestes conséquences et la fausseté d'un système qui rend les souverains sujets de leurs sujets, les force de dépendre de leurs goûts et de leurs caprices, livre l'administration aux plus injurieux soupçons et aux perpétuelles fluctuations d'une multitude aveugle que des factieux sauront diriger, irriter et déchaîner à leur gré, rend les rois justiciables du peuple, les expose à la plus horrible catastrophe, et maintient la société dans un état de fermentation, d'anarchie et de troubles perpétuels.

Dans cet étrange système, l'insurrection, qualifiée de résistance à l'oppression, devient naturelle et légitime; la liberté n'est plus le droit de tout faire conformément aux lois, mais de tout oser, même contrairement aux lois. Les hommes, se prétendant offensés, peuvent s'assembler, s'armer, se venger, malgré leurs magistrats et leur souverain.

On m'objectera sans doute que le peuple

doit obtenir par quelque voie le redressement de ses griefs.

Je l'accorde : mais cette voie ne peut jamais être ni la révolte, ni l'armement; car, alors, pour calmer cette multitude armée, une nouvelle puissance s'établira contr'elle et cherchera à la dominer; dès ce moment, guerres civiles et anarchie; alors plus de garans de la vie, des propriétés et de la sûreté des citoyens. La loi et les magistrats cèderont au droit du plus fort et au tumulte des passions.

Tous ces motifs et d'autres, dont il serait trop long de parler dans cet ouvrage, ont fait sentir, aux sages de l'antiquité et des temps modernes, la nécessité d'établir, pour le bien du peuple, des puissances contre lesquelles lui-même ne pourrait rien. Il serait donc dangereux de créer une puissance souveraine, sur laquelle on se réserverait constamment un droit souverain.

Que deviendrait, en effet, une armée, si, à la veille d'un combat, et, sous prétexte de faire usage de la liberté individuelle, chaque soldat méconnaissait la voix du général et de ses officiers particuliers, et voulait se guider par ses propres lumières?

Que deviendrait un navire, si, pendant l'orage, les gens employés à la manœuvre cabalaient au lieu d'obéir au pilote?

De l'aveu même des politiques les plus éclairés, le despotisme est moins à craindre qu'un état où les citoyens s'entre-déchirent avec une mutuelle fureur. L'histoire devrait cependant faire revenir les peuples de leur funeste égarement, et leur prouver que l'élection d'un chef entraîne toujours des divisions intestines; car les plus ambitieux conspirent alors pour arriver au pouvoir, et s'ils ont un assez grand nombre de partisans, ils emploient la force pour gouverner : c'est ce qui est arrivé pendant les trop fameuses révolutions d'Angleterre et de France.

Quels avantages le peuple de ces deux nations a-t-il retiré de ces deux terribles révolutions et de l'exercice qu'il a fait de la tumultueuse souveraineté qui lui est attribuée ? Il s'est souillé de tous les crimes, il a tout détruit et tout renversé, et, en croyant servir sa cause, il n'a servi, par ses fureurs, que d'habiles meneurs qui l'ont mis en mouvement, et qui, après l'avoir accablé de mille calamités, lui ont donné des fers et ont aggravé sa misère.

Tout le monde sait que l'Angleterre et la France, après être tombées de servitude en servitude, passèrent chacune sous l'autorité d'un tyran, qui parut leur protecteur, et qui, pour satisfaire son ambition, arracha les rênes du gouvernement des mains des premiers fac-

tieux. L'Angleterre eut son exécrable Cromwel, et la France, son Napoléon. Cromwel se montra nécessaire et s'empara de l'autorité, confiée au long parlement, après la suppression de la chambre haute (1); Napoléon l'arracha des mains du directoire, par suite de quelques menées secrètes; le premier avait le but d'établir une vaste république, il rêva quelque temps avec les niveleurs la liberté primitive et la loi naturelle, il partagea même, dans son cabinet, la terre en quatre grandes divisions, établit une chambre composée de sept personnes pour le seconder, et affecta des fonds considérables aux frais de la correspondance et des propagandistes; le second voulait conquérir le monde pour en être le seul maître et souverain, et pour accomplir ce grand projet il fit périr plus de deux millions de français, qu'il appelait de la *chair à canon*. L'un devint le bourreau de son roi, Charles I.er; l'autre ternit sa renommée par l'assassinat du duc d'Enghien et par la guerre injuste faite à l'Espagne; celui-là eut pour ennemis tous les membres de l'affiliation secrète des *niveleurs*, ayant à leur tête le fanatique Harrison; celui-ci eut, pour redoutable adversaire, la société

(1) Cromwel avait fait mettre sur la porte de la salle du parlement : *Maison à louer*.

des *Philadelphes* (1), qui existait même dans son armée, et dont l'origine remonte à la célèbre conspiration de *Babœuf*.

Parmi les principaux chefs qui existaient dans cette affiliation, on remarquait le *duc de Mont......*, régulateur supposé de cette société, mais qui, trop ami de l'empereur, ne servit pas la société avec ardeur. Venaient ensuite le *duc de Cast.......*, vétéran des initiés et le plus fougueux, *Drouet-d'Erlon*, *Oudet*, *Barras*, *Mallet*, *Guidal*, *Lahorie*, *Sarrasin* et autres (2).

Une révolution amène donc inévitablement des ennemis aux hommes qui en profitent, et entraîne la perte de la nation.

Que les hommes de ce siècle rêvent encore la république; qu'ils écoutent et enseignent, à leur tour, les fausses maximes, prêchées dans toutes les sociétés secrètes, sans aucune exception, et ils seront toujours malheureux, et ils s'entre-déchireront pendant

(1) Ce mot signifie *amis des frères*. Les illuminés de 1793 avaient adopté, avec la qualification de *jacobins* et de *sans-culottes*, celles de *frères* et d'*amis*. Le but des initiés était de ramener Bonaparte à des institutions démocratiques ou de le forcer à abdiquer.

(2) Voir le voyage de M. Cadet de Gassicourt, en Autriche, pour ce qui a rapport aux *Philadelphes* dans leurs relations avec d'autres sociétés secrètes de l'Allemagne.

que d'autres plus adroits leur raviront leurs richesses et les oppresseront.

Hommes, de tous les âges, de tous les rangs et de tous les royaumes, cessez de vous réunir en sociétés secrètes, d'établir des affiliations propagandistes dans toutes les parties du monde; cessez d'avoir des mots d'ordre, de menacer de mort les chefs des divers états; laissez-les jouir en paix du bonheur de vous faire du bien, et vous serez heureux; et vous, hommes qui êtes initiés à de grands secrets, cessez de vous creuser l'imagination, de ruiner votre santé et votre fortune, pour réaliser des idées jusqu'à ce jour chimériques. Je ne veux pas être votre dénonciateur; loin de moi cette pensée infame : ce que j'ai révélé, d'autres l'ont révélé avant moi, et mon but, en suivant leur exemple, a été de vous prévenir des dangers que vous faites courir à la société, à vos FRÈRES eux-mêmes; car un gouvernement secret ne peut exister au milieu d'un autre gouvernement, et un peuple ne doit avoir qu'une foi, qu'une loi et qu'un roi. C'est un AMI qui vous parle : réunissons-nous donc tous au même chef, n'ayons qu'un même étendard, modérons notre fatale ambition, et le bonheur sera pour tous.

Les hommes instruits le savent : le gouvernement républicain est une machine antique

que nous ne pouvons plus faire mouvoir sans danger ; et nos petits vices et nos petites vertus ne peuvent s'accorder avec lui. Cependant il sera long-temps encore la chimère des esprits les plus généreux, par les souvenirs de ces grands républicains de la Grèce et de Rome, dont la gloire est bien faite pour exalter les cerveaux des jeunes gens.

Mais, dans nos climats froids ou tempérés, nous ne naissons point avec une imagination assez forte pour supporter les institutions républicaines de la Grèce et de Rome ; elles ne peuvent que nous donner une fièvre ardente, bientôt suivie de l'accablement ; car nous n'avons pas un caractère assez énergique pour soutenir cet état continuel d'enthousiasme et d'exaltation, seul capable de faire enfanter les prodiges des citoyens de la Grèce et de Rome.

Les Grecs vivaient habituellement dans un délire poétique, tandis que nous, doués d'un caractère léger et mesquin, nous ne pourrions, à l'exemple des jeunes athéniens, rêver long-temps sous des bosquets de myrthes et d'oliviers, et discourir sur la sagesse et sur les arts.

Cependant les républiques grecque et romaine ont cessé de rendre les peuples heureux, dès que l'ambition et l'égoïsme ont pris la place des grandes vertus que l'on enseignait à Athènes, à Sparte et à Rome ; et c'est depuis

ce moment que le gouvernement monarchique est devenu nécessaire pour le bonheur des hommes; et d'autant plus nécessaire, que sous un gouvernement républicain ou oligarchique, c'est-à-dire, sous la domination de plusieurs, l'intérêt du peuple est ce qui occupe le moins les administrateurs, et ce dont on parle le plus : aussi que de républiques se sont constituées en monarchies et se sont rendues héréditaires, dans le but de détruire la cabale des ambitieux.

La république représentative existera peut-être un jour dans le monde, mais son temps n'est pas encore arrivé ; un gouvernement sage l'amènera, et toute république, qui, soutenue par la force des armes, voudrait s'établir avant cette époque, serait fatale à la France et entraînerait sa perte.

Puisse cette disgression éclairer l'homme de bonne foi en politique, et confondre le méchant! Puisse la main de Dieu déchirer le voile que quelques ambitieux ont interposé entre leurs dupes et la vérité, et découvrir la fourberie des traîtres, ou les ramener à de meilleurs sentimens.

Revenons maintenant à M. le pasteur, que j'avais abandonné pour des intérêts plus grands encore que ceux de la réfutation de sa brochure.

Un complot de résistance à l'ordre légal,

dit-il, *ourdi dans une ville voisine de Nismes, fut déjoué.*

Ce fait est, comme beaucoup d'autres, de l'invention de M. le pasteur ; il aurait dû citer la ville où ce complot avait été ourdi.

La neutralité que le lieutenant-colonel des Suisses, en garnison à Nismes, M. de Bontemps, protesta vouloir garder, fut peut-être l'obstacle le plus efficace apporté à ce projet.

Une affaire aussi importante était bien digne de quelques détails de la part de l'historien ; mais il n'a pas sans doute osé pousser l'effronterie jusqu'à inventer des preuves pour témoigner de la vérité de ses paroles.

Ce fut le dimanche, 15 août, que Louis-Philippe I.er, CE ROI CITOYEN, que nos vœux avaient appelé, et que notre cœur ACCEPTE AVEC TANT DE CONFIANCE, fut solennellement proclamé dans nos murs.

Je serais curieux de savoir comment M. FROSSARD s'exprimerait aujourd'hui en rapportant le même fait.

Que notre cœur accepte avec confiance ! Je renverrai M. le pasteur aux almanachs du *fameux Pierre Larrivay*, à la fin desquels on trouve toujours les précieux *commandemens des anciens philosophes à leurs disciples* ; entr'autres maximes, je lui citerai celles-ci :

NE FLATTE PERSONNE; CONNAIS AVANT D'AIMER; NE TE FIE A TON ENNEMI.

Partout des cris de vive Louis-Philippe! Vive la liberté! Vive la paix! se faisaient entendre. On eût dit un des plus beaux jours de l'empire, plus la liberté.

Partout des cris de vive Louis-Philippe! C'est une erreur. On garda le silence sur Louis-Philippe; mais en revanche on cria beaucoup: *Vive la liberté!* Comme si les cris de *vive la liberté!* eussent pu donner du pain aux malheureux; car avec cette licence qu'on était convenu, dès les premières années de la révolution, d'appeler *liberté*, les ouvriers n'en étaient pas moins dans la misère.

Hommes de tous les états, voulez-vous être heureux? ne vous occupez jamais des affaires politiques; mais me direz-vous: si nous ne nous en occupions pas, il y a tant d'intrigans et des gens de mauvaise foi, qui s'enrichiraient à nos dépens? Si votre cœur est agité par ces justes craintes, choisissez alors des représentans intègres, probes, et à l'abri de toute séduction. Et croyez-vous, d'ailleurs, que les affaires seront mieux dirigées, parce que vous essayerez en vain d'y prendre part? Tout ira de mal en pire; et comme il y a toujours eu des hommes avides de gloire et de richesses, ceux-là, profitant de votre mécontentement,

vous porteront à la révolte pour créer une nouvelle forme de gouvernement; et lorsque vous aurez intronisé ces factieux, et que vous leur demanderez l'accomplissement de leurs promesses, vous apprendrez, mais trop tard, comment les révolutionnaires ont égard à la misère du peuple; d'ailleurs tous les citoyens ne peuvent pas prétendre aux mêmes droits et aux mêmes richesses. Si la plupart des hommes sont pauvres, pourquoi en accuser les riches? Que chacun travaille dans son état, qu'il l'exerce avec goût, sans penser qu'il y a un de ses semblables qui a de beaux équipages, de magnifiques salons et une table somptueuse: alors le bonheur sera pour tous.

Quand donc les hommes auront-ils le bonheur de comprendre que leur disparité de rang, d'âge et de fortune, vient de Dieu et non des hommes, et que la beauté de l'œuvre du divin Créateur consiste dans cette même disparité?....

Croyez-vous, insensés, que nous sommes sur cette terre pour nous y entre-tuer et l'abreuver de sang?...

Si les hommes qui composent les classes ouvrières connaissaient toutes les charges des magistrats, s'ils savaient combien elles sont pénibles et difficiles à remplir, ils ne voudraient jamais occuper leurs places. Ceux-ci

sont toujours entourés d'ennemis ou de flatteurs, tandis que les premiers peuvent avoir de véritables amis, que l'intérêt ne guidera point. Ah ! que de rois, de ministres et de grands personnages, voudraient quelquefois conduire la charrue !...

Hommes aveuglés par de fausses maximes, fuyez ceux qui vous engagent à vous occuper des affaires de l'état ; car ce sont vos ennemis. Et, d'ailleurs, que vous importe le choix d'un ministre ! Laissez ce soin aux représentans de la nation ; c'est à eux de veiller sur vos intérêts. Et quand même vous diriez : je voudrais cet homme pour présider le conseil du roi, serez-vous assez sots pour croire que votre désir sera réalisé ?.....

Dieu nous a donné un chef pour diriger nos intérêts nationaux, n'éloignons donc pas ce chef légitime pour en prendre un autre que nous ne connaissons pas ; que la fable des grenouilles, qui demandent un roi, soit pour nous une leçon de la plus haute sagesse..... Je reviens à M. le pasteur.

On eût dit un des plus beaux jours de l'empire !

Mais *les plus beaux jours de l'empire* étaient des jours de victoires remportées sur des étrangers, et, en 1830, sur qui les libéraux de Paris ont-ils remporté des victoires ?....... sur des

FRANÇAIS !..... Pleurons donc, au lieu de nous réjouir ; car peut-être nos pères ou nos frères étaient dans les rangs opposés, et sont morts sous le plomb révolutionnaire des factieux.

Plus la liberté ! Je crois que si M. le pasteur publiait une nouvelle brochure politique, il retrancherait beaucoup d'expressions devenues inexactes, surtout depuis cinq ans.

On observa qu'au milieu des acclamations de la joie et des vœux pour le maintien de l'ordre nouveau et le bonheur du roi qui a ACCEPTÉ NOTRE CHOIX, *le cri de* vive le roi ! *se faisait à peine entendre.*

Mais, puisque c'est *le roi de votre choix*, pourquoi ceux qui l'ont placé sur le trône conspirent-ils aujourd'hui contre lui ? Pourquoi vous-même, M. le pasteur, faites-vous partie de ces réunions dont les véritables principes sont en opposition avec ceux du christianisme et de la monarchie?

Quant à cette rareté des cris de *vive le roi* ! il est très-facile de se l'expliquer. Les protestans, à quelques exceptions près, avaient en effet l'espoir que Louis-Philippe se déclarerait chef d'une république, ils ne pouvaient donc crier : *Vive le roi* !

L'auteur prétend que le *mot avait été souillé en* 1815, et que, par cette raison, les huguenots ne voulaient pas s'avilir en le prononçant.

Quelle délicatesse de sentimens dans le cœur de ces hommes qui n'avaient pas craint de se déshonorer en participant au détrônement de leur légitime souverain !

Cependant, en tout, le peuple libéral était content, et de ses administrateurs, parce qu'il les aimait d'avance, et de lui-même parce qu'il avait su pardonner.

Il paraît, Monsieur, que *le peuple libéral* de Nismes, c'est-à-dire, les protestans ne peuvent rester long-temps fidèles à un même souverain, et que leur attachement pour leur chef légitime diminue, dès le moment où il s'éloigne des principes démocratiques pour se rapprocher des principes que la religion catholique nous enseigne. Je vous prierai, M. le ministre, de nous expliquer les motifs de ces changemens, qui n'ont pas seulement eu lieu à cette époque, mais dans tous les temps. Vous ne devez pas ignorer les vicissitudes du cœur des protestans, depuis le règne de François I.er, jusqu'à la révolution de 1789. Vous savez aussi qu'à cette régicide époque, ils ont ouvertement embrassé le parti de factieux ; qu'ils se sont ensuite mutuellement arrachés le pouvoir dans les villes où ils étaient en majorité ; qu'ils sont devenus Napoléonistes, lorsque le gouvernement républicain a été disloqué ; qu'ils ont conspiré contre

Charles X, après avoir tenté vainement de détrôner Louis XVIII, et qu'ils cherchent aujourd'hui à renverser Louis-Philippe du trône où ils ont aidé à le placer, parce qu'il est revenu à des principes plus monarchiques que ceux qu'il paraissait professer au commencement de la révolution.

Et pour rehausser la générosité des protestans, l'auteur dit : *Le peuple libéral était content de lui-même, parce qu'il avait su pardonner* ! Les annales protestantes, depuis l'origine de la secte jusqu'à nos jours, n'offrent aucun exemple de pardon de la part des huguenots.

Les gens (catholiques) *que l'on accuse d'exciter et de payer étaient rentrés dans Nismes. Que l'on accuse d'exciter et de payer !* C'est pousser l'impudence trop loin. Dans l'intérêt des catholiques de Nismes, je somme l'auteur de prouver la vérité de cette assertion ; à mon tour, je révèlerai que les protestans ont salarié des hommes et des enfans à 2 fr., à 1 fr. 50 cent., et à 1 fr. pour les exciter à attaquer les royalistes dans leurs quartiers. J'irai plus loin que lui, je citerai les noms de ceux qui donnaient de l'argent.

Les malveillans reparurent dans l'après-midi ; plusieurs étrangers suspects s'étaient joints à eux ; ce n'était plus seulement des

cris de sédition, des insultes à la cocarde nationale, des coups de pierre; les poignards commencèrent à briller.

Ces cris de sédition étaient ceux de VIVE CHARLES X! Mais puisque les protestans criaient: *Vive la liberté!* pourquoi les catholiques n'auraient-ils pas eu le droit de crier: VIVE CHARLES X! on ne pouvait pas les forcer à renier le roi Charles X, ni même leur faire un crime de leur fidélité; car si une faible partie de la nation a le droit de se choisir un chef, pourquoi l'autre partie n'aurait-elle pas ce même droit? Et en vertu de quelle autorité 221 apostats venaient-ils nous imposer un chef?

Que dirait-on aujourd'hui si l'on élevait sur le trône un dictateur de république? Mais puisque quelques révolutionnaires, qui prennent impudemment le nom de royalistes, se sont arrogé le droit de chasser Charles X et d'introniser Louis-Philippe sous le titre de roi des Français; les républicains sont aussi en droit de placer sur le trône un homme de leur choix; et s'il se forme plusieurs autres partis, chacun de ces partis aura le droit de se créer un chef. De là, guerres civiles et attentats de toute nature contre le souverain que la force aura momentanément placé sur le trône.

Quant *aux insultes à la cocarde nationale*, dont parle M. FROSSARD, je ferai observer à

M. le pasteur que le tricolore n'est pas une couleur nationale, et qu'en proférant des insultes contre elle, on ne pouvait être coupable de rébellion. La couleur blanche est sans contredit la couleur nationale; elle existe depuis plusieurs siècles et elle a suivi nos rois dans leurs brillantes victoires. Henri IV disait à la bataille d'Ivry, en 1590: *Ralliez-vous à mon panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur.*

M. Frossard ne doit pas ignorer que le tricolore n'est qu'une couleur de parti, dont l'existence politique se rattache à des souvenirs honteux, mêlés à quelques années de gloire.

Le lecteur trouvera plus loin des explications sur les prétendus assassinats d'*Honoré, jeune homme de mœurs douces*; *d'Avon*, en faveur duquel M. le pasteur s'exprime ainsi: *Avon est invité par quelques hommes, avec lesquels il a juré paix et union* (elle n'existait déjà plus), *à entrer avec eux au café Riche, et tandis qu'il lève le bras pour allumer un cigare, il est assailli, par ses compagnons, de coups de couteau.*

J'expliquerai aussi comment *dans ces deux soirées, et pendant que le soleil luisait encore, Crouzet, Tel, Vincent fils, Bruguier, Dupuis, Francéson, Massip, Rouvière, Colasse et plusieurs autres furent assaillis à coups de*

pierre ou gravement blessés par le tranchant des poignards.

Et plus loin : *Les groupes de la Bouquerie, demandent vengeance ; ils l'exercent sur quelques imprudens, Sallé, Trufère et Thomas, qui passent témérairement au milieu de leurs rangs.*

Les groupes de la Bouquerie demandent vengeance! sans doute encore des actes de 1815 ; car les seuls huguenots blessés parmi eux furent ceux qui vinrent attaquer les catholiques dans leurs quartiers, où la force fut repoussée par la force. Personne n'ignore que, dans la soirée du 15 août, les protestans parcoururent les promenades des Calquières et des Casernes ; qu'à leur aspect, beaucoup de catholiques prirent la fuite, que d'autres plus hardis restèrent sur les boulevarts ; mais qu'on les poursuivit à coups de pierre et à coups de poignard (c'est alors que des huguenots furent blessés) ; et que quelques-uns même, pour éviter la mort, se cachèrent au milieu des charrettes servant à l'étalage de la foire.

> ...... *Quæque ipse miserrima vidi*,
> VIRGILE.

Vers les neuf heures et demie, je vis, sur la place des Casernes et près du boulevart,

quelques hommes transporter un catholique presque mort dans la rue de l'Enclos de Rey. Je visitai la place d'où il venait d'être enlevé, elle était couverte de sang.

Et c'est après une pareille action que M. Frossard dit : *Les groupes de la Bouquerie demandent vengeance !*

Quant aux catholiques, *Sallé*, *Trufère et Thomas*, ils furent assassinés dans les premiers jours de la révolution. Cet anachronisme n'est pas le seul que j'ai fait remarquer dans le libelle de M. le ministre protestant.

Nous les arrachons à leur fureur ! C'est un mensonge que nulle expression ne peut caractériser. L'un, Trufère, assassiné le mardi 3 août, fut retiré du milieu des protestans par les Suisses; il avait le corps couvert de blessures; l'autre, Sallé, assassiné le mercredi 4 août, allait être jeté dans le canal de la Fontaine, lorsque des femmes catholiques, se disant par dévouement protestantes, accoururent et lui portèrent secours. Une patrouille du 7.me chasseurs, survenant aussitôt, le catholique fut sauvé.

Nous les arrachons à leur fureur! Mais pourquoi M. Pleindoux aîné, qui traversait la place de la Bouquerie pendant l'assassinat de cette dernière victime, ne voulut-il pas se rendre auprès d'elle, et lui prodiguer des soins, à la

sollicitation de quelques-unes de ces femmes dont je viens de parler ?

Nous sommes encore au milieu d'eux, poursuit-il avec la même hypocrisie, *pour les retenir par notre présence et les empêcher de souiller leur noble cause en s'abandonnant aux passions populaires.*

Ce fait est totalement faux. Il n'y avait au pont de la Bouquerie que des protestans de la plus basse classe ; pendant ce temps les riches huguenots étaient enfermés chez eux, ou discouraient dans leurs sociétés.

On trouve en cet endroit la proclamation de M. de Lacoste, préfet du Gard, en date du 16 août, et où l'on remarque les passages suivans :

J'avertis les mauvais citoyens qu'ils n'échapperont pas au châtiment des crimes d'hier, en commettant de nouveaux crimes aujourd'hui.

J'avertis en même temps les amis et les parens des victimes des excès d'hier, que l'autorité veille pour eux, leur interdit sévèrement de se faire justice par eux-mêmes. Justice leur sera faite par la justice. Une instruction est commencée. Elle s'achèvera.

Nous dirons plus tard comment les véritables coupables des crimes du 15 août ont ... ustice, et comment justice a été ... nes. Mais cette proclamation se

ressent beaucoup de celle que le même préfet fit publier à l'occasion de l'assassinat de Bastian, par le nommé *Sallaville* fils, huguenot. Il y disait aussi que *justice serait faite par la justice*. Sallaville fut acquitté alors que sa victime était encore à l'agonie.

Après avoir dit que les mesures prises par les autorités ramenèrent le calme dans la ville, l'historien ajoute : *Un grand nombre de personnes timorées qui, trop injustement, avaient redouté une réaction de la part des constitutionnels, rentrèrent dans leurs foyers.*

M. le pasteur a sans doute oublié ce qu'il dit aux pages 23 et 24 de son pamphlet : *Quelques jours après il* (le parti catholique) *leva de nouveau la tête avec une impudence que nulle expression ne peut caractériser. C'est ce que prouve l'émigration de plusieurs milliers d'individus qui eut lieu le lendemain de l'union.*

Comment cette levée d'armes peut-elle s'accorder avec le caractère de ces *personnes timorées* qui désertent la ville dans la crainte d'*une réaction de la part du parti constitutionnel*, *et qui ne rentrent dans leurs foyers* que lorsque le calme est rétabli ? A la seule lecture de ces deux passages on pourra facilement comprendre l'absurde mensonge que nous invente l'historien nismois.

Je dois dire ici quelques mots sur la pro-

[illegible] Lacoste, préfet du [illegible] de Nismes, et [illegible] avec soin.

[illegible] armé ses soldats [illegible] grande cité

[illegible] la date de 1830, [illegible] à un autre PER-

[illegible] sa tête. Cette [illegible] rd'hui le plus [illegible] QUELQU'UN

[illegible] sein.

[illegible] dans le but de [illegible] ses sujets, et [illegible] plus être em-[illegible] contre les [illegible] factieux ; mais [illegible] de 1830 ! le [illegible] ordinaires, des [illegible] nos cons-[illegible] de nous exciter à la révolt[illegible] même à élever des barricades, [illegible] la plus vive agitation règne dans les esprits, le combat s'engage et le peuple est inhumainement mitraillé, je dirai mieux, lâchement assassiné par des soldats, forcés d'obéir à des ordres [illegible]rieurs.

M. de Lacoste donne des éloges à ceux qui *ont repoussé* Charles X du sein de la France; il traite son roi de parjure; il qualifie la révolution d'*admirable;* et cependant il se tait sur la trahison première des 221 rénégats. Qui le croirait ?

Après avoir élevé Louis-Philippe et traité Charles X comme le plus cruel des tyrans : *Le présent est beau*, dit-il; *l'avenir est riche des plus nobles espérances.*

Je suis convaincu que si M. de Lacoste faisait une nouvelle profession de foi, elle serait bien différente de la première, à moins qu'il ne voulût mentir impunément. Hélas! combien n'y en a-t-il pas de cette espèce, surtout au centre de la chambre des députés, où l'on voit de véritables mannequins qui se meuvent suivant les ressorts que l'on touche ?

Mais j'oublie que je réfute le libelle de M. Frossard. Il est, en effet, si pénible de s'arrêter à chaque phrase pour la modifier ou la rayer, que l'on peut bien se délasser un moment sur un autre sujet.

Le samedi, 28 *août, on avait insulté plusieurs libéraux ; un portefaix protestant avait été lapidé aux Terres du Fort.*

Ce fait est encore de l'invention de M. le pasteur. Je voudrais cependant être dans l'erreur, et j'ose me flatter que sur ma réfutation,

il citera le nom du portefaix qu'il fait si inhumainement ÉTIENNISIADER par les catholiques.

Ces attentats......... étaient suffisans pour exaspérer des hommes paisibles, tant de fois foulés, si long-temps patiens.

En vérité, c'est pousser l'effronterie trop loin. Je serais vraiment tenté de prendre cette phrase pour une mystification que M. FROSSARD veut faire essuyer aux protestans; car l'histoire ne dit pas comment ces *hommes paisibles* ont été *tant de fois foulés*, *si long-temps patiens*.

En parlant des huguenots qui, dans la journée du dimanche 29 août, s'étaient précipités vers la mairie pour y être armés: *Il suffit de quelques exhortations du préfet et des membres de la commission alors assemblée à l'Hôtel-de-Ville pour former le contrôle de la garde nationale, pour appaiser ce mouvement populaire.*

Il convient d'ajouter à ce passage que M. de Chastellier, au lieu de réprimer les rebelles, leur promit de leur délivrer des fusils. Cette faiblesse occasionna les malheurs du lendemain.

Après la description du désordre qui régna dans la ville, M. le pasteur parle du coup de pistolet, tiré dans la journée du dimanche sur le colonel de Lascours, remplissant les fonctions de général par intérim. Il dément ce fait, et cherche à l'expliquer d'une autre manière.

Un jeune libéral, dit-il, *est assailli dans la rue Marguerite par une troupe de malveillans armés de pierres. Réduit à la dernière extrémité, il tire un pistolet de sa poche, et vise à ses assassins qui se reculent tumultueusement. Alors le jeune homme tire en l'air et s'enfuit dans une maison, d'où il parvint à s'évader par une porte de derrière.*

Une seconde lecture de ce passage suffit pour en démontrer l'absurde fausseté. Puisque M. le pasteur explique ainsi le coup de pistolet tiré sur M. de Lascours, il pourrait donc soutenir la vérité de ce fait par des preuves authentiques.

Dans l'attente d'une réponse de sa part, je lui demanderai le motif qui conduisait ce *libéral* dans la rue Marguerite, *avec un pistolet dans sa poche*, alors même que *les boulevarts présentaient l'aspect du désordre*, et que tous les Nismois étaient instruits du combat, à coups de pierre, qui se livrait entre les catholiques et les protestans. Voulait-il braver ses ennemis? Mais une pareille conduite eût été une preuve de folie! Avait-il été surpris par eux pendant qu'il retournait paisiblement dans ses foyers? Mais, alors, pourquoi *un pistolet dans sa poche?*

M. Froissard traite *de malveillans armés de pierres*, ceux qui auraient arrêté le *jeune*

homme libéral : mais ces *malveillans* défendaient leurs vies, leurs femmes, leurs propriétés et leur religion. On les attaquaient chez eux, à coups de pierre ; ils ripostaient avec les mêmes armes ; ils n'étaient point assaillans, ils étaient, au contraire, assaillis : point de crimes dans la défense.

On pourrait cependant ajouter foi à cette fable, si la fin ne venait en démontrer toute l'absurdité. Comment ! ce *libéral* est poursuivi, sur le point même d'être assassiné par *une troupe de malveillans armés de pierres* ! il n'a qu'une seule arme ! et cette arme est un *pistolet*, dont il ne pourra plus se servir après avoir tiré ! et il préfère épouvanter ses ennemis, en *tirant en l'air*, et *s'enfuir ensuite dans une maison*, au risque d'y être poursuivi, alors qu'il aurait pu faire feu sur eux et en tuer au moins un ; car l'aspect de la mort arrête toujours *des malveillans armés de pierres*. Certes, ou il est bien généreux, ou bien jeune et sans discernement, pour se contenter d'effrayer ses adversaires, comme une multitude d'oiseaux que le bruit le plus léger épouvante. Mais, d'ailleurs, puisque *ses assassins reculent tumultueusement*, lorsqu'il *tire un pistolet de sa poche*, pourquoi *tire-t-il en l'air* ?

J'ignore ce fait, et je puis même dire que je n'en ai jamais eu connaissance; aussi, m'est-

il permis de le révoquer en doute. Mais ce que je sais bien, c'est qu'un protestant a fait feu sur le colonel de Lascours ; que le coup est parti d'un groupe protestant, et qu'il a été mal dirigé.

Pourquoi assassiner M. de Lascours me demandera-t-on ? Qu'avait-il fait aux huguenots ? Voici le fait, et ce que je vais dire trouve sa preuve dans le combat du lendemain. Les prétendus libéraux voulaient sacrifier le colonel, accuser ensuite les catholiques de cet attentat (ils l'ont fait dès le même instant), et consommer aussitôt leur vengeance sur ceux qu'ils désignent sous le nom de *brigands de* 1815. Certes, le complot ne pouvait pas être mieux ourdi, et il n'a échoué que par la maladresse de celui à qui l'exécution en avait été confiée.

Les annales protestantes fourmillent de pareilles actions. M. FROSSARD a jugé à propos de nous façonner un conte pour disculper ses partisans ; je ne lui en fais pas un crime : mais il n'aurait pas dû mettre à jour une si grande absurdité.

Quelques royalistes, poursuit-il, *se sont hasardés à traverser les rangs des habitués de la Bouquerie, ils y ont affecté un air menaçant ; les libéraux, poussés à bout, ont fait pleuvoir une grêle de pierres sur ces imprudens, qui ont été aussitôt arrachés de leurs mains par des gens plus calmes.*

Comment *quelques royalistes* se contentent *d'affecter un air menaçant*, en présence de cinq ou de six cents *libéraux* qui, ce jour-là, étaient réunis sur le pont de la Bouquerie, et ceux-ci ont la lâcheté de les assassiner!

En vérité, M. Frossard, votre parti n'aurait pas dû choisir un pareil défenseur; car au lieu de justifier la conduite de vos sectaires, vous en dévoilez involontairement toute la noirceur. Cependant, après ce naïf aveu, vous nous représentez les *libéraux* généreux; mais les catholiques Nismois savent ce qu'il y a de générosité dans le cœur *des habitués de la Bouquerie.*

On a cependant crié à l'assassin du côté des Bourgades et les lanciers s'y sont portés aussitôt.

Pauvre historien! vous faites assassiner les huguenots, et vous dîtes à vos lecteurs, quelques lignes plus loin, qu'*ils avaient fui la veille pour chercher un plus sûr abri dans l'intérieur de la ville.*

Ou ils sont chez eux, ou ils n'y sont pas: s'ils y sont, pourquoi nous dire alors qu'*ils avaient fui la veille pour chercher un plus sûr abri dans l'intérieur de la ville*? S'ils n'y sont pas, pourquoi les faire assassiner? *On a cependant crié à l'assassin du côté des Bourgades.*

Soyez donc un peu plus d'accord avec vous-

même, M. le pasteur, afin de prouver à vos lecteurs que vous avez *retracé avec impartialité les scènes qui viennent de se passer à Nismes, tache douloureuse pour votre cœur*. Mais poursuivons.

Le lundi matin, on apprend en effet que, pendant la nuit, les royalistes des Bourgades ont tenté d'enfoncer les maisons de quelques paisibles protestans qui habitent leur quartier.

Comment, *on a tenté d'enfoncer les maisons de quelques paisibles protestans*, et on n'y est pas parvenu! Ce n'est pas, certes, la peur d'une résistance de la part des maîtres qui pouvaient retenir ces prétendus agresseurs! Ils n'y étaient pas, et M. Frossard dit: *heureusement que ceux-ci, prévoyant ces attentats, avaient fui la veille pour chercher un plus sûr abri dans l'intérieur de la ville*.

Ce ne peut être la résistance que devait opposer la porte de chaque maison protestante; car, dans ces quartiers, elle sont presque toutes vermoulues, et quelques coups de marteau auraient suffi pour arracher la porte de ses gonds rouillés, et les gonds eux-mêmes de la pierre. Leur tentative n'a donc pas eu un commencement d'exécution, et l'on s'est contenté de dire qu'il faudrait enfoncer les portes des maisons protestantes.

Les lanciers qui, aux cris de: A l'as-

sassin! se sont portés aussitôt vers les Bourgades, ont, sans doute, surpris les agresseurs et les ont fait prisonniers pour les livrer à la justice! Malheureusement pour *l'impartial* historien, il n'en a pas été ainsi. Mais quelle personne, digne de foi, a donc pu révéler ces attentats contre de *paisibles protestans*, puisque ces derniers, *prévoyant ces attentats*, *avaient fui la veille pour chercher un plus sûr abri dans l'intérieur de la ville*? Ne cherchez pas à deviner, lecteurs; car il en est de cette tentative comme du coup de pistolet du *jeune homme libéral qui tire en l'air*, après avoir *fait reculer tumultueusement ses assassins*.

Je dois rectifier une erreur qui existe, peut-être involontairement, dans ce passage: *heureusement que ceux-ci, prévoyant ces attentats, avaient fui la veille pour chercher un plus sûr abri dans l'intérieur de la ville*.

Il est vrai que les protestans étaient sortis de leurs maisons: mais cette désertion n'avait pas seulement eu lieu dans ce faubourg; les calvinistes des autres quartiers, entr'autres, ceux de l'enclos de Rey et de l'enclos Mathieu, avaient suivi le même exemple. C'est ce qui est arrivé dans ces dernières époques, où la tranquillité de notre ville a été troublée. Mais je dois faire observer que la désertion commence toujours avant l'émeute.

Voici, d'ailleurs, comment elle s'opère. Dès le matin, les hommes, munis d'une énorme cocarde tricolore (je dis munis; car au milieu des groupes protestans, elle sert de passeport, surtout lorsqu'on n'est pas *avantageusement* connu); les hommes, dis-je, quittent leurs maisons, en habit de dimanche, en été la veste sous le bras ou sur l'épaule, et se dirigent vers *le pont de la Bouquerie*, d'où ils se rendent, les uns, au *café de la Bourse*; les autres, au *café de la Bazique*; quelques-uns au Cours-Neuf; et non, comme le dit M. Frossard, *dans l'intérieur de la ville pour y chercher un plus sûr abri*.

Les femmes suivent ensuite leurs maris, mais à différentes heures, emmenant avec elles leurs enfans en bas-âge.

Celles qui ne peuvent abandonner leurs maisons, ferment portes et fenêtres, dès les premiers troubles, et restent ainsi ignorées des voisins qui croient que toute la famille est au rendez-vous. Pendant ce temps, elles regardent par le trou de la serrure, ou par les fentes des portes et des fenêtres.

Mais il paraît que cet état de gêne ne leur a pas convenu; car un grand nombre de familles ont quitté leurs faubourgs où elles étaient en trop petit nombre, et se sont établies

dans les quartiers du Cours-Neuf, de la Fontaine et des Terres du Fort.

Tous les habitans des faubourgs pourront attester la vérité de cette assertion. M. Frossard se trompe donc en disant que *les paisibles protestans des Bourgades, prévoyant ces attentats, avaient fui la veille pour chercher un plus sûr abri dans l'intérieur de la ville.*

La journée du lundi, 30 août, si féconde en événemens malheureux, est totalement dénaturée par l'historien *impartial*. Suivons-le pas à pas à travers les cadavres et le sang.

Midi. — On dit que les royalistes se sont assemblés au Champ-de-Mars, bien armés, et en très-grand nombre.

Quatre cents catholiques environ, hommes, femmes ou enfans, se réunirent au Champ-de-Mars, dans la matinée du lundi. A midi leur nombre s'élevait tout au plus à six cents. Voilà le *très-grand nombre* dont M. Frossard veut parler.

Quant à leurs armes, il n'y avait pas dix hommes qui eussent des fusils; quelques jeunes gens, de quinze ans environ, avaient de longs sabres qui traînaient derrière eux : ils les portaient plutôt par fanfaronnade, que dans le but d'attaquer les *libéraux*. J'ignore ce qui avait occasionné ce rassemblement; mais je sais qu'aucun ordre n'avait été donné à ce

sujet, et que chacun avait sa volonté pour chef.

Sans doute, à la nouvelle de la réunion des protestans sur le pont de la Bouquerie, et dans la crainte de l'arrivée des Vaunageoles, quelques hommes exaspérés durent s'assembler en ce lieu plus favorable qu'aucun autre à la défense et à la retraite, et leur nombre dût être augmenté par la foule des curieux des autres quartiers, de manière à former une masse imposante au premier aspect. J'y rencontrai cependant plus de femmes et d'enfans que d'hommes en état de se battre, et ce rassemblement inspirait si peu de crainte aux autorités que les patrouilles, qui y furent envoyées avec des hommes de la police, ne prirent aucune mesure pour le dissiper.

Dans l'après-midi, beaucoup de curieux y accoururent pour voir le combat qui se livrait sur les Moulins-à-Vent, comme ils seraient accourus à une fête si elle y avait été donnée.

Il paraît certain que les Suisses, à leur départ, qui a eu lieu hier et qui a si visiblement relevé leur (des catholiques) *audace, leur ont laissé des munitions et même des fusils.*

C'est encore une calomnie. M. FROSSARD n'ignore pas que les Suisses ne pouvaient remettre leurs fusils aux catholiques, ni même

leurs munitions, puisqu'ils les emportaient avec eux jusqu'à la frontière. D'ailleurs il a déjà dit plus haut, pag. 30, que *le lieutenant-colonel des Suisses, M. de Bontemps*, voulut rester *neutre* au milieu de nos dissentions. Comment ces paroles peuvent-elles s'accorder avec cette phrase : *Il paraît certain que les Suisses leur ont laissé des munitions et même des fusils* ? Nouvelle fausseté.

Le colonel de Lascours a été pour les (les royalistes assemblés au Champ-de-Mars) *dissiper*.

Je ferai observer à M. le pasteur qu'ils y sont restés jusqu'à six heures du soir.

Le peuple libéral s'arme. Il a reçu du colonel l'ordre de garder la ville et d'y maintenir la tranquillité, tandis qu'il dissipera les REBELLES.

Le peuple libéral, c'est-à-dire, les protestans, *s'arme* ! il s'était déjà armé sans les ordres de M. de Lascours; car, dans la nuit du dimanche au lundi, des huguenots s'étaient rendus à la Maison-Commune, où un nommé Guirauden leur avait livré les fusils provenant du désarmement de la compagnie des sapeurs-pompiers. Le *peuple libéral ne reçut pas du colonel l'ordre de garder la ville*; mais celui-ci, prévoyant qu'il serait impossible de faire rentrer les protestans dans leurs foyers, leur ordonna de rester sur le pont ou sur la place de la Bouquerie,

dans une attitude calme. Nous verrons plus tard comment ils observèrent les ordres du colonel.

Un grand nombre d'entr'eux, s'organisant en garde civique, sans aucun ordre spécial, parcoururent les rues et répandirent l'alarme sur leur passage. Comme ils étaient encore en petit nombre, ils n'osèrent pas cependant s'avancer dans les faubourgs catholiques; et les autorités, au lieu de réprimer les mutins, s'assemblèrent pour délibérer.

A deux heures et demie on aperçoit, à l'aide d'une lunette d'approche, des groupes considérables d'hommes armés qui ont pris possession des Moulins-à-Vent qui dominent le nord de la ville. Ils portent la cocarde blanche et appartiennent aux royalistes.

A deux heures et demie, ce qu'on appelle le quartier des *Moulins-à-Vent* était encore presque désert; quelques hommes seulement circulaient çà et là. Il paraît que *la lunette d'approche* de M. le pasteur a besoin d'être nettoyée; car elle lui a fait voir des hommes là où il n'y avait que des arbres.

Ils portent la cocarde blanche! Le fait est faux. Mais lorsqu'on prend des arbres pour des hommes, on peut bien voir ce qui n'existe pas: la peur, comme la lunette de M. Frossard, dénature aussi les objets.

Un coup de fusil se fait entendre; plusieurs

autres lui succèdent, ce sont les libéraux que l'on attaque lâchement dans une guinguette nommée la Bazique.

Comment! *les libéraux sont attaqués lâchement dans la guinguette de la Bazique!*

Cela me paraît impossible, car tous les environs de la *Bazique* et des Terres du Fort étaient occupés par les huguenots, qui, la plupart, y avaient leurs habitations; les catholiques ne pouvaient donc pénétrer dans *la guinguette de la Bazique pour y attaquer lâchement les libéraux* ou protestans. Ou les huguenots étaient dedans, ou ils étaient dehors: s'ils étaient dedans, l'attaque ne pouvait avoir lieu, à moins qu'on eût tiré contre les murs pour effrayer les religionnaires; dans ce cas ils n'auraient pas été *lâchement attaqués*. S'ils étaient dehors; que venaient-ils faire avec des armes dans ce quartier, contre les ordres du colonel de Lascours?

Les troupes civiques et la Bouquerie crient: *Aux armes!* Je ne sais si *la Bouquerie a crié*: *Aux armes!* cela me paraît impossible; mais la *lunette d'approche* de M. Frossard a bien vu des cocardes blanches, et des hommes où il n'y avait que des arbres, pourquoi n'entendrait-il pas les cris de *Aux armes!* poussés par la Bouquerie? La peur agit également sur l'ouïe et sur la vue. Je demanderai seulement

à M. l'historien, si c'est le pont ou la place de la Bouquerie qui a crié : *Aux armes !*

Ce qu'il y a de certain, c'est que dès le moment où les coups de fusils se sont fait entendre, il y avait très-peu de protestans à la Bouquerie : peut-être que ses cris de *Aux armes !* les avaient effrayés. Mais qu'était donc devenue cette masse armée que l'on y voyait le matin ? C'est ce que nous explique M. le ministre, après avoir fait la description du tumulte qui règne dans la ville.

Les hommes partent, dit-il : cette explication vient très-à-propos, après les cris de *Aux armes* ! de la Bouquerie ; car nous aurions pu croire qu'ils étaient partis depuis long-temps.

Et pour justifier leur conduite : *ils oublient la consigne du colonel, il est vrai*; *mais, lecteur, on assassinait leurs frères*.......

Les points que l'historien a mis en cet endroit semblent indiquer qu'il a quitté sa plume pour pleurnicher. Pleure donc avec lui, lecteur ; mais apprends cependant qu'on n'assassinait pas les partisans de M. le pasteur, puisqu'ils étaient armés.

Les royaux sont retranchés dans des vignes, derrière des murailles, dans des caves, sur les toits.

Ah ! ah ! facétieux historien, non content de faire crier : *Aux armes* ! par la *Bouquerie*,

vous faites *retrancher les royaux dans des caves*, d'où ils tirent sur les protestans. La plaisanterie n'est pas mauvaise.

Expliquez-moi, M. le pasteur, comment les *royaux étaient retranchés dans des vignes*, *derrière des murailles*, *dans des caves*, *sur des toits*? Tous ces retranchemens ne peuvent être réunis, ni dans la ville, ni dans les champs. Là où il y a *des vignes*, il ne peut y avoir *des caves et des toits*, à moins que vous vouliez parler des *mazets* (1).

Mais ils n'ont pas de caves, et en se retranchant sur les toits, les catholiques courraient le risque d'être découverts.

Les libéraux sont exposés à leur feu et presque sans armes et sans munitions.

C'est une erreur très-grave. Il y avait plus de cinq cents protestans, tous bien armés, et qui, dispersés en petites bandes, faisaient un feu très-nourri contre les catholiques. Il paraît que la lunette de M. Frossard s'est arrêtée sur ces derniers qui *étaient, en effet, exposés au feu* des huguenots *retranchés dans des vignes*, *et derrière des murailles*. Le nombre des *royaux* était de soixante environ. L'apparition

(1) Je dirai, pour les personnes qui ne comprennent pas le patois, que *Mazet* signifie petite maison de campagne.

de l'évêque en avait fait retirer un très-grand nombre.

A son approche (de la troupe) *les* REBELLES *prennent la fuite ; les constitutionnels reviennent découragés.*

Nouvelle erreur. Au lieu de *revenir découragés*, *les constitutionnels* furent mis en déroute avant l'arrivée des soldats. Cependant la plupart d'entr'eux, postés aux Moulins-à-Vent, ne cessèrent le feu que lorsqu'ils aperçurent la force armée.

Ce fut pendant leur *débâcle*, qu'ils vociférèrent les cris de *Aux armes! Mort aux catholiques!* A la suite de cette défaite il se ruèrent tumultueusement vers la Maison-Commune pour réclamer à M. de Chastellier les armes promises la veille ; mais n'anticipons pas sur les événemens.

Nous ne connaissons pas exactement le nombre des victimes du côté des royalistes.

Puisque M. Frossard n'a pas voulu se donner la peine de faire des recherches à ce sujet, je vais lui révéler celles que j'ai faites.

Deux jeunes catholiques sans armes, furent lâchement assassinés, sous les murs de l'enclos de M. C....... B.... ., agent de change, où il (le fils) était avec quelques protestans (je n'ai pu en connaître le nombre). L'un d'eux, Germain Gaspard, expira sur-le-champ, pendant que son

jeune frère, qui venait des champs, passait le long du mur de l'enclos, afin de ne pas être découvert. L'autre, Guiot, vint mourir sur le seuil de sa porte, presque en face dudit enclos, dans les bras d'une sœur et d'une mère.

Les autres principales victimes furent Bellivier, Barbier dit *Messin* et Rebuffat.

Pendant ce déplorable engagement..., dans lequel plusieurs ont fait preuve de courage et de témérité...., un grand nombre de bourgeois s'étaient portés vers la mairie, réclamant des armes et des munitions.

Comme je l'ai dit plus haut, ce ne fut qu'après la défaite des protestans qu'ils se portèrent en foule vers la mairie, en proférant les plus terribles menaces contre les catholiques. Ce n'étaient pas seulement des *bourgeois*, mais bien de sales ouvriers.

Dans lequel plusieurs on fait preuve de courage et de témérité !

En effet, il y a beaucoup *de courage et de témérité* à se retrancher derrière un mur, et à tirer à bout portant sur des jeunes gens sans armes, tandis que ceux qui se défendent contre un ennemi dix fois plus nombreux méritent, d'après M. Frossard, le surnom de *lâches assassins*.

Journée du mardi, 31 août. Après l'arrivée des Vaunageols : *on a pris*, dit M. le pasteur,

deux royalistes qui s'étaient faufilés parmi les libéraux en espion et à l'aide de cocardes tricolores; ils étaient armés de couteaux aigus. Quelques exaltés voulaient en faire un exemple; mais la masse entière des libéraux leur a donné protection.

Dans l'intérêt de ces deux royalistes que M. Frossard traite d'espions, je vais raconter toutes les circonstances qui ont précédé et suivi leur arrestation *par les habitués de la Bouquerie.*

Jean Bringuier et Étienne Azan (c'est le nom des prétendus mouchards) se promenaient paisiblement sur le boulevart du Grand-Cours, et s'acheminaient vers le pont de la Bouquerie, lorsqu'ils furent assaillis par les huguenots. M. le pasteur de la religion soi-disant réformée s'est grièvement trompé, en écrivant, sur un simple rapport, que ces deux jeunes gens *s'étaient faufilés parmi les libéraux en espion.*

Où voit-il d'ailleurs la preuve de leur espionnage? A-t-on trouvé sur eux des papiers qui aient pu le faire supposer? Non : ils portaient seulement des cocardes tricolores. Mais si M. Frossard voulait conclure de là qu'ils étaient espions, l'absurdité dans laquelle il tomberait serait encore plus grande. Beaucoup de catholiques de Nîmes portaient, en effet, les couleurs dites nationales, dans la crainte d'être attaqués par les huguenots; et le lendemain, a

septembre, un ordre du colonel de Lascours vint forcer tous les citoyens à ne pas *circuler dans les rues sans en être parés.*

Ces catholiques ne voulaient donc pas cacher leur opinion politique et religieuse *à l'aide de cocardes tricolores;* leur conduite eût été imprudente, car ils allaient rencontrer des ouvriers, c'est-à-dire des hommes qui connaissaient déjà leur peu d'amour pour la révolution, *et ces deux royalistes* en étaient tellement persuadés que Pierre et Joseph Bringuier, qui suivaient leur frère, l'engagèrent à retourner sur ses pas, lorsqu'ils aperçurent les protestans rassemblés en armes sur la place Bouquerie. Mais Jean Bringuier et Azan, se flattant qu'ils n'avaient rien à redouter au milieu des huguenots, ne voulurent point écouter leurs salutaires avis, et les deux premiers entrèrent alors dans l'intérieur de la ville par la rue de Corconne, et laissèrent leur frère et camarade continuer imprudemment leur promenade vers le pont de la Bouquerie.

Et pour donner plus de poids à ses paroles, M. le ministre protestant ajoute : *ils étaient armés de couteaux aigus.* Nouvelle absurdité.

Ou ils étaient espions, ou ils ne l'étaient pas. S'ils l'étaient, dans quel but se seraient-ils *armés de couteaux aigus ?* Pour se défendre sans doute, en cas de reconnaissance, contre une masse d'ennemis dont ils devaient seulement épier

la marche et les desseins ! Mais leurs armes n'auraient pu les sauver (ils n'en ont pas fait usage lorsqu'ils ont été assaillis par les huguenots), et un couteau n'est pas d'ailleurs propre à la défense ; il exige d'être trop près de l'ennemi que l'on veut combattre, et de loin des hommes armés ne s'en effraieront pas. S'ils n'étaient pas espions, dans quel but se seraient-ils expressément *armés de couteaux aigus*, alors qu'ils allaient traverser une masse de huguenots armés de fusils? Un pareil moyen de défense eût été absurde et contraire au bon sens.

Ces deux royalistes ne pouvaient donc avoir choisi ces armes de préférence à d'autres, dont il leur eût été facile de faire emploi.

Après avoir dévoilé l'absurde contradiction de l'historien nîmois, je lui avouerai cependant que ces deux jeunes gens avaient des couteaux dans leurs poches comme tous les ouvriers en ont. Ces deux prétendues armes ayant été déposées, après rapport, au greffe du tribunal de première instance de Nîmes, M. le pasteur prétendu réformé pourra facilement se convaincre qu'elles n'étaient point propres à la défense même contre un seul homme, et encore moins contre une masse d'ennemis armés.

Je vais maintenant raconter les événemens qui suivirent la retraite des deux frères Bringuier : le lecteur sera assez complaisant pour me

suivre avec attention dans ces détails aussi minutieux qu'importans. En réfutant M. Frossard, je dois lui prouver qu'il n'a pas rempli sa tâche d'historien; car, s'il connaissait les faits dont sa brochure ne contient aucune mention, il est alors d'autant plus coupable que cette omission jette de l'odieux sur les catholiques, et sa brochure devient inévitablement l'apologie du parti huguenot; s'il ignorait au contraire toutes les vérités que je lui révèle, il est encore coupable d'avoir écrit une histoire imparfaite, puisque cette imperfection change les rôles, et fait donner à la victime le nom d'assassin et à l'assassin le nom de victime. Que M. le ministre protestant choisisse une de ces deux hypothèses, et je lui prouverai que sa dédicace *à toutes les ames honnêtes qui aiment le vrai et qui désirent le juste* est ou hypocrite ou erronée. Dans le premier cas, il est coupable; dans le second, il ne cessera de l'être que lorsqu'il aura réparé ses nombreuses erreurs. Mais j'oublie que j'ai promis de raconter les événemens qui suivirent la retraite des frères Bringuier.

A peine les deux frères Bringuier furent-ils entrés dans la ville que les protestans de la Bouquerie, reconnaissant les deux autres catholiques, se ruèrent sur eux et se disposèrent à les fusiller.

Un homme (1) traverse aussitôt la foule et engage les protestans à conduire ces deux jeunes hommes à la prison de la Maison-Commune; mais ses paroles ne sont pas écoutées, et les victimes, cherchant toujours à se dégager des mains de cette populace, sont poussées par elle jusqu'à la grille de la Maison-Carrée.

En cet endroit les huguenots font retentir l'air des cris de *Mort aux catholiques!* et le généreux libéral ne pouvant plus être maître de cette troupe de tigres altérés de sang, les deux victimes restent sans défense au pouvoir de leurs ennemis. On leur accorde cinq minutes pour recommander leur ame à Dieu, et l'on s'apprête à les fusiller.

Cependant pour augmenter la souffrance morale des deux catholiques, la populace profère contre eux les plus terribles imprécations. On les pousse, on les bat à coups de poing, comme si on eût craint de leur donner trop tôt le coup fatal, et c'est pendant cette lutte que ces deux infortunés arrivent sur la place de la Comédie.

De nouveaux curieux surviennent, les entourent et, avec une rage toute fraîche, demandent à cris redoublés la mort DE CES BRIGANDS DE 1815.

(1) M. Sauret, avocat, ex-capitaine en retraite : il est catholique.

Sur ces entrefaites, la foule pressée autour des deux catholiques s'agite et s'écarte : un homme (1) paraît. Sa main brandit une large épée; sa figure, que la colère anime, est rouge d'indignation; son attitude est menaçante. Les deux prisonniers respirent à peine, ils se croient à l'heure de la mort; mais ce protestant est un sauveur. Il ordonne aux huguenots de se retirer, et leur défend de se faire justice par eux-mêmes.

Les deux catholiques sont aussitôt conduits par leur sauveur au poste de la Comédie. La populace qui les suit veut forcer le poste; mais l'officier qui le commande fait croiser la bayonnette à ses soldats. Pendant ce temps, les deux prisonniers sont interrogés par un autre huguenot qui les traite de *brigands de* 1815, et les accable des plus sales injures. Cependant la populace n'a pas encore abandonné sa proie; elle se flatte de l'espoir d'assouvir sa rage, c'est ce que prouve ses cris de *Mort aux brigands qui nous ont assassinés hier* (2), *mort aux brigands de* 1815.

(1) Il portait un chapeau blanc, une petite veste de toile grise et un pantalon nankin.

(2) Ces deux jeunes gens n'avaient point participé au combat de la veille; et quand même, méritaient-ils le surnom d'assassins ? S'il y a eu des assassins, de quel côté sont-ils ? J'en appelle aux protestans de bonne foi.

Cependant le colonel de Lascours arrive, les cris de mort se renouvellent alors avec plus de force. En vain il veut apaiser cette populace furibonde, ses paroles sont couvertes par les plus furieuses menaces contre les prisonniers. La modération de la force armée ne peut réprimer la rage des huguenots, et plus on leur résiste, plus ils opposent de la résistance; on les menace de faire feu sur eux, et la foule se retire alors, mécontente de son colonel.

Les deux catholiques furent aussitôt placés au milieu des soldats serrés sur quatre rangs, et l'escorte se dirigea vers les casernes; mais le nombre des huguenots rassemblés sur la place de la Comédie était si grand, que la patrouille ne pouvant la traverser dans la crainte d'y voir les deux prisonniers arrachés de ses mains et massacrés, le colonel fit passer ses troupes au Lavoir-Neuf, de là sur le pont de Vierne, et prit ensuite sa direction vers les casernes par la place de la Bouquerie et les boulevarts.

Mais les protestans, trompés dans leur attente, se précipitèrent en masse sur les lieux où l'escorte devait passer.

Le danger augmente à chaque pas; les soldats n'osent cependant irriter la populace et restent l'arme au bras; les huguenots profitent de la terreur qu'ils inspirent et cherchent à percer les deux catholiques à coups d'épées. En vain deux

protestans (1) rassurent les catholiques; la pâleur de la mort règne sur leur figure, et ils demandent eux-mêmes la mort, tant est grande leur souffrance morale! Ces généreux protestans écartent les épées qui cherchent à parvenir jusqu'aux victimes, mais ne pouvant voir en même temps le danger qui les entoure, Azan est blessé. L'escorte arrive enfin près des casernes, et les protestans, qui semblent acharnés à ne pas lâcher leurs victimes, essaient de s'en emparer; mais le colonel du 36me survenant fait faire volte-face à ses soldats, et cette troupe de furieux se retire à la quatrième sommation.

Les deux catholiques furent aussitôt enfermés dans un des corps-de-garde des casernes, où on les dépouilla de leurs vêtemens, et l'on fit une recherche très rigoureuse dans leurs habits.

Et c'est après une pareille action que M. Frossard ose dire : *mais la masse entière des libéraux leur a donné protection.*

Je dois dire maintenant quelques mots sur l'acte d'accusation dressé contre ces jeunes gens. On les accusait (2) en premier lieu : d'avoir fait

(1) Jean Lingéra, jardinier potager, et un autre dont je n'ai pu savoir le nom, s'étaient placés à côté des deux prisonniers pour empêcher qu'ils ne fussent massacrés par la populace.

(2) Les griefs que les protestans élevaient contre ces deux catholiques m'ont été rapportés par le colonel de Lascours, le

partie de la prétendue bande de Graffan, dit *Quatre-Taillons*, qui la veille se serait battue aux Moulins-à-vent contre les huguenots. Ce fait est faux : j'offris, en effet, à M. de Lascours de lui prouver que ces jeunes gens n'avaient point assisté au combat de la veille; que ce Graffan même, dont on a tant parlé, n'y avait point assisté; et que sa prétendue bande n'était qu'imaginaire. Je lui dis que tous les catholiques de Nîmes eussent-ils participé à cette espèce de guerre civile de la veille, ils n'étaient pas moins innocens du sang qui avait été répandu, car les huguenots les avaient lâchement attaqués et assassinés depuis la révolution; et que, puisque les lois naturelles n'interdisent pas la défense, on ne devait pas leur faire un crime de s'être rassemblés au nombre de soixante environ, d'avoir soutenu un combat contre un nombre dix fois plus grand de huguenots et de les avoir mis en fuite.

Les calvinistes prétendaient, en second lieu, que ces jeunes gens avaient pillé et dévalisé plusieurs huguenots en 1815. Je fis observer à M. de Lascours l'absurdité de cette incrimination : ces jeunes gens avaient, en effet, dix ans

mardi soir, au quartier des casernes, en présence de son état-major. J'allais lui demander la mise en liberté de ces jeunes gens et les motifs qui les faisaient retenir prisonniers.

environ, à l'époque de la seconde restauration; et ce grief, élevé par les protestans, tomba de lui-même sous les rires de toute l'assemblée.

Mais si ce n'est toi, c'est donc ton frère. — *Il n'était encore ma mère,* pourraient répondre ces jeunes gens. — *C'est donc ton père.* — Il était si poltron, dirait Azán, qu'il resta caché à la campagne de M. Moline où il était fermier, pendant les premiers mois de la restauration. — Bringuier ajouterait : En 1815, je voulus prendre une canne que je trouvais sans maître au milieu de la rue, et mon père, croyant que je l'avais volée, m'en donna tant de coups que je n'eus plus envie de sortir de la maison.

Ces jeunes gens ayant été reconnus innocens, ils furent relâchés le samedi 4 septembre, après quatre jours de détention.

Ce seul fait que je viens de rapporter avec tous ses détails doit prouver avec quelle légéreté ou avec quel esprit de parti M. le prétendu *ministre de J. C.* a raconté *les événemens de Nîmes, depuis le 27 juillet jusqu'au 2 septembre* 1830. Mais poursuivons : une autre erreur se présente devant nous.

C'est aussi de cette manière que les troupes de la Vaunage ont défendu la maison Bélisle-Fournier, que quelques personnes indisciplinées voulaient forcer sous prétexte d'y chercher des armes.

Détaillons ce fait. Deux heures de l'après-midi étaient à peine sonnées, lorsqu'une troupe de Nîmois et de paysans déguenillés se précipite vers la maison Bélisle-Fournier et se prépare à en enfoncer les portes.

Pierre Bassager (1) et un habitant de la Vaunage engagent cependant leurs co-réligionnaires à la modération; mais leur paroles de paix ne sont point écoutées, et les portes vont être enfoncées lorsque M. Isnard-Ventujol paraît. La présence de cet homme, à la taille gigantesque, retient les mutins, et son regard suffit pour épouvanter les huguenots.

Voilà de quelle manière la maison de M. Bélisle-Fournier fut sauvée du pillage.

Arrive ensuite le rassemblement des catholiques au pont du Car: *un grand nombre d'entre eux se sont insurgés.*

Et c'est un mois après la révolution de 1830 que M. le pasteur ose accuser les royalistes du crime d'insurrection. Si les catholiques méritent le nom de rebelles parce qu'ils se mettent sur la défensive, de quelle épithète doit-on qualifier les huguenots? les huguenots qui, depuis l'origine de leur secte, ne cessent de conspirer et de s'insurger contre tous les souverains de la terre;

(1) Courtier de farines, à Nîmes, rue de la Carreterie.

les huguenots, dont l'existence politique se manifeste à chaque époque par des crimes inouïs. Mais, me dira sans doute M. Frossard, il est aussi des catholiques qui ont conspiré avec les protestans contre leurs souverains communs; je le sais, et l'histoire nous en offre par malheur de trop fréquens exemples. Les Juifs aussi les ont secondés dans leurs entreprises contre les rois et la religion catholique. Mais quels hommes voyons-nous à la tête des conjurations? Quels hommes? des hommes sans mœurs, sans foi ni loi; des hommes qui vendraient le sang de leurs amis pour satisfaire leur ambition. Consultons toutes les histoires de notre époque; parlons de la révolution de 1789, de l'événement tragique qui commença l'année 1793, de 1820 et de 1830. Quels hommes ont paru à ces époques couvertes encore d'un voile mystérieux?

Avant la révolution française, c'étaient des hommes qui, se faisant appeler philosophes, conspirèrent contre tout christianisme, catholique ou protestant, presbytérien ou anglican; des hommes qui, admis dans le secret des arrière-loges de la franc-maçonnerie, conspirèrent contre les trônes et contre l'autel; des hommes enfin qui, s'unissant aux sophistes de l'impiété et aux sophistes de la rébellion, se coalisèrent contre la société, et qui, d'illuminés devenant jacobins, cachèrent leur triple conjuration

contre l'autel, le trône et la société sous des apparences de vertu spécieuses.

En 1789, c'était un Necker, luthérien et agent secret d'une grande puissance; un d'Orléans, Philippe-Égalité, plus tard meurtrier de son souverain. En 1793, c'étaient des régicides qui respectaient aussi peu l'autel qu'ils avaient respecté leur roi; des Marat, des Robespierre, des Sieyes, des Pétion. En 1820, c'étaient des hommes déjà affiliés à des réunions révolutionnaires: c'étaient les Gu...., les d'Ar...., les Bar..., les duc de Dé....., les Od....-Ba...., les ...., qui tous conduisirent le poignard de Louvel sur la poitrine du duc de Berry.

Et quels hommes avons-nous vus figurer dans la révolution de 1830? Les hommes de 1789, de 1793 et de 1820, auxquels sont venus se joindre de nouveaux partisans de révolution et de l'impiété.

Aujourd'hui c'est un baron Rotschild, le roi des Juifs et le juif des rois, qui, de concert avec l'ambitieux Mendizabal, achète du gouvernement espagnol les cloches des églises de ce royaume; c'est un certain Crémieux, jadis simple avocat à Nîmes et maintenant avocat à la cour de cassation, Crémieux, avocat de Mulhaussen-Wals, dont les idées impies sont repoussées par les révolutionnaires eux-mêmes de Bâle (campagne); c'est aussi un Deutz, Judas et calom-

niâteur; un Meyer-Beer, le chantre du parti; un Scribe, l'écrivain de l'impiété.

Voilà les nouveaux soutiens de la propagande révolutionnaire; voilà les hommes que l'on respecte dans la société et que l'on entoure d'hommages...

Et c'est lorsque nous avons encore devant les yeux tant de sanglantes insurrections, tant de conspirateurs contre la monarchie et contre la religion, que M. Frossard dit: *les catholiques s'insurgent!* Il n'établit donc pas de différence entre une nécessaire défense et une levée d'armes contre son souverain! C'est alors confondre la victime et l'assassin, l'honnête homme et le fripon: il aurait donc désapprouvé le duc de Berry, si, pour se conserver la vie, il eût tué le mannequin de quelques ambitieux?

Il est sans doute des personnes professant la religion prétendue réformée, qui s'écrieront à la lecture de ce passage: « A la nouvelle de l'at-« tentat commis sur le descendant de saint Louis, « nous avons déploré la perte de ce prince mal-« heureux et nous avons voué à l'enfer son lâche « assassin. »

Il en est, je le sais; mais ce que je sais aussi, c'est que, dans plusieurs villes de France, des festins furent préparés par des révolutionnaires et par des huguenots. Dans le Berry, on fit des fêtes le jour même de l'assassinat; à Nîmes, les

protestans se réunirent le 13, dimanche au soir, dans la loge des francs-maçons; et pendant qu'un sang royal coulait, ils buvaient eux à la santé de l'assassin. Il y eut même un d'eux, nommé C......, fabricant d'écarlate à Nîmes, qui eut l'imprudence de dire : *Le duc de Berry est mort.* Cet homme était un des plus zélés francs-maçons; et ce fut dans la loge même qu'il avait connu l'exécution de ce grand attentat. Mais je m'arrête, et je me réserve de donner plus tard (en 1820) quelques documens sur les principaux auteurs de l'assassinat du duc de Berry : je reviens à M. Frossard.

Les catholiques, dit-il, *se sont insurgés parce qu'on leur a persuadé que leur religion était en danger, leurs croix renversées, leurs églises profanées et toutes leurs maisons livrées au pillage.*

Avaient-ils tort, M. le pasteur prétendu réformé? Parcourez maintenant nos rues et nos places publiques; cherchez-y les signes de la rédemption. Où sont-ils? Des mains profanes les ont renversés. Nos églises sont encore debout, mais ce n'est pas votre faute, je le dis hardiment; et cependant si les catholiques ont pris les armes, ce n'a été qu'à la nouvelle de l'arrivée des Vaunageoles; de ces hommes qui, secondés par les protestans de la Gardonenque et de Nîmes, avaient exécuté, quarante années aupa-

ravant, une des plus affreuses tueries dont notre ville avait été jusqu'alors le théâtre : ils s'étaient souvenus des crimes passés, et ils s'étaient armés. Leur en ferez-vous un crime, Monsieur ?

En parlant de la députation des volontaires catholiques auprès du colonel de Lascours, M. Frossard dit méchamment : *Ils ont député auprès du colonel pour traiter en parlementaire*, D'ÉGAL A ÉGAL.

Vous avez raison, Monsieur. Les catholiques ont eu tort d'envoyer une députation auprès du colonel; car s'ils eussent eu moins d'horreur pour le sang, ils n'auraient pas essayé de traiter avec un homme qui tenait son rang d'un prince auquel il avait prêté serment de fidélité, et dont il ne se souvenait plus au jour du danger; ils auraient dû dire : « Nous ordonnons à M. le « colonel de faire renvoyer de la ville tous les « étrangers », et force lui aurait été d'obéir.

A deux heures, poursuit l'historien nîmois, *un libéral*, c'est-à-dire un protestant, *qui cherchait dans les bourgades son frère blessé, a reçu une balle dans la jambe, non loin du couvent des Jésuites-missionnaires.*

C'est un mensonge.

Ces braves agriculteurs (les paysans de la Vaunage) *rendent avec discrétion l'excédant des vivres qui leur reste après avoir satisfait leurs premiers besoins.*

Tous les Nîmois attesteront que *ces braves agriculteurs* n'avaient presque rien pour *satisfaire leurs premiers besoins*. La plupart même d'entre eux plaisantaient leurs camarades lorsqu'ils criaient : *Vive la liberté ! Au diable soit la liberté*, leur disaient-ils, *car nous mourons tous de faim.*

Pendant la nuit les rebelles (les catholiques assemblés au pont du Car) *ont devasté quelques jardins.*

M. le ministre ne devrait pas oublier qu'un historien est tenu de prouver ce qu'il avance.

Nous voilà maintenant arrivés à la retraite des catholiques devant la force armée.

Un forcené, nommé Pierre Gilly, dit Ménade, *brave et insulte l'autorité militaire ; un voltigeur du 36e en a fait justice en lui envoyant une balle qui l'atteint à la cuisse : c'est la seule goutte de sang versée dans cette affaire.*

Est-ce bien le langage d'un homme qui se dit *ministre de J.-C ?*...... Un malheureux a l'imprudence de faire un geste populaire, un soldat le blesse à mort! et le prétendu *ministre de J.-C.* le traite de *forcené*, et approuve la conduite du soldat *qui en a fait justice en lui envoyant une balle !* C'est bien digne du cœur d'un ministre protestant.

Je ferai remarquer, en passant, l'expression *en lui envoyant une balle.*

D'autres auraient désiré qu'un acte de rigueur, un coup de canon peut-être, eût abaissé l'orgueil et humilié l'impudence d'un parti si cruel dans la victoire, si arrogant même après la défaite.

Ce coup de canon, monsieur, vous eût délecté le cœur; mais, comme vous le dites, *il aurait retenti dans toute la France, même dans l'Europe*, car les catholiques de 1830 diffèrent des catholiques de 1789 en ce qu'ils ont un peu plus d'énergie, et qu'ils se souviennent du passé, alors qu'on se prépare à les assassiner.

D'un parti si cruel dans la victoire! Avons-nous été cruels en 1814? et cependant nos blessures de 1790 saignaient encore! Vous allez sans doute vous écrier : avez-vous pardonné en 1815? Et vous! avez-vous pardonné en 1830? Non, car vous avez répandu notre sang, alors même que nos mains serraient cordialement les vôtres.

Quels hommes ont commis les excès de 1815? La plupart de ceux que l'on avait pillés dans les cent jours, et les parens de ceux qui avaient été massacrés. Mais quels hommes nous ont assassinés dans les premieres années de la révolution? Ceux-là mêmes que nous avions épargnés en 1815, et auxquels nous avions donné un asile assuré contre l'exaspération du peuple. Nos riches, à cette époque, ont sauvé la vie à beaucoup de perturbateurs; et les vôtres, en

1830, ont approuvé vos lâches assassinats. Mais continuons.

Arrive ensuite la description du départ des paysans de la Vaunage. Après nous les avoir représentés faisant le tour de la ville en bon ordre et M. de Lascours en tête, l'historien nîmois ajoute : *Vient enfin une longue caravane de femmes, d'enfans, de mulets, de charrettes accourus pour porter aux hommes les soins qu'auraient nécessités les malheurs auxquels Dieu nous a soustraits.*

C'est ce qui est arrivé chaque fois que les paysans de la Gardonnenque ou de la Vaunage sont venus à Nîmes, bercés par le doux espoir d'en rapporter un grand butin; car tout le monde sait que ces *braves agriculteurs* sont pillards par caractère. Leurs charrettes d'ailleurs n'auraient pu servir à transporter les blessés, car il y a dans Nîmes des hôpitaux pour les soigner, et des protestans en assez grand nombre pour offrir des moyens de transport plus rapides que des charrettes et des mulets.

M. de Lascours lui-même les jugeait si bien et croyait si peu à leur bonne foi, qu'il les fit *consigner dans les Arènes*, ce que M. Frossard ne laisse pas ignorer.

Accourus pour porter aux hommes les soins qu'auraient nécessités des malheurs auxquels Dieu nous a soustraits !

Oui, Dieu nous a soustraits à ces malheurs, en inspirant du courage aux catholiques; car s'ils eussent tremblé à l'aspect de ces paysans que l'on avait fait venir pour venger la défaite du lundi, le sang de l'innocence eût coulé. Si nous avons encore la vie, n'en ayons donc aucune obligation aux protestans de Nîmes et aux paysans de la Vaunage.

Je ferai observer que les Vaunageols n'auraient pu se rendre à Nîmes presqu'à la même heure, dans la journée du mardi et en aussi grand nombre, s'ils n'eussent été déjà prévenus de se tenir sous les armes et prêts à partir. On sait qu'un nommé Barry, tonnelier (décoré pour ce fait), et Fontanès, pharmacien, parcoururent les villages protestans dans la journée du lundi (le premier partit dans l'après-midi), mais il ne firent que leur donner l'ordre de partir. Je le répète, si les paysans n'avaient été prévenus, ils n'auraient pas eu le temps de se préparer; ils étaient sous les armes même avant la révolution, et ils n'attendaient que le signal.

La vue de ces honnêtes gens .... arrache tour à tour des paroles d'admiration et des larmes d'attendrissement.

Nouveau Démocrite, M. Frossard est toujours prêt à pleurer: les personnes qui ont assisté au départ des Vaunageols ont dû se convaincre que leur aspect n'avait rien d'admirable

ni d'attendrissant. Je dirai mieux, la plupart d'entre eux ressemblaient plutôt à des coupe-jarrets qu'à d'honnêtes campagnards.

Nîmes se souviendra long-temps de l'apparition de la Vaunage, si tutélaire pour les habitans paisibles, si menaçante pour les pervers.

Oui, Nîmes s'en souviendra long-temps, car l'arrivée de ces paysans fut célébrée par plusieurs massacres.

Ici se termine la *tâche douloureuse* que M. le pasteur avait entreprise, et, avec son hypocrisie ordinaire, il dit : *l'amour de la vérité a dicté cet écrit.*

Puis il ajoute quelques lignes plus loin : *les libéraux, vainqueurs, consentirent à oublier* 1815.

Mais d'où vient qu'il nous en a parlé à chaque page de son pamphlet, et que les protestans nous appellent encore *brigands de* 1815 ?

D'où vient qu'il nous a parlé, page 12 de sa brochure, *de cette justice impartiale qui lui* (au parti protestant) *avait tant de fois manqué en* 1815 ?

La justice de 1815 fut une justice partiale! Mais parcourez, Monsieur, toutes les proclamations de MM. de Calvière et d'Arbaud-Jouques, préfets à Nimes, pendant et après 1815; feuilletez tous les actes administratifs de cette époque, et dites-nous où vous avez trouvé des

preuves de la partialité de nos magistrats. Soutiendrez-vous qu'ils ont approuvé et autorisé les excès de 1815, mais lisez la proclamation de M. de Calvière en date du 19 juillet.

« *Habitans du Gard, soyez calmes, et* « *reposez-vous avec sincérité sur les soins vigi-* « *lans d'une administration qui ne cherche, qui* « *ne désire que le bonheur de tous. Unissez vos* « *efforts aux siens pour maintenir le respect* « *dû aux personnes, aux cultes et aux pro-* « *priétés.* »

Parcourez aussi la circulaire du même préfet en date du 20 juillet : « *Le roi* », dit-il, « *ne* « *connaît parmi les Français aucune distinc-* « *tion d'opinion religieuse; les protestans sont* « *ses enfans comme les catholiques, ils ont un* « *droit égal à sa protection et à sa bienveil-* « *lance*..... »

Et sa proclamation du 2 août, faite aux habitans de Nimes :

« *Habitans de Nimes* », disait-il, « *de nou-* « *veaux désordres se sont, ces deux derniers* « *jours, manifestés dans votre ville; j'en ai le* « *cœur navré, et je me hâte de vous inviter à* « *mettre tout en œuvre pour empêcher qu'ils ne* « *se reproduisent. Je sais que vous m'accordez* « *une entière confiance; j'ai l'orgueil d'être* « *persuadé que je la mérite : mon langage* « *ne saurait donc vous paraître suspect. N'en*

« doutez pas : de secrets agitateurs, suscités « par les ennemis de votre roi, ont provoqué « les troubles dont je me plains. Méfiez-vous « de ces êtres immoraux ; s'ils se disent roya- « listes, ne les croyez point, car les vrais « royalistes sont essentiellement amis de l'or- « dre : ils protègent les personnes et les pro- « priétés. Ne vous laissez pas égarer par la « crainte de voir impunis les perfides qui ont « trahi le meilleur des monarques ; ces cou- « pables seront bientôt frappés. Mais reposez- « vous sur le zèle des autorités ; à elles seules « appartient la vengeance publique : substituer « l'arbitraire à la loi, serait imiter les hom- « mes de la révolution.

« Citoyens paisibles de toutes les classes, « je vous le demande au nom de ce souverain « que vous aimez tant, au nom de monsei- « gneur le duc d'Angoulême qui vous l'ordonne « et que la plupart d'entre vous suivirent avec « moi au champ d'honneur, redoublez de vi- « gilance pour que le calme de votre ville n'é- « prouve plus d'atteinte. Je me verrais avec « peine obligé de recourir à des voies de ri- « gueur pour le rétablir ; et si je ne pouvais y « parvenir, je vous le déclare avec la fran- « chise d'un soldat, je quitterais sans retard « une ville où ma présence n'opérerait plus de « bien. Que les bons royalistes secondent mes

« *efforts, et chacun jouira dans votre cité*
« *d'une tranquillité parfaite!* »

Lisez aussi celles du marquis d'Arbaud-Jouques en date du 20 et du 23 août, et vous verrez avec quelle sollicitude il veut écarter les malheurs prêts à fondre sur notre pays.

Voilà, Monsieur, ce que vous auriez dû connaître avant la publication de votre brochure; car, après avoir lu ces proclamations, vous n'auriez pas eu l'impudente effronterie de parler de la *justice impartiale qui avait tant de fois manqué en* 1815.

Je passe outre.

Après avoir lu cet écrit, on comprendra sans peine l'intention qui l'a dicté.

Les premières pages de votre histoire, M. le ministre, nous ont suffi *pour comprendre* votre *intention;* et pour votre honneur, nous l'eussions jetée au feu, si, en la brûlant, tous les autres exemplaires eussent pu se consumer.

Nous conjurons ceux qui la (la vérité) *découvriraient dans cet écrit de nous fournir les moyens de la reconnaître, offrant de donner en retour une complète publicité à toutes rectifications importantes.*

Nous pensons que M. le ministre protestant ne se rétractera pas de sa parole.

M. Frossard semble ensuite gémir sur le sort malheureux des catholiques, et il s'écrie: *Pau-*

vre peuple! on t'abuse, on se sert de toi comme d'un instrument aveugle.

C'est justement ce que les conspirateurs révolutionnaires ont fait en 1830, ce que les riches protestans font à l'égard du bas peuple de leur secte, et ce qui se fait aussi dans toutes les sociétés secrètes dont le but est caché sous des dehors philantropiques.

Tu ne peux que gagner à la paix, et on t'excite à la guerre.

Infames que vous êtes! pourquoi avez-vous révolutionné la France et l'Europe entière?

On te fait craindre pour ta religion, et nous? si long-temps persécutés, nous ne désirons que professer tranquillement la nôtre.

On te fait craindre pour ta religion! Est-ce à tort? *Et nous si long-temps persécutés!* Pourquoi avez-vous conspiré contre les chefs de l'état, alors qu'ils se montraient si clémens et si généreux à votre égard? et, à votre tour, n'avez-vous pas persécuté les *Anabaptistes* (1)? Calvin lui-même n'a-t-il pas fait condamner au supplice Michel Servet, parce que cet homme professait des doctrines contraires aux siennes (2)?

(1) Ottius, *Annales des Anabaptistes*, imprimées à Horm.

(2) Calvin, écrivant à Pierre Viret, disait : *Que si cet hérétique* (Michel Servet) *tombait entre ses mains, il emploierait tout son crédit auprès des magistrats pour lui faire perdre la vie.* — Hiérome Bolsec et Hugues Grotius attestent l'existence de cette lettre.

Et quel droit avait-il pour accuser les autres d'hérésie?

Nous ne désirons que professer tranquillement la nôtre! D'où vient que vos cris de ralliement ont toujours été: *Mort aux catholiques?* D'où vient que plus vous avez obtenu de faveurs de la bonté de nos rois, plus vous avez exigé d'eux? D'où vient aussi que vous avez publié que tuer un roi ou une reine, lorsqu'ils s'opposaient à la réformation de l'Église, c'était une œuvre méritoire (1)? *Vous ne désiriez donc pas professer tranquillement la vôtre*, puisque vous n'avez jamais cessé de conspirer, et que, de nos jours, lorsqu'un complot est ourdi contre un souverain, on y trouve toujours des protestans. Mais c'est le propre de votre secte de chercher à dominer, dût-elle établir son trône sur des cadavres et s'entourer de mares de sang.

Vivez avec calme puisque vous le désirez, montrez que vous êtes chrétiens; et, à notre tour, oubliant le passé, nous vous regarderons comme des frères.

Après tous les astucieux mensonges que M. le ministre potestant a publiés, et s'adressant aux hommes de bien: *Aussi, vous, ecclésiastiques consciencieux, magistrats intègres, ci-*

(1) Un nommé Sureau du Rosier ou Rosières, ministre de Tirrache, était l'auteur de ce livre.

toyens influens qui n'appartenez point à notre culte, si les scènes qui viennent de se passer vous ont fait découvrir plus de modération, plus de moralité et une charité plus expansive chez le peuple protestant de cette cité que chez celui qui reçoit de vous l'impulsion, nous vous conjurons au nom du Dieu sauveur que nous adorons, au nom de sa charité qui nous embrase, d'employer au plutôt quelques-uns de ces plans de régénération et de civilisation, dont les premiers nous avons fait l'essai et dans lesquels nous serions si heureux de vous voir nos émules.

Plus de modération, plus de moralité et une charité plus expansive chez le peuple protestant de cette cité!

En vérité, je ne supposais pas autant d'hypocrisie à monsieur le ministre huguenot. Une des pages des annales protestantes suffira pour réfuter ces perfides paroles.

Nous vous conjurons au nom du Dieu sauveur que nous adorons!

Invoquer un Dieu dont ils renversent les images, foulent aux pieds les autels et massacrent les serviteurs! Quel sacrilége!

Au nom de sa charité qui nous embrase! De la charité dans la secte protestante!...... Il n'y a que la haine.

A l'œuvre on connaît l'artisan. (LAFONTAINE.)

Et cette invocation *au nom du Dieu sauveur et de sa charité*, ne craignez-vous pas, ministre d'un hérétique, qu'elle se change en anathème? Malheur à celui qui profane le nom de Dieu! car si sa bonté est infinie, la punition qu'il inflige au coupable impénitent est plus prompte que la foudre et plus redoutable que tous les maux de la terre.

Ecclésiastiques consciencieux, magistrats intègres, hommes influens, écoutez M. le pasteur Frossard; *il vous conjure d'employer au plus tôt quelques-uns de ces plans de régénération et de civilisation, dont les premiers ils ont fait l'essai, et dans lesquels ils seraient si heureux de vous voir leurs émules*; c'est-à-dire qu'il vous conjure de vous faire huguenots, de renverser ensuite les autels où vous sacrifiez tous les jours au Dieu rédempteur, de conspirer et d'assassiner les rois qui ne voudraient pas suivre votre réforme, de tout bouleverser pour tout régénérer, de porter les hommes aux crimes sous prétexte de civilisation, de massacrer ceux qui s'opposeront à la réforme, de les traiter de *rebelles* et de *lâches assassins:* en un mot, d'être les *émules* des protestans. Le conseil est très bon : espérons que chacun *comprendra sans peine l'intention qui l'a dicté*.

Toujours même hypocrisie! *Efforcez-vous*

donc de faire aimer et respecter Dieu autour de vous, et d'y faire régner l'amour du prochain.

Gardez cette sage exhortation pour vous, M. le prétendu ministre de J.-C., et n'oubliez pas de la mettre en pratique; car je me suis aperçu que vous ne l'avez jamais fait. Un véritable *ministre de J.-C.* n'aurait jamais écrit ce pamphlet que je réfute : mais apprenez que la vérité se découvre tôt ou tard, et que Dieu se sert quelquefois de la bouche d'un enfant pour la révéler.

Le voile qui couvrait tous vos perfides mensonges est enfin déchiré; il vient de tomber pièces par pièces.

Vous auriez rendu suspect le zèle des catholiques, alors que vous n'auriez dû accuser que le fanatisme des huguenots: mais par l'histoire des crimes de votre parti je veux que les peuples s'instruisent à force d'horreur, et qu'ils apprennent ce que peut le funeste prétexte de religion; et s'ils veulent encore protéger au milieu d'eux une secte qui entraîna tant de malheurs sur notre patrie, alors je leur offrirai de nouveau le tableau effrayant de meurtres, d'incendies, de carnage et de combat: les Guises poignardés paraîtront à leurs yeux; et s'ils hésitent encore, je leur rappellerai leurs aïeux égorgés, leurs rois assassinés, et je leur montrerai la France livrée si souvent aux étrangers

et en proie à toutes les horreurs des guerres civiles.

Il faut que les nations sachent, une bonne fois pour toutes, que si nous n'avions pas eu le calvinisme à combattre, nous n'aurions ni conduite à justifier, ni cruautés à excuser, ni reproches à essuyer, reproches souvent calomniateurs, ni pertes à déplorer, ni crimes à détester, ni souverains à pleurer, ni ennemis redoutables à fuir; et la France peut lui demander compte de tous les maux qu'elle a éprouvés et de tous les attentats qui l'ont fait pleurer.

Vous me répondrez sans doute, Monsieur, que vous n'êtes pas responsable du sang que les catholiques de France ont versé dans la trop fameuse journée de la Saint-Barthélemy par exemple, dans cette journée qui fut la dernière pour tant de citoyens: mais vous devriez vous l'imputer, ministre au cœur de fiel, car vous avez appris aux peuples à s'entretuer. Par vos soins le prêtre est devenu factieux, le magistrat désobéissant et le sujet rebelle; le père a détesté son fils, le mari a renvoyé sa légitime épouse, les frères se sont déclarés une haine éternelle, parce qu'ils ne professaient pas le même culte. Par vos détestables principes vous avez aussi rempli toutes les villes de notre patrie de deuil et de carnage; les églises ont été pillées et démolies, l'exercice du culte catholique

interdit, et toutes vos rébellions contre l'autorité souveraine ont forcé les rois de France à vous traiter en ennemis et à ne prendre conseil que de la nécessité (1).

A Dieu ne plaise que je sois l'apologiste de la Saint-Barthélemy! L'humanité me donne d'autres sentimens, et la religion me défend d'approuver et d'excuser même de tels moyens de répression, eussent-ils été nécessaires.

D'ailleurs la religion n'a pas plus pris de part à cette journée qu'aux proscriptions de Sylla et du triumvirat. C'est à la politique à se justifier; si celle de Charles IX ne trouve pas d'excuses, en trouverez-vous pour la vôtre?

Vous ferez sans doute un crime aux rois de vous avoir persécutés; mais pourquoi avoir abusé de leur clémence, lassé leur patience, forcé les peuples à suivre vos dogmes anti-chrétiens, et massacré ceux qui ne voulaient pas, à l'exemple de votre maître, fouler aux pieds les autels où un Dieu sauveur était sacrifié en expiation de leurs fautes?

Et d'ailleurs, quel droit divin aviez-vous pour créer une nouvelle religion? Mais puisque vous prétendiez réformer les abus de l'église romaine, d'où vient que vous avez manqué de

(1) *Voy.* le discours de Montluc, évêque de Valence, aux Polonais vers lesquels Charles IX l'avait envoyé en ambassade.

cette charité qui caractérise le christianisme épuré dont vous vous vantiez de faire profession ? D'où vient que vos principaux chefs se sont gorgés du sang de leurs semblables?

Voyez le fameux baron des Adrets, cet homme exécrable, baigner ses enfans dans le sang des catholiques pour les accoutumer à le répandre sans horreur (1). Suivez-le dans ses courses (2) à travers le Lyonnais, le Forets, l'Auvergne, le Vivarais, le Languedoc et la Provence; examinons les traces de sang qui indiquent sa marche rapide. Les ruines de nos temples fument encore dans ces pays, et chaque objet vient y témoigner de la cruauté de ce tigre altéré de sang (3).

Parcourez le Béarn avec le célèbre Montgommery; contemplez ses ravages, et dites-nous si la religion de Calvin n'est pas une religion de sang, je dirai plus, une religion suscitée par l'enfer.

Vous nous parlez sans cesse de la trop fa-

(1) Brantome, éloge de Montluc.

(2) Alard, *Vie du baron des Adrets*.

(3) L'amiral de Coligny, au lieu de témoigner les sentimens d'horreur que faisaient naître les barbaries de ce *Néron* moderne, écrivit *qu'il fallait se servir de lui comme d'un lion furieux, et que ses services devaient faire passer ses insolences*. Calvin lui-même écrivait simplement à cet homme sanguinaire d'*être* UN PEU PLUS MODÉRÉ. (*Vie du baron des Adrets*, par Gui Allard: à Grenoble, 1675, in-12.)

meuse Saint-Barthélemy; mais pourquoi nous taisez-vous la Saint-Barthélemy du Béarn, qui eut lieu trois ans avant celle de France? Celle de Charles IX fut ordonnée à Paris sur quelques principaux calvinistes, mais le peuple outrepassa les ordres du maître et se crut tout permis; tandis que celle du Béarn fut commandée dans toute la province par Montgommery, qui se glorifia de ce barbare exploit, par cet homme dont la main était encore couverte du sang de Henri II.

Et puisque vous soutenez que la Saint-Barthélemy de France fut méditée long-temps avant son exécution, elle pouvait donc être la représaille de celle du Béarn; et, dans ce cas, Charles IX n'avait pas donné l'exemple de ces affreuses saignées. Si ces parités de conduite ne justifient pas les hommes, elles prouvent qu'ils se ressemblent dans l'effet de leurs passions, et dès lors ils n'ont rien à se reprocher entre eux.

Admirez le farouche Jacques de Crussol, baron d'Acier: une bannière le précède à la tête de son bataillon; et, pour faire parade de la haine que lui inspirent la religion de J.-C. et ses apôtres, il a peint sur son enseigne une hydre dont toutes les têtes sont coeffées en prêtres, en moines, en évêques; et lui (1), sous

(1) Anquetil, tom. V, pag. 177.

la forme colossale d'Hercule, il les extermine toutes.

Mais voici Briquemaud le Sanguinaire : sa démarche est fière, sa main est toujours armée d'une dague, et pour prouver le nombre de prêtres qu'il a mutilés, il s'est fait un collier de leurs oreilles qu'il porte comme une parure (1) à son cou.

Est-ce ainsi que les premiers chrétiens ont prêché les dogmes de J.-C.? Est-ce ainsi qu'ils se sont répandus dans tous les royaumes?

Et pendant qu'ils enseignaient la parole de Dieu, les peuples qui suivaient leur étendart entonnaient-ils des chants destructeurs et sanguinaires à l'exemple des protestans français? On n'a pas oublié, monsieur le pasteur de l'église prétendue réformée, ce détestable refrain :

QU'UN SANG IMPUR ABREUVE NOS SILLONS,

vociféré dans tous nos quartiers par les huguenots nîmois.

Vous prétendiez réformer l'église romaine! Mais alors pourquoi jurer une haine éternelle aux catholiques et aux rois? Aux rois que vous avez exhumés de leurs tombeaux!

(1) Anquetil, tom. v, pag. 178; de Thou, tom. x, pag. 124; Lacretelle, tom. II, pag. 373.

Jean d'Orléans, Louis XI, Jeanne de France, François II et vous, Condés, sortez de vos sépulcres, et dites à toutes les nations que, même dans les entrailles de la terre, vous n'avez pas trouvé un asile contre la fureur des huguenots.

Vous prétendiez réformer l'église romaine! Mais pourquoi le premier acte de votre réforme a-t-il été un meurtre? Pourquoi avez-vous toujours eu un pied dans le sang et l'autre sur des monceaux de cadavres, de croix et d'images saintes?

Enfin, pourquoi les grands conspirateurs et les grands assassins politiques abjurent-ils, à votre exemple, toutes les maximes prêchées avec charité par les ministres de la religion de J.-C.?

Vous prétendiez réformer l'église romaine! Mais pourquoi vouloir aussi réformer les gouvernemens, et faire de toutes les monarchies des républiques, d'autant plus sanguinaires et anarchiques que les chefs de ces sortes d'administrations sont d'autant moins portés vers la religion catholique?

Examinez, Monsieur, la conduite de chaque assassin politique en particulier, et commençant par les régicides de la fin du XVIII[e] siècle, cherchez un de ces hommes qui ait professé les charitables principes enseignés par J.-C. et par ses ministres. Ces hommes, dont le nom seul est

une honte pour leur patrie; ces hommes, bourreaux d'autant plus coupables que la mort de Louis XVI n'a pas rendu d'après leurs promesses la France plus heureuse et plus fortunée; ces hommes, qui ont fait à l'histoire de cette époque une tache de boue à côté de nos annales brillantes de gloire et de grandeur; ces hommes qui, après avoir égaré le peuple et affaibli sa raison, ont comblé par une anarchie continuelle la mesure de tous ses maux; ces hommes qui, encore couverts d'un sang royal, ont enfoui dans un même abîme et les autels et les prêtres, et les sujets fidèles au souverain et les souverains amis de leurs sujets; ces hommes, enfin, n'avaient ni foi, ni loi, ni mœurs. Et si, pendant plusieurs années, ils ont tenu la France sous un régime tyrannique, c'est qu'ils s'étaient joints aux prétendus réformés.

Ils avaient été cependant élevés dans la religion catholique, me répondrez-vous, Monsieur; mais ils n'en professaient pas les sages maximes. Dieu était pour eux un être matériel, à la divinité duquel ils ne croyaient pas; et la loi faite et refaite par eux se moulait toujours sur leur ambition et sur leurs intérêts.

Suivez maintenant pas à pas les régicides du XIX[e] siècle, depuis leur entrée dans la carrière politique jusqu'à l'échafaud. Croyez-vous que ces gens aient eu dans le cœur des principes

d'humanité? Non; il n'y a eu chez eux que fanatisme et impiété. S'il n'y avait pas eu fanatisme, ils ne seraient pas devenus les instrumens de quelques conspirateurs qui, après s'en être servi, ont livré leur tête au bourreau; s'il n'y avait pas eu impiété, ils ne se seraient pas souillés du sang de leurs semblables, dans la crainte d'encourir la vengeance céleste.

Voilà, monsieur le pasteur, les principes qui découlent de la religion catholique, et qu'un bon chrétien doit professer; mais les prétendus réformés les ont-ils eus et les ont-ils aujourd'hui dans le cœur? Que l'histoire réponde, c'est à elle de parler, c'est elle aussi que je suis pas à pas dans cet ouvrage.

Mais si ma question est négativement résolue, cessez donc alors, Monsieur, de vous glorifier du titre de *réformés* (1); appellez-vous plutôt *assassins et pillards* (2).

Mes paroles vous offensent, Monsieur, les vérités que je révèle sont dures; mais ne vous en prenez qu'à vous-même ou à votre secte. Quand des hommes veulent réformer une religion ils doivent se montrer meilleurs : ne me faites donc pas un crime de ne pas vous épargner.

(1) Libelle de M. Frossard, pag. 81

(2) Soulier, *Histoire des progrès du calvinisme.*

Je n'écouterai jamais avec calme la défense de ceux qui ont entrepris et qui entreprendront à l'avenir de ruiner ma patrie.

Si les rois de France n'avaient pas eu tant de bonté dans le cœur, l'hérésie serait morte à son berceau (1), et en serrant la main d'un Français, je ne serrerais pas quelquefois celle d'un ennemi.

Huguenots de ma patrie, si j'ai révélé une partie de vos crimes et si je vais entreprendre de révéler ceux que vos aïeux ont commis, ce n'est pas pour exhorter les opprimés à la vengeance, le christianisme me le défend; mais c'est pour faire connaître la vérité que vos historiens et vos libellistes cachent avec tant de soins, et pour vous faire voir enfin que votre religion est incompatible avec des principes d'ordre et de liberté.

C'est cette vérité qu'il importe aujourd'hui de dévoiler au peuple, afin de le régénérer en l'éclairant. Peut-être aurais-je mieux fait de choisir un sujet moins sombre et moins effrayant; peut-être aurais-je eu plus de lecteurs si mes idées eussent été riantes et poétiques;

(1) Le cardinal de Richelieu, ayant fait arrêter *Jean Duverger de Hauranne*, plus connu sous le nom d'*abbé de Saint-Cyran*, disait : « *Si on avait emprisonné Luther et* « *Calvin lorsqu'ils commencèrent à paraître, on aurait épargné* « *de grands maux à la religion et beaucoup de sang à l'Europe.* »

peut-être enfin n'aurais-je pas été poussé, ballotté, emporté malgré moi dans ce tourbillon politique qui absorbe tout, si j'eusse parcouru une carrière moins dangereuse et moins remplie de difficultés.

Mais j'ai cru qu'il était encore nécessaire de revenir sur les crimes passés, afin de forcer l'homme de mauvaise foi en politique à rentrer dans son ornière de boue, où l'intérêt et l'ambition l'ont sordidement jeté.

Et que m'importe d'ailleurs, à moi, la haine des méchans? Elle pourra bien abréger ma vie, elle pourra bien me faire pourrir dans des cachots; mais tant que ma voix ne sera pas éteinte, tant qu'il me restera une goutte de sang, je consacrerai mes jours à faire du bien à mes semblables. Je confondrai le méchant partout où je le rencontrerai : et serait-il sur le trône, je lui dirai la vérité. Un roi doit savoir l'entendre avec patience; car, dès le moment où il s'en offense, il est indigne de régner.

Le siècle est maintenant arrivé où il faut ne plus se taire, où il faut agir.

Ecrivains du dix-neuvième siècle, jeunes littérateurs, l'espoir et la gloire de notre patrie, rallions-nous tous sous un même étendart, n'ayons qu'un but, celui d'éclairer le peuple et de le ramener à de meilleurs sentimens, et soyons unis en dépit des méchans, car l'union

fait la force. Je suis jeune comme vous : employons donc les longues journées que nous avons encore à vivre à des œuvres utiles et méritoires ; étudions les peuples en général, les hommes en particulier, et répandons sur eux les lumières que nos travaux nous auront procurées; mais surtout courons sus au calomniateur, et terrassons-le sous le poids de la vérité.

A l'avenir, M. le pasteur, tachez de mériter l'estime de vos concitoyens, et surtout le titre de *ministre de J. C.* Que cette leçon que vous donne un jeune homme de 25 ans ne s'efface jamais de votre mémoire, et souvenez-vous bien surtout que, lorsqu'on est infidèle à son Dieu, on cesse bientôt de l'être à son roi. *Quomodò fidem ergà suum principem servituri sunt qui ergà Deum perfidi esse deprehenduntur* (1). Dixi (*J'ai dit*)....... Frappe......

(1) *Hæc verba Eusebii in vitâ constant.*

HISTOIRE

DU PROTESTANTISME

EN FRANCE.

HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME

EN FRANCE,

et principalement

A NISMES ET DANS LE BAS-LANGUEDOC;

depuis son origine jusqu'à nos jours,

I.

> La raison trouve le peuple froid et l'ennuie; le vrai l'épouvante; mais le bizarre, l'extraordinaire, le faux, le merveilleux, le transportent et fixent son attention.

EST-IL une partie de la France plus belle et plus riche que celle que fécondent les caresses du soleil du midi? Mais aussi est-il une terre plus gorgée du sang de ses enfans, dont le cœur,

semblable à leur ciel en un jour d'orage, cache la mort dans ses replis, fermente, se gonfle, puis éclate, gros de colère et de vengeance?

Tableau frappant! sublimité dans la création et haine implacable parmi les créatures!.....

Nîmes, le vieux Nîmes, une des premières haltes de Rome errante avec la victoire dans les Gaules, après avoir franchi depuis long-temps ses hautes murailles, s'agrandit, se déploie et s'avance maintenant, à travers un berceau d'arbres, de fleurs et de fruits, où l'a déposé la nature comme un enfant gâté dont la mère prévient tous les capricieux désirs, et qui aussi, comme un enfant gâté, a la fougue de toutes les passions dans son sein, où la hideuse politique, guidée par l'ignorance, essaya tant de fois le tranchant de son poignard.

D'antiques monumens, seuls restes de la puissance romaine, y décèlent encore à l'intérieur la noblesse de son origine (A) *. Une main conservatrice, qui se fait remarquer comme un flambeau au milieu des plus épaisses ténèbres, voulut, il y a quelques années, rajeunir ces dépouilles pierreuses, tombant en lambeaux de vétusté; mais le temps, ennemi acharné de l'ouvrage des hommes, leur avait trop profondément imprimé les rides de la décrépitude, et le

* Les notes alphabétiques se trouvent à la fin du volume.

marteau restaurateur de l'architecte ne les put entièrement effacer.

En face de ces admirables chefs-d'œuvre d'architecture s'élèvent deux édifices modernes, fiers de reposer là où le peuple géant se préparait une éternité de gloire; leur présence attire l'attention du voyageur, mais elle ne peut fixer son admiration (B).

Dans les campagnes, tout est sublime : on dirait que la nature a pris plaisir à verser à profusion dans le pays tout ce qu'elle avait de plus précieux. Mais les fruits savoureux qui se colorent sur tous ses arbres, mais les richesses qui se déploient sur ses collines, mais la pureté de son ciel, n'ont eu jadis aucun charme pour les habitans de ces contrées : HAINE ET VENGEANCE, voilà les seuls mots qu'ils apprenaient de leurs pères et qu'ils laissaient en mourant à leurs fils. Voilà comment ils appréciaient les bienfaits du divin créateur.

Accoutumé dès l'enfance aux jeux barbares de l'Espagnol, ce peuple, dont la tête est volcanisée par les rayons ardens du soleil, a vu le sang avec plaisir, et son cœur s'est délecté dans la vengeance. Pour lui, un crime n'a eu pendant long-temps de terrible que sa punition; et, véritable Espagnol, son poignard politique s'est aiguisé à chaque révolution; il a fait avec ardeur la guerre, la guerre même au couteau.

Depuis le dixième siècle, Nîmes avait toujours été la proie des dissentions. A cette époque, les seigneurs, avides de puissance et jaloux de la gloire de leurs rivaux, entretenaient le peuple dans une animosité sanglante.

Mais lorsque CALVIN, déchirant la tunique du Christ, parut armé de son improvisation religieuse, une poignée de mécontens, d'ambitieux et de libertins se rangèrent, à la voix du prêtre apostat, sous son hérétique lambeau, où pour signe de ralliement on lisait : MORT AUX CATHOLIQUES (1).

Dès ce moment, le fatalisme imprima sur nos vieux murs les mots de SANG et de MALHEUR; les rues se jonchèrent alors de cadavres, et cette ville, à la renommée sanguinaire, devint le théâtre des plus horribles forfaits, l'antre où se tramèrent tant de conspirations contre les partisans du trône et de l'autel, le foyer où les calvinistes de la province vinrent puiser de nouvelles forces; et, nouvelle Genève, elle fut le repaire des plus monstreux assassins.

Pendant ces trois derniers siècles, que d'innocentes victimes ont reçu lâchement la mort! Que d'orphelins ont eu pour héritage la haine de leur père contre leurs concitoyens, de leur

(1) Tel était le sens allégorique de la bannière de Jacques de Crussol, baron d'Acier, voir la *Réfutation*, pag. 129.

père jeté à demi-mort dans un puits (1) ou mourant sur la borne d'une rue et la tête broyée sous un roc (2)!

Mais avant de retracer les scènes d'horreur dont la France et surtout la ville de Nîmes ont été le théâtre, nous devons révéler l'origine véritable des diverses hérésies qui ont ensanglanté l'Europe; nous parlerons ensuite de la naissance du luthérianisme et du calvinisme, de l'effet que produisit sur notre malheureuse patrie la secte de l'hérésiarque français, et nous rapporterons enfin tous les crimes dont elle se souilla pour s'établir au milieu d'un peuple frivole et toujours enclin à la nouveauté.

1047 Depuis le onzième siècle, où l'archidiacre Béranger osa soutenir que Jésus-Christ n'était pas réellement présent dans l'eucharistie (3), il

(1) Massacre de la Michelade, en 1567, exécuté sur les catholiques par les calvinistes.

(2) Massacre de la Grande-Bagarre, en 1790, dans laquelle tant de royalistes périrent victimes de leur crédule bonne foi.

(3) Les erreurs de Béranger furent condamnées par deux conciles de Rome, et par six autres tenus en France. Ce fut dans ces derniers que Lanfranc, Guitmond, Alger, Scolastique de Liège et plusieurs autres évêques réfutèrent l'hérétique avec autant d'érudition que de jugement.

On croit que les erreurs de Béranger lui avaient été suggérées par les faux dogmes qu'enseignaient les Manichéens, qui, dès le onzième siècle, avaient répandu les

s'établit beaucoup de controverses (1) que les conciles crurent abolir; cependant la paix régna
1180 dans l'église jusqu'en 1180.

En cette année, Pierre Valdo, bourgeois de Lyon, homme craintif et aussi riche que sot, s'adonna à la lecture du Nouveau-Testament. Cette ardeur passionnée pour l'écriture sainte était une espèce de folie qui régnait en lui depuis qu'il avait vu mourir subitement un de ses amis à ses pieds.

Il distribua une partie de ses richesses aux pauvres, et s'acquit ainsi leur attachement. Aussi tous écoutaient avec beaucoup de zèle les discours qu'il faisait sur les différens dogmes de notre religion; et comme il voyait que le Nouveau-Testament ne parlait ni de messe, ni

premières semences de cette hérésie, dont les préceptes furent plus tard suivis par les Albigeois.

(2) Roscelin, qui faisait trois dieux des trois personnes de la sainte Trinité, fut le principal hérétique du onzième siècle.

Il fut obligé d'abjurer ses erreurs au concile de Soissons, tenu en 1092.

Les hérétiques du douzième siècle furent Pierre de Bruys, Henri, son disciple, Tanchelin, Arnaud de Bresse, Pierre Valdo, chef des Vaudois dont nous allons parler, Abailard et Gilbert de la Porée. Ils avaient pour antagonistes saint Bernard, Pierre le Vénérable, Hildebert, évêque du Mans, qui déployèrent beaucoup de zèle et d'érudition pour les convaincre de leurs erreurs.

1180 de pape, ni de purgatoire, il crut que les hommes avaient inventé ces cérémonies et ces croyances, et il prêcha ces faux préceptes à ceux dont il s'était acheté l'estime par de grandes largesses.

Ses erreurs le rendirent même si fameux parmi la classe pauvre, plongée alors dans l'ignorance, qu'il passait pour un grand théologien, et l'on accourait de tous côtés pour assister à ses prêches. Sa vie austère et retirée augmentait encore la vénération du peuple et le faisait regarder comme un apôtre de Jésus-Christ.

Le pape Alexandre III, craignant que la folie de cet homme ne donnât naissance à une hérésie, lança contre lui une bulle d'excommunication; mais cet insensé aima mieux sortir de la ville que d'abjurer ses erreurs, et ses disciples le suivirent dans sa retraite.

Ils prirent alors le nom de *Vandois* ou de *Valdois*; mais, à la mort de leur maître, les novateurs se dispersèrent dans l'Europe, prêchant leurs faux principes qu'ils changèrent à leur gré, et prirent d'autres noms.

En France ils furent appelés *Albigeois* (1), *Picards* et *Arnaldistes*; en Allemagne, ils

(1) Le fameux Amaury fut leur chef, et ce fut par ses ordres qu'ils remplirent le royaume de troubles et de dissentions.

1180 furent désignés sous le nom de *Bohémiens*; en Italie, ils prirent celui de *Fratricels* ou *Frérots*; en Flandre, celui de *Turlupins*; et, dans d'autres lieux, ils prirent le nom du pays qu'ils habitaient ou de leur plus fameux prédicant.

En France ils furent exterminés par Philippe-Auguste, Louis VIII et saint Louis. Quelques-uns seulement, en horreur à tout le monde, allèrent s'établir dans quelques vallées des Alpes vers le Dauphiné et y pratiquèrent leur religion, en dépit du mépris dont ils étaient entourés.

Deux cents ans après, cette secte fut en partie réformée par Wiclef, Jean Hus et Hiérome de Prague, qui lui donnèrent de nouvelles forces, établirent de nouveaux dogmes, réformèrent les anciens, et la firent, pour ainsi dire, renaître sous une autre forme.

Remontons maintenant à l'origine de ces diverses hérésies, et nous verrons que ces trois hérésiarques les avaient suscitées par des motifs d'intérêts privés, et non, comme ils le prétendaient, pour le bien et l'intérêt du peuple.

1374 Jean Wiclef, curé d'Enthelrod au diocèse de Lincolne et savant professeur de théologie dans l'université d'Oxford, prétendait à l'évêché de Winton où ses talens semblaient l'appeler; mais la cour de Rome, soit que Wiclef lui fût

1374 suspect, soit qu'elle en favorisât un autre, profita de l'intervention qu'elle avait souvent eue dans ces sortes d'affaires, et ses officiers s'opposèrent à l'élection de Wiclef.

Le professeur royal d'Oxford, irrité par ce refus, jura dès ce moment de tirer une vengeance éclatante de cet outrage qu'il imputa tout entier à la cour de Rome; et, après diverses résolutions, il se décida pour une guerre de religion contre le pape.

Mais ce projet, dont la réussite devait plus tard allumer la guerre civile dans toute l'Europe, demandait beaucoup de prudence, et, en bon général, Wiclef devait masquer sa batterie afin de mieux tromper le peuple et d'arriver ainsi plus sûrement à son but; car, s'il eût ouvertement attaqué la religion de la cour de Rome, il aurait été inévitablement opprimé, n'ayant aucune protection pour le soutenir contre un adversaire si puissant.

Il se livra d'abord avec ardeur à l'étude des livres des derniers hérétiques; il étudia aussi l'esprit des Anglais, et chercha les moyens les plus faciles pour leur insinuer ses erreurs les plus envenimées contre l'écriture sainte et le chef de l'église de Jésus-Christ.

Il engagea ensuite ses concitoyens à ne point payer le denier de saint Pierre demandé par les commissaires du Saint-Siége; il sou-

1374 tint même que l'on pouvait en conscience se dispenser de le payer, car le titre en vertu duquel le pape l'exigeait annuellement était injuste, tant du côté d'Innocent III que de la part de Jean-sans-Terre. Il prétendit que le pape n'avait aucun droit pour imposer un tribut à l'Angleterre; que, pour des intérêts particuliers, Jean-sans-Terre ne pouvait rendre son royaume tributaire de la cour de Rome, et que ce traité conclu entre le pape et le roi d'Angleterre ne pouvait engager les successeurs de celui-ci à l'exécuter, puisqu'à l'exemple de leurs prédécesseurs, ne s'étant rendus coupables d'aucun crime (1), ils ne devaient point acheter l'abolition de censures (2) qu'ils n'avaient point encourues.

(1) Jean-sans-Terre avait fait mourir son neveu qui l'empêchait d'arriver au trône; et pour se délivrer des censures ecclésiastiques, il s'était rendu tributaire du Saint-Siége.

(2) Il est beaucoup d'écrivains qui, à l'exemple de Wiclef, se sont élevés avec fureur contre les erreurs du Saint-Siége, sans se demander si elles étaient nécessaires à ce même peuple qu'ils prétendaient instruire: voici de quelle manière on pourrait les réfuter.

A l'époque où les censures ecclésiastiques furent établies, les rois et les principaux seigneurs de la chrétienté, unis par une ambition démesurée, avilissaient les plus belles actions par des crimes inouis jusqu'alors, et cherchaient à s'élever au trône à la faveur de leur féroce inhumanité. Ici, c'était le fils qui conspirait contre son père; là, le sujet devenu factieux assassinait son souverain: tous les royaumes,

1374 Wiclef ne s'arrêta pas à déclamer contre le denier de saint Pierre; il s'éleva aussi avec autant d'artifice que de rigueur contre les ecclésiastiques, qu'il accusa de mollesse; il demanda au parlement d'enlever au clergé ses trop grandes

enfin, comptaient plusieurs victimes royales', et le crime restait presque toujours impuni; et chaque fois qu'un nouveau chef, pris en dehors de la famille royale, arrivait au pouvoir par la puissance de ses intrigues, le peuple, forcé de prendre un parti, se trouvait toujours lésé dans ses intérêts nationaux, souvent même dans ses intérêts privés. S'il restait fidèle à son légitime souverain, le nouveau chef, ne pouvant le conduire à la trahison, le punissait par des lois tyranniques, et dès lors il y avait guerre civile contre l'usurpateur; s'il se rangeait, au contraire, sous l'étendart de ce dernier, les partisans du souverain chassé s'efforçaient de le rétablir sur son trône, dès lors aussi guerre civile entre les citoyens d'une même nation. Mais, comme le peuple était presque toujours malheureux dans ses dissentions politiques auxquelles par sa position il était forcé de prendre part, il fallait que les chefs des divers états du monde chrétien fussent retenus par la crainte d'encourir des disgraces.

Ces premiers motifs donnèrent naissance aux censures ecclésiastiques et aux excommunications. Plus tard quelques papes ambitieux en abusèrent, et bientôt après elles tombèrent dans l'oubli.

On peut maintenant adresser au peuple cette question, question d'autant plus importante qu'elle paraît en rapport avec les esprits du siècle actuel: *Une nation sera-t-elle heureuse sous un souverain qui ne sera retenu par aucune considération politique ou religieuse?*

Je serais flatté que les grands écrivains de ce siècle se déclarassent les interprètes du peuple et répondissent à cette question.

1374 richesses, et de les distribuer au peuple ou de les faire servir aux besoins de l'état.

Cependant les déclamations de Wiclef parviennent jusqu'au duc de Lancastre. Il voulut d'abord l'entendre par curiosité; mais des intérêts particuliers l'engagèrent bientôt à devenir le disciple et le soutien de Wiclef. Voici quels furent les motifs de sa conduite.

Depuis long-temps Lancastre, fils du roi Edouard III et frère du fameux prince de Galles dont les exploits avaient enthousiasmé les Anglais en sa faveur, avait résolu de monter sur le trône après la mort de son père, au détriment d'un fils en bas âge que son frère aîné avait laissé en mourant.

Mais comme les Anglais admiraient les actions héroïques du prince de Galles et que la prise de Jean, roi de France, et le rétablissement de Pierre le Cruel sur le trône de Castille ne s'étaient pas encore effacés de leur mémoire, ils croyaient que le fils de leur prince serait aussi vaillant que son père, et ils auraient pris les armes pour s'opposer à l'usurpation du trône d'Angleterre par le duc de Lancastre.

Ce fut par ces motifs que ce dernier fit tous ses efforts pour se concilier l'esprit du peuple, en diminuant d'un côté l'influence du clergé d'Angleterre au parlement et l'attachement des Anglais pour le prince de Galles, afin de les

1374 disposer en sa faveur, et de l'autre en sapant la puissance de la noblesse, composée en grande partie du clergé; et ce prince ne trouva d'autres moyens de réussite que d'encourager Wiclef à répandre son hérésie.

Les nouvelles doctrines de l'hérésiarque, enseignées avec artifice, devaient, en effet, diviser le peuple; les biens immenses du clergé pouvaient alors lui être facilement enlevés, et le pouvoir des ecclésiastiques diminuant avec leurs richesses, le peuple, déjà prévenu contre la noblesse et le clergé, préfèrerait appuyer les prétentions du duc de Lancastre à la couronne que celles de son neveu: le projet était très bien ourdi.

Dès ce moment Lancastre et Wiclef travaillèrent chacun de leur côté à se faire des partisans et à disposer le peuple en leur faveur: celui-ci pour se venger de la cour de Rome qui lui avait refusé l'évêché de Winton, celui-là pour satisfaire son ambition.

A l'exemple de Lancastre, les principaux seigneurs d'Angleterre, guidés par des motifs d'intérêt particulier, ne tardèrent pas à se déclarer en faveur de Wiclef; l'espagnole Alix Pérez, concubine d'Edouard III, suivit bientôt son parti.

Cette femme avait tellement su dominer l'esprit de ce vieux prince, et celui-ci, ne voyant

1374 pas qu'elle n'aimait que son or et son pouvoir, l'idolâtrait à un si haut dégré, que, forte de ses charmes, elle gouvernait l'Angleterre à son gré, sous le nom et le consentement de son amant. Mais ce dernier s'approchait de la tombe; et l'intrigante espagnole, connaissant déjà la jalousie du parlement dont elle aurait à supporter les terribles effets après la mort du roi, savait aussi qu'elle ne devait rien espérer d'un enfant en tutelle.

Sans cesse tourmentée par ces craintes, elle se jeta avec ardeur dans le parti de Lancastre, dans l'espoir que ce dernier la réconcilierait avec le parlement après la mort d'Edouard III. Mais elle fut trompée dans son attente; car les mêmes motifs qui avaient engagé le duc à favoriser les nouvelles erreurs de Wiclef le forcèrent plus tard à l'abandonner, et la concubine d'Edouard III fut déchue de sa grandeur et trompée dans ses folles espérances.

1375 Cependant la renommée de Wiclef grandissait et sa doctrine était prêchée avec ardeur. Le peuple l'admirait, les seigneurs s'entretenaient de son grand mérite, et la cour elle-même était fière que l'hérésiarque eût eu l'Angleterre pour berceau.

Cette célébrité de Wiclef et l'attachement qui l'unissait au duc parvinrent bientôt aux oreilles de l'astucieuse Alix. Elle crut alors

1375 avoir trouvé une circonstance favorable à son ambition, et elle devint auprès de son amant l'ardente apologiste de l'hérésie.

Edouard III écouta avec assez de plaisir les discours de sa maîtresse sur les nouvelles doctrines, et, dans son extrême faiblesse, il les eût même approuvées, s'il n'eût craint de s'attirer dans sa vieillesse la colère et l'excommunication du pape. Mais cette crainte fut de très courte durée, et le clergé lui ayant refusé une levée d'argent, à titre de prêt, pour soutenir la guerre contre le roi de France qui venait de s'emparer d'une partie de la Guienne par la trahison des seigneurs d'Albret et d'Armagnac qui avaient passé de ses enseignes sous celles des Français, il résolut alors de se venger des ecclésiastiques en permettant à Wiclef de prêcher des dogmes contraires à ceux de l'Evangile, et l'hérésie, si puissamment soutenue, s'étendit aussitôt avec une étonnante rapidité.

Le roi d'Angleterre était loin de prévoir tout le mal qu'il préparait à ses états et à l'Europe entière. S'il eût sévérement puni Wiclef, si le pape et les autres monarques, avec moins d'ambition, eussent eu le désir sincère de travailler au bonheur de leurs peuples, tous les royaumes de la chrétienté n'eussent pas été le théâtre de tant de combats sanglans, de scènes déchirantes et affreuses, et les hérétiques du seizième

1375 siècle, vierges de sang et d'apostasie, n'auraient pas soulevé les peuples contre les rois, les pauvres contre les riches, et fomenté partout la guerre civile et l'anarchie. Et si ces derniers sont responsables des malheurs qu'ils ont attirés sur leur patrie, les rois et les chefs de la chrétienté doivent aussi rendre compte, les uns de leur faiblesse ou de leur jalousie, les autres de leur ambition, car c'est à la faveur de leurs divisions que l'hérésie de Wiclef et toutes celles qui la suivirent purent étendre rapidement leurs branches.

Aussi tout semblait favoriser l'hérésiarque anglais. Mais l'impunité dont il jouissait acheva de perdre Edouard III dans l'esprit du Saint-Siége; et la cour de Rome, guidée moins par un sentiment de religion que par le désir de dominer et de rabattre les hautes prétentions du roi d'Angleterre à l'empire, fit tous ses efforts pour l'indisposer dans l'esprit des Allemands. Ses intrigues eurent un si grand succès que lorsqu'il voulut être élu roi des Romains, suivant la promesse de ces derniers, ils refusèrent de lui obéir dans la crainte d'encourir les censures ecclésiastiques.

Sur ces entrefaites, la crainte de ces mêmes censures faisait échouer le duc de Lancastre dans l'entreprise qu'il avait faite sur le royaume de Castille où il prétendait régner en vertu des droits de sa femme. . . . .

1375 Les Flamands, de leur côté, voyant le discrédit dans lequel les Anglais étaient tombés, se séparèrent d'eux par l'entremise et les intrigues du cardinal légat, et se réconcilièrent avec Charles v. Celui-ci, profitant à son tour de la disgrace des Anglais, leur déclara la guerre et s'empara sur eux de tout le duché de Guienne (1), pendant que les Ecossais se révoltaient et mettaient en campagne une armée de trente mille hommes pour se soustraire à la domination d'Edouard III (2).

Le roi d'Angleterre, instruit de la conquête de la Guienne, supplia le pape de fulminer des bulles d'excommunication contre Charles v; car, en vertu du dernier traité conclu entre la France et l'Angleterre, la peine d'excommunication devait être encourue par celui des deux princes qui romprait la paix. Mais le pape, qui préférait soutenir les intérêts de Charles v, lui ayant refusé cette satisfaction, il résolut aussitôt de se venger du Saint-Siége.

Cependant, avant de se séparer du pape, il

(1) La Guienne avait été cédée aux Anglais par le traité de Brétigny. La reprise de cette province sous Charles v, roi de France, fut due principalement à la valeur et à la magnanimité de Bertrand Duguesclin, à qui le roi donna l'épée de connétable en récompense des grands services rendus à l'état.

Bossuet, *Discours sur l'hist. univ.*, pag. 110 et 111.

(2) Varillas, *Hist. de l'hérésie*, tom. 1er, pag. 30.

1375 lui fit demander la permission de lever de nouvelles décimes sur le clergé d'Angleterre pour soutenir la guerre contre les seigneurs d'Albret et d'Armagnac qui avaient livré la Guienne à Charles v; mais le pape fut inexorable et ferme dans sa première résolution, et ni les prières d'Edouard, ni les intrigues des officiers de la chambre apostolique ne purent le fléchir, car il voyait dans le roi d'Angleterre l'ambitieux suppliant dans un besoin extrême, et les officiers de la chambre apostolique étaient pour lui des gens intéressés à ce que la Guienne restât sous la domination des Anglais: les pensions qu'ils recevaient de l'Angleterre étaient, en effet, prises sur les revenus de cette province.

Après le refus du pape, Edouard III fit la même demande à son clergé; mais celui-ci, prétextant les censures ecclésiastiques, refusa l'argent demandé à titre de prêt.

Malgré cet affront, le roi d'Angleterre sut cacher en lui-même son ressentiment; il modéra sa colère, et attendit que l'heure de la vengeance eût sonné.

Jalousie, vengeance et ambition, voilà quels furent les grands moteurs des guerres civiles, pendant lesquelles les monarchies se perdirent, et les sociétés, divisées en renégats et en hommes de bien, ne renfermèrent que victimes et assassins. Les peuples, pour se venger de

1375 l'apostasie de leurs souverains se soulevèrent contre eux, et l'historien, s'abandonnant à de fausses déclamations, fit naître des conséquences plus fausses encore. Tous les écrivains de parti oublièrent cette sage maxime, qu'à Dieu seul est réservé de frapper l'apostat sur le trône; maxime d'autant plus salutaire, qu'elle rend les peuples heureux, les préserve des révolutions et des désordres de la rébellion.

Les hommes devraient cependant se souvenir qu'il faut résister à l'apostasie, mais rester soumis au prince, et qu'ajouter la révolte à son impiété, ce n'est point écarter le fléau religieux, c'est au contraire forcer les nations à y ajouter le plus terrible des fléaux politiques, celui de l'anarchie.

Et pour le malheur des rois et de leurs sujets, il y avait alors des hommes, comme il y en a beaucoup de nos jours, qui craignaient de dire la vérité aux souverains et aux grands seigneurs. Les maux passés sont irréparables; mais, pour l'avenir, que les écrivains, les magistrats, les princes et tous ceux qui approchent le chef de l'état retiennent bien ces paroles : Il ne faut pas craindre de dire aux rois la vérité avec tous ses tableaux; il ne faut pas craindre de leur dire que leurs prédécesseurs (1) sont entrés les pre-

(1) L'empereur Joseph II; le Grand Frédéric II, roi de

1375 miers dans la conjuration contre le Christ; qu'ils ont aidé les mauvais philosophes à menacer, ébranler et miner sourdement leurs trônes, et ensuite à se jouer de leur autorité; il ne faut pas craindre enfin de les attaquer en face, lorsque, écoutant les mauvais conseils de leurs ministres, ils font le malheur de leurs sujets. S'il est un écrivain, un magistrat et un prince qui préfère encenser son souverain, alors qu'il devrait lui révéler la vérité, cet écrivain, ce magistrat et

Prusse; Catherine II, impératrice de Russie; Christian VII, roi de Danemarck; Gustave III, roi de Suède; Ulrique de Brandebourg, mère de ce dernier; Poniatowski, roi de Pologne; Frédérick Landgrave, de Hesse-Cassel; Louis Eugène, duc de Wittemberg; Louis, prince de Wittemberg; le duc de Brunswich, Charles Théodore, électeur palatin; la princesse d'Anhalt-Zerbst, Withelmine; Margrave de Bareith; Jenning, ambassadeur du roi de Suède; Amelot, ministre des affaires étrangères de Louis XV, auquel ce roi s'adressa pour faire admettre ses projets de ruiner le clergé; le comte d'Argenson, dans le même ministère; les ducs de Choiseul, de Praslin et de Malesherbes; la trop fameuse marquise de Pompadour, concubine de Louis XV, et un grand nombre d'autres dont nous donnerons plus tard les noms, travaillèrent avec Voltaire, d'Alembert et Diderot à ÉCRASER L'INFAME, ainsi que le dit l'écrivain de Ferney dans sa 119e lettre à d'Alembert, en date du 28 septembre 1763. Mais, d'après Voltaire, ÉCRASER L'INFAME, c'était renverser les trônes et les autels du Christ. Nous donnerons dans plusieurs autres endroits tous les détails sur cette grande conjuration que de puissans adeptes, héritiers de la mauvaise philosophie du XVIIIe siècle, soutiennent encore de nos jours.

1375 ce prince ne remplissent pas leurs devoirs, et ils sont responsables du malheur des nations.

Mais que cet écrivain, ce magistrat et ce prince n'aillent pas cependant soulever les peuples contre leurs souverains; qu'ils prêchent, au contraire, l'obéissance aux premiers, mais qu'ils dévoilent en même temps la vérité aux seconds.

Encore une fois, que ceux qui craignent de parler se taisent : la vérité, pour être utile au peuple et aux rois, ne saurait avoir deux langages.

Si les écrivains et les courtisans du xive siècle avaient adopté cette maxime salutaire, les peuples de l'Europe, moins ennemis de leurs souverains, n'auraient pas donné le spectacle de combats sanglans et de guerre civile, et l'hérésie ne se serait point répandue sur toute la surface du globe.

Mais c'est le propre des hommes de n'être jamais contens de ce qu'ils ont : la nouveauté les réjouit et les anime, et elle a pour eux d'autant plus de charmes, qu'elle favorise davantage leurs intérêts particuliers.

Aussi les fausses doctrines de Wiclef se propagèrent avec rapidité : ses adeptes devinrent en peu de temps nombreux, sa renommée grandit, et le roi d'Angleterre, habile à saisir une heureuse circonstance, résolut alors de favoriser l'hérésiarque anglais, afin de détruire la puis-

1375 sance du parlement composé en grande partie du clergé, suscitant une guerre religieuse à ce dernier corps.

Edouard pensait, en effet, que, la religion catholique une fois attaquée, les ecclésiastiques se réuniraient à lui pour combattre les nouvelles erreurs, et que cette réunion le rendrait plus capable de supplanter un jour la chambre haute où il n'y aurait plus que de la noblesse, et la chambre basse qui, par suite de la retraite du clergé, serait devenue toute populaire. Cette adroite politique mise en jeu, il avait l'espoir de dicter facilement des lois (1) aux Anglais et de river les chaînes dont il se seraient eux-mêmes chargés.

Mais Edouard avait à éviter les censures ecclésiastiques où ses prédécesseurs avaient si souvent échoué, et, pour ne pas les encourir, il fallait ne rien faire ni directement ni indirectement en faveur de Wiclef; de cette manière le

(1) Les principales lois qui régissaient l'Angleterre étaient non écrites et se trouvaient dans le même état où elles étaient lorsque Guillaume, duc de Normandie, s'empara de ce royaume; les autres avaient été écrites par le même monarque dans un recueil qui subsiste encore (voyez les causes de la mort de saint Thomas de Cantorbéry). Plus tard, des divisions survenant entre les enfans de Guillaume le Conquérant, le clergé, la noblesse et le peuple n'observèrent plus les premières, parce que les magistrats ne se mirent

1375 Saint-Siége serait forcé d'avoir recours à la puissance des rois, lorsque ses bulles d'excommunication n'auraient plus d'effet.

Viclef, sûr de l'impunition, parla bientôt sans ménagemens contre le clergé; et, après avoir déclamé contre les abus qui s'étaient glissés dans celui d'Angleterre, il engagea publiquement les seigneurs à s'emparer des biens donnés aux ecclésiastiques par leurs prédécesseurs. Il soutint aussi que ni le pape, ni les évêques n'avaient le droit de lancer des foudres d'excommunication, et il répandit beaucoup de défaveur sur les prêtres anglais.

L'hérésie de Wiclef prenant alors une nouvelle direction, les seigneurs accoururent à ses sermons, et les courtisans d'Edouard III, à l'exemple de leur maître, qui restait calme au

plus en peine de les retenir avec autant d'exactitude qu'auparavant, et par suite de ce relâchement des lois non écrites, les deux Étiennes de la maison de Blois et leurs successeurs, les Plantagenets d'Anjou, ne prirent aucun soin de les faire observer : les premiers, soit qu'ils ne se sentissent pas assez bien établis pour entreprendre une affaire si délicate, soit que le nombre des infracteurs fût déjà trop grand pour ne pouvoir les rechercher sans engager le royaume dans une guerre civile; les seconds, parce qu'ils furent réduits à implorer l'autorité du Saint-Siége pour entrer en possession de l'Angleterre, dont l'aîné de cette maison avait épousé l'héritière.

Varillas, *Histoire de l'hérésie*, pag. 41, 42 et 43, tom. 1er.

1375 milieu de ce tourbillon politique, déjà prêt à envahir toute la société, secondèrent par leur silence le zèle de l'apostat d'Enthlerod.

Le pape Grégoire XI, alarmé des progrès de cette hérésie, ordonna à l'archevêque de Cantorbéry et à l'évêque de Londres d'étouffer le monstre à son berceau; mais ces deux prélats rencontrèrent tant de froideur auprès d'Edouard III, que leurs démarches furent infructueuses. Cependant Wiclef fut cité en leur nom pour rendre compte de sa doctrine, et il se présenta, contre leur attente, accompagné des amis du duc de Lancastre et d'Alix Pérez, qui sollicitèrent ouvertement son absolution. Ses réponses hypocrites et la présence de ses principaux soutiens le firent malheureusement renvoyer absous, sur sa promessse formelle qu'il ne soutiendrait en public aucune proposition équivoque.

Mais l'hérésiarque revint bientôt à ses premières erreurs. Il soutint de nouvelles doctrines plus impies que les premières, et il prétendit que le corps de Jésus-Christ ne demeurait plus sous les deux espèces après le sacrifice. Il chercha de plus à renverser l'autorité du pape en prétendant que l'église de Rome avait usurpé tous les avantages dont elle jouissait sur les autres églises de la chrétienté, et il engagea de nouveau les seigneurs temporels à s'emparer,

sous peine de damnation éternelle, de tous les biens dont les églises abusaient.

Ces doctrines révolutionnaires furent cependant condamnées par le pape : mais l'hérétique s'était déjà mis en lieu de sûreté, et sa personne ne put tomber au pouvoir des commissaires du Saint-Siége.

Sur ces entrefaites, Edouard III descendit dans la tombe, laissant pour son successeur Richard, fils du prince de Galles, alors âgé de douze ans, à l'exclusion du duc de Lancastre et des ducs de Glocester et de Cambridge, frères de ce dernier.

Quoique poussé par son ambition, Lancastre se soumit au nouveau souverain, dans la crainte de n'être pas assez fort pour s'opposer au gouvernement de Richard. De son côté, Alix Pérez, s'étant emparée de tout ce qu'elle avait trouvé de plus précieux, se rendit en Galice, où elle fut appuyée par le roi de Castille que le pape venait d'excommunier, et dont il avait donné la couronne au duc de Lancastre qui n'avait pas assez de force pour la venir prendre.

L'hérésie profita de cette minorité pour propager plus sûrement ses erreurs et en créer de nouvelles. Bientôt, en effet, Wiclef attaqua toutes les classes riches, et soutint avec impudence que c'était un énorme péché de posséder de la fortune en propre. Il demanda l'égalité et

1375 la communication des biens; et, passant ainsi de la juridiction ecclésiastique à la séculière, il attaqua la société dans ses principales bases; il prétendit même avec audace que le péché mortel ne privait pas moins des biens civils que de ceux de la grace, et concluant sur cette dangereuse maxime, il osa même avancer qu'un seigneur, après s'en être rendu coupable, ne pouvait exiger aucune redevance de ses vassaux, et que ceux-ci devenaient les juges naturels de la conscience de leur maître.

Cette proposition s'étendit aux prêtres, aux évêques, aux papes et même aux têtes couronnées qu'il dégrada pour la moindre faute.

Ces maximes étaient si parfaitement en harmonie avec l'esprit du peuple anglais, que le nombre des Wicléfistes s'éleva bientôt à plus de cent mille.

L'hérésie eut aussi ses apôtres: un des plus remarquables fut un prêtre appelé Jean Balée. Cet homme, le plus turbulent et le plus séditieux de l'Angleterre, s'était échappé des prisons où son évêque le retenait, et n'ayant aucun moyen d'existence pour vivre hors de son pays, il alla trouver Wiclef qui l'accueillit avec plaisir, et, après deux ou trois conférences, il devint son disciple le plus dévoué. Mais bientôt ce dernier outrepassa les ordres de son maître; il interpréta l'Evangile en sa faveur, et ajoutant la révolte à

175 l'impudence il prêcha une guerre d'extermination contre la noblesse et les magistrats d'Angleterre.

A l'exemple de son maître, il entretint les peuples des douceurs d'un gouvernement républicain; il prêcha le rêve imaginaire de la liberté et de l'égalité, et fit tant enfin par ses discours que ses partisans, dont le nombre s'élevait déjà à plus de deux cent mille (1), résolurent de le mettre à la place de Simon de Subéria, archevêque de Cantorbéry et chancelier d'Angleterre.

Mais bientôt l'hérésie trama des conspirations et, favorisée par le duc de Lancastre, elle voulut mettre la couronne sur sa tête, afin de se conserver ce puissant protecteur. Richard devint alors l'ennemi des Wicléfistes, et ce fut dans le but de l'assassiner que quelques-uns d'entre eux lui demandèrent une entrevue particulière; mais cette audience leur fut refusée à la prière de Simon de Subéria, qui craignait quelque mauvais dessein de leur part.

Les craintes de ce prélat étaient fondées; car, plusieurs Wicléfistes ayant été arrêtés sur un léger prétexte, ils avouèrent que *s'il leur eût été permis d'aborder le roi, leur dessein était de se saisir de sa personne sacrée, de massacrer les principaux seigneurs de l'état, d'exterminer tout ce qu'il y avait d'officiers et de magistrats*

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, pag. 61, tom. 1er.

1375 *dans le royaume, et de réserver pour dernière victime de leur cruauté les curés, les chanoines et les évêques* (1).

Les coupables arrêtés, ils furent jugés et punis de mort. Mais leurs complices vengèrent la juste punition de ces parricides: ils se portèrent en très grand nombre au palais de l'archevêque dans le but de l'assassiner. Ce prélat ayant été trouvé à genoux, un de ces fanatiques lui dit insolemment de se préparer à la mort. Doué de la plus belleéloquence, l'archevêque de Cantorbéry leur fit un discours pathétique afin d'émouvoir leurs cœurs; il leur représenta leur funeste égarement et leur coupable tentative; mais ses paroles de paix ne purent désarmer ses assassins, et celui qui avait été chargé de cette barbare exécution, fatigué de l'entendre, l'interrompit et, le priant de se préparer à la mort, le pria de la lui pardonner.

L'archevêque, étonné d'un compliment si bizarre, se rassure, embrasse son bourreau et, lui donnant un anneau de grand prix, se dispose à mourir (2).

Ce courageux pasteur, souffrit avec calme et résignation toutes les tortures qu'on lui fit endurer. Le premier coup n'ayant pu séparer la

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, pag. 61, tom. 1er.

(2) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. 1, pag. 62 et suiv.

1375 tête des épaules, il porta la main à sa blessure, mais le second arrivant presque aussitôt, il eut seulement les doigts de la main coupés; plusieurs autres coups de hache ne purent terminer cette lâche exécution, et ce ne fut qu'au huitième qu'il rendit son ame à Dieu.

Si ce prélat avait montré de la faiblesse dans la répression des coupables, il fit à sa mort preuve de beaucoup de courage. Mais Dieu, qui avait voulu le punir de son indifférence, punit aussi son assassin en le frappant d'aveuglement et de fureur; et ce ne fut que pendant la démence de ce dernier que le corps de l'archevêque de Cantorbery, resté au pouvoir des séditieux, fut rendu aux catholiques et enseveli.

Les Wiclefistes impunis ne s'arrêtèrent point à cet attentat qui ne fut qu'un coup d'essai pour eux. Ils prêtèrent serment dans une assemblée de n'obéir qu'au roi et de ne payer leurs redevances qu'à la noblesse : tous ceux qui ne voulurent pas imiter leur exemple y furent contraints par la désolation de leurs biens et par l'embrasement de leurs maisons (1).

Les partisans de Wiclef soulevèrent ensuite les provinces d'Essex et de Kent; et celles de Norfolc, de Suflolc, d'Erfolc et de Cambridge imitèrent bientôt leur contagieux exemple. Les

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. 1, pag. 64.

1375 archives publiques furent brûlées, et avec elles se consumèrent les titres de redevance.

Le soulèvement étant devenu général, ils se réunissent en très grand nombre, et, profitant de la terreur qu'ils inspiraient, ils se préparent à marcher sur Londres.

A cette nouvelle, la capitale de la Grande-Bretagne fut en émoi; le bas peuple, partisan des nouvelles erreurs, prit la résolution d'ouvrir les portes aux Wicléfistes; et la cour, tremblante de peur, se mit sur la défensive. Mais cette terreur fut de très courte durée, et elle parut cesser lorsqu'on apprit que sur leur route les Wicléfistes se comportaient mieux que des troupes disciplinées: ils payaient, en effet, régulièrement tout ce qu'ils prenaient; ils n'étaient à charge à personne, et punissaient de mort ceux de leur parti convaincus d'avoir commis un simple vol. Etrange singularité!

Cependant l'armée Wicléfiste arrive à Bloquet. A cette nouvelle, l'effroi règne dans tous les esprits, et Richard II fait demander aux rebelles la cause de leur armement. La réponse insolente de ces derniers (1) irrite le conseil du roi. On ordonne aux séditieux de s'arrêter et de mettre

(1) Ils répondirent qu'ils avaient des affaires importantes à communiquer à Sa Majesté, et qu'il fallait qu'elle les vint trouver. — Varillas, tom. 1.

1375 bas les armes; mais cette juste sévérité ne les effraie point.

Le bruit de leur arrivée se répand aussitôt, et la cour, ne pouvant leur opposer une grande résistance, se retire dans la tour de Londres, pendant que le magistrat s'empresse de faire fermer les portes de la ville : mais, le bas peuple s'étant assemblé, les partisans de Wiclef s'opposent à cette sage mesure, et les factieux pénètrent dans l'intérieur de la ville.

L'entrée des rebelles dans Londres fut signalée par de nombreuses dévastations: ils se portèrent d'abord au palais du comte de Lancastre, oncle paternel du roi, le réduisirent en cendres, et pendant que le feu consumait aussi les palais de justice et ceux des conseillers d'état, ils jetaient dans la Tamise l'or, l'argent et les bijoux qui ne purent être brûlés; et bientôt, leur fureur s'abandonnant à cet esprit d'égalité absolue (1) que dévoilent facilement les erreurs de Wiclef, ils habillèrent un mannequin avec le

(1) On découvre facilement dans toutes les hérésies anciennes et modernes cet esprit de républicanisme sanguinaire que défend la religion catholique. En effet, les Wiclé-fistes en Angleterre, les Hussistes et les Luthériens en Allemagne, les Calvinistes en France, en Hollande, en Angleterre, en Ecosse et en Pologne, firent leurs premiers coups d'essai par une rébellion ouverte contre les souverains. Ce fut encore pour hâter l'avenue de cette grande république qu'ils enseignèrent aux peuples des idées de liberté et d'éga-

1375 plus précieux habit du comte de Lancastre, et, après en avoir fait long-temps le but de leurs

lité, et qu'ils conspirèrent secrètement contre le trône et l'autel.

Quant aux hérétiques modernes, les Saint-Simoniens, les partisans de l'église-française et les Templiers, on ne saurait nier qu'ils ne soient tous républicains; ils font, en effet, partie des diverses réunions secrètes où les initiés professent un profond mépris, une haine invétérée contre les prêtres et les rois. Plusieurs d'entre eux font partie du BATAILLON RÉVOLUTIONNAIRE et de L'ASSOCIATION RÉGICIDE, sociétés dont le siége est établi à Paris; d'autres, et c'est le plus grand nombre, ont été reçus *franc-maçons*, *illuminés*, etc. etc., et sont parvenus aux grades élevés où le voile se déchire et où ils peuvent enfin voir le véritable but vers lequel on les pousse à grands pas.

Quelques notions que j'ai données dans ma préface sur les loges maçonniques m'ont valu trop de sarcasmes de la part de certains initiés pour que je ne cherche pas, dès à présent, à les réfuter publiquement.

Je disais que l'esprit des protestans est porté au républicanisme, et j'ajoutais que des idées de liberté et d'égalité étaient professées dans toutes les sociétés secrètes et notamment chez les franc-maçons; je dois maintenant donner des preuves authentiques de ce que j'ai avancé. Plus tard, et dans la préface de mon second volume, je ferai l'histoire politique et religieuse des principales réunions secrètes; et enfin, arrivé en 1789, en 1815, en 1820 et en 1830, je désignerai les hommes par leurs noms; maintenant je n'ai que des principes généraux à faire connaître.

Les franc-maçons sont ennemis du trône et de l'autel, ce n'est point une erreur. Il existe, je le sais, des hommes honnêtes, d'excellens citoyens qui se font honneur d'être maçons; mais aussi ce n'est point ceux-là que j'attaque, ils sont les dupes de quelques scélérats qui se servent de leur bourse et de leur crédule bonne foi pour renverser les

1375 flèches, ils le mirent en pièces à coups d'épées et de haches.

monarques et pour ridiculiser les ministres de J.-C. Ces hommes probes et désintéressés ne connaissent jamais à fond le cœur de leurs frères, le secret de la maçonnerie, la grande conspiration qui se fomente ; et s'ils demandent quelquefois l'explication de certains hiérogliphes, on la leur refuse.

J'ai connu un franc-maçon qui était parvenu jusqu'au grade de *chevalier de rose-croix*, et qui niait encore que la plupart de ses confrères conspirassent contre le trône et l'autel ; malgré mes discours et mes explications, je ne pus le faire revenir de son erreur. Je vais maintenant parler pour ceux qui douteraient encore de la scélératesse et de l'impiété qui règne dans ces loges ; je donnerai ensuite quelques détails sur les illuminés. Mes lecteurs seront assez complaisans pour me pardonner cette longue digression ; je l'ai d'ailleurs dit dans ma préface et je le répète encore, je ne cherche pas à briller par la beauté de mon style, et en livrant au public cette histoire sur le protestantisme, j'ai eu l'intention d'éclairer le peuple sur tout ce qui avait rapport à cette secte.

Dans la maçonnerie (*) il y a trois degrés d'initiation, qui sont : la *maçonnerie hermétique*, la *maçonnerie cabalistique* à laquelle on peut joindre les *Martinistes* et la *maçonnerie éclectique*.

Les *maçons hermétiques* professent les systèmes des *Panthéistes* et des *Spinosistes*, c'est-à-dire que pour eux *tout est Dieu et Dieu est tout*, et partant de ce principe, ils soutiennent sophistiquement que, comme Dieu ne pouvant avoir de fin parce qu'il n'a point eu de commencement ; de même et par cette raison *que Dieu est tout et que tout est Dieu*, le monde n'a pu commencer et ne peut finir. Ces fausses

(*) Dans la véritable maçonnerie, il n'y a que trois grades : *apprenti*, *compagnon et maître*.

1375 Mais bientôt la rage des Wicléfistes s'accroît à la vue des traces de leur première fureur. Ils

maximes détruisent inévitablement toutes les idées que nous devons avoir sur le Tout-Puissant, et finissent par conduire l'homme au matérialisme, au déisme, à la métempsycose même, et à toutes les absurdes contradictions qui résultent de l'erreur. (Voir pour ce grade la préface du chevalier de Saint-André, où l'on en trouve une exacte description.)

Quel est maintenant le franc-maçon, je ne parle pas des dupes, qui osera m'accuser de calomnie? Quel est l'homme qui ne verra point une monstrueuse impiété dans ce degré d'initiation maçonnique? En effet, le scélérat doit se trouver également avec le juste auprès de Dieu; bien plus, il doit être Dieu pour toujours lorsqu'il aura cessé d'être homme.

Le système des *maçons de la cabale* renferme autant d'impiété que celui des *maçons hermétiques;* il contient de plus une foule de ridicules superstitions qu'il serait trop long de détailler, et qui ne tendent à rien moins qu'à bouleverser toutes sortes d'idées religieuses.

Quant au troisième degré d'initiation maçonnique, il est entièrement séparé des deux premiers. Les *éclectiques*, en effet, peuvent être déistes ou athées, matérialistes ou sceptiques : ils n'ont qu'un but, qu'une haine. Leur but, c'est d'obtenir une démocratie ou un gouvernement dont le peuple puisse disposer à son gré, en vertu de son prétendu droit de souverain; leur haine se rejette tout entière sur le Christ et sur sa religion, et se joignant aux mauvais philosophes et aux sophistes de la rébellion et de l'impiété, ils font un mal incalculable aux nations.

Il résulte de ces trois dégrés d'initiation que la franc-maçonnerie tend au républicanisme et à l'impiété, et aucun adepte ne désavouera mes paroles.

Si je parcours maintenant les principaux grades de cette société, entre autres ceux d'*élu*, *de chevalier* de *rose-croix*

1375 se portent à la tour de Londres, exigent du roi la tête de ses ministres, et le menacent de mort

et de *chevalier kadosch* ou d'*homme régénéré*, j'y trouverai le même esprit d'impiété et de républicanisme.

A la réception au grade d'*élu*, on fait faire à l'initié un apprentissage de scélératesse; il est, en effet, obligé de poignarder un homme qui se présente à lui et de lui couper la tête. Sublime école pour les jeunes gens! L'adepte et ses confrères se trouvent toujours revêtus des ornemens sacerdotaux, et il offre avec eux le pain et le vin suivant l'ordre de Melchisédech. Il apprend que Moïse et J.-C. ont violé les droits naturels de la liberté et de l'égalité religieuses......... Où trouve-t-on une plus grande impiété?......... Et on lui ordonne de se passer de prêtres et de pontifes, car tous les hommes le sont naturellement et de droit. (Voir *le Voile levé* de M. l'abbé Lefranc, homme aussi vertueux que véridique.)

Le grade de *rose-croix* (*), dans lequel il y a aussi beaucoup de dupes, offre à chaque initié des idées de républicanisme et d'impiété. Le mot de guet des adeptes, INRI, que l'on place sur toutes les croix, et que les catholiques traduisent par ces mots: *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*, est expliqué de cette manière par le maçon rose-croix: *Juif de Nazareth*, conduit par *Raphaël en Judée*. Et c'est lorsque l'aspirant a prouvé qu'il connaît le sens maçonnique de ce mot INRI, que le vénérable ou le chef de la loge s'écrie: *Mes frères, la parole est retrouvée*.

C'est ainsi qu'un mot sacré est devenu l'expression de la haine et du blasphème chez des hommes qui cachent leur scélératesse et leur impiété sous des dehors probes et vertueux.

Quant au grade de *chevalier kadosch*, c'est-à-dire d'*homme régénéré*, on ne saurait trouver d'expressions assez fortes, assez justes pour le caractériser. C'est, en effet, celui où l'on exige du récipiendaire les épreuves les plus révoltantes, le

(*) Ce grade n'a été créé que bien après l'invention de la maçonnerie.

1375 sur son refus; la garnison, forte de six cents hommes, est aussi menacée d'être passée au

serment le plus redoutable ; mais c'est aussi celui où le voile se déchire entièrement pour l'adepte. Il voit alors clairement le but vers lequel on le pousse, il apprend enfin à qui et pour qui il doit faire la guerre. Ce n'est plus le sang d'*Hyram* qu'il a à venger : c'est JACQUES MOLEY, le grand-maître des Templiers ; ce n'est plus l'assassin d'Hyram qu'il faut tuer : c'est un roi, un pape et un grand maître de l'ordre de Malte. Le roi, c'est Philippe-le-Bel ; le pape, c'est Bertrand de Gaud ou Clément V, sous lesquels périrent les Templiers. Et l'adepte, jurant une haine à mort à ces trois têtes proscrites (*), *parlant à leurs successeurs à leur défaut*, les coup eaux cris de *vengeance, vengeance*, et les présente ensuite à ses confrères en s'écriant : NÉKOM, je l'ai tué. C'est alors qu'il prononce le terrible serment de faire la guerre au Christ et aux rois, parce qu'ils abusent de la bonté des peuples ; c'est alors aussi qu'on lui explique les mots de *liberté* et d'*égalité*, et qu'on lui ordonne de ne reconnaître aucun supérieur sur cette terre.

Les courtes explications que je donne sur la franc-maçonnerie ne doivent-elles pas faire revenir les hommes de leur erreur ? Cette société est pernicieuse, elle cache des secrets sous des sermens épouvantables ; voilà ce que tous les initiés ne peuvent ignorer. En effet, ou ils sont dupes, ou ils ne le sont pas. S'ils ne sont pas dupes, ils savent tout ce qui se passe dans les loges maçonniques, toutes les conspirations qui s'y trament, tous les mauvais livres qui en parlent, alors ils sont coupables devant les hommes et devant Dieu : devant les hommes, parce que leurs œuvres sont nuisibles à leurs semblables ; devant Dieu, parce qu'ils renient la religion de son fils et qu'ils blasphèment son nom.

Si les initiés sont dupes, ne devraient-ils pas s'apercevoir

(*) Ces têtes sont, ou véritables si on a pu s'en procurer, ou pleines de sang si ce n'est qu'une simple représentation.

1375 fil de l'épée, dans le cas où elle s'opposerait à l'entrée des paysans, et elle dépose les armes, quoiqu'elle puisse leur résister avec avantage.

de leur égarement par cela même que leurs confrères évitent tous les regards profanes, et qu'avant de révéler leur grand secret, ils exigent un serment du récipiendaire. Il faut en vérité que les hommes soient bien aveugles et bien crédules pour ne pas se méfier des loges maçonniques qui ont eu pour chef ou pour initiés tous les régicides des XVIIIe et XIXe siècle, et surtout l'HOMME-MONSTRE; cet homme qui, votant la mort de son souverain, de son parent, inspira par sa conduite un sentiment d'horreur et d'indignation à des gens dont les cœurs paraissaient fermés à l'humanité.

Hommes insensés, s'il vous faut les poignards pour croire qu'il y a des assassins, eh bien! vous les verrez; mais alors ceux d'entre vous qui resteront encore dans l'erreur seront responsables de tout le mal que leurs semblables auront à supporter.

Et vous, souverains de toutes les nations, gardez-vous d'attirer dans vos royaumes l'hérésie et les sociétés secrètes, car leur mauvaise philosophie renversera vos trônes; mais aussi gardez-vous de les attaquer en face, l'hérésie s'armerait contre vous ouvertement, et les sociétés secrètes, dont les partisans occupent presque tous vos emplois, vous susciteraient des ennemis, et vous tomberiez sous leurs coups. Là, le ridicule en main, attaquez-les fortement; ici, faites dévoiler leurs audacieuses menées: grace au repentir et sévère punition pour le méchant. Mais que cette punition soit infligée de manière qu'elle ne puisse jamais rejaillir en éloges sur le coupable, car alors vous en feriez un grand homme, un martyr politique: un nouvel assassin paraîtrait, et pour acquérir de la gloire, il vous poignarderait. Le scélérat ne doit jamais être jugé avec pompe, et il est du devoir d'un profond politique de détourner l'attention du peuple, lorsqu'elle se porte avec trop

1375 Richard, abandonné de ses plus fermes soutiens, ouvrit aux rebelles les portes de la tour; et il eut la douleur de voir ses principaux officiers massacrés sous ses yeux.

d'intérêt sur l'assassin d'un roi. Louvel fut généralement détesté : Fieschi et Alibaud sont maintenant placés au rang des héros, et pour augmenter leur gloire il ne leur manque que des trophées. Si le siècle continue à marcher dans le sentier de la dépravation, nous verrons bientôt un assassin politique être traîné en triomphe sur le char de la victoire, ayant à ses pieds le roi que sa main aura immolé.

Je vais maintenant donner quelques détails sur l'*illuminisme*, secte la plus désastreuse dans ses principes, la plus vaste dans ses projets, la plus astucieuse et la plus scélérate dans ses moyens : c'est elle qui travaille avec le plus d'ardeur et le plus d'adresse à la grande conspiration contre le trône et l'autel avec les sophistes de l'anarchie et de l'impiété ; c'est elle qui voudrait détruire tout gouvernement sans exception, toute société civile ; c'est elle qui entretient dans tous les pays des frères voyageurs, appelés en langue allemande *anwerber*, frères *insinuans* ou *enrôleurs*, pour en connaître l'esprit et y recruter de nouveaux adeptes ; c'est elle, enfin, qui offre aux jeunes têtes l'école la plus scélérate et la plus impie.

S'il est des hommes qui osent révoquer en doute la vérité de mes paroles, qu'ils lisent un recueil intitulé : *Einige original Schriften des illuminaten ordens, welche bey dem gewesenen regierungsrath Zwach, durch vorgenommene haus — visitation zu, Lan den 11 und 12 octob. 1786, Vorgefunden Worden. Auf hæchsten befehel seiner Churfürslichen Durchleuchtzum druck besætdet. München, gedruckt bey Ant. Franz Churfl. Hof — Buchdrucker. Partie des écrits originaux de la secte des illuminés, découverts à Landshut, lors des recherches faites chez le sieur Zwach, ex-con-*

1375 Parmi les principales victimes se trouvèrent le chancelier, le grand trésorier, et quelques officiers de la cour, mais le roi fut respecté ; sa

seiller de la régence, le 11 et 12 octobre 1786, et imprimé par ordre de son altesse électorale. Munich, chez Antoine François, imprimeur de la cour.

L'illuminisme, dont la naissance eut lieu en l'année 1776, eut pour fondateur Jean Weisbaupt, surnommé *Spartacus*, né en Bavière en 1748. De toutes les sociétés secrètes, c'est celle qui a travaillé avec le plus d'ardeur à la révolution française de 1789.

Ses principes, éminemment impies et anarchiques, ont été puisés dans les œuvres de Voltaire et de Jean-Jacques. On prêche, en effet, dans les antres de l'illuminisme l'égalité et la liberté, et on oblige les adeptes à ne se soumettre à aucune religion, serait-elle révélée par un Dieu, et à aucun gouvernement, par cette raison que les hommes étant égaux et libres, personne n'a le droit de prescrire des règles à leur foi et de leur faire la loi. L'initié apprend aussi que, pour revenir à cette perfection originaire et primitive que l'homme reçut de la nature, il doit commencer par détruire toute religion et toute société civile qui ont porté atteinte à l'égalité et à la liberté individuelle.

Je ne parlerai pas dans cet endroit des divisions et des subdivisions de l'illuminisme, je me réserve de donner tous ces détails dans la préface de mon second volume : mon intention n'est que de faire connaître l'esprit politique et religieux de cette secte, sans chercher à en faire l'histoire, ce qui m'entraînerait dans une trop longue digression.

La société préfère les partisans de Luther et de Calvin aux catholiques, et Spartacus Weishaupt écrivait un jour à un de ses aréopagistes : *Si cet homme était un protestant, je l'aimerais bien mieux. — Ware es ein protestant, so wære es mir um so lieber* (*Ecrits originaux*, tom. I, lettre de Weishaupt à Merz, surnommé *Tibère*, pag. 223). Pour ne pas

1375 mère seule eut beaucoup de peine à se garantir de leurs violences.

Pendant ce temps, les Wicléfistes brûlaient

révolter les catholiques, que le fondateur voulait cependant initier dans ses mystères, il retrancha certains endroits qui auraient pu les éloigner de ses cercles mystérieux.

Les principaux grades de l'illuminisme qui révèlent bien l'esprit révolutionnaire et impie de la secte sont ceux de *régent* ou de *prince illuminé*, *de mage* ou de *philosophe*, et d'*homme roi*.

Dans le grade de *régent*, le candidat a les mains chargées de chaînes, et on ne les lui enlève que lorsqu'il a subi diverses épreuves, et qu'il a déclaré vouloir être libre.

Le *mage* adopte tous les principes fondamentaux du spinosisme. Suivant *l'illuminé mage, tout est matériel; Dieu et le monde ne sont qu'une même chose; toutes les religions sont inconsistantes, chimériques et l'invention des hommes ambitieux*.

Où trouvera-t-on une impiété plus révoltante, une profanation de la religion de J.-C. plus évidente et plus sacrilége? *Dire en effet que Dieu et le monde ne sont qu'une chose*, c'est dire qu'il n'y a point de Dieu, et que si l'on retient encore le mot, c'est pour ne pas faire rougir les hommes et confondre le monde avec Dieu; c'est aussi nier l'existence de Dieu, son pouvoir et ce que nous avons appris de l'Ecriture Sainte sur la création. Soutenir aussi *que toutes les religions sont de l'invention des hommes ambitieux*, c'est soutenir que J.-C. n'était qu'un ambitieux, qu'un intrigant. Blasphème inconcevable!

Le grade d'*homme roi* est aussi impie et aussi révolutionnaire que les précédens. L'adepte, étant admis aux grands mystères de cet ordre, apprend que les hommes ne peuvent avoir de souverains; qu'il faut détruire par conséquent toute autorité, toute magistrature, toute religion, tout gouvernement pour arriver à la vie patriarchale de nos premiers

1375 les maisons de ceux qui s'opposaient à leurs dévastations, et assassinaient sans pitié les catholiques fidèles à Dieu et au roi.

Enfin Richard II, redoutant les suites de la fureur des rebelles, leur fit proposer une amnistie, qui ne fut cependant acceptée que par les paysans du comté d'Essex. Les plus séditieux des autres cantons se mirent sous la conduite de Gauthier Igler, le plus habile et le plus déterminé d'entre eux; et, sous le prétexte de traiter avec la cour, ils restèrent sous les armes, dans

pères; et qu'enfin les hommes ne doivent agir que par leur propre volonté. On lui enseigne aussi à faire le sacrifice de tout ce qui le retient dans sa prétendue patrie, auprès de sa famille, pour donner aux peuples l'exemple qu'ils doivent imiter. On lui ordonne même de travailler avec ardeur à la destruction de la société civile, et l'adepte maudit alors les nations et l'amour national qu'il appelle la source de l'égoïsme; et pour lui l'amour filial, l'amour paternel et tous les liens qui peuvent encore l'attacher à la société ne sont que des liens nuisibles. Voilà les maximes qu'enseigne l'illuminisme. Et quel homme de bonne foi ne s'écriera-t-il pas maintenant avec moi : Quelle est donc cette race d'hommes qui s'étudient à former des adeptes au crime et à l'impiété? Quel est le démon qui les a poussés sur la terre pour la bouleverser?......

Et vous, partisans de l'illuminisme, ne rougissez-vous pas de travailler à désorganiser les nations? N'éprouvez-vous point de remords en voyant que, par vos principes anarchiques, les peuples s'entregorgent avec une mutuelle fureur? Mais votre cœur est fermé à toute pitié, à toute humanité; car, dès que l'on a franchi le seuil de vos antres, on en ressort toujours impies et scélérats.

1375 le but de massacrer la nuit suivante le roi et tous les grands de la cour, de piller la ville et la réduire en cendres (1); mais ce monstrueux complot ne réussit pas.

Igler, qui avait forcé le roi d'Angleterre à s'avancer vers son camp pour traiter avec les factieux, ayant voulu exiger que le chevalier Jean Neuveton, député du roi, mit pied à terre pour l'aborder, une rixe s'engagea entre eux; les dagues furent aussitôt tirées et le sang allait couler, lorsque Richard, pour rétablir le calme, força Neuveton à mettre pied à terre; et comme c'est le propre des petites gens élevés au delà de leur mérite d'être plus vains que les personnes de qualité, Igler ne fut point satisfait de cette humble soumission et déclara vouloir tirer sur-le-champ une vengeance éclatante de l'affront qu'il prétendait avoir reçu. Mais son insolente vanité lui coûta cher; car les seigneurs de la cour, indignés à leur tour de sa conduite, se rangèrent du côté de Neuveton contre Igler et sa petite troupe, et ce dernier tomba percé de mille coups.

Les paysans rebelles essayèrent alors de ven-

Mais il est temps que je donne des limites à cette longue digression. Puisse-t-elle être utile à mes semblables! Plus tard, je reviendrai avec plus de détails sur les mêmes sujets.

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. Ier, pag. 68.

1375 ger la mort de leur chef; mais, les bons bourgeois de Londres arrivant sous la conduite du maire, leur apparition répandit une si grande frayeur parmi les séditieux qu'ils se jetèrent ventre à terre, en criant miséricorde; et le roi se contenta de leur faire passer la nuit sur le champ où ils étaient, alors même qu'il aurait dû les punir sévèrement selon l'avis de son conseil, et une amnistie générale leur fut accordée.

Funeste aveuglement des rois! Ils croient ramener le méchant par la douceur dans la voie de la vertu, mais ils se trompent; le méchant ne revient presque jamais de son erreur, et il termine toujours sa carrière comme il l'a commencée. L'histoire de toutes les nations et de toutes les époques nous en donne des preuves éclatantes; les annales de France surtout offrent à l'homme politique des preuves irrévocables de cette assertion: que le méchant ne rentre presque jamais dans le sentier de la vertu, dès que son ambition ou ses intérêts l'ont poussé dans une ornière de sang. Mais revenons aux Wicléfistes qui n'acceptèrent pas tous avec repentir la bienveillante amnistie que Richard II voulut leur accorder.

Les révoltés de Norfofc, poussés par quelques ambitieux, ne voulurent pas mettre bas les armes; et, dans le but de résister aux ordres du roi d'Angleterre, ils élurent pour chef Jean

1375 Litestère, le plus hardi d'entre eux : ils se retranchèrent alors dans un poste avantageux et se préparèrent à une vigoureuse défense. Mais Henri l'Espencer, évêque de Norvic, ne les traita pas avec autant de douceur que Richard : par ses ordres, les troupes royales, composées de la noblesse et de la bourgeoisie des environs, s'étant avancées vers les rebelles, leur poste forcé, ils périrent par le fer, et leur roi, Litestère, fut arrêté, confessé et mis à mort.

Cette défaite, au lieu de décourager les Wiclèfistes, ne fit que les rendre plus insolens; ils jurèrent alors de se venger, et Balée, l'un des disciples les plus exaltés de l'hérésiarque, se prit à déclamer contre les curés et à engager les peuples à ne point leur payer la dîme, et se montrant ridicule même dans son impiété, il soutint aussi que les bâtards ne pouvaient être sauvés. Les évêques lui interdirent aussitôt les églises; mais ses discours furent débités au peuple dans les carrefours. Sa renommée grandit bientôt d'une manière étonnante, et s'étant rendu à Seblaker, il prêcha à plus de vingt mille personnes, accourues pour l'entendre, que tous les hommes étaient égaux entre eux; que le crime le plus énorme de tous, c'était de paraître supérieur à ses semblables; que Dieu défendait cette inégalité des conditions par cela même qu'il n'en avait point parlé, et que s'il avait eu

1375 l'intention de diviser les hommes en esclaves et en maîtres, il l'aurait révélé au premier être, comme il lui avait dit que la femme et les animaux lui seraient soumis; et il engagea ses partisans à tuer les grands et tous ceux que l'on soupçonnerait de vouloir s'élever au dessus du peuple.

Ces déclamations portèrent leurs fruits, et le bas peuple ne tarda pas à se soulever contre la noblesse; mais Dieu punit bientôt l'hérétique qui lui avait fait méconnaître ses devoirs. Pris à Coventry, Balée fut jugé et mis à mort à Saint-Alban, en présence de Richard II, et chaque partie de son corps fut immédiatement envoyée dans les principaux lieux où il avait soulevé le peuple en lui soufflant sa fureur anarchique (1). La paix revint alors en Angleterre pendant plusieurs années.

1382 Cependant Wiclef, qu'une lâche timidité avait éloigné de toutes les assemblées séditieuses de ses partisans, revint enfin à ses premières idées d'ambition. Il prêcha de nouveau contre l'église romaine; et, prenant alors pour prétexte le schisme (2) qui divisait la chrétienté,

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. I, pag. 75.

(2) Urbain VI, reconnu pape par les Romains, disputait la tiare à Clément VII qui siégeait à Avignon. La France s'étant mise dans le parti de ce dernier, l'Angleterre crut devoir embrasser celui d'Urbain VI; l'une et l'autre de ces deux

1382 il essaya d'en profiter pour faire glisser impunément ses erreurs.

Sur ces entrefaites, le parlement s'était assemblé à Londres pour discuter auquel des deux papes il convenait à l'Angleterre d'obéir : Wiclef lui présenta diverses propositions dans le but d'attirer tous les Anglais dans son parti, en déguisant ses véritables sentimens.

Il demandait que le roi et ses sujets refusassent d'obéir au pape; que la cour de Rome ne pût plus exiger le paiement des annates et des contributions, par la raison que l'Ecriture-Sainte n'en parlait pas; que le temporel des bénéfices fût confisqué; que les prêtres fussent renvoyés de la cour, sans qu'il leur pût être permis d'y revenir sous aucun prétexte, et que le clergé d'Angleterre supportât les charges entières de l'état.

Ces propositions de Wiclef furent examinées par les deux chambres du parlement qui comprirent tout l'avantage que l'Angleterre pourrait retirer du schisme; mais, la France s'étant déclarée pour Clément VII sans rien exiger de lui, le parlement, qui, par opposition, reconnut Urbain VI, ne voulut aussi rien exiger de lui, quoiqu'il eût, en effet, l'intention de forcer le

puissances agissaient pour des raisons particulières que nous n'aborderons pas dans la crainte de faire une digression superflue.

1382 pape à diminuer sa trop grande autorité, afin de conserver le reste; et Wiclef, voué au mépris par le parlement au sujet de ces propositions, n'osa plus reparaître en public et se retira dans la province de Galles, nouvellement assujettie aux Anglais. Là, fier de l'impunition qu'on lui accordait, il déclama avec fureur contre le pape et le clergé.

Mais bientôt profitant de la haine que le peuple de cette province avait jurée aux ecclésiastiques et surtout à l'ordre de Saint-Benoît, il lança des écrits foudroyans contre les prêtres et les Bénédictins, et il les menaça de les faire tuer par la populace, s'ils vivaient d'un autre salaire que de celui qu'ils gagnaient par le travail de leurs mains : car, disait l'hérésiarque, ils commettaient une apostasie manifeste contre les règles de leur ordre et contre l'Evangile (1).

Ses furibondes déclamations ne tardèrent pas à lui concilier l'esprit du peuple de cette contrée. Il prêcha alors contre les dogmes de l'église romaine; il enseigna que la présence de J.-C. n'était point corporelle dans l'eucharistie, et que la substance du pain et du vin y demeurait même après la consécration (2); qu'un sacrement administré par un prêtre en état de

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. I.

(2) Voir le *Trialogue* de Wiclef.

1382 péché mortel n'était point efficace; qu'avec une bonne contrition, la confession devenait inutile; que l'institution de la messe n'était point divine; que le démon commandait quelquefois à Dieu; qu'à l'exemple des Grecs, il ne fallait plus reconnaître de pape à la mort d'Urbain VI; que, d'après l'Ecriture-Sainte, les ecclésiastiques ne devaient point posséder de biens temporels, ni recevoir des dîmes, et que les prières particulières ne profitaient pas plus que les générales; qu'un prêtre n'avait besoin d'aucune mission du pape, ni d'un évêque pour prêcher; que les instituteurs des ordres religieux avaient offensé Dieu, et qu'en entrant dans une religion on n'observait pas les commandemens de Dieu (1).

La doctrine de Wiclef fut cependant condamnée; et lui-même, cité dans les formes au moment où ses principaux amis l'avaient abandonné, ne trouva son salut que dans l'obéissance. Le duc de Lancastre s'était, en effet, séparé de lui afin de ne point paraître suspect au pape qui venait de le nommer général en chef de ses armées, avec pouvoir de conquérir la Castille et de s'en faire nommer

(1) Lorsque nous serons arrivés à Calvin qui a pris pour sa religion quelques-unes des erreurs de Wiclef, nous démontrerons l'impiété de ces principes et leurs funestes conséquences pour la raison.

1382 roi; les Anglais, de leur côté, lui avaient promis des troupes et de l'argent pour cette expédition, d'autant plus facile que la division régnait alors entre les grands d'Espagne.

Ces puissantes considérations et les résultats peu favorables qu'il avait retirés des erreurs de Wiclef pour arriver au trône d'Angleterre déterminèrent le duc de Lancastre à renoncer à ses premiers projets; aussi, le pape Urbain lui ayant demandé de faire comparaître Wiclef devant le concile assemblé à Londres pour juger la doctrine de l'hérésiarque, le duc obéit au Saint-Siége, et l'hérétique comparut, après avoir promis à ses disciples de ne jamais prononcer aucune rétractation; mais il ne leur tint pas parole, et il se rétracta de tout ce qu'il avait dit et enseigné, comme étant contraire aux lois de l'église et du royaume, et nuisible au bonheur des peuples. Ses disciples Philippes Rippendon, Nicolas Hereford et Jean Aston imitèrent son exemple (1).

(1) Le compilateur anglais Spelman a supprimé les rétractations de Wiclef qui existaient avec les décisions du concile dans un décret de l'université d'Oxford; il leur a substitué une profession de foi, afin de ne pas donner des armes aux catholiques pour combattre l'hérésie de Calvin dont il faisait profession. Tel est l'avis de Wington, auteur irréprochable et contemporain, qui marquait sur son journal les événemens d'Angleterre dont il avait connaissance. Comme on le voit, Messieurs les protestans ne sont guère délicats; aussi à leurs nombreuses qualités nous pourrions

1385 Les amis de Wiclef, se croyant trompés, l'abandonnèrent aussitôt; mais ce dernier, peu effrayé par la condamnation prononcée contre lui par l'université de l'église d'Angleterre, prouva bientôt que sa rétractation était hypocrite. Il prêcha comme auparavant sur des matières aussi délicates et non moins dangereuses pour la société. Il prétendit, dans sa démence, que la philosophie était nécessaire pour bien expliquer l'Ancien et le Nouveau Testament; que les paroles de l'Ecriture-Sainte devaient être seules regardées comme article de foi, et que le baptême était une vocation suffisante à la prêtrise. Il enseigna au peuple d'autres maximes aussi pernicieuses; et il allait prêcher contre saint Sylvestre, qu'il accusait d'avoir introduit dans l'église la possession des seigneuries, et contre saint Thomas de Cantorbéry, qu'il blâmait d'avoir répandu son sang pour une cause si injuste, lorsqu'il fut saisi d'une paralysie universelle: son visage fut défiguré, d'horribles convulsions lui ôtèrent l'usage de la parole, et

encore en ajouter d'autres; et avant que nous soyons à la fin de notre histoire, nous aurons prouvé que le mot PROTESTANT est synonime avec ceux de RÉPUBLICAIN ou ANARCHISTE, PRESBYTÉRIEN, FÉDÉRALISTE, LIBÉRAL, RÉGICIDE, JACOBIN, NOVATEUR, IMPOSTEUR (*lettre de M. Th. Delbare à M. le comte de Decaze, ministre de l'intérieur et président du conseil, en date du* 18 *février* 1820), FAUSSAIRE, MENTEUR, etc., etc., etc., etc.

1385 il mourut dans son hérésie le 31 décembre 1385.

La mémoire de cet homme qui prépara tant de maux à la société fut sanctifiée par ses disciples; mais sa doctrine ayant été condamnée dans un nouveau concile de Londres et ses livres ayant été brûlés, la plupart de ses adeptes revinrent de leurs erreurs.

Pierre Peine, l'un de ses disciples les plus exaltés, abandonna sa patrie pour éviter le châtiment réservé aux hérétiques, et passa en Bohême avec les écrits de son maître; mais, la misère l'ayant poursuivi jusque dans son exil, il fut contraint, pour soulager son indigence, de copier le manuscrit de Wiclef et de le vendre à ceux qui lui en demandaient.

Déjà un descendant de l'illustre maison de Poisson-Pourry avait publié un ouvrage de l'hérésiarque anglais sur les universaux de Porphyre; aussi Peine, trouvant le terrain préparé, ne tarda pas à exciter la curiosité des Allemands; et il fut bientôt forcé de prendre des copistes pour satisfaire ses nouveaux compatriotes.

Les docteurs de l'université de Prague, à l'exemple de celle de Paris, voulurent alors censurer les erreurs de Wiclef, et dans la crainte que leurs écoliers, dont le nombre s'élevait à trente mille environ, ne s'assemblassent en faveur de l'hérésiarque, ils firent défendre de lire et de transcrire ses ouvrages : cette

1385 mesure ne pouvait avoir d'effet salutaire, car l'homme, si bizarre par lui-même, recherche toujours avec ardeur ce qu'on prend soin de lui cacher.

Sur ces entrefaites Charles IV étant mort, les docteurs se relâchèrent insensiblement de leur amour naturel pour l'étude, et les élèves suivant l'exemple de leurs maîtres, le désordre et la confusion, compagnes ordinaires de l'indiscipline, ne tardèrent pas à régner au milieu d'eux. Les Allemands, ne trouvant personne capable de remplir les chaires affectées aux docteurs bohémiens, choisirent pour professeurs des docteurs des trois autres nations qui communiquaient avec l'université de Prague, savoir : de la Saxe, de la Bavière et de la Pologne; et comme la Saxe fournissait des hommes de beaucoup d'esprit, les professeurs furent pris dans cette province. Le désordre devint alors si grand qu'il ne resta aucun docteur du pays dans l'université de Prague, car les Allemands, voulant garder pour eux toutes les prérogatives, n'accordèrent plus le bonnet de docteur aux Bohémiens.

Cependant il existait entre ces derniers un homme de si basse naissance que, ne connaissant pas même le nom de son père, il avait pris celui du village où il était né. Cet homme se faisait appeler Jean Hus ; il avait porté à

1385 l'école les livres d'un jeune gentilhomme qu'il servait; c'était alors qu'il avait étudié, et en récompense des services qu'il avait rendus à ses maîtres, ceux-ci lui avaient fourni les moyens de se faire passer maître-ès-arts. Il avait longtemps enseigné la grammaire en cette dernière qualité et, doué de beaucoup d'esprit, ses succès devinrent si grands, qu'il ne tarda pas à être connu dans toute la province, et à voir à ses leçons une multitude innombrable d'auditeurs.

Son ambition croissant avec ses succès, il demanda bientôt à être reçu docteur; mais on lui refusa cette qualité. Ce fut alors qu'il jura de se venger de cet affront en semant la division dans l'université de Prague : son but était de faire chasser de Bohême tous les docteurs allemands qui s'y étaient glissés après la mort de l'empereur.

Jean Hus, qui s'était déjà laissé séduire par la doctrine de Wiclef, voulut soutenir les propositions de l'hérésiarque anglais; mais, comme il avait signé la censure en qualité de bachelier, il fut retenu quelque temps par la honte d'enseigner ce qu'il avait désapprouvé.

Ce projet lui présentant une si grande difficulté dans son exécution, il tendit de nouvelles embûches aux professeurs allemands et chercha à soulever les Bohémiens contre eux. Il les engagea à ne prendre des docteurs que dans le

1385 royaume, à l'exclusion des Allemands, et à reconquérir les chaires de théologie que ces derniers avaient usurpées sur eux. Les régens de grammaires se déclarèrent pour lui, sur sa parole qu'il pouvait obtenir le consentement de l'empereur Venceslas, successeur de Charles IV, son père: Jean Hus avait, en effet, pour protecteurs deux gentilshommes, autrefois ses disciples, et qui étaient devenus favoris de ce jeune prince.

Pour la réussite de ce projet, la division fut aussitôt semée entre les écoliers de Bohême et ceux d'Allemagne, déjà séparés entre eux par une secrète antipathie.

L'arbre de la discorde planté par Jean Hus ne tarda pas à porter ses fruits; les élèves du collége de Rose-Noire se battirent bientôt entre eux, et leurs maîtres se virent obligés de prendre part à la querelle.

Venceslas, instruit de cette division par les Allemands, ne voulut point y intervenir. Cet empereur était, en effet, incapable de régner: comment donc aurait-il pu calmer les séditions et même les prévenir? Il n'avait aucune qualité physique ni spirituelle. Sa physionomie annonçait quelque chose de ce sale animal qui ne se plaît que dans l'ordure: aussi en avait il tous les défauts. Son plus grand plaisir était de passer à table les journées entières, et il y eût demeuré

1395 les nuits, si ses domestiques n'eussent eu le soin de l'en arracher pour le porter au lit; et, semblable à Vitellius, il eût oublié qu'il était empereur, si ses favoris n'eussent eu intérêt à l'en faire souvenir. Les affaires l'importunaient, et il les laissait à ses courtisans. Toute sa sensibilité se trouvait dans son gosier: aussi était-on bien vu de lui lorsqu'on lui présentait de nouveaux ragoûts.

Un pareil empereur était donc bien éloigné de donner aux Allemands le temps et l'attention qui eussent été nécessaires pour connaître en quoi consistait leur différent avec les maîtres-ès-arts de Bohême, et encore moins pour arrêter les progrès que l'hérésie de Wiclef faisait déjà dans cette province.

1400 Mais ce prince ne tarda pas à être puni de son insouciance. Les électeurs, indignés de sa conduite, le déposèrent de l'empire et lui substituèrent Henri, duc de Brunswich (1).

La sentence prononcée contre l'empereur portait : « Les princes et les autres états de

(1) Ce prince ayant été assassiné la même année, au retour de la diète, par le comte de Valdeck, les électeurs mirent à sa place Robert, que d'autres appellent Rupert, duc de Bavière, électeur et comte palatin. — Bossuet, *Histoire universelle*, tom. 1er, pag. 120. ; Fleury, *Histoire ecclésiastique*, tom. XX, pag. 457.

1400 « l'empire ont souvent averti le roi de Bohême, « Venceslas, des désordres qui règnent par sa « mauvaise conduite; il a retranché quelques « membres de l'empire, comme Milan et la pro- « vince de Lombardie qui produisaient à l'empire « de grands revenus, et il a pris de l'argent pour « créer duc de Milan et comte de Pavie celui « qui n'y était que comme ministre de l'empire. « Il a de même aliéné plusieurs villes et plu- « sieurs terres en Allemagne et en Italie; il a « vendu à ses favoris quantité de parchemins « blancs, scellés de son sceau, où l'on a écrit « ce que l'on a voulu.

« Il ne s'est jamais mis en peine des querelles « et des guerres qui affligent l'Allemagne et les « autres terres de l'empire, ce qui a produit les « pillages, les incendies et les vols, qui font « que personne n'est en sûreté, ni sur terre, ni « sur mer : clercs, laïques, laboureurs, mar- « chands, tous sont également exposés; les « églises et les monastères sont ruinés. Enfin, « il a fait mourir, et quelquefois de sa main, « des évêques, des prêtres et d'autres personnes « consacrées à Dieu ou distinguées par leur « mérite, dont quelques-uns ont été noyés ou « brûlés : ce sont tous des faits notoires.

« Après donc l'avoir exhorté plusieurs fois « et communiqué l'affaire au Saint-Siége, après « l'avoir cité et contumacé dans les formes :

1400 « Nous Jean, archevêque de Mayence, au nom « de tous les électeurs, privons de l'empire, « par cette sentence, ledit seigneur Venceslas, « comme inutile, négligeant, dissipateur et indi- « gne; et nous dénonçons à tous les princes, « grands, chevaliers, villes, provinces et sujets « du Saint-Empire, qu'ils sont libres de tout « hommage et serment prêté à sa personne; les « requérant et admonétant de ne lui obéir, ni « lui rendre aucun devoir comme roi des Ro- « mains. Cette sentence fut prononcée au châ- « teau de Lonstein-sur-le-Rhin, le vendredi « 20 août 1400. »

Ainsi fut puni Venceslas que son ivrognerie et sa brutalité (1) rendaient indigne de l'empire.

1401 Cette déposition l'irrita contre les Allemands dont les docteurs ne tardèrent pas à être renvoyés de l'université de Prague, où ils s'étaient introduits après la mort de Charles IV. Voici comment se termina cette affaire, qui commença par des disputes entre les élèves du collége de Rose-Noire et qui finit par une hérésie.

La division s'étant mise dans l'université, comme nous l'avons déjà dit, et l'insouciance de l'empereur étant si grande, qu'il fut incapable de s'occuper de cette importante affaire,

(1) Bossuet, *Histoire universelle*, tom. Ier, pag. 120.

1401 Jean Hus obtint par l'intrigue de deux amis que la cause fût renvoyée devant le magistrat de Prague, plutôt que devant l'archevêque de la même ville, conservateur des priviléges de l'université. Les docteurs allemands, qui ne voyaient pour eux aucune chance de succès, refusèrent de comparaître devant ce tribunal, sous le prétexte qu'il était étranger pour eux; mais Jean Hus se présenta avec une requête qui ordonnait à ses adversaires de quitter les chaires consacrées aux docteurs de Bohême, et qui rétablissait les maîtres-ès-arts de cette province dans les mêmes prérogatives que celles accordées aux docteurs des trois facultés de théologie, de droit et de médecine; et le magistrat signa cette requête sans en prévoir les funestes conséquences. Elle fut aussitôt signifiée aux professeurs allemands qui, dans la crainte d'être massacrés par la jeunesse de Bohême, naturellement fière et insolente, se retirèrent avec plus de quatre mille élèves dans les états du marquis de Misnie (1) et du land-
1409 grawe de Thuringe, où ils fondèrent quelques années plus tard les universités de Leipsick et d'Erford, qui furent peuplées au détriment de celle de Prague.

(1) Fleury, *Histoire ecclésiastique*, tom. XX, pag. 552; tom. XXI, pag. 136.

1401 Jean Hus, fier de ce succès, partagea (1) avec ses collègues les dépouilles des docteurs allemands, et pour mieux s'attirer l'attention des peuples, il résolut d'enseigner la doctrine de Wiclef, qu'il avait depuis long-temps étudiée par estime pour la mémoire de cet hérésiarque (2), et que quelques hérétiques prêchaient déjà en Bohême.

Les quatre principales propositions du *Trialogue* furent aussitôt traduites en langue du pays et distribuées aux principaux seigneurs.

A cette nouveauté l'attention du peuple se fixa sur le doyen de l'université, et quelques disciples, aussi fougueux et aussi emportés que lui, ne tardèrent pas à seconder son ardeur hérétique. Hiérome de Prague se joignit à lui et prêcha la même doctrine; mais Jacobel (3) et Pierre de Dresden (4) levèrent entièrement le

(1) Il fut nommé doyen de la faculté philosophique; ce ne fut qu'en l'année 1409 qu'il obtint le grade de recteur de l'académie. — Fleury, *Hist. ecclésiast.*, tom. XXI, pag. 7.

(2) Varillas, *Hist. de l'hérésie*, liv. Ier.

(3) Le véritable nom de Jacobel était Jacques de Mise, curé de la paroisse Saint-Michel à Prague. Ce fut Pierre Dresden qui le porta à établir l'usage du calice. — Fleury, *Hist. ecclés.*, tom. XXI, pag. 303.

(4) Pierre de Dresden, après avoir été chassé de la Saxe pour l'hérésie Vaudoise, s'était retiré à Prague où il enseignait la jeunesse. — Harpsfeld, *Hist. Wicléfiste*, liv. XIV; Fleury, tom. XXI, pag. 303.

1401 masque et déclamèrent avec fureur contre le clergé, au sujet du retranchement de la communion sous l'espèce du vin. Ces deux apostats excitèrent ensuite dans le peuple la haine des prêtres et des moines, et se faisant passer pour prophètes, ils rétablirent la communion sous l'espèce du vin, et poursuivirent avec ardeur la réformation des autres prétendues erreurs de l'église.

A cette nouvelle, l'Allemagne chrétienne, déjà ébranlée par le schisme qui régnait encore dans l'église, s'émut et resta dans l'inaction, comme frappée de terreur. Le roi de Bohême, trop indifférent pour s'occuper d'une affaire si importante, ne fit aucun effort pour arrêter les progrès de cette hérésie, qui devait plus tard le conduire à la mort. Les trois ambitieux, que l'intrigue avait fait nommer papes, ne pensant toujours qu'à leurs intérêts, laissèrent ce volcan d'hérésie s'étendre avec rapidité. Aussi la Bohême retentit bientôt de la voix de Jacobel, prédicateur éloquent et adroit. Par ses exhortations, les peuples redemandèrent la communion sous l'espèce du vin, et le mal devint d'autant plus effrayant, qu'un grand nombre de bénéficiers d'illustres maisons, déjà corrompus par le libertinage, se déclarèrent pour Jacobel et lui accordèrent leur protection.

1403 L'ambitieux Jean Hus consentit alors à prê-

1403 cher les dogmes de ses disciples. Il fit tenir des assemblées clandestines où le peuple et quelques seigneurs se rendirent en foule, et ses succès ne tardèrent pas à répondre à son ambition.

Pendant plusieurs années l'hérésiarque bohémien prêcha avec impunité ses erreurs; il déclama contre les papes, et soutint beaucoup de dogmes contraires à la doctrine de l'église
1409 catholique. Mais, en 1409, il fut dénoncé au pape Alexandre v (1) qui le somma de comparaître à Rome (2) pour y rendre raison de sa foi; mais, n'ayant pas tenu compte de cette citation, l'archevêque de Prague lui interdit les fonctions sacerdotales (3) dans son diocèse, et
1411 fit décerner plus tard par le pape Jean xxiii une

(1) Après la fuite des papes Benoît xiii et Grégoire xii en 1408, les cardinaux de l'un et de l'autre parti avaient travaillé sérieusement à l'extinction du schisme; et, s'étant assemblés à Pise en 1409, ils avaient élu canoniquement Alexandre v, après avoir déposé les deux premiers papes. Une année après, celui-ci eut pour successeur Jean xxiii. — Bossuet, *Hist. univ.*, tom. 1er, pag. 122.

(2) Fleury, *Hist. ecclésiast.*, tom. xx, pag. 554.

(3) Jean Hus avait été ordonné prêtre en 1400 et nommé curé de l'église de Bethléem, qu'un riche bourgeois de cette ville venait de fonder. Il fut à cette époque le confesseur de Sophie de Bavière, femme de Venceslas, sur l'esprit de laquelle on dit qu'il eut beaucoup d'ascendant. — Fleury, *Hist. ecclésiast.*, tom. xxi, pag. 7.

1411 prise de corps contre lui. Mais, pour déjouer les poursuites de la justice, Jean Hus prit la fuite et se retira dans le village dont il avait pris le nom (1), auprès de Nicolas Hus ou Hussinetz, seigneur du même lieu qu'il avait déjà perverti. « Ce fut là », dit Fleury (2), « qu'il « interjeta son appel du jugement du pape à la « Sainte-Trinité. Dans cet appel, il s'adresse « aux cardinaux dont il demande la protection, « et s'offre de rendre raison de sa foi, au péril « même du feu, devant l'université et tous les « prélats. » Dans sa retraite, il travailla avec ardeur à la réforme de l'église romaine; il traduisit en langue vulgaire (3) les erreurs de Wiclef sur l'Ancien et le Nouveau-Testament; il fit plusieurs commentaires de l'Ecriture-Sainte, de manière que les femmes et les artisans purent établir des disputes de controverse avec les défenseurs de la religion catholique, et,

(1) C'était la coutume de ce temps-là de prendre son nom du lieu de sa naissance, et c'est peut-être à tort que j'ai dit, à la page 190, sur le rapport de Varillas, que le nom de son père etait inconnu. — Fleury, *Hist. ecclés.*, tom. XXI, pag. 7; Trithème, *Chronique*, année 1402; Cochlée, *Hist. des Hussites.*

(2) Fleury, *Hist. ecclésiast.*, tom. XXI, pag. 165; Cochlée, *Hist. des Hussites*, liv. II.

(3) En langue esclavonne. — Fleury, *Hist. ecclés.*, t. XX, pag. 553.

1411 quoique excommunié par le pape, il ne laissa pas de prêcher dans les villes et les villages voisins, suivi d'une foule de peuples qui l'écoutaient avec avidité. Aussi le nombre des Hussistes eut bientôt pris un accroissement formidable.

Après avoir exhorté les Bohémiens à ne payer que la dîme au clergé et à ne contribuer en rien pour la prétendue croisade que le pape Jean xxiii voulait faire contre les infidèles, Jean Hus rétablit la communion sous les deux espèces dans les églises de Bohême, de Silésie, de Lusace et de Moravie; mais comme son absence n'avait point ramené la tranquillité à Prague, et que les uns demandaient avec empressement son retour, pendant que les autres faisaient tous leurs efforts pour empêcher qu'il ne revînt, l'archevêque de Prague entreprit alors d'arrêter l'effervescence du peuple. Mais il trouva la cour si peu disposée à le seconder, que les Hussistes, profitant de cette négligence qu'ils interprétèrent en leur faveur, donnèrent une nouvelle extension à l'hérésie et déclamèrent avec beaucoup plus d'aigreur contre les papes et l'Ecriture-Sainte.

L'insouciance du roi de Bohême n'ayant pas cependant découragé l'archevêque, il résolut de s'adresser à Sigismond, roi de Hongrie, frère de cet être, moitié animal, moitié homme, que les Allemands avaient déposé de l'empire.

1411 Sigismond était en effet intéressé à soutenir la religion catholique, car si elle eût été livrée sans défense à ses destructeurs, la monarchie eût été inévitablement renversée en Bohême; et, l'Europe une fois ébranlée par cette terrible commotion, les couronnes de tous les souverains seraient devenues la proie de quelques ambitieux. Mais les nobles projets de l'archevêque de Prague ne purent être mis à exécution; car, dès son entrée en Hongrie, il tomba malade et mourut à Presbourg (1), sans avoir pu engager Sigismond à envoyer une armée contre les Hussistes.

Ce pasteur, si recommandable par ses talents et par ses vertus, eut pour successeur le fameux Albise, que l'histoire ne reconnaîtrait plus si le pape Pie II ne nous eût laissé son portrait. « Il était si chargé de graisse », dit Varillas (2), « qu'il ne se remuait le plus souvent que par « une machine; et son ame, enfoncée dans cette « masse, n'avait que rarement l'usage des fonc« tions de l'esprit. Il ne pensait qu'à l'avarice « ou à la débauche, et rien ne lui plaisait s'il

(1) Quelques auteurs ont prétendu qu'il était mort du poison qui lui fut donné par un de ses domestiques, brûlé vif pour ce crime à Broda, ville de Bohême; d'autres historiens ont écrit que sa mort fut naturelle. — Fleury, *Hist. ecclésiast.*, tom. XXI, pag. 166.

(2) *Histoire de l'hérésie*, tom. Ier, pag. 114.

1411 « n'était proposé comme pouvant et devant servir à l'un ou à l'autre de ces vices. Il ne se mettait pas tant en peine de son diocèse que de sa cave et de son grenier, et il portait toujours les clefs de l'une et de l'autre pendues à sa ceinture. Il envoyait au marché la vénaison dont on lui faisait présent. Il n'avait pour officier de cuisine qu'une vieille édentée; et lorsqu'un de ses amis lui demanda quel son lui blessait plus les oreilles, il répondit que c'était celui des dents quand elles brisaient les os. Il travaillait à fondre son troupeau par de nouvelles exactions et non pas à l'engraisser; et les pauvres n'avaient pas même la faculté d'approcher de son palais, bien loin de profiter de son épargne ou pour le moins des restes de sa table. Il semblait qu'il n'eût été fait prélat que pour favoriser par sa conduite la cause des Hussistes; et sa stupidité fut si grande qu'il ne se réveilla pas même lorsque les deux tiers de la Bohême entrèrent dans leur parti. » Voici le portrait que le continuateur de l'abbé Fleury nous fait de cet archevêque. « Les historiens en parlent comme d'un homme fort ignorant, qui ne se mettait point en peine de son église, et d'ailleurs de la plus sordide avarice du monde. Sa maison était une espèce de cabaret et de marché, où l'on vendait vin, poisson, viande et tout ce qu'il

1411 « y avait de meilleur, pendant que sa table était « fort maigre pour lui et pour ses domestiques, « qui étaient en très petit nombre, parce que « personne ne voulait le servir. Une si indigne « conduite lui attira le mépris de tout le monde. « Il n'avait aucune autorité ni dans l'église, ni « dans l'état, également incapable de faire plai- « sir à ses amis et de se défendre contre ses « ennemis, encore moins de soutenir le carac- « tère d'archevêque de Prague, qui le rendait « primat du royaume', prince de l'empire et « légat né du Saint-Siége (1). »

Sur ces entrefaites, les bulles de Jean XXIII contre Ladislas arrivèrent en Bohême. Venceslas les reçut avec plaisir, parce qu'elles favorisaient le pape, et les fit publier dans tout son royaume. Les Hussistes, à la sollicitation de Jean Hus qui était retourné à Prague, s'élevèrent aussitôt contre ces bulles, sous le prétexte qu'il était indigne du vicaire de J.-C. d'excommunier un chrétien.

L'hérésiarque bohémien déclama à son tour contre les indulgences et contre les croisades. Par ses discours, le peuple fut excité contre les prédicateurs, et la vie de ceux-ci courut les plus grands dangers. Le recteur de l'université

(1) Fleury, *Hist. ecclésiast.*, tom. XXI, pag. 166 et 167.

1411 essaya alors d'employer le crédit de Jean Hus et de Hiérome de Prague pour rétablir la tranquillité dans la ville; mais les rebelles ne tinrent pas compte de la promesse de leur chef, et quelques-uns de ces prédicateurs furent insultés et maltraités, même dans le sanctuaire des églises.

A la nouvelle de la révolte, le sénat s'assemble et ordonne l'arrestation de trois séditieux; cette répression excite des murmures. Jean Hus paraît, harangue ses partisans, et, soulevés par ses discours séditieux, les écoliers prennent les armes et s'assemblent pour demander la liberté des prisonniers. L'exaspération est poussée au plus haut degré, lorsque le magistrat survient enfin au milieu de la foule et parvient à l'apaiser.

Mais il fallait punir les trois coupables, et pendant la nuit ils furent jugés et mis à mort comme perturbateurs du repos public. Le lendemain de cette exécution, les Hussistes, instruits de la mort de leurs co-religionnaires, accoururent en foule, enlevèrent leurs corps avec respect et les portèrent en triomphe dans la ville de Prague, en poussant des hurlements affreux, qui n'étaient interrompus que par les cris de *Honneur aux martyrs de J.-C.* (1).

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. Ier, liv. Ier.

1411 La fureur des Hussistes s'étant exhalée en vociférations, les cadavres des trois suppliciés furent placés comme des reliques dans le sanctuaire de l'église de Bethléem et offerts à la vénération des peuples (1).

Mais pendant que les rebelles cherchaient à dominer dans la Bohême et à établir les fondemens de leur secte sur les cadavres et dans le sang, Sigismond (2) entreprenait d'anéantir cette funeste hérésie par l'autorité d'un concile général.

Ce fut pour accomplir ce noble dessein et pour pacifier les divers états de l'Europe, qui étaient alors en guerre, que ce prince, défenseur ardent de la religion catholique, parcourut tous les états de l'Europe, afin d'engager les rois à la tenue d'un concile.

1412 A sa voix tous les potentats firent cesser leurs différens entre eux. Les factions d'Orléans et de Bourgogne, qui déchiraient alors la France, se rallièrent pour combattre l'hérésie; Ladislas et le duc d'Anjou qui se disputaient la couronne

(1) Fleury, *Hist. ecclésiast.*, tom. XXI, pag. 108.

(2) Il avait été confirmé empereur en 1410, dans une assemblée des électeurs à Francfort, tenue à la sollicitation du pape Jean XXIII pour élire un successeur à Robert, roi des Romains. — Fleury, *Hist. ecclés.*, tom. XXI, pag. 145; Bossuet, *Hist. univ.*, tom. Ier, pag. 123.

1412 de Naples, suspendirent leurs différens et convinrent entre eux que le pape que l'on élirait en plein concile choisirait un d'eux pour occuper ce trône ; Jean, prieur d'Aluyse, nommé roi de Castille au détriment de l'héritière du Portugal, véritable reine de Castille, fit une trêve avec cette dernière, et la guerre civile cessa dans ce royaume; le duc de Milan imita leur exemple et conclut la paix avec la répu-
1413 blique de Florence; Henri v lui-même, roi d'Angleterre, mit un terme à son obstination, et, quoique menacé de mort (1) par les Wiclé-

(1) Les hérétiques d'Angleterre, surnommés *Lollards*, avaient tenté d'assassiner le roi, et d'élever sur son trône leur capitaine Jean de Vieux-Château, surnommé *Oldecastel*; mais la conjuration fut découverte, et les principaux rebelles furent punis de mort.

Les Lollards avaient hérité d'une partie des erreurs de Wiclef qui furent condamnées à Londres, en 1396, dans un concile provincial que le pape Boniface avait fait convoquer. Une partie des dogmes de ces hérétiques était tirée du *Trialogue* de Wiclef. Plus tard, les Calvinistes se sont emparés de quelques-uns des articles condamnés par ce concile. Il est important de faire ressortir les erreurs des Lollards, afin de montrer les absurdités qu'on remarque dans toutes les hérésies. « D'après Wiclef et les Lollards, ses succes- « seurs », dit Fleury, « la substance du pain demeure au « sacrement de l'autel après la consécration. C'est être pré- « somptueux et insensé de décider que les enfans des fidèles « morts sans baptême ne seront point sauvés. Il n'est pas « réservé aux évêques de donner le sacrement de confirma-

1413 fistes, il résolut, à la prière de Sigismond, de se joindre aux autres souverains pour dompter l'hérésie et étouffer le schisme.

Par l'entremise de Sigismond, tous les potentats étant d'accord sur la tenue d'un concile,

« tion. Du temps des apôtres, l'église se contentait de deux « ordres dans le clergé, les prêtres et les diacres; c'est le « faste impérial qui a inventé les autres degrés de pape, « de patriarches et d'évêques. Il n'y a point de vrai mariage « entre les vieilles gens qui se marient sans espérance d'avoir « des enfans. La dissolution du mariage, à cause de la « parenté ou de l'aliance, est établie par les hommes sans « fondement. Le mariage est aussi bon par paroles de futur « que par paroles de présent.

« Les douze agens de l'Antechrist sont le pape, les car- « dinaux, les patriarches, les archevêques, les évêques, « les archidiacres, les officiaux et les doyens, les moines et « les chanoines des deux sortes, réguliers ou non; enfin, les « frères mendians et les quêteurs. L'Ecriture ne donne autre « partage aux prêtres et aux lévites que les dîmes et les « offrandes; et c'est enseigner une hérésie de dire qu'il « soit permis aux prêtres et aux ministres de la loi de grace « de recevoir des fonds de terre et des biens temporels. Les « seigneurs, non seulement peuvent ôter ces biens aux ecclé- « siastiques pécheurs d'habitude, mais ils le doivent sous « peine de damnation. La vertu est nécessaire pour la vraie « seigneurie temporelle, en sorte que quiconque est en péché « mortel n'est seigneur de rien. Il ne faut croire ce qu'en- « seignent le pape et les cardinaux ou déférer à leurs aver- « tissemens, qu'en ce qu'ils peuvent déduire clairement de « l'Ecriture-Sainte; le reste doit être méprisé comme héré- « tique. » — Fleury, *Hist. ecclés.*, tom. XX, pag. 422-423.

1413 la ville de Constance fut choisie pour cette réunion solennelle (1). A cette occasion, l'empereur fit publier un édit, le 30 octobre de la même année, par lequel il invitait toute la chrétienté et promettait des sauf-conduits à tous ceux qui en voudraient. Il écrivit même à Grégoire XII et à Benoît XIII de se rendre à cette assemblée, afin, leur disait-il, d'éteindre le schisme et de donner la paix à l'église (2).

1414 Mais, pendant que Sigismond exhortait les rois à soutenir la religion catholique et à rendre la paix à l'Europe, les Hussistes profitaient de son absence et prêchaient avec audace dans toute la Bohême; aussi leur nombre s'était si prodigieusement accru, que les catholiques, loin de penser à leur faire la guerre, ne cherchaient, au contraire, qu'à se préserver contre leurs criminelles tentatives; et les hérétiques,

(1) Le pape Jean XXIII aurait voulu disposer du lieu où le concile devait être assemblé, mais Sigismond devina sa pensée et résolut de le faire tenir dans une ville soumise à l'empire. Aussi le pape apprit la tenue du concile à Constance avec un chagrin mortel qui alla presque jusqu'au désespoir; et malgré l'entrevue qu'il eut à Lodi avec l'empereur Sigismond, celui-ci resta inflexible. La tenue du concile fut fixée au 1er novembre 1414; il ne s'ouvrit cependant que le 5 novembre. — Continuateur de Fleury, *Hist. ecclés.*, tom. XXI, pag. 188, 189 et 215.

(2) Continuateur de Fleury, *Hist. ecclésiast.*, tom. XXI, pag. 191 et 192.

1414 sûrs de l'impunition, continuèrent sans trouble à enseigner leurs fausses doctrines et à pratiquer la communion sous les deux espèces.

Jean Hus, de son côté, fit tous ses efforts pour animer ses disciples contre le pape Jean XXIII qui l'avait condamné; et, guidé par un esprit de vengeance, il traita des questions d'intérêt général. Toute son attention se porta alors sur cette division qu'il voulait établir entre les catholiques et le pape, afin d'ébranler sa souveraineté en diminuant le nombre de ses partisans. Il prétendit méchamment que la religion catholique ordonnait de croire au pape sous peine d'être damné, et prêchant cette fausse doctrine, il soutint qu'on ne pouvait plus se sauver dans l'église romaine, parce que, parmi les trois prétendans à la papauté, il était imposssible de reconnaître le véritable successeur de saint Pierre. Il agita encore d'autres questions non moins importantes que celles-là (1), et il publia divers livres pour soutenir ces erreurs. Dans l'un de ses écrits il prétendit que la confession aux prêtres était inutile, et son impudence alla jusqu'à parler contre les traditions sur l'unité de l'église, sur la perfection évangélique et sur d'autres points essentiels de la religion de J.-C.

(1) Æneas Sylvius, *Histoire de Bohême*, chap. XXV.

1414 Les écrits séditieux de l'hérésiarque bohémien irritèrent le pape Jean XXIII, qui le cita de comparaître devant le concile qui allait s'ouvrir à Constance, afin de rendre raison de sa doctrine. Le pape chargea même l'empereur de le contraindre à cette démarche; mais Sigismond, qui n'avait pas assez de force pour tirer Jean Hus de Bohême, l'engagea adroitement à se rendre au concile pour se justifier de sa conduite; et, dès les premiers jours, il parut au milieu de l'assemblée, à la grande surprise de tous les assistans. On ne sait si la présomption de fixer sur lui les regards des personnages les plus élevés en fut la véritable cause, ou s'il ne voulut seulement que montrer la force de son parti.

Jean Hus désavoua hautement tout ce qu'on lui imputait contre la foi catholique; il protesta avec tant d'assurance que les erreurs qu'on lui reprochait étaient autant de noires calomnies, et il déclara si impudemment qu'il aimerait mieux mourir que d'être convaincu d'aucune hérésie, que le concile, trompé par ses adroites réponses, le rétablit avec joie dans la communion catholique; mais, pour l'éprouver, on lui défendit pendant quelque temps l'exercice de la prêtrise.

L'hérésiarque parut d'abord se soumettre à cette décision; mais, ne pouvant modérer son ambition, il revint bientôt à son hérésie qu'il

1414 avait si habilement cachée, et comme s'il eût craint que sa prétendue rétractation ne passât pour véridique aux yeux de ceux de son parti, il n'en devint par cette raison que plus audacieux (1). De nouvelles doctrines furent ajoutées aux anciennes et enseignées à ses disciples, qui les prêchèrent à leur tour dans la Bohême; et pendant qu'il célébrait la messe sans attendre l'expiration du délai fixé par le concile, il cherchait à irriter les esprits contre le pape et contre les pères de l'église. Il osa même tronquer quelques passages de l'Ecriture-Sainte pour soutenir que l'homme en état de péché mortel pouvait se sauver sans le secours de la confession, telle que l'église catholique l'avait établie (2).

Cependant l'audace de Jean Hus ne trouvait point d'adversaires, et tant était grande la peur qu'il inspirait, que l'archevêque et le clergé de Bohême n'osaient exercer contre lui aucune poursuite, dans la crainte d'exciter la guerre civile dans ce royaume; aussi les forfaits des Hussistes restaient impunis.

Tout semblait, en effet, favoriser ce parti composé de peuple et des plus hardis de la noblesse; d'une part, les autorités civiles et

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. Ier, liv. Ier.
(2) Cochlée, liv. II.

1414 religieuses redoutaient son influence sur l'esprit des Bohémiens, et de l'autre, le concile, qui s'était assemblé dans le but de réprimer l'hérésie de Jean Hus, n'avait point encore terminé sa procédure contre lui.

Deux affaires importantes avaient été déjà soumises aux docteurs réunis à Constance, qui jugèrent à propos de les examiner avant le procès. La première fut l'hérésie dont la prudence de la faculté de théologie de Paris préserva la France; la seconde concernait la couronne de Naples, que les évêques et les docteurs français qui assistaient au concile conservèrent à la branche royale d'Anjou.

Faisons maintenant une courte digression au sujet de la première de ces deux questions si remarquables dans nos fastes historiques; nous dirons ensuite quelques mots sur la deuxième, qui fut aussi résolue en faveur de la nation française par les prélats et les souverains assemblés.

Depuis long-temps le duché de Bourgogne et les comtés de Flandre, d'Artois et d'Auvergne étaient ambitionnés par les rois de France; et ces provinces, après avoir été portées en différentes maisons, étaient enfin entrées dans celles de Bourgogne (1), d'où elles étaient sur

(1) Robert, fils de Robert, dit *le Dévot*, roi de France,

1414 le point de sortir. Marguerite de Flandres (1), veuve du dernier duc de Bourgogne, n'avait eu en effet aucun enfant de ce premier mariage.
1340 Cette princesse, qui joignait les plus heureuses dispositions de l'esprit aux plus séduisantes qualités du corps, avait été destinée par son père, Louis III, au dauphin Charles, fils de Jean, roi de France, lorsqu'il n'était encore que duc de Normandie.

Ce mariage paraissait d'autant plus convenable, qu'il réunissait enfin à la France une des plus considérables provinces du royaume. Un autre avantage que le dauphin devait espérer de retirer de cette union, c'est qu'il pouvait donner des apanages à ses deux frères, les ducs d'Anjou et de Berry, sans démembrer la monarchie française qui, dans ce dernier cas, se trouverait tellement affaiblie qu'elle ne pourrait plus résister aux Anglais, ses plus dangereux ennemis, avec lesquels le roi, son père, était alors en guerre.

avait été le chef des premiers ducs de Bourgogne. Le roi, son père, lui avait donné cette province en apanage.

(1) Elle épousa en premières noces, par contrat du 1er juillet 1360, Philippe I, dit *de Rouvre*, duc et comte palatin de Bourgogne, qui mourut sans postérité le 21 novembre 1361, âgé de 16 ans. Ce fut après sa mort que le duché de Bourgogne échut à Jean, roi de France, non tant par proximité de lignage que par droit de réversion à la couronne : celui-ci le donna en apanage à Philippe, son fils.

1411 Charles reconnaissait aussi que ce mariage
1349 élèverait la France à un plus haut degré de gloire et de grandeur et le rendrait lui-même heureux; mais comme les passions du cœur détachent presque toujours l'homme de ses propres intérêts et qu'elles ont d'autant plus de puissance sur les faibles mortels qu'elles trouvent une plus grande résistance, de même Charles, s'étant laissé séduire par la beauté extraordinaire de Jeanne, sixième fille de Pierre 1er, duc de Bourbon, et d'Isabelle de Valois, ne pensa plus à ses intérêts, et son amour l'emportant sur toutes les considérations qui auraient dû lui faire contracter une alliance avec la riche héritière de Flandres, il épousa la princesse Jeanne, et cette union fit le malheur de la France.

Après un acte si nuisible aux intérêts de la monarchie, Charles, au lieu de réparer sa faute en faisant épouser la princesse Marguerite à un de ses frères, s'opposa même à cette alliance dans la crainte de les rendre trop puissans. Le duc d'Anjou avait, en effet, de justes prétentions à la couronne de Naples (1), et les

(1) Jeanne 1, reine de Naples n'avait aucun héritier vivant de ses deux premiers maris : le seul qu'elle avait eu d'André de Hongrie, était mort à l'âge de deux ans. Après cette princesse, la couronne de Naples devait retourner à un des princes de la maison royale de France, comme plus pro-

1414 Arragonais, mécontens de leur roi, allaient reconnaître le duc de Berry pour leur souverain.

1360 Sur ces entrefaites, la princesse Marguerite épousa Philippe Ier, duc de Bourgogne; mais,

ches parens. Le trône de Naples avait été en effet occupé jusqu'à la reine Jeanne par les descendants de Charles Ier de France, comte d'Anjou et du Maine, couronné roi de Naples à Rome, en 1266.

En 1380, Jeanne Ire, chassée de son royaume par Charles de Duras, que le pape Urbain VI, pour se venger de cette princesse, avait nommé roi de Naples, adopta Louis, duc d'Anjou, lui fit don de ses états et l'exhorta de venir promptement à son secours; mais il arriva trop tard, et cette malheureuse reine, qui s'était retirée avec Marie, sa sœur, dans le chateau de l'Œuf, fut étranglée par ordre de l'usurpateur, son cousin, le 22 mai 1382. Ainsi périt cette femme qui s'était rendue coupable du meurtre de ses trois premiers maris, André de Hongrie, Louis de Tarente et Jacques d'Arragon.

Il ne faut pas confondre cette princesse avec Jeanne II, reine de Naples, fille de Charles III, dit de *la Paix*, roi de Naples, et sœur de Ladislas, dit *le Magnanime*, aussi roi de Naples. Celle-ci, qu'on surnommait *Jeannelle*, fut proclamée reine à l'âge de 44 ans, après la mort de son frère. Sa vie fut une suite continuelle de débauche et de libertinage. Trompée par Alphonse d'Arragon, elle révoqua l'adoption qu'elle avait faite en faveur de cet infant d'Espagne, et elle appela et investit du royaume de Naples Louis III, duc d'Anjou, petit-fils de Louis de France, que Jeanne I avait adopté. — Bossuet, *Histoire univers.*, tom. Ier, pag 114; Fleury, *Hist. ecclés.*, tom. XXI, pag. 410; *Instruction*, même volume, pag. 11; Le Laboureur, *Hist. de Charles* VI, liv. XI, chap. VIII.

1414 étant devenue veuve l'année suivante, Charles
1361 sollicita sa main pour Philippe, le dernier de ses
trois frères, qui n'avait point encore d'apa-
nage. Cette alliance n'était point encore con-
1364 clue, que le roi Jean, apprenant la fuite de son
fils le duc d'Anjou, l'un des ôtages qu'il avait
donnés à Edouard, roi d'Angleterre, confia les
rênes du gouvernement à Charles, son fils aîné,
et retourna à Londres, où il mourut de chagrin
le 8 avril de la même année (1).

A sa mort, Charles v exécuta une des der-
nières volontés du roi Jean, et donna le duché
de Bourgogne en apanage à Philippe le Hardi,
pour le récompenser d'avoir sauvé la vie à son
1356 père à la bataille de Poitiers. Quelques années
1369 après, Philippe s'unit à Marguerite de Flandres,
qui lui apporta en dot cette dernière province,
et le rendit le prince le plus puissant du royaume.

1380 Pendant la vie de Charles v, la France ne fut
troublée par aucun désordre; mais, après sa
mort, Philippe, profitant de la minorité de
Charles vi, entreprit de s'élever au dessus de
ses frères, les ducs d'Anjou et de Berry. Ce fut
au sacre du roi de France qu'il fit paraître pour

(1) Jean, roi de France, avait été fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356. Pendant sa détention, le dauphin son fils avait dirigé les affaires du royaume comme s'il eût été roi.

1414 la première fois l'orgueilleuse ambition que sa trop grande puissance avait fait naître dans son cœur. Le duc d'Anjou s'étant disposé à occuper la première place d'honneur qui lui était légitimement due en sa qualité de premier prince du sang, Philippe le devança et, s'obstinant à conserver cette place à laquelle il prétendait avoir droit comme premier pair séculier du royaume, qualité qui avait toujours été accordée aux ducs de Bourgogne, il menaça le duc, son frère, de lui passer son épée au travers du corps s'il cherchait à le déplacer.

De cette vaniteuse contestation naquit une haine implacable entre les maisons de Bourgogne et d'Anjou, et plus tard entre la première et celle d'Orléans, qui, s'étant déclaré une guerre acharnée, coûtèrent tant de sang à la France et tant de braves sujets au roi.

1382 Le calme continua cependant à régner dans le royaume; car le duc d'Anjou, occupé dans les guerres de Naples, ne cherchait pas à se venger de cet affront, et le duc de Berry, que la dévotion avait rendu l'homme le plus pacifique de son temps, n'aimait que ses résidences royales de Bourges et de Toulouse, où il pouvait vivre en paix, éloigné du tumulte et des intrigues de la cour. Aussi le duc de Bourgogne jouissait de la préséance auprès de Charles VI. Mais sur
1384 ces entrefaites, le duc d'Anjou étant mort et le

1414 roi de France ayant perdu l'esprit, il fallut
1392 mettre ce dernier en tutelle et lui donner un régent. Le duc de Berry, occupé à bâtir la sainte chapelle de Bourges, refusa de prendre part à la gestion des affaires; et le duc de Bourgogne se serait trouvé seul en état d'occuper la lieutenance générale du royaume, s'il n'avait eu un compétiteur plus redoutable que ses deux frères, les ducs d'Anjou et de Berry, parce qu'il avait plus de popularité qu'eux : c'était Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI et neveu du duc de Bourgogne. Ce prince excluait donc de la régence le duc de Bourgogne, son oncle, et l'empêchait même d'arriver de long-temps au trône, car il avait déjà trois enfans mâles de Valentine, fille et héritière de Galéas Visconti, duc de Milan.

Le duc de Bourgogne fit cependant des dépenses extraordinaires pour séduire les plus puissans seigneurs français; mais ses intrigues n'eurent aucun succès, et le duc d'Orléans fut nommé régent du royaume, et tuteur de Charles VI. Philippe le Hardi conçut un ressentiment implacable de cette préférence contre son neveu;
1404 mais il sut le modérer, et la mort vint le surprendre au milieu de ses combinaisons de vengeance.

Jean-sans-Peur (1), l'aîné de ses trois fils, lui

(1) Pontius Heuterus, le plus sincère historien des Pays-

1414 succéda dans sa querelle; et, fier de l'alliance qu'il avait contractée (1385) avec Marguerite de Bavière, puissante héritière de Hainaut, de Hollande et de Zélande, il crut ne devoir garder aucune mesure envers le duc d'Orléans. Sa haine éclata de toutes les manières; dans les affaires privées comme dans les affaires publiques, il ne cessa de se montrer son antagoniste le plus acharné.

1407 Quelques seigneurs de la cour, prévoyant les suites funestes de ce ressentiment, engagèrent alors le duc de Berry à travailler à la réconciliation des ducs de Bourgogne et d'Orléans; et, après plusieurs entretiens, ces deux princes se promirent une mutuelle amitié, et leur serment solennel de vivre en paix fut sanctionné par la communion.

Mais la haine que Jean-sans-Peur ressentait contre le duc d'Orléans était trop forte pour être apaisée par une cérémonie digne seulement des ames sensibles, et cette journée ne s'était pas encore écoulée, que le duc d'Orléans était mort victime d'un lâche assassinat (1).

Bas, prétend que ce prince était le plus méchant de tous les hommes, et que le sultan Bajazet étant sur le point de lui faire trancher la tête, un astrologue mahométan avait prédit à l'empereur que ce jeune duc ferait mourir plus de chrétiens en un jour que sa hautesse pendant tout son règne.

(1) Dix-huit assassins l'arrêtèrent dans la rue Barbette, vers

1414 Le lendemain, Jean-sans-Peur eut l'effronterie de déclarer au conseil du roi qu'il avait ordonné le meurtre du duc d'Orléans. A cette déclaration, tous les seigneurs de la cour reculèrent d'horreur; l'assassin seul parut conserver toute sa tranquillité.

Le bruit de cet assassinat se répandit aussitôt dans Paris et y causa une vive rumeur contre le coupable, qui fut bientôt après excommunié par le pape Jean XXIII, à la sollicitation de la veuve d'Orléans. Les roi d'Écosse, de Suède, de Danemarck, de Pologne, de Bohême, de Hongrie, de Castille et d'Arragon, se déclarèrent ouvertement contre Jean-sans-Peur; mais ce dernier mit tant d'artifices en usage et fit jouer tant de ressorts différens, qu'il parvint à détourner leur vengeance et à rendre leurs efforts impuissans.

les huit heures du soir, à son retour du palais, où il était allé visiter la reine, en ce moment en couches. Sa mule ayant été tuée, il se trouva au milieu de ses bourreaux qui le terrassèrent, lui coupèrent les bras et défigurèrent si horriblement son corps qu'il eût été impossible de le reconnaître, si l'on n'eût trouvé sur lui des preuves incontestables de son rang. Son principal assassin avait été Raoul d'Oquetonville, gentilhomme normand, qui était irrité contre le duc d'Orléans, depuis que ce prince lui avait ôté un emploi qu'il avait chez le roi, quoique ce fût avec justice. — Continuateur de Fleury, *Hist. ecclés.*, tom. XXI, pag. 62.

1414 1410 A la nouvelle de l'indignation que son crime avait produite dans les cours étrangères, le duc de Bourgogne résolut d'employer pour la réussite de ses projets Isabelle de Bavière, femme de Charles v.

Cette reine, dont la tête ne rêvait qu'ambition, s'était emparée des rênes de l'état après la mort du duc d'Orléans; mais comme elle prévit que la fortune lui pourrait susciter de puissans adversaires, elle crut avoir trouvé un grand soutien dans le duc de Bourgogne, seul capable, suivant elle, de résister avec succès à la délibération des états du royaume, s'ils entreprenaient jamais de la déposséder.

Cette intrigue fut si bien conduite et les amis du duc de Bourgogne disposèrent si bien la reine en sa faveur, que celle-ci, qui haïssait à mort le dauphin, son fils aîné, se mit sous l'égide du duc, dans l'espoir de renverser un jour plus facilement les lois fondamentales du royaume et de disposer de la couronne en faveur de Catherine de France, sa fille.

1411 D'un autre côté, le duc de Bourgogne fit un traité avec le roi d'Angleterre, qui promit de lui envoyer en Normandie quinze mille archers et même de les commander en personne s'il était nécessaire, sous la condition que la Guyenne serait rendue aux Anglais, après la destruction entière de la maison d'Orléans.

1414 Le duc de Bretagne, guidé par des motifs d'intérêt particulier, vint aussi offrir des secours à Jean-sans-Peur.

Le duc de Bourgogne employa des moyens plus adroits pour mettre d'autres seigneurs dans ses intérêts : il corrompit des gens de lettres qui eurent la bassesse de prouver que le meurtre du duc d'Orléans n'avait pu offenser Dieu (1).

Le plus ardent de ces écrivains et le plus dévoué au duc fut Jean Petit, que d'autres appellent Jean Parvi (2), docteur de la faculté de théologie de Paris.

Cet homme s'était acquis une grande réputation en défendant le pape Clément VII; et comme les auteurs de cette époque écrivaient avec peu d'élégance, on rechercha les œuvres de Parvi qui avaient un style très fleuri pour son temps. Dans les mémoires du duc que ce dernier lui fit faire, il chercha à pallier la conduite de ce dernier à l'égard du duc d'Orléans; et pour rendre moins criminelle l'action de Jean-sans-Peur, il fut obligé d'avancer plusieurs propositions contraires à l'Écriture-Sainte et à

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. 1er.

(2) *Parvi* est la traduction latine du mot petit; il paraît qu'il préféra traduire son nom en latin que de conserver celui du lieu de sa naissance, à l'exemple de Gerson, de Jean Hus et de plusieurs autres.

1414 l'autorité des conciles et des pères de l'église, et même à la raison.

Voici quelques-unes des erreurs que Gerson a extraites des ouvrages de Jean Petit.

« Chacun tyrans doit et peut être louable-
« ment et par mérite occis de quelconque son
« vassal et subjet, ou par quelconque manière,
« mesmement par aguettes ou par flatteries, ou
« adulation; nonobstant quelconque jurement
« ou confédérations faites avec lui, sans attendre
« la sentence ou le mandement de juge quel-
« conque..... Cette assertion mise généralement
« pour maxime, est erreur en notre foi et doc-
« trine de bonnes mœurs contre le comman-
« dement de Dieu, *Non occides*. Elle tourne à
« la subversion de toute chose publique, et
« d'un chacun roi ou prince; et donne voie et
« licence à fraude, à violations de foi et de ser-
« ment, à trahisons, à mensonges et générale-
« ment à toute inobédience des sujets à son
« seigneur et à deffiance des uns et des autres.

« Michel sans commandement quelconque,
« ne de Dieu, ne d'autre; mais étant seulement
« meu d'amour naturel, occit Lucifer de mort
« perdurable; et pour ce il a des richesses espi-
« rituelles, autant comme il en peut recevoir...
« Cette assertion contient plusieurs erreurs
« en la foi; car si Michel n'occit pas Lucifer
« de mort perdurable, mais Lucifer occit soi-

1414 « même par le péché, et Dieu l'occit par la « mort de la peine perdurable, etc......

« Phinées occit Xambri, sans quelconque « mandement de Dieu, et Xambri ne fut point « idolâtre..... Cette assertion est contre le texte « de la Bible. L'auteur cite ensuite le texte de « l'Ecriture, Nomb. chap. xxv et la Glose.

« Moïse sans mandement quelconque ou « autorité occit l'Egyptien..... Cette assertion est « contre le texte de la Bible (Act., chap. xxv), « selon l'entendement des Gloses et des saints « docteurs, et des raisons. Ensuite on lit ces « autoritez.

« Judith ne pêcha point en flattant Holo- « pherne, ni Jéhu en mentant qu'il voulait « honorer Baal........ Cette assertion est favori- « sante à l'erreur de ceux qui ont dit qu'en « aucun cas on peut loisiblement mentir, contre « lesquels escrits saint Augustin et saint Hye- « rosme, etc.

« Joab occit Abner depuis la mort d'Absa- « lon... Cette assertion est contre le texte exprez « de la Sainte-Escriture (2° *Des rois*, chap. III, « où l'on récite que long-temps avant la mort « d'Absalon Joab occit Abner).

« Toutefois que aucun ait fait aucune chose « qui est meilleure, j'açoit ce qu'il ait juré la « non faire, ce n'est mie par jurement, mais est « à parjurement contraire... Cette assertion mise

1414 « ainsi généralement est fausse et ne profite « rien à ceux qui jurent sciemment fausses « alliances; car c'est fraude et déception et par- « jurement clair: et dire que ceci faire est chose « licite, est erreur en la foi. »

« Outre ces articles », dit le (1) continuateur de Fleury, « on en lut encore beaucoup « d'autres, dont les principaux étaient : pre- « mièrement, qu'on ne doit pas procéder à « la condamnation de certaines erreurs quoi- « qu'elles soient publiques et scandaleuses, « de peur de troubler la paix. 2. Il ne faut pas « prier pour le salut de l'ame de ceux qui « ont été excommuniés, en vertu de la bulle « d'Urbain v contre les compagnies de certains « brigands qui infestaient le roïaume sous le « règne de Jean II, roi de France; et l'on ne « doit point batiser leurs enfans. 3. C'est mieux « fait de tuer un tiran sur-le-champ et à l'impro- « viste, que de le tuer autrement. 4. On doit « révéler la confession, et on peut contraindre « à la révéler. 5. Il est permis de se déguiser en « prêtres pour extorquer la vérité dans la con- « fession. 6. Un prince peut dépouiller à son « gré ses sujets, et il ne peut rien faire qui « mérite déposition. 7. On peut contraindre

(1) *Hist. ecclésiast.*, tom. XXI, pag. 198.

1414 « par serment et même par la prison et par la « question, un homme à déclarer où est son « bien ou celui d'autrui. »

Cependant aucune autorité civile ou religieuse n'osa attaquer Petit et le forcer à se rétracter, tant était immense le crédit du duc de Bourgogne : mais le dauphin de France ayant forcé la reine et son protecteur à sortir de Paris, ce nouvel hérétique, que l'orgueil avait rendu l'apologiste du crime, fut poursuivi par la faculté de théologie de Paris et condamné au commencement du mois de janvier 1414, malgré les astuces et les fourberies qu'il employa pour éluder le jugement, en adoucissant ses propositions.

Le duc de Bourgogne voulut alors faire rectifier la censure de cette faculté de théologie, en appelant de son jugement devant le concile qui tenait encore ses sessions à Constance. Il employa toutes sortes d'intrigues ; les Anglais et les Bretons, ses plus puissans soutiens, firent aussi tous leurs efforts pour rendre les théologiens français suspects de partialité en faveur de la maison d'Orléans ; mais leurs sollicitations furent infructueuses, et le concile confirma la censure de la faculté de Paris.

C'est ainsi que la conduite ferme du concile préserva la France d'une hérésie qui devait plus tard prendre racine sous une autre forme

1414 et porter des fruits bien plus amers. Quant à la couronne de Naples, seconde affaire présentée au concile, voici comment elle fut décidée par les évêques et les docteurs assemblés.

Ladislas de Duras (1) qui avait été couronné roi de Naples au détriment de Louis II d'Anjou, chassé de ce royaume pour n'avoir pas voulu accomplir le mariage de Charles, comte du Maine, son frère, avec la fille de Thomas de Saint-Séverin (2), Ladislas s'était emparé de Rome, et y avait laissé ses soldats livrés à une licence effrénée.

Paul des Ursins, ayant levé des troupes, le chassa de la capitale du Saint-Siége : mais l'usurpateur, étant revenu peu de temps après sous les murs de la ville, s'était emparé de Rome et avait poursuivi Ursin jusque dans la Toscane où il avait été reçu par les Florentins, que Ladislas allait punir de leur humanité en les assiégeant, lorsqu'il avait été empoisonné par un médecin de Florence.

Le pape Jean XXIII voulut alors frustrer Jeanne II, sœur et héritière de la couronne de Ladislas, sous le prétexte que ce dernier était mort sans avoir été relevé des censures ecclésiastiques, et que d'ailleurs le royaume de

(1) Il descendait des ducs de Duras.

(2) *Histoire universelle*, tom. Ier, pag. 120. BOSSUET.

1414 Naples avait été confisqué sur lui. Mais le concile se déclara en faveur de la princesse Jeanne (1), en considération de la maison de France dont elle faisait partie (2); et la couronne fut conservée sur sa tête.

Ces deux importantes affaires terminées, le concile s'occupa du procès de Jean Hus, qui, dès le troisième jour du mois de novembre, était arrivé à Constance, accompagné par Jéan de Chlum, Henri de Latzembroc et Venceslas de Duba, seigneurs bohémiens, ses amis et ses protecteurs.

Avant son départ de Prague, l'hérésiarque bohémien eut l'arrogance de faire afficher aux portes des églises de cette ville qu'il allait au concile pour répondre à toutes les accusations qu'on dirigeait contre lui, et justifier sa conduite

(1) Il ne faut pas confondre cette princesse avec Jeanne Ire, fille de Charles de Sicile et de Marie de Valois. Celle-ci, c'est la fameuse Jeanne, reine de Naples, qui, après avoir fait périr ses trois premiers maris de mort violente, fut à son tour étranglée par Charles de Duras, père de Ladislas, le 22 mai 1382, comme nous l'avons déjà dit.

(2) Elle était de la branche des ducs de Duras, qui prit naissance à Jean de Sicile, fils de Charles II, dit le Boiteux, roi de Naples; celui-ci était fils de Charles Ier, comte d'Anjou et du Maine, et roi de Rome, de Naples, de Sicile et de Jérusalem, petit-fils de Louis VIII, roi de France, et de Blanche de Castille.

1414 et ses sentimens (1); et que ceux qui cherchaient à le rendre suspect devaient se présenter devant ce tribunal, le plus auguste de la religion chrétienne, et disputer avec lui lorsqu'il rendrait raison de sa foi, s'ils ne voulaient être convaincus de calomnie (2). Il publia avec autant d'assurance que, si le concile pouvait le convaincre d'erreurs, il ne refusait pas de subir la peine due aux hérétiques (3); et, quoiqu'il fût excommunié, il ne laissa pas de dogmatiser sur sa route et de célébrer la messe.

Arrivé à Constance, il continua d'enseigner ses erreurs; et le pape l'ayant fait citer pour se justifier de sa doctrine, il répondit à toute l'assemblée qu'il aimerait mieux mourir que d'être convaincu d'hérésie, et il ajouta qu'il renoncerait à sa doctrine si l'on pouvait lui en démontrer la fausseté (4). Jean Hus continua cependant à dogmatiser dans la ville de Constance; et, pendant que le concile s'occupait de la déposition des papes Benoît XIII et Grégoire XII, et de la formule de cession qu'il

(1) Ulric de Reichental, pag. 203; *Histoire du concile de Constance* par Lenfant, apologiste décidé de Jean Hus.

(2) Continuateur de Fleury, *Histoire ecclés.*, tom. XXI, pag. 220.

(3) *Hist. du concile de Constance* par Lenfant.

(4) Vonder Hardt, tom. IV, pag. 22.

1414 demandait à Jean XXIII, l'hérésiarque cherchait à se faire des partisans et tenait des assemblées où il enseignait publiquement les dogmes de son hérésie.

Le pape Jean XXIII ayant enfin accepté la formule de cession, donné la bulle de son abdication, et s'étant ensuite enfui de Constance, le concile, après avoir employé tous ses efforts pour le rappeler, s'occupa du procès de Jean Hus, et nomma pour commissaires Jean, patriarche de Constantinople, l'évêque de Lubec et Bernard, évêque de Cita-di-Castello. Il choisit en outre les cardinaux de Cambray et de Saint-Marc, l'évêque de Dol et l'abbé de Cîteaux, pour renouveler les condamnations portées contre la doctrine de Wiclef, et notamment celles des quarante-cinq articles déjà prononcées par les universités de Paris et de Prague (1).

Le procès instruit, on entendit les témoins dont le nombre était considérable, et leurs dépositions s'accordèrent toutes sur plusieurs points. On découvrit que Jean Hus avait été la cause des désordres arrivés en Bohême depuis six ans, et on l'accusa d'avoir autorisé les profanations, les sacriléges, les pillages des biens

(1) Continuateur de Fleury, *Histoire ecclés.*, tom. XXI, pag. 263.

1415 ecclésiastiques, et d'avoir prêché la révolte à ses disciples, sur sa route et même dans la ville de Constance.

Les dépositions des témoins terminées, le concile procéda à la condamnation des erreurs de Wiclef, déjà censurées par les universités de Londres, de Paris et de Prague, et dont les vingt-trois (1) premiers articles avaient déjà été condamnés par Guillaume de Courtenay, archevêque de Cantorbéry. Ces articles ou propositions, au nombre de quarante-cinq, ayant donné lieu à l'hérésie de Jean Hus, le concile, en procédant contre la doctrine de ce dernier, devait aussi condamner celle de l'hérésiarque anglais.

Voici ces quarante-cinq articles tels que les donne le continuateur de Fleury (2), sur la lecture que l'archevêque de Gênes en fit dans le concile :

(1) D'autres écrivains, et entre autres le continuateur de Fleury, disent que, dans le troisième concile qui se tint à Londres en 1382, on condamna vingt-quatre propositions de Wiclef, savoir : dix comme hérétiques et quatorze comme erronées, contraires aux décisions et à la pratique de l'église. — Bergier, *Dictionnaire de théologie*, au mot *Wicléfiste*.

(2) *Hist. ecclés.*, tom. XXI, pag. 288, 289, 290, 291 et 292. Il est important de faire ressortir les dogmes de Wiclef et de Jean Hus, afin de montrer aux Luthériens et aux Calvinistes qu'ils ont puisé leur doctrine dans les erreurs de ces deux hérésiarques.

1415 « 1° La substance du pain matériel, ainsi que « le prétend Wiclef, de même que la substance « du vin matériel, demeure dans le sacrement « de l'autel.

« 2° Les accidens du pain ne demeurent point « sans sujet dans le même sacrement.

« 3° Jésus-Christ n'est point dans ce sacre- « ment identiquement et réellement dans sa « propre présence corporelle.

« 4° Si un évêque ou un prêtre est en péché « mortel, il n'ordonne, ni ne consacre, ni ne « baptise et ne confère aucun sacrement (1).

« 5° Il n'est pas fondé dans l'Evangile que « J.-C. ait réglé et ordonnné la messe.

« 6° Dieu doit obéir au diable.

« 7° Quand un homme est duement contrit, « toute confession extérieure lui est inutile.

« 8° Si le pape est mauvais et réprouvé, et « par conséquent membre du diable, il n'a point « d'autre pouvoir sur les fidèles que celui qui « lui a été donné par l'empereur.

« 9° Depuis Urbain VI aucun ne doit être re- « gardé et reçu comme pape ; mais on doit vivre, « à la manière des Grecs, selon ses propres lois.

« 10° Il est contre l'Ecriture-Sainte que les « ecclésiastiques aient des biens en propre (2).

(1) Cette proposition est tirée de l'hérésie des Vaudois.

(2) Cette proposition est encore tirée de la même hérésie.

1415 « 11° Aucun prélat ne doit excommunier per-
« sonne, à moins qu'il ne sache auparavant que
« cette personne a été excommuniée de Dieu;
« et celui qui excommunie en ce cas devient
« par là hérétique ou excommunié lui-même.

« 12° Le prélat qui excommunie un clerc qui
« a appelé au roi ou à l'assemblée du roïaume,
« se rend dans le moment même coupable de
« trahison envers le roi et le roïaume.

« 13° Ceux qui cessent de prêcher ou d'en-
« tendre la parole de Dieu à cause de l'excom-
« munication des hommes, sont excommuniez
« et seront regardez comme des traîtres envers
« J.-C. au jour du jugement.

« 14° Il est permis à un diacre ou à un prêtre
« de prêcher la parole de Dieu sans l'autorité
« du Siége Apostolique ou d'un évêque catho-
« lique.

« 15° Pendant tout le temps qu'un seigneur
« séculier, un prélat ou un évêque est en péché
« mortel, il n'est ni seigneur, ni évêque, ni
« prélat.

« 16° Il est permis aux seigneurs séculiers de
« priver de leurs possessions et de leurs biens
« les ecclésiastiques qui vivent dans l'habitude
« de quelque péché.

« 17° Le peuple peut à son gré corriger ses
« maîtres, lorsqu'ils tombent dans quelque
« faute.

1415 « 18° Les dixmes sont de pures aumônes; et « il est permis aux paroissiens de les retrancher, « à cause des péchez de leurs prélats.

« 19° Toutes choses égales, les prières par- « ticulières que les prélats ou les religieux « appliquent à une certaine personne, ne lui « servent pas plus que les prières générales.

« 20° Celui qui donne l'aumône aux frères « mendians est actuellement excommunié.

« 21° Quiconque se met en religion, soit « parmi les moines rentez, soit parmi les reli- « gieux mendians, se rend moins propre à l'exé- « cution des commandemens de Dieu.

« 22° Les saints qui ont institué de pareilles « religions ont péché en les instituant.

« 23° Les religieux qui vivent dans des reli- « gions particulières ne sont point de la reli- « gion chrétienne.

« 24° Les moines doivent gagner leur vie par « le travail des mains, et non par la mendicité.

« 25° Tous ceux-là sont Simoniaques qui s'en- « gagent à prier pour les autres, lorsqu'ils en « sont assistez dans ce qui regarde le temporel.

« 26° La prière d'un réprouvé ne peut servir « de rien.

« 27° Toutes choses arrivent par une néces- « sité absolue (1).

(1) Les principaux chefs du *Trialogue* de Wiclef parlent

1415 « 28° La confirmation des jeunes gens, l'or-
« dination des ecclésiastiques, la consécration « des lieux saints, n'ont été réservés au pape et « aux évêques, que par avarice et par ambition.

de cette nécessité absolue. « Tout arrive par nécessité », dit-il; « tous les péchés qui se commettent dans le monde sont « nécessaires et inévitables. Dieu ne pouvait pas empêcher « le péché du premier homme, ni le pardonner sans la satis« faction de J.-C. Dieu, à la vérité, pouvait faire autre« ment s'il eût voulu, mais il ne pouvait vouloir autrement. « Rien n'est possible à Dieu que ce qui arrive actuellement. « Dieu ne peut rien produire en lui ni hors de lui, qu'il ne « le produise nécessairement; sa puissance n'est infinie qu'à « cause qu'il n'y a pas une plus grande puissance que la « sienne. De même qu'il ne peut refuser l'être à tout ce qui « peut l'avoir, aussi ne peut-il rien anéantir. Il ne laisse « pas néanmoins d'être libre sans cesser d'agir nécessaire« ment. » Ce dogme est d'une absurdité révoltante; car Dieu est libre dans tous ses actes, ou il ne l'est pas; s'il est libre, il n'agit pas nécessairement, et s'il agit nécessairement, il n'est pas libre. Soutenir un pareil système, c'est vouloir qu'il fasse jour et nuit en même temps. « La liberté « que l'on nomme de contradiction est un terme erroné, « inventé par les docteurs, et la pensée que nous avons que « nous sommes libres est une perpétuelle illusion. Dieu a « tout déterminé; c'est de là qu'il arrive qu'il y a des pré« destinés et des réprouvés; mais Dieu nécessite les uns et « les autres à tout ce qu'ils font, et il ne peut sauver que « ceux qui sont actuellement sauvés. » —Bossuet, *Hist. des variations*, liv. XI, n° 153.

Wiclef avouait cependant que sa doctrine était pernicieuse, et que, guidés par elle, les méchans pouvaient commettre de grands crimes.

Ce dogme de la fatalité absolue, dogme destructif de

1415 « 29° Les universitez et les colléges, avec « les degrez qu'on y prend, ont été introduits « par une vanité païenne, et ne seront pas plus « à l'église que le diable.

« 30° Il ne faut pas craindre l'excommunica-

toute religion, de toute morale et de toute vertu, a été suivi par Calvin, qui s'y est brisé de nouveau avec ses décrets absolus de prédestination, dont la plupart de ses sectateurs rougissent aujourd'hui. Basnage, ministre de Rotterdam, se déclarant l'apologiste de cette doctrine qui renferme toute l'impiété d'un blasphémateur et toute la scélératesse d'un athée, prétend avec l'hérétique anglais que « Dieu n'a pu « empêcher le péché du premier homme, ni le pardonner « sans la satisfaction de J.-C., et qu'il a été impossible que « le fils de Dieu ne s'incarnât pas. » Cette fausse doctrine pourrait être réfutée par l'Ecriture elle-même, qui dit que Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son fils unique; et le prophète Isaïe dit, en parlant du Messie, « qu'il s'est offert parce qu'il l'a voulu. »

Mais ces dogmes de fatalité absolue seraient-ils dans l'Ecriture-Sainte, je soutiens que, pour la morale et pour le bonheur du genre humain il faudrait brûler les pages où ils seraient écrits; mais puisque Dieu même est entraîné par une fatalité immuable, pourquoi récompense-t-on la vertu et punit-on le crime? Pourquoi les réformateurs eux-mêmes qui enseignent une doctrine si abominable sont-ils les premiers à s'élever avec ardeur contre ce qu'ils appellent les abus et les erreurs de l'église catholique? Pourquoi ont-ils l'audace de mettre au rang des martyrs ceux qui se sont révoltés contre la religion de J.-C., et tous les malfaiteurs de leur secte mis à mort pour des pillages, des meurtres, des incendies, des cruautés de toute espèce exercées contre les catholiques (*Voy.* le Martyrologe de Genève)? Pourquoi Basnage, qui approuve cette doctrine, a-t-il donc osé écrire

1415 « tion du pape ni d'aucun autre prélat, parce « que c'est la censure de l'Antechrist.

« 31° Ceux qui fondent des monastères « péchent, et ceux qui y entrent sont des gens « diaboliques.

« 32° Il est contre l'institution de J.-C. d'en- « richir le clergé.

« 33° Le pape Sylvestre et l'empereur Cons- « tantin ont erré en dotant l'église.

« 34° Tous ceux qui sont dans les ordres des « mendians sont hérétiques, et tous ceux qui « leur font l'aumône sont excommuniez.

que l'église romaine, altérée de sang, punit les Wicléfistes de mort, et pourquoi Calvin a-t-il fait supplicier Michel Servet? Pourquoi? parce que ces principes ont satisfait leur ambition et leurs intérêts, et que, lorsqu'ils ont eu à soutenir une proposition contraire à la croyance de l'église de J.-C., ils ont été forcés d'avancer aussi des propositions contraires à la morale et au bon sens; propositions si absurdes, qu'ils les rejetaient intérieurement. De là tant de sectes différentes; car l'amour propre, qui conduisait Luther et Calvin de contradictions en contradictions, n'étant point partagé par quelques-uns de leurs disciples, ceux-ci ont eu honte de soutenir les dogmes de leurs maîtres, et la réforme a été de nouveau changée ou modifiée. Et aujourd'hui même, il n'est pas un ministre protestant, calviniste ou luthérien, qui ne condamne au fond de son cœur la doctrine de sa secte, comme contraire à la vérité et nuisible au genre humain, surtout parce qu'elle autorise un simple artisan à interpréter l'Ecriture-Sainte à sa manière.

1415 « 35° Ceux qui entrent dans quelque religion, « ou dans quelque ordre, se mettent hors d'état « d'accomplir les divins préceptes; et, par con- « séquent, n'arriveront jamais au roïaume du « ciel s'ils n'apostasient.

« 36° Le pape et tous les clercs qui possèdent « des biens sont hérétiques, en ce qu'ils ont ces « possessions; aussi bien que ceux qui les ap- « prouvent, comme les seigneurs séculiers et « les autres laïcs.

« 37° L'église de Rome est la synagogue de « Satan, et le pape n'est point le vicaire pro- « chain et immédiat de J.-C. et des apôtres.

« 38° Les épitres décrétales sont apocryphes; « elles détournent de la foi en J.-C., et les ecclé- « siastiques qui les étudient sont des fous.

« 39° L'empereur et les seigneurs séculiers « ont été séduits par le diable, lorsqu'ils ont « doté l'église de biens temporels.

« 40° L'élection du pape par les cardinaux a « été introduite par le diable.

« 41° Il n'est pas de nécessité de salut de « croire que l'église de Rome a la souveraineté « sur les autres églises. C'est une erreur d'en- « tendre par l'église romaine, l'église universelle.

« 42° C'est une folie d'ajouter foi aux indul- « gences du pape et des évêques.

« 43° Les sermens que l'on fait pour confir-

1415 « mer ou affermir des contrats humains ou le « commerce civil, sont illicites.

« 44° Augustin, Benoît et Bernard sont dam- « nés, s'ils n'ont fait pénitence de ce qu'ils ont « eu des biens et institué des ordres religieux « dans lesquels ils sont entrez ; et ainsi depuis « le pape jusqu'aux derniers des religieux, tous « sont hérétiques.

« 45° Toutes les religions indifféremment « ont été introduites par le diable. »

Les erreurs de Wiclef condamnées par le concile, Jean Hus se préparait à répondre, lorsqu'on l'avertit que l'évêque de Constance cherchait à le faire arrêter, parce qu'il célébrait la messe dans sa maison avec un grand concours de peuple, malgré les censures ecclésiastiques fulminées contre lui par l'archevêque de Prague. L'évêque de Constance enjoignit, en effet, à Jean Hus de ne plus continuer ses assemblées ; et celui-ci n'obéissant point, ce prélat obtint une requête du magistrat de la ville. Mais pendant que l'hérétique était poursuivi, ses amis l'avertirent du danger et l'exhortèrent à la fuite. Un de ses disciples les plus dévoués, Henri de Latzembrock, qui depuis quelque temps avait secrétement renoncé à ses erreurs, le fit travestir en paysan, et se prépara à le faire sortir de la ville dans une voiture chargée de fourrage ; mais des archers survenant aussitôt,

1415 la voiture fut investie, et Latzembrock, cessant alors de dissimuler, aida à tirer Jean Hus de l'endroit où il l'avait fait cacher (1).

Le chef des Hussistes, trahi et arrêté, donna dans cette circonstance une grande preuve de son sang-froid. Sa dissimulation, dit Reichental (2) qui était présent à l'action, fut remarquable. Il agit comme s'il eût été pris pour un autre, et il se plaignit du retard qu'on lui faisait éprouver dans son voyage. Il alla même jusqu'à se formaliser de ce qu'on l'eût arraché de dessous le foin, où il prétendait s'être mis pour éviter la rigueur du froid, assez violent en Suabe, quoique la saison fût avancée et que l'on fût déjà au troisième dimanche de carême (3). Mais voyant que toutes ses ruses ne pouvaient le tirer d'embarras, il présenta, avec un air de sûreté à l'officier chargé de se saisir de sa personne le sauf-conduit que lui avait accordé

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie;* Cochlée, *Histoire des Hussistes.* — Ulric de Reichental, chanoine de Constance et Gérhard Dacher, conseillers de l'électeur de Saxe, auteurs contemporains, soutiennent que Jean Hus prit la fuite de sa propre maison, et c'est à tort que le continuateur de Fleury prétend, tom. XXI, pag. 230, que Jean Hus *était prisonnier depuis du temps, et qu'il n'avait point eu depuis aucune liberté*: cet auteur se fonde sur les actes du concile *qui*, dit-il, *apprennent clairement* ce fait.

(2) *Voy.* ses mémoires.

(3) Histoire de Varillas, tom. Ier, pag. 180 et 181.

1415 l'empereur. Latzembrock, prenant aussitôt la parole, lui dit qu'il avait ordre de le faire arrêter comme perturbateur du repos public, et qu'il était obligé de révoquer tout ce qu'il enseignait de contraire aux dogmes de l'église, sous peine d'être condamné au feu comme enseignant une doctrine hérétique et séditieuse.

Jean Hus passa promptement, à ces mots, de l'excès de la sûreté à l'excès de la défiance : la terreur s'empara de lui, et la crainte du supplice dont il était menacé fit rentrer dans son imagination toutes les frayeurs qui s'étaient momentanément dissipées. Il eut cependant l'adresse de se dérober au péril en se mêlant parmi les gentilshommes qui l'avaient accompagné; mais, l'officier s'étant aperçu de la disparution du chef des Hussistes, ceux-ci furent sommés de le livrer à la justice, et comme ils n'étaient pas en état de résister, ils le remirent entre les mains de ceux qui le cherchaient.

L'hérésiarque fut ensuite enfermé dans le couvent des Dominicains et gardé avec beaucoup de précautions. Une terreur panique s'empara de lui lorsqu'il se vit en prison, et sa présomption naturelle, qui lui avait fait méconnaître le danger, l'abandonna : il se crut alors entouré d'adversaires formidables; il s'imagina même que ses juges voulaient mettre dans son procès plus d'exactitude et de sévérité qu'on ne

1415 l'aurait fait en Allemagne, et il vit enfin qu'il ne lui était plus aussi facile de persuader les pères et les théologiens, que de haranguer le peuple et d'ignorans laïques dans l'église de Bethléem à Prague.

Le concile ne tarda pas à s'occuper du procès de Jean Hus, et pendant que de savans docteurs, nommés par l'assemblée, lisaient ses ouvrages pour lui prouver la fausseté de sa doctrine, plusieurs personnes, très recommandables par leurs vertus et par leurs talens, vinrent l'exhorter à la pénitence; mais il ne voulut jamais se soumettre à la rétractation qu'on exigeait de lui; et, quoiqu'il eût souvent offert (1) en pleine assemblée d'abjurer les erreurs qu'on trouverait dans ses ouvrages, son obstination le porta cependant à ne pas se soumettre au formulaire de rétractation que le cardinal de Viviers, président du concile, lui envoya dans sa prison.

Le cardinal de Cambray et plusieurs autres théologiens vinrent souvent le visiter et le pressèrent charitablement de se rétracter de ses erreurs, sous la promesse formelle d'obtenir sa grace. L'empereur lui-même joignit ses exhortations et ses prières aux salutaires avis des doc-

(1) Reichental, pag. 205.

1415 teurs (1); mais Jean Hus, qui avait déjà déclaré publiquement qu'il se soumettrait aux lumières du concile et même à sa correction et à sa doctrine, fut insensible à tous les conseils qu'on lui donna pour son salut et pour son honneur; il eut même l'audace de dire que sa conscience ne lui (2) permettait pas de se rétracter, et il soutint, jusqu'à ce qu'on lui prouvât le contraire, que les dogmes qu'il avait enseignés n'étaient contraires ni à la religion, ni à la morale. On lui fit cependant la lecture des principaux articles de son ouvrage, mais il ne voulut jamais reconnaître qu'ils étaient hérétiques et contraires par conséquent à l'Ecriture-Sainte qu'il invoquait dans ses ouvrages. Voici les trente-neuf propositions, extraites de ses écrits, qui lui furent lues en pleine assemblée.

« 1° Il n'y a qu'une sainte église catholique « ou universelle qui renferme dans son sein « tous les prédestinez.

« 2° Saint Paul n'a jamais été membre du « diable, quoiqu'il ait fait quelques actions sem- « blables à celle de l'église des méchans. Il en « est de même de saint Pierre qui, par la per- « mission de Dieu, tomba dans un grand par- « jure, afin qu'il se relevât avec plus de force.

(1) Continuateur de Fleury, tom. XXI, pag. 321.
(2) Continuateur de Fleury, tom. XXI, pag. 328.

1414 « 3° Aucune partie de l'église ne se détache « jamais du corps, parce que la grace de la pré- « destination qui la lie ne peut jamais déchoir.

« 4° Un prédestiné, qui n'est pas actuellement « en état de grace par la justice présente, est « toujours membre de la sainte église universelle.

« 5° Il n'y a aucune place de dignité, ni « aucune élection humaine, ni aucune marque « extérieure qui rende membre de la sainte « église catholique.

« 6° Un réprouvé n'est jamais membre de la « sainte mère-église.

« 7° Judas n'a jamais été vrai disciple de J.-C.

« 8° L'assemblée des prédestinez, soit qu'elle « soit en état de grace, soit qu'elle n'y soit « pas, quant à la justice présente, est la sainte « église universelle. C'est pourquoi c'est un « article de foi; et c'est là l'église qui n'a ni « tache ni ride, mais qui est sainte et imma- « culée, et que J.-C. appelle sienne.

« 9° Saint Pierre n'a été, ni n'est le chef de « la sainte église catholique.

« 10° Si celui qui est appelé le vicaire de « J.-C. imite la vie de J.-C., il est son vicaire; « mais, s'il suit un chemin opposé, il est le mes- « sager de l'Antéchrist, contraire à saint Pierre « et à J.-C., et le vicaire de Judas Iscariote.

« 11° Tous les Simoniaques et les prêtres qui « vivent ensemble dans le crime, étant des

1415 « enfans infidèles, ne peuvent que profaner les « sept sacremens, les clefs, les charges, la dis-« cipline, les cérémonies et tout ce qu'il y a de « sacré dans l'église, la vénération des reliques, « les indulgences et les ordres.

« 12° La dignité papale doit son origine aux « empereurs romains.

« 13° Sans une révélation, personne ne peut « assurer raisonnablement, de soi ni d'un autre, « qu'il est le chef d'une sainte église particulière.

« 14° Il ne faut pas croire que celui qui est « pontife de Rome, qui que ce puisse être, soit « pour cela le chef d'aucune sainte église parti-« culière, si Dieu ne l'a prédestiné.

« 15° Le pouvoir du pape comme vicaire de « J.-C. est nul, s'il ne se conforme pas à J.-C. et « à saint Pierre, dans sa conduite et dans ses « mœurs.

« 16° Le pape n'est pas très saint parce qu'il « tient la place de saint Pierre; mais parce qu'il « possède de grandes richesses.

« 17° Les cardinaux ne sont pas les mani-« festes et les vrais successeurs du collége des « autres apôtres de J.-C., s'ils ne vivent pas « comme les apôtres, observant les commande-« mens et les conseils de J.-C.

« 18° Aucun hérétique, outre la censure de « l'église, ne doit être abandonné au bras sécu-« lier que pour être puni corporellement.

1415 « 19° Les grands du monde doivent obliger « les prêtres à observer la loi de J.-C.

« 20° L'obédience ecclésiastique est une obé« dience inventée par les prêtres, sans autorité « expresse de l'Ecriture.

« 21° Lorsqu'un homme est excommunié par » le pape, si, sans avoir égard au jugement du « pape et d'un concile général, il appelle à « J.-C., cet appel empêche que l'excommunica« tion ne lui soit préjudiciable.

« 22° Un homme vicieux agit vicieusement, « et un homme vertueux vertueusement.

« 23° Un prêtre qui vit selon la loi de J.-C., « qui entend l'Ecriture et qui a du zèle pour « l'édification du peuple, doit prêcher nonobs« tant une excommunication prétendue; et si « le pape ou quelque autre prélat défend de « prêcher à un prêtre de ce caractère, le prêtre « ne doit point obéir.

« 24° Cet article n'est qu'une explication un « peu plus étendue du précédent.

« 25° Les censures ecclésiastiques sont anti« chrétiennes; le clergé les a inventées pour « s'agrandir et pour s'assujettir le peuple; et « une preuve que ces censures, qu'ils appellent « fulminantes, procèdent de l'Antéchrist, c'est « que le clergé les lance principalement contre « ceux qui découvrent la malice de l'Antéchrist.

« 26° On ne doit point mettre d'interdit sur

1415 « le peuple parce que J.-C., qui est le souverain « pontife, n'a point interdit la prédication à « cause de la prison de Jean-Baptiste, ni pour « les persécutions qu'on lui a faites à lui-même.

« 27° Si un pape, un évêque ou un prélat est « en péché mortel, il n'est ni pape, ni évêque, « ni prélat.

« 28° La grace de la prédestination est le lien « par lequel le corps de l'église et chacun de ses « membres est inséparablement attaché au chef.

« 29° Si le pape est méchant et réprouvé, « alors comme Judas, il est diable, larron, fils « de perdition et nullement chef de la sainte « église militante, puisqu'il n'en est pas même « membre.

30° Cet article n'est pas différent du précédent.

« 31° Le pape n'est, ni ne doit être appelé « très saint, même quant à son office, autre- « ment le roi devrait aussi être appelé très saint, « et il faudrait appeler saints les bourreaux, les « héraults de justice et les diables.

« 32° Si un pape vit d'une manière contraire « à J.-C., quand même il aurait été élu légiti- « mement et canoniquement selon l'élection « humaine, il ne laisserait pas d'être monté à « cette dignité par ailleurs que par J.-C.

« 33° La condamnation que les docteurs ont « faite des quarante-cinq articles de Wiclef est

1415 « déraisonnable et injuste; et la raison qu'ils « allèguent de cette condamnation, savoir: « qu'aucun de ces articles n'est catholique et « qu'ils sont tous hérétiques, erronez ou scan- « daleux, est entièrement fausse.

« 34° Le consentement unanime de ceux qui « ont élu un pape, ou de la plupart d'entre eux, « n'est pas ce qui le fait pape ou successeur de « J.-C., ou vicaire de saint Pierre; mais il reçoit « de Dieu un plus ample pouvoir, à mesure « qu'il s'emploie plus utilement et plus efficace- « ment à l'édification et à l'avantage de l'église.

« 35° Un pape réprouvé n'est pas le chef de « la sainte église.

« 36° Il n'y a aucune étincelle d'apparence « qu'il faille que l'église militante ait un seul « chef qui la régisse dans le spirituel, et qui « converse toujours avec elle.

« 37° J.-C. gouvernait mieux son église par « ses vrais disciples qui sont répandus dans le « monde, que par de telles monstrueuses têtes.

« 38° Saint Pierre n'a pas été le pasteur uni- « versel des brebis de J.-C., beaucoup moins « le pontife romain.

« 39° Les apôtres et les fidèles ministres de « J.-C ont fort bien gouverné l'église dans ce « qui est nécessaire à salut, avant que l'office « de pape fût introduit, et il est très possible « qu'ils le fassent jusqu'au jour du jugement,

1415 « quand il n'y aurait point de pape (1). »

Toutes ces propositions examinées par le concile et réfutées ou expliquées par Jean Hus, le cardinal de Cambray et plusieurs autres prélats représentèrent au novateur bohémien toutes les erreurs que sa doctrine renfermait, et l'exhortèrent à se soumettre à la décision du concile. L'empereur lui-même joignit de nouveau ses exhortations et ses instances à celles des docteurs (2): mais aucune remontrance ne put vaincre l'obstination opiniâtre de l'hérésiarque; et il persista toujours à dire qu'il ne se sentait point coupable. Il écrivit même en prison, la veille de sa mort, à l'université de Prague, qu'il n'avait révoqué ni abjuré aucun article. « Sachez », disait-il, « que le concile voulait « m'obliger à déclarer faux chacun des articles « tirés de mes livres; mais je l'ai refusé, à moins « qu'on ne m'en montrât la fausseté par l'Écri- « ture (1). Aussi déclarai-je à présent que je

(1) Extrait du continuateur de Fleury, *Histoire ecclés.*, tom. XXI, pag 322, 323, 324, 325 et 326.

(2) Continuateur de Fleury, *Histoire ecclés.*, tom. XXI, pag. 327.

(3) Il n'est pas un seul homme de bonne foi qui, après avoir sérieusement examiné les dogmes enseignés par Jean Hus, ne convienne que sa doctrine est pernicieuse, bien plus, qu'elle tend à renverser toute sorte de gouvernement, dès qu'il plaît à quelques ambitieux de prétendre qu'un

1415 « déteste tout sens qui se trouvera faux dans « ces articles, et je me soumets à la correction

souverain régit mal les affaires d'un état. Ces paroles ne sont pas une conséquence de la doctrine de Jean Hus; mais elles sont textuellement exprimées dans ses écrits et dans ceux de Wiclef dont il se flattait de suivre le sens. Ce dernier hérésiarque disait : LE PEUPLE PEUT A SON GRÉ CORRIGER SES MAITRES, LORSQU'ILS TOMBENT DANS QUELQUE FAUTE.

Comme on le voit, il n'était pas difficile de convaincre Jean Hus de la fausseté de sa doctrine. L'Ecriture ne dit, en effet, nulle part qu'il faille détrôner un roi, lorsqu'il est coupable de quelque faute. Elle dit, au contraire, qu'il faut obéir à ses supérieurs, lorsqu'ils n'enseignent rien de contraire à la loi de Dieu. J.-C. et ses apôtres ont donné les premiers l'exemple. Saint Pierre dit, en effet : « Soyez donc « soumis pour l'amour de Dieu à toutes sortes de personnes, « soit au roi, comme à celui qui a la souveraine puissance. « — Soit aux gouverneurs, comme étant envoyés de sa part « pour punir ceux qui font mal, et pour honorer ceux qui « font bien. — Car Dieu veut que, par vos bonnes actions, « vous fermiez la bouche aux hommes ignorans et insensés. « — Etant libres, non pour vous servir de votre liberté « comme d'un voile qui couvre vos mauvaises actions; mais « comme des serviteurs de Dieu. — Honorez tous les hom- « mes; aimez vos frères : craignez Dieu et respectez le roi. « — Vous, serviteurs, soyez soumis avec toute sorte de « crainte à vos maîtres, non seulement à ceux qui sont doux « et modérés, mais aussi à ceux qui sont rudes et fâcheux. « — Puisque la grace consiste à endurer dans la vue de « Dieu les afflictions qu'on nous fait souffrir injustement. » 1re Epître, chap. II, v. 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19.

Jean Hus était donc coupable d'hérésie, puisqu'il enseignait contrairement à l'Ecriture-Sainte ; et c'est à tort que les protestans ont blâmé le concile de Constance de l'avoir

1415 « de notre Seigneur Jésus-Christ qui connaît « la sincérité de mon cœur (1). »

Le concile, après avoir fait de nouvelles tentatives auprès de Jean Hus pour l'engager à une sincère rétractation, s'assembla le 6 juillet dans le but de terminer cette importante affaire. On fit de nouveau la lecture des articles accusés d'hérésie; et toute la procédure étant terminée, l'évêque de Concordia lut les deux sentences qui condamnaient les livres de Jean Hus à être brûlés et lui-même à être dégradé et dépouillé de ses habits sacerdotaux. « Après une ample « information », porte la première sentence, « et une exacte délibération des cardinaux, des « patriarches, archevêques, évêques et autres « prélats et docteurs, touchant les articles con- « tenus dans le livre de Jean Hus, qu'il a lui- « même avoués, le concile condamne ces livres « et leur doctrine, tous les traités composés en « latin et en bohémien ou en toute autre langue, « à être brûlés publiquement dans la ville de « Constance. » L'autre sentence portait : « Après

accusé d'hérésie, et de l'avoir dégradé de ses habits sacerdotaux pour être ensuite livré comme laïque à la justice séculière, qui le punit à son tour pour les séditions qu'il avait excitées en Bohême.

Si Jean Hus ne s'est pas rétracté, il faut en accuser son obstination et sa mauvaise foi.

(1) Continuateur de Fleury, *Histoire ecclés.*, tom. XXI, pag. [illegible] et [illegible].

1415 « avoir invoqué le nom de J.-C., le saint concile, n'ayant que Dieu seul devant les yeux, « prononce, définit et déclare que Jean Hus a « été et est manifestement hérétique; que ses « erreurs et ses hérésies ont été condamnées « depuis long-temps par l'église; qu'il a enseigné « et publiquement prêché plusieurs propositions « scandaleuses, téméraires, séditieuses; qu'il a « perverti le peuple de Bohême; qu'ainsi il « mérite d'être dégradé de l'ordre sacerdotal et « des autres ordres; et, en conséquence ledit « concile commet l'archevêque de Milan et six « évêques pour exécuter cette dégradation, « selon que le droit le prescrit; après laquelle « dégradation, l'église de Dieu, ne pouvant rien « faire de plus, l'abandonnera au jugement séculier pour en disposer (1). »

La sentence prononcée, les prélats exhortèrent de nouveau Jean Hus à une rétractation; mais, ce fanatique persistant toujours avec opiniâtreté dans son hérésie, il fut dégradé de l'ordre sacerdotal (2) et livré ensuite à la justice

(1) Ces deux sentences de condamnation sont fidèlement rapportées par le continuateur de Fleury, *Hist., ecclésiast.*, tom. XXI, pag. 348 et 349.

(2) « Les évêques qui avaient été nommez pour procéder « à cette dégradation », dit le continuateur de Fleury, « or« donnèrent à Jean Hus de se revêtir de ses habits sacerdo« taux et de prendre un calice. Etant ainsi vêtu, les prélats

1415 séculière, qui le condamna à être brûlé vif, comme coupable de tous les désordres qui depuis quelques années régnaient en Bohême (1).

La nouvelle sentence signée par le magistrat de Constance, Jean Hus fut conduit au lieu du supplice. Sa démarche était fière et intrépide; sa figure était calme et montrait une grande apparence de piété; et essayant d'imiter les premiers martyrs de la foi, il récitait des psaumes et invoquait souvent le nom de J.-C. Arrivé sur l'échafaud, le duc de Bavière, accompagné du comte d'Oppenheim, maréchal de l'empire, lui fit de nouvelles exhortations; mais il persista

« l'exhortèrent encore une fois à se rétracter pour son salut « et pour son honneur; mais il déclara hautement qu'il « n'avait garde de scandaliser et de séduire les peuples par « une abjuration si pleine d'hypocrisie et d'impiété, et pro- « testa publiquement de son innocence. Alors les évêques, « l'ayant fait descendre du marche-pied, lui ôtèrent d'abord « le calice, en prononçant les paroles du Pontifical : *O Judas* « *maudit*, etc. Ensuite on lui ôta tous ses habits l'un après « l'autre; on lui coupa les cheveux en croix, afin qu'il ne « parût aucune marque de couronne. Après l'avoir ainsi « dégradé, on mit sur sa tête une mitre de papier haute « d'une coudée en forme pyramidale, sur laquelle on avait « peint trois diables, avec cette inscription : l'*Hérésiarque*. « Dès ce même moment l'église se dessaisit de lui, il fut « déclaré laïc et comme tel livré au bras séculier, pour être « conduit au supplice après que la session serait finie. » — *Hist. ecclés.*, tom. XXI, pag. 349.

(1) Reichental, pag. 202.

1415 dans ses erreurs, et son obstination se changeant en fanatisme, il déclara qu'il signerait de son sang tout ce qu'il avait écrit ou enseigné (1).

Le duc de Bavière s'étant alors retiré, le bourreau mit aussitôt le feu au bûcher.

L'hérésiarque vit avec intrépidité les flammes s'élever autour de lui; il ne poussa aucun cri de douleur (2); mais bientôt un tourbillon de flamme, poussé par le vent contre son visage, vint lui ôter la vie, et lui faire perdre ce calme qui n'était qu'apparent sur sa figure. Ses cendres furent soigneusement ramassées et jetées ensuite dans le lac, de peur que ses disciples ne les emportassent en Bohême pour les livrer à la vénération du peuple. Mais cette précaution n'empêcha pas les Hussistes de râcler (3) la terre dans l'endroit où leur maître avait été brûlé, et de l'emporter soigneusement à Prague.

Les Protestans qui, après avoir cru solidement établir les bases de leur improvisation prétendue religieuse sur les dogmes des Vaudois, de Wickef et de Jean Hus, sont devenus de droit les apologistes de ce dernier hérésiarque; les Protestans affectent de répéter que le supplice du

(1) Continuateur de Fleury, *Histoire ecclésiast.*, tom. XXI, pag. 352.

(2) Æneas Sylvius, *Hist. bohemiana*, cap. XXXVI, pag. 37.

(3) *Ibid.*

1415 novateur bohémien était une tache ineffaçable que le concile de Constance avait faite à tout le clergé; et, sans avoir égard ni aux circonstances, ni aux preuves les plus évidentes, ils soutiennent avec obstination que l'empereur Sigismond et les Pères assemblés à Constance ont violé le sauf-conduit accordé librement à Jean Hus; ils ont même la prétention de dire à ce sujet que le concile rendit un décret portant que l'on n'était pas obligé de garder la foi aux hérétiques, et ils affirment aussi que, l'hérésiarque bohémien et son disciple Hiérome de Prague ayant été condamnés au feu pour leurs erreurs, le clergé a été la cause des fureurs et du fanatisme des Hussistes.

Réfutons maintenant toutes ces fausses accusations, en invoquant le témoignage des protestans eux-mêmes.

L'empereur et les Pères de Constance ont violé le sauf-conduit accordé à Jean Hus! C'est une erreur : en voici la preuve. Ce sauf-conduit garantissait (1) seulement l'hérétique de Prague de toutes les vexations que les Allemands pourraient lui faire essuyer sur sa route; ceux-ci, en effet, n'avaient point encore oublié que leurs docteurs avaient été chassés des chaires de Bohême par les intrigues de Jean Hus, et il

(1) *Hist. du concile de Constance* par le ministre Lenfant.

1415 était à craindre qu'ils ne cherchassent à se venger de cet affront. Le sauf-conduit n'assure rien de plus. Il serait d'ailleurs absurde de supposer qu'il eût été donné à Jean Hus pour le mettre à couvert de la condamnation du concile, au jugement duquel il déclarait publiquement vouloir se soumettre; et aucun écrivain protestant n'ignore la réponse qu'il fit aux Pères assemblés, qu'il aimerait mieux être brûlé vif que d'être accusé d'hérésie (1). Le concile n'a donc commis aucune injustice, en voyant une hérésie dans la doctrine de Jean Hus et en la condamnant; il usait d'ailleurs d'un droit naturel à l'homme, celui d'empêcher la propagation du mal après en avoir reconnu le siége. La Bohême était en effet calme avant l'apparition de Jean Hus, et le concile ne pouvait s'empêcher de voir que la doctrine de ce schismatique n'eût préparé les troubles et les dissentions qui agitaient cette province; et comme ce dernier abusait du sauf-conduit que lui avait accordé l'empereur, en célébrant la messe malgré l'interdiction qui pesait sur lui et en prêchant aux peuples une doctrine fausse et séditieuse, le concile, c'est-à-dire l'église de J.-C., n'a donc rien fait qu'il ne pût et même qu'il ne dût faire.

Quant à l'arrestation de Jean Hus que les

(1) Mosheim, *Hist. ecclésiast.*

1415 protestans et les incrédules trouvent illégale, nous dirons que le concile devait, non seulement condamner la doctrine de ce novateur, mais aussi le dégrader de l'ordre sacerdotal dont il s'était rendu indigne; et comme ce dernier se disposait à prendre la fuite, d'une part, pour éviter une condamnation séculière après avoir été dégradé de ses habits sacerdotaux, et de l'autre, pour enseigner plus librement ses erreurs, le concile jugea à propos de prévenir le mal en ordonnant son arrestation.

Le concile rendit un décret, soutiennent les protestans, portant que l'on n'était pas tenu de garder la foi aux hérétiques. Cette allégation est fausse, et ce prétendu décret ne se trouve point dans les actes de l'assemblée de Constance. Mais quel motif puissant aurait pu engager le concile à rendre ce décret? C'est ce que les apologistes de Jean Hus ne nous expliquent pas.

Le troisième chef d'accusation, dirigé par les protestans contre le concile, est aussi faux que les deux premiers. Les Pères de Constance, disent-ils, ont condamné Jean Hus au feu pour ses erreurs; et leur décision a été la cause du fanatisme furieux des Hussistes (1).

L'hérésiarque bohémien a été condamné au

(1) Mosheim, *Hist. ecclés.*, XV[e] siècle, II[e] partie, chap. II, § V.

1415 feu par le concile! Mais c'est une erreur essentiellement volontaire; car l'histoire rapporte que les Pères de Constance censurèrent (1) la doctrine de Jean Hus, condamnèrent ses livres au feu, et après l'avoir dégradé de l'ordre sacerdotal, le remirent entre les mains de la justice séculière, qui prononça contre lui la peine du feu, comme enseignant une doctrine séditieuse (2), et non parce que cette même doctrine

(1) Les deux sentences du concile sont fidèlement rapportées pag. 252 et 253 de cette histoire.

(2) Un seul article pourra convaincre les hommes de bonne foi que l'esprit dominant de la doctrine de Jean Hus est un esprit de rebellion et d'anarchie. Il dit dans ses écrits : « La « condamnation que les docteurs ont faite des 45 articles « de Wiclef est déraisonnable et injuste, et la raison qu'ils « allèguent de cette condamnation, savoir qu'aucun de ses « articles n'est catholique, et qu'ils sont tous hérétiques, « erronés ou scandaleux, est entièrement fausse. »

C'est donc à tort que le concile et plusieurs universités ont condamné cet article de la doctrine de Wiclef, extrait des 45 articles rapportés plus haut: « Le peuple peut, à son gré, « corriger ses maîtres, lorsqu'ils tombent dans quelques « fautes. »

(Lafayette, cet homme dont on se plaît à vanter les crimes politiques, disait aussi en 1789 : L'INSURRECTION EST LE PLUS SAINT DES DEVOIRS.)

Cette maxime est-elle bien catholique? Non sans doute; car elle commande la rebellion des peuples contre leur souverain; bien plus, elle la justifie devant les hommes et même devant Dieu.

Il résultait de cette condamnation que Jean Hus prononçait contre la délibération du concile, une approbation tacite

1415 était herétique. Jean Hus n'eût pas d'ailleurs subi la peine du feu, s'il se fut rétracté de ses erreurs; mais son obstination lui fit mépriser les avis et les sages conseils de l'empereur, du concile et du duc de Bavière, qui eut encore la bonté de lui faire sur l'échafaud de nouvelles exhortations.

Il est également faux de supposer que la décision du concile, livrant Jean Hus au bras séculier, ait été la cause des fureurs et du fanatisme des Hussistes, car on pourrait demander aux apologistes de cet hérésiarque, s'il n'avait pas déjà soulevé les peuples contre l'autorité souveraine et contre le clergé, et si la Bohême n'avait pas été le théâtre de dissentions, de massacres et des sacriléges les plus révoltans. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que les Hussistes n'ont pas été conduits à la révolte par le zèle de la religion, puisqu'ils n'ont commencé à dresser un plan de religion et à donner, dit Mosheim (1), un air raisonnable à leur secte qu'environ 18 ans après la mort de Jean Hus.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire que le supplice de Jean Hus était non seulement

des révoltes et des tueries que la doctrine de Wiclef avait occasionées en Angleterre, c'est-à-dire qu'il se déclarait l'apologiste du crime.

(1) *Hist. ecclés.*, XVe siècle.

1415 une juste punition de ses forfaits, mais aussi une nécessité absolue; car s'il n'eût pas subi la peine de mort, il aurait de nouveau prêché la révolte en Bohême, encouragé le brigandage des peuples et peut-être ordonné la déposition de son souverain. Tout nous confirme dans cette pensée, et le caractère turbulent et incorrigible de ce fanatique, et les événemens qui se passèrent depuis en Allemagne. Personne n'ignore d'ailleurs que les chefs des Anabaptistes (1) n'avaient

(1) Ces hérétiques soutiennent qu'il ne faut pas baptiser les enfans avant l'âge de discrétion, parce que, selon eux, il faut être en état de rendre raison de sa foi pour recevoir validement ce sacrement. Mais c'est une erreur contraire au texte même de l'Ecriture, car J.-C. disait à ses disciples : *En vérité, je vous le dis, que quiconque ne naît pas de l'eau du Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* Saint Jean, chap. III, v. 5.

Saint Luc nous fournira une autre preuve que le Fils de Dieu n'excluait pas les enfans de son sein : *Laissez venir à moi les enfans*, disait-il, *et ne les empêchez point, parce que c'est à ceux qui les ressemblent que le royaume de Dieu appartient. — Je vous dis en vérité, que quiconque ne recevra pas comme un enfant le royaume de Dieu n'y entrera point.* Chap XVIII, v. 16, 17, et autre part. *Nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il n'est régénéré par l'eau et par le Saint-Esprit.* On doit conclure contre les Anabaptistes que les enfans sont capables de cette régénération, et même que le baptême est nécessaire pour leur salut; car la tache du péché originel est effacée en eux, non par la foi, mais par l'effet de ce sacrement. Saint Pierre dit, en effet, chap. III, v. 21, en écrivant aux fidèles : *Le baptême vous sauve, non*

1415 pas été suppliciés, lorsque, réunissant une armée de 40,000 hommes, ils remplirent l'Allemagne de crimes et de dévastations.

en purifiant les souillures de la chair, mais en vous donnant le témoignage d'une bonne conscience devant Dieu, par une résurrection semblable à celle de J.-C.

Non seulement nous prouvons que le baptême doit être donné aux enfans, mais nous soutenons contre les hérétiques que J.-C. n'a dit nulle part de ne baptiser que les personnes capables de rendre raison de leur foi. Il ordonnait, au contraire, à ses apôtres d'aller enseigner toutes les nations et de les baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. (Saint Mathieu, chap. XXVIII, v. 19.)

Les Anabaptistes sont donc dans l'erreur, lorsqu'ils soutiennent qu'il ne faut pas baptiser les enfans avant l'âge de discrétion, ou qu'il faut les rebaptiser lorsqu'ils l'ont été avant d'être en état de pouvoir rendre raison de leur foi. C'est ce qu'exprime le mot *anabaptiste*, composé de deux mots grecs, ἀνά qui signifie *de nouveau* (1) et de βαπτίζω ou βάπτω, qui signifie *plonger dans l'eau*, par analogie *baptiser, laver*. Les Anabaptistes sont en effet dans l'usage de rebaptiser ceux qui ont été baptisés dans leur enfance ou qui embrassent leur secte.

Dans les premiers siècles on plongeait trois fois dans l'eau celui que l'on voulait baptiser. Lorsque nous serons arrivés à la doctrine de Calvin, nous donnerons les motifs qui ont amené le baptême par effusion et qui ont fait abolir le baptême par immersion, et nous prouverons aussi que le baptême des protestans est absurde; car, puisqu'ils se qualifient de réformateurs, ils devraient donner le baptême par immersion, comme on le pratiquait dans les premiers siècles,

(1) Cette proposition, jointe à un mot, exprime toujours réduplication ou le mouvement de bas en haut.

1415 Mais c'est le propre des ennemis de la religion catholique de nier tout ce qui peut servir à les confondre; ils laissent cependant échapper

et non par effusion, puisqu'ils n'ajoutent point foi à la tradition. Revenons aux Anabaptistes.

Ces hérétiques eurent pour prédécesseurs, dans les premiers siècles, les Novatiens, les Cataphriges et les Donatiens qui rebaptisaient aussi deux fois.

Mais les Anabaptistes proprement dits parurent en 1525 en Westphalie; et la ville de Munster fut témoin des plus horribles excès : c'est ce qui leur fit donner le nom de *Monastériens* ou *Munstériens* (Mosheim, *Histoire ecclés.*). Entre autres dogmes de ces hérétiques sur le baptême, ils soutenaient que le baptême des enfans était une invention du démon.

On ignore quel fut le premier auteur de cette secte, mais l'opinion la plus commune en attribue l'origine à Thomas Muncer, de Zwickan, ville de Misnie, et à Nicolas Storchon Pélargue, de Stalberg en Saxe, disciples de Luther. Quelques historiens disent que cette secte doit son origine à Carlostard; d'autres à Zwingle, qui avaient été tous deux disciples de Luther. Ce Muncer fit prendre les armes à tous ses sectateurs; et par les ordres de ce fanatique la Souabe devint le théâtre des crimes les plus inouis (1). Il alla même jusqu'à prêcher l'extermination de la noblesse, sous le prétexte que puisque les hommes avaient été rendus libres par le sang de Jésus-Christ, c'était outrager le nom chrétien que de rester les esclaves de la noblesse. Luther avait, en effet, prêché avec force pour ce qu'il appelait *la liberté évangélique*.

Cette fureur des Anabaptistes à vouloir exterminer leurs supérieurs donna lieu à une guerre sanglante, qui ne finit

(1) Mosheim, *Hist. ecclés.*

1415 quelquefois d'indiscrets aveux, qui suffisent pour rendre à la vérité tout son éclat et toute sa splendeur. Et Mosheim lui-même, qui pousse les hauts cris au sujet du supplice de Jean Hus, Mosheim accuse cet hérésiarque d'avoir semé la division dans l'université de Prague, et d'avoir publiquement soutenu les opinions de

que par la reprise de Munster où les hérétiques s'étaient réfugiés.

Après la défaite des Anabaptistes en Allemagne, Hutter, un de leurs chefs, les conduisit en Moravie et leur donna un symbole et des lois. Il leur enseigna : 1° qu'ils étaient la nation sainte que Dieu avait choisie pour la rendre dépositaire du vrai culte ; 2° que toutes les sociétés qui ne mettent pas leurs biens en commun sont impies, qu'un chrétien ne doit rien posséder en particulier; 3° que les chrétiens ne doivent point reconnaître d'autres magistrats que les pasteurs ecclésiastiques ; 4° que J.-C. n'est pas Dieu, mais prophète ; 5° que presque toutes les marques extérieures de religion sont contraires à la pureté du christianisme qui doit être dans le cœur ; 6° que tous ceux qui ne sont pas rebaptisés sont des infidèles, et que le nouveau baptême annulle les mariages contractés auparavant; 7° que le baptême n'est point administré pour effacer le péché originel, ni pour donner la grace, mais que c'est un signe par lequel un fidèle s'unit à l'église ; 8° que J.-C. n'est point réellement présent dans l'eucharistie; que le sacrifice de la messe, le culte des saints et des images, le purgatoire, etc., sont des superstitions et des abus. — Bergier, *Diction. de théologie*, au mot *Anabaptiste*.

Hutter étant mort, ces hérétiques se divisèrent en plusieurs sectes, non moins sanguinaires que la secte-mère ; et aujourd'hui ils vivent presque inconnus.

1415 Wiclef et déclamé violemment contre le clergé; il l'accuse aussi de s'être laissé trop facilement emporter par la fougue de son esprit, et d'avoir témoigné le plus grand mépris pour l'excommunication que le pape Jean XXIII avait lancée contre lui. Mais, ce qu'il y a d'inconcevable, c'est qu'après ces aveux Mosheim ose appeler ce fanatique turbulent et impie UN GRAND HOMME, DONT LA PIÉTÉ ÉTAIT FERVENTE ET SINCÈRE.

Mais Mosheim et tous les auteurs protestans qui se sont déclarés les apologistes de Jean Hus n'auraient pas dû passer sous silence des faits incontestables qui prouvent qu'il avait prononcé d'avance l'arrêt de sa condamnation.

Il avait, en effet, publiquement dit qu'il se soumettait à la décision du concile, et que si on pouvait le convaincre d'hérésie, il ne refusait pas de subir la peine infligée aux hérétiques. Une autre preuve qu'il s'en référait au jugement des Pères de Constance, c'est qu'il avait appelé au concile de l'excommunication prononcée contre lui par le pape; il reconnaissait donc l'autorité souveraine et infaillible de cette assemblée.

Mais d'où vient qu'il approuva dans ses écrits les erreurs de Wiclef déjà condamnées par l'église et par lui-même, lorsqu'il n'était que maître-ès-arts en Bohême? D'où vient aussi qu'il s'obstina à ne point renoncer à sa fausse doctrine, quoique, dans les différentes disputes

1415 qu'il soutint à Constance contre les théologiens catholiques, il eût été convaincu d'hérésie?

Voilà des preuves incontestables de la mauvaise foi de Jean Hus; mais il a plu aux apologistes de ce novateur de nous les cacher, et nous les ignorerions encore s'ils eussent pu effacer entièrement de l'histoire la doctrine de l'hérésiarque bohémien, qui leur a cependant donné la vie. Ce qu'il y a de plus inconcevable encore, c'est que les Hussistes condamnèrent leur maître après sa mort en avouant que les hérétiques méritaient le dernier supplice; mais ils ajoutaient qu'il n'était pas hérétique, et Mosheim paraît être de leur avis. Etait-ce donc à des ignorans de juger qu'une doctrine était orthodoxe ou hérétique?

Il n'est d'ailleurs aujourd'hui aucun homme de bonne foi qui ne convienne de l'esprit turbulent, impie et séditieux de la doctrine de Jean Hus, copiée presque en entier sur celle de Wiclef; et cette vérité est si incontestable, qu'après le supplice du novateur bohémien, les Hussistes prirent les armes contre l'empereur Sigismond, et déclarèrent avec audace qu'ils ne voulaient point se soumettre aux décrets du concile. L'assemblée de Constance avait, en effet, pris une délibération pour que tous les hérétiques de Bohême eussent à rentrer dans la communion catholique.

1415 Mais ce décret fut méprisé, et les rebelles ne voulurent point s'y soumettre. La révolte fut alors déclarée et la ville de Prague ne tarda pas à devenir un foyer de sédition et le théâtre des plus horribles massacres.

Jacobel, le plus fougueux disciple de Jean Hus, et plusieurs autres hérétiques, ne voyant aucun salut pour eux, exhortèrent le peuple à la guerre civile; « et ne travaillèrent plus », dit Varillas (1), « qu'à rendre les peuples, qu'ils « avaient corrompus, irréconciliables avec les « catholiques. Pour y parvenir, ils les engagè- « rent en peu d'heures dans une conspiration « qui fut exécutée en moins de temps qu'elle « n'avait été formée. Les Hussistes s'assemblè- « rent une nuit dans la plus considérable place « de Prague; et après avoir invoqué Jean Hus, « qu'ils reconnaissaient en qualité de martyr, « se divisèrent en plusieurs troupes pour venger « en même temps sa mort sur tous ceux du « clergé qu'ils soupçonnaient de l'avoir pro- « curée. Les maisons des ecclésiastiques furent « investies et forcées. Il ne servait de rien d'of- « frir de l'argent aux séditieux, ni d'exposer à « leur discrétion les meubles les plus précieux. « Ils répondirent qu'ils n'étaient venus ni pour « piller, ni pour gagner; et ils ne se lassèrent

(1) *Hist. de l'hérésie*, tom. Ier, pag. 186.

1415 « point de chercher dans les lieux les plus « écartés ceux qu'ils avaient destinés à la mort, « jusqu'à ce qu'ils les eussent trouvés. Ils les « massacrèrent, et leur rage alla jusqu'à défi- « gurer en cent bizarres manières les corps « de ceux qu'ils venaient de tuer. Ils les traî- « nèrent ensuite dans la rivière de la Molde et « les jetèrent au lieu où son cours était plus « rapide, sous prétexte d'empêcher qu'on ne « fît des reliques. Mais le principal effort se fit « contre le palais de l'archevêque, où le plus « grand nombre des Hussistes était accouru. « L'obstinée résistance des domestiques de ce « prélat n'exempta pas la maison d'être forcée, « et ne servit qu'à donner le loisir au maître de « se sauver par une porte de derrière.

« Le magistrat, ne se sentant pas assez fort « pour apaiser le trouble, attendit qu'il se cal- « mât de lui-même; et les Hussistes, convaincus « par là de leur pouvoir, ne pensèrent plus qu'à « se mettre dans une entière liberté (1). »

(1) Je le demande, la religion catholique s'est-elle jamais souillée de ces excès?....... Elle est pure et humaine, douce et charitable, belle et humble comme son créateur; elle ne renferme point de ces doctrines sanguinaires, résultat des passions humaines : c'est Dieu, à la bonté ineffable, se réfléchissant dans son propre ouvrage. Et cette différence de principes ne devrait-elle pas ramener les impies et les hérétiques à de meilleurs sentimens?.....

1415 Mais Jacobel ne fit que préparer la voie que devait suivre un homme fameux et redoutable; un homme qui, sorti de la plus basse extrac-

Ils nous disent chaque jour, et le *Courrier Français*, l'ancien organe de l'athéisme, nous l'a souvent répété, que l'homme peut être heureux sans le secours de la religion, et que son imagination est souvent entraînée, ses vues bornées et son essor arrêté par les maximes inexplicables de l'Ecriture-Sainte.

La religion n'est pas nécessaire à l'homme! Mais un homme de génie, M. de La Mennais, a dit: « Ne l'oublions jamais, la « religion est l'unique éducation du peuple (1); sans la reli- « gion, il ne saurait rien, rien surtout de ce qu'il importe « le plus à la société qu'il sache et à lui de savoir. Il ignore- « rait également et les devoirs de l'homme et sa destinée; il « végéterait au milieu des académies, des universités, des « gymnases, dans un féroce abrutissement cent fois pire que « l'état sauvage. La religion le civilise, elle nourrit le pauvre « de vérité, comme elle le nourrit de pain; elle éclaire, elle « grandit son intelligence; et le dernier des petits enfans « instruit à son école, plus véritablement philosophe qu'au- « cun des prétendus sages qui ne reconnaissent d'autres « guides que leur raison, confondrait, le cathéchisme à la « main, cette raison altière par la sublimité de ses ensei- « gnemens. Il était digne d'une philosophie matérialiste de « croire perfectionner l'éducation du peuple en substituant « des évolutions et des instructions, et en mettant entre ses « mains une prière muette en place d'un livre où il puisait « ces hautes et ces importantes leçons. »

L'éducation de l'homme est donc vicieuse, si dès son enfance ses maîtres, se contentant de lui apprendre à lire

(1) Par le mot *peuple*, il faut entendre ici les hommes. J'ai cru cette explication nécessaire pour certaines gens qui ont l'habitude de se servir du mot *peuple* en parlant de la classe la plus pauvre de la société.

1415 tion, s'éleva jusqu'aux premières dignités; un homme qui avait les talens et la bravoure d'un grand capitaine; un homme qui fit un mal in-

et à écrire, ne cherchent aussi à lui donner des leçons de morale et de religion. Un autre écueil qu'il faut éviter avec beaucoup de soin, c'est qu'on ne doit point perfectionner son éducation civile avant d'avoir perfectionné son éducation morale; car, celle-ci négligée, la fierté naturelle à l'homme, dès qu'il commence à s'instruire, l'emporte sur sa raison: il s'égare, il se corrompt; et de ses erreurs et de sa corruption naissent le plus souvent des guerres d'ambition, pendant lesquelles un tyran s'élève des plus basses classes de la société, et pose sur le sceptre des souverains une main presque toujours souillée des forfaits les plus inouis. C'est sous ce rapport seulement que je considère l'enseignement mutuel comme très dangereux pour la société.

Je ne prétends pas cependant soutenir, à l'exemple de Rousseau, de l'homme-paradoxe, que les arts et les sciences hâtent la corruption de la société, et que l'homme est d'autant plus dépravé qu'il est instruit; « car », dit le savant Laharpe, « il est ridicule d'imaginer que l'on puisse corrompre son ame en cultivant sa raison. L'homme n'est point « corrompu parce qu'il est éclairé; mais quand il est corrompu, il peut se servir, pour ajouter à ses vices, de « ces mêmes lumières qui pouvaient ajouter à ses vertus. « La corruption vient à la suite de la puissance et des richesses, et la puissance et les richesses produisent en même « temps les arts qui embellissent la société. Or, il est de la « nature de l'homme d'user de sa force en tous sens. Ainsi « les moyens de dépravation ont dû multiplier avec les connaissances, comme la chaleur qui fait circuler la sève, « forme en même temps les vapeurs qui font naître les orages. »

L'instruction est donc nuisible à la société si elle n'est accompagnée de principes religieux; mais, puisqu'il en est

1415 calculable à sa patrie; un homme, enfin, auquel il ne manquait que d'être catholique et moins ambitieux pour paraître avec honneur dans les annales de son pays natal: cet homme si extraordinaire était Jean de Trocznou, chambellan du roi Venceslas, plus connu sous le nom de Zisca (1).

Il était né dans la ville de Tresnon en Bohême, de parens pauvres qui, dès son enfance, l'obligèrent à parcourir les campagnes voisines pour mendier son pain. Mais Trocznou, que nous appellerons dès à présent Zisca, ne resta pas long-temps en proie à tant de misère. Un seigneur le prit en amitié, l'éleva et le fit ensuite

ainsi, accourons donc tous à la religion catholique et nous serons tous heureux. Suivons les progrès de cette civilisation chrétienne qui se manifeste si miraculeusement au milieu des révolutions sur toute la surfaee du globe; abandonnons ce froid et prosaïque protestantisme qui touche à la fin de son rôle, et ne reconnaissons d'autres préceptes que ceux enseignés par l'église de J.-C.

Républicains, vous devriez suivre cet élan de toutes les classes vers le christianisme; car la religion de Dieu, c'est la meilleure, la plus sage des constitutions pour vivre sous une véritable république. Soyons bons catholiques et nous serons seulement alors vertueux républicains.

Que le lecteur me pardonne cette longue digression, il ne doit pas oublier que j'ai une autre tâche à remplir que celle d'instruire les hommes sur les crimes passés.

(1) Il perdit un œil dans une bataille, c'est pourquoi les Bohémiens l'appelèrent *Zisca*, qui veut dire *borgne*.

1415 nommer page de Charles IV, père de Venceslas. Celui-ci, soit pour récompenser la valeur et le courage de Zisca, soit pour s'attacher un homme qui avait donné tant de preuves de bravoure et de génie dans la bataille qu'il avait remportée sur les chevaliers teutoniques en 1410, le nomma son chambellan (1).

Zisca avait conçu une grande amitié pour Jean Hus, aussi résolut-il de venger sa mort; et ce fut pour accomplir son dessein qu'il se fit nommer général des Hussistes, qu'il assembla une armée de paysans, les rendit les hommes les plus courageux du monde, et qu'il soutint contre l'empereur la guerre la plus acharnée et la plus sanguinaire qui ait jamais eu lieu en Allemagne.

Sur ces entrefaites, le concile de Constance instruisait le procès de Hiérome de Prague qui, pressé par les bienveillantes exhortations du
23 septembre cardinal de Cambray, consentit enfin à abjurer les erreurs qu'il avait soutenues et enseignées avec tant d'ardeur; et cherchant à se justifier, il dit en pleine assemblée qu'il avait été surpris par l'apparence de vertu qui brillait dans la personne de Jean Hus (2), et il promit solennellement de ne plus prêcher les faux dogmes de

(1) Continuateur de Fleury, tom. XXI, pag. 376.
(2) Varillas, *Hist. de l'hérésie*, tom I, liv. II.

cet hérésiarque ni ceux de Wiclef, que l'église 1415
avait déjà condamnés comme étant contraires à la morale et à l'Ecriture-Sainte; il se soumit même à la sévérité des canons et à la peine éternelle, s'il lui arrivait jamais de manquer à sa promesse, et de ne plus persévérer dans la vérité de l'église catholique.

Les Pères et les Théologiens manifestèrent vivement leur joie de cette conversion; mais ils eurent bientôt lieu de se repentir de tant de clémence à l'égard d'un homme qui avait aidé Jean Hus à répandre la mort et la désolation dans toute la Bohême.

Cependant il s'éleva des doutes dans le con- 1416
cile, sur la rétractation de Hiérome de Prague : aussi les Pères de l'église le firent comparaître de nouveau le 26 mai, et le forcèrent à répondre négativement ou affirmativement, selon sa conscience, aux articles sur lesquels on l'interrogerait (1). Mais ce fanatique, au lieu d'obéir au concile, fit un long discours dans lequel il se plaignait hautement de la conduite de l'assemblée à son égard. Il proféra, en outre, les plus grossières injures contre les Pères, qu'il traita de *calomniateurs*, de *chiens* et d'*ânes* (2); bien plus, il prononça l'éloge

(1) Vonder-Hard, tom. IV, pag. 748.
(2) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. I.

1416 de Jean Hus, qu'il qualifia de saint, et il osa même dire que la peur du supplice l'avait lâchement conduit à une rétractation de la doctrine de Wiclef et de Jean Hus, le plus grand crime qu'il ait pu commettre en sa vie. Ses dernières paroles furent remplies de cette pensée, et il termina en disant qu'il préférait plutôt mourir que de renoncer à la doctrine sainte et pure de ses deux maîtres (1).

Après ce désaveu, le concile résolut de prononcer la condamnation de cet hérétique; voici en quels termes elle était conçue : « J. C., notre Sauveur, la vraie vigne dont » le père est le vigneron, instruisant ses dis- » ciples et les autres fidèles en leurs personnes, » leur dit : Si quelqu'un ne demeure pas en » moi, il sera jeté dehors, comme un sar- » ment inutile; il sèchera, etc. Le concile » suivant la doctrine de ce souverain docteur, » et exécutant ses préceptes, étant établi pour » éteindre les hérésies, a procédé contre maî- » tre Hiérome de Prague, maître ès-arts, » laïc : parce qu'il est constant par les procé- » dures faites contre lui, qu'il a tenu, affirmé » et enseigné quelques articles hérétiques et » erronez, condamnés depuis long-temps par » les saints pères; d'autres blasphématoires,

(1) Vonder-Hart, tom. IV, pag. 761.

» d'autres scandaleux, d'autres offensans les 1418.
» oreilles pieuses, téméraires et séditieux,
» prêchez et enseignez depuis long-temps par
» Jean Wiclef et Jean Hus, et mis dans leurs
» livres, que le concile a condamnez, étant
» certain de plus que le même Hiérome avoit
» approuvé la véritable foi catholique et apos-
» tolique, dans le même synode, et en avoit
» fait profession publique, anathématisant
» toutes sortes d'hérésies, principalement
» celles dont il étoit convaincu, et qu'il a avoué
» avoir enseignées telles que les ont soutenues
» dans ces derniers temps Jean Wiclef et Jean
» Hus dans leurs traitez, sermons et ouvrages,
» pourquoi ils ont été condamnez par le con-
» cile, comme hérétiques. Le dit Hiérome
» s'est soumis à cette condamnation, et a juré
» qu'il persévéreroit dans les mêmes sentimens;
» il a promis de subir la sévérité des canons
» et la peine éternelle, s'il osoit penser ou
» prêcher quelque chose de contraire, et a
» signé sa profession. Cependant, quoiqu'il
» eût rétracté toutes ses erreurs, il n'a pas
» laissé de retourner comme un chien à son
» vomissement, afin de vomir le poison qu'il
» cachoit dans son sein, en présence de tout
» le concile, qui lui a accordé une audience
» publique, dans laquelle il a dit et affirmé
» qu'il avoit souscrit injustement à la sen-

1416 » tence du concile touchant les erreurs de
» Wiclef et de Jean Hus, et qu'en approu-
» vant ce jugement, il a menti et agi contre
» sa conscience, assurant qu'il n'avoit jamais
» vu ni lu aucune erreur dans les livres des
» dits Jean Wiclef et Jean Hus, qu'il avoit
» étudié avec beaucoup de soin et d'attention,
» quoiqu'il soit constant qu'il y a beaucoup
» d'erreurs et d'hérésies. Le même Hiérome
» a néanmoins protesté qu'il tenoit et croïoit
» l'opinion de l'église touchant le sacrement
» de l'autel, et la transubstantiation du Pain
» dans le corps de J. C., et qu'il ajoutoit plus
» de foi à saint Augustin et aux autres doc-
» teurs de l'église sur cet article, qu'à Jean
» Wiclef et Jean Hus. Mais comme il est cons-
» tant d'ailleurs que le dit Hiérome soutient
» les erreurs de ces deux hérétiques, qu'il
» en est le fauteur et le partisan : pour ces
» causes le concile, regardant Hiérome comme
» une branche pourrie sèche, et qui n'est
» point attachée au sep de la vigne, le
» déclare hérétique, relaps, excommu-
» nié, anathémathisé, et le reconnoît pour
» tel (1). »

Cette sentence prononcée, Hiérome fut

(1) Extrait du continuateur de Fleury; *Histoire ecclésiastique*, tom. XXI, pag. 415, 416 et 417.

livré à la justice séculière, qui seule avait 1416
le droit de punir les crimes de ce fanatique.

De nombreux témoins furent entendus sur cette importante affaire, et leurs dépositions s'accordèrent sur presque tous les points. On l'accusait d'avoir propagé les erreurs de Wiclef et de Jean Hus parmi les peuples d'Allemagne, de Hongrie, de Bohême et de Pologne, d'avoir excité les Hussistes à la révolte, et le jour de saint Venceslas, en 1412, d'avoir foulé aux pieds les reliques des saints, et profané les autels du monastère des Carmes à Prague. On l'accusait, en outre, de s'être habillé en prêtre, quoiqu'il n'eût reçu aucun ordre, et d'avoir persécuté, maltraité des ecclésiastiques, et ameuté la populace contre eux, parce qu'ils ne voulaient point enseigner la doctrine de Jean Hus.

Convaincu de tous ces crimes et sacriléges, Hiérome de Prague fut condamné au supplice du feu. Cependant on retarda sa punition de deux jours, afin de lui laisser le temps de se repentir et de retourner à la religion catholique ; mais son opiniâtreté ne se démentit pas un seul instant, et poussé par son fanatisme insensé, il méprisa les sages exhortations que le cardinal de Florence lui fit au sujet de sa conversion. Le jour et l'heure du supplice arrivé, il vit l'échafaud sans s'ef-

1416 frayer, et il mourut en véritable stoïcien, sans émotion comme sans repentir (1).

A la mort de cet hérétique, les Hussistes prirent de nouveau les armes et se soulevèrent contre l'autorité impériale. Les églises catholiques furent pillées et ravagées; les biens des monastères et des prêtres tombèrent au pouvoir des révoltés, et la vie de ces derniers courut les plus grands dangers. Les rebelles répandirent aussi des écrits scandaleux contre le clergé (2); et révérant Jean Hus et Hiérome de Prague, comme des saints et des martyrs (3), ils couronnèrent leurs sanglans forfaits par la publication d'un formulaire de leur doctrine.

« La substance de ce formulaire, dit Va-» rillas (4), consistoit en ces propositions : » que le pape n'avoit rien de plus que les » autres évêques : que tous les prêtres estoient » égaux en juridiction aussi bien qu'en puis-» sance ; et que la seule différence qu'il y » avoit entre eux, venoit du mérite de leurs » personnes, et de la probité de leurs mœurs :

(1) *Histoire de l'hérésie*, Varillas, tom. I. — Continuateur de Fleuri, *Hist. ecclésiast.*, tom. XXI, pag. 418.

(2) Vonder-Hardt. tom. IV, pag. 1077. — Contin. de Fleuri, *Hist. eccl.*, tom. XXI, pag. 437.

(3) Du Brav., *Histoire bohémienne*, liv. 23.

(4) *Histoire de l'hérésie*, tom. I, pag. 213.

» qu'au moment qu'une ame se séparoit de 1416
» son corps, elle estoit incontinent heureuse
» et malheureuse pour toute éternité : que le
» purgatoire estoit une invention purement
» humaine, et que la prière pour les morts
» n'estoit qu'une ruse des prêtres pour satis-
» faire leur avarice ; qu'il falloit oster les
» images de la divinité, et celle des saints,
» et se mocquer de la bénédiction de l'eau
» et des Palmes ; que les religions des Man-
» dians estaient autant d'ouvrages du Démon,
» et que les prêtres ne devoient vivre que
» d'aumônes : que toutes les personnes soli-
» dement instruites des véritez de l'Évangile,
» avoient droit d'enseigner la parole de Dieu,
» sans avoir besoin de caractère, n'y d'autre
» mission que celle de la charité du prochain
» qui les inspiroit : qu'il y avoit du mal à
» supporter dans soy-même, ou dans autruy
» le moindre péché mortel, quoy que ce
» fust uniquement pour éviter un plus grand
» désordre, et qu'on n'en commettoit aucun
» sans décheoir en même temps de toutes les
» dignités ecclésiastiques et séculières, et sans
» que l'on pust ensuite exiger des vassaux
» qu'ils obéissent comme ils avoient accou-
» tumé : que la Confirmation, à la prendre
» à la rigueur, et l'Extrême-Onction, de la
» manière qu'elle estoit en usage, n'estoient

1416 » point de véritables Sacremens, et que la
» Confession secrète estoit ridicule, Dieu ne
» désirant pour remettre les péchés qui n'es-
» toient point sujets à la Confession publique,
» sinon qu'on luy en demandast pardon dans
» le fonds du cœur en quelque lieu que l'on
» fust : qu'il ne faloit point ajouter d'Onction
» à l'eau dans le Sacrement du Baptême, et
» que la seule avarice des Ecclésiastiques avoit
» introduit l'usage des Cimetières, puisqu'il
» n'importoit point en quelle terre les os des
» Chrétiens fussent mis en dépost en atten-
» dant la résurrection : que le monde estoit
» le seul Temple bienséant à l'immensité de
» Dieu, et que c'estoit resserer sa majesté
» souveraine dans un espace trop étroit, que
» de luy bâtir des églises et des oratoires à
» dessein que sa bonté devient plus propice,
» lorsqu'elle seroit invoquée dans ces lieux :
» que les Ornemens des ecclésiastiques ne ser-
» voient à rien non plus que les Paremens des
» autels, et qu'un prestre en tout lieu et en
» tout temps pouvoit prononcer les paroles
» Sacramentelles, et distribuer aux fidèles le
» Corps de J. C. : que l'on demandoit en vain
» les suffrages des Bien-heureux, puis qu'ils
» estoient inutiles, que l'on perdoit le temps
» à chanter en public, et à réciter en parti-
» culier les Heures Canoniales : qu'on ne devoit

» s'abtenir de travailler que les jours des Di- 1416
» manches, et que les jeûnes institués par
» l'église n'estoient d'aucun mérite : que les
» ecclésiastiques avoient principalement osté
» la Communion sous les deux espèces pour
» se distinguer davantage des laïques, et que
» cependant elle estoit de nécessité de salut. »

Après la publication de ce formulaire aussi impie que séditieux, les Hussistes, levèrent une armée de 40,000 hommes, dans le dessein de déposer Venceslas de la couronne pour la donner à un roi de leur croyance.

Zisca et Nicolas Hussinets, grand protecteur de Jean Hus, se mirent à la tête des rebelles et, par leurs discours, forcèrent le peuple à demander la mort de leur roi. Cette proposition allait être exécutée, lorsqu'un prêtre apostat, nommé Corenda, convainquit les Hussistes de l'inutilité de leur crime ; et par un discours artificieux les détourna de leur odieux projet (1).

La rage des factieux retomba alors avec acharnement sur le beau monastère des jacobins, situé hors de la ville ; et ce monument fut pillé et démoli avec une fureur inconcevable.

(1) Continuateur de Fleuri, *Hist. eccl.*, tom. XXI, pag. 449. — Varillas, *Hist. de l'hér.*, tom. I, pag. 217.

1417 Mais les Hussistes se portèrent à d'autres crimes et sacrilèges. Leur nombre augmentant chaque jour, leur audace n'en devint que plus grande ; et bientôt ils forcèrent le timide Venceslas à leur accorder un grand nombre d'églises, où ils administrèrent la communion sous les deux espèces (1). Prague fut ensuite livrée à l'insurrection, et comme pour rendre Dieu témoin de toutes leurs cruautés, les partisans de Jean Hus firent porter devant eux l'eucharistie sous les deux espèces, pendant qu'ils exerçaient leurs ravages dans l'intérieur de la ville. Les catholiques furent insultés et maltraités ; la vie des prêtres courut les plus grands dangers, et les maisons de ceux qui ne pratiquaient point leur doctrine perverse, furent soumises au pillage et à la dévastation. L'Hôtel-de-Ville envahi par cette foule de fanatiques, les sept magistrats qu'ils y trouvèrent, les autres ayant pris la fuite, furent jetés par les fenêtres sur la pointe des épées et des lances qu'une troupe de Hussistes, demeurés en bas, leur tendaient (2). Le juge de la police et plusieurs autres bourgeois furent traités avec la même rigueur ; et, profitant de la terreur

(1) Cochlée, *Histoire des Hussistes.*

(2) Continuateur de Fleuri, tom. XXI, pag. 466. — *Histoire de l'hérésie*, Varillas, tom. I.

qu'ils répandaient autour d'eux, ils exercèrent toutes sortes de violences et de brigandages. 1417

Cependant le nombre des Hussistes augmentait prodigieusement, et leurs ravages ne discontinuaient point : sur ces entrefaites, l'empereur Sigismond leur offrit des saufs-conduits pour venir à Constance rendre raison de tous les désordres qui régnaient en Bohême ; mais les chefs les ayant refusés, le concile dressa vingt-quatre articles contre les rebelles, dans le but de les faire rentrer dans l'obéissance, et de remédier au mal qui, plus rapide qu'un torrent, se répandait avec force sous le régne du paresseux Venceslas. 1418

Ce décret portait : « Que le roi de Bohême » jurerait de maintenir l'église romaine et les » autres églises de son royaume dans leurs » libertés, et qu'il ne permettrait pas qu'elles » fussent persécutées par les Hussistes. Que » toute personne ecclésiastique et séculière qui » aurait tenu la doctrine de Wiclef et de Jean » Hus serait contrainte de l'abjurer et punie » selon les loix en cas de refus. Qu'on rétablirait les ecclésiastiques dépossédés de leurs » bénéfices, et qu'on en chasserait les intrus. » Que tous les biens ecclésiastiques, les reliques, les trésors des églises, et généralement » tout ce qui avait été enlevé serait restitué. » Que l'université de Prague serait réformée,

1418 » et entièrement purgée de Wicléfistes. Que » les principaux hérétiques seraient cités en » cour de Rome. Qu'on renoncerait à la » communion sous les deux espèces. Que les » livres de Wiclef seraient remis entre les » mains du légat aussi bien que ceux de Jean » Hus et de Jacobel, pour être brulez. Qu'on » défendrait de chanter les chansons faites » contre le concile en faveur de Jean Hus et » de Hiérome de Prague. Qu'il serait défendu » de prêcher sans la permission des Ordinai- » res. Qu'on observerait les cérémonies de l'é- » glise romaine à l'égard du culte des images » et de la vénération des reliques. Que les » séculiers seraient obligés, sous peine d'ex- » communication, de prêter secours aux » ecclésiastiques contre les transgresseurs de » ces ordonnances. »

Le pape Martin V (1), que le concile avait élu l'année précédente, à la majorité des voix, joignit à ce décret une bulle contre les Hussistes, et écrivit une lettre aux seigneurs de Bohême,

(1) C'était Othon de Colonne, qui, en mémoire de saint Martin, évêque de Tours, dont on célébrait la fête ce jour-là, prit le nom de Martin V, quoiqu'il ne fut que le troisième de ce nom, parce qu'on avait donné le nom de Martin à deux papes dont le vrai nom est Marin. Continuateur de Fleuri, tom. XXI, pag. 497. — Raynald, année 1417, tom. II.

par laquelle il les engageait fortement à renoncer aux erreurs de Jean Hus, et à ramener leurs partisans dans le sein de la communion catholique, afin de rendre la paix à l'église et de mettre un terme aux guerres civiles qui désolaient ce royaume. Le cardinal Jean Dominici, chargé de ramener les rebelles à leurs devoirs et à la raison, joignit l'action à l'exhortation pour réprimer les factieux; mais les Hussistes, que l'impunité avait rendu insolens, méprisèrent les salutaires avis de ce cardinal, et continuèrent à propager la dévastation et les troubles dans tout le pays. Aussi Légat écrivit au pape et à l'empereur, qu'il était impossible de vaincre l'opiniâtreté des hérétiques autrement que par les armes (1). 1418

Sur ces entrefaites, les Hussistes, fiers de leur nombre, s'assemblèrent, le 6 avril, dans le château de Wissegrade, et députèrent Nicolas Hussinets auprès de Venceslas, pour le supplier de leur accorder un plus grand nombre d'églises (2).

Cette proposition hardie fut mal accueillie par le roi; mais Zisca, lui ayant représenté que les Hussistes n'avaient pris les armes que pour marcher contre leurs adversaires, et qu'ils ve-

(1) Cochlée, tom. IV. — Raynald, année 1418, n.° 9.
(2) Continuateur de Fleuri, tom. XXI pag. 517.

1418 naient déclarer à sa majesté qu'ils étaient prêts à répandre leur sang pour elle; Venceslas se laissa surprendre par ce discours artificieux : aussi l'audace des Hussistes fut couronnée d'un entier succès, et de nouvelles églises, arrachées au culte catholique, leur furent livrées pour y prêcher la guerre civile et l'impiété.

Mais, pendant que la Bohême était en combustion, et que les ecclésiastiques persécutés fuyaient de toutes parts pour échapper à la mort qui les menaçait, Venceslas se livrait à ses plaisirs dans un château, où il s'était retiré à une demi-lieue de Prague (1). L'innovation de Jean Hus ensanglantait son royaume, et ce roi fainéant voyait ses jours s'écouler au milieu des libations; ses sujets soumis à un pouvoir sanguinaire tombaient sous le fer des factieux, et l'indifférence la plus complète lui faisait mépriser le soin de ses états.

Mais ce monarque insouciant ne tarda pas à être puni de la nonchalance qu'il avait mise à défendre la religion catholique : les Hussistes vinrent l'attaquer jusque dans sa retraite pour le forcer à se démettre de sa couronne. A leur approche, un des domestiques du roi prétendit qu'il avait déjà découvert l'intention des rebelles contre sa majesté.

(1) Ænéas Sylvius, *Historia Bohemiana*, *caput* 36.

Cet aveu irrita si fort Venceslas qu'il passa 1418
tout d'un coup d'une tristesse profonde à une fureur si grande qu'il allait poignarder ce serviteur imprudent, lorsque les assistans le préservèrent d'une mort assurée. Cependant une horrible convulsion se déclara presque aussitôt dans tout son corps; il en devint perclus, et dix-huit jours après cet évènement, il mourut de paralysie (1).

Le roi de Bohême étant mort, l'empereur Sigismond devait naturellement hériter de ses états; mais Zisca, chef des Hussistes, résolut de s'opposer à son élection sous le prétexte qu'il s'était rendu indigne de cette couronne, en donnant son consentement au supplice de Jean Hus et de Hiérome de Prague (2); et pour s'assurer de la réussite de son projet, il fit alors la guerre à son souverain, qui, occupé contre les Turcs, ne voulut pas faire entrer son armée en Bohême pour dompter les factieux, dans la crainte que l'ennemi, profitant de son absence, ne s'empara de ses plus belles places. Aussi les Hussistes continuèrent impunément leurs ravages dans le royaume et dans une partie de la Hongrie.

A la nouvelle de la mort de Venceslas, les

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*. tom. 1, liv. 2.

(2) Cochlée, *Histoire des Hussistes*.

1418 rebelles s'étaient portés vers le monastère de la cour royale, où il avait été enterré à côté de ses aïeux; et dans leur rage ils avaient osé violer le tombeau de leur souverain : son corps exhumé avec profanation avait été exposé dans un lieu couvert d'immondices, et le monastère avait été démoli (1). Mais lorsqu'ils eurent reconnu l'embarras de l'empereur, ils se livrèrent, sans ménagemens, à leur fureur dévastatrice.

1420 Les prêtres furent mis en prison, ou se virent forcés d'abjurer la religion catholique au milieu des supplices les plus cruels (2). Leurs biens, soumis au pillage, tombèrent au pouvoir des Hussistes; on leva des impôts; on persécuta ceux qui restaient fidèles à l'empereur, ou qui ne voulaient pas suivre la doctrine de Jean Hus; et tant de forfaits furent enfin couronnés par une déclaration de guerre contre Sigismond, qui envoyait des troupes

(1) C'était un des plus beaux monastères de la chrétienté; il était si élevé qu'on avait écrit sur les murailles toute l'Ecriture-Sainte, qui se lisait fort commodément, parce que les lettres étaient plus grosses à proportion qu'elles s'éloignaient de la vue. (Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. I, pag. 226.

(2) Continuateur de Fleuri, tom. XXI, pag. 467. — Vonder-Hart, tom. IV, pag. 1048.

pour réprimer les désordres et punir les coupables. 1420

Cette troupe de factieux, poussée par le fanatisme le plus exagéré, se réunit alors sous les ordres de Zisca et vint à l'encontre des catholiques. Le choc des deux armées fut si rude, que la cavalerie impériale fut entièrement défaite, et l'infanterie mise en fuite sans attendre le combat (1).

Après cette brillante victoire, les Hussistes, toujours sous la conduite de Zisca, vinrent attaquer la ville de Mosca, d'où leurs partisans avaient été chassés. Cette place, surprise pendant la nuit, tomba sous leur domination, et les seigneurs Cope et Ulric, qui avaient ordonné l'expulsion des rebelles, furent égorgés avec une partie de la garnison.

A cette nouvelle, l'empereur, encore occupé dans la guerre contre les Turcs, envoya mille cavaliers en Bohême : mais ces troupes eurent le malheureux sort des autres, et furent presque entièrement massacrées. Ce fut à la suite de ce combat, qui se livra dans la nuit du jeudi au Vendredi-Saints, trois jours après le sac de Mosca, que la ville de Voglise tomba

(1) Continuateur de Fleury, tom. XXI, pag. 553. — Balb. *epit. rer. Bohem.*

1420 au pouvoir des Hussistes et devint ensuite la proie des flammes.

Mais pendant que Zisca suivait le cours rapide de ses victoires, un flammand nommé *Picard*, se faisant appeler *fils de Dieu* (1), assemblait quelques hérétiques sous sa domination. Son infame doctrine demandait la communauté des femmes et des biens, et la nudité des corps.

Mais Dieu, ce juge juste et sévère, qui ne laisse jamais le crime impuni, permit que ce monstre hérétique fut étouffé à son berçeau. Le général des Hussistes ayant, en effet, surpris les Picards durant une nuit très-obscure, il les extermina, à l'exception des femmes enceintes, qui, après leur accouchement n'ayant pas voulu consentir à renoncer à leur dévergondage, furent condamnées au supplice des flammes; ces femmes poussées au libertinage par le fanatisme le plus outré, virent la mort sans en être épouvantées, et se précipitèrent en riant sur le bûcher fatal.

Après l'anéantissement de cette secte, à la doctrine honteuse, Zisca fit construire une ville qui pût servir de retraite à son parti en cas de disgrâce; car il devait s'attendre à être attaqué par toutes les troupes de l'empereur.

(1) Voyez *les véritables dogmes des Picards*, et le 2.me volume de cette Histoire.

Cette forteresse fut bâtie sur une montagne, 1420
entourée d'un côté par une rivière, et de l'autre par un torrent. On lui donna le nom de *Thabor*.

Sur ces entrefaites, l'empereur arriva devant Prague que les Hussistes assiégeaient, par suite de la trahison de Ceuque, leur gouverneur. La ville fut débloquée par les troupes impériales, qui essayèrent ensuite d'attaquer le Thabor, afin d'anéantir d'un seul coup tous les partisans de Jean Hus ; mais les Hussistes s'avancèrent contre les catholiques, sous la conduite de Zisca et du baron de Hussinets, taillèrent en pièces l'armée de Sigismond, et firent leur entrée solennelle dans Prague, au milieu des plus vives acclamations de joie.

Après cette expédition, Zisca vint attaquer Wissegrade, que les troupes impériales assiégeaient. Cette place, d'abord au pouvoir des Hussistes, avait passé sous la domination de nouveaux hérétiques, surnommés les *Orébistes*.

L'empereur y fut défait une quatrième fois et forcé de retourner en Silésie avec quelques hommes qui échappèrent, comme par miracle, au sort de leurs malheureux compagnons d'armes (1).

(1) Ils étaient vingt, y compris l'empereur. Continuat. de Fleuri, tom. XXI, pag. 555.

1420 L'empereur défait et Wissegrade prise sur les Orébistes, ces derniers promirent de joindre leurs forces à celles de Zisca, qui leur laissa la liberté de massacrer tous les prêtres catholiques. Ces sectaires avaient, en effet, une si grande aversion pour les ecclésiastiques qu'ils les brûlaient ou les jetaient liés deux à deux dans des étangs glacés (1). « Ils ne » différaient guère des Hussistes, dit le continuateur de Fleuri (2), qu'en ce qu'ils exerçaient toutes sortes de cruautés envers les » prêtres et les religieux, s'imaginant qu'ils » rendaient un grand service à Dieu, quand » ils les faisaient mourir au milieu des plus » horribles tourmens ; car ils les faisaient brûler, on les laissaient tout nus et liés deux » à deux sur des étangs glacés. Zisca ne voulut » pas entreprendre de les exterminer, craignant que l'ennemi ne se prévalut de la » moindre division qu'il apercevrait dans son » parti ; mais il les obligea de joindre leurs » armes aux siennes, en leur promettant de ne » faire aucun quartier à l'avenir aux prêtres » catholiques. »

Cependant le pape publia, le 1.er mars, une croisade contre les rebelles : mais Sigis-

(1) *Histoire de l'hérésie*, Varillas, tom. 1.er, pag. 267.
(2) *Histoire ecclésiastique*, tom. XXI. 555.

mond ne fut pas plus heureux dans cette en- 1420
treprise ; ses troupes ayant été conduites devant le monastère de Claronne, dont Zisca avait fait une forteresse, à cause de sa situation avantageuse, ne voulurent pas se battre, tant elles étaient intimidées, et désertèrent toutes le champ de bataille. Aussi l'empereur sortit promptement de Bohême, laissant à Zisca la liberté de tout entreprendre, et d'y exercer les cruautés les plus inouïes.

Encouragés par leurs victoires, les Hussistes 1421
vinrent mettre le siége devant Rabi, petite ville de Bohême ; mais pendant l'attaque, leur chef reçut le faible châtiment de tous les massacres qu'il avait fait commettre sur les catholiques : une flèche lui creva le seul œil qui lui restait, et le fit tomber, au milieu des siens, sans donner aucun signe de vie.

Sa blessure guérie, Zisca voulut se démettre du commandement des troupes ; mais ses soldats le forcèrent, par leurs prières, à les conduire à l'ennemi ; et tout aveugle qu'il était, il gagna encore plusieurs batailles contre les armées de l'empereur, liguées avec les princes catholiques d'Allemagne. Par ses soins, la ville de Soas soutint vingt-six assauts en sept semaines ; et cette opiniâtre résistance contraignit les Allemands à lever le siége. Plusieurs autres places rentrèrent sous sa domi-

1421 nation ; et les Hussistes devinrent, sous ses ordres, les hommes les plus guerriers du monde, comme les plus cruels de tous les hérétiques.

1424 Les succès de Zisca avaient enfin réduit l'empereur à recevoir la loi d'un sujet rebelle (1), et à lui livrer le gouvernement de la Bohême, avec les droits et revenus royaux, à condition qu'il serait reconnu pour souverain légitime, lorsque ce chef des Hussistes mourut de peste, le 6 octobre 1424, dans le château de Priscon, en allant trouver l'empereur Sigismond pour l'assurer de sa fidélité.

Ainsi finit cet homme qui eût mérité le nom de grand, s'il eût embrassé une cause plus juste, et s'il se fût moins souillé de crimes.

Il avait tous les talens qui forment un bon général ; mais aussi, par ses nombreux succès, la Bohême fut bouleversée et livrée à la fureur des Hussistes. Les monastères et les églises pillés et démolis devinrent la proie de leur rage ; les prêtres et les catholiques furent, par ses ordres, soumis aux plus cruels supplices et aux plus indignes persécutions. Voilà cependant cet homme, tout couvert de crimes et de sacriléges, que des écrivains ont placé

(1) Cochlée, *Histoire des Hussites*. — *Æneas Sylvius*, *historia Bohemiana*.

au rang des plus grands capitaines. Ses victoires furent, sans doute, étonnantes et ses succès rapides ! Mais si cet hérétique mérite des éloges, parce qu'il a fait massacrer des milliers d'hommes, avec plus de génie qu'un autre, pourquoi ne dresserait-on pas des autels à Luther et à Calvin ? 1424

Zisca étant mort, les Hussistes se divisèrent en deux corps : l'un prit le nom de Thaboristes, et continua ses victoires sous le commandement du grand Procope ; et l'autre, se faisant appeler Orphelins, nomma ses chefs tous les ans; ils avaient un pouvoir absolu, à l'exception des jours de bataille; ils obéissaient alors à un autre Procope, surnommé le *Petit*.

Ces deux corps, quoique divisés d'intérêts, se réunissaient toujours lorsqu'il était question de ravager les provinces catholiques voisines de la Bohême, d'après la tactique que Zisca leur avait apprise. « Ils partaient, dit Va-
» rillas (1), au commencement de l'été, et
» marchaient toujours en bataille disposée en
» forme de croissant. L'infanterie était au mi-
» lieu d'une multitude de chariots, menés pour
» lui servir de barrière, et la cavalerie à
» droite et à gauche. Si elle était trop pressée
» par les ennemis, les chariots s'ouvraient

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. 1.er, pag. 317.

1424 » pour la recevoir, et lui laissaient assez de
» terrain pour se porter sur les aîles. Les Hus-
» sistes allaient alors au combat, et les deux
» pointes de leur croissant s'étendaient insen-
» siblement, jusqu'à ce qu'ils eussent enfermé
» les catholiques, qu'ils taillaient alors aisé-
» ment en pièces, parce que dans le même
» temps qu'ils leur résistaient par devant,
» ceux qui étaient sur les chariots les tuaient
» par derrière à coups de traits. Dès qu'ils
» étaient arrivés dans la province qu'ils pré-
» tendaient piller, et qu'il ne restait plus
» d'ennemis à vaincre, la moitié de l'armée
» Hussiste se tenait ferme au milieu comme
» un corps immobile, et le reste se détachait
» par pelotons qui menaient tous des chariots
» à deux fins, l'une pour porter le pillage,
» l'autre pour laisser des traces qui servissent
» à se rallier. »

Sur ces entrefaites, un conseil-général ayant été convoqué à Bâle, l'empereur ordonna que les hérétiques se soumissent à la décision de cette assemblée : les Hussistes bourgeois, fatigués d'une si longue guerre, consentirent à cette proposition ; mais l'armée des rebelles l'ayant refusée, le pape, Martin V, fit sans succès, plusieurs croisades contre eux.

1434 Cependant, la noblesse de Bohême prit enfin les armes et courut à la rencontre des héré-

tiques, sous le commandement de Maynard, le plus vaillant et le plus habile gentilhomme Bohêmien, qui s'était flatté de délivrer sa patrie du fléau qui la ravageait depuis si longtemps. 1434

A cette nouvelle, les Thaboristes et les Orphelins réunirent toutes leurs forces : mais une querelle survenant entre les deux partis dans la ville de Prague, Maynard profita de cette division, se rendit maître de la capitale de la Bohême, et poursuivit les factieux avec tant d'impétuosité, que leur cavalerie effrayée répandit la consternation parmi les Hussistes, et ceux-ci se mirent eux-mêmes en déroute.

Les Orphelins, ayant à leur tête le petit Procope, s'avancèrent aussitôt pour arrêter la marche victorieuse des troupes catholiques; mais les deux Procopes périrent sur-le-champ de bataille, après avoir fait des efforts extraordinaires, et les Hussistes, privés de leurs généraux et de leurs plus vaillans officiers, prirent la fuite et se retirèrent en ordre de bataille dans la ville de Colnitz (1).

Après cette victoire, Maynard, au lieu de s'amuser à poursuivre les fuyards, acheva de se rendre maître du camp ennemi, où les rebelles avaient laissé un corps d'armée qui, embarassé par les charriots, n'avaient pu

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie,* tom. 1.er, pag. 337.

1434 prendre part au combat. Le général catholique les surprit au plus fort de leur terreur, et, après s'être rendu maître de toutes les issues, les contraignit de se rendre à discrétion.

L'armée victorieuse s'assembla pour délibérer sur le sort des rebelles. Les gentilshommes catholiques furent d'avis de leur sauver la vie; mais le général Maynard représenta à ses officiers que la clémence ne pourrait jamais soumettre entièrement les factieux, la plupart nés dans l'armée Hussiste, ne connaissant d'autre patrie que le camp, et ne sachant d'autre métier que la guerre: aussi pour ne punir que ceux qui étaient encore très-dévoués à leur parti, et, pour ne pas confondre les coupables avec un grand nombre d'innocens, il usa d'un singulier stratagème qui lui réussit parfaitement.

Il fit publier par un héraut, dans le camp où l'on tenait enfermés les fantassins Hussistes, que la guerre n'était pas finie, et que ceux qui voudraient aider les catholiques à combattre Coapehon recevraient une pension sur les deniers publics, et que ceux qui n'étaient point disposés à continuer le métier des armes pouvaient retourner dans leurs foyers.

Après cette publication, on fit passer dans des granges voisines tous ceux qui se présen-

taient pour combattre; on leur donna des 1434
viandes et du vin en grande abondance, de sorte qu'après s'être rassasiés ils se livrèrent à un profond sommeil, et à minuit les impériaux mirent le feu à ces granges, qui furent consumées en quelques heures, parce que les murailles n'étaient presque que de bois, et les couvertures que de chaume; et l'armée des Hussistes, que Zisca avait formée et aguérrie, trouva la mort au milieu des flammes.

Ainsi périt cette armée indomptable de Thaboristes, auxquels, dit Mosheim (1), on doit attribuer tous les actes de cruauté et de barbarie qui furent commis en Bohême pendant seize ans de guerre. Mais, ajoute le même auteur, il est difficile de dire lequel des deux partis, celui des Hussistes ou celui des catholiques, poussa les excès plus loin. En supposant, avec cet écrivain protestant, que les catholiques fussent devenus aussi cruels que les hérétiques, ils est certain que ces derniers étaient les agresseurs puisqu'ils avaient exercé des violences contre les catholiques, plusieurs années avant le supplice de Jean Hus; et quand il y aurait eu des erreurs et des abus dans l'église, ce n'était pas à des hommes aussi factieux qu'ignorans de les réformer.

(1) *Historia eccl.*, 15.me siècle.

1434 Le même historien avoue cependant que leurs maximes étaient abominables, et que l'on ne pouvait attendre de pareils hommes que des actes d'injustice et de cruauté, puisqu'ils voulaient que l'on employât le fer et le feu contre les ennemis de Jésus-Christ, c'est-à-dire contre ceux qui ne suivaient pas leurs doctrines.

1436 Après l'extermination des Thaboristes, les Orphelins ou Calixtins conclurent un traité avec le concile de Bâle, qui leur permit la communion sous les deux espèces, à condition qu'ils vivraient en paix, et qu'ils se conformeraient à la foi et aux cérémonies de l'église universelle, jusqu'à ce que le concile général eût décidé sur la manière de participer à l'Eucharistie. L'assemblée de Bâle ajouta que les prêtres seraient tenus d'avertir publiquement ceux qui se présenteraient pour recevoir la communion sous les deux espèces, que le corps entier de J. C., c'est-à-dire son ame, sa divinité, son humanité, sa chair et son sang étaient également contenus sous l'une et sous l'autre des deux espèces (1).

Après cet accommodement, qui fut ratifié

(1) La chrétienté fut redevable de cet accommodement à Philibert de Monjay, évêque de Coutances, et au Pronotaire Jean Balamon.

par l'empereur à Ratisbonne, la noblesse de 1436
Bohême lui prêta un nouveau serment. Coapehon et Roquesane vinrent aussi se jeter aux pieds de sa majesté impériale, qui les traita avec beaucoup de douceur et accorda une amnistie générale à leurs troupes. Roquesane reçut de plus l'assurance d'être élevé à la dignité d'archevêque de Prague. Mais le pape Eugène IV ayant protesté contre l'accommodement fait entre l'empereur et les Hussistes, parce qu'il y était dit que le pape se contenterait de la collation des bénéfices, et s'étant de plus obstiné à ne pas vouloir expédier ses bulles à Roquesane, ce dernier, poussé par l'ambition,
fit de nouveau soulever les Hussistes; et sur ces 1438
entrefaites, l'empereur Sigismond étant mort, la guerre recommença avec une fureur sans pareille.

Albert d'Autriche ayant été nommé empereur, les Hussistes, commandés par Pétarscon et, Pogébrac, furent poursuivis avec ardeur et forcés de quitter la campagne. Les troupes impériales vinrent attaquer le Thabor; et les Polonais au service des Hussistes ayant refusé de se battre, les rebelles, réduits à la famine, ne tardèrent pas à se débander et à se soumettre ensuite à l'empereur, qui ne vécut pas assez pour tirer de sa victoire tout le fruit que les catholiques pouvaient espérer.

1438 Après sa mort, la couronne fut placée sur la tête de son fils Ladislas, encore au berceau. Les Hussistes, qui avaient refusé de reconnaître Albert d'Autriche pour leur empereur, avaient élu et obéissaient à Casimir, frère du roi de Pologne, alors âgé de 13 ans. Mais lorsque les catholiques élevèrent sur le trône Ladislas, ils offrirent de leur côté la couronne au duc de Bavière, sous le prétexte que Ladislas était trop jeune pour lui confier le gouvernement d'une nation aussi difficile à conduire qu'était celle de Bohême.

1448 Cette province continua cependant à être agitée par la faction de Roquesane, à qui le pape ne voulait pas expédier ses bulles pour l'archevêché de Prague. Les Hussistes se soulevèrent de nouveau, sous la conduite de leur chef Pogébrac, et s'emparèrent de la ville de Prague, après y avoir mis le feu, pour empêcher les catholiques de s'opposer à leur entrée. Dans cette affaire, le fameux Maynard fut fait prisonnier et confiné dans un cachot où il mourut de faim : les Hussistes n'ayant pu se résoudre à donner la vie à un homme qui avait ruiné leur armée.

Pogébrac favorisa dans cette circonstance la fureur des rebelles, dans l'espoir qu'ils le choisiraient pour roi ; il ne fut point, en effet, trompé dans son attente ; car Ladislas étant

mort (1), il fut nommé souverain de Bohême 1448
à la pluralité des voix.

Peu de temps après cet événement, Pogébrac se fit catholique et combattit avec ardeur ceux dont il avait été le chef. La forteresse de Thabor fut prise après un an de siége, et les Hussistes exterminés disparurent entièrement du royaume de Bohême.

Ainsi finit la secte de Jean Hus, qui coûta tant de sang à l'Allemagne. On ne peut maintenant nier qu'elle n'ait été la cause de tous les malheurs arrivés dans ce royaume; car rien n'était sacré pour ces hérétiques; et il n'est pas une ville où ils n'aient laissé des traces de leur fureur indomptable. Aussi, quels reproches ne doit-on pas faire à ces écrivains qui les ont représentés comme victimes des ordres injustes des catholiques? Mais l'esprit de partialité qui anime ces historiens nous est connu, et les motifs qui les obligent à cacher la vérité ne sont pas ignorés de tout le monde.

Nous voici maintenant arrivés à une époque mémorable dans les fastes de l'hérésie; à une époque marquée dans l'histoire en caractères de sang; à une époque où le monde rempli d'aigreur, enfanta deux fanatiques qui, sous le

(1) On soupçonna Roquesane de l'avoir fait empoisonner. (Varillas, tom. 1.er, pag. 364.)

1448 spécieux prétexte d'éclairer le peuple, égarèrent sa raison, en prêchant des doctrines révolutionnaires, sur de fausses interprétations de l'Écriture-Sainte; et qui, cantonnant le christianisme, jetèrent dans tous les pays un brandon de discorde; brandon lancé pour le malheur des nations; car il ne doit s'éteindre que dans leur sang.

Il faut, en effet, que l'unité religieuse règne dans le monde, et comme les hérétiques ne voudront jamais s'y soumettre, par amour-propre ou par intérêt, Dieu permettra que les méchans et les infidèles périssent dans la crise épouvantable qui se prépare, et qui doit commencer par un désordre affreux. Puisse ce moment fatal être retardé! Puissent les hérétiques le prévoir et rentrer dans le sein de la véritable église de J. C. pour y jouir, avec nous, des douceurs que procure une parfaite tranquillité!

II.

Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'étaient point des nôtres ; s'ils en avaient été, ils seraient demeurés avec nous.

SAINT JEAN, ch. 2, v. 19.

Sachez donc premièrement que dans les derniers temps il viendra des imposteurs qui vivront selon leurs propres passions.

2.me ÉPITRE DE SAINT PIERRE, ch. 3, v. 3.

DEPUIS plusieurs siècles, la réformation de 1517
la discipline ecclésiastique était désirée dans l'église romaine, et saint Bernard s'était déjà écrié, au milieu du douzième siècle : *Qui me*

1517 *donnera que je voye, avant de mourir, l'église romaine comme elle était dans les premiers jours* (1) ? Plusieurs savans théologiens l'avaient

(1) 257.me lettre de saint Bernard au pape Eugène III. Saint Bernard ne voulait parler que des maux qui provenaient du relâchement de la discipline : « Et ce grand » homme, dit Bossuet, n'a jamais souffert qu'on affaiblit » les dogmes, et a combattu avec une force invin- » cible tant pour la foi de l'église que pour l'autorité » de ses prélats. »

(*Histoire des Variations*, tom. 1.er, pag. 8.—Bernard, *serm.* 65, 66, *in cant.*)

Gerson, le plus célèbre docteur du quinzième siècle, déplorait aussi les abus qui s'étaient glissés dans la discipline ecclésiastique, et *nul*, dit Bossuet, *n'a proposé avec plus de force la réformation de l'église dans le chef et dans les membres ;* et pour prouver qu'il ne remarquait aucune erreur dans la doctrine de l'église, comme le soutiennent les prétendus réformés, écoutons les paroles qu'il adresse au pape Alexandre V : « Pour- » quoi, lui dit-il, n'envoyez-vous pas aux Indiens » dont la foi peut être facilement corrompue, puisqu'ils » ne sont pas unis à l'église romaine, de laquelle se » doit tirer la certitude de la foi ? »

Luther et ses disciples ou imitateurs se sont cependant prévalus du témoignage de saint Bernard et du docteur Gerson, pour accuser l'église d'erreurs et pour excuser la réforme. Mais Mélancton n'a-t-il pas répondu à sa mère, qui lui demandait laquelle des deux religions était la meilleure, la catholique ou la protestante : *A mon avis, la luthérienne est la plus plausible, la catholique, la plus sûre.*

Mais où peut-on trouver un plus grand témoignage

aussi demandée avec instance ; et les conciles 1517
de Vienne, de Paris, de Constance, de Bâle, etc., parurent d'abord se réunir pour préparer l'exécution de cette grande œuvre ; mais elle fut partout malheureusement éludée ;

de cette injuste accusation d'erreurs prononcée par les hérétiques contre l'église, que dans la confession d'Augsbourg, qui termine ainsi l'exposition de sa doctrine : « Tel est l'abrégé de notre foi, où l'on ne verra rien » de contraire à l'Écriture ni à l'église catholique, ou » même à l'église romaine, en tant que l'on peut la » connaître par ses écrivains. Il s'agit de quelque » peu d'abus qui se sont introduits dans les églises » sans aucune autorité certaine ; et quand il y aurait » quelque différence, il la faudrait supporter, puisqu'il » n'est pas nécessaire que les rits des églises soient par- » tout les mêmes. » (*Discussion amicale*, tom. 1.er, p. 65. — Art. 21 de la Confession d'Augsbourg, an. 1530.)

C'était bien la peine de faire verser tant de sang pour *quelque peu d'abus!*

Luther lui-même, dont le témoignage ne saurait être suspect aux réformés, dit * en parlant de l'église catholique, qu'il traite cependant de siège de l'antéchrist et de l'abomination : « Elle est la véritable Église, » le soutien et la colonne de la vérité, et le lieu Très- » Saint. En cette Église, Dieu conserve miraculeusement » le Baptême, le texte de l'Évangile dans toutes les » langues, la rémission des péchés et l'absolution, tant » dans la Confession qu'en public ; le Sacrement de » l'Autel vers Pâques, et trois ou quatre fois l'année,

* Traité contre les messes privées, publié en 1534.

1517 et l'église romaine, la fille de J. C., replongée dans de nouvelles divisions par les désordres du clergé, et principalement de celui d'Allemagne, fut livrée aux plus vils sarcasmes,

» quoiqu'on ait retranché une espèce au peuple *; la
» vocation et l'ordination des pasteurs, la consolation
» dans l'agonie, l'image du Crucifix, et en même
» temps le ressouvenir de la mort et de la passion de
» J. C.; le Psautier, l'Oraison Dominicale, le Sym-
» bole, le Décalogue, plusieurs Cantiques pieux en
» latin et en allemand. « —Et quelques lignes plus loin:
» où l'on trouve les vraies Reliques des Saints, là, sans
» doute, a été et est encore la Sainte Église de J. C.; là
» sont demeurés les Saints, car les institutions et les
» Sacremens de J. C. y sont, excepté une des espèces,
» arrachée par force. C'est pourquoi il est certain que
» J. C. y a été présent et que son esprit y conserve
» la vraie connaissance, la vraie foi dans ses élus. »

Nous pourrions citer encore d'autres témoignages aussi authentiques que ceux que nous venons de rap-

* Dans un autre endroit j'expliquerai le retranchement de l'espèce du vin au peuple, et je prouverai que la communion sous les deux espèces n'a jamais été universellement pratiquée, comme le prétend Basnage, dans *son Histoire de l'Église* livre 27, chap. 11; ce qui servira à démontrer que l'église catholique n'a pas changé de croyance en ne permettant la communion que sous l'espèce du pain: en effet, le corps de J. C., après la résurrection, ne pouvant être séparé de son sang, J. C. est renfermé tout entier sous l'une et sous l'autre espèce: il est donc inutile de communier sous les deux espèces; car en recevant l'une ou l'autre, on reçoit tout à la fois le corps et le sang du Rédempteur.

aux plus sales, aux plus grossières injures des 1517
impies et des libertins.

En vain le cardinal Julien représenta au pape Eugène IV, que ces désordres excitaient la haine du peuple contre tout l'ordre ecclésiastique, et que les laïques ne tarderaient pas à réaliser, à la manière des Hussistes, les propos menaçans qu'ils tenaient contre le clergé (1). En vain, le cœur plein de douleur, prédit-il à toute la chrétienté la suite des maux qu'il déplorait; on fut sourd à ses conseils: aussi, tout en admirant la divine Providence qui savait, selon ses promesses (2), conserver la foi de son église: « Les corps,
» dit-il, périront avec les ames: Dieu nous
» ôte la vue de nos périls, comme il a cou-
» tume de le faire à ceux qu'il veut punir:
» le feu est allumé devant nous, et nous y
» courrons (3). »

porter: mais ceux-là suffiront sans doute aux prétendus réformés pour se convaincre que la doctrine de l'église catholique n'a été changée et qu'elle ne renfermait point d'erreurs, lorsque Luther entreprit sa réformation et mit tous les royaumes en feu, sous le prétexte de prêcher la véritable doctrine de J. C.

(1) Lettre du cardinal Julien au pape Eugène IV, rapportée dans Æneas Sylvius; *Histoire de Bohême*, pag. 66.

(2) Saint Mathieu, ch. 28, v. 20. — Ch. 16, v. 18.

(3) Æneas Sylvius; *Histoire de Bohême*, pag. 76.

1517 Plusieurs autres docteurs, témoins de l'aversion que des esprits superbes avaient conçue contre les ministres de l'église catholique, annoncèrent aussi que cette haine rejaillirait avec plus de force sur la doctrine de J. C.; et que la réformation méprisée, il ne tarderait pas à paraître une secte plus redoutable à l'église que celle des Bohémiens.

Mais on ne profita point de ces salutaires avertissemens ; et la corruption, dans sa marche extravagante et rapide, enfanta cette hérésie que les vrais enfans de l'église avaient prévue et annoncée.

Le voici donc enfin ce *dragon* hérétique, prédit par saint Jean, ce dragon qui « persécutera la femme qui a enfanté un fils ; » ce dragon qui fera la guerre aux autres enfans » de la femme qui gardent les commandemens » de Dieu et le témoignage de J. C. (1). » Voyez-le marcher sur des cadavres et sur des débris ensanglantés ; le libertinage et l'ambition le précèdent ; tous les maux de la terre l'accompagnent. Il lui est *accordé de faire la guerre aux Saints* (2), et déjà sous la conduite d'un moine apostat, il corrompt les

(1) Apocalypse, ch. 12, v. 13 et 17.
(2) *Idem*, ch. 13, v. 7.

mœurs (1), soulève les peuples contre les peu- 1517
ples, les sujets contre leurs souverains, mas-

(1) Les novateurs se sont vantés d'avoir introduit parmi eux des mœurs plus douces, plus pures que celles des catholiques : mais c'est une fausseté; car l'auteur de l'*Apologie pour les catholiques*, tom. II, chap. 18, cite les témoignages de Luther, de Calvin, d'Erasme *, de Musculus, de Jacques André, de Capiton, de Thomas Édouard, tous protestans, qui attestent que les catholiques étaient moins déréglés que les prétendus réformés en général : aussi nous pouvons avancer sans crainte d'être démentis, que c'est au Protestantisme que nous sommes redevables de l'impiété, du libertinage et de l'irréligion qui assiégent aujourd'hui l'Europe entière. Nous pouvons l'accuser aussi d'avoir donné naissance au Socianisme, qui n'est qu'une extension de ses principes; et comme du Socianisme au déisme et à l'incrédulité **, il n'y a qu'un pas, c'est encore le Protestantisme qui y a poussé la plupart de ses sectateurs, charmés de raisonner conséquemment.

* Erasme voyant Luther, Bucer, Zwingle, Æcolampade et les prêtres qui avaient embrassé la réforme, contracter mariage, au mépris des engagemens les plus solennels, disait : « C'est » donc ainsi qu'ils se crucifient! La réformation semble n'avoir » eu d'autre but que de transformer en épouseurs et épouseuses » les moines et les nones; et cette grande tragédie va finir » comme les comédies, où tout le monde se marie au dernier » acte. (Épitres 7 et 41.) »

** Il n'y a nullement à s'étonner, dit Smidelin, dans sa *Préface contre l'Apologie de Dunæus*, qu'en Pologne, en Transylvanie, en Hongrie et autres lieux, plusieurs passent à l'Arianisme, quelques-uns à Mahomet : la doctrine de Calvin mène à ces impiétés.

1517 sacre les vrais ministres de J. C., et répand en tous lieux le pillage, l'incendie, la dévastation et la mort. Il se dit cependant doux, humble et charitable; il pousse même l'audace jusqu'à se prétendre *l'envoyé extraordinaire de Dieu*, pour accomplir la réformation tant désirée par les docteurs catholiques; et, malgré ce contraste frappant entre ses œuvres et ses paroles, les apostasies se multiplient avec rapidité.

Mais ce ne sera pas le génie de son maître qui soutiendra cette hérésie sanguinaire, ce *grand dragon roux*, aux *sept têtes et dix cornes*, aux *sept diadèmes sur ses têtes* (1); car Luther n'eut point de génie, dit M. de Chateaubriand (2), et la réformation eut tout simple-

(1) Apocalypse, chap. 12, v. 3.

(2) » Il faut se souvenir que le mot de *génie*, au » temps de Bossuet, ne signifiait pas ce qu'il signifie » aujourd'hui. Luther, continue le même écrivain, » avait seulement beaucoup d'esprit, et surtout beau- » coup d'imagination. Il céda à l'irascibilité de son » caractère, sans comprendre la révolution qu'il opérait, » et laquelle même il entrava, en s'obstinant à la » concentrer dans sa personne : il eût échoué comme » ses prédécesseurs, si la dépouille du clergé ne se fût » trouvée là pour tenter l'avidité du pouvoir. »

(Essai sur la littérature anglaise, et considérations sur le génie des hommes, des temps et des révolutions.)

Wiclef et plusieurs autres, dit Bayle, n'avaient pas

ment pour origine la colère et l'orgueil d'un moine et l'avidité des princes. 1517

Mais l'aveuglement des peuples sera tel, qu'ils ne s'apercevront pas de la malice et de la méchanceté des hérétiques.

Luther approuvera la révolte des paysans en Allemagne, le massacre des seigneurs de cet empire; et, disputeur fougueux, il traitera ses adversaires avec une rudesse brutale (1); Henri VIII, reviseur du missel, fera impitoyablement périr soixante-et-douze mille hommes dans les supplices; Calvin, docteur aigre, emporté, hautain, ambitieux de dominer sans rivaux, fera brûler Servet, vomira, avec Bèze, son disciple, les plus sales injures contre Castalion (2); ils le traiteront d'impie, de scélérat, parce qu'il ne pensera pas comme eux sur la prédestination. Voilà les trois Christs de la réforme; voilà les trois maîtres que Béelzébuth déchaînera sur la terre pour l'inonder de sang et la couvrir de débris. Et malgré les œuvres infernales des prétendus réformateurs, qui auraient dû prouver aux peuples que Satan les avait poussés dans l'ornière du mal

moins d'habileté, ni moins de mérite que Luther; mais ils entreprirent la *guérison de la maladie* avant la crise.

(1) Mosheim, auteur protestant; *Hist. Eccles.*

(2) Bayle, *Dictionnaire critique*, au mot CASTALION.

1517 et de l'erreur, on continuera de les appeler les *envoyés extraordinaires de Dieu*, et de prétendre (1) que c'est par eux que *Dieu nous a appelés, des ténèbres, à son admirable lumière* (2).

Nous le verrons bientôt, cet enfant de corruption, se prostituer honteusement au pouvoir, permettre et même enseigner le libertinage, et, dès son berceau, enfanter un monstre, bâtard de la débauche et de l'incrédulité, que des fanatiques se glorifieront d'appeler CALVINISME ; et cette nouvelle réforme, plus hardie, plus turbulente que la première, ensanglantera toute la surface du globe, se souillera des forfaits les plus inouïs, et donnera *les plus honteux exemples de la perversité et des autres vices* (3).

(1) Voir la réfutation de deux discours de M. Fontanès, pasteur à Nismes. Elle est en ce moment sous presse, et sera publiée dans le courant du mois de janvier 1837.

(2) I.re Épitre de saint Pierre, chap. 2, v. 9.

(3) Calvin, après avoir déclamé contre l'athéisme, qui avait envahi les palais des princes, les tribunaux, et s'était emparé de ses principaux sectateurs, disait : « Il est encore une plaie plus déplorable : les pasteurs, » oui, les pasteurs eux-mêmes, qui montent en chaire, » sont aujourd'hui les plus honteux exemples de la » perversité et des autres vices, de-là vient que leurs » sermons n'obtiennent plus de crédit, ni plus d'autorité que les fables débitées sur la scène par un histrion.

C'est par elle que la désolation régnera dans 1517
les familles, que le prêtre deviendra libertin et apostat, et le sujet rebelle; c'est par elle que le démon des guerres civiles ravivera sa torche presque éteinte; et, promenant cet étendard enflammé dans notre infortunée patrie, laissera partout des traces ineffaçables de son passage.

C'est par elle encore que l'église de Dieu, cette vierge sans tache, sera livrée, durant plusieurs siècles, à des mains spoliatrices, et l'Écriture-Sainte à des esprits subtils, satiriques et corrompus, qui redoubleront d'efforts pour renverser l'édifice du Tout-Puissant.

A l'exemple du luthérianisme, cette secte furibonde se dira humble, et cependant elle aura pour chefs des hommes hautains et ambitieux; elle se dira charitable, et sa main répandra le sang de ceux qui ne voudront pas suivre ses dogmes anti-chrétiens; elle se dira la fidèle amie des souverains, et elle conspirera secrètement pour abattre d'un seul coup

» Et ces messieurs pourtant osent bien encore se plaindre qu'on les méprise et qu'on les montre au doigt pour les tourner en ridicule. Quant à moi, je m'étonne de la patience du peuple; je m'étonne que les femmes et les enfans ne les couvrent pas de boue et d'ordure. » Livre *sur les scandales*, pag. 128.

1517 et leur tête et leur trône. Son impudence sera même si grande que « elle criera à l'in-
» tolérance de Rome, dit M. de Chateau-
» briand (1), tout en égorgeant les catholiques
« en Angleterre et en France, en jetant au
» vent les cendres des morts, en allumant
» les bûchers à Genève, en se souillant des
» violences de Munster, en dictant des lois
» atroces qui ont accablé les Irlandais, à
» peine aujourd'hui délivrés après trois siècles
» d'oppression. »

Elle publiera que le clergé est la cause de sa révolte contre toute autorité, de ses séditions, des guerres civiles qui auront ruiné la France, de ses massacres, de ses pillages d'églises et de monastères, parce qu'il aura suggéré aux souverains des édits rigoureux que ces derniers auront portés contr'elle; enfin elle soutiendra que cette conduite du clergé l'aura réduite au désespoir, et poussée même au crime.

Mais ce qu'elle ne dira pas, c'est qu'elle s'est vantée de rétablir l'ancien christianisme, qui se faisait un point de religion de l'obéissance et de la fidélité aux empereurs payens, tandis qu'elle s'en est fait et s'en fait encore un de la révolte et de la trahison. Ce qu'elle

(1) *Essai sur la littérature anglaise.*

ne dira pas, c'est que, dès son origine, 1517
elle a eu le dessein d'abolir entièrement la religion catholique, et d'employer, pour en venir à bout, tous les moyens possibles (1); et qu'avant d'être persécutée, elle avait prêché la révolte en France, répandu des libelles séditieux, affiché des écrits injurieux jusqu'aux portes du Louvre. Ce qu'elle ne dira pas, c'est qu'il n'est pas un seul pays, une seule ville, où les calvinistes, devenus les maîtres, aient souffert l'exercice de la religion catholique. Ce qu'elle ne dira pas, c'est que la fureur de dévastation a été la même chez les luthériens en Allemagne, chez les calvinistes en Suisse, en France, dans le Béarn, en Angleterre, en Écosse, en Hollande et chez les Anglicans. Ce qu'elle ne dira pas, c'est que les divers gouvernemens de l'Europe, où ses dogmes ont été prêchés, se trouvèrent dans la cruelle alternative de faire la loi par la terreur des édits et des supplices, ou de la recevoir d'une troupe de sectaires furieux ; de les exterminer ou d'être exterminés par eux ; de détruire une innovation hérétique

(1) « *Ne faites faute,* écrivait Calvin au marquis de Poët, grand chambellan du roi de Navarre, le 14 septembre 1561, *de défaire le pays de ces zélés faquins..... De pareils monstres doivent être étouffés...* » Nous citerons cette lettre en entier dans le 2.me volume de cette histoire.

1517 qui menaçait de tout envahir, ou de changer la religion dominante, et de favoriser par leur indifférence le massacre des catholiques; de punir des fanatiques sanguinaires ou de voir bouleverser lois et royaumes, trônes et autels. Ce qu'elle ne dira pas, c'est qu'elle a vomi les injures et les calomnies les plus viles contre l'église catholique (1). Ce qu'elle ne dira pas,

(1) On ne saurait avoir une idée plus nette des violentes déclamations qui ont lieu contre la religion catholique, qu'en lisant un article du *Courrier Français*, inséré dans un numéro des premiers jours du mois de juillet 1836. « Le parti prêtre, qui ne s'arrête » pas, dit le rédacteur de ce journal vendu à une » société d'impies, et qui n'écoute ni à gauche ni à » droite, à moins qu'on ne lui parle de ses intérêts, » pousse sa pointe sous une administration qui le » tolère, comme sous le ministère du 11 octobre qui » l'encourageait.

» Remarquez bien que le parti prêtre, qui sait mieux » que personne comment on fait son chemin dans ce » monde, emploie de nouveau les mêmes procédés qui » lui avaient si bien réussi sous la restauration. En » 1815, la réaction commença de même par des pro» cessions; quelques mois plus tard, on s'égorgeait » dans les rues de Nismes, d'Avignon, de Toulouse et » de Marseille.

» Ces événemens sont-ils donc si loin de nous? Le » ministère a permis de nouveau les processions dans » les villes du midi. A Marseille particulièrement les » confréries ont déployé pendant trois jours leurs ban» nières dans les rues, et voici déjà que le fanatisme

c'est qu'elle a juré une haine éternelle aux mi- 1517
nistres de Jésus-Christ, et qu'elle s'est en même

» religieux aboutit à l'assassinat. Les compagnies de » Jésus se réforment, comme après fructidor; elles » attendent les citoyens paisibles le soir sur la voie » publique, non plus le poignard à la main, mais ar- » mées de longs bâtons, semblables à cet évêque qui » frappait avec sa massue par scrupule de verser le » sang humain. Elles assomment les passans, comme » on exterminait autrefois les infidèles, à ce cri d'une » férocité hypocrite: Dieu le veut!

» Qu'on nous dise maintenant que la révolution enfante » les crimes. N'y a-t-il vraiment que les doctrines de » liberté dont on abuse? Les assassins de Marseille » avaient-ils lu Saint-Just, Robespierre ou Marat? Est- » ce le soleil de juillet qui *leur est monté à la tête*?» (A force de déclamer avec rage, messieurs du *Courrier Français*, on finit par dire des bêtises. *Est-ce le soleil de juillet qui leur est monté à la tête?* Que voulez-vous dire?) « Ou plutôt, ces pieux lévites ne venaient-ils » pas de quitter l'autel et l'encensoir, comme pour » attester que la race des *Trestaillon* et des Truphémy » n'est pas éteinte? »

Voilà un échantillon du farouche langage et des brutales accusations, dirigées contre la religion catholique. Je serais curieux de savoir où sont *ces compagnies de Jésus qui attendent les citoyens paisibles le soir sur la voie publique et les assomment.* Que le *Courrier Français* nomme les victimes.

Ce journal nous parle encore de la réaction de 1815! Mais cette année fut aussi la dernière pour un grand nombre de catholiques, victimes des plus lâches

1517 temps repue de ses dépouilles (1). Ce qu'elle ne dira pas, c'est qu'ennemie des arts, et pénétrée de l'esprit de destruction qui caractérisait son fondateur, elle a profané les tombeaux, saccagé les églises et les monumens, et couvert la France de monceaux de ruines. Ce qu'elle ne dira pas, c'est que les prêtres et les catholiques n'ont eu souvent pour choix que l'apostasie, la fuite ou la mort. Ce qu'elle ne dira pas enfin, c'est que son criminel auteur a porté sur l'épaule la marque indubitable d'une honteuse flétrissure (2).

assassinats. (*Voir le dernier volume de cette Histoire*).

Messieurs du *Courrier Français*, cessez vos calomnies; l'événement de 1820 est-il donc si loin de nous, que nous l'ayons entièrement oublié? Le carbonarisme n'a-t-il pas laissé des traces de son existence; et le duc D..... fut-il le seul à conduire une main meurtrière à travers les ombres de la nuit? Louvel n'est plus, mais les remords des coupables déchirent encore beaucoup de consciences.

Après cette violente diatribe contre le clergé, félicitez-vous maintenant, messieurs du *Courrier Français*, à vous permis! mais votre joie sera sans écho chez les honnêtes gens, car vous ne ferez plus de dupes : vous êtes jugés!..

(1) *Histoire de la Réforme en Angleterre et en Écosse*, par William Cobbet, tom. 1.er, pag. 20.

(2) Voir le commencement du second volume de cette histoire, où je prouve la vérité de cette assertion par le témoignage des auteurs protestans. Un nommé Berthelier fut en effet envoyé de Genève à Noyon, par ceux de son parti pour examiner ce fait. (*Voy*. Bolsec.)

Réformés de Genève, Calvinistes, vantez 1517
maintenant votre chef, appelez-le *l'Envoyé extraordinaire de Dieu;* mais aussi, justifiez-le du crime qu'on lui impute ; car, si votre maître a été flétri, comment voulez-vous que l'on croie qu'il ait été le messager du Tout-Puissant : Dieu aurait-il, en effet, confié à un homme perdu d'honneur l'importante mission de réformer la doctrine de Jésus-Christ, alors même que son église renfermait tant de saints personnages ? Vous voulez aussi que la réformation ait été une œuvre de la divine Providence ; mais auparavant, prouvez que Luther et Calvin nous ont été *suscités de Dieu*, et démentez surtout les crimes dont on les accuse.

Mais continuons le récit des maux que nous verrons, dans la suite de cette histoire, fondre par torrens sur notre malheureuse patrie.

Les désastres que nous engendrera le Calvinisme ne se borneront pas à ceux qui viennent d'être rapportés. Sa haine contre les rois, qui l'auront combattu, sera implacable ; et comme pour laisser des preuves que la réformation est une œuvre de Satan, il attentera à la vie de nos souverains, mettra le royaume à deux doigts de sa perte, et vendra plusieurs fois la France aux étrangers. Mais bientôt, poussé par la main de Dieu, qui voudra le faire connaître aux peuples, il s'érigera en république,

1517 formera de nouvelles conjurations et soutiendra une philosophie qui, sous le nom de Voltérianisme, égarera les esprits et préparera le malheur des générations futures.

Plus tard enfin cette même hérésie, aux étendards sanglans, suivra le char du furieux Jacobinisme; et donnant la main à l'anarchie, elle immolera avec elle une victime royale sur le nouvel autel de la liberté : mais quel autel grand Dieu!..... L'ÉCHAFAUD.

A cette époque de sang, le Calvinisme, tour-à-tour protecteur et protégé, aidera à tout détruire, à tout renverser; et toujours révolutionnaire, il se fera, dans plusieurs villes, le pourvoyeur de la guillotine.

Nismes ne tardera pas alors à ressentir le terrible effet de son ancienne haine; et par ses ordres, neuf cents catholiques nismois seront massacrés en moins de trois jours; les prêtres seront immolés aux pieds des autels; des vieillards seront horriblement mutilés; des femmes et même des enfans deviendront la proie d'une fureur sans pareille.

Toujours persécuteur, il aura l'audace de se dire persécuté : mais son rôle ne finira pas encore là. Bientôt il formera de nouvelles conjurations avec les impies et les ambitieux, dans le but d'opérer une réforme religieuse, après avoir effectué une réforme politique; et

JUILLET 1830 le trouvera toujours armé, tou- 1517
jours menaçant, toujours l'implacable ennemi des catholiques et des monarchies.

Bientôt aussi, il maudira le nouveau souverain que sa main révolutionnaire aura aidé à placer sur le trône de France; il le maudira, parce qu'il n'aura pas entièrement détruit la religion de J. C.

Mais n'anticipons pas sur les événemens, car alors le commencement de la fin approchera, et remontons à l'origine du Luthéranisme.

Le pape Léon X, dans le but de terminer la superbe basilique commencée par Jules II, son prédécesseur, fit publier, en 1517, des indulgences en Allemagne, pour ceux qui contribueraient aux dépenses de cet édifice. Cette importante mission fut confiée par le Saint-Père au prince Albert, frère de l'électeur Joachim de Brandebourg et archevêque de Mayence et de Magdebourg. Celui-ci conféra ses pouvoirs au dominicain Jean Tetzel, qui s'était déjà illustré dans les principales chaires d'Allemagne, et qui conservait encore, à l'âge de 65 ans, toute son énergie et toute sa vigueur (1). Mais les religieux de cet ordre, disent les historiens Protestans, s'en acquittèrent de la manière la

(1) *Histoire de l'Hérésie*; Varillas, tom. II, pag. 80.

1517 plus scandaleuse ; la plupart, ajoutent-ils, menaient une vie peu conforme aux règles de leur état ; quelques-uns même soutenaient dans leurs sermons des erreurs et des absurdités pour faire valoir les indulgences.

Des écrivains catholiques ont copié ces reproches, sans prendre la peine d'examiner si un esprit de parti ne les avait point exagérés ; et ils ont avancé, avec les prétendus réformés, que le trafic de ces indulgences donna lieu à Jean Stupitz, vicaire-général des Augustins en Allemagne, de faire déclamer contre les abus de ces mêmes indulgences. La vérité est qu'il existait depuis long-temps une secrète jalousie entre l'ordre des Augustins et celui des Dominicains, qui, depuis plus de trois cents ans, fournissaient les plus célèbres prédicateurs à l'Allemagne ; et ces derniers ayant été préférés aux Augustins pour la publication des indulgences, ceux-ci crurent avoir trouvé l'occasion de faire éclater leur haine contre leurs adversaires : de cette animosité naquit alors la prétendue réformation.

Il fallait à Jean Stupitz un homme d'un caractère violent et doué de beaucoup d'esprit pour déclamer contre le savant Tetzel. Martin Luther (1) parut remplir ses vues ; et ce moine,

(1) Il était Augustin de profession, docteur et professeur en théologie à l'université de Wittemberg.

poussé par son vicaire-général, prêcha contre 1517
les abus des indulgences.

Il est maintenant facile de reconnaître que le prétendu réformateur n'avait pas l'intention de donner au monde une nouvelle doctrine, car ses premières déclamations ne portèrent que contre les abus des indulgences; mais son orgueil et son ambition l'ont emporté plus loin qu'il n'eut voulu; il est donc absurde de soutenir que la réformation est une œuvre de la divine Providence, puisque tout a changé de bien en mal, et que de sages qu'ils étaient, les novateurs se sont adonnés à toutes sortes de débauches. Dieu n'eût pas sans doute envoyé de pareils hommes pour réformer son église. Mais examinons la conduite et le caractère du chef de la réforme.

Cet homme, dans la vigueur de l'âge (1), avait une éloquence vive et impétueuse qui entraînait les peuples et les ravissait; il savait à son gré, irriter ou modérer les passions; il connaissait à fonds la langue de son pays, que personne ne parlait et n'écrivait aussi bien que lui (2); mais il était, en échange, vain, fier, orgueilleux, facile à s'emporter et vindicatif

(1) Il avait alors trente-quatre ans.

(2) *Histoire des Variations*; Bossuet, tom. I.er, pag. 13. — *Hist. de l'Hérésie*; Varillas, tom. II, pag. 78.

1517 jusqu'à la fureur. Ses disciples eux-mêmes, qui devraient nous cacher ses défauts, s'empressent de les révéler : ils nous disent sa présomption, sa haine, ses emportemens, sa rage ; bien plus, ils calomnient sa prétendue réforme. Examinons d'abord ce que dit le savant Bossuet sur ce fanatique ambitieux, et nous citerons ensuite les paroles des novateurs.

« Il n'y eut jamais de maître plus rigou-
» reux que Luther, dit l'évêque de Meaux,
» ni de tyrannie plus insupportable que celle
» qu'il exerçait dans les matières de doctrine.
» Son arrogance était si connue qu'elle faisait
» dire à Muncer qu'il y avait deux papes :
» l'un celui de Rome, et l'autre Luther, et ce
» dernier le plus dur (1). »

L'hérésiarque allemand avait aussi le caractère impérieux : il voulait tout obtenir par son seul crédit ; et lorsque les raisons solides lui manquaient, il avait recours à ce fameux vers latin : *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas : Je le veux, je l'ordonne, et j'entends que ma volonté tienne lieu de raison.*

Il était si fier de lui-même et si présomptueux, que lorsque plusieurs de ses disciples l'eurent abandonné pour créer de nouvelles églises, il dit avec aigreur : « J'ai le pape

(1) *Histoire des Variations ;* tom. 1.er, liv. 1.

» en tête ; j'ai à dos les Sacramentaires et les 1517
» Anabaptistes ; mais je marcherai moi seul
» contr'eux tous ; je les défierai au combat,
» je les foulerai aux pieds. » Et puis : « Je
» dirai sans vanité que, depuis mille ans, l'É-
» criture n'a jamais été ni si repurgée, ni si
» bien expliquée, ni mieux entendue qu'elle
» l'est maintenant par moi (1). »

« Fort de mon savoir, dit-il autre part (2),
» il n'est ni empereur, ni roi, ni diable, à
» qui je voulusse céder ; non, pas même à
» l'univers entier. »

L'immoralité de ce novateur, de ce prétendu envoyé de Dieu, était si grande, que Mélancton, son disciple chéri, souhaitait qu'on l'éloigna de la prédication (3). « Etant catho-
» lique, dit Luther, j'ai passé ma vie en
» austérités, en veilles, en jeûnes, en orai-
» sons, avec pauvreté, chasteté et obéissan-
» ce (4). » Mais une fois réformé, ce n'est plus le même homme : « Je brûle, dit-il, de mille
» feux dans une chair indomptée : je ...
» poussé vers les femmes avec une ...

(1) *Ad maledictum regum angliæ, resp.*, tom. II, 498.

(2) Luther au roi d'Angleterre.

(3) *Sleidan*, liv. II, année 1520.

(4) Tom. V, *in cap.* I, *Ad Galad*, v. 14 ; et *Discussion amicale sur l'église anglicane et sur la Réformation en général*, tom. I.er, pag. 77.

1517 » presqu'à la folie. Moi qui devrais être fervent en esprit, je ne le suis qu'en impureté (1). »

« Je m'esmerveille plus, ô Luther, lui écrivait Henri VIII, comment tu n'es honteux à bon escient, et comme tu oses lever les yeux et devant Dieu et devant les hommes, puisque tu as été si léger et si volage de t'être laissé transporter, par l'instigation du diable, à tes folles concupiscences. Toi, frère de l'ordre de saint Augustin, as le premier abusé d'une nonain sacrée : lequel péché eût été, le temps passé, si rigoureusement puni, qu'elle eût été enterrée vive, et toi fouetté jusqu'à rendre l'ame. Mais tant s'en faut que tu ayes corrigé ta faute, qu'encore, chose exécrable! tu l'as publiquement prise pour femme, ayant contracté avec elle des nôces incestueuses, et abusé de la pauvre et misérable p....., au grand scandale du monde, reproche et vitupère de ta nation, mépris du saint mariage, très-grand deshonneur et injure des vœux faits à Dieu. Finalement, qui est encore plus détestable, au lieu que le déplaisir et honte de ton incestueux mariage te dût abattre et accabler, ô misérable ! tu en fais gloire; et,

(1) *Discours sur le Mariage*; fol. 119.

» au lieu de requérir pardon de ton malheu- 1517
» reux forfait, provoques tous religieux, dé-
» bauchés par tes lettres, par tes écrits, d'en
» faire de même (1). »

Mais écoutons les prétendus réformés sur le caractère de leur chef, et décidons ensuite si la divine Providence a coopéré à cette œuvre de sang et d'impiété.

Calvin, écrivant à son confident Bullinger, disait (2) : « On ne peut plus supporter les
» emportemens de Luther, à qui son amour-
» propre ne permet pas de connaître ses dé-
» fauts, ni d'endurer qu'on le contredise. »

« Véritablement Luther est fort vicieux,
» s'écriait-il un jour; plût à Dieu qu'il eût pris
» soin de réfréner davantage l'intempérance qui
» bouillonne en lui de tous côtés! Plût à Dieu
» qu'il eût songé davantage à reconnaître ses
» vices (1). »

« Luther, ajoutait ce *saint* apôtre de l'église
» de Genève, n'a rien fait qui vaille...... »
Et puis regrettant que l'apostat n'eût pas tout renversé, tout détruit dans l'église Romaine : « Il ne faut point s'amuser à suivre ses traces,

(1) *Florimond*; pag. 299.

(2) *Recueil des lettres de Calvin à ses amis*; volume in-folio, pag. 526.

(3) Cité dans Conrad Schlusselberg. — *Discussion amicale*; tom. 1.er, pag. 80.

1517 » être papiste à demi ; il vaut mieux bâtir une » église toute à neuf (1). »

Le même apostat français répondit un jour au luthérien Wesphal : « Ton église n'est » qu'une puante étable à pourceaux........ ; » m'entends-tu, chien ; m'entends-tu, frénéti- » que ; m'entends-tu, grosse bête ? »

Voilà comment se traitaient les novateurs! Voilà les nobles épithètes dont ils se qualifiaient mutuellement! *Des envoyés extraordinaires de Dieu* descendre à de si grossières injures ! Après cela il faut avoir un front d'airain pour prétendre, sans rougir, que Dieu nous a suscité, *dans son amour pour nous* (2), Luther et Calvin pour réformer son église, arrêter la corruption qui s'était glissée parmi ses membres, et nous *délivrer de l'erreur*, *en* faisant *briller sa lumière d'un nouvel éclat* (3). Mais poursuivons.

Les emportemens de Luther étaient si grands, que Mélancton, son disciple, écrivait à Mérarius : « Je suis en servitude, comme dans » l'antre du cyclope ; car je ne puis vous dé-

(1) *Voir* Florimond.

(2) *Discours sur la Réformation*, de M. Fontanès, pasteur à Nismes, pag. 5.

(3) Paroles du même pasteur Calviniste.

» guiser mes sentimens, et je pense souvent 1517
» à m'enfuir (1). »

Et dans une autre lettre : « Plût à Dieu que
» Luther gardât le silence! J'espérais que l'âge
» le rendrait plus doux, et je vois tous les
» jours qu'il devient plus violent, poussé par
» ses adversaires et par les disputes où il est
» obligé d'entrer (2). »

Le même disciple de Luther écrivait à Théodore : « Je tremble, quand je songe aux
» passions de Luther. Elles ne le cèdent point
» en violence aux emportemens d'Hercule. »

« Cet homme, dit Hospinien, est absolu-
» ment furieux. Il ne cesse de combattre la
» vérité contre toute justice, même contre le
» cri de sa propre conscience. »

« Il est enflé d'orgueil, d'arrogance, et
» séduit par Satan, écrit Æcolampade. »

« Oui, Satan s'est rendu maître de Luther,
» prétend Zwingle, au point de faire croire
» qu'il en veut à la possession de cet homme
» tout entier. »

« Luther nous traite de secte exécrable et
» damnée, disaient les Sacramentaires ; mais
» qu'il prenne garde qu'il ne se déclare lui-

(1) *Mélancton*, liv. IV, lettre 315.

(2) *Idem*, lettre 28.

1517 » même pour archi-hérétique, par cela même
» qu'il ne veut et ne peut s'associer avec ceux
» qui confessent le Christ. Mais que cet hom-
» me se laisse étrangement emporter par ses
» démons! Que son langage est sale, et que
» ses paroles sont pleines des diables d'enfer!
» Il dit que le diable habite maintenant et
» pour toujours dans le corps des Zwingliens;
» que les blasphêmes s'exhalent de leur sein
» ensatanisé, sursatanisé et persatanisé; que
» leur langue n'est qu'une langue mensongère,
» remuée au gré de Satan, infusée, perfusée
» et transfusée dans son venin infernal; vit-on
» jamais de tels discours sortis d'un démon en
» fureur (1)? »

« Il a écrit tous ces livres, disaient les mê-
» mes hérétiques, par l'impulsion et sous la
» dictée du démon, avec lequel il eut affaire;
» et qui, dans la lutte, paraît l'avoir terrassé
» par des argumens victorieux. »

« Il n'est point rare, écrivait Zwingle, de
» voir Luther se contredire d'une page à l'au-
» tre..... Et à le voir au milieu des siens,
» vous le croiriez obsédé d'une phalange de
» démons (2). »

(1) *L'Église de Zurich contre la Confession de Luther*; pag. 61. — *Discussion amicale*; tom. 1.er, pag. 79.

(2) *Réponse latine à la Confession de Luther*; pag. 454 et 381.

Le fameux Érasme, d'abord son disciple et 1517
plus tard son antagoniste, disait un jour: « Je » croyais que le mariage l'aurait adouci ; » puis regrettant d'être l'adversaire de Luther, il gémissait de se voir, dans sa vieillesse, « condamné à combattre contre une bête fa» rouche, contre un sanglier furieux (1). »

Dans une autre lettre, Érasme parlait ainsi au novateur : « *Cujus ingenii sis jàm orbis » novit, stilum verò sic temperâsti ut hacte» nùs in neminem scripseris rabitiosùs, immò » quod est detestabiliùs, malitiosùs..... Es » homo, ut scribis, vehementi præditus in» genio...... Illud mecum optimum quemque » discruciat, quod tuo isto ingenio tàm arro» ganti, procaci, seditioso, totum orbem exi» tiabili dissidio concutis, bonos viros ac » bonarum litterarum amantes objicis furio» sis quibusdam Pharisæis improbos ac no» varum rerum avidos ad seditionem armas, » breviter si tractas evangilii causam, ut sacra » prophanaque omnia commisceas, quasi stu» dio tibi sit ; ne tempestas hœc aliquando » vertatur in lætum exitum, in quam occa» sionem ego semper intentus fui....* » Et puis, déplorant le mal irréparable que Luther faisait aux peuples et à toute la chrétienté : « *Publica*

(1) *Ex libris Epistolarum Erasmi rotterdami.*

1517 mépris et la risée des novateurs eux-mêmes(1) ?

Les signes que Dieu a donnés à ses envoyés, dit Bergier (2), sont certains et indubitables, ce sont des connaissances supérieures à celles des autres hommes, des vertus capables d'inspirer le respect et la confiance, le don de prédire l'avenir, mais surtout le pouvoir de faire des miracles : telles ont été les lettres de créance de Moïse, des prophètes, de J. C., des apôtres : tout homme qui se prétend revêtu d'une *mission* extraordinaire, doit la prouver de même, sans quoi l'on a le droit de le regarder comme un imposteur.

Une autre question, non moins embarassante pour les Protestans, devrait inévitablement jeter de grandes lumières sur la prétendue *mission* extraordinaire de Luther, de Calvin et de leurs disciples ; car si les premiers ont eu *mission* de Dieu, les seconds doivent également l'avoir reçue par le pouvoir de la transmission que J. C. donna aux apôtres.

Il ne s'agirait que de savoir si ces deux chefs de la prétendue réforme ont reçu une *mission* extraordinaire ou ordinaire. Celle-là procède immédiatement de Dieu ; et comme

(1) *Voy.* pag. 311 de cette histoire, à la note.

(2) *Dictionnaire Théologique,* au mot MISSION; pag. 321, 2.me colonne.

Dieu est bon, doux, humble et charitable, ses envoyés doivent joindre ces nobles qualités d'un cœur divinement inspiré aux connaissances supérieures à celles des autres hommes, afin de prouver que leur *mission* est plus qu'humaine. Celle-ci n'est, au contraire, transmise que par les hommes à qui elle a déjà été communiquée par l'Ordination, afin de pouvoir la faire passer à d'autres; car l'église de J. C. n'ayant pas été fondée pour un temps seulement, mais pour toujours, il fallait que la mission accordée par le divin Rédempteur aux apôtres pût être transmise à d'autres. Aussi voyons-nous dans l'Écriture-Sainte que les disciples de J.C. se donnèrent des coopérateurs, des successeurs. Saint Mathias fut élu pour remplacer Judas (1). Saint Paul avertit les prêtres de l'église d'Éphèse que le Saint-Esprit les avait établis évêques pour gouverner l'église de Dieu (2); il dit aux Corinthiens qu'Appolo était ministre de J. C. aussi bien qu'eux (3): *Pour moi*, ajoute-t-il, *j'ai planté*, *Appolo a arrosé*, *mais Dieu a donné l'accroissement* (4). 1517

Il exhorte ensuite les Corinthiens à avoir

(1) *Actes des Apôtres*; ch. 1.er, v. 26.
(2) *Idem*; ch. 20, v. 28.
(3) *I.re Epître aux Corinthiens*; ch. 3, v. 5.
(4) *Idem*; *id.*, v. 6.

1517 soin que Timothée soit en sûreté à Corinthe : « Car, leur dit-il, il travaille comme moi à » l'œuvre de Dieu (1) ; Sylvain, Timothée » et moi, écrit-il aux mêmes fidèles, avons » prêché J. C., le fils de Dieu (2) ; cependant » j'ai cru nécessaire de vous envoyer mon » frère Épaphrodite, qui travaille avec moi » dans mon ministère, qui est aussi votre » apôtre, et pour qui vous avez pourvu à mes » besoins (3) ; Tychique, notre très cher frère, » qui sert avec moi le Seigneur, qui est son » fidèle ministre, vous apprendra tout ce qui » me regarde. — Je l'ai envoyé exprès, afin » qu'il sache en quel état vous êtes, et qu'il » console vos cœurs. — Il est accompagné de » mon très cher et fidèle frère Onésime (4)... » Puis il ajoute qu'Aristarque, Marc, cousin de Barnabé, et Jésus, surnommé *le Juste*, « l'ai- » dent pour le royaume de Dieu (5) » ; il donne à Épaphras le titre de serviteur de J. C. ; « aver- » tissez Archippe, dit-il ensuite, qu'il consi- » dère la charge que le Seigneur lui donne, » afin qu'il s'en acquitte exactement (6). »

(1) *I.re Épitre aux Corinthiens ;* ch. 16, v. 10.
(2) *II.me Épitre aux Corinthiens ;* ch. 1, v. 19.
(3) *Épitre aux Philippiens ;* ch. 2, v. 25.
(4) *Epitre aux Colossiens ;* ch. 4, v. 7, 8 et 9.
(5) *Idem ;* ch. 4, v. 10 et 11.
(6) *Idem ;* ch. 4, v. 17.

Saint Clément, disciple des apôtres, dit qu'a- 1517
près que les apôtres eurent reçu le Saint-Esprit et prêché l'évangile, ils établirent évêques et diacres les plus éprouvés d'entre les fidèles, leur donnèrent la même charge qu'ils avaient reçue de Dieu, et établirent une règle de succession, pour l'avenir, afin que leur charge, leur ministère fussent donnés, après leur mort, à des hommes également éprouvés (1).

Voilà, sans nul doute, une succession de ministres, une continuation de *mission*, qui se communique et se transmet par l'Ordination. Mais cette *mission*, qui est alors la même que celle des apôtres, et qui procède également du Saint-Esprit, n'a plus besoin d'être prouvée par le don de miracles visibles; car elle conserve la divinité de son origine, dans toute sa pureté et pour toute la suite des siècles.

Quelques-uns des prétendus réformateurs, en tant que prêtres, reçurent aussi cette *mission* ordinaire, en vertu de laquelle ils eurent les pouvoirs surnaturels et divins de remettre les péchés, de conférer la Grace par les Sacremens, de consacrer le corps et le sang de J. C.; mais ils perdirent tous ces pouvoirs, par suite de leurs erreurs; car l'église de J. C. ne pouvait donner mission de prêcher contr'elle.

(1) *Epistola I;* n.° 42, 43, 44.

1517 Toute hérésie, toute révolte contre l'église anéantit cette *mission*, et saint Jean dit des premiers hérétiques : *Ce sont des Antéchrists ; ils sont sortis d'avec nous ; mais ils n'étaient pas des nôtres ; s'ils en avaient été, ils seraient demeurés avec nous* (1).

Les chefs de cette impie révolution du 16.me siècle perdirent donc, en se séparant de l'église de J. C., leur caractère sacré, leur *mission ;* mais, s'ils les avaient perdus, ils ne pouvaient les transmettre à d'autres ; car on ne peut donner ce que l'on n'a pas.

Aussi, ne pouvant jouir de cette *mission* ordinaire, ils se virent forcés, par nécessité de système, de nier tous les pouvoirs qui sont accordés aux prêtres ; ils soutinrent, avec audace, que les sacremens ne donnent point de graces, et n'impriment aucun caractère ; ils prétendirent que l'Eucharistie n'était que le signe du corps et du sang de J. C. et n'opérait que par la foi ; et, dans leur démence, ils avancèrent que le pécheur peut être sauvé sans la contrition et sans le secours des bonnes œuvres.

Cette doctrine est évidemment contraire à celle que Jésus-Christ et ses apôtres ont enseignée, comme nous le prouverons plus loin.

(1) Ch. 2, v. 19.

Voilà donc les prétendus réformateurs 1517
dépourvus de toute *mission* ordinaire ; mais, d'ailleurs, cette *mission* ordinaire leur eût été insuffisante, pour créer une nouvelle église. En effet, d'après le tableau qu'ils nous ont tracé de l'église Romaine au 16.[me] siècle, il s'agissait de la créer et non de la réformer. D'après eux, dit le théologien Bergier (1), l'église de J. C. était la synagogue de Satan, la Prostituée de Babylone, la demeure de l'Antéchrist (2); les prêtres et les évêques n'étaient plus des pasteurs, mais des loups dévorans, des imposteurs, des impies, etc. La religion qu'ils enseignaient n'était qu'un amas d'erreurs, de blasphêmes, de superstitions (3),

(1) *Dictionn. Théolog.;* tom. v, pag. 324.

(2) Joshua Watson, marchand de vin et d'eau-de-vie dans *Mincing-lane, fenchurch-street* (rue de Londres), et chef de la société pour l'*encouragement de l'instruction chrétienne*, fit répandre, il y a environ douze ans, dix-sept traités différens pour prouver que le pape est *la Prostituée de Babylone, aux habits d'écarlate*, dont il est parlé dans l'Apocalypse de saint Jean; qu'il est l'*Antéchrist*, *la Bête*, *l'Homme du péché*, et que le culte de l'église Romaine est *idolâtre* et ses doctrines *damnables*. *Voy.* William Cobbet, *Hit. de la Réf.*, tom. I.[er], pag. 19.

(3) Blackstone, dans ses *Commentaires sur les lois d'Angleterre*, parle de *l'ignorance et de la superstition des moines*.

1517 d'idolâtrie (1), cent fois pire que le mahométisme et le paganisme; il était impossible d'y faire son salut. Il fallait donc une mission surnaturelle et extraordinaire, pour remplacer la religion fausse et corrompue de l'église Romaine par *la religion sainte et divine des Protestans*, comme Dieu l'avait autrefois donnée à Moïse, lorsqu'il voulut substituer le Judaïsme à la religion primitive; comme il l'avait donnée à son fils bien-aimé, lorsqu'il voulut faire succéder la Loi nouvelle à la Loi ancienne, et comme le divin Sauveur la donna aux apôtres, en leur disant: *Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie.*

Puisque l'église Romaine, d'après les Protestans, était la sentine de tous les vices, il fallait que l'apostasie eût une vertu miraculeuse pour changer tout-à-coup en apôtres des hommes aussi corrompus.

Aussi Luther soutenait qu'il fallait une *mission* extraordinaire, surnaturelle, pour prêcher une nouvelle doctrine; et quand Muncer, avec ses Anabaptistes, dit Bossuet (2), entreprit de s'ériger en pasteur, Luther ne voulut pas qu'on

(1) Jurieu, et plusieurs autres disciples de Calvin, le soutiennent dans leurs écrits; l'*apôtre* de Genève lui-même accusait les catholiques d'idolâtrie.

(2) *Hist. des Variat.*; tom. 1.er, pag. 54.

en vint au fond avec ce nouveau docteur, ni 1517
qu'on l'admit à prouver la vérité de sa doctrine par les Écritures (1) : mais il ordonnait qu'on lui demandât, « qui lui avait donné la charge » d'enseigner ? S'il répond que c'est Dieu, » poursuivait-il, qu'il le prouve par un mira- » cle manifeste ; car c'est par de tels signes » que Dieu se déclare, quand il veut changer » quelque chose dans LA FORME ORDINAIRE DE » LA MISSION. »

Le même novateur, dit aussi, dans son traité sur *l'Autorité des magistrats*, imprimé en 1534 (2) : « qu'il aimait mieux qu'un luthérien » se retirât d'une paroisse, que d'y prêcher » malgré son pasteur ; que le magistrat ne » devait souffrir ni les assemblées secrètes, » ni que personne prêchât sans vocation ; que » si l'on avait réprimé les Anabaptistes, dès » qu'ils répandirent leurs dogmes sans vo- » cation, on aurait épargné bien des maux à » l'Allemagne ; qu'aucun homme, vraiment » pieux, ne devait rien entreprendre sans voca- » tion ; ce qui devait être si religieusement » observé, que *même un évangélique* (c'est » ainsi qu'il appelait ses disciples) *ne devait* » *pas prêcher dans la paroisse d'un papiste*

(1) *Sleidam*; lib. V, pag. 69, édit. de 1555.
(2) *Voy.* Bossuet, *Hist. des Var.*; tom. I.er, pag. 55.

1517 » ou d'un hérétique, *sans la participation de* » *celui qui en était le pasteur*.

» Ce qu'il disait, poursuit-il, pour avertir » les magistrats d'éviter ces discours, s'ils n'ap- » portaient de bons et assurés témoignages de » leur vocation, ou de Dieu ou des hommes; » autrement qu'il ne fallait pas les admettre, » *quand même ils voudraient prêcher le pur* » *évangile*, ou qu'ils seraient des anges du » ciel. »

Luther vient de nous prouver qu'une *mission* extraordinaire, confirmée par le don des miracles, est nécessaire à celui qui veut prêcher une nouvelle doctrine. Nous demanderons maintenant aux sectateurs de Luther et de Calvin, des preuves que ces prétendus réformateurs ont reçu une *mission* extraordinaire de Dieu; mais examinons leur conduite, et nous verrons bientôt si Dieu a pu nous les envoyer pour réformer son église, bien plus pour en créer une nouvelle; car du Protestantisme à la religion de J. C., il y a autant de différence que de celle-ci au Judaïsme.

Luther fut un disputeur opiniâtre et fougueux; il traita brutalement ses adversaires, et ne respecta en eux, ni rang, ni dignité. Sa rudesse était si grande qu'Érasme disait au cardinal Laurent Campégius : *Admonui, ut, ad exemplum Christi et apostolorum, cum omni*

mansuetudine doceret ea, quæ ad veram pie-tatem attinent : « Je l'ai averti de profiter » de l'exemple de J. C. et des apôtres pour » enseigner avec douceur les dogmes qui » donnent la vraie piété (1). » 1517

Les fureurs et les déclamations de Luther contre l'église Romaine et contre le Saint-Père, lui paraissaient si inexcusables, qu'il écrivait au pape Léon X, en 1521, pour se justifier du soupçon de luthérianisme, dont on l'accusait : *Si quisdam*, dit-il, *vel inter pocula, audivit me* LUTHERI *dogmata tuentem, non recusem vocari* LUTHERANUM : « Si quelqu'un, même pendant » la gaité d'un festin, m'a entendu défendre » les dogmes de Luther, je consens à être ap- » pelé luthérien (2). »

Ce grand homme se serait donc alors cru déshonoré de la dénomination de luthérien : aussi, dans plusieurs lettres, cherche-t-il à se justifier de ce qu'il regardait comme une insulte (3).

Mais les vices de Luther ne se bornèrent pas à ceux qui étaient comme une conséquence de son caractère dur et intraitable, il viola son serment de chasteté, *se sentant poussé vers les femmes, avec une rage qui allait jusqu'à la*

(1) *Epistola I;* lib. XIV, pag. 650.
(2) *Epistola V;* pag. 657.
(3) *Lettre au savant Paul Bombassius;* pag. 758.

1517 *folie* (1). Par ses ordres, les princes et ses prédicans purent vivre en concubinage; et cet exemple contagieux ne tarda pas à être suivi par un grand nombre de mauvais prêtres ou religieux, qui, poussés par la corruption, ne purent plus se résoudre à observer les austérités du cloître et les devoirs de leur ordre.

Malgré cette conduite licencieuse de Luther, il cherchait cependant à prouver sa prétendue *mission extraordinaire* par des miracles. « Je » vous envoie un livre, écrivait-il à son père, » où vous verrez par combien de miracles et » d'effets extraordinaires de la puissance de » Dieu, il m'a absous des vœux monasti- » ques (1). »

Mais ses miracles, à lui, c'étaient et le succès inespéré de sa grande entreprise, et le mal qu'il avait fait au pape et à toute la chrétienté. « Je ne fais pas, disait-il à l'électeur Frédé- » ric, comme ces nouveaux prophètes qui » s'imaginent faire un ouvrage merveilleux et » digne du Saint-Esprit, en abattant des sta- » tues et des peintures. Pour moi, je n'ai pas » encore mis la main à la moindre petite » pierre pour la renverser; je n'ai fait mettre

(4) Luther, *Entretiens de table.*

(2) *De Votis monast. ad Joannem Lutherum, parentem suum*; tom. II, fol. 269.

» le feu à aucun monastère : mais presque 1517
» tous les monastères sont ravagés par ma
» plume et par ma bouche ; et on publie que,
» sans violence, j'ai moi seul plus fait de mal
» au pape, que n'aurait pu faire aucun roi
» avec toutes les forces de son royaume. »

« Ma prière, écrivait-il à Georges, duc de
» Saxe, est un rempart invincible, plus puis-
» sant que le diable même (1). »

« Si je me suis caché, disait-il autre part,
» ce n'était point par crainte, le Diable le
» savait bien. »

Pour un *envoyé extraordinaire* de Dieu, c'était tenir un langage bien peu divin.

Voilà pour le moine apostat, chef de la prétendue réforme.

Carlostadt, archidiacre, disciple de Luther et auteur de la secte des Sacramentaires, fut le premier apôtre de la réforme qui donna l'exemple scandaleux de ces mariages de prêtres. Il était doué d'un esprit violent, impétueux et arrogant ; en voici le portrait tracé par Mélancton : « C'était, dit-il, un homme
» brutal, sans esprit, sans science, sans au-
» cune lumière du sens commun, qui, bien
» loin d'avoir quelque marque de l'esprit de
» Dieu, n'a jamais su ni pratiqué aucun des

(1) *Epistola ad Giorgium ;* tom. II, fol. 191.

1517 » devoirs de la civilité humaine. Il paraissait en lui *des marques évidentes d'impiété*. Toute sa doctrine était ou judaïque ou séditieuse. Il condamnait toutes les lois faites par les Païens. Il voulait que l'on jugeât selon la Loi de Moïse, parce qu'il ne connaissait point la nature de la liberté chrétienne. Il embrassa la doctrine fanatique des Anabaptistes, aussitôt que Nicolas Storck commença de la répandre..... Une partie de l'Allemagne, peut rendre témoignage que je ne dis rien en cela que de véritable (1). »

La doctrine de cet hérétique, touchant l'Eucharistie était si perverse, dit Erasme (2), qu'elle excita du tumulte à Berne, et que deux typographes qui imprimèrent ses livres furent mis en prison : *Ea res graves tumultus excitavit Bernæ : hìc duo typographi qui excuderunt, pridiè Conceptæ Virginis conjecti sunt in carcerem.*

Ce novateur était cependant révéré comme un saint apôtre; c'est ce qui résulte de l'oraison de la messe qui fut dite pour la célébration de

(1) *Discussion amicale*, par l'ancien évêque d'Aire; tom. 1.er, pag. 81.

(2) *Ex libris epistolarum. Epistola Philipvo Melanctoni*, pag. 818, lib. XIX.

son mariage : *Deus, qui post tàm longam et impiam sacerdotum tuorum cæcitatem*, beatum *Andræam Carlostadium eâ gratiâ donare dignatus es, ut primus, nullâ habitâ ratione papistici jùris, uxorem ducere ausus fuerit; da, quæsumus, ut omnes sacerdotes receptâ sanâ mente, ejus vestigia sequentes, concubinis aut eisdem ductis ad legitimis consortium thori convertantur; per, etc.* (1). 1517
« O mon Dieu, qui, après un si long et si impie » aveuglement de vos prêtres, avez daigné » remplir de votre grace le *bienheureux* André » Carlostadt, afin que, dégagé de toute autorité papale, il osa, le premier, prendre » une femme; faites, nous vous prions, que » tous vos prêtres reçoivent ce même esprit » de pureté, qu'ils suivent les traces de Carlostad, et que, chassant leurs concubines, » ils puissent contracter des liens légitimes; » par notre Seigneur, etc. »

Carlostad avait une doctrine si impie que les Luthériens disaient après sa mort : « On ne » peut nier qu'il n'ait été étranglé du diable, » vu tant de témoins qui le rapportent, tant » d'autres qui l'ont mis par écrit, et les lettres » des pasteurs de Bâle (2). »

(1) Cité dans *Florimond*.
(2) *Hist. de can. August.* fol. 41.

1517 Mélancton, professeur de langue grecque, à Wittemberg, varia dans ses opinions religieuses. Il manquait de courage et de fermeté, disent les historiens Protestans; et son indifférence pour les dogmes était si grande que ses contemporains ne savaient plus en quoi consistait sa foi.

Les Luthériens ont eux-mêmes déclaré, en plein synode, « qu'il avait si souvent changé » d'opinions sur la primauté du pape, sur » la justification par la foi seule, sur la Cène, » sur le libre arbitre, que toutes ses incer- » titudes avaient fait chanceler les faibles dans » ces questions fondamentales, empêché un » grand nombre d'embrasser la confession » d'Ausbourg; qu'en changeant et rechan- » geant ses écrits, il n'avait donné que trop » de sujets aux *pontificaux* de relever ses va- » riations, et aux fidèles de ne savoir plus à » quoi s'en tenir sur la véritable doctrine (1) »; ils ajoutent « que son fameux ouvrage sur » les lieux théologiques pourrait plus conve- » nablement s'appeler *Traité sur les jeux* » *théologiques*. »

Schlussemberg dit même que, « frappé d'en » haut par un esprit d'aveuglement et de ver-

(1) *Colloq. Altemb.*; fol. 502, 503', an 1568. — *Discussion amicale*; tom. I.er, pag. 98.

» tige, Mélancton ne fit plus ensuite que tom- 1517
» ber d'erreur en erreur, et finit par ne plus
» savoir ce qu'il fallait croire lui-même(1).»
Et il ajoute que, « manifestement, Mélanc-
» ton avait contredit la vérité divine, à sa
» propre honte, et à l'ignominie perpétuelle
» de son nom (2). »

Æcolampade, moine apostat de Saint-Laurent, près d'Ausbourg, fut le fauteur de l'opinion sacramentaire. Il disait un jour au Landgrave : « J'aimerais mieux que l'on m'eût
» coupé la main, que non pas qu'elle eût
» rien écrit contre l'opinion de Luther en ce
» qui regarde la Cène (3). »

Muncer fut le chef forcené des Anabaptistes; il excita des troubles dans toutes les villes où ses dogmes furent prêchés; et sa vie ne fut qu'un tissu de crimes et d'atrocités.

Bucer et Munster furent des moines apostats : celui-ci de l'ordre des Cordeliers, celui-là des Dominicains.

Jean Agricola était un homme rempli d'orgueil, de présomption et de mauvaise foi.

Strigélius, disciple de Mélancton, profita si bien des leçons de son maître, qu'il ne

(1) *Theologia Calvini*; lib. II, pag. 91.
(2) *Idem*; pag. 92.
(3) *Florimond*; pag. 175.

1517 connut jamais ses opinions religieuses. Aussi, ne sait-on pas si on doit le mettre au nombre des sectateurs de Luther ou de Calvin.

Mathieu Flacius, adversaire de Strigélius, fut un docteur aigre, opiniâtre, fougueux et turbulent.

Osiander, théologien visionnaire, orgueilleux, insolent, continuellement en contradiction avec lui-même, se distingua par son arrogance et par son amour pour les nouveautés.

Strancarus, son adversaire, fut un disputeur turbulent et impétueux; il donna dans l'excès opposé, et excita beaucoup de troubles en Pologne, où il s'était retiré.

Zwingle, curé de Glaris, ne le céda point aux patriarches de la prétendue réforme en crimes et en séditions. Il souleva les Suisses contre l'autorité de leurs supérieurs, se mit à la tête d'une armée et répandit la désolation dans tous les lieux qu'il parcourut pour y prêcher ses erreurs.

Luther tenait la doctrine de cet hérésiarque pour méchante et trompeuse (1); il disait que « Zwingle était une progéniture de l'enfer, un » associé d'Arius, un homme qui ne méritait » pas qu'on priât pour lui. Zwingle est mort » damné, écrivait-il, car il a voulu, comme

(1) *Florimond*; pag. 190.

» un larron séditieux, contraindre les autres, 1517
» par les armes, à suivre son erreur (1). »
Brentius, celui que l'évêque anglais Jewel appelait le grave et savant vieillard, déclare que « les dogmes des Zwingliens sont diaboli-» ques, pleins d'impiétés, de dépravations » et de calomnies ; que l'erreur de Zwingle « sur l'Eucharistie en entraînait encore beau-« coup d'autres encore plus sacriléges (2). » Le même écrivain annonçait que, « par les « Zwingliens, on verrait bientôt renaître dans » l'église de Dieu l'hérésie des Nestoriens ; les » divers articles de notre religion disparaître » l'un après l'autre, et, à leur place, arriver la » superstition des Païens, des Talmudistes et » des Mahométans... (3). »

Sous le rapport des mœurs, Zwingle n'avait encore rien de recommandable ; écoutons ses propres aveux : « Je ne saurais, disait-il de » lui-même, dissimuler le feu qui me brûle » et me pousse à l'incontinence, puisqu'il est » vrai que ses effets ne m'ont déjà que trop » attiré des reproches déshonorans parmi les » églises (4). »

(1) *Florimond.*
(2) Brentius *in Recog. prophet. et apostol.*, vers la fin.
(3) *In Bullingeri Coronide*; an. 1544.
(4) *In Parenæs. ad Helvetios*; tom. 1.er, pag. 113.

1517 Voici l'opinion qu'Erasme avait de Zwingle : « *Nec tamen appello Zuinglium seditiosum, sed improbo quòd rem evangelicam seditiosè gerat. An non hæc mea vox fuit, ad primum gustum libellorum Lutheri,* RES EXIBIT IN SEDITIONEM. *Hujus rei testis esto si velit capito. An non seditiosè rem gerit, qui tantâ petulantiâ debacchatur in Cesarem, reges, ac principes potentes? In pontificem, cardinales et episcopos? Mihi semper displicuit, quòd initio Zuinglius tàm odiosè scriberet episcopo suo. Deindè, nonne imaginum ejectio per se res est seditiosa? Etiam cruenta, si Canonici et Catholici voluissent tueri, quod tuendum putant. Nonne bellè probatum est, quod Zuinglium nusquàm non facio seditiosum? Sed quamobrem tantoperè nunc horrent seditionis vocabulum, quum Lutherus scripseris eam esse peculiarem evangilii naturam* MOVERE SEDITIONES : *celebraturque Zuinglii dictum* EVANGILIUM VULT SANGUINEM (1). »

Calvin, curé de Pont-l'Évêque, fut d'un caractère hautain et emporté ; il était d'un esprit intolérant, sanguinaire et pervers. Ses mœurs étaient dissolues ; et sa doctrine, empoisonnée de dogmes pervers, se ressentit de la corruption de son cœur.

(1) *Ex libris epist. Erasmi rotterd.;* lib. XXXI, pag. 2128.

Théodore de Bèze, prieur à Longjumeau 1517
et puis disciple de Calvin, se livra à toutes sortes d'obscénités. Ecoutons ce qu'en disent les Luthériens; ils nous apprendront l'estime et le cas qu'il en faut faire. « Qui ne s'étonnera, » dit Heshusius (1), de l'incroyable impu- » dence de ce monstre, la vie duquel orde » et infame est connue de toute la France par » ses épigrammes plus que cyniques? Et néan- » moins vous diriez, à l'ouïr parler, que c'est » quelque saint homme, un autre Job, ou l'un » de ces autres anachorètes du désert, voire » plus grand que saint Paul ou saint Jean, tant » il trompette partout son exil, ses labeurs, sa » pureté et l'admirable sainteté de sa vie. »

Schlussemberg fait de ce prédicant calviniste un portrait qui n'est guère plus flatteur : « Bèze, dit-il, retrace au vif, dans ses écrits, » l'image de ces gens ignares et grossiers qui, » au défaut de raisons et d'argumens, se » prennent aux injures; ou de ces hérétiques » dont la dernière ressource est de recourir aux » insultes... C'est ainsi que, pareil à un démon » incarné, cet homme obscène, tout pétri » d'artifices et d'impiété, vomit ses blasphê- » mes satiriques (2). »

(1) Traduction de *Florimond;* pag. 1018.

(2) *In Theologiâ Calvini.,* lib. II. — *Discussion amicale ;* tom. I.er, pag. 92.

1517 « Après avoir passé vingt-trois ans de ma
» vie, ajoute ce même luthérien, à lire plus
» de deux cent vingt productions calviniennes,
» je n'en ai rencontré aucune où les injures, les
» blasphêmes fussent aussi accumulés que dans
» les écrits de cette bête farouche... Si quel-
» qu'un en pouvait douter, qu'il parcoure ses
» fameux dialogues contre Heshusius. On ne
» les croirait jamais écrits par un homme,
» mais par Béelzébuth en personne. J'aurais
» horreur de répéter les obscènes blasphêmes
» que cet être impur et athée vomit dans le
» plus grave sujet, avec un mélange dégoû-
» tant d'impiétés et de bouffonneries : sans
» doute il avait trempé sa plume dans une
» encre infernale. »

C'est cependant ce même Bèze qui fut révéré comme un des principaux apôtres de la secte génevoise.

Pierre Martyr, florentin, sortit du chapitre religieux de Saint-Augustin, et accourut après Ochin, général des Capucins, pour dogmatiser en Suisse.

Ochin, après s'être fait remarquer en Italie par l'austérité de ses mœurs, vint en Suisse; mais la doctrine des Sacramentaires ne lui ayant probablement pas convenu, il alla plus loin prêcher l'Arianisme. « Il est devenu,
» écrivait Bèze à Diducius, un scélérat pail-

» lard, fauteur des Ariens, moqueur de 1517
» Christ et de son église (1). »

Knox fut moine, prêtre, et puis disciple fougueux de Calvin; il mit l'Ecosse, sa patrie, en feu, pour y jeter les premières semences du Calvinisme.

Le comte de Murray, frère naturel de Marie Stuart, passa de son couvent de Saint-Andrew à la régence du royaume.

Buchanan fut l'ingrat calomniateur de Marie Stuart, qui l'avait comblé de bienfaits et de faveurs.

Voilà les hommes qui se disaient inspirés de Dieu; mais, nous le demandons, est-ce bien eux que J. C. avait en vue, lorsqu'il disait : *Allez, instruisez toutes les nations.... Je serai avec jusqu'à la consommation des siècles?* Est-ce d'eux qu'il voulait parler, lorsqu'il disait : *Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise?* Était-ce eux que l'Esprit-Saint devait instruire de toutes vérités?

Et ces prétendus réformés, ces soi-disant *envoyés extraordinaires de Dieu*, se sont-ils fait un devoir de l'obéissance? Ont-ils respecté leurs supérieurs, ceux que J. C. a chargé de gouverner son église, de décider et de déclarer en juges ce qui a été révélé et ce qui ne l'a

(1) *Florimond*; pag. 296.

1517 point été?.... Se sont-ils aimés les uns les autres?....... Ils ont, au contraire, dédaigné l'autorité de tous les évêques du monde et se sont arrogés un pouvoir suréminent; le pape lui-même a vu ses pouvoirs spirituels méprisés. Tout a été, par eux, détruit, bouleversé dans le Livre-Saint; les dogmes les plus clairs ont été interprétés avec mauvaise foi; l'Ordre et l'Unité du divin Législateur ont été renversés pour y substituer le désordre et l'anarchie; la révolte a été leur doctrine favorite; le corps de Jésus-Christ a été mis en pièces; et cela, ils l'ont appelé une Réforme! Mais qu'on lui donne tel nom que l'on voudra, une pareille réforme portera toujours sur le front le caractère de la révolte, et dans la tache ineffaçable du schisme, le signe de la réprobation.

Comme on le voit, la preuve de cette *mission extraordinaire*, tant vantée par les soi-disant réformés, ne se trouve nulle part; et Mosheim lui-même (1), dont le témoignage ne saurait être révoqué en doute, convient que pour opérer cette grande œuvre, Luther et Calvin ne furent point inspirés, mais qu'ils furent conduits par leur sagacité naturelle. Leurs progrès, dit-il, furent lents dans la

(1) *Historia ecclesiast.*, XVI.e siècle, sect. 3, 2.e part., ch. 1.er, 2; paragraphes 12 et 14.

théologie, car leurs vues étaient imparfaites, 1517
et ils ne s'instruisirent que par leurs disputes, soit entr'eux, soit avec les docteurs catholiques, contre lesquels ils parlèrent avec trop d'amertume et d'animosité. Une preuve qu'ils étaient mauvais théologiens, et que leurs notions sur la morale n'étaient ni aussi exactes ni aussi étendues qu'elles auraient dû l'être; c'est que l'on ne suit plus aujourd'hui une bonne partie de leurs sentimens (1).

Voilà cependant les hommes qui osaient se prétendre *les envoyés extraordinaires de Dieu*, et que les Protestans se glorifient d'appeler les chefs *de la sainte et bienheureuse réformation*. Mais nous verrons bientôt, par les suites déplorables de cette fatale révolution, que la prétendue réforme n'est, comme le dit fort bien Rousseau, qu'*une protestation contre tout ce que*

(1) M. du Tremblay, quoique protestant, dit formellement que « les Protestans modernes s'éloignent entiè-
» rement de ce que tous les chrétiens ont cru depuis le
» temps des apôtres, et qu'un musulman qui admettrait
» les miracles de Jésus-Christ, serait plus près des chré-
» tiens que ne le sont les docteurs du Protestantisme
» moderne. »

État présent du Christianisme, cité par le baron de Starck, ministre protestant, dans ses *Entretiens philosophiques sur la réunion des différentes communions chrétiennes.*

1517 *la raison ne peut comprendre* (1), et qu'elle devait faire rougir les hommes qui l'ont embrassée, et qui cherchent à la défendre encore de nos jours, contre les justes reproches de quelques écrivains impartiaux.

Revenons maintenant au premier pas que fit la réforme pour se séparer de l'église Romaine.

Luther prêcha d'abord, comme nous l'avons dit, contre les abus provenant des indulgences, dont il reconnaissait cependant l'efficacité; car il dit dans ses propositions écrites (2): *Si quelqu'un nie la vérité des indulgences du pape, qu'il soit* ANATHÈME. Mais avançant ensuite par degrés, il enseigna une nouvelle doctrine en Allemagne, et donna le branle à tous les mouvemens qui bouleversèrent l'Europe entière; et, passant ainsi des abus à la chose même, il déclama contre les indulgences; et sa fureur ne trouvant aucune résistance, il la fit retomber avec force sur le pape et sur l'église Romaine.

Que d'erreurs, que d'absurdités, furent engendrées par ce fanatique impétueux! Aussi les hommes de bonne foi s'accordent à dire, qu'il eût reculé à la vue du chaos d'erreurs

(1) Bayle disait un jour au cardinal de Polignac: *Je suis protestant, parce que je proteste contre tout ce qui se dit et tout ce qui se fait.*

(2) *Prop.* 17, tom. I. *Viteb.*

dans lesquelles il allait se plonger, si son orgueil et son ambition lui eussent permis de dompter la fougue de son caractère, et de reconnaître son impuissance. 1517

Dans ses premières déclamations contre les indulgences, Luther prétendit que l'église n'avait pas le droit de remettre les péchés par l'absolution (1); mais seulement de déclarer 1518

(1) Bingham, auteur anglais, applaudit à la pratique primitive de l'église, au sujet de la rémission des péchés; mais il blâme cependant les *indulgences* accordées par l'église Romaine. *Dans l'origine*, dit-il, *il était seulement question de remettre la peine canonique ou temporelle, et non les peines de l'autre vie.* — (*Orig. eccl.*; liv. 18, ch. 4, § 8 et suiv.)

Mais ce savant écrivain parle contrairement à l'Ecriture-Sainte, où il est rapporté que J. C. dit à saint Pierre : *Je vous donnerai les clés du royaume des cieux et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.* — (Saint Math.; ch. 16, v. 19.)

Le divin Sauveur dit aussi à ses apôtres : *Comme mon père m'a envoyé je vous envoie..... Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* — (Saint Jean; ch. 10, v. 21, 22 et 23.)

Où veut-on trouver une preuve plus éclatante du pouvoir accordé à l'église de remettre non-seulement la peine temporelle, mais aussi la peine éternelle.

Bingham, ce nous semble, raisonne assez mal. Il veut, en effet, prouver contre l'église Romaine que le

1518 que le péché était remis, et quoiqu'il ne niât pas l'efficacité de l'absolution, il s'éleva ce-

Vicaire de J. C. et de ses représentans n'ont pas le droit d'accorder au pécheur la rémission de la peine éternelle, quoique le Sauveur leur en ait expressément laissé le pouvoir; et il dit que, *dans l'origine, il était seulement question de remettre la peine Canonique ou temporelle et non les peines éternelles*. Je défie Bingham et les siens de trouver une pareille doctrine dans les livres des Pères de l'église.

Sans y faire attention, l'historien anglais prouve lui-même, contre les Protestans, qu'après la rémission du péché et de la peine éternelle, le coupable est encore obligé de satisfaire à Dieu par une peine temporelle; mais s'il ne s'en acquitte pas en ce monde, il se trouve donc obligé d'y satisfaire en l'autre.

A quoi servirait, en effet, l'absolution et les peines temporelles, si ce n'était pour délivrer le pécheur, vraiment pénitent, de la peine éternelle que Dieu réserve aux méchans? Ou le coupable sera puni dans l'autre vie, s'il meurt sans se repentir, ou il ne le sera pas.

S'il ne doit pas l'être, la doctrine de J. C. est donc fausse; car il y est parlé des *réprouvés* et des *élus*. Et de plus, nous ne voyons pas alors la nécessité d'une absolution, d'une contrition, d'une foi, d'une peine temporelle; tous les sacremens sont détruits par ces mots; le scélérat, mort sans repentir, a droit au royaume des cieux. Mais que disons-nous! puisqu'il n'y a pas de punition pour le pécheur, il ne peut y avoir de récompense pour l'homme vertueux. Le vice et la vertu restent alors confondus; bien mieux, il n'y a ni bien ni mal, dès le moment où il n'y a aucune distinction entre les qualités bonnes ou mauvaises, et Dieu lui-même est alors un être idéal.

pendant contre la nécessité de la satisfaction, sous le prétexte que nos péchés nous sont remis par la foi, non en vertu de cette foi générale par laquelle nous croyons aux révélations de Dieu, au Sauveur, à ses mystères et à ses promesses, mais en vertu d'une foi justifiante spéciale, qui nous porterait à croire seulement que J. C. est mort pour nous, et que Dieu nous a appliqué ou imputé les mérites de sa mort (1), sans que, de notre côté, nous ayons besoin de satisfaire à Dieu par une peine temporelle. 1518

Luther soutint aussi que lorsque le pécheur a obtenu de Dieu, par le Sacrement de la Pénitence (2), la rémission de la peine éternelle qu'il a encourue, il n'est pas encore obligé de satisfaire à la justice divine par une peine temporelle. Mais cette opinion est contraire à

Voilà où nous conduirait la supposition que le coupable n'est point puni dans l'autre vie.

Mais si ces péchés lui ont valu une peine éternelle, d'après les paroles de J. C., Dieu, dans sa bonté, a dû lui laisser la possibilité de se délivrer de ce châtiment par une peine temporelle, c'est ce qui nous explique le sacrifice de notre Sauveur. Nous reviendrons sur ce sujet.

(1) Luther, tom. 1er. *Viteb. prop.* fol. 52, an. 1518.

(2) Le lecteur ne doit pas oublier que c'est le commencement des discussions de Luther que je rapporte en cet endroit. Plus tard sa doctrine fut changée, c'est ce que je dirai.

1518 l'Ecriture-Sainte, qui veut qu'après la rémission de la coulpe et de la peine éternelle, le pécheur soit encore tenu de satisfaire à Dieu par un châtiment temporel proportionné à sa faute; châtiment temporel qui n'aurait aucun mérite expiatoire, si le pécheur n'était vraiment pénitent, contrit et confessé.

Adam fut, en effet, condamné à une peine temporelle, c'est-à-dire, au travail, aux souffrances de tous genres et à la mort, *parce qu'il avait mangé du fruit que Dieu lui avait défendu*. J. C. vint nous délivrer du châtiment éternel en souffrant pour nous; mais quoique le divin Sauveur ait pris sur lui l'expiation qui excédait nos forces, il ne nous a pas cependant déchargés de celle qui leur est proportionnée.

En vain dirait-on que, les punitions éternelles remises, l'église ne doit point nous en infliger de passagères, car c'est mettre des bornes aux bienfaits du divin Médiateur; mais c'est une erreur; et J. C. a si peu mis de bornes à ses bienfaits, en nous soumettant à une peine temporelle que, par l'effet même de ce châtiment passager, il a voulu soutenir notre fragilité, réprimer notre perversité naturelle et nos inclinations vicieuses, et nous garantir plus efficacement des rechutes. « L'homme, » également fragile et téméraire, dit Bossuet, » a besoin d'être retenu de tous côtés. Il a

» besoin d'être retenu par les prévoyances des 1518
» maux éternels ; et quand cette appréhen-
» sion est levée, autant qu'elle peut l'être
» en cette vie, il a encore besoin de prévoir
» qu'il s'attirera d'autres châtimens et en ce
» monde et en l'autre, si, malgré sa fragilité
» et ses continuelles désobéissances, il néglige
» de se soumettre à une discipline exacte et
» sévère ; ainsi cette confiance insensée qui
» abuse si aisément du pardon, et s'emporte
» si on lui lâche tout-à-fait la main, est tenue
» en bride de toutes parts ; et si le pécheur
» échappe, malgré toutes ces considérations,
» on peut juger du tort qu'on lui ferait si on
» lui en retranchait quelques-unes. Qui ne
» voit donc qu'il sert au pécheur par toutes
» les raisons que nous avons dites, d'avoir à
» appréhender de tels châtimens, et par con-
» séquent que nous n'admettons dans la ré-
» mission des péchés aucune réserve de peines
» qui ne soit utile au salut des ames (1). »

L'homme n'est donc pas seulement absous de ses péchés par la foi, mais surtout par les œuvres morales qui prouvent que l'on a la foi ; car la foi, telle que nous l'enseigne saint Paul, consiste, non-seulement dans la croyance

(1) Fragmens *sur la Satisfaction*, pris dans les œuvres posthumes de Bossuet.

1518 des révélations de Dieu écrites ou non écrites, mais aussi dans la confiance à ses promesses et dans l'obéissance à ses ordres ; c'est ce qui donne la véritable contrition.

Luther, niant la nécessité de la Satisfaction pour s'élever avec plus de moyens de réussite contre les indulgences, dut nier aussi les pouvoirs que J. C. avait donnés à ses apôtres et à leurs successeurs de remettre les péchés, et d'imposer aux pécheurs des pénitences ou Satisfactions proportionnées à l'énormité de leurs fautes, afin de satisfaire à Dieu, pour l'injure qu'ils lui avaient faite, et au prochain, pour le tort qu'ils lui avaient causé. Aussi la confession devenait inutile, puisque nos péchés pouvaient nous être remis par la foi seulement, et le novateur allemand ne tarda pas à l'abolir ; mais il ne faisait pas attention qu'il détruisait aussi la doctrine de J. C. Le divin Sauveur dit, en effet, à ses disciples : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* Que signifient ces paroles, sinon que les ministres de J. C. reçurent le pouvoir de pardonner, au nom de Dieu, à quiconque viendrait leur avouer ses fautes et serait fermement contrit et humilié de ses péchés.

Les Protestans ne sauraient aller contre l'Ecriture-Sainte ; ils ne sauraient méconnaître

le droit que J. C. donna à ses disciples de 1518
remettre les péchés.

Voilà une preuve irrévocable de l'institution divine de la Confession : mais continuons sur le même sujet, et nous verrons que si J. C. n'eût pas établi la Confession, il faudrait que l'église l'instituât, tant ce sacrement agit efficacement sur les hommes qui le recoivent, et les empêche de s'adonner au vice et de suivre toutes leurs mauvaises inclinations.

La Confession, dit Tertullien (1), est une partie essentielle de la pénitence. Origène (2) soutient qu'un puissant moyen pour le pécheur de rendre graces à Dieu est de déclarer ses fautes au prêtre du Seigneur. Saint Irénée avait déjà dit au second siècle (3) que les femmes séduites par l'hérétique Marc s'étaient converties à Dieu, et avaient confessé leurs péchés. Saint Cyprien, et avant lui saint Barnabé, au premier siècle, avaient parlé de la confession, comme du seul moyen d'obtenir la rémission de leurs fautes. Saint Jacques engageait les fidèles à CONFESSER *leurs péchés les uns aux autres* (4). Saint Jean disait aussi : CON-

(1) *De Pœnitentiâ;* ch. 8 et suiv.

(2) *Homilia 2, in levit.*, n.° 4.

(3) *Adversùs hæreticos;* tom. 1.er, ch. 9.

(4) Ch. 2, v. 16.

8151 FESSONS *nos péchés, Dieu juste et fidèle dans ses promesses nous les pardonnera et nous purifiera de toute injustice* (1). Dans les *Actes des apôtres*, on lit qu'une multitude de fidèles venaient trouver saint Paul pour lui confesser et accuser leurs péchés. *Plusieurs de ceux qui avaient reçu la foi, venaient* CONFESSER *et déclarer ce qu'ils avaient fait* (2). Et J. C. disait à ses apôtres : *Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiéndrez.*

On ne peut nier maintenant que la Confession pratiquée par les Pères de l'église, ne soit d'une institution divine; l'Écriture-Sainte est claire, elle est précise; ses paroles ne sont point équivoques, et toute interprétation contraire doit être regardée comme fausse et donnée avec mauvaise foi.

La confession est humiliante, disent ceux qui ne veulent pas s'y soumettre, et l'homme ne saurait se résoudre à avouer à un de ses semblables tout le mal qu'il a fait à Dieu ou à son prochain. Il ne pourrait lui faire le récit détaillé de tous les désordres de sa vie, lui exposer la honte de sa conduite, lui découvrir

(1) *I.re Épitre;* ch. 1.er, v. 9.
(2) *Actes des apôtres;* ch. 19, v. 18.
(3) *Saint Jean;* ch. 20, v. 22, 23.

ses pensées les plus secrètes, ses crimes même. 1518

Mais qui vous dit, incrédules, que tous ces hommes ne se soient pas souvent arrêtés devant cet obstacle ; qu'ils n'aient senti ce que la confession a d'humiliant, qu'il ne leur en ait pas coûté pour surmonter la honte d'avouer leurs fautes, et que beaucoup n'aient pas eu le courage de se rendre à un confessional. Mais cette extrême répugnance n'est-elle pas une preuve que Dieu a présidé à l'institution de ce Sacrement; et si Dieu l'a établi, devons-nous aller contre sa volonté.

Comment, en effet, ne reconnaîtrions-nous pas ici la main du Tout-Puissant ? Est-il un souverain sur la terre qui eût pu nous arracher cet acte d'obéissance, et nous persuader de nous plier sous ce joug, que l'on nous représente comme odieux ? Mais disons-le hautement : cet acte, le plus humiliant de la Pénitence, a sur nos ames un pouvoir si grand, un ascendant tellement impérieux, que nulle puissance du monde ne serait venue à bout de nous le faire surmonter. Dieu agit donc visiblement sur les cœurs en les forçant de reconnaître que la Confession est nécessaire au salut.

Mais si nous examinons la conduite de ceux qui rejetèrent ce Sacrement, nous verrons, comme nous l'avons déjà démontré, que de vertueux qu'ils étaient, ils devinrent libertins

1518 et impies; et si les prétendus réformés du 16.me siècle ont rejeté la Confession, c'est parce qu'ils avaient entendu dire à leurs chefs qu'elle était d'une institution purement ecclésiastique ; ce qui doit nous servir à prouver, dit un savant auteur (1), que, dans le principe, les hommes ne purent s'y assujétir qu'en lui en reconnaissant une toute céleste (2).

Luther a donc enseigné une doctrine contraire à celle de J. C., en disant que la Confession avait été établie par les hommes, et que, par conséquent, on pouvait l'abolir sans toucher à l'Ecriture-Sainte. Mais puisqu'il a changé un dogme de ce code sacré, sa doctrine ne saurait être celle du divin Sauveur ; si elle n'est point celle de l'Homme-Dieu, elle est donc fausse ; si elle est fausse, on ne peut, en la suivant, obtenir son salut ; car alors un mahométan, un païen, un calviniste, pourraient également obtenir leur salut.

Mais le novateur allemand, niant l'efficacité des indulgences du pape, devait inévitablement s'élever contre le Sacrement de la Pénitence, qui, d'ailleurs, gênait les consciences chargées de crimes, de sacriléges et d'impureté. Il fallait

(1) *Discussion amicale ;* tom. II, pag. 141.

(2) Nous reviendrons sur ce sujet, que nous ne faisons qu'ébaucher.

aux hérétiques des motifs pour se séparer de 1518
l'église Romaine, et ils en eurent bientôt trouvé.

Dans leurs extravagances, ils soutinrent que les indulgences sapaient la Pénitence : mais ils avançaient une fausseté ; car les indulgences n'ont jamais exempté le pécheur d'une pénitence déjà imposée, d'une restitution, ou d'une réparation à faire. Aucune œuvre de pénitence n'est, d'ailleurs, par elle-même, un acte de vertu, un acte méritoire et agréable à Dieu ; il faut, à celui qui la pratique, l'intention et le courage. De là, aucune indulgence n'est, en elle-même, préférable à une autre; aucune n'est, par elle-même, capable de purifier l'ame.

Les indulgences, prêchées au nom du pape Léon X, étaient donc méritoires, malgré les abus des prédicans ; méritoires par l'intention et le courage de celui qui les pratiquait, et non par la vertu et le désintéressement de celui qui les prêchait.

Les indulgences étaient prodiguées, nous disent aussi les Protestans : mais puisque leur origine était sainte et louable, et que, de plus, elles étaient ordonnées par l'église, il fallait donc les conserver, et non pas les attaquer par de mauvaises raisons et par des observations fausses ; il fallait aussi ne pas faire réjaillir

1518 sur les papes l'esprit sordide des quêteurs et les coupables actions de quelques moines. Dans son principe, Luther a donc manqué de cette charité qui caractérise l'église de J. C., et de cette bonté qui rapproche l'homme de Dieu et le rend plus capable de recevoir sa grace toute puissante.

Poussé par cette erreur sur le mérite et l'efficacité des indulgences, le moine apostat de Wittemberg fut obligé de changer toute la doctrine de l'église sur le dogme de la Justification. La grace, don que Dieu accorde gratuitement à l'homme, et en vue des mérites de J. C., fut aussi attaquée; mais le chef de la prétendue réforme ne fut pas plus heureux dans sa nouvelle entreprise; et parmi les singulières opinions qu'il avançait chaque jour, il se mit en opposition avec lui-même et avec l'Écriture-Sainte, qu'il voulait, disait-il, rétablir dans toute sa primitive pureté.

Les indulgences attaquées, le dogme de la Justification fut donc soumis à la censure du novateur. Il prétendit que nous n'étions justifiés que parce que Dieu nous imputait la justice et les mérites de J. C., comme s'ils eussent été les nôtres propres, et que nous devions croire certainement que nos péchés nous étaient remis, dès que nous avions la certitude que nous étions justifiés. Mais cette certitude n'était

pas fondée sur des motifs raisonnables, elle 1518 était, d'après lui, absolue et infaillible : il fallait se croire justifié pour l'être.

Ce dogme, ainsi expliqué, constituait une erreur; car le pécheur ne peut être assuré de sa justification, s'il ne l'est en même temps de sa pénitence; et comme Dieu n'a promis de justifier que les pénitens, il semble tout naturel que la sincérité de la pénitence, doive être la cause principale de la justification.

Mais Luther ne pensait pas ainsi, et loin d'admettre la sincérité de la pénitence, il soutint *qu'on n'était pas même assuré de ne pas commettre plusieurs péchés mortels dans ses meilleures œuvres, à cause du vice très caché de la vaine gloire et de l'amour-propre* (1).

Il alla même plus loin, et dit que *les œuvres des hommes, quand même elles seraient toujours belles en apparence, et sembleraient bonnes probablement, étaient des péchés mortels; et qu'au contraire, les œuvres de Dieu, quand elles seraient toujours laides, et qu'elles paraîtraient mauvaises, sont d'un mérite éternel* (2).

(1) Bossuet, *Histoire des variations*, tom. 1.er, pag. 17. — Luther, tom. 1.er, *Prop.* 48. 1518.

(2) *Prop. Heidls.*; an. 1518, *Prop.* 3, 4, 7 et 11. — Bossuet, *Hist. des variations*, tom. 1.er, liv. I.

1518 Voilà comment le prétendu réformateur expliquait la différence entre les œuvres de Dieu et celles des hommes. Mais cette explication est absurde, en ce sens que les bonnes œuvres des hommes étant produites en nous par la grace de Dieu, elles sont inévitablement les œuvres du Créateur ; c'est ce que reconnaissait encore Luther, puisqu'il disait qu'elles avaient un *immortel mérite*.

La Justification, telle que l'admettait cet hérétique, était d'une absurdité révoltante ; car, d'après lui, le fidèle était obligé de se tenir assuré de sa justification sans l'être de sa pénitence ; d'où il s'ensuivait que le pécheur devait se croire justifié devant Dieu, quoiqu'il ne fût pas assuré de la sincérité de sa pénitence. Mais Luther varia bientôt dans sa doctrine.

Ce dogme, qui était en opposition avec l'Ecriture-Sainte était aussi contraire à la morale et conduisait l'homme à l'impénitence. Le pécheur pouvait se dire, en effet, avec Luther : *Je crois fermement que je suis absous; et je le suis, quoi qu'il puisse être de ma contrition* (1). Admirable doctrine !

Cependant Luther ne repoussait pas la sincérité de la pénitence et la contrition ; il les admettait comme conditions nécessaires ;

(1) *Sermo de indulgentiis*; tom. 1.er, fol. 59.

mais le nouveau dogme était toujours le même : 1518
c'est-à-dire, que l'on pouvait se croire absous, dès qu'on en avait la foi, non pas encore la foi parfaite, sans se mettre en peine si l'on avait la véritable contrition. Cependant, il avait dit, dans ses premières déclamations contre les indulgences : *Nul n'est assuré de la vérité de sa contrition, et à plus forte raison ne l'est-il pas de la plénitude de son pardon*. Que d'absurdités ! que de contradictions ! Tantôt il reconnaît l'inséparable union de la pénitence et du pardon ; de manière que l'incertitude de l'un emporte toujours l'incertitude de l'autre ; tantôt, au contraire, se réformant de bien en mal, il soutient que le pardon ne dépend plus de la pénitence. Sublime école pour les méchans et les scélérats ! Ils peuvent espérer d'avoir part à la béatitude céleste, parce qu'il leur arrivera de penser, une fois en leur vie, qu'ils sont absous de tous leurs crimes.

Quelle *sainte et bienheureuse réformation*, comme l'appellent les Protestans ! Que ses préceptes sont *divins !* Que son auteur, *l'envoyé extraordinaire de Dieu*, est clair et précis dans ses explications !

Mais écoutons encore le *saint* réformateur sur le dogme de la Justification ; examinons comment il inspire aux pécheurs impénitens a crainte des jugemens de Dieu, et comment

1518 il les exhorte à la pénitence : « La contrition, » dit-il (1), par laquelle on repasse ses ans » écoulés dans l'amertume de son cœur, en » pesant la grièveté de ses péchés, leur dif- » formité, leur multitude, la béatitude perdue » et la damnation méritée, ne fait que rendre » les hommes plus hypocrites. »

Pécheurs convertis, cessez donc de vous repentir de vos fautes, Luther vous en fait un crime; il vous appelle hypocrites, c'est-à-dire, faux dévots; vice contre lequel J. C. s'est élevé avec force, et qu'il reprochait souvent aux Pharisiens, en leur appliquant le reproche que Dieu faisait autrefois aux Juifs par la bouche d'un prophète : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est bien éloigné de moi.*

Voilà l'étrange doctrine que Luther prêchait en Allemagne, et qu'il voulait substituer à celle de J. C.! aussi fut-elle suivie par tout ce qu'il y avait de cœurs corrompus, qui préférèrent croire qu'ils avaient la foi pour être justifiés, que de passer leur vie dans la pénitence, les jeûnes et la mortification, afin de prouver au divin Créateur qu'ils étaient vraiment repentans de leurs fautes. Une doctrine si commode pour les libertins dut être facile-

1) *Sermo de indulgentiis.*

ment écoutée et suivie par tout ce que le 1518
monde avait de plus abject et de plus corrompu. Mais poursuivons.

Luther, non content d'avoir dit que les Sacremens ne produisent rien en nous par leur propre vertu, et qu'ils sont seulement capables de nous exciter à la foi, et par conséquent que la Justification ne produisait en nous aucun changement réel, aucun effet salutaire, et que lorsque Dieu justifie un impie, cela signifie seulement qu'il le répute et le déclare tel, Luther attaqua le dogme de la Grace; dogme inhérent à la *Justification*, et qui conduit toujours à la *Justification*, puisque c'est ce don *gratuit* de Dieu qui prépare le coupable à obtenir la rémission de ses péchés. Il prétendit que la *grace* agit avec tant d'empire sur la volonté de l'homme, qu'elle ne lui laisse pas le pouvoir de résister (1): Luther n'admettait pas, en effet, le *libre arbitre* dans l'homme; il voulait que Dieu eût fait en nous le bien et le mal, et qu'il nous damna par sa volonté (2); de manière que l'homme ne fût qu'un être passif. Il soutint cependant plus tard une doctrine contraire:

(1) Calvin soutenait aussi que la volonté de Dieu mettait dans toutes choses, même dans nos volontés, une *nécessité absolue*. (*Institutions*; liv. III, ch. 23),

(2) *De Servo Arbitrio*; tom. II, fol. 444 et 445.

1518 et toutes ses variations révélèrent en lui un amour-propre blessé, et l'orgueil insupportable de passer pour un savant théologien. Mais cette nécessité absolue de recevoir la *grace*, était en opposition avec la doctrine de J. C. On voit, en effet, dans une infinité de passages de l'Ecriture-Sainte que les peuples résistaient à la *grace* pour suivre leurs mauvais penchans. Mais puisqu'ils avaient la liberté de repousser cette faveur gratuite de Dieu, elle n'avait donc pas sur eux un empire absolu?

Et quel est l'homme qui ne s'est senti plus d'une fois inspiré de résister à une tentation à laquelle il a succombé, ou de faire une bonne œuvre qu'il a négligée? Ce n'est pas la *grace* qui a fait défaut en nous, car Dieu la distribue également à tous les hommes (1); mais c'est

(1) Les hérétiques ont prétendu que Dieu ne distribuait pas également ses graces à tous les hommes, et qu'il *endurcissait* les uns aux crimes, pendant qu'il éclairait les autres et répandait sur eux cette *grace intérieure et prévenante* qui est nécessaire aux hommes pour faire de bonnes œuvres, pour former de bons desirs et pour entrer dans la voie du salut. Mais cette erreur est insoutenable; elle détruit l'espérance chrétienne; elle attaque l'article le plus fondamental du christianisme, le sacrifice de J. C. Il s'ensuivrait, en effet, de là, que la rédemption des hommes par le fils de Dieu a été très imparfaite, et que le divin Créateur ne veut pas nous sauver

nous qui, dans notre coupable endurcissement, 1518
avons librement résisté à la *grace*. Une preuve

tous, puisqu'il ne nous donne pas à tous les mêmes moyens d'arriver au salut.

Mais cette idée que les hérétiques se sont formée touchant la distribution de la *grace* est fausse; elle est contraire à l'Ecriture-Sainte, aux Pères et à la Tradition. Prouvons leur erreur et leur mauvaise foi.

Dans l'Ancien Testament, il est dit : *Le Seigneur est miséricordieux, indulgent, patient, rempli de bonté, bienfaisant* A L'ÉGARD DE TOUS ; *ses miséricordes sont répandues* SUR TOUS SES OUVRAGES (Psaume 144, v. 8). *Seigneur, vous pardonnerez* A TOUS, *parce que* TOUS *sont à vous, et que vous aimez les* AMES (*Sapientia*, cap. 7. 11, v. 27). *Que votre esprit, Seigneur, est bon et doux à l'égard* DE TOUS! *Vous corrigez ceux qui s'égarent, vous les avertissez et leur montrez en quoi ils pèchent, afin qu'ils renoncent à leur perversité et qu'ils croient en vous* (cap. 12, v. 1). *Vous avez soin* DE TOUS, *pour démontrer que vous jugez avec justice* (*Sapientia*, cap. 12 v. 13).

Cette dernière citation doit inévitablement donner lieu à cette réflexion : comment Dieu pourrait-il *juger avec justice*, s'il ne donnait pas à tous les hommes la force de faire ce qu'il commande? Maintenant si tous ne le font pas, nous devons ajouter, avec l'auteur de l'*Ecclésiastique* (*) : *Ne nous dites point :* DIEU ME MANQUE (c'est-à-dire me laisse manquer de *grace*) ; *ne faites point ce*

(*) C'est le nom d'un des livres de l'Ancien Testament, que l'on appelle aussi *la Sapience de Jésus, fils de Sirach*. Il ne faut pas le confondre avec l'*Ecclésiaste*, titre d'un des livres de l'Ecriture-Sainte qui tire son nom du mot grec ἐκκλησιαστής (prédicateur, orateur), parce que l'auteur y prêche contre la vanité et la fragilité des choses humaines.

1518 certaine que nous avons résisté en pleine liberté, c'est que nous avons résisté; car si nous eussions été soumis à la volonté absolue de Dieu, nous nous serions laissé emporter malgré nous par la *grace*.

Tout le monde comprendra sans peine ce raisonnement, et saura reconnaître les absurdes contradictions de Luther.

Cette *grace* est appelée *intérieure* par les théologiens, parce qu'elle agit, au dedans de nous-mêmes; c'est par elle que Dieu tourne les esprits, touche les cœurs, et inspire à l'homme de bonnes pensées, de saints desirs, de pieuses résolutions.

Si Luther eût expliqué le dogme de la *grace* avec de bonnes intentions, il n'aurait pas omis

qu'il défend.... Il a mis devant l'homme la vie et la mort, le bien et le mal; ce qu'il choisira lui sera donné... Le Seigneur ne commande et n'ordonne à personne de faire le mal. (ch. 15, v. 11). Saint Jean dit aussi: *Le Verbe était cette vraie lumière*, c'est-à-dire *la grace, qui éclaire tous ceux qui viennent dans le monde* (ch. 1, v. 9).

Voilà, ce nous semble, des preuves de la *grace* universelle. Saint Augustin, Origène, saint Cyrille, Tertullien et tous les Pères de l'église des quatre premiers siècles sont d'accord sur ce sujet; ils ont prouvé, par l'Ecriture-Sainte, la distribution générale de la *grace*, et ont soutenu que la lumière céleste est pour tous les cœurs, et que tout homme qui vient en ce monde est éclairé par cette lumière, s'il le veut.

les preuves de la *résistance* de l'homme à la 1518 *grace*, que l'on retrouve à chaque page dans l'Ecriture-Sainte. La Sagesse éternelle dit aux pécheurs : *Je vous ai appelés et vous avez résisté* (1). — *Semblables à l'aspic*, dit le Psalmiste, *ils se bouchent les oreilles pour ne pas entendre la parole de l'enchanteur* (2). — Jésus-Christ, parlant à Jérusalem : *Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans comme une poule assemble ses petits sous ses aîles, et tu ne l'as pas voulu* (3). — *Vous résistez toujours au Saint-Esprit*, disait saint Etienne aux Juifs, *vous êtes entièrement semblables à vos pères* (4).—Saint Paul, aux fidèles de Corinthe: *Nous vous exhortons à faire en sorte que vous n'ayez pas reçu la grace de Dieu en vain* (5). — *Si vous entendez aujourd'hui la voix de Dieu, n'endurcissez pas vos cœurs* (6). Voilà, sans contredit, des preuves de la *résistance* de l'homme à la *grace intérieure*.

Saint Augustin dit aussi, qu'il est du ressort

(1) *Proverb*. ch. 1, v. 24.
(2) Psaume 57, v. 5, 6.
(3) *Saint Mathieu;* ch. 23, v. 37.
(4) *Actes des apôtres;* ch. 7, v. 51.
(5) *II.e Epitre;* ch. 5, v. 1.
(6) *Epitre aux Hébreux;* ch. 3, v. 6, 7.

1518 de notre propre volonté de résister ou d'obéir à la *grace*.

En effet, si, comme le disait Luther, Dieu nous forcait de recevoir sa *grace*, pour nous faire faire telle ou telle action, le libre arbitre serait alors entièrement détruit ; et la volonté de l'homme se trouvant soumise à la toute-puissance de Dieu, notre obéissance ne serait plus alors méritoire ; et si notre obéissance n'était pas méritoire, il ne peut y avoir de ciel et d'enfer, d'élus et de réprouvés, car en punissant ou en récompensant les hommes, Dieu se punirait et se récompenserait lui-même ; bien plus, la doctrine de J. C. serait fausse et remplie d'absurdités. Mais cette idée que nous devrions avoir du divin Créateur est si révoltante, qu'il vaudrait mieux supposer qu'il n'y a pas de Dieu.

Hérétiques insensés, qui voulez approfondir l'ouvrage de l'Etre-Suprême, voyez où vous conduisent vos erreurs ! admirez la sagesse de sa conduite et de ses desseins éternels ; mais ne cherchez jamais à expliquer ses décrets : ce sont des mystères que nous ne pourrons comprendre que lorsque nous aurons franchi la porte de l'éternité! Alors seulement, la vérité nous sera révélée. Nous connaîtrons la science de la religion, cette philosophie véritable, la seule qui eût pu nous conduire

en ce monde à l'amour de la sagesse et de 1818 toutes les connaissances utiles. Nous verrons le torrent d'erreurs et d'égaremens qui emporte ici-bas les hommes indociles ; et nous saurons enfin comment le christianisme a existé depuis la création du monde ; comment il est le dernier trait d'un dessin formé de toute éternité par la Providence, le couronnement d'un édifice commencé à la création.

Hommes aveuglés ! humiliez-vous et reconnaissez la sagesse de l'Eternel, qui n'a donné à ses enfans, aux trois principales époques de la révélation, que les leçons dont ils étaient susceptibles, et n'a exigé d'eux des vertus que selon le degré de leurs connaissances. En effet, Dieu toléra, dans les patriarches, des abus qui devaient être retranchés dans la suite des temps, mais qu'il eût été alors difficile d'arrêter, et qui ne pouvaient produire de funestes effets que chez des peuples mieux civilisés. Les lois de Moïse parurent, et une partie de ces abus furent supprimés. Mais ce ne fut que par l'Évangile que les grands principes de morale sociale, de charité universelle, d'humanité, prirent un développement remarquable. Soyons donc chrétiens, car une quatrième révélation générale est impossible, l'ouvrage de Dieu est terminé ; le grand *Législateur*, annoncé longtemps avant la mission de Moïse, était, il y a

1518 dix-huit siècles ; et aucune prophétie ne nous parle d'un nouvel envoyé (1). Mais revenons au novateur allemand.

Au milieu de tant de propositions hardies et d'étonnantes singularités, Luther affectait de paraître, à l'extérieur, doux, humble, timide et retiré. Aussi, pour ne pas donner des preuves de témérité, en préférant son opinion particulière à celle des autres (2), il attendait avec respect, disait-il, le jugement de l'église touchant la doctrine qu'il enseignait (3).
« Donnez la vie ou la mort, écrivait-il au
» pape Léon X, appelez ou rappelez, ap-
» prouvez ou reprouvez, comme il vous plaira;
» j'écouterai votre voix, comme celle de J.C.
» même. »

1519 « Je ne prétends toucher en aucune sorte à
» votre puissance ni à celle de l'église Romaine,
» disait-il au même pape. »

1520 Mais bientôt la dispute s'échauffant, il prit le ton un peu plus haut. « Je hais les disputes

(1) Nous devrions conclure de ces faits, que puisque J. C. ou le Messie, a été annoncé de toute éternité comme le *Sauveur* des hommes, et que Luther et Calvin ne l'ont été que comme des ennemis de la religion catholique, ces deux hérétiques n'ont dû être que des imposteurs réprouvés de Dieu.

(2) *Protest. Luth.;* tom. 1.er, folio 195.

(3) *Contrà Sylvestrem Prierum;* tom. 1.er, fol. 177.

écrivait-il à Léon X : « Je n'attaquerai personne; 1520
» mais aussi, je ne veux pas être attaqué. Si
» l'on m'attaque, puisque j'ai J. C. pour maître,
» je ne demeurerai pas sans réplique. Pour
» ce qui est de chanter la palinodie, que
» personne ne s'y attende : Votre Sainteté
» peut finir toujours ces contestations par un
» seul mot, en évoquant l'affaire à elle, et
» en imposant silence aux uns et aux au-
» tres (1). »

Les théologiens catholiques ne pouvaient cependant garder le silence sur la doctrine que prêchait Luther; car le peuple, trop enclin à la nouveauté, s'était déjà laissé séduire par de fausses interprétations de l'Ecriture-Sainte; il importait donc de réfuter les erreurs de ce moine hérétique, qui venait de publier son fameux traité sur la *liberté chrétienne*, dont les paradoxes produisirent en Allemagne les plus funestes effets.

Guidées par ces puissans motifs, les universités de Cologne et de Louvain censurèrent les dogmes renfermés dans ce livre. Mais cette affaire fit un grand éclat, et le pape se vit dans la nécessité de lancer contre Luther une bulle d'excommunication.

Ce fanatique imposteur ne se souvint plus

(1) *Ad Leonem*; tom. II, fol. 2. 6 avril 1520.

1520 alors de toutes ses soumissions; il déclama avec fureur contre la bulle du Saint-Père ; et dans sa rage, traitant le pape d'Antéchrist, il vomit contre Léon X et contre l'église Romaine les pamphlets les plus injurieux et les paroles les plus brutales, qu'il débita avec une arrogance sans pareille : « De même qu'ils m'excommu-
» nient, disait-il dans son écrit *contre la bulle*
» *exécrable de l'Antéchrist*, je les excommunie
» aussi à mon tour. »

« Si l'on ne met le pape à la raison, pour-
» suivait-il avec un ton de prophète, c'est
» fait de la chrétienté. Fuie qui peut dans
» les montagnes, ou qu'on ôte la vie à cet
» homicide romain. J. C. le détruira par son
» glorieux avènement ; ce sera lui, et non pas
» un autre. »

« Le pape est si plein de diables, disait
» *l'envoyé extraordinaire de Dieu*, qu'il en
» crache, qu'il en mouche, etc., etc. (1) »
Réformés, ne rougissez-vous pas d'avouer un tel maître ?

Et plus loin, s'adressant au pape : « Mon
» petit Paul, mon petit pape, mon petit ânon,
» allez doucement ; il fait glacé, vous vous
» rompriez une jambe, vous vous gâteriez, et
» l'on dirait : que diable est ceci ? Comme le

(1) *Adversùs Papatum*; tom. VII, fol. 451 et sequentes.

» petit papelin s'est gâté. » Comment cet 1520
apostat a-t-il pu se créer des partisans ? Mais poursuivons.

« Un âne, dit-il, sait qu'il est âne ; une pierre » sait qu'elle est pierre ; et ces ânes de pape- » lins, ne savent pas qu'ils sont des ânes (1). » Quelle belle figure ! « Et, continue-t-il, le » pape ne me peut pas tenir pour un âne ; il » sait bien que, par la bonté de Dieu et par » sa grace particulière, je suis plus savant » dans les Ecritures que ses ânes. » Que de présomption ! Les anciens prophètes, les apôtres eux-mêmes se sont-ils jamais exprimés ainsi ?

Plus loin, il manifeste avec trivialité sa haine contre le pape et les cardinaux. « Si j'étais » le maître de l'empire, je ferais un même » paquet du pape et des cardinaux, pour les » jeter tous ensemble dans le petit fossé de » la mer de Toscane ; ce bain les guérirait ; » j'y engage ma parole, et je donne J. C. » pour caution (2). »

Dans une thèse sanguinaire, il dit : « Le pape » est un loup-garou, possédé du malin-esprit ; » tous les villages et toutes les villes doivent » s'attroupper contre lui ; il ne faut attendre

(1) *Adversùs Papatum;* tom. VII, fol. 470.

(2) *Idem;* fol. 474.

1520 » l'autorité, ni de juge, ni de concile, ni se » soucier du juge qui défendrait de le tuer. » Si ce juge ou les paysans sont tués eux-mêmes » dans le tumulte, par ceux qui poursuivent » ce *monstre*, ils n'ont que ce qu'ils méritent : » On ne leur a fait aucun tort : *nihil injuriæ* » *illis illatum est*. — Il ne faut point se mettre » en peine si le pape est soutenu par les princes, » par les rois, par les Césars eux-mêmes : qui » combat sous un voleur, est déchu de la milice » aussi bien que du salut éternel. Et ni les » princes, ni les rois, ni les Césars ne se » sauvent pas de cette loi, sous prétexte qu'ils » sont défenseurs de l'église, parce qu'ils sont » tenus de savoir ce que c'est que l'église (1). »

Les princes et les souverains furent traités avec aussi peu de respect et avec la même rage. Henri VIII, roi d'Angleterre, et le duc Georges de Saxe, devinrent la proie de la colère de ce fanatique arrogant.

La même fureur diabolique animait aussi cet hérésiarque contre tous ceux qui ne voulaient pas embrasser sa doctrine; et dans sa rage, il commanda que l'on employât le fer et

(1) *Sleidan*, liv. XVI. — *Hist. des Variat.*, Bossuet, liv. I.er, n.° 25, et liv. 8, n.° 1. — 5.° *Avertissement* de Bossuet sur les lettres de Jurieu, n° 4. — *Luther*; tom. I.er, pag. 407. — *Défense de l'Hist. des Variat.* n.° 41.

le feu contre ceux qui se refuseraient de suivre 1520
ses dogmes.

« J'attends pour comparaître, répondit-il
» au pape, que je sois suivi de vingt mille
» hommes de pied, et de cinq mille chevaux;
» alors je me ferai voir (1). »

« Oui, » disait-il au sujet du reproche que le pape lui faisait dans sa bulle d'avoir soutenu quelques-unes des propositions de Jean Hus :
« Oui, tout ce que vous condamnez dans Jean
» Hus, je l'approuve; tout ce que vous ap-
» prouvez, je le condamne. Voilà la ré-
» tractation que vous m'avez ordonnée : en
» voulez-vous davantage? »

C'est ainsi que s'annonçait le prétendu réformateur de l'église de Dieu. J. C. avait paru au milieu des hommes avec humilité, avec charité; mais le *prophète* Luther s'y manifestait par sa fierté et par ses emportemens; le Sauveur souffrit avec patience et résignation; Luther, au contraire, ne put pas même supporter la plus légère contradiction; notre divin Rédempteur respecta les empereurs païens; et le moine apostat de Wittemberg fit soulever les peuples contre les souverains. Que l'on nous dise maintenant encore que Luther fut un *envoyé extraordinaire de Dieu*,

(1) *Adversus execrabilem Antechristi bullam.*

1520 et nous demanderons où en est la preuve. (1) Mais c'est le propre des hérétiques de mépriser

(1) Nous ne saurions trop revenir sur la prétendue *mission extraordinaire* de Luther et de Calvin, que leurs principaux partisans soutiennent avec tant d'opiniâtreté, et au moyen de laquelle ils en imposent à l'ignorance des peuples.

Nous avons déjà expliqué le sens de ces deux expressions, *mission ordinaire* et *mission extraordinaire*; nous avons dit également que la *mission ordinaire* eût été insuffisante aux prétendus réformateurs; aussi nous ne reviendrons pas sur ces explications déjà données; nous nous bornerons seulement à démontrer que, d'après l'Ecriture-Sainte, une *mission* est nécessaire pour prêcher l'Evangile, et à plus forte raison pour enseigner une nouvelle doctrine; car, d'après le tableau que l'on nous a fait de l'église au 16.me siècle, il fallait abolir la religion alors dominante, et en créer une nouvelle; et nous ajouterons que Luther et Calvin étant eux-mêmes privés de *mission* ordinaire et extraordinaire, ils ne purent valablement conférer des pouvoirs dont ils ne jouissaient pas. Mais, pour l'intelligence parfaite de cette matière, nous reprendrons la question un peu plus haut.

L'homme est, pour ainsi dire, formé de deux pièces, d'une ame et d'un corps; pièces intimément unies entre elles, de manière à ne former qu'un seul tout; mais qui, cependant, doivent être séparément administrées. C'est pourquoi Dieu a établi deux polices ou réglemens, pour la conduite de l'un et de l'autre : celle qui concerne la direction du corps a reçu le nom de *police civile*; l'autre s'appelle *police ecclésiastique* ou religion.

Mais Dieu aurait laissé son ouvrage imparfait, s'il n'avait en même temps constitué certaines personnes

ce qu'il y a de plus sacré dans notre religion, et 1520
de s'élever, à l'exemple des révolutionnaires,

pour faire exécuter ces deux réglemens. Aussi voyons-nous dans l'Ancienne Loi que le gouvernement, tant de la police civile que de la police ecclésiastique, était confié à des familles privilégiées. Il est dit, en effet, dans le livre 1.er *des Rois*, chap. 8, que, par le commandement de Dieu, Saül fut consacré roi par le prophète Samuel, c'est-à-dire, directeur de la *police civile*; mais ce prince s'étant ensuite rendu indigne, par ses crimes, de la confiance qui lui avait été accordée, le Tout-Puissant ordonna au même Samuel de consacrer David à la place de Saül *; et les descendans de ce nouveau roi succédèrent à la puissance qu'il avait de gouverner le peuple de Dieu. Voilà pour la *police civile*, dont le principe, qui constitue les monarchies, se retrouve si visiblement dans l'Ancienne Loi.

Quant à l'établissement de la *police ecclésiastique* ou des pasteurs, on remarque aux *Nombres*, chap. 1, 3, que Dieu commanda à Moïse d'établir Aaron et ceux de la tribu de Lévi au ministère de l'autel; et l'Ecriture-Sainte nous apprend aussi que tous les successeurs, par génération de Lévi et d'Aaron, succédaient au droit de prêtrise et de ministres de l'autel ou du tabernacle.

Dans la Loi Nouvelle, J. C. qui était Dieu, et par conséquent l'auteur de la Loi Ancienne, a établi un autre ordre pour la direction de la *police ecclésiastique*. En effet, ce chef des Pasteurs de la nouvelle Eglise, comme Lévi l'était de l'ancienne, n'ayant jamais été marié, il ne pouvait avoir des successeurs de génération comme Lévi et Aaron; c'est pourquoi il a créé, par voie de *mission*, les pasteurs et les directeurs de son église,

* *Les Rois*; liv. 1.er, ch. 16.

1520 sur des cadavres et sur des ruines, en foulant aux pieds les dogmes de J. C. dans la crainte

auxquels il a confié le gouvernement de la *police ecclésiastique*, ou de la religion chrétienne et catholique, en leur disant: *Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie*; c'est-à-dire, mon père, en m'envoyant en ce monde, m'a donné l'autorité de gouverner son église; de même, en vous envoyant, je vous donne le pouvoir de la gouverner, de prêcher et de faire les fonctions nécessaires á des pasteurs légitimes; c'est, en effet, pour cela, dit Tertullien, qu'il les appelle *apôtres*, c'est-à-dire, *envoyés* *.

Mais Dieu n'avait pas envoyé son fils bien-aimé sur la terre pour engendrer : voilà une preuve irrévocable du célibat des prêtres; car, J. C. leur a dit: *Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie*; c'est-à-dire, mon père m'a envoyé, ou m'a donné *mission* d'enseigner une nouvelle doctrine et de me nommer des successeurs pour la prédication de l'Évangile, je vous envoie donc, je vous donne *mission*, avec tous les pouvoirs que j'ai reçus, d'engendrer, non, puisque mon père ne me l'a pas ordonné; mais de prêcher la Loi Nouvelle que j'ai été chargé d'établir, et d'envoyer des successeurs par voie de *mission*, de même que je vous envoie. D'où il suit que le véritable pasteur de J. C. ne souille point son ame de plaisirs charnels, mais qu'il soumet, au contraire, son corps à toutes sortes de mortifications.

L'Ecriture-Sainte renferme encore d'autres preuves de la nécessité d'une *mission*, pour être pasteur légitime. Dieu ayant dit à Moïse qu'il voulait que ceux de la race d'Aaron qui descendaient de lui par succession de génération

* *Prescription contre les Hérétiques*; ch. 20.

que leur regard ne puisse y rencontrer l'ana- 1520
thème que Dieu prononce contre les méchans.

fussent les pasteurs et offrissent les Sacrifices, il ajouta : *L'étranger qui aura approché, pour faire l'office du prêtre, mourra* *. Il entendait par *étranger* celui qui, n'étant point de cette race, usurperait l'autorité des pasteurs ; aussi voyons-nous, au chap. 10, v. 31 du même livre, que Coré, Dathan et Abiron furent punis de leur usurpation, et que la terre s'entr'ouvrant sous leurs pieds, ils furent précipités dans l'enfer avec deux cent cinquante de leurs principaux partisans.

Dans le Nouveau Testament, nous retrouvons encore la preuve qu'il faut être envoyé de Dieu par voie de *mission ordinaire* ou *extraordinaire* pour exercer valablement les fonctions de pasteur.

Saint Paul, parlant de l'autorité de la prélature, montre la nécessité de la *mission*, en ce que J. C. ne s'était point introduit de lui-même : *Que personne ne s'attribue cet honneur*, dit-il, *car il faut y être appelé de Dieu, comme Aaron* ** ; et autre part : *Mais comment les prédicateurs annonceront-ils le Seigneur, s'ils ne sont envoyés* ***, c'est-à-dire, comment exerceront-ils cette autorité de prêcher, si ceux qui ont reçu le pouvoir d'envoyer ne les envoient. *Celui qui n'entre point par la porte de la bergerie*, disait J. C., *et qui y monte par un autre endroit est un larron. Mais celui qui entre par la porte est le pasteur des brebis. Je suis la Porte des brebis* ****. Mais que signifie cette parabole, sinon que J. C. est comme la porte par où il faut que tous les

* *Nombres*; ch. 3, v. 10.
** *Épître aux Hébreux*; ch. 5, v. 4.
*** *Épître aux Romains*; ch. 10, v. 15.
**** *Saint Jean*; ch. 10, v. 1, 2, 9.

1520 Ces honteuses déclamations produisirent une grande impression dans toute l'Allemagne ; les peuples prirent aussitôt parti. Mais l'empereur, au lieu de punir ce moine séditieux, se contenta

pasteurs passent, pour entrer dans l'administration de l'église, et cela par succession de mission, de même qu'Aaron était la porte par où il fallait entrer au Sacerdoce par succession de génération : ; aussi, dans la Loi Ancienne, lorsque quelqu'un voulait être admis au ministère de l'autel, on lui demandait sa généalogie, pour voir s'il descendait par succession de génération d'Aaron ou de Lévi.

Voilà donc la nécessité de la *mission* prouvée par l'Ancien et par le Nouveau Testament. Les Protestans se prétendent aussi pasteurs de J. C. ; mais par où sont-ils entrés dans la bergerie ? Voilà la question que nous leur adresserons.

Avant de terminer cette note, nous ferons un syllogisme que nous donnons à résoudre aux plus habiles protestans. J. C. a dit : Quiconque se publie pasteur, étant privé de la *mission ordinaire* et de l'*extraordinaire* (c'est-à-dire, de celle qui procède immédiatement de Dieu), et entre dans la bergerie par ailleurs que par la porte, celui-là est un voleur qui ne vient que pour massacrer les ames. Voilà la *majeure*.

Les ministres protestans ont constamment publié qu'ils étaient pasteurs de J. C., quoiqu'ils n'eussent jamais pu prouver qu'ils avaient reçu une *mission* ordinaire ou extraordinaire. Voilà la *mineure*.

Pour la *conséquence* : Les ministres protestans sont donc des larrons et des voleurs, qui, selon J. C., ne sont venus que pour massacrer les ames.

de le condamner au bannissement, s'il ne 1520
se désistait de ses erreurs dans le délai de vingt-un jours.

Après un pareil acte, dont les suites devaient être si funestes à l'Europe, il ne serait plus permis de douter de la mauvaise politique de ce grand empereur, si l'on ne connaissait déjà les motifs secrets qui le firent agir, et qui lui valurent la paix honteuse de Passau.

Charles Quint pouvait étouffer le Luthéranisme dans son auteur, rien de plus certain; mais il négligea de le faire durant trente ans, dans le but de semer la division en France, où il pensait que l'hérésie ne tarderait pas à pénétrer comme un torrent, et de lui enlever, à la faveur des désordres, le duché de Milan pour le conserver à l'Espagne. Cependant il ne tarda pas à se repentir de cette fausse politique; car ces mêmes Luthériens, qu'il favorisait secrètement, le chassèrent ensuite de l'Allemagne, et ne voulurent consentir à son retour, qu'après avoir obtenu tout ce qu'ils demandaient. Aussi, l'empereur se vit contraint, pour rentrer dans ses états, de traiter honteusement avec eux à Passau (1).

Charles Quint ne comprit pas cependant la

(1) *Hist. des Révolutions arrivées en Europe*, par Varillas. — *Hist. du Luthéranisme*, par Maimbourg.

1520 grande révolution que Luther commençait; il n'entrevit pas le mal qu'elle préparait aux souverains et à toute la chrétienté; et il ne sut pas reconnaître l'orgueil, l'ambition et la cupidité du novateur, de ses disciples, et des princes, ses sujets. S'il n'avait pas été aveuglé par sa mauvaise politique et par une ambition démesurée, il aurait appris qu'il est aussi dangereux de punir rigoureusement et surtout authentiquement un grand coupable, que de ne lui infliger qu'une légère punition. S'il subit une peine sévère, et en présence du peuple, il trouve toujours des partisans; en modifiant, au contraire, la juste sévérité des lois, on laisse au coupable le pouvoir de revenir sur ses pas avec des moyens plus efficaces, et le persécuté devient toujours l'ennemi irréconciliable du persécuteur. C'est ce qui arriva.

Dès que Luther se vit banni par l'empereur, poursuivi par les foudres du Vatican et condamné à avoir ses livres brûlés, il leva fièrement le masque, prêcha sa nouvelle doctrine, enseigna au peuple de fausses idées sur sa grandeur et sur sa dignité, effacées, disait-il, par le despotisme et la superstition, et commença alors seulement cette révolution politique et religieuse qui devait si fortement influer sur le caractère et sur les mœurs des nations. Les peuples, charmés de cette nouveauté,

accoururent à sa voix; ils se crurent esclaves 1520
et opprimés; et, dans leur aveuglement insensé, ils abjurèrent le catholicisme sans le connaître, et embrassèrent avec enthousiasme la doctrine de Luther, qu'ils connaissaient encore moins; et c'est *grace à cet enthousiasme religieux*, dit un apologiste des Protestans, *que la liberté germanique fut énergiquement défendue, et que sa conservation sauva l'Europe* (1). Mais cette ardeur impétueuse des peuples retarda les progrès de la civilisation; les hommes s'instruisirent, à la vérité, mais ils ne s'éclairèrent pas, ils s'égarèrent en s'instruisant, et la raison devenant leur unique soutien, ils ne tardèrent pas à tomber dans le précipice que Luther leur avait préparé. Et si la prédication de l'Évangile fit naître, dans les premiers temps, des hommes vertueux, la réforme du 16.me siècle n'a engendré que des libertins et des impies. C'est ce qui faisait dire à Erasme, qu'il préférait faire des traités avec un papiste qu'avec les Luthériens: *Fieri potest ut isthìc sint aliusmodi, certè quos hìc novi tales ferè sunt, ut malim cum Papistis habere*

(1) *Discours sur cette question, proposée en* 1804 *par l'institut de France: Quelle a été l'influence de la réformation de Luther sur les lumières et la situation politique des différens états de l'Europe,* pag. 35, par M. Leuliette, professeur de littérature à l'école centrale de Seine-et-Oise.

1520 *commercium quàm cum illis, si quis contractus mihi pangendus esset* (1).

Mais un autre grand avantage qui résulte de l'établissement du christianisme, c'est qu'il a donné naissance à de grands génies; tandis que la réforme de Luther n'a fait paraître que de mauvais sophistes, à l'exception d'un très petit nombre d'écrivains profonds qui, luthériens par amour pour la nouveauté, avaient déjà reconnu tout le mal que la réforme avait fait aux belles-lettres. Erasme disait : *Ubicunque regnat Lutheranismus, ibi litterrarum est interritus* (2).

Il est cependant des écrivains qui ont osé avancer que la réforme du 16.me siècle avait hâté le progrès des lumières ; d'autres, plus téméraires ou peut-être moins instruits sur les conséquences déplorables de cette révolution anti-religieuse, ont prétendu que les réformateurs avaient rendu de grands services à la chrétienté, en dépouillant le sacerdoce de toute juridiction, en épurant les mœurs ; ils ont dit, que Luther, Zwingle, et plusieurs autres novateurs avaient tonné contre la corruption, et donné au monde de sublimes leçons de morale, dans un temps où toutes les nations ne rivali-

(1) *Ex libris epistolarum, ad phil. Melanctonem.*

(2) *Ex libris epist., ad Bilib. Pirkhemerum;* pag. 869.

saient que de *cruauté* et de *servitude*. Mais 1520
cette apologie pompeuse de la réformation tombe d'elle-même, devant le tableau fidèle que les novateurs ont fait du relâchement des mœurs dans beaucoup de contrées. Luther a pris soin, en effet, de nous dire tout le mal que la réforme avait apporté au milieu des peuples. « Une chose aussi étonnante que » scandaleuse, écrivait-il, est de voir que, de- » puis que la *pure doctrine de l'Evangile* vient » d'être *remise en lumière*, le monde s'en aille » journellement de *mal en pire* (1). » — « Le » monde empire tous les jours et devient plus » méchant, dit-il autre part ; les hommes sont » aujourd'hui plus acharnés à la vengeance, » plus avares, dénués de toute miséricorde, » moins modestes et plus incorrigibles ; enfin » plus mauvais qu'en la papauté (2). »

Calvin lui-même, comme nous l'avons déjà dit, déplorait les *honteux exemples de la perversité et des autres vices* que les pasteurs donnaient aux peuples.

Le savant Erasme écrivait un jour aux Frères de la Basse-Allemagne (3), que ceux qui em-

(1) *Sermo conviv. German.;* fol. 55.

(2) *Postilla sup. primam dominicam Adventorum.*

(3) *Ex libris epistol.;* lib. XXXI, *epistola* 59, pag. 2095 et sequentes.

1520 brassaient le Luthérianisme, devenaient libertins, vindicatifs et frivoles, quoiqu'ils eussent jusqu'alors mené une vie pure, pleine de candeur et de simplicité.

Comment, en effet, l'homme, livré à lui-même, ne s'égarerait-il pas? Comment sa raison pourrait-elle lui faire comprendre, tous les mystères qu'il n'est point donné aux hommes de connaître? Dieu lui donne bien assez de *graces* pour marcher dans la voie du salut; mais l'homme repousse cette main, qui cherche secrètement à lui donner une bonne direction; il veut marcher seul, sans guide et sans soutien. L'insensé! il ne voit pas les précipices qui l'entourent; il ne voit pas qu'une éternité de malheurs se prépare pour lui; et non content encore de courir à sa perte, il enseigne aux peuples de fausses idées d'indépendance; il les force de méconnaître la vraie doctrine de J. C. et il les pousse sans pitié vers un chaos d'erreurs, au milieu desquelles ils ne se reconnaissent plus, ils ne s'entendent plus, et où la mort vient enfin leur ouvrir, pour la première fois, le livre de la vérité, l'éternité.

Que l'on ne dise donc plus que la réforme du 16.me siècle était nécessaire, et que Dieu présida à cette grande révolution. Luther n'avait dans sa personne rien de divin, rien de surnaturel; les moyens qu'il employa pour

établir sa doctrine furent affreux : ses résultats 1520
devaient être funestes. Luther est un de ces hommes qui paraissent quelquefois au milieu des nations, et qui entraînent la multitude, avide de nouveautés. Luther, par ses écrits barbares, par ses violentes prédications, par ses manifestes impétueux, fit arborer aux princes et aux peuples l'étendard de la révolte. Luther agrandit la pensée de l'homme, non pour l'élever jusqu'à Dieu, mais pour lui faire reconnaître son impuissance; il ne développa point ses facultés, pour le rendre plus digne du Créateur, il ne fit qu'écraser son intelligence sous le poids mortel de la raison; il voulut épurer la parole de Dieu, mais il obscurcit l'Ecriture-Sainte, en laissant à son amour-propre et à son ambition le soin de l'interpréter. Luther ne donna pas la paix aux nations; il répandit, au contraire, au milieu d'elles, les semences de discorde, de haine et de vengeance; il ne rendit pas les hommes tolérans, sensibles envers les infortunés, religieux sans fanatisme, dociles aux préceptes sacrés de morale; il n'anéantit point les crimes de la cupidité, la fureur sanguinaire des combats; sa secte n'offre pas le tableau touchant de sociétés innocentes et laborieuses, qu'on peut offenser, mais qui n'offensent point. Luther n'extirpa point la dépravation qui s'était ré-

1520 pandue dans toutes les classes de la société; sa morale évangélique ne reprit point cet heureux empire que celle de J. C. avait dans les premiers âges du christianisme; il ne prouva pas sa foi par sa conduite; il nous dit, au contraire, qu'il se sentait poussé vers les femmes avec rage; défenseur sincère de nouvelles opinions, il ne déploya pas une noblesse de principes, un désintéressement personnel qui n'eussent laissé à la haine aucun moyen d'accusation; l'ambition et la soif de dominer flétrirent, au contraire, ses premiers actes. Luther, en un mot, ne fut pas chrétien. Si nous devons à sa réforme l'apparition d'un grand nombre de théologiens savans et profonds, qui, déployant avec majesté la bannière de J. C., se montrèrent dignement à la brêche, et combattirent avec honneur, nous lui devons aussi trois siècles de guerres civiles et plusieurs millions de victimes. On dira, sans doute, que ce ne fut pas l'enthousiasme des Luthériens, mais l'opiniâtreté de leurs adversaires qui amenèrent ces déplorables calamités; et que, si Charles-Quint avait toléré les communions nouvelles, le sang n'aurait pas coulé dans beaucoup de contrées; le Luthérianisme n'aurait point arboré son étendard au milieu d'un vaste incendie; les nations ne se seraient point armées les unes contre les autres; les souverains ne se seraient

pas vus dans la nécessité de faire la guerre à 1520
leurs sujets, et le Calvinisme en France n'eût pas conspiré contre tous les rois. Mais nous prouverons, dans le second volume, que le Luthérianisme ne pouvait être favorisé, et que si les souverains furent obligés de le combattre, c'est qu'il avait déjà pris les armes pour soulever les peuples contre l'autorité légitime; c'est qu'il s'était lui-même révolté contre tout ce qui n'était pas lui; c'est qu'il ne voulait point de maître, pris hors de sa Communion; c'est qu'il fallait se faire luthérien pour lui plaire, comme il eut fallu se faire anabaptiste, sacramentaire et calviniste pour ne pas démériter de ces chefs de réforme.

Mais ces concessions n'auraient point encore satisfait les réformateurs; ils auraient prétendu, comme ils l'ont fait, et comme ils le font encore de nos jours, que les souverains étaient trop puissans; et, sous un lâche prétexte de tyrannie, ils auraient armé les nations contre les monarchies. Ils auraient encore prétendu que la religion catholique devait borner son culte à l'intérieur; et bientôt, toutes les cérémonies, tous les signes extérieurs eussent été abolis; et leurs prétentions ne se seraient arrêtées que lorsqu'il n'y aurait plus eu de catholiques; mais alors, se portant mutuellement ombrage, ils se seraient dévorés, ils se seraient

1520 entr'égorgés, avec la même fureur qu'ils mettaient à égorger ceux qui ne voulaient point abjurer la doctrine de J. C.

Hélas! ce n'est point une illusion! On a vu les réformateurs se faire une guerre à mort, se combattre avec acharnement, parce qu'ils différaient sur la manière d'interpréter l'Ecriture-Sainte, et donner aux nations en émoi le spectacle le plus affreux de carnages, de guerres civiles et d'attentats de toute nature. Luthériens, Anabaptistes, Sacramentaires, Calvinistes, tous ont cherché à se détruire. Et pour quel motif grand Dieu?.... Pour faire valoir leur hérésie...... Etait-ce ainsi que Jésus-Christ prêchait son Evangile?

Aussi nous pouvons avancer hardiment que s'il y a eu similitude dans leurs actions, ce n'a été que lorsqu'ils ont attaqué les catholiques et les rois.

Qui ne gémirait maintenant sur le sort des peuples? Qui ne déplorerait avec nous les funestes conséquences de la réformation du 16.me siècle, qui a donné naissance à tant de dissentions, et qui a mis entre les mains de l'homme et le mousquet et l'Evangile; le premier, pour combattre contre les catholiques; le second, pour expliquer l'Ecriture-Sainte, comme s'il eût assisté au conseil de Dieu, pour savoir son dessein créateur. Mais

Dieu seul connaît sa pensée, et seul il peut la 1520
révéler. En lui tout est force, vie, lumière et vérité; l'homme au contraire, l'homme, cette nature matérielle de la parole divine, cet être intelligent que le Créateur produisit à sa ressemblance, et comme le résumé de toutes ses œuvres, ce miroir de science et d'amour, où l'esprit créateur de tous les êtres se plaisait, avant la dégradation, à contempler sa propre image, l'homme a besoin d'un appui sur lequel il puisse se reposer et se fixer, au milieu des agitations de cette vie et de l'entraînement des passions; car, en lui, tout est faiblesse, néant et erreur. Mais cet appui, il le trouve dans l'Ecriture-Sainte, qui est la parole de vie et la parole de vérité. L'Ecriture-Sainte, en effet, c'est la religion; et la religion, c'est l'ordre de choses établi de Dieu pour retirer l'homme de l'état de dégradation, où le péché l'a fait tomber, et pour le ramener à la perfection primitive dans laquelle il avait été créé.

Mais cette religion qui donne de la noblesse à l'homme, cette religion qui l'unit au divin Créateur, en l'élevant jusqu'à lui, est-ce bien la réforme du 16.me siècle? Est-ce bien de ces chefs d'hérésie que Dieu peut dire : *Ego sum qui sum*?

Mieux vaudrait alors nier l'existence d'un être suprême et créateur. Mais, non, cette œuvre

1520 n'est point celle de Dieu; et d'ailleurs, il ne peut y avoir deux vérités; car la Vérité, dans sa nature, c'est le Verbe de Dieu, son idée, son image, lui-même en un mot : c'est-à-dire, vie, lumière et création.

Voilà ce que les hérétiques du 16.me siècle auraient dû enseigner aux peuples; voilà la doctrine qu'il fallait leur prêcher; et si au lieu de les exciter au combat, ils leur avaient sagement expliqué les Livres Saints, en y cherchant des principes pour éclairer l'esprit, et des lois pour diriger le cœur, ils auraient trouvé la Vérité à cette source précieuse de lumières; et les hommes ne se seraient point armés les uns contre les autres. C'est ce que nous allons voir dans le volume suivant.

FIN DU PREMIER VOLUME.

NOTES.

(A)

J'ai cru qu'il ne serait pas inutile de placer, à la fin de ce volume, une courte dissertation sur l'origine de Nismes, sur l'époque encore mystérieuse de sa fondation, sur l'étymologie la plus vraisemblable de son nom et sur les figures emblématiques placées en tête des monumens que Rome triomphante dans les Gaules y fit construire à grands frais.

Quelques anciens écrivains, entr'autres Parthénius, disciple de Denys, qui vécut, au rapport de Suidas, sous les règnes de Néron et de Trajan, c'est-à-dire, depuis l'an 54 jusqu'à l'an 98 de l'ère vulgaire; quelques anciens écrivains, dis-je, ont soutenu que Némausus, un des Héraclides ou descendans d'Hercule, fut le fondateur de la ville de Nismes. Mais, pour adopter cette opinion peu vraisemblable par elle-même,

il faudrait d'abord prouver l'existence de ce Némausus, fils d'Hercule et d'une gauloise, admettre aussi les expéditions fabuleuses de ce héros mythologique à l'occident des Gaules, et détruire ensuite le témoignage des auteurs les plus savans et les plus graves qui ont écrit sur ce sujet (1).

Il conviendrait, en outre, de chercher quel est le véritable Hercule dont on a voulu parler; car tout ce que les anciens écrivains nous ont appris des prodiges de valeur et de courage de ce demi-dieu est si confus; ils ont aussi distingué tant de héros de ce nom, qu'il est presque impossible de ne pas se tromper en écrivant l'histoire mythologique de ces vaillans et fabuleux guerriers. Celui à qui l'on attribue le voyage dans les Gaules, le combat avec les Géans près de la ville d'Arles, et la défaite du fameux Géryon, n'eut point d'enfant du nom de Némausus. Mais d'ailleurs ces derniers exploits, dont on fait réjaillir la gloire sur l'Hercule de Thèbes, fils de Jupiter et d'Alcmène, appartiennent à l'Hercule phénicien ou égyptien, fils d'Osiris (2); et ce dernier vivait, au rapport de Vossius (3), vers le temps de Josué. Il ne pouvait donc avoir eu pour fils, ni même pour arrière-petit-fils, celui à qui les anciens écrivains attribuent la fondation de la ville de Nismes.

Malgré l'évidence de cette erreur, d'autres historiens ont adopté la même opinion fabuleuse sur l'origine de Nismes; et, dans le 5.me siècle, Etienne de Bysance prétend aussi que Némausus, un des Héraclides ou descendans d'Hercule, fut le fondateur de la ville de

(1) *Tite Live*; liv. V. — *Varron*, liv. IV, *Sur les Lois*. — *Pline*; liv. III, ch. 1er. — Cicéron, *Traité sur la nature des Dieux*.

(2) Banier, *Myth. expliquée par l'histoire*, tom. VII, pag. 65.

(3) *De Origine Idol.*; lib. III. — Bochard, *Geographia Sacra*, lib. I.

Nismes, à laquelle il donna son nom. Νέμαυσοσ πόλισ τῆσ Γαλλίασ, dit-il, ἀπό του Νεμαύσου Ηρακλείδου, ὥσ Παρ θένιοσ: τὸ ἐθνικὸν, Νεμαυσινῶν καὶ Νεμαυσεῶν δια τήνκῶραν.

Suidas, auteur grec, qui vint ensuite, suivit la même opinion. Νεμαυσοσ, dit-il, πολισ Γαλλιασ απο Νεμαύσου Ηρακλειδου (1).

Quant aux écrivains modernes (2), la plupart ont été frappés du merveilleux qui règne dans cette idée; et, confians dans l'autorité des anciens auteurs, ils n'ont pas fait difficulté de regarder comme certaine la fondation de Nismes par Némausus. Mais plusieurs autres, parmi lesquels je citerai l'historien Catel (3), le savant Spon (4), Ménard (5) et l'illustre prélat (6) que Nismes se glorifie de pouvoir compter au rang de ses évêques, ont regardé cette tradition comme fabuleuse.

» Graffer, dit Ménard, qui rapporte la fondation de Nismes à Hercule, et qui la fixe à son retour d'Espagne après la défaite de Géryon, se sert de l'identité des noms pour la prouver. Il dit que celui que portait Nemausus, qu'il appelle mal propos un fils d'Hercule, et non un Héraclide, a passé à la ville de Nismes, parce que Hercule qui l'avait fondée le lui avait donné: comme il avait donné celui de quelques-uns de ses autres enfans à diverses villes et régions de l'univers.

(1) *Suidas;* tom. II, pag. 605, col. 1re.

(2) Graffer, *De Antiquitatibus Nemausi*, pag. 12 et sequentes. -- Guiran, *Explicatio duorum vetustorum numismatorum Nemausi*, pag. 48, 72. -- D'Albenas, *Discours historial de la cité de Nismes*, pag. 10. -- Deyron, *Des Antiquités de Nismes*, pag. 1. -- Gauthier, *Histoire de Nismes et de ses Antiquités*, pag. 6.

(3) *Mémoire de l'Histoire du Languedoc;* pag. 414.

(4) *Recherches curieuses d'Antiquités;* pag. 164.

(5) *Histoire de la ville de Nismes;* tom. 1.er, pag. 1 et suiv., aux notes.

(6) Fléchier, *Description des Antiquités de Nismes.*

» La vie d'Hercule étant chargée de fables et d'obscurités, toutes les fondations de villes et de colonies prétendues faites par ce demi-dieu ne présentent plus qu'incertitudes et chimères. D'ailleurs, le texte de Bysance ne donne point la fondation de Nismes à Hercule même, mais à un Héraclide ou un de ses descendans. Au surplus, il n'y a pas moins d'obscurité dans cette postérité prétendue d'Hercule : le nombre des enfans qu'on lui donne est infini et très incertain.

» Guiran, ajoute Ménard, a donné de même dans l'opinion de cette fondation chimérique par Nemausus. Il l'appuie par des conjectures qui me paraissent bien frivoles, et qui n'ont pas le moindre degré de certitude. Je les trouve rapportées dans l'ouvrage qu'il avait composé en latin sur les antiquité de Nismes, dont il avait publié le programme, et qu'il a laissé manuscrit.

» Ses conjectures sont : 1.° Que les anciennes inscriptions du pays contiennent des vœux et des dédicaces au dieu Nemausus, parce qu'on le regardait, ainsi que Romulus à Rome, comme le fondateur de la ville; 2.° qu'il nous est resté diverses médailles, frappées dans les plus anciens temps, où est gravée la figure de ce dieu; 3.° que ses figures emblématiques, qui sont des corps de bœufs, se voient encore en divers endroits de la ville, comme sur une des portes de l'amphithéâtre, et sur une de celles de la cathédrale; et que sous cet emblème on a voulu marquer la défaite de Géryon, ou le taureau de l'île de Crète, emmené par Hercule à Eurystée, ou bien la force et la valeur qui étaient le partage de ce héros; 4.° que la figure de Géryon se voit encore à Nismes dans la statue que le vulgaire appelle les *Quatre-Jambes*, qu'il croit être une figure à trois corps, et qu'il dit y avoir été érigée en l'honneur de cette défaite, et pour en perpétuer le souvenir;

5.° qu'on y voit la figure d'Hercule lui-même sur divers marbres anciens, l'un desquels le représente monté sur un lion, et qu'on la voit aussi sur quelques cachets antiques de bronze et de diverses autres matières.

» Il est aisé de détruire tous ces raisonnemens : je vais le faire en peu de mots. Le dieu Nemausus, dont il est fait mention sur les anciens marbres de Nismes, et dont on voit la figure sur les anciennes médailles du pays, n'est autre que le génie de la ville, à qui on a décerné, sous les Romains, le même culte que la plupart des autres villes de la domination de ce peuple rendaient à leurs divinités tutélaires. Le raisonnement de Guiran n'est, en bonne logique, qu'une pétition de principe, qui donne pour certain ce qui ne l'est pas ; car il lui reste toujours à prouver que l'héraclide Nemausus ait fondé la ville de Nismes ; outre qu'il ne prouve point du tout que le dieu Nemausus de ces monumens soit cet Héraclide.

» A l'égard de l'emblême des bœufs que cet auteur applique à Hercule, et dont il nous reste quelques figures sur les édifices romains, il n'est point fondé à leur donner cette explication ; nous voyons bien que dans l'antiquité les images de Cybèle portaient un taureau ou un bélier, pour représenter les tauroboles ou les crioboles, qui étaient dédiés à cette mère des dieux ; et que le taureau est marqué sur les tables du dieu Mithras, pour désigner le pouvoir du soleil sur la lune ; mais nous ne voyons pas que cette figure hiéroglyfique ait été rapportée à Hercule.

» Au reste, les deux demi-corps de bœufs, qui sont en saillie sur la porte septentrionale de l'amphithéâtre de Nismes, n'ont aucune sorte de rapport à ce demi-dieu. Je sais que ce n'est pas sans dessein, ni pour un simple ornement, que ces figures y ont été placées :

mais il est certain que l'on a prétendu (1) marquer par cet emblème l'avantage que Nismes avait d'être colonie. On sait, en effet, par les médailles (2), que le bœuf était le symbole d'une colonie ; et que pour en désigner l'établissement, on y représentait tantôt un bœuf tout seul, et tantôt deux de ces animaux attachés au joug pour le travail du labourage. L'explication que je donne aux deux figures de bœufs qui sont sur une des portes de l'amphithéâtre doit sans doute être commune à celles que les Romains peuvent avoir mises sur les autres anciens édifices de Nismes.

» Enfin, quant aux figures d'Hercule lui-même que l'on peut avoir représentées sur divers monumens anciens trouvés à Nismes, ce ne sera jamais là une preuve qui puisse être rapportée à la fondation de cette ville par Nemausus. C'en sera seulement une du culte qu'on rendait dans le pays à ce demi-dieu, et qui était commun dans l'empire Romain. »

L'origine de la ville de Nismes est encore un problème d'autant plus difficile à résoudre que l'on n'a pas des données bien certaines. Plusieurs écrivains la font remonter, les uns vers l'an du monde 3950, les autres à l'an 2300 ; mais ces dates sont fausses et sont fondées sur l'opinion de la fondation de Nismes par l'héraclide Nemausus.

Malgré le mystère qui enveloppe le berceau de la ville de Nismes, on peut cependant en déterminer en quelque sorte l'établissement. Marseille me servira de point de départ. Cette dernière ville qui est, sans contredit, la plus ancienne dans les Gaules, fut bâtie par les Phocéens environ cent cinquante ans après Rome, dont les meilleurs chronologistes rapportent la fondation

(1) Maffej, *Galliæ Antiquitatum Selectio;* pag. 119.
(2) Patin, *Imperat. Roman. numism.;* pag 34.

à l'an 553 avant J. C. Nismes n'est donc pas antérieure à cette dernière époque ; mais nous voyons que, sous l'empereur Auguste, une colonie fut établie dans cette cité ; ce qui nous est une preuve certaine qu'elle avait déjà pris quelque accroissance sous le règne de cet empereur, puisqu'il y envoyait une colonie. Des médailles frappées alors par les habitans de Nismes font foi que cet établissement se fit vingt-sept ans avant J. C. ou l'an de Rome 727.

La date de la fondation de Nismes se trouve donc renfermée entre deux époques bien certaines : la fondation de Marseille, et l'établissement de la colonie sous le règne d'Auguste.

Quant au mot Nemausus, auquel les écrivains anciens et modernes ont donné diverses étymologies, voici la plus vraisemblable : « Ce furent, dit Ménard (1), les Celtes ou Gaulois, maitres alors de ces contrées, qui le lui donnèrent ; car ce n'est que dans le langage celtique qu'il faut en chercher l'étymologie. Ce nom est composé du mot *nemet* (2), ou *nemodh*, ou *nemoz* qui signifiait *un lieu consacré pour la religion ;* d'où se forma d'abord le nom de *Nemossus* ou *Nemosus*, que cette ville porta dans ses premiers temps ; et, enfin, celui de *Nemausus* qu'elle commença de prendre dans les siècles d'une meilleure latinité.

(1) *Hist., etc.;* tom. 1.er, pag. 2.
(2) *Fortunat.;* lib. 1.er, carm. 9.

FAUTES A CORRIGER.

DANS LA PRÉFACE.

Page xiii, ligne 2, au lieu de *destruction des ambitieux*; lisez : *à l'ambition des factieux.*

Pag. xiv, lig. 12 et suiv., lisez ainsi : *Elle a eu son Dieu, son autel, son prêtre et ses victimes. Son Dieu! c'était l'or; son autel! l'échafaud; son prêtre! le bourreau; et ses victimes, etc.*

Pag. xvii, lig. 4, au lieu de *immutable*; lisez : *immuable.*

Id. , lig. 11, au lieu de *De la naissance*; lisez : *Après la naissance.*

Pag. xx, lig. 13 et 14, au lieu de *par Dieu*; lisez : *de Dieu.*

Pag. xxii, lig. 1, au lieu de *par la foi*; lisez : *spirituellement.*

Pag. xxiv, lig. 1, au lieu de *reconnaît*; lisez : *reconnaîtrait.*

Pag. xxvii, lig. 17, au lieu d'*Abyram*; lisez : *d'Hyram*

Pag. lxi, lig. 4, au lieu de *par l'éloquence*; lisez : *par l'éclat du style.*

Id. , lig. 10, au lieu de *titre de*; lisez : *titre à la.*

Pag. lxvi, lig. 29, au lieu de *ont-ils*; lisez : *ont.*

DANS LA REFUTATION.

Pag. 33, lig. 26, au lieu *d'un protestant*; lisez : *d'un de ces catholiques, dont le beau-père fut*, etc.

Pag. 37, lig. 13, au lieu de *avril*; lisez : *août.*

Pag. 38, lig. 28, après *la Bouquerie, et*; mettez : *depuis cet endroit.*

Pag. 80, lig. 23, au lieu de *régna*; lisez : *régnait.*

Pag. 105, lig. 7 et 8, au lieu de *assisté*; lisez : *pris part.*

Pag. 108, lig. 24, après *franc-maçonnerie*; lisez : *et des grands Mystères de l'Illuminisme.*

Pag. 125, lig. 15, au lieu de *vous auriez*; lisez : *vous aviez.*

Pag. 16, lig. 19, au lieu de *ministre*; lisez : *ministres.*

Pag. 136, lig. 15, au lieu de *on cesse bientôt de l'être*; lisez : *on l'est bientôt à son roi.*

DANS L'HISTOIRE.

Pag. 141. La note (B) a été mise par erreur.

Pag. 142, lig. 13, au lieu de *fatalisme*; lisez : *fanatisme.*

Pag. 142, note 2, lig. 2, au lieu de *erreur*; lisez : *censures.*

Id. , *Id.* , lig. 7. au lieu de *unis*; lisez : *mus.*

Pag. 150, lig. 3 et 4, au lieu de *parviennent*; lisez : *parvinrent.*

Pag 160, lig. 2, avant *suscitant*, mettez *en.*

Pag 224, lig. 28, retranchez *si.*

Pag 357, lig. 16, après *avec*, mettez *vous.*

HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME

EN FRANCE.

HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME

EN FRANCE,

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS;

par

M. ROISSELET DE SAUCLIÈRES FILS.

---

*Quos ego.... sed motos præstat
componere fluctus.*

VIRGILE, Énéide.

TOME SECOND.

A NISMES,

CHEZ M.me V.e GAUDE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

BOULEVART DE LA MAGDELAINE.

1837.

HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME

EN FRANCE,

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS.

III.

> Une secte, quelque philosophique qu'elle soit dans son but, ne l'est jamais dans ses moyens.
>
> (M.me DE STAEL.)
>
> La Réforme a entrepris la guerre par maxime.

DEJA le moine superbe de Wittemberg avait, 1527
dans ses écrits, corrompu la doctrine orthodoxe de l'Eglise, touchant les sacremens; déjà, le front haut et sombre, comme le ciel

1520 de nos pays où l'orage a passé, il avait fulminé son livre latin *de la Captivité de Babylone* contre Rome, qu'il y menaçait d'une guerre sanglante, et déjà aussi son ardente parole, comme un vent impétueux qui entraîne tout, avait rempli les peuples de terreur et d'étonnement, lorsque son esprit orgueilleux fit soudain monter avec lui le génie des troubles dans la chaire sacrée, d'où il nous souffla tant de malheurs et de divisions.

Ce fier apostat, terrassant alors d'un seul coup et l'autorité et la liberté, se prit à marcher de pair avec le pape. Il se dressa, et la tête entourée de foudres, il lutta contre les princes et les empereurs, pour affranchir, disait-il, les peuples de la tyrannie des souverains. Mais bientôt, frémissant au seul mot d'obéissance ; il s'érigea en maître despote, et frappa les nations et les rois à coups de peuples. Il subjugua les hommes, par l'affectation de la piété ; à l'aide du fanatisme, il arma des furieux contre les Catholiques ; et avec le secours de l'éloquence, il s'empara de la confiance des Grands, qui, partout craints et puissans, partout ambitieux et libertins, luttèrent long-temps avec lui pour détrôner les souverains et accroître les succès de la Réforme.

Les nations, à leur tour, soulevées au nom de la liberté, prirent l'autorité pour la tyrannie

et se mirent à la haïr. Dès ce moment, on fit une guerre à mort au Catholicisme et aux monarchies; on se battit avec acharnement; ici, pour se défendre contre de furieux hérétiques, qui menaçaient d'envahir tous les états; là, pour attaquer les fidèles soutiens du Roi des rois; et d'une querelle de couvent, l'ambitieux Luther fit une terrible révolution. 1520

En effet, dès que le docteur Augustin se vit assuré de la faveur du peuple et de la cour de Saxe, il ne garda plus de mesures envers le pape, qu'il appelait *l'Antéchrist romain*, et qu'il traita avec tout ce que l'on peut concevoir de rage et de fureur. Fier du nombre de ses partisans, il fit dresser un bûcher hors des murailles de Wittemberg, et suivi de toute la population de la ville, qui s'était déjà déclarée pour lui, il y jeta le décret de Gratien, les Décrétales des papes, les Clémentines, les Extravagantes et la bulle du pape; et puis il y mit le feu en criant de sa voix de tonnerre : « Parce » que tu as troublé le SAINT du Seigneur, que » tu sois livré au feu éternel. »

Le peuple, que Luther voulait séparer pour toujours de l'église Romaine, reçut ces paroles avec de grandes acclamations; et cet acte de vengeance, qui ne tarda pas à être imité par les disciples de ce faux prophète dans plusieurs autres villes du royaume, fut regardé

1520 comme un trait de courage, et lui valut la faveur des gens de lettres et des prétendus beaux-esprits.

Cependant le Novateur n'avait point encore formé de système théologique, et il ne savait encore ce qu'il devait enseigner ou rejeter dans la croyance catholique : aussi, comme il s'agissait de questions très obscures auxquelles le peuple n'entendait rien, on peut avancer avec assurance que les prosélytes de cette nouvelle doctrine ne furent point guidés dans leur apostasie par le désir sincère de penser à leur salut.

En effet, comment le peuple aurait-il pu raisonner sur le principe de la justification, sur le mérite des bonnes œuvres, sur l'effet des sacremens, sur la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, sur le libre arbitre, la prédestination et la grace, lui qui n'avait jamais pris part à des questions aussi importantes? Comment les gens de lettres et les grammairiens, parce qu'ils savaient les langues savantes, pouvaient-ils s'attribuer le droit d'interpréter l'Ecriture-Sainte, et de traiter les Scholastiques d'ignorans et de barbares, eux qui n'avaient jamais étudié la théologie scholastique? Comment les seigneurs, les princes et les rois pouvaient-ils rejeter, comme fausse, l'opinion des plus habiles théologiens et faire l'éloge de la doctrine du prétendu Réformateur, eux

qui ne connaissaient que le métier des armes, 1520
et qui n'avaient jamais approfondi la parole de Dieu ? D'où nous devons conclure que les partisans de Luther n'embrassèrent la prétendue Réforme, les seigneurs que par ambition, les moines et les ecclésiastiques par libertinage et sensualité, et le bas peuple par fanatisme ou par intérêt. Nous le prouvons.

Sur ces entrefaites, les gentilshommes, attirés par l'espoir de profiter de la dépouille des monastères et des grands Bénéfices, que Luther prétendait leur abandonner, embrassèrent une réforme qui leur était si favorable, et sous la conduite d'Ulric de Hutten, plus ennemi du pape encore que Luther, menacèrent déjà de le défendre par les armes ; mais comme leur ambition ne pouvait être satisfaite qu'au détriment de la cour de Rome, ils formèrent le dessein de faire naître des oppositions à l'autorité du Saint-Siège, qu'ils regardaient comme trop grande dans la plupart des Cercles de l'empire, et de soutenir Luther contre le pape et l'empereur ; c'est par ces motifs qu'ils l'engagèrent secrètement à ne point se rétracter des propositions qu'il avait avancées.

D'un autre côté, les ecclésiastiques et les moines, dont la plupart étaient très corrompus, et qui s'ennuyaient de leur profession, écoutèrent avec plaisir les discours du Réfor-

1520 mateur ; et comme ils flattaient agréablement leurs passions, ils se déclarèrent sans examen en sa faveur.

1521 Tel était l'état où se trouvait le parti de Luther, lorsque la cour de Rome fulmina con-
3 janvier tre ce Novateur une seconde bulle d'excommunication absolue et sans condition. Ce décret du pape mit un très grand obstacle à la réconciliation des deux partis ; car le peuple, déjà prévenu contre le Saint-Siège par les discours remplis de haine et d'acrimonie que l'on débitait au public, n'eut pas de peine à croire que tout ce que l'on faisait à Rome n'était que pour l'intérêt du pape et du clergé, dont Luther avait entrepris, disait-on, de modérer la puissance et de corriger les abus.

Sur ces entrefaites, une diète impériale se tenait à Worms ; et comme elle n'avait encore pris aucune résolution contre l'hérésie naissante, le nonce Aléandre pressait Charles-Quint de seconder les efforts de la cour de Rome, et l'engageait à lancer un édit impérial contre Luther. Mais l'empereur voulut qu'avant toutes choses, le docteur Augustin fut entendu en pleine assemblée, afin de prouver que le Réformateur n'en voulait pas seulement au pape et au clergé, mais qu'il attaquait les principaux dogmes de la religion chrétienne, et qu'il enseignait une doctrine contraire à celle de J. C.

Grande faute, comme nous l'avons déjà dit; 1521
car en matière de religion, comme les novateurs ne demandent qu'à faire briller leur éloquence et leur esprit, et à se montrer, fiers et rebelles, à la tête d'un parti, c'est entrer dans leurs vues que de les engager ou de les forcer solennellement à une rétractation: aussi, dit Anquetil (1), les bulles d'Adrien VI, les édits qu'il obtient de l'empereur, les *recez* des diètes que l'on convoqua, semblent avoir plus contribué à répandre le Luthérianisme, en lui procurant une plus grande publicité, qu'à le resserrer.

La doctrine que Luther enseignait avait été condamnée par l'Église; ses erreurs étaient reconnues pour séditieuses; il n'y avait qu'un seul moyen à employer pour terrasser d'un seul coup et l'hérétique et l'hérésie: ce moyen, c'était la mort. En vain, s'écrierait-on que cet acte de répression eût été d'une injustice révoltante; en vain nous accuserait-on d'enlever à chacun la liberté de lire dans les Ecritures: nous répondrions à ces récriminations que si Luther eût été sévèrement puni pour avoir prêché une doctrine autre que celle de l'Eglise, Calvin et tous les hérétiques qui obstruent maintenant l'univers n'auraient point porté le

(1) *Précis de l'Histoire universelle*; tom. 7, pag. 412.

1521 désordre et le scandale dans le monde, et beaucoup de peuples seraient peut-être encore vierges d'hérésie.

Et d'ailleurs, n'était-ce pas trop de présomption que de vouloir détruire une doctrine qui, après avoir traversé des siècles de tyrannie et d'erreurs, était encore au berceau de sa pureté? Luther pouvait être un savant docteur, mais il n'a jamais été un habile théologien; et la preuve, c'est qu'il rejetait la veille ce qu'il soutenait hardiment le lendemain. On n'a pas oublié ses fameuses propositions sur les *indulgences* et la *grace*.

Martin Luther avait contre lui le jugement de tous les conciles, où brillèrent tant de grands hommes; Martin Luther avait contre lui les écrivains les plus saints, les plus savans et les plus éclairés; Martin Luther avait contre lui l'Ecriture-Sainte, où Jésus-Christ dit à ses apôtres: *je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles;* c'est-à-dire, je ne vous abandonnerai point, et l'Esprit-Saint répandra toujours sur mon église ses lumières efficaces et sanctifiantes; Martin Luther avait contre lui les seize premiers siècles du christianisme; *le docteur Martin Luther* (1) avait

(1) C'est la qualité qu'il prît en 1524, et qu'il substitua à celle du *Révérend Père*, qu'on lui avait donnée jusqu'à ce temps-là.

encore contre lui le moine de Wittemberg. 1521
Pourrait-on raisonnablement supposer que l'Église en corps ait été dans l'erreur, et que Luther, seul, ait enseigné le véritable évangile? Et n'y aurait-il pas de la témérité à condamner tant de savans théologiens, pour s'arrêter au témoignage d'un moine qui extrait sa doctrine des livres de Wiclef, de Laurent Valle et de Jean Hus, déjà rejetés par les conciles?

Et comment se fait-il que ce prétendu réformateur ait fait naître sa religion d'une querelle de couvent? Comment se fait-il qu'il ait suivi et enseigné, avant son apostasie, les abus et les erreurs qu'il disait avoir rencontrées dans la doctrine catholique? Comment se fait-il, enfin, puisqu'il se prétendait l'*envoyé extraordinaire de Dieu*, que son système de théologie ait subi tant de variations? *La vérité venue de Dieu a eu d'abord sa perfection*, a dit le grand Apôtre.

Luther n'était donc qu'un hérétique, rebelle à l'Église et à l'empereur; un hérétique qu'il importait d'arracher du milieu de la société, avant qu'il eût perverti les cœurs, et qu'il fallait surtout ne point révéler aux nations, trop souvent avides de nouveautés. On ne devait point exiger de Luther une solennelle rétractation; et, puisque le mal était déjà fait,

1521 il ne s'agissait que de punir : « Déracinez l'arbre, et il ne portera plus de fruits ; et ceux qui pendent à ses branches se dessècheront, faute d'alimens. » Revenons à l'impolitique décision de Charles-Quint, touchant la comparution de Luther à la diète de Worms.

6 mars Dès que la volonté de l'empereur fut invariablement arrêtée sur cet objet, il enjoignit au Novateur de se rendre à l'assemblée, dans le délai de vingt-un jours, afin d'y rétracter publiquement les erreurs contenues dans ses livres, ou de s'y voir condamné comme enseignant une doctrine contraire à l'Ecriture-Sainte et également pernicieuse à l'Eglise et à l'état. Cet ordre fut transmis à Luther par un héraut d'armes, qui lui remit en même temps un sauf-conduit au nom de l'empereur et de la diète, à condition néanmoins qu'il ne prêcherait point sur le chemin. Mais, dit l'historien Maimbourg (1), le héraut, Gaspard Sturme, qui était luthérien, le laissa prêcher à Erford, comme il lui plut, contre la doctrine, les loix et les décrets des papes, sans en avertir l'empereur.

16 avril La nouvelle de l'arrivée de Luther à Worms fut accueillie avec joie par les nombreux partisans qu'il comptait déjà dans l'assemblée;

(1) *Histoire du Luthérianisme* ; tom. 1.er, pag. 65.

et, dès le lendemain, il fut conduit devant la diète par le comte de Pappeheim, maréchal de l'empire, qui lui ordonna de répondre précisément à tout ce qu'on allait lui demander de la part de l'empereur. Mais le docteur Augustin déclara formellement qu'il ne se rétracterait point de ce qu'il avait dit ou écrit, à moins qu'on lui fit voir par la parole de Dieu, et non par celle des hommes, qu'il avait erré, et que sa doctrine était contraire à celle de Jésus-Christ. Il ajouta même qu'il ne s'en tiendrait ni aux papes, ni aux conciles, qui, disait-il, avaient souvent erré. On lui prouva cependant que c'était par l'Ecriture-Sainte que le concile de Constance, en grande vénération en Allemagne, avait condamné les erreurs de Wiclef et de Jeau Hus qu'il renouvellait, et que c'était à ce concile, et non à lui, à donner le vrai sens de la parole de Dieu : mais on ne put le convaincre de son erreur ; et pour toute conclusion, il dit ces paroles de Gamaliel aux magistrats de Jérusalem, qui avaient mis les Apôtres en prison : « Si cette œuvre » vient des hommes, elle se dissipera d'elle-» même. Mais si elle vient de Dieu, vous ne » sauriez la détruire (1). »

1521

Charles-Quint, témoin de l'opiniâtreté de

26 avril

(1) *Actes des Apôtres ;* ch. 5 v. 38 39.

1521 Luther, et voyant que ce misérable moine avait pris à cœur de ruiner la religion catholique, déclara en pleine assemblée, par un écrit de sa propre main, qu'il était prêt à sacrifier sa propre vie pour maintenir la religion de ses aïeux, et fit commandement au
26 avril Novateur de sortir de Worms; et, dans le délai de vingt-un jours, de se retirer en lieu de sûreté, lui permettant de se faire accompagner par le héraut d'armes qui l'avait conduit à l'assemblée.

Un mois après ce décret, l'empereur fit publier un édit, dans lequel il mit le moine de Wittemberg au ban de l'empire, comme un schismatique et un hérétique déclaré, défendant à toutes sortes de personnes de le retirer et de le protéger, et permettant à tout le monde de courir sus à ses complices et protecteurs et surtout à lui-même. Le même édit donnait encore pouvoir à qui que ce fut de s'emparer des biens meubles et immeubles des hérétiques, et autorisait les nouveaux possesseurs à s'en déclarer les seuls et véritables propriétaires.

Sur ces entrefaites, le duc de Saxe, protecteur de Luther, cherchait à détourner les poursuites de la justice et à mettre le Novateur à l'abri de toute persécution. Il ne voulait ni abandonner son ami, ni offenser

l'empereur, en se déclarant ouvertement le défenseur de l'hérésie. Dans cette situation fort critique, il pratiqua des intelligences avec son protégé, et après de secrètes intrigues, il eut recours à l'expédient que nous allons rapporter. 1521

Dès que le docteur Augustin fut arrivé à Fribourg, il renvoya son Hérant, et pénétra seul au milieu d'une vaste forêt qui se trouvait sur sa route. Des gens masqués, apostés en cet endroit par le duc de Saxe, l'arrêtèrent, et, l'ayant tiré, comme par force, de son carrosse, le conduisirent dans le château de Westberg, situé sur une montagne, près d'Alstad, où il resta neuf mois.

La nouvelle de l'arrestation mystérieuse de Luther se répandit bientôt en Allemagne, et faillit y causer de grands désordres. Les hérétiques, ignorant, en effet, les menées secrètes entre le duc de Saxe et le Novateur, publièrent aussitôt que les catholiques avaient fait assassiner Luther; et faisant éclater leur colère, ils se soulevèrent dans Worms contre les *papistes*, demandant à grands cris vengeance de cet acte. Pendant le tumulte, la vie des principaux catholiques et surtout du nonce Aléandre courut les plus grands dangers.

Cependant l'édit impérial, tout rigoureux qu'il était, n'arrêtait point la marche rapide de l'hérésie: il fallait des moyens de répression plus promps et plus efficaces, mais ils ne furent point employés, et les divers évènemens qui se passaient alors en

1521 Espagne ne permirent point à l'empereur de veiller à l'exécution de son édit.

Sur ces entrefaites, la diète de Worms ayant été rompue, Charles-Quint se vit obligé de retourner en Espagne pour y calmer les séditions que la mauvaise gestion de ses ministres flamands y avait excitées; et pendant son absence il confia les rênes de l'empire au duc de Saxe et au Comte Palatin, tous deux grands amis et protecteurs dévoués du moine de Wittemberg : aussi le décret impérial non-seulement ne fut pas exécuté, mais les progrès de la nouvelle doctrine furent si rapides, que les luthériens devinrent plus puissans et plus insolens que jamais.

Cependant le doctr Augustin vivait encore ignoré des catholiques et des siens : mais dans son *île de Pathmos* (c'est ainsi qu'il appelait sa retraite), il travaillait avec ardeur à ranimer le zèle de ses partisans ; et novateur fougueux autant qu'infatigable écrivain, il attaquait le saint siége avec une fureur inconcevable. Ses livres étaient remplis des plus virulentes diatribes, et sa doctrine, aussi corrompue que ses passions, attaquait les préceptes les plus sacrés de Jésus-Christ.

Il n'enseignait plus seulement des opinions contraires à celles de l'église touchant les indulgences, la justification et la grâce, mais il réformait l'église romaine à sa guise. L'Écriture Sainte était changée ou traduite avec subtilité ; les sacremens les plus

saints, les plus capables d'exciter le peuple à la vraie 1521
dévotion, étaient rejetés de la nouvelle croyance, et traités comme de grossières erreurs; les cérémonies du culte catholique passaient pour superstitieuses et fanatiques; une maxime prêchée la veille était réprouvée le lendemain; en un mot, Luther, détruisant tout en voulant tout réformer, n'avait de constance que dans son apostasie.

Mais bientôt entraîné par le torrent de sa doctrine, il composa son fameux traité contre la confession secrète, qu'il disait être une invention cruelle des papes, un impitoyable bourreau des consciences, une gène insurmontable des ames; et donnant un libre essort à ses passions, il publia son livre contre les messes privées, et son traité contre les vœux monastiques et le célibat des prêtres; écrits dangereux qui ne tardèrent pas à répandre le scandale en tous lieux; car cette doctrine révoltante ayant ouvert la porte au libertinage et favorisé la dissolution, on vit, en peu de tems, les monastères des deux sexes dépeuplés; et des prêtres, méprisant leurs vœux de chasteté, contractèrent mariage avec les religieuses que l'avarice des parens avait déjà condamnées à la rigoureuse austérité des cloîtres.

Mais pendant que la plupart des hommes paraissaient frappés d'un aveuglement stupide, et que Luther, qui, dans le fond, n'était qu'un moine brutal et grossier, ne voulait pas se convaincre de l'énormité du crime qu'il avait commis en levant le

1521 premier l'étendard de la révolte, l'église romaine voyait paraître de puissans défenseurs pour la religion de J.-C. Ce n'était plus de simples théologiens, c'était un roi : Henri VIII venait, en effet, de publier son livre pour la défense des sept sacremens contre celui *de la captivité de Babylone.* La Sorbonne elle-même, dont Luther tenait les docteurs pour les maîtres de la véritable théologie venait également de condamner sa doctrine comme hérétique et schismatique.

Il serait bien difficile, dit Mainebourg (1), d'exprimer à quel point de fureur ces fâcheuses nouvelles portèrent Luther, que le chagrin que lui donnait sa solitude, ou plutôt sa prison, rendait encore plus colère et plus emporté qu'il ne l'était de son naturel, que cet homme ardent et vindicatif ne pouvait jamais tant soit peu se contraindre, quand il était une fois échauffé. Il avait toujours protesté de vive voix, continue le même historien, et par écrit, surtout devant le légat Cajetan, et à la fameuse dispute de Leipsic, qu'il tenait les docteurs de Paris pour les maîtres de la véritable théologie : et sa passion le faisant passer tout à coup dans une extrémité de fureur et de rage contre ceux qu'il avait tant loués, il les traita dans la réponse qu'il fit à leur censure, et dans ses autres écrits depuis ce tems-là en toutes les occasions, à propos et hors de pro-

(1) Hist. du Luthérianisme, t. 1, p. 74 et 75.

pes, non-seulement comme les premiers corrupteurs 1521
de cette divine science, mais aussi comme les plus ignorans et les plus stupides de tous les hommes, sans esprit, sans lumières, sans discernement, avec une infinité d'injures si basses, qu'à peine peut-on s'empêcher de lui en dire en les lisant, tant on en conçoit d'indignation.

Quant au Roi d'Angleterre, il le traita, dit Bossuet (1), avec une telle violence, que les luthériens eux-mêmes en étaient honteux et scandalisés. Aussi Érasme, étonné d'un emportement si haineux, écrivait à Mélancton (2) : « ce qui me choque le plus « dans Luther, c'est que tout ce qu'il entreprend de « soutenir, il le pousse à l'extrémité, et jusqu'à « l'excès. »

Cependant Luther travaillait toujours avec ardeur, dans sa retraite, à terminer le plan de sa nouvelle religion. Bientôt il ne voulut reconnaître ni pape, ni tradition, ni messe, ni cérémonies qui obligent, ni culte des saints, ni sacremens, à l'exception du baptême et de la cène, sans leur attribuer aucune vertu pour produire la grâce, ni même Église visible avec le don d'infaillibilité (3) pour juger souve-

(1) Hist. des variations, t. 1, p. 82.

(2) *Ex libris epistolarum. Epistola* 3.

(3) J'emprunte un passage remarquable, touchant l'infaillibilité du pape, d'un livre intitulé : *Triomphe du Saint Siége et de l'Église*, etc., par *Maur Capellari*, actuelle-Grégoire XVI, Souverain Pontife. Cet ouvrage, qui a paru

1521 haine du pape et du clergé, il ne tarda pas à former de sa secte une vraie Babylone, et à en voir plusieurs autres s'élever contre lui, le combattre avec aussi

une solidité à toute épreuve. Maintenant je demande à ces savans, si l'édifice comprend aussi ou ne comprend pas le fondement. Ils ne conviendront jamais qu'il le comprenne, puisque, en séparant du Pape le corps des Pasteurs, ils déclarent ouvertement qu'ils veulent ces deux choses à part, elles seront donc distinctes, c'est-à-dire, l'idée de l'édifice n'emportera pas celle de son fondement. Qu'ils accordent donc que Jésus-Christ a voulu porter le trouble et la confusion dans l'esprit des fidèles en leur parlant, dans une affaire de si grande importance, de manière à ne pouvoir être compris, puisque ce langage serait contraire à l'idée que fait naître naturellement la similitude d'un fondement et d'un édifice; ou bien qu'ils nous donnent le modèle d'une architecture nouvelle qui permette d'isoler la construction de son fondement. Ils ne peuvent nous objecter que Jésus-Christ parlant de l'Eglise absolument, la distingua de la pierre, sur laquelle il voulait la bâtir. Car, en disant, *ædificabo*, il ne présente pas l'Église comme déjà parfaite dans sa nature avant d'être édifiée, il y aurait absurdité, mais comme devant être parfaite après son établissement et par conséquent avec son fondement, attendu qu'on ne bâtit que pour lier les parties de l'édifice les unes avec les autres et avec leur base. Jésus-Christ ne pouvait donc considérer l'Églie comme parfaite en elle-même, sans y comprendre Pierre conjointement avec elle. Celui qui annonce l'intention de bâtir une maison sur tel fondement, distingue bien dans le discours la maison du fondement, mais n'entend pas que l'une puisse subsister séparée de l'autre.

peu de ménagemens qu'il en avait mis dans les disputes avec la cour de Rome, et à le traiter avec autant d'aigreur et de brutalité, qu'il en avait mis dans 1521

4. « Il est bon quelquefois de suivre pas à pas son adversaire dans la route qu'il nous indique, parce qu'il lui arrive assez souvent de s'écarter lui-même de celle qu'il s'était choisie, et de nous mener dans la bonne, et, quoique prés du terme il retombe dans ses écarts, il ne nous reste que peu de marche à faire pour y arriver. Le Gros avoue (*) que Jésus-Christ a établi Pierre le fondement de son Église, et il le prouve non seulement par le contexte de tout le chapitre de Saint Matthieu, mais encore par la tradition non interrompue des Péres, qui, malgré quatre explications différentes qu'ils donnent de ces paroles *super hanc petram*, ne repoussait jamais et même adoptent constamment celle qui est relative à la personne de Pierre et de ses successeurs: *Confitendum est*, dit-il, *illam explicationem longé probabiliorem esse, quæ Petrum dicit fundamentum Ecclesiæ; et hoc ad ipsius successores sedemque pertinet.* Tamburini lui-même ne rejette pas, dans son *idée véritable*, cette interprétation (1), quoiqu'il cherche à y mêler le venin de ses doctrines, en prétendant que ce fut au nom de tous que Pierre confessa la divinité du Christ, et que ce fut encore en cette qualité mal comprise de représentant de l'Église, que, aprés sa confession, il fut déclaré la *pierre* fondamentale. « Il fit, ce « sont ses paroles, au nom de tous, cette belle profession « de foi sur la Divinité de Jésus-Christ, qui fut suivie de « cette réponse si glorieuse pour lui: *Tu es la pierre, et*

(*) Sect. 3, ch. 3, p. 373.
(**) Part. 2, ch. 1, § 1.

1521 ses écrits contre Henri VIII ; contre ce roi d'Angleterre qu'il appellait *un fol, un insensé, le plus grossier de tous les pourceaux et de tous les ânes.*

« *sur cette pierre je bâtirai mon Église* (1). » Je prie M. le le professeur de vouloir bien me laisser conclure de ses propres paroles que Pierre, fondement de l'Église, est si intimément lié avec elle qu'elle ne peut exister sans être actuellement unie avec lui ; les paroles, *tu es la pierre*, furent, selon Tamburini, *glorieuses* pour Pierre, elles furent la récompense de sa confession. Or ce fut ces paroles que Jésus-Christ fit de cet apôtre le fondement de son Église ; donc il est glorieux pour lui de l'être. Mais s'il n'avait pas une liaison intime, la liaison d'une partie né-

(1) L'auteur des *instructions sur le saint siége*, à la page 53, explique aussi à sa manière pourquoi Pierre répondit seul à la question de Jésus-Christ ; c'était « pour éviter la confusion qui en serait résultée si tous les apôtres s'étaient pressés de répondre à la fois ; » comme si les apôtres eussent été de bavardes femelles, et que Jésus-Christ n'eût pu saisir distinctement et à la fois ces réponses simultanées. Pierre répondit au nom de tous ; mais où Tamburini a-t-il lu qu'il en eût reçu la délégation spéciale de tous les apôtres, dont il n'était pas encore établi le chef ? Demandons plutôt à Saint Hilaire pourquoi il répondit le premier, et il nous dira : « parce qu'il fut jugé « digne de reconnaître le premier ce qu'il y avait de Dieu en Jésus-« Christ. » *Dignus judicatus est, qui quod in Christo Dei esset, primus cognosceret.* Ce qui donne lieu à Bellarmin de faire le raisonnement, *l.* 1, *c.* 12, *de Rom. Pont. Si primus, ergo non simul aliis facta revelatio est.* Nous pouvons donc dire du Pape : le Pape représente l'Église et parle en son nom, comme Pierre la représentait et parlait en son nom dans sa réponse au Sauveur ; or il répondit ainsi, parce qu'il reçut le premier cette révélation, ignorée encore des autres : donc, [illegible] ? de même pour le Pape.

Mais tandis que Luther, enflé du succès inespéré 1522
de son entreprise, se réjouissait de la victoire qu'il
croyait avoir remporté contre la puissance romaine,

cessaire avec l'édifice qui devait s'élever sur lui, cette réponse ne lui apporterait pas beaucoup de gloire ; car ce fondement n'aurait aucun avantage sur les autres ; au lieu que la gloire porte nécessairement avec elle une distinction. Dire que sa gloire est d'avoir été élu le premier entre les autres fondemens, et d'avoir représenté l'Église, ce n'est que se jouer des mots. Or cette priorité d'élection et cet honneur de représenter l'Église apportèrent à Pierre un avantage réel, ou seulement une distinction idéale. Si ce ne fut qu'une distinction idéale, il n'eut donc qu'une gloire imaginaire, sans titre réel, chose que les novateurs ne peuvent soutenir, s'ils ne veulent renoncer au nom de catholique. Donc Pierre aura reçu un avantage réel. Mais si un édifice a plusieurs fondemens, il n'y aura entr'eux davantage que pour celui qui contribuera le plus à la solidité de l'édifice ; ce sera donc l'avantage de Pierre par rapport aux autres apôtres, et sans cela il ne leur aurait été préféré en rien. Or, si l'on suppose que l'Église puisse subsister sans son concours actuel, cet avantage d'utilité deviendrait ou nul ou superflu, et par conséquent Pierre n'en retirerait aucune gloire réelle, d'une part, et de l'autre, Dieu aurait fait une chose inutile. Il faut donc admettre un rapport intime entre Pierre fondement, et l'Église édifice : alors il sera une partie nécessaire et essentielle de ce tout auquel Jésus-Christ promit le privilége de l'infaillibilité. Cette conséquence ne peut être niée par celui qui trouve une telle élection véritablement et réellement *glorieuse* pour Pierre. Saint Hilaire vient à l'appui de ce raisonnement, et fait pareillement consister

1522 touchant le sacrement de l'eucharistie, un homme, turbulent et fort étourdi, un archidiacre apostat, qui avait eu l'audace de se marier, afin de détruire le

la gloire de l'apôtre, en ce qu'il est une partie nécessaire sans laquelle il n'y a point d'infaillibilité. *O in nuncupatione novi nominis felix Ecclesiæ fundamentum! Dignaque ædificatione illius petra, quæ infernas leges, et tartari portas et omnia mortis claustra dissolveret!* Il n'y a pas de réplique. Une Église sans l'actuelle influence de Pierre, c'est un être imaginaire sans relation, sans corrélatif parmi les objets extérieurs. *Si Papatus*, dit Gerson, *per imaginationem prescindatur à reliquis protestatibus inferioribus, id quod superest non dicetur Ecclesia, proindè sequitur, quod, si generale concilium repræsentet Ecclesiam universalem sufficienter et integrè, necesse est ut includat, auctoritatem papalem* (*).

5. « Tout cela ne calme pas nos adversaires, et avec une inflexibilité d'orgueil et d'obstination qui surpasse la dureté du rocher et du diamant, ils répètent toujours : non, Pierre n'est pas la pierre essentielle ; Jésus-Christ seul l'est ; il ne sert que de fondement ensemble avec les autres apôtres, et comme eux. Mais qui jamais s'est avisé de nier que Jésus-Christ soit la pierre essentielle ? Cette pensée n'est certainement venue à aucun des défenseurs des prérogatives du Pape. Nous distinguons l'essence de l'Église de son ministère visible ; nous ne reconnaissons pour chef à l'une que Jésus-Christ, et à l'autre que Pierre et ses successeurs. Cette distinction est bien connue, et les novateurs ne peuvent l'ignorer, quoiqu'ils soient assez

(*) *De potestate Ecclesiæ. Consid.* 8.

célibat des prêtres, par sa doctrine autant que par son exemple, un disciple de Luther, Carlostad, voulut aller plus loin que son maître n'avait été, et se faire chef de parti. 1522

aveugles pour confondre l'essence avec le ministère et ne faire des deux qu'une seule et même chose; concluant ensuite que Pierre n'est pas fondement nécessaire, parce qu'il n'est pas la pierre essentielle (*); « Jésus-Christ, dit « Tamburini, est la pierre angulaire, le fondement es- « sentiel, sur lequel repose tout le grand édifice spirituel « de la cité sainte de Dieu. Mais comme cela n'exclut pas « les autres fondemens secondaires, qui sont les douze « apôtres, cela n'empêche pas non plus que Pierre n'en « soit le fondement principal (**) » Voilà Tamburini, qui, sommeillant quelquefois comme le bon Homère, raisonne contre lui-même. Les apôtres sont fondement, sans déroger en rien au fondement principal et vivifiant, qui est Jésus-Christ; ils sont les fondemens de la hiérarchie ecclésiastique, et constituent l'édifice visible de l'Église. Il ne répugne donc pas que, parmi eux, il y ait un chef essentiel, si l'on convient que Pierre soit comparativement un premier fondement, sans lequel cet édifice visible ne saurait exister.

(*) Le pape Saint Léon, dans le sermon 4e pour l'anniversaire des améliorations au pontificat, concilie admirablement les manières diverses donc Jésus-Christ et Pierre sont l'un et l'autre et ensemble la pierre fondamentale, et il explique ainsi le discours du Sauveur: *Cùm ego sim inviolabilis petra, ego lapis angularis, qui facio utraque unum, ego fundamentum, præter quod nemo aliud potest ponere; tamen tu quoque petra es, quia meâ virtute solidaris, ut quæ mihi potestate sunt propria, sint tibi mecum participatione communia.*

(**) *Vera idea*, part. 2, c. 1, § 1.

1522 Luther avait attaqué le changement de substance dans l'eucharistie; il avait prétendu, après plusieurs variations, que c'était *une impiété et un blasphème*

6. « Parmi les autres apôtres, appelés aussi les fondemens de l'église, Pierre doit donc être spécialement distingué comme le fondement principal, et nos adversaires devraient à la fin le comprendre. C'est une vérité démontrée par la nature de la hiérarchie, par les promesses que J.-C. adressa à la personne de Pierre (*), et reconnue par toute la tradition, au point que les Pères identifient la personne de Pierre avec la pierre fondamentale, mettant tour à tour à la place les unes des autres ces paroles, *super te* et *super petram*, comme si c'était la même chose. Saint Jean Chrysostôme et Saint Jérôme (**) le pratiquent ainsi dans l'explication de ce passage. Voici comment s'exprime le premier; *Secundùm metaphoram Petræ rectè dicitur ei: ædificabo ecclesiam meam super te;* et le second: *Dominus ait: tu es Petrus, et ego super te ædificabo ecclesiam meam.* Et des écrivains catholiques oseront dire qu'il n'y a pas une plus grande et plus intime connexion entre Pierre et l'Église, qu'entre l'église et les autres apôtres! En vérité, tant d'inconséquence frappe de stupeur. Ils avouent que le collége apostholique représentant l'église active et dépositaire de l'autorité; ils prétendent que les *clefs ont été données non à un seul homme, mais à l'unité de l'église;* et ils ne s'aperçoivent pas que, en rejetant toute espèce de différence entre Pierre et les autres apôtres, ils en viennent à nier implicitement l'un et l'autre.

(*) Je parle ici aux catholiques, et non aux hérétiques qui expliquent autrement cette promesse divine,

(*) *Hom.* 55. *Matth.*

de croire à la transsubstantiation ; mais Carlostad attaqua la réalité, et donnant à ce mystère une interprétation monstrueuse, il combattit avec autant d'ar- 1522

« 7. Ils nient la première proposition ; car ils soutiennent que Saint Pierre n'avait pas plus d'autorité que les autres membres du collége apostolique; au lieu que l'église catholique l'admet pour le Pape. Mais, si tous les apôtres étaient le fondement de l'église de la même manière et sans supériorité l'un sur l'autre, ils représenteraient donc une église dont le gouvernement aurait dû être établi sur un système d'égalité. De plus, si tous les membres du collége apostolique représentant l'église en eussent été également fondemens, l'église étant elle-même l'édifice, on ne pourrait plus distinguer l'édifice du fondement, et les deux choses n'en formeraient plus qu'une seule. Ils nient de même leur seconde proposition. En effet, si la souveraine puissance n'a été conférée qu'à l'unité de l'église (*), cette puissance ne pourra se trouver là où ne sert pas l'unité. Or, là où n'est pas le principe, l'origine et le fondement de l'unité, l'unité ne saurait s'y rencontrer, et, s'il en faut croire Saint Cyprien, ce principe, cette origine, ce fondement, ne sont que dans Saint Pierre ; *Unitatis ejusdem originem ab uno incipientem suà auctoritate disposuit* (Christus). Donc là où n'est pas Pierre, il n'y a pas de souveraine puissance. Donc il doit concourir nécessairement à établir l'unité, au moins afin de

(*) La parole de Saint Augustin : *Claves non unus homo, sed unitas accepit Ecclesiæ*, ne doit s'entendre que du pouvoir d'ordre qui est le même dans tous les Évêques, et non du pouvoir de juridiction qui repose sur le système hiérarchique et même en découle.

1522 tifice que d'ignorance le sacrement de l'eucharistie, et cessant d'être luthérien, devint impie et sacramentaire. « Il ne faut point d'autres preuves de son igno-

conserver solidairement, par son union avec les autres, cette autorité contre laquelle les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir, et par conséquent on ne peut trouver sans lui cet accord et cette union à laquelle ils veulent que les clefs aient été confiées : autrement les églises particulières deviendraient autant de corps séparés dont chacun régirait par lui-même cette autorité.

8. « Voilà les simples idées qui se présentent d'elles-mêmes à tout esprit qui cherche sans passion la pure vérité. Après ces notions communes, il est facile d'entrer plus avant dans le sujet, et de prouver, par les règles de l'analogie, que l'édifice de l'Eglise tire sa véritable solidité de son union intime avec son fondement qui est Saint Pierre. Et, pour l'établir, je ne veux pas m'éloigner de l'explication que fait Le Gros de cette expression métaphysique ; *Tu es Petrus, indicatur*, dit-il, *insum esse in ecclesiâ, quod est in ædificio fundamentum* (*). Opstraet a été aussi forcé par l'évidence à adopter cette comparaison : *Ut in ædificio spirituali id præcipuum est, quod totam molem sustentat, ita in ædificio spirituali ecclesiæ is princeps censendus, super quem tanquam super fundamentum ædificatur* (**) Je conclus donc par analogie que Pierre sera à l'Église ce qu'est le fondement qui donne à l'édifice la solidité inébranlable, par laquelle il brave la fureur des vents et l'impétuosité des flots ; *Omnis*, dit Jésus-Christ, *qui audit verba mea hæc et facit ea assimilabitur viro sapienti, qui*

(*) Tom. 2, c. 4, concl. 2.
(**) *Theol diss.* 5, q. 1, § 1.

« rance, dit Bossuet dans son *histoire des variations*, 1522
« que l'explication qu'il donna aux paroles de l'insti-
« tution de la cène, soutenant que par ces paroles,
« *ceci est mon corps,* Jésus-Christ, sans aucun égard

ædificavit domum suam suprà petram ; et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam et non cecidit ; fundata enim erat suprà petram (*). En effet, celui qui voudrait donner à un édifice assis sur le sable la hauteur d'une tour, pourrait bien le faire d'une élégance qui ravit les passans ; mais il ne pourrait empêcher qu'il ne devint le but et le jouet des vents, comme le Sauveur nous l'enseigne au même endroit. Il faut que la profondeur et la solidité des fondations soient en proportion avec l'élévation de l'édifice, et que tout soit étroitement assemblé, pour que cette construction soit à l'épreuve ; mais, si elle se détache de sa base ou même s'en éloigne légérement, la ruine est prompte. Il est donc hors de doute que sa stabilité dépend de son union étroite avec le fondement. Suivons la similitude, appliquons ces idées à l'Eglise bâtie sur Pierre, et nous n'aurons pas de peine à comprendre que sa solidité tient à son union avec Pierre : *præter illam petram, quam Dominus in ecclesiæ fundamento posuit, stabilis erit nulla constructio* (**).

« 9. Quoique la similitude employée par le Sauveur rende frappante de clarté cette vérité importante, nous pouvons encore la confirmer en combattant Tamburini avec ses propres armes. Il parle dans son *Idée véritable* de la

(*) *Matth.* ch. 7, v. 24, 25.
(**) *S. Leo*, *epist.* 54 *ad martinum imp.*

« à ce qu'il donnait, voulait seulement se montrer
1522 « lui-même assis à table, comme il était avec ses
« disciples : imagination si ridicule, qu'on a peine à

divine institution de la primauté, et la reconnaissant comme essentielle au gouvernement ecclésiastique, il en fait cet éloge aussi juste que magnifique : « Elle (la primauté) « fut donnée pour le bien de l'Église ; ce ne fut point un « privilége personnel et qui dût s'éteindre avec lui (avec « Pierre), mais une prérogative inhérente à la nature « de la hiérarchie ecclésiastique : elle constitue la forme « du gouvernement ecclésiastique établi par J. C..... « Elle est trop essentiellement liée avec le plan de toute « l'Église fondée par J. C. » Maintenant qu'on se rappelle que le don d'une fermeté inébranlable dans la foi fut promis et conféré, non à la réunion de tous les fidèles indistinctement, mais au corps hiérarchique, qui est le seul dépositaire de l'autorité. La multitude admise par Launoi au partage de cette autorité en est, au moins en apparence, exclue par nos adversaires. Si donc la primauté est essentielle au gouvernement de l'Église, l'Eglise ne pourra sans elle avoir la fermeté que J. C. lui a promise, parce que avec la primauté enlevée disparaîtrait aussi *le gouvernement ecclésiastique établi par J. C.* Si donc, sans cette primauté, il n'y a plus de fermeté, l'on est bien conduit à conclure que l'Eglise n'obtient l'une que par l'autre. La primauté d'ailleurs ne peut contribuer à la solidité de l'édifice divin que dans l'ordre où elle a été établie ; or elle a été établie comme fondement ; donc elle y contribue comme telle ; or le fondement est le soutien de la construction, le principe et la source de toute stabilité ; donc elle concourt,

« croire qu'elle ait pu entrer dans l'esprit d'un 1522
« homme. »

Dès que Luther eut appris qu'un homme avait osé lever un nouvel étendard contre l'Église de

de cette double manière, à la solidité de l'Eglise, qui tire toute sa force de son union avec elle. Mais telle n'est pas la condition d'un autre évêque quelconque, fût-il même nécessaire pour compléter un concile et lui donner le droit de se regarder comme l'assemblée de l'Église universelle. Car, en supposant même ce cas possible, l'Église ne devrait pas à cet évêque sa solidité, mais son intégrité; cet évêque n'y concourrait pas comme fondement; il en serait comme d'un édifice auquel il manquerait une dernière pierre dans sa bâtisse extérieure; en y ajoutant cette pierre on achèverait le bâtiment, mais on ne le consoliderait pas. D'où il suit que Pierre subsiste indépendamment de l'Église elle-même, c'est-à-dire, qu'il a une stabilité absolue et originaire dans la foi. La nécessité de son concours pour constituer l'Église et la condition de lui être unie à laquelle la solidité de l'Eglise est attachée, sont des idées qui ne peuvent s'allier avec sa faillibilité; car l'on pourrait raisonnablement supposer que, s'il était faillible, il pourrait, ou par son concours entraîner l'Église dans l'erreur, ou refuser ce concours lorsqu'il devrait le donner. Il doit donc être tellement ferme que, si, par impossible, le reste de l'Église venait à faillir, il reste debout et inébranlable. En effet, le fondement influe sur l'édifice, et par un concours actuel à sa solidité, et par le principe de ce concours : ce concours se termine à l'édifice et cesse avec sa chûte : mais il n'en est pas de même du principe

Jésus-Christ, et se mettre à la tête d'un autre parti,
1522 il sortit de sa solitude, margré la défense de l'Electeur, et accourut à Wittemberg pour combattre un

qui lui donne cette vertu ; il est intrinsèque au fondement et ne peut jamais s'en séparer ; il doit donc persévérer et ne pas cesser d'exister avec l'objet sur lequel il agissait, c'est-à-dire que, *après l'action finie, la force d'agir reste encore*. Ce Principe, cette force, c'est l'immobilité qui lui est propre et sans laquelle il ne pourrait supporter la masse de l'édifice lorsqu'il en est chargé.

« 10. Quoique, après tout ce qui a été dit jusqu'à présent, il ne dût pas être nécessaire de rien ajouter davantage, je chercherai encore à les tirer de leurs erreurs par des argumens plus pressans. Parmi toutes les sociétés, celle-là seule est infaillible, qui constitue la véritable Église ; c'est de foi : mais il n'y a pas de véritable Église sans Pierre ; nous l'avons démontré : donc l'infaillibilité appartient exclusivement à la société qui est unie à Pierre et à ses successeurs. Or cette union avec Pierre ou avec le Pape ne serait pas une note suffisante pour distinguer entre plusieurs sociétés celle qui serait infaillible, si cette union ne contribuait en quelque manière par son concours à faire jouir cette société du privilége de l'infaillibilité ; donc elle doit réellement y contribuer et y concourir. Mais l'Église doit avoir, dans ses définitions, une infaillibilité perpétuelle et durable jusqu'à la fin des siècles ; donc la même perpétuité, la même durée jusqu'à la fin des siècles doit être assurée au concours de cette union de l'Église avec le Pape à laquelle est attachée l'infaillibilité de l'Église elle-même. D'où il s'ensuit que, dans le cas

rival dont l'esprit et l'éloquence n'avaient rièn qui approchât de son maitre. 1522

Il déclame et tonne contre lui de la manière la plus terrible et la plus mortifiante ; il le traite

d'un point quelconque à définir, il sera aussi vrai de dire, avant même qu'il ait lieu, que ce concours positif et explicite ne manquera pas, qu'il est vrai de dire que l'Église est infaillible dans la décision qu'elle portera, et qu'elle ne tombera pas dans l'erreur. Mais s'il est certain que, toutes les fois qu'il s'agira de définir un point de foi, on pourra compter sur le concours de l'union de l'Église avec le Pape, il doit être également certain que Dieu ne permettra jamais que le Pape ne donne pas son assentiment à des vérités de foi, puisque, sans cet assentiment, il ne saurait y avoir de véritable définition de l'Eglise. Donc, si ce concours doit être continuel et perpétuel, Dieu devra continuellement et perpétuellement incliner le Pape à donner son assentiment aux vérités de foi ; et il ne permettra jamais que le Pape, comme tel, s'éloigne de la vraie croyance. En effet, s'il n'en était pas ainsi, et que Dieu pût permettre que le Pape, en cette qualité, abandonnât la vérité, il pourrait arriver que, par sa primauté dans l'Église et par le droit qu'il a, pour le maintien de l'unité, comme dit Saint Thomas (*), de proposer le point de foi, il entraînât l'Église avec lui dans l'erreur. Donc Dieu a dû accorder au Pape, comme tel, le privilège de l'infaillibilité indépendante de l'Église, indépen-

(*) 2, 2, q. 1, art. 10.

1522 d'hérétique et d'iconoclaste; il lui défend même de rien changer dans sa doctrine : mais après l'avoir repris fort aigrement devant tout le peuple, il avoue, dit un historien impartial (1) qu'il y avait

dante de cette société, à l'infaillibilité de laquelle il contribue et concourt par le moyen de l'union de celle-ci avec lui. Les novateurs ne peuvent rejeter cette conséquence sans nier la nécessité du concours du Pape ; et s'ils la nient, ils se rangent parmi les schismatiques et les protestans, qui se font une Église séparée du Pape. Pourquoi donc élèvent-ils tant l'autorité de sa primauté et sa connexion essentielle avec le gouvernement établi par Jésus-Christ ? Prétendraient-ils par hasard que cette primauté puisse être séparée de la personne qui en est actuellement investie, pour en conclure que l'Église, même en état de division avec le Pape et refusant l'usage actuel de son autorité, renfermerait encore en elle, comme partie essentielle, cette primauté, qui est son inséparable appui ? Il y a une contradiction évidente à dire que l'Église puisse être séparée du Pape et non de la primauté, c'est-à-dire, qu'elle soit inséparablement et essentiellement attachée à celle-ci et non à celui-là.

Comment pourrait-elle être unie à la primauté, sans l'être à la personne seule qui possède et qui renferme en elle-même cette primauté ? Élevez une statue, décorez-la des insignes de la primauté, et la vénérant comme un chef essentiel, tirez de cette image la forme essentielle d'un gouvernement. Tel sera le Pape, si on admet que

(1) Maimbourg, *Histoire du Luthéranisme*, t. 1, p. 79.

dans la doctrine de cet impie certaines choses, qui, 1522
quoique bonnes en elles-mêmes, ne se devaient pourtant se faire qu'avec ordre, pour ne scandaliser personne. Le réformateur voulait parler de la messe

pour constituer l'Église, il faut le concours de sa primauté, et non celui de sa personne.

« 11. Eh bien ! admettons, si on le veut, répondent quelques-uns, qu'il soit besoin du concours personnel du Pape ; on ne pourra pas encore en conclure son infaillibilité absolue. Dans le corps humain, la tète ne concourt-elle pas nécessairement à la vie de toute la machine animale? Et cependant elle n'a pas d'existence ni de vie indépendante des autres membres, des autres parties vitales. De même le Pape perdra son infaillibité avec le concours des autres pasteurs, quoiqu'il soit admis qu'il concourt nécessairement à l'infaillibilité de toute l'Église. Sixte III lui-même l'assure par ces paroles : *Ut omne corpus regitur, ita ipsum caput; nisi suo corpore sustentetur, firmitatem et vigorem suum perdit* (*). Mais, avec leur permission, je leur ferai observer qu'ils n'ont pas une juste idée de la qualité de chef du Pape, et qu'ils appliquent mal à propos l'autorité de Sixte III. Ils doivent convenir que plusieurs métaphores servant à exprimer une même chose sous un seul et même rapport doivent se concilier entr'elles, de manière qu'on puisse toujours et en toute circonstance les employer l'une pour l'autre ; autrement elles rappelleraient ou des objets divers ou le même objet sous divers rapports. Ainsi les

(*) *Epistola ad illiricos. Voy. Labbe, t. 4, col.* 1714.

1522 et surtout du mariage, qu'il ne désapprouvait pas, comme il le fit paraître quelque tems après.

C'est ici que les protestans devraient ouvrir les yeux et ne plus croire à la divinité de leur préten-

métaphores de *fondement* et de *pasteur* sous lesquelles l'écriture nous représente Saint Pierre, devront se prendre dans le même sens que celles de *chef* et de *père*, comme exprimant, les unes et les autres, la primauté de sa puissance dans toute l'Église. Son titre de *chef* ne signifie donc pas autre chose que celui de *fondement* que lui donne J. C.; il veut dire qu'il est le principe et la source de la stabilité de l'Église, comme on dit que le père est le chef de sa famille, le pasteur de son troupeau, le prince de la société civile. Il s'ensuit que la qualification de *chef* qui lui est attribuée ne doit pas se prendre physiquement mais moralement. Bref, on l'appelle le *chef*, parce que, en vertu de sa primauté de puissance, il a la haute direction de l'Église, qu'il conduit et soutient dans les actions qui intéressent l'unité de la foi; et, comme la puissance de diriger et la force de soutenir l'Église sont des prérogatives absolues et intrinsèques du Pape, il ne peut les perdre même dans l'hypothèse que l'appui des autres pasteurs vienne à lui manquer. On ne peut établir le contraire par les paroles de Sixte III; car il ne veut pas parler de la dépendance mutuelle du chef et des membres, du Pape et des Évêques, comme nécessaire pour exister; mais seulement de l'autorité extrême d'un chef, quel qu'il soit, laquelle dépend de la vénération et du respect des fidèles. Ce Pape écrit aux Évêques d'Illyrie, et les engage au respect et à l'obéissance envers l'Évêque de Thessalonique, en sa qualité de vicaire

due religion. Comment se fait-il, en effet, que Luther, 1522
puisqu'il se disait *l'envoyé extraordinaire de Dieu*, n'ait pas tout-à-coup donné aux peuples la religion qu'il était chargé de prêcher, qu'il ait eu besoin,

apostolique : *Estis quidem membra, ut novimus, sancta ; sed vestrum caput respicere et honorare decet, quoniam honor capitis ad spem totius proficit sanctitatis*. Plût à Dieu que dans les temps malheureux où nous vivons, les évêques s'accordassent tous à rendre au chef le tribut de leur vénération et de leur soumission ! *Hoc modo*, s'écrie Veith, *utinam membra corporis omnia suum caput sustentarent ! Non sensim vilesceret tantoperè in animis multorum christianorum suprema dignitas illius, qui est vicarius Jesu Christi, et visibile caput ecclesiæ* (*)? Alors ils pourraient se glorifier à juste titre d'être les appuis de leur chef, et par l'exemple et par la doctrine : c'est le devoir que leur impose leur qualité de pasteurs et de membres principaux de ce corps mystique.

.... »

Que répondront les incrédules ? Diront-ils encore avec les protestans que le Pape n'est point infaillible ? Mais alors que signifieraient ces paroles de Jésus-Christ à Saint Pierre; J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne manque jamais ; *ego rogavi pro te, ut non deficiat fides tua* ? Que signifieraient celles-ci : Après ta conversion raffermis la foi de tes frères. *Tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos* ?

L'infaillibilité du Pape n'est donc point incertaine ; les paroles de Jésus-Christ ne sont point, en effet, équivoques et obscures ; et vouloir s'élever contre cette infailli-

(*) *De prim. et infallib. R. P. sect.* 11, *posit.* 27, § 35.

1522 pour se former un corps de doctrine, de tirer ses dogmes des différentes sectes qui avaient obstrué l'univers, et qu'il se soit vu dans la nécessité de changer le lendemain ce qu'il avait enseigné la veille ? Et d'ailleurs ou la doctrine de Luther, c'est-à-dire, celle de la réformation en général, est venue de Dieu, ou elle n'est sortie que du cerveau d'un fanatique libertin et ambitieux.

Dans ce dernier cas, elle doit inévitablement se trouver soumise à toutes sortes de variations et de contradictions, de changemens et de modifications; car les pensées des hommes changent au gré de leurs caprices, de leurs passions, de leurs mœurs et de leurs intérêts. Tel à vingt ans croira en Dieu, qui n'y croira plus à trente. D'où l'on doit conclure, d'après les livres saints, que toute doctrine qui émane des hommes ne saurait être vraie. Dieu est invariable immuable dans ses décrets, comme il l'est dans sa substance, puisqu'il est l'être nécessaire, sans lequel il n'y a ni force, ni vie, ni lumière, *vita abscondita est in Deo*, a dit Saint Paul. Dieu est aussi immuable dans ses pensées et dans ses desseins, puisqu'il a voulu librement que le monde fut tel

bilité, parce que le témoignage de dix, de vingt, de cent évêques, offre plus de probabilité que le témoignage ou la décision du souverain Pontife *considéré seul*; c'est évidemment méconnaître le gouvernement de l'Église, et vouloir anéantir les promesses de Jésus-Christ.

qu'il est, (1) et qu'il l'a voulu primitivement et éternellement : quelle raison le divin créateur pourrait-il avoir pour changer? 1522

(1) Mais les incrédules diront : Dieu a donc voulu que le monde fût méchant et pervers comme il est aujourd'hui? Oui et non, lui répondrons-nous ; oui, s'ils supposent que le tout-puissant peut être injuste et créer des êtres pour les rendre malheureux. Non, si nous reconnaissons la bonté et la rectitude de son vouloir dans sa justice et dans la légitimité de ses affections. « *Dieu a fait l'homme droit*, a dit le savant Bossuet ; cette rectitude de l'homme consistait à « aimer Dieu de tout son cœur, de toute son ame de toutes « ses forces, de toute son intelligence, d'un amour parfait, « et pour l'amour de lui-même, et de s'aimer soi-même « en lui. Voilà la droiture et la rectitude de l'homme ; « voilà l'ordre, voilà la justice. Il est juste de donner « de l'amour à celui qui est aimable, le grand amour à « celui qui est très aimable, et le souverain et parfait « amour à celui qui est souverainement et parfaitement « aimable, et tout l'amour à celui qui est uniquement « aimable, et qui ramasse en lui-même tout ce qui est « aimable et parfait ; en sorte qu'on ne se regarde et qu'on « ne s'aime soi-même que pour lui. Telle est donc la rectitude où l'homme avait été créé ; cela même fait la « beauté de la créature raisonnable faite à l'image et à la « ressemblance de Dieu ; Dieu étant la beauté et la bonté « même, ce qui est fait à son image ne peut ne pas être « beau. Cette beauté est relative à celle de Dieu, dont elle « est l'image, et entièrement dépendante de son principe, « lequel par conséquent il fallait aimer d'un amour sans « bornes. » *Traité de la concupiscence.*

1522 Dans le premier cas, c'est-à-dire, si la doctrine de Luther et de la réformation en général, est venue de Dieu, l'on doit être convaincu qu'elle n'est point fausse; car, en prenant le mot vérité dans son acception légitime, c'est-à-dire, ce qui est, on doit facilement reconnaître qu'il ne peut y avoir deux vérités, parce qu'il ne peut y avoir deux principes créateurs, deux verbes.

Supposons maintenant que la doctrine de Luther soit vraie, et qu'elle ait sa source dans les Écritures, dans la *parole de Dieu*, révélée successivement aux hommes par l'entremise des sons de notre intelligence, et cachée sous l'enveloppe de la parole humaine; celle des catholiques doit être par conséquent fausse, car il ne peut y avoir deux vérités; de même qu'il ne peut y avoir deux paroles de Dieu. Supposer deux vérités, ce serait également supposer deux principes créateurs, deux Dieux, et une infinité d'autres; car il n'y aurait pas de raison pour s'arrêter.

Nous pouvons donc avancer qu'il y a secte ou dans le catholicisme ou dans le Luthérianisme : ces deux religions, différentes dans leur doctrine, ne peuvent tirer en même temp leurs préceptes de l'Écriture Sainte.

Mais il se présente naturellement une autre question à résoudre : le calvinisme qui diffère d'une manière étonnante du luthérianisme et du catholicisme, se glorifie aussi du nom de religion protes-

tante, et prétend avoir épuisé toute sa doctrine 1522
dans *la parole de Dieu.*

L'Anglicanisme, le Quakérisme ou les Trembleurs, le Méthodisme, le Wicléfisme, le Hussisme, les Patcliers (1), et une infinité d'autres sectes, croient aussi avoir trouvé dans l'Écriture Sainte le principe de leur doctrine. Mais toutes ces espèces de religion étant en contradiction entr'elles, et n'ayant de ressemblance que dans leur haine implacable contre l'Église de Jésus-Christ, il faudrait supposer que les livres saints sont remplis d'absurdités, que l'Évangile (2), ce beau monument des préceptes de

(1) Ces hérétiques, sortis des Luthériens, disaient fort ridiculement que J.C. est dans l'eucharistie comme un lièvre est dans un pâté.

(2) Nous ne saurions faire un éloge plus pompeux de l'Évangile, que celui que nous en a laissé Jean-Jacques Rousseau. Cet homme, tout impie qu'il était, n'a pu s'empêcher de reconnaitre la sublimité de ce divin livre, « l'Evangile, dit-il, ce livre divin, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à quiconque ne le serait pas : n'a besoin que d'être médité, pour porter dans l'ame l'amour de son auteur, et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage, jamais la plus profoude sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant.

« Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits auprès de celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si sage, soit l'ouvrage des hommes ?

1522 ce que les incrédules eux-mêmes n'oseront soutenir.
Par conséquent, comme il ne peut exister deux *paroles de Dieu*, car il ne peut y avoir deux vérités,

détruit la liberté. Dieu, disent-ils, est immuable, ses propriétés le sont comme lui; sa volonté l'est aussi; il ne peut vouloir une chose et une autre, il n'est donc pas libre.

« D'abord, quand nous serions dans l'impuissance de concilier la liberté et l'immutabilité de Dieu, ce ne serait pas une raison, pour contester l'un ou l'autre de ces deux attributs. Dès que deux vérités sont reconnues comme certaines, on ne peut être admis à prouver, qu'elles sont contradictoires. Il y a dans le monde même physique une multitude de choses que nous ne comprenons point, qui nous offrent des difficultés insolubles, et qu'on est cependant forcé de croire d'après le sens commun. Serait-il étonnant qu'il s'en trouvât dans l'Etre infini et nécessairement incompréhensible ?

« Mais est-il bien vrai, que nous n'ayons aucun moyen de concilier la liberté de Dieu avec son immutabilité ? Non, certainement; car, premièrement, dans l'opinion très probable de l'éternité, non successive, on ne voit aucune contradiction entre ces deux attributs(*). Dans cet instant

(*) « Si l'éternité consiste dans une succession de moments et de siècles, il faut dire que le nombre de ces moments et de ces siècles écoulés jusqu'à présent, est infini; mais comment peut-il l'être, puisqu'il s'accroit sans cesse? Un infini qui reçoit de l'accroissement est en évidente contradiction.

« On objecte que cette notion de l'éternité est inintelligible et contraire à toutes les idées ordinaires. Mais une éternité successive se comprend-elle plus aisément ? Ne nous y trompons point : c'est l'éternité

de même il ne peut y avoir deux religions 1522
vraies et conformes à l'esprit du divin Créateur. Donc, parmi toutes les religions que

qui compose toute son éternité, Dieu veut librement tout ce qui existe, et il ne peut plus changer, puisqu'il n'y a pas d'autre instant où le changement puisse s'opérer. L'acte de sa volonté est toujours le même; car, dans le même moment, il ne peut pas avoir deux volitions opposées. Tout changement exige une succession; et un vouloir, comme tout autre chose, ne peut pas être en même temps le même et

elle-même qui est incompréhensible; quel que soit son mode, nous ne la comprenons pas: mais nous la concevons, nous en avons l'idée. Et si on ne pouvait avoir aucune idée de l'éternité non successive, comment serait-elle venue, même à des philosophes païens? Quant à la contrariété de ce système avec les notions communes, elle n'est pas étonnante. Si on veut appliquer à l'Être nécessaire les notions que l'on a des êtres contingens, on se trouvera continuellement en défaut. Vivant dans le temps, entraînés par le temps, voyant dans tout ce qui nous entoure, et éprouvant sans cesse en nous-mêmes les vicissitudes du temps; il n'est pas étonnant que nos idées habituelles se rapportent au temps. Il faut élever sa pensée au delà de l'ordre des choses dans lequel nous sommes, et dont nous faisons partie, pour la transporter dans l'éternité. Observons qu'il s'agit ici non-seulement d'un attribut divin, mais du mode de cet attribut. Nous pouvons nous élever à une idée quelconque des perfections divines; mais une de ces causes par lesquelles cette connaissance sera toujours imparfaite est que, par notre raison, nous ne pourrons jamais connaître la manière dont cette perfection est dans Dieu. Par exemple, je ne puis douter qu'il ne possède la science; mais comment sait-il?

Je l'ignore; il en est de même de son éternité. *Dissertation sur l'existence de Dieu*, par le cardinal de la Luzerne.

1522 nous venons de nommer, il n'y en a qu'une seule qui soit véritablement celle que Dieu nous a révélée : vérité, vie et lumière. Mais

différent. Cette réponse suffirait encore pour résoudre l'objection proposée. On n'est pas fondé à nous opposer une incompatibilité d'attributs, s'il y a un système raisonnable dans lequel ils soient compatibles.

« Secondement, en supposant même l'éternité successive, je dis que même dans ce système, on ne peut démontrer qu'il y ait opposition entre la liberté et l'immutabilité. En effet, l'objection est fondée sur une fausse idée de la liberté divine. La question n'est pas de savoir si Dieu, ayant formé de toute éternité la détermination de créer le monde tel qu'il est, a pu depuis former une détermination différente. Il s'agit de savoir si cette résolution prise par lui de toute éternité, l'a été librement, ou s'il y a été alors nécesité par sa nature. La liberté de Dieu ne pouvant pas, comme nous l'avons observé, contrarier les autres attributs, est et doit être différente de celle de l'homme. L'homme qui a formé une résolution, peut en changer, parce qu'il peut lui survenir de nouveaux motifs, de nouvelles connaissances, de nouveaux intérêts, de nouvelles passions. Mais rien de tout cela ne peut atteindre Dieu. Il ne peut donc pas avoir de raison pour changer. Primitivement, éternellement, Dieu a voulu, par un seul acte de sa volonté, tout ce qui est et tout ce qui sera à jamais. Cet acte originaire a-t-il été libre ? Voilà ce dont il s'agit. Les incrédules ne prouvent certainement pas que Dieu a été nécessité à ce décret éternel, en disant que Dieu, après l'avoir rendu, n'a pas pu le changer. Ils dénaturent l'état de la question, et ne prouvent que ce qui ne leur est pas contesté. Ainsi,

on ne peut reconnaître cette souveraine re- 152
ligion qu'à l'immutabilité de sa doctrine ; marque ineffaçable de sa divine sainteté ; sceau inimitable de sa primitive et éternelle perfection.

même dans le système de l'éternité successive, se concilient pleinement les deux dogmes de la liberté et de l'immutabilité divine. Dieu a exercé sa liberté en formant le décret universel de la création de tous les êtres ; il manifeste son immutabilité par l'invariable permanence de ce décret. Il a voulu librement que le monde fût tel qu'il est; il le veut immuablement.

« Mais, dira-t-on, Dieu, dans cette explication, n'a été libre qu'au moment où il a formé la résolution de créer. Il ne l'est plus maintenant, et toutes ses volitions sont nécessaires.

« Dieu ayant ordonné librement dans son éternité tous les êtres, tous les événemens qui devaient à jamais avoir lieu, n'a plus eu d'emploi à faire de sa liberté. Il n'a pu rien ajouter à ce décret, puisqu'il avait tout décrété ; il n'a eu rien à y changer ; puisqu'il avait tout réglé avec sagesse, et qu'il n'a pu lui survenir de motifs de changement. Il n'est plus libre, c'est-à-dire, sa liberté n'a plus d'objet. Il en a fait tout l'usage qu'il voulait à jamais en faire. Ses volitions actuelles sont nécessaires : elles le sont d'une nécessité non absolue, mais hypothétique ; elles sont, à proprement parler, non pas nécessaires, mais nécessitées par sa propre volonté. Cette nécessité ne détruit pas la liberté de Dieu, puisqu'elle est l'effet de l'usage que Dieu a fait de sa liberté. *Dissertation sur l'existence de Dieu.*

1522 Personne ne nous contestera que la réforme du 16e siècle et toutes les sectes qu'elle a engendrées n'aient varié dans leur doctrine, qu'elles ne se soient mutuellement combattues, et que le luthérianisme et le calvinisme du 19e siècle ne ressemblent pas plus au luthérianisme et au calvinisme du 16e siècle, que le christianisme ne ressemble au paganisme. Donc ces religions n'ont pas eu d'abord leur perfection, qualité essentielle de leur durée et de leur divinité, donc elles n'émanent pas de Dieu.

Mais, si nous examinons la religion catholique, nous verrons qu'elle a été et qu'elle est sur toute la surface de la terre, ce qu'elle était il y a dix-huit cents ans ; elle n'a point varié, Dieu étant immuable dans ses décrets ; elle a donc une essence toute divine, un caractère sacré qui la garantit des atteintes de la corruption.

S'il pouvait y avoir une autre religion dont la doctrine émanât de l'Écriture-Sainte, nous devrions supposer qu'il y a un autre Dieu, une autre vérité, et que par conséquent il y a un second principe divin qui a présidé à la création du monde, à la révélation de *la parole de Dieu;* d'où nous pourrions conclure, en voulant raisonner conséquemment, que le Dieu qui a édifié le catholicisme, n'est

pas le Dieu qui a inventé le luthérianisme, 1522
n'est pas le Dieu qui a soumis quelques hommes au calvinisme, n'est pas le Dieu qui s'est moqué de certains imbéciles en leur prescrivant de suivre le quakérisme, n'est pas le Dieu qui présida au conseil du roi d'Angleterre, lorsqu'il fit défense de pratiquer la religion catholique, comme donnant lieu à un culte idolâtre, pour fonder une secte qui s'appelle maintenant anglicanisme, n'est pas enfin le Dieu qui nous a recommandé le châtélisme et le saint-simonisme. Revenons à Carlostad.

Sur ces entrefaites, l'archidiacre apostat enseignait d'autres extravagances aussi risibles que grossières. « Car, dit Maimbourg (1), « d'après le témoignage de quelques auteurs « luthériens, prenant pour un commandement exprès fait à tous les hommes, ces « paroles que Dieu dit à Adam, *tu mangeras* « *ton pain à la sueur de ton corps*, il alla « labourer la terre, et Mélancton s'étant « laissé persuader à ce fou, alla travailler « chez un boulanger. »

Mais Luther poussa si vivement ce fanatique insensé, qu'il le contraignit de sortir de Wittemberg. Carlostad établit alors le siége

(1) *Hist. du luthérianisme*, t. I, p. 81.

1522 de ses prédications à Orlamonde, sur la Sale. Le nombre de ses partisans s'accrut prodigieusement ; et cette nouvelle hérésie eut en peu de temps un tel succès, que le duc de Saxe se vit dans la nécessité de bannir Carlostad de tous ses états, et d'interdire la propagation de sa doctrine.

Cependant Luther devenait chaque jour plus fier, plus absolu et plus insolent que jamais. Son parti grossissait d'une manière étonnante, et sa haine implacable contre le Saint-Siége se manifestait dans tous ses écrits. Il se prétendait toujours *l'envoyé extraordinaire de Dieu ;* mais il ne voyait pas, l'insensé, que Jésus-Christ aimait et priait pour ses ennemis, pour ses bourreaux : contraste frappant, qui doit témoigner, en tous temps et en tous lieux, de la sainteté de celui que l'on persécute !

Mais si Luther n'eût pas eu le cœur rempli de haine et d'ambition, aurait-il écrit son livre séditieux (1) contre le clergé et surtout contre les évêques, qu'il veut que l'on extermine? Aurait-il dit, dans une bulle de sa façon (2), qu'il eut l'impudence d'opposer

(1) *Adversùs falsò nominatum statum ecclesiasticorum.*

(2) *La bulle et la réformation du docteur Luther.*

à la bulle du Pape *in cœnâ domini*, que tous 1522
ceux qui employeront leurs forces et leurs biens pour ravager les évêchés, et pour abolir le gouvernement des évêques, sont les véritables enfans de Dieu (1)? Et pour prouver que ceux qui les défendent et leur obéissent sont les esclaves de Satan, aurait-il corrompu divers passages de l'Écriture-Sainte?

Mais à Luther il fallait de la gloire; et le savant Érasme le connaissait bien, lorsqu'il disait à un de ses amis que, sans ce moine de Wittemberg, l'Allemagne n'aurait point eu de réforme, et le clergé point d'apostats (2). C'est ce fanatique, ajoutait-il, qui, par sa doctrine, a mis la division dans tout le royaume.

L'ambition de ce Réformateur et son désir ardent de trouver l'Église romaine en défaut, se manifestent dans tous ses actes et principalement dans sa traduction de la Bible, à laquelle il consacra les premières années de son apostasie. Cette version si élégante et si polie est remarquable par le beau tour que Luther a donné à sa langue naturelle, dont il connaissait admirablement toutes les finesses.

C'est dans cet ouvrage qu'il a répandu tout

(1) *Histoire du luthérianisme*, t. I, p. 83.
(2) *Ex libris epistolarum.*

1522 le venin de sa doctrine ; tantôt il dénature et corrompt divers passages de l'Écriture-Sainte ; tantôt il retranche hardiment ou ajoute tout ce qui peut nuire ou servir à ses dogmes. Aussi plusieurs docteurs allemands assurent qu'il n'y a rien de plus infidèle et de plus corrompu que cette version. *Ut hâc arte Scripturam suo commodo translatam ad dogmata sua confirmanda detorqueret* (1). « Mais « c'est particulièrement dans le nouveau Tes- « tament, dit Maimbourg (2), qu'il affecte « et de mal traduire, et de bien écrire, pour « empoisonner agréablement de ses erreurs « et le peuple et les gens de qualité, qui, « attirés par la nouveauté du sujet, et par « la beauté de l'expression, le lisaient avec « empressement et grand plaisir, et prenaient « pour la pure parole de Dieu, celle d'un « homme qui les séduisait. » *Qui satis narrare queat*, disait Jérome Emfer, dont le témoignage ne saurait être suspect aux luthériens, *quantus turbationum et ruinarum fomes et occasio fuerit ea novi testamenti translatio, in quâ datâ ecclesiâ contrà veterem et probatam ecclesiæ lectionem multa immutavit*,

(1) *Epistola Georgii ducis ad regem Angliæ.* Cette lettre est rapportée dans Cochlœus.

(2) *Hist. du luthérianisme*, t. I, p. 84.

multa addidit, et in alienum sensum detorsit (1). 1522

Cette version fut imprimée en une infinité d'exemplaires et répandue dans toute l'Allemagne. Les disciples de Luther la louèrent avec excès, et dans leur enthousiasme ils s'écrièrent qu'il fallait bénir Dieu de ce qu'il avait envoyé un si grand homme pour prêcher l'évangile dans toute sa pureté. Les femmes surtout, dit Cochlœus, la lurent assidûment, et se firent honneur d'en parler. Il y en eut même qui soutinrent la doctrine de Luther avec tant de hauteur et de présomption, non-seulement entr'elles, mais aussi contre des ecclésiastiques et des docteurs, qu'elles insultèrent et traitèrent d'ignorans ceux qui cherchaient à les contredire sur cette version. *Ut mulieres et quilibet idiotæ novum illud testamentum tanquam fontem omnis veritatis avidissimè legerent....., ut non solùm cum laïcis partis catholicæ, verùm etiam cum sacerdotibus et monachis, atque adeò etiam cum magistris disputare non erubescerent..... et quidem procacissimè insultantes, ignorantiamque improperantes : id quod de nobili quâdam muliere compertum habetur......* (2).

(1) Voir Cochlœus.
(2) *Idem.*

1522 Mais, pendant que la réforme insinuait son venin dans toutes les provinces, plusieurs princes ecclésiastiques et séculiers rendirent des ordonnances et des édits contre cette méchante version du nouveau Testament, dont ils firent rechercher et brûler les exemplaires. Ferdinand, frère de l'empereur, le duc George de Saxe et le duc de Bavière étaient à la tête de ces défenseurs de la religion catholique, mais tous leurs efforts furent inutiles; et, favorisé par l'électeur de Saxe, régent du royaume en l'absence de Charles-Quint, le luthérianisme fit en très-peu de temps des progrès étonnans.

Déjà les augustins de Wittemberg, que Luther avait attirés dans son parti, ne célébraient plus dans leur église leurs messes de fondation; déjà l'on entendait de tous côtés les partisans de la cabale luthérienne s'élever avec fureur contre les messes privées, que l'on ne pouvait, disaient-ils, tolérer comme étant trop abominables, et contraires à la cène de notre divin Sauveur; déjà la réforme portait ses fruits, lorsque Luther, soutenu par l'université de Wittemberg et par la faiblesse de Frédéric, duc de Saxe, fit abolir les messes privées, prit le titre d'ecclésiaste de Wittemberg, quitta entièrement l'habit religieux, s'attribua une

autorité plus absolue que celle du pape, dont 1522
il ne voulait point reconnaître les célestes pouvoirs, et vanta ses succès comme une preuve incontestable de sa divine mission. Il régla les cérémonies avec lesquelles il voulait que l'on administrât le baptême et que l'on célébrât la cène; et après avoir tout préparé pour le service divin, il fit un réglement pour tous les biens de l'église, ordonnant qu'après l'extermination des évêques, des abbés et des moines, leurs biens appartinssent aux princes dans les états desquels ils étaient situés, et que les évêchés fussent érigés en principautés séculières.

Ce projet si agréable aux princes et aux 1523
magistrats, favorisa les desseins de Luther et rendit son parti plus nombreux et plus puissant. En effet, les Grands, charmés de de s'enrichir des dépouilles de tant d'églises, se firent luthériens; et l'ambition ou l'avarice stimulant les principaux seigneurs, on ne tarda pas à voir la religion catholique aux prises avec le fanatisme le plus outré.

Sur ces entrefaites, le nonce du pape, François Chérégat, se plaignait à la diète de Nuremberg de l'impunité dont jouissait le Novateur aussi bien que ses partisans; il demandait à l'assemblée l'exécution de la bulle de Léon X et de l'édit de Worms,

1523 contre Luther ; mais les princes laïques lui répondirent par un long mémoire, qu'ils intitulèrent : *Centum gravamina*, dans lequel ils s'élevaient contre les prétendues vexations et extorsions du Saint-Siége. La cour de Rome y fut attaquée sans ménagemens, et les luthériens dirent au nonce Chérégat qu'il fallait que le pape convoquât, du consentement de l'empereur, un concile libre, afin de réformer l'état ecclésiastique, et surtout l'autorité pontificale, et la discipline de l'église, qui tendait, disaient-ils, à détruire la vérité de l'évangile.

1524 Cependant la secte de Luther continuait toujours à faire de grands progrès en Allemagne et à envahir les états voisins. Elle se montrait partout ambitieuse de dominer, partout ennemie du pape et du clergé, et partout elle voulait régner et se faire craindre. Déjà Kraichsaw, Goslar, Rostoch et Riga en Livonie, Reutlinge et Hall en Souabe, Augsbourg et Hambourg avaient fourni de nombreux prosélytes au luthérianisme ; déjà la Prusse et la Poméranie souriaient à la voix des ministres de la réforme, lorsque deux disciples du Novateur allemand portèrent en Suède les premières semences de l'hérésie luthérienne. Gustave Vasa, qui venait d'être placé sur le trône, après l'ex-

pulsion du cruel tyran, Christiern II, roi 1524
de Danemarck et de Norwège, jugea qu'une révolution dans la religion abaisserait la puissance du clergé et raffermirait la sienne. Aussi dès ce moment il travailla à établir le luthérianisme dans son royaume; il écouta les discours des ministres luthériens, qui ne cessaient de l'engager à suivre la doctrine du pur évangile, prêchée avec tant de succès par le docteur Luther, et séduit par son secrétaire, en qui il avait mis toute sa confiance, il ne tarda pas à embrasser ouvertement le parti de la réforme.

Mais il existait d'autres motifs qui déterminèrent le roi de Suède dans son changement de religion, beaucoup plus que les discours des deux disciples de Luther. Gustave s'était, en effet, fort endetté durant la dernière guerre, et depuis son avènement au trône, il ne songeait qu'aux moyens de remplir son trésor. Son secrétaire lui représenta qu'il lui serait très-facile de rétablir ses finances, en se déclarant pour la nouvelle religion, et même en l'introduisant dans ses états; il lui remontra que par ce moyen il pourrait réunir à son domaine la plus grande partie des biens ecclésiastiques, et il lui exposa que, s'il distribuait l'autre partie aux Grands de son royaume, il les attirerait presque tous dans son parti.

1524 Gustave séduit par les discours artificieux de son secrétaire, résolut de délivrer le royaume de ce qu'il appelait les superstitions et la tyrannie de l'Église romaine, et déclara dans les états d'Arosen et de Vesteras qu'il renoncerait à la couronne, si on lui refusait d'embrasser la nouvelle réforme. Mais les luthériens, qui étaient en grand nombre dans ces assemblées, remportèrent la victoire, et la religion catholique étant proscrite du royaume, la Suède devint fanatique et luthérienne. On abolit les églises et les monastères; on s'empara de leurs biens; on permit aux ecclésiastiques de se marier; on réduisit les évêques et les pasteurs à vivre du travail de leur main, et le peuple, qui ne vit presque point de changemens à l'extérieur, suivit le parti de la réforme, de manière que le luthérianisme s'établit, en moins de quatre ans, sans peine et sans trouble dans tout le royaume (1).

Le roi de Danemarck, Christiern III, qui vivait dans une étroite union avec Gustave Vasa, ne tarda pas à changer de religion et à se faire luthérien. Aussi le moine de Wittemberg bondissait de joie, en se voyant

(1) *Histoire du luthérianisme*, t. I, p. 101.

à la tête d'un si grand et si formidable parti. 1524
L'édit de Worms n'était plus en vigueur, malgré les ordres que Charles-Quint avait envoyés de Burgos à tous les magistrats de 15 juillet.
l'empire ; et le Novateur se trouvait en sûreté dans Wittemberg, et à couvert des foudres de l'empereur, qu'il craignait beaucoup plus que ceux de Rome. « Et ce qui « augmenta sa joie, dit Maimbourg (1), « fut qu'après les deux assemblées de Nu- « remberg, où il parut que son parti « était devenu très-puissant, sa secte qui, « de la haute Saxe, s'était répandue particu- « lièrement dans les provinces septentrio- « nales, acheva de s'établir dans les duchés « de Lunebourg, de Brunswik, de Mecklen- « bourg et de Poméranie, dans les arche- « vêchés de Magdebourg et de Brémen ; dans « les villes de Hambourg, de Rostok et de « Wismar, et tout le long de la mer Baltique. « Elle passa même dans la Livonie et dans la « Prusse, où le marquis Albert de Brande- « bourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, « abandonnant les intérêts de son ordre, « et la religion qu'il s'était obligé, par vœu, « de défendre contre les infidèles, se fit « luthérien. »

(1) *Histoire du Luthérianisme*, t. I, p. 109.

1524 Mais, si le docteur Luther devint plus hautain et plus hardi en se voyant si bien appuyé par les princes de l'Allemagne, qui faisaient publiquement profession d'embrasser sa prétendue réforme, sa joie ne tarda pas à être troublée par le chagrin de se voir vivement poussé par un homme dont l'éloquence et le savoir lui avaient acquis une haute réputation dans toute l'Allemagne ; par un homme qui, d'abord son ami le plus intime, était devenu son adversaire le plus acharné ; par un homme dont il redoutait le génie et la vaste érudition. Le célèbre Érasme, à la prière du roi d'Angleterre, venait, en effet, de lancer contre la doctrine de Luther son éloquent traité touchant le libre arbitre.

Ce savant écrivain, en réfutant Luther, établit avec clarté les preuves du libre arbitre de l'homme. Il cita en témoignage un infinité de passages de l'Écriture-Sainte ; il produisit les Pères grecs et latins ; il exposa le jugement de plusieurs conciles, et il combattit le Novateur avec tant d'énergie et de vérité, que ce dernier garda long-temps le silence sur cet écrit, tant il craignait de se commettre avec un homme dont il redoutait et l'esprit et la haute réputation qu'il s'était acquise parmi les savans et les Grands du monde.

Cependant le traité d'Érasme, d'abord en-

latin, ayant été traduit en allemand par le 1524
célèbre Emfer, le moine apostat prit enfin la résolution d'y répondre, et ce fut dans ce but qu'il publia un gros libelle, intitulé : *De l'arbitre esclave, contre le libre arbitre défendu par Érasme.*

Luther, sous le prétexte spécieux d'élever la grâce de Jésus-Christ et d'abaisser l'orgueil de l'homme, en attribuant tout à Dieu, et rien à la coopération libre de notre volonté, Luther détruisit, dans ce traité, le libre arbitre de l'homme. Il soutint, avec autant d'ignorance que de présomption, que le libre arbitre était tout-à-fait éteint dans le genre humain depuis la chute du premier homme, et qu'il « est impossible qu'un autre que Dieu soit « libre. Sa prescience, disait-il, la Provi- « dence divine fait que toutes choses arrivent « par une immuable, éternelle et inévitable « volonté de Dieu, qui foudroye et met en « pièces tout le libre arbitre. Le nom de « franc-arbitre est un nom qui n'appartient « qu'à Dieu, et qui ne peut convenir ni à « l'homme, ni à l'ange, ni à aucune créa- « ture (1). » D'où l'on doit conclure, si l'on veut raisonner conséquemment, que Dieu

(1) *De servo arbitrio*, t. II, p. 426, 429, 431, 435.

1524 est le criminel auteur de tous nos forfaits; aussi Luther le disait en termes formels : « Dieu fait en nous le mal comme le bien (1). » *Quisquid fit à nobis*, prétend-il, *non libero arbitrio, sed merâ necessitate fieri. In rebus quæ pertinent ad salutem vel damnationem, non habet liberum arbitrium, sed captivus subjectus et servus est vel voluntatis Dei, vel voluntatis Satanæ, ut nec hîc sit ulla libertas, vel liberum arbitrium aliò sese vertendi, aut aliò volendi, donec durat spiritus et gratia Dei. In homine........ necessitate dico, non coactè. Necessitate immutabilitatis non coactionis. Merâ lubentiâ et pronitate, ac sponte suâ vult et facit non coactè, ut nullis contrariis mutari in aliud possit. Pergit volendo et lubendo et amando bonum* (2).

Doctrine détestable, qui ne laisse à l'homme aucun espoir de salut, et qui le met dans la nécessité de dire avec le Novateur, que « Dieu se plaît aux supplices des malheureux ; qu'il nous damne par sa propre « volonté ; que tantôt il couronne des indigens, et que tantôt il précipite des innocens « dans les enfers (3). » Maxime horrible, à

(1) *De servo arbitrio*, t. II, p. 444.
(2) *Idem*, t. II.
(3) *Idem*, p. 465.

laquelle, d'un ton de maître, Luther ordonne 1524
de s'assujettir. « Je ne dis point ces choses,
« ajoute-t-il pour conclusions, en exami-
« nant, mais en déterminant : aussi je n'en-
« tends les soumettre au jugement de per-
« sonne, mais je conseille à tout le monde
« de s'y assujettir. »

Mais si Luther eût été réellement *l'envoyé extraordinaire de Dieu*, et si le divin Créateur lui eût donné mission immédiate pour réformer son Église, Luther aurait-il enseigné une doctrine si perverse, si impie, si absurde? Luther serait-il tombé de contradictions en contradictions? Luther aurait-il avancé que sous l'impulsion de la grâce notre volonté est purement passive? Absurdité révoltante; car on ne peut supposer que Dieu défait en nous ce qu'il a fait en nous créant, et que la grâce détruit entièrement la nature. Si l'homme, sous le joug d'une impérieuse nécessité, ne peut faire que ce qu'il fait, ne peut vouloir que ce qu'il veut, et que Dieu, ou nécessité dans sa nature, ou contraint par une puissance extérieure, domine, en l'homme, sa liberté de détermination, sa liberté d'exécution, sa liberté de vouloir, sa liberté de faire ce qu'il veut; dès lors, quel mérite, quel démérite peut-il avoir? Le péché n'est plus péché : « car, dit saint

1524 « Augustin (1), le péché est un mal tel-
« lement volontaire, qu'il n'est nullement
« péché, s'il n'est volontaire. Et cette vérité,
« continue le savant docteur, est si claire
« que les sages dans leur petit nombre, et
« les ignorans dans leur multitude en de-
« meurent également d'accord. Et ainsi, ou
« il faut nier que le péché se commette, ou
« il faut avouer qu'il se commet volontai-
« rement.

« Or, celui qui avoue que l'âme se corrige
« par la pénitence; qu'on lui pardonne lors-
« qu'elle l'a faite, et que Dieu la condamne
« avec justice, lorsqu'elle continue dans son
« péché, ne peut pas nier avec raison qu'elle
« ne pèche. Et enfin, si nous ne faisons
« point le mal volontairement, il ne faudra
« jamais ni reprendre, ni avertir personne
« de son devoir; ce qui détruirait entière-
« ment la loi du christianisme et la discipline
« de toute la religion. Il faut donc conclure
« que le péché se commet volontairement.

« Et parce qu'il est sans doute que l'on
« pèche, on ne peut pas aussi douter que
« les âmes n'aient une volonté libre. Car
« Dieu a jugé que ses serviteurs le serviraient
« mieux, s'ils le servaient librement: or,

(1) *De verá religione*, cap. XIV.

« ils ne le serviraient pas librement, si leur 1524
« service n'était pas volontaire, mais forcé. »

Refuser donc le libre arbitre à l'homme, c'est-à-dire, prétendre qu'il agit par la nécessité de sa nature, qu'il n'est pas le maître de se retenir, c'est soutenir que Dieu lui-même n'est pas libre. En effet, le Tout-Puissant a librement (1) créé l'homme à son image et à sa ressemblance ; il l'a distingué de la brute, de cette portion de matière organisée, toujours asservie au sentiment actuel du besoin, toujours entraînée par l'impulsion que lui donne à son insu une cause étrangère ; donc il doit lui avoir donné la liberté de choisir entre le bien et le mal moral, il doit l'avoir laissé le maître d'agir ou de ne pas agir, avec connaissance et attention, avec délibération et par choix.

Mais, ont prétendu quelques fatalistes, Dieu n'est pas libre, puisqu'il ne peut pas

(1) Je dis *librement ;* car si Dieu eût été nécessité par sa nature à créer le monde et à produire sur la terre tout ce qu'il a produit, tous les êtres existant en vertu d'une nécessité absolue devraient avoir tous les attributs qui appartiennent essentiellement à l'Être nécessaire et créateur, et les créatures devraient être immuables, éternelles et infiniment parfaites comme lui. Conséquence absurde, mais inévitable, du système qui nécessite toutes les actions de Dieu.

1524 faire le mal ! Objection ridicule, car la puissance de Dieu, toute infinie qu'elle est, ne s'étend pas à ce qui contrarierait ses perfections. Ainsi, Dieu n'est pas libre de se connaître ou de ne pas se connaître, de s'aimer ou de ne pas s'aimer; il n'est pas libre de faire ce qui est opposé à sa sagesse, à sa sainteté, à sa justice et à sa bonté. Mais ce n'est pas un défaut de liberté, c'est, au contraire, une perfection de cette même liberté, puisqu'elle ne s'étend pas jusqu'à contrarier ses perfections.

Et l'homme, de son côté, est-il libre d'agir contre sa nature? Peut-il, par exemple, se haïr et vouloir son malheur? Personne n'osera le soutenir. Dans les actes qui lui sont contraires, l'homme ne croit pas d'abord agir contre ses propres intérêts, il ne croit pas faire son malheur, il ne veut pas son malheur, il ne cherche, au contraire, qu'à satisfaire ses passions ou ses goûts; c'est donc une preuve de sa liberté; liberté volontaire en vertu de laquelle il agit avec connaissance et attention; liberté libre, qui résulte de sa délibération et de son choix. Mais quoique les actes extérieurs de la créature paraissent souvent en contradiction avec ses actes intérieurs, c'est-à-dire, quoiqu'elle fasse son malheur quand elle n'est pas libre d'agir

contre sa nature et de vouloir son malheur, il 1524
est certain que l'homme est libre, puisqu'il est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Pour prouver la liberté de l'homme, et pour réfuter la doctrine impie de Luther, il ne reste qu'à démontrer la liberté divine. Après ce que nous en avons dit, nous allons citer le témoignage d'un écrivain très-profond en cette matière.

« La question sur la liberté divine, dit M. de la Luzerne (1), se réduit à ces deux points : Dieu est-il, dans tous ses actes, ou nécessité par sa nature, ou contraint par une puissance extérieure? Je dis dans *tous ses actes*; car je reconnais qu'il y en a sur lesquels il est nécessité, et par conséquent sans liberté.

« 1° Dans les actes qui lui sont intérieurs, il est certain que Dieu agit par la nécessité de sa nature. Se connaissant et s'aimant nécessairement, il n'est pas libre de se connaître, ou de ne pas se connaître, de s'aimer ou de ne pas s'aimer. Nous disons de même, d'après la révélation chrétienne, que la génération du Verbe et la procession du Saint-Esprit sont des actes nécessaires, et non libres. Ce n'est donc que sur les actes que nous appelons extérieurs, c'est-à-dire,

(1) *Dissertation sur l'existence de Dieu.*

1524 qui sont relatifs à ses créatures, que Dieu peut être libre.

« La puissance de Dieu, toute infinie qu'elle est, ne s'étend pas à ce qui contrarierait ses perfections. Ainsi, il n'est pas libre de faire ce qui est opposé à sa sagesse, à sa sainteté, à sa justice et à sa bonté. Sa volonté n'a pas plus d'étendue que sa puissance, puisque toutes deux ne sont pas distinctes de lui-même. Ceci répond à une objection des incrédules : Dieu n'est pas libre, puisqu'il ne peut pas faire le mal. Il n'est pas libre en ce point, nous en convenons, mais ce n'est pas plus un défaut de liberté qu'un défaut de puissance. C'est une perfection de de sa liberté, qu'elle ne s'étende pas jusqu'à contrarier ses perfections.

« Ainsi, ce ne sont que les actes relatifs à ses créatures, et ceux qui ne sont point opposés à ses attributs, que Dieu peut faire librement. Par exemple, c'est librement, et non par contrainte ou par nécessité, que Dieu a créé le monde, et qu'il l'a créé tel qu'il est. Voilà ce que nous avons d'abord à prouver.

« Je dis d'abord que Dieu ne peut pas éprouver la contrainte, ou ce qui revient au même, qu'il est absolument indépendant de tout autre. La dépendance suppose des

besoins, l'Être infini ne peut en avoir. Celui 1524
qui est nécessairement ce qu'il est, ne peut rien recevoir de nouveau de qui que ce soit. Le Créateur ne peut pas être assujetti aux créatures.

« Ce premier point n'est pas contesté par les incrédules. Ils conviennent qu'il est impossible de supposer que Dieu ait été forcé à créer par des êtres qui n'existaient pas encore, puisqu'il ne leur avait pas donné l'existenee. Le point de la difficulté est donc de savoir s'il n'a pas été nécessité à la création par sa propre nature. Nous disons que sa liberté n'a pas été plus contrariée par la nécessité que par la contrainte.

« Si toutes les actions de Dieu sont nécessaires comme son existence, tout ce qui existe, existe nécessairement dans sa forme actuelle, de la manière dont il est, et existe ainsi, non d'une nécessité hypothétique, mais d'une nécessité absolue. L'acte de créer étant absolument nécessaire, la création qui en est l'effet l'est pareillement. Tous les êtres, dans ce système, sont nécessaires comme Dieu même, puisqu'ils le sont par nécessité. En admettant que Dieu se détermine librement à créer, les êtres qu'il produit deviennent nécessaires d'une nécessité conditionnelle, c'est-à-dire que, d'après l'hypothèse de sa

1524 détermination, il est impossible qu'ils ne reçoivent pas l'existence. Mais, si Dieu est nécessité dans la création, ce n'est point d'après une hypothèse que ses créatures existent, puisque le principe de leur existence ne peut pas absolument ne pas être. Pour soutenir ce système, on est contraint d'aller jusqu'à dire qu'on ne peut pas concevoir le monde non existant, qu'on ne peut pas le concevoir existant autrement; qu'on ne peut pas concevoir qu'il y eût dans ses diverses parties, soit pour le nombre, soit pour la forme, soit pour la disposition, la plus légère différence; qu'on ne peut pas concevoir, par exemple, qu'il y eût dans le ciel une étoile, sur la terre une planète de plus ou de moins; et qu'il serait impossible, absurde, répugnant, contradictoire, de supposer la plus petite particule de matière manquant à l'univers, ou autrement placée. Ces conséquences immédiates et inévitables du système qui nécessite les actions divines, en montrent la fausseté, et en font sentir le ridicule.

« Autre conséquence également nécessaire: tous les êtres existant nécessairement auront tous les attributs que nous avons vus appartenir essentiellement à l'Être nécessaire; l'immutabilité, l'éternité, la perfection divine, etc. Dira-t-on que chacun des êtres

qui composent l'univers est doué de ces 1524
propriétés ?

« L'être qui agit par la nécessité de sa nature n'est pas le maître de se retenir, et fait nécessairement tout ce que sa nature est capable de produire. Comme la nature de Dieu est infinie, il faudra donc que tous ses ouvrages, c'est-à-dire, tous les êtres existans le soient.

« Partout où nous voyons du conseil, du dessein, une fin et des moyens qui y sont adaptés, nous devons croire que c'est une volonté libre qui a réglé cet ordre. L'être qui agit en vertu d'une nécessité impérieuse, qui n'a pas le pouvoir de se déterminer lui-même, est dans l'impuissance de se proposer une fin. Le choix des moyens lui est également impossible ; le choix suppose la faculté de choisir. Les fatalistes ont senti la force de ce raisonnement, car, pour établir leur dogme de la nécessité, ils ont nié la doctrine des causes finales (1) ; ils ont

(1) On entend par *causes finales*, le but, le dessein que l'Auteur de la nature a eu dans la production des différens êtres. L'Écriture-Sainte nous enseigne que le divin Créateur a fait l'un pour servir l'autre. En effet, le monde, tel qu'il est, ne peut être l'ouvrage que d'une *cause* intelligente et libre ; et quoiqu'il pût exister autrement qu'il n'est, sans qu'il

1524 soutenu que l'œil n'était pas fait pour voir, l'oreille pour entendre, l'estomac pour digérer. Ainsi, lorsque nous avons prouvé la vérité des causes finales, nous avons établi le dogme de la liberté divine.

« Dans les choses où Dieu est nécessité, on ne peut pas dire qu'il soit actif. Ce n'est pas lui qui se donne l'existence, la connais-

en résultât aucune contradiction, il ne pourrait être l'effet du hasard et d'une nécessité aveugle. Refuser à Dieu ce but, ce dessein, c'est nier que Dieu a créé les animaux pour l'avantage et le bien-être de l'homme, malgré l'abus que ce dernier peut en faire contre l'intention du Créateur. En vain, les matérialistes ont essayé, par leurs raisonnemens et leurs hypothèses, de renverser cette doctrine. L'Écriture-Sainte, dans l'histoire de la création, a toujours fourni contr'eux les preuves les plus claires, les plus précises. Les philosophes modernes se sont aussi élevés contre les *causes finales*; mais ils n'ont pas mieux réussi, et leurs sophismes ont prouvé l'impuissance de leurs raisonnemens. S'il n'y a pas de *causes finales*, il n'y a point de liberté divine, il n'y a point dans l'homme de libre arbitre; il n'y a donc, sans liberté, ni bien ni mal; telle religion n'est pas préférable à telle autre; de là plus de moralité, plus d'ordre social, et le beau système du christianisme croule devant cette nécessité absolue, en vertu de laquelle le monde a été créé. Le premier homme est alors nécessairement tombé dans un état de dégradation que Dieu avait prévu, mais pour lequel il ne l'avait pas créé.

sance et l'amour de lui-même : à tous ces 1524
égards, on ne peut le regarder que comme passif. Il en sera ainsi de la création. S'il ne s'y est pas déterminé de lui-même, on aura tort de l'appeler la cause de l'existence des êtres ; il en sera tout au plus l'instrument : il n'y aura dans ce système aucune cause active ; tout sera effet sans cause.

« On ne peut dissimuler que la liberté est en soi une perfection. L'Être qui les possède toutes, ne peut donc pas être dépourvu de celle-là.

« Enfin, s'il est vrai que l'homme soit libre, comment pourrait-il l'être, son auteur ne l'étant pas ? Comment l'auteur, s'il était le produit de la nécessité, pourrait-il ne pas être nécessité lui-même ? Lors donc que nous prouverons la liberté de l'homme, nous ajouterons une nouvelle démonstration à toutes les autres de la liberté de Dieu. »

Ces raisonnemens et ces témoignages devraient convaincre les incrédules et les fatalistes, que l'homme ne peut ne pas être libre. Si Luther eût interrogé le *sens commun*, il aurait trouvé des preuves irrévocables de la liberté de l'homme ; il aurait reconnu la perversité de sa doctrine ; il ne l'aurait point enseignée aux nations, et le *sens commun* lui aurait dit que, dans l'ordre

1524 moral, il y a des vertus et des vices, des actions bonnes et des actions mauvaises; les premières louables et dignes de récompenses, les secondes répréhensibles et dignes de châtimens; il aurait appris, dans son apostasie, qu'il y a un Dieu qui punit le crime et qui récompense la vertu; et que par conséquent l'homme devait être libre, mais libre sans aucune restriction. Le *sens commun* lui aurait également donné des preuves de la liberté de l'homme par l'ordre social. Citons encore le témoignage d'un écrivain, aussi savant que profond, et puisque nous voulons instruire, ne craignons pas d'être trop long. Mais que les hommes de bonne foi se convainquent de l'absurde système de Luther, et que les fatalistes reconnaissent enfin la libre toute-puissance de Dieu, et la liberté de son intelligente créature, qui ne rougit pas cependant d'approfondir des mystères incompréhensibles: hélas! qu'est-ce que la pensée de l'homme, lorsqu'il lui faut mesurer et comprendre la pensée de son Dieu?

« L'ordre social, dit M. de la Luzerne (1), se divise naturellement en deux branches: l'une comprend les relations qui unissent

(1) *Dissertation sur la liberté*, chap. 6.

habituellement les hommes entr'eux ; c'est 1524
ce que j'appelle la société naturelle : l'autre, qui est la société civile ou politique, comprend les relations des hommes aux lois et au gouvernement qui les régissent et qui les tiennent unis. Or, l'un et l'autre ordre social supposent évidemment la liberté.

« 1. Pour démontrer au fataliste la première partie, je m'adresse à lui même, et je lui soutiens que sa propre conduite est la preuve évidente de la liberté.

« Vous donnez quelquefois des conseils aux personnes qui vous intéressent ; vous les exhortez, vous les engagez à faire ce que vous jugez honnête ou utile, mais tout cela prouve que vous les croyez libres ; car, si vous les jugez nécessitées, vous devez penser qu'elles le sont, ou aux choses que vous leur proposez, ou aux contraires. Vos conseils, vos exhortations, sont, dans le premier cas, inutiles ; dans le second, superflus. Dans le fait, vous n'imaginez jamais d'induire des hommes aux choses qui sont hors de leur pouvoir. Lors donc que vous leur conseillez quelqu'action, vous croyez qu'ils sont maîtres de la faire.

« Dans la maladie, vous appelez un médecin. Dans votre système de fatalité c'est encore une inconséquence ; il ne pourra vous

1524 prescrire que ce à quoi la nécessité le contraindra. Si vous êtes nécessité à guérir, il ne vous aura servi de rien : si vous l'êtes à mourir, il ne vous en empêchera pas.

« Vous donnez des ordres à vos inférieurs; quand ils vous désobéissent, vous les réprimandez, vous les punissez : mais s'ils n'ont pas été libres d'obéir, vos commandemens sont absurdes, vos reproches injustes, vos châtimens barbares. Les préceptes de Dieu lui-même à des créatures qu'il aurait nécessitées, sont illusoires.

« Vous confiez un secret à votre ami, vous lui remettez un dépôt. Mais dans votre système de fatalité, vous êtes souverainement déraisonnable. Où il n'y a pas de liberté, la fidélité est un effet sans cause. Et quel reproche aurez-vous droit de faire à celui qui aura trahi votre confiance, quand, pour sa justification, il vous rappellera à votre propre principe, qu'il a été nécessité à ce qu'il a fait?

« Vous vous croyez tenu à la reconnaissance pour le bien que vous avez reçu; vous pensez qu'on vous en doit pour celui que vous avez fait. C'est encore là un sentiment inconciliable avec votre persuasion que le bien comme le mal se fait par nécessité. Vous jugez-vous redevable de quelque chose

envers la fontaine qui vous fournit ses eaux? 1524

« Vous vous liez tous les jours avec d'autres hommes par des contrats : sans les conventions réciproques, la société ne pourrait subsister ; mais, vous croyant entraîné par une nécessité absolue, vous devez les juger sans motif et sans but. Vous n'avez pas de raison pour contracter un engagement, s'il n'est pas en votre pouvoir de le tenir : vous êtes dans l'impuissance de le tenir, si vous êtes nécessité à l'enfreindre. Celui-là ne peut pas être soumis à l'empire de l'obligation, qui l'est au joug de la nécessité. Vous ne pouvez concevoir ni une société sans devoirs mutuels, ni un devoir sans liberté.

« Enfin, pour terminer ce détail que je pourrais étendre beaucoup plus, il n'y a pas jusqu'aux efforts que vous faites pour établir votre doctrine, qui ne montrent que vous n'en êtes pas persuadé. Si vous pensez réellement que je suis nécessité à me croire libre, qu'espérez-vous de tous les argumens que vous entassez pour me prouver que je ne le suis pas?

« Ainsi, il n'y a pas un jour de votre vie où vous ne contredisiez votre système, pas une de vos actions qui ne soit un démenti à vos principes. Si vous croyez de bonne foi votre doctrine véritable, essayez

1524 de la suivre dans la pratique. Si vous êtes contraint de l'abandonner dans votre conduite, vous devez l'abjurer dans la spéculation.

« 2. L'ordre civil qui régit les hommes en société, suppose pareillement leur liberté. Il serait absurde de prétendre diriger par des lois morales des êtres nécessités à toutes leurs actions. Il ne peut y avoir, pour ceux-là, que des lois physiques qui les contraignent irrésistiblement, telles que les lois du mouvement pour la matière. L'être privé de la liberté est dans l'impuissance d'obéir au précepte : il ne peut que céder à la nécessité. Il n'y a personne, pas même le fataliste, qui prescrive les actes nécessaires, tels que de s'aimer soi-même. Si tous les actes humains sont également nécessités, il est également déraisonnable de les commander. La loi est inutile pour celui qui est nécessité à l'observer, impuissante contre celui qui est nécessité à l'enfreindre.

« 3. Les lois, pour être observées, sont munies de la sanction des récompenses, et surtout des peines. Mais c'est encore une absurdité, c'est même une barbarie, s'il n'y a pas de liberté. De quel droit pourrait-on punir l'être qui ne fait que recevoir l'impulsion de l'invincible nécessité? Punit-on

le couteau avec lequel l'homme s'est blessé? 1524
La punition suppose le crime, et le crime la liberté. Il serait aussi déraisonnable que cruel, de punir celui qui a été contraint par une force majeure irrésistible; par exemple, de qui des hommes plus forts que lui ont tenu et poussé le bras. Que ce soit par contrainte, que ce soit par nécessité, que l'homme ait été forcé à son action, dès qu'il n'a pas pu s'en abstenir, il n'a pas pu devenir coupable. Si donc les actions humaines ne sont pas produites par la liberté, il faut abolir toutes les lois, supprimer toutes les peines, renverser tous les tribunaux. On rit, au théâtre, du juge qui gravement fait le procès à un chien pour avoir mangé un chapon. Le procès intenté à un homme sans liberté serait tout aussi ridicule. Y a-t-il une loi qui ordonne de punir les personnes privées de liberté, les enfans, les insensés, les malades en délire? S'est-il jamais trouvé un juge qui ait imaginé de les citer à son tribunal? On a vu des accusés, pour se soustraire à la condamnation, employer toutes sortes de moyens, excepté l'excuse de l'impérieuse nécessité. Et si un fataliste, étant juge, entendait un criminel se justifier par cette allégation, croirait-il devoir l'absoudre?

1524 « Concluons, dans le système de la fatalité, toute législation est absurde. Le précepte de la loi est sans objet sur des êtres nécessités à faire ou la chose ordonnée ou la chose contraire. La sanction de la loi, sans utilité pour l'individu, sans force pour l'exemple, n'est qu'une barbarie sans justice. Au contraire, la totalité de la législation repose sur la doctrine de la liberté humaine. Le précepte de la loi suppose que l'homme est libre de l'observer : la sanction de la loi suppose qu'il est libre de l'enfreindre. »

Voilà ce que Luther aurait appris, si son amour-propre et son ambition ne l'avaient poussé dans un chaos d'erreurs et de contradictions. Mais le Novateur ne refusa le libre arbitre à l'homme, que parce que l'Église romaine soutenait, l'Écriture-Sainte à la main, que toutes les actions de la créature sont libres et ne peuvent être soumises à la volonté du divin Créateur. Luther examina les livres saints et les écrits des plus grands et des plus profonds théologiens, non qu'il eût l'intention d'y chercher la vérité, mais dans l'espoir d'y rencontrer des preuves contre la doctrine de l'Église romaine. Nouveau Dieu, il a voulu s'élever au-dessus des hommes ; il s'est prétendu le juge souverain du véritable sens que l'on

doit donner aux livres saints ; mais plus il a cru se diviniser, et plus il a mis à découvert la pauvreté de sa doctrine, plus on a reconnu en lui l'homme, son néant, sa faiblesse et sa misère. 1524

L'homme est libre ; notre cœur nous le dit, les livres saints nous le prouvent. S'il pouvait ne pas être libre, il faudrait alors abolir toutes les lois ; il faudrait renverser tous les tribunaux ; dès lors, plus de distinction entre le crime et la vertu ; les peines et les récompenses sont également injustes, et le péché n'est plus un défaut, puisqu'il n'est pas en notre pouvoir de l'éviter : « il n'y a plus de faute, dit saint « Augustin (1), où domine la nature et la « nécessité. » On ne doit pas plus louer l'homme du bien qui résulte de son action, ou le blâmer du mal qu'il a causé, qu'on ne doit louer l'eau de ce qu'elle appaise la soif, un cep de ce qu'il produit un raisin délicieux.

L'homme est libre ; et ce ne seront pas les raisonnemens des philosophes modernes et de quelques mauvais théologiens, indifférens entre le fatalisme et le matérialisme,

(1) *Du libre arbitre*, l. 3, ch. 1, n° 3.

1524 qui porteront les peuples à se ranger sous l'étendard de l'hérésie et à adopter une doctrine aussi fausse que monstrueuse.

L'homme est libre, et Luther le savait bien ; car il avouait souvent que la volonté veut sans violence et sans contrainte : mais il avait juré une haine implacable au Pape et à l'Église romaine, et il voulait l'assouvir. Toutes ses actions tendaient unanimement à ce but, tous ses écrits ne firent qu'exciter les peuples contre la religion, le pape et le clergé.

Durant les sept premières années de la révolte de Luther, la guerre ne se fit que par la plume ; mais ce fut le prélude des combats sanglans qui devaient porter plus tard la désolation dans le sein de beaucoup de familles, et diviser en deux partis les habitans d'une même ville, d'une même maison, parce qu'il avait plu à un homme de vouloir réformer l'Église romaine, sous le prétexte spécieux qu'elle renfermait des erreurs et des abus.

Les paysans se révoltèrent contre les Seigneurs, et les Seigneurs, à leur tour, se liguèrent contre les paysans. Par suite de ces combats acharnés, l'Allemagne fut mise à feu et à sang, et cette prétendue réformation, au lieu de rendre les mœurs meilleures et les

hommes plus religieux (1), ne fit que soulever 1524
les peuples les uns contre les autres : aussi

(1) Que l'on ne s'imagine pas que la réformation a rendu les mœurs meilleures ; car après ce que nous en avons déjà dit (t. Ier de cette histoire, p. 399), nous allons citer les témoignages formels des principaux chefs et partisans de la réforme. Luther, écrivant à Guillaume Prawest, son ami, ministre dans le Holstein ; disait : « Je sais, mon frère en Christ, qu'il « arrive plusieurs scandales sous prétexte de l'évangile, « et que l'on me les impute tous ; mais que ferais-je ? « Il n'y a aucun prédicant qui ne se croie cent fois « plus savant que moi ; ils ne m'écoutent point. J'ai « une guerre plus violente avec eux qu'avec le pape, « et ils me sont plus opposés. Je ne condamne que « les cérémonies qui sont contraires à l'évangile, je « garde toutes les autres dans mon église. J'y conserve « les fonts baptismaux, et on y administre le baptême, « à la vérité en langue vulgaire, mais avec toutes « les cérémonies qui étaient d'usage auparavant. Je « souffre qu'il y ait des images dans le temple, quoique « des furieux en aient brisé quelques-unes avant mon « retour. Je célèbre la messe avec les ornemens et les « cérémonies accoutumées, si ce n'est que j'y mêle « quelques cantiques en langue vulgaire, et que je « prononce en allemand les paroles de la consécration. « Je ne prétends pas détruire la messe latine, et si « on ne m'eût fait violence, je n'aurais jamais permis « qu'on la célébrât en langage commun (Luther n'a- « gissait donc que par haine). Enfin, je hais sou- « verainement (Jésus-Christ et aucun envoyé extraor- « naire de Dieu ne se sont jamais exprimé de la sorte) « ceux qui condamnent des cérémonies indifférentes

1524 la réformation, illégitime dans son principe, criminelle dans les moyens qu'elle employa pour se soutenir, devait inévitablement être funeste dans ses effets ; c'est ce qui arriva.

« Le premier de ses effets, dit le théologien « Bergier (1), a été de produire des disputes « furieuses et interminables, des haines na- « tionales et intestines, des schismes sans

« et qui changent la liberté en nécessité (c'est ce qu'il « avait déjà fait). Si vous lisez mes livres, vous verrez « que je n'approuve pas les perturbateurs de la paix, « qui détruisent des choses que l'on peut laisser sans « crime. Je n'ai aucune part à leur fureur ni aux « troubles qu'ils excitent, car nous avons, par la grâce « de Dieu, une église fort tranquille et fort pacifique, « et un temple libre comme auparavant, excepté les « troubles que Carlostadt y a excités avant moi. Je « vous exhorte tous à vous défier de Melchior, et à « faire en sorte que le magistrat ne lui permette point « de prêcher, quand même il montrerait des lettres « du souverain. Il nous a quittés fort en colère, parce « que nous n'avons pas voulu approuver ses rêveries ; « il n'est propre ni appelé à corriger. Dites cela de « ma part à tous nos frères, afin qu'ils le prient et « l'obligent à garder le silence. Adieu, priez pour « moi et me recommandez à nos frères. » *Signé* MARTIN LUTHER, *sabbato post reminiscere*, 1528. Cette lettre qui peint au naturel le caractère du Novateur et celui des autres prédicans, fut trouvée dans les papiers du cardinal de Grandwelle, ministre de Charles-Quint.

(1) *Dictionnaire de théologie*, au mot RÉFORMATION, p. 107. 1re col.

« cesse renaissans. » Et de l'aveu même de 1524
Mosheim (1), la plupart des réformateurs ne furent que des sectaires fanatiques et insensés. Érasme, Calvin, Bayle, et d'autres écrivains non suspects, parlent sans détour des malheurs que la réformation enfanta.

Un auteur contemporain, M. de Châteaubriant, a conçu la même opinion de cette révolution anti-religieuse : « La réforma-« tion, dit-il (2), pénétrée de l'esprit de son « fondateur, se déclara ennemie des arts ; « elle saccagea les tombeaux, les églises et

(1) *Hist. eccl.* 16e siècle.

(2) *Essai sur la littérature anglaise*, t. I. J'aurai bientôt occasion de citer un passage de cet écrit, au sujet du second mariage du landgrave de Hesse, autorisé par Luther, quoique d'après l'Écriture-Sainte, les conciles et les Pères de l'Église se soient constamment élevés contre la polygamie. Je n'ai pas cependant l'intention de faire de cette histoire une critique de tous les ouvrages qui paraissent en faveur de Luther et de la réformation en général, j'aurai trop à faire. D'ailleurs, c'est le rôle d'un journaliste, le plus souvent salarié, plutôt que celui d'un historien. Et s'il y a de la témérité à porter un jugement contre l'illustre auteur du *Génie du christianisme*, je ne dois pas cependant oublier que j'ai une religion à défendre, et un clergé à disculper. Ne craignons jamais de blâmer les grands écrivains, toutes les fois qu'il s'agira de les rappeler à la vérité.

1524 « les monumens; elle fit en France et en « Angleterre des monceaux de ruines. En « retranchant l'imagination des facultés de « l'homme, elle coupa les ailes au génie, le « mit à pied. Elle éclata au sujet de quelques « aumônes destinées à élever au monde chré- « tien la basilique de saint Pierre. Les Grecs « auraient-ils refusé les secours demandés à « leur piété, pour bâtir un temple à Minerve?

« Si la réformation, à son origine, eût « obtenu un plein succès, elle aurait établi, « du moins pendant quelque temps, une « autre espèce de barbarie: traitant de su- « perstition la pompe des autels, d'idolâtrie « les chefs-d'œuvre de la sculpture, de l'ar- « chitecture et de la peinture, elle tendait à « faire disparaître la haute éloquence et la « grande poésie, à détériorer le goût par la « répudiation des modèles, à introduire quel- « que chose de froid, de sec, de doctrinaire, « de pointilleux dans l'esprit; à substituer « une société guindée et toute matérielle, « à une société aisée et toute intellectuelle, « à mettre les machines et le mouvement « d'une roue en place des mains et d'une « opération mentale. »

En vain nous dira-t-on que c'est une des plus étonnantes et des plus heureuses révolutions qui soient jamais arrivées dans le

monde : l'histoire nous dit le contraire ; elle 1525
nous apprend que la réforme du 16e siècle fut l'ouvrage des passions humaines, et non celui de la sagesse divine. Comment Dieu aurait-il donné ses lumières et son appui à des hommes qui n'ont pas redouté les remords de l'apostasie, et qui, abjurant une religion dans laquelle ils vivaient chastes et pieux, se sont déclarés avec ardeur les plus fermes soutiens d'un moine rénégat? Comment Dieu aurait-il donné mission de corriger son Église et de former une nouvelle religion à un homme qui, après avoir passé les premières années de sa vie en veilles, jeûnes, humilité, oraisons et chasteté, n'a pas rougi de se livrer à la prostitution avec une religieuse dévergondée; à un homme qui, en détruisant le libre arbitre, a soumis le Tout-Puissant à l'empire d'une nécessité invincible; à un homme qui se disait avec effronterie *l'envoyé extraordinaire de Dieu*, alors même qu'il renversait toute la doctrine de l'Évangile; à un homme qui, après avoir favorisé la révolte des paysans d'Allemagne, a prêché une guerre d'extermination contre ces furies déchaînées; à Luther enfin? Et si cet apostat mérite le beau titre de *messager extraordinaire de Dieu*, pourquoi le refuserait-on à Calvin; à Calvin qui a suscité

1524 les peuples contre les prêtres et les rois (1); à Calvin qui a ordonné plusieurs massacres de catholiques; à Calvin à qui il n'a manqué que d'avoir reçu le jour dans une des villes de Sodome ou de Gomorrhe? Mais, si l'apôtre de Genève peut se vanter d'une vocation toute céleste, pourquoi Bèze, son cher disciple, ne s'en glorifierait-il pas? N'a t-il pas, comme son maître, soulevé les nations et prêché la révolte des sujets contre leurs souverains? N'a-t-il pas autorisé et commandé la guerre civile, comme le seul moyen de propager la nouvelle doctrine (2)? N'a-t-il pas donné les preuves les plus évidentes de son libertinage et de la dépravation de son cœur? N'a-t-il pas eu pour maîtresse un jeune adolescent qu'il avait surnommé sa *Candida?*

Et si la mission de ces hommes est toute divine, qu'est-ce donc que cet Être suprême, dont on nous vante la sagesse, les perfections, la bonté? Dieu existe tel que l'Écriture-Sainte nous le dépeint, ou il n'existe pas;

(1) Voir les derniers livres de son *Institution chrétienne;* — la 2e édition de ma *Réponse à M. Frossard*, page 228 et suiv., à la note, et le 3e volume de cette histoire.

(2) 2e édit. de ma *Réponse à M. Frossard*, p. 231, à la note.

s'il existe, aucun des réformateurs du 16e siècle ne mérite d'être appelé son *messager extraordinaire;* car la vertu ne peut s'allier avec le vice, l'amour avec la haine, la bonté avec la méchanceté, et puisque tous ces sentimens sont incompatibles, et que nous savons, en outre, que Dieu est la vertu, l'amour, la bonté même, nous devons être assurés que ce sont ses œuvres qui rendent témoignage de lui. Nous n'ignorons pas ce que furent Moïse, Jésus-Christ et les Apôtres; mais que fut Luther?... 1524

IV.

Les protestans apprendront dans cet endroit de l'histoire à ne point déshonorer Dieu et sa Providence, en lui attribuant un choix spécial qui serait visiblement mauvais.

Bossuet. Préface de l'*Histoire des variations*, n° XXV.

Lorsque le Novateur allemand entreprit la 1525
réformation de l'Église catholique, sous le vain prétexte que non seulement sa doctrine était corrompue, mais que le clergé, chargé de

1525 l'enseigner et de la défendre, n'était alors composé que d'hommes ignorans et vicieux, il ne prévit pas tous les malheurs qu'il allait attirer sur les nations, il ne prévit pas qu'il allait réveiller le fanatisme des premiers hérétiques, et laisser à la raison humaine la liberté absolue d'avoir son Dieu, sa religion et sa loi: guidé par l'orgueil et l'ambition, rien n'était capable de lui faire comprendre les suites funestes qui devaient résulter de son apostasie. Mais, puisqu'il était persuadé que l'Église de Jésus-Christ avait besoin d'être réformée, puisqu'il se disait inspiré de Dieu pour opérer cette grande œuvre, il aurait dû suivre l'exemple de notre divin Sauveur, et surtout ne point laisser à chacun le pouvoir d'expliquer, à sa mode, l'Écriture-Sainte; car les plus grands abus et les plus dangereuses erreurs devaient naître de cette liberté évangélique. C'est, en effet, ce qui arriva.

Déjà le sacramentairanisme, guidé par un prêtre apostat, avait déployé son étendard; déjà Carlostadt avait brisé les images saintes et jeté par terre les crucifix; l'Allemagne s'était déjà faite presque toute luthérienne et fanatique, lorsque, Carlostadt banni, quelques hommes, ennuyés de soutenir les opinions d'autrui, voulurent en proposer de nouvelles, et les appuyer, à leur tour, par

des révélations particulières. Ils dirent, en abandonnant Luther, que sa doctrine était trop relâchée; ils enseignèrent que tous les hommes devaient être égaux, et que, Jésus-Christ les ayant mis en pleine liberté, personne ne pouvait se permettre de leur dicter des lois. Ce fut là l'anabaptisme (1). 1525

Plusieurs historiens protestans ont répandu de l'obscurité sur l'origine de cette secte, afin de ne pas avouer qu'elle avait pris naissance dans le luthérianisme : mais, dit Bergier (2), c'est Luther qui a ouvert la voie à Muncer et à Storck, par son livre de la *liberté chrétienne*, par ses déclamations fougueuses contre les pasteurs de l'Église, contre les puissances séculières qui les soutenaient, contre l'autorité et les revenus du clergé; par le principe qu'il a établi, que la seule règle de notre foi est le texte de l'Écriture-Sainte, entendu selon le sens de chaque particulier, et que Dieu donne à tous la grâce ou l'inspiration nécessaire pour le bien entendre.

« Son livre du négoce et de l'usure, dit

(1) Voir le 1er volume de cette histoire, p. 261 et suivantes, à la note.

(2) *Dictionnaire théologique*, t. I, p. 112, col. 2.

1525 « Varillas (1), fut la cause, ou du moins « l'occasion de l'hérésie des anabaptistes, « et Luther l'avoua depuis assez clairement, « en appelant son Absalon celui qui en « fut l'auteur. »

A l'exemple de Luther, un homme se présenta, et soutint avec impudence que Dieu l'avait choisi pour régénérer le monde et pour présider à l'extermination de tous les impies. Le Réformateur, d'un ton de maître, lui ordonna de prouver sa mission; il lui demanda qui lui avait donné charge d'enseigner (2), et il exigea de ce nouvel hérétique qu'il témoignât de la divinité de sa mission par un miracle manifeste; car c'est par de tels signes, disait-il, que Dieu se déclare, quand il veut changer quelque chose dans la forme ordinaire de la mission.

Mais, aurait-on pu répondre à Luther, avez-vous prouvé votre vocation extraordinaire par *des miracles manifestes?*

Aussi le chef des anabaptistes, Thomas Muncer, continua ses prédications, et souffla dans toute l'Allemagne le venin de sa pernicieuse doctrine. Le nombre de ses prosélites s'accrut prodigieusement en très-peu de temps;

(1) *Histoire de l'hérésie*, t. III, p. 201.
(2) *Sleidan*, lib. V.

car les villageois, qui étaient presque tous luthériens, séduits par l'extérieur fort dévot de ce nouvel hérésiarque, embrassèrent avec empressement ses dogmes anti-chrétiens, et, de luthériens devenant anabaptistes, demandèrent à grands cris la liberté de l'Évangile, laquelle, ainsi que l'enseignait le Docteur de Wittemberg, affranchissait les hommes de la tyrannie des traditions humaines. 1525

Muncer était un des plus fameux disciples du Novateur allemand; il avait été prêtre, et il réunissait, dit Varillas (1), toutes les qualités propres pour insinuer une nouvelle doctrine. « Il possédait tout l'extérieur sé-« vère qui, dans le sentiment des Espagnols, « fait la meilleure partie de la gravité. Ja-« mais homme n'eut la mine plus vénérable; « son visage était pâle, ses yeux enfoncés, « sa barbe longue et sa contenance mesurée. « On l'appelait le vicaire de Luther, et ce « n'était pas à faux titre, puisqu'il avait « enseigné ses erreurs dans la meilleure « partie de l'électorat de Saxe. Il réussissait « mieux à prêcher à la campagne que dans « les villes; parce que les paysans se lais-« saient plutôt et plus facilement gagner

(1) *Histoire de l'hérésie*, t. III, p. 201.

1525 « que les bourgeois, par cet air mortifié « dont étaient accompagnées ses paroles et « ses actions. Aussitôt qu'il avait prêché, « il se retirait dans une chambre qu'il avait « auparavant ajustée à son badinage, et s'y « mettait dans la contenance la plus ordi- « naire à ceux qui veulent persuader qu'ils « sont ravis en extase, et qu'ils ont des « entretiens secrets avec Dieu. Il y demeu- « rait long-temps sans remuer, afin d'inspirer « la curiosité, et de donner le loisir aux « Allemands qui venaient pour le voir, de « regarder par les fentes de la porte ce qu'il « faisait. Et après qu'ils avaient tous l'un « après l'autre admiré un spectacle si nou- « veau, l'extase cessait insensiblement, et « Muncer allait ouvrir sa porte. Il ne de- « venait néanmoins ni plus humain, ni plus « civil ; il rentrait dans la posture d'un « homme si charmé de l'entretien qu'il venait « d'avoir avec Dieu, qu'il ne regardait que « superficiellement les choses de la terre. « Il ne parlait que par enthousiasme, et « la Trinité lui avait, à ce qu'il disait, « immédiatement révélé tout ce qui sortait « ensuite de sa bouche. »

A toutes ces qualités, Muncer joignait un esprit extrêmement artificieux : aussi conçut-il une opinion assez avantageuse de

lui-même, pour espérer qu'il lui serait 1525
désormais très-facile de devenir chef de parti. Luther l'ayant fait chasser de l'électorat de Saxe, il se rendit à Astad en Thuringe, où il ne tarda pas à pervertir les bourgeois, en leur prêchant qu'ils devaient également se précautionner contre les catholiques, et surtout contre les luthériens, parce qu'ils étaient tombés dans les extrémités contraires. Il fit tant enfin par ses discours artificieux, qu'une infinité de paysans de tous les cercles de l'Allemagne coururent à lui ; et lorsqu'il se sentit assez fort, il leva fièrement le masque, découvrit impunément toutes ses intentions, et déclara que Dieu était las de souffrir les oppressions des souverains et les injustices des magistrats. Le temps est venu, prêchait-il, de commencer l'extermination de ces tyrans ; c'est Dieu qui l'ordonne ; il faut lui obéir.

A sa voix, les paysans de la Souabe coururent aux armes et se révoltèrent contre leurs seigneurs. Cette sédition, excitée par le fanatisme de l'ambitieux Muncer, se répandit bientôt dans toutes les provinces, et dans quatre ou cinq mois elle coûta la vie à plus de personnes que la chrétienté n'en avait perdues dans les dernières guerres contre les Turcs.

1525 Les anabaptistes, se voyant en armes et nombreux, adressèrent aux princes et aux magistrats un manifeste contenant douze articles, et le distribuèrent ensuite dans toute l'Allemagne. Ils demandaient dans cet écrit : 1° qu'on leur laissât la pleine puissance de choisir les ministres de leurs Églises, qui enseignassent la parole de Dieu purement et sans mélange d'aucune tradition humaine, et de les destituer, s'ils le méritaient ;

2° Qu'ils n'entendaient plus de payer d'autres dixmes que celle du blé, qu'ils nommeraient tous les ans, dans chaque paroisse, des personnes pour les lever exactement, et qu'après la collecte elles seraient divisées en trois parties égales ; la première pour les prêtres, la seconde pour les pauvres et la dernière pour les réparations publiques;

3° Qu'il était honteux dans le christianisme, que la noblesse traitât d'esclaves ceux qui avaient été rachetés aussi bien qu'elle par le sang de Jésus-Christ ; parce qu'ils cultivaient la terre et fournissaient aux riches les moyens de vivre dans l'abondance ;

4° Que, puisque Dieu, immédiatement après avoir créé le premier homme et sa femme, leur avait permis d'user à discrétion des animaux, des oiseaux et des poissons, sans distinction et sans réserve, ils deman-

daient que quiconque avait usurpé les droits 1525
de chasse et de pêche les restituât, si ce n'était peut-être à l'égard de quelque bord de rivière que ses prédécesseurs eussent acheté des habitans des lieux, et qu'il en justifiât la vente par des titres authentiques;

5.° Qu'il fallait bien que les seigneurs, tant ecclésiastiques que séculiers, se fussent emparés des forêts qui naturellement n'appartenaient à personne, puisque le monde ne s'était pas peuplé tout d'un coup, et que tout le temps qu'étaient demeurées désertes les régions éloignées de la Mésopotamie, où vivait Adam, elles avaient été indubitablement couvertes d'arbres, que ceux qui les étaient venus les premiers habiter avaient été contraints d'abattre pour cultiver la terre; que ce qu'ils en avaient réservé pour leur usage, qu'on appelle maintenant forêts, était destiné pour bâtir et pour se chauffer, et que par conséquent tous les habitans des lieux avaient droit de les employer à l'un et à l'autre de ces usages, sans en demander ni obtenir la permission;

6.° Que les corvées fussent entièrement abolies comme contraires à l'Écriture-Sainte, qui ordonnait de payer exactement le salaire des ouvriers;

7.° Que les redevances fussent rétablies

1525 en la manière qu'elles étaient dans leur première institution, et qu'il fût défendu de les accroître désormais, sous prétexte qu'elles passeraient en de nouvelles mains ;

8° Que toutes les terres tenues en rente des seigneurs par les paysans, fussent visitées par des hommes intelligens et désintéressés, et que s'il se trouvait que ces terres eussent été données pour la valeur qu'elles rapportaient par an et même pour une plus grosse somme, ils les réduiraient, de sorte que ceux qui les cultivaient eussent, après avoir payé leurs seigneurs, de quoi vivre de leur travail ;

9° Que les souverains ne punissaient que par caprice, et que les gibets n'étaient plus pour les coupables, mais seulement pour les malheureux, d'où il arrivait que les méchans n'étaient plus retenus de commettre les plus grands crimes par la crainte des peines ; que l'unique remède à ce mal serait de convenir, que quiconque ferait grâce mal à propos, perdît sa haute et basse, ou moyenne justice ;

10° Qu'il n'y avait point eu autrefois de village en Allemagne qui ne se fût réservé des pâturages en commun, afin que ceux qui n'auraient point de pré y pussent mener paître leur troupeau, que ces pâturages avaient été usurpés par deux aventures ; l'une

était l'abondance causée par la paix profonde 1525
dont l'Allemagne avait joui avant que le voisinage des Turcs l'eût incommodée. D'où il était arrivé que toutes les familles de chaque village étant assez riches pour avoir des prés en particulier, les publics étaient devenus inutiles, et la noblesse s'étant appauvrie par son luxe en ce qui regardait la table et les habits, ou par sa négligence, elle aurait été contrainte de vendre une partie de ses biens pour acquitter ses dettes les plus pressées, et ce qui lui restait ne suffisant pas pour entretenir le grand nombre de chevaux dont elle faisait montre dans les assemblées publiques, elle s'était appropriée les prés communs sous prétexte qu'ils étaient autant d'effets de la libéralité de ses ancêtres qui n'en avaient accordé l'usage aux paysans que pour un temps, et durant les années stériles en foin. Ainsi, l'on avait droit de les reprendre en quelques mains qu'ils eussent passé ; et la prescription n'empêchait en aucune manière d'y rentrer, puisqu'elle était purgée par l'exception de la mauvaise foi ;

11° Qu'il fallait abolir le plus injuste et le plus inhumain des droits qui s'appelait le cas de mort : il consistait en ce qu'un villageois, père de famille, avait à peine les yeux fermés, que les officiers impitoyables

1525 du seigneur du lieu entraient dans sa maison, et sans se laisser toucher par l'affliction de la veuve, ni par les larmes des enfans, exigeaient à l'heure même une année entière du revenu du défunt, et mettaient tous ses biens en séquestre, si on ne leur comptait de l'argent à l'heure même, ou si on ne leur fournissait des gages. La vexation allait si loin que les trois quarts des familles paysannes étaient inconsolables, et demeuraient éperdues et sans action à la moindre maladie de leur chef, parce qu'elles prévoyaient leur entière ruine attachée à sa perte, le séquestre attirant toujours après lui de si grands frais que les dépens absorbaient le principal;

12° Que les articles précédens contenaient toutes les choses dont ils avaient présentement à se plaindre, mais que s'il s'en présentait d'autres qu'ils eussent oubliés ou qui pour quelque autre cause que ce fût n'eussent point été insérées dans leurs mémoires, on se réservait la faculté de les proposer quand on le jugerait à propos, et d'en solliciter une entière satisfaction.

Ce manifeste, rempli des plus captieux artifices, acheva de corrompre les paysans et de les disposer à un soulèvement général, qui devait mettre l'Allemagne à deux doigts de sa perte. Partout cette torche d'anarchie

fut reçue avec de grands applaudissemens, 1525
et guidés par elle, les villageois se révoltèrent contre les seigneurs : aussi la plupart des historiens font monter l'armée de ces rebelles à plus de trois cent mille hommes.

Cependant cette troupe innombrable de factieux avait besoin d'un chef universel; et, sous l'influence d'une doctrine si révolutionnaire, les paysans révoltés eussent répandu l'anarchie dans toute l'Allemagne, si la divine Providence ne lui eût empêché de choisir pour chef celui que la fortune vint lui offrir. C'était Ulric, duc de Wittemberg, prince tout-à-fait semblable à Christiern II, roi de Danemarck. Voici le fidèle portrait que nous en a laissé un historien impartial. « Il aimait, dit Varillas (1), à faire le mal « pour le seul plaisir que son imagination « blessée lui figurait qu'il y aurait à le com- « mettre, et son humeur était si fâcheuse « qu'il y avait du malheur à l'aborder, et « à en être connu. Comme il portait dans « un corps de prince la physionomie et les « inclinations d'un comite de galère, il pas- « sait toujours de la sévérité à la cruauté.

(1) *Histoire de l'hérésie*, t. III, p. 218 et suivantes.

1525 « Il haïssait la qualité de souverain en toutes « choses, excepté le pouvoir qu'elle lui don- « nait de faire mal impunément. Il était le « plus incivil des hommes, et il n'aimait à « traiter qu'avec les plus basses âmes de la « lie du peuple. Comme il était le chef d'une « des plus anciennes maisons d'Allemagne, « que ceux qui avaient eu soin de son éduca- « tion, et après avoir entièrement désespéré « d'en faire un honnête homme, avaient pris « toutes les précautions nécessaires pour em- « pêcher qu'on ne le reconnût pour duc; « il avait vécu long-temps en homme privé. « Mais enfin il s'était installé dans le Wit- « temberg, et le duc de Bavière lui avait « accordé en mariage Sabine, sa sœur..... « Cette princesse avait de l'esprit, de la pru- « dence et de l'expérience, et l'éclat de ses « vertus était rehaussé par un véritable zèle « pour la religion catholique, et par une « incomparable modestie. Elle supportait les « épines du mariage avec une patience qui, « au lieu d'adoucir le duc, son mari, ne « servait qu'à l'effaroucher. Les mauvais trai- « temens qu'elle souffrait augmentaient de « jour en jour, et ils arrivèrent enfin à leur « dernière période, lorsqu'il lui prit envie « de se faire luthérien. Il souhaitait que « toute sa famille suivît son exemple, mais

« il trouva de la résistance du côté de sa 1525
« femme, et ce fut là le seul point où elle
« se dispensa toute sa vie de lui obéir. Il
« s'en vengea d'une manière d'autant plus
« cruelle qu'elle dura plusieurs années, et
« signala son entrée dans la nouvelle secte
« en devenant le bourreau de sa compagne.
« Il ne se contenta pas de l'offenser en secret,
« et il voulut avoir autant de témoins de sa
« barbarie qu'il avait de sujets. Il outragea
« en public la duchesse par des voies qui
« ne pouvaient être conçues sans horreur,
« ni exprimées sans causer du scandale.......
« On le vit plus d'une fois prendre la mal-
« heureuse Sabine par les cheveux, lui
« donner les étrivières, lui disloquer les
« membres en la faisant tomber inopinément
« sur des carreaux de marbre, et l'en faire
« relever à coups d'éperon. »

Que serait devenue l'Allemagne et la chrétienté, si la divine Providence n'eût suscité de grands empêchemens qui enlevèrent à Ulric et son duché de Wittemberg, et le commandement des paysans révoltés de la Souabe? Mais Dieu ne permet jamais que le méchant triomphe entièrement; et après lui avoir donné toutes les grâces nécessaires pour rentrer dans la bonne voie, il le laisse marcher impunément; s'il résiste encore, il

1525 l'arrête et le punit. Un homme peut faire le mal, parce qu'il est libre dans ses actions, comme dans ses volontés ; mais si nous suivons attentivement la vie du scélérat, nous nous convaincrons sans peine qu'il résiste à la grâce divine, à cette grâce sanctifiante qui le rendrait homme de bien, s'il ne se laissait dominer par ses passions. Depuis trois cents ans, depuis cette nouvelle ère, ère antichrétienne et révolutionnaire, que de méchans et que de victimes! Dieu a sans nul doute récompensé celles-ci ; mais ceux-là ont été en horreur à tous les hommes. Que les grands incrédules du 19e siècle réfléchissent ; qu'ils méditent sérieusement sur ce qui se passe autour d'eux, et s'ils le peuvent, qu'ils reviennent à de meilleurs sentimens. Que l'histoire du cruel Ulric ne s'efface point de leur mémoire. Un souverain peut échapper à tous les dangers, il peut échapper aux remords de sa conscience, mais il n'évite jamais la colère de Dieu. C'est ce qui advint au duc de Wittemberg.

Cependant l'anabaptisme continuait toujours avec la même ardeur sa guerre d'extermination. Ne trouvant point de résistance, il exerçait partout les plus horribles crimes ; il commettait les sacriléges les plus épouvantables, et précédé en tous lieux par la doc-

trine du perfide Novateur (1), doctrine 1525
renouvelée de Wiclef et de Jean Hus, et

(1) Plusieurs historiens protestans ont prétendu que la doctrine de Luther n'avait point favorisé l'établissement de l'anabaptisme en Allemagne ; ils ont fort opiniâtrement soutenu contre Sleidan, dont le témoignage ne saurait leur paraître suspect, que les nouveaux hérétiques ne devaient point se flatter d'une telle origine : mais outre qu'on pourrait leur répondre qu'avant Luther ce royaume était parfaitement tranquille, et que depuis Jean Hus, personne ne cherchait à attaquer si furieusement le Saint-Siége et la doctrine de l'Église catholique, citons les raisonnemens judicieux d'un profond écrivain, dont le génie a porté de rudes coups au protestantisme, en dévoilant aux peuples l'audacieuse impiété de sa doctrine.

« Les anabaptistes, dit Bossuet (1), sont sortis du sein de Luther, puisqu'ils s'étaient élevés en soutenant ses maximes et en suivant ses exemples. Qu'y avait-il à répondre, et que répondront encore aujourd'hui les protestans ?

« Diront-ils que Luther réprimait les rebelles par ses écrits, en leur disant que *Dieu défendait la sédition ?* On ne peut pas me reprocher de l'avoir dissimulé dans l'histoire des variations, puisque j'ai expressément rapporté ces paroles de Luther. Mais j'ai eu raison d'ajouter en même temps, « qu'au commencement de la sédition il avait autant flatté que « réprimé les paysans soulevés : » c'est-à-dire, en les réprimant d'un côté, qu'il les incitait de l'autre,

(1) *Défense de l'histoire des variations.*

1525 comme vomie des ténèbres pour la ruine du monde, fomentait des révoltes et faisait

tant il écrivait sans mesure. Est-ce bien réprimer une populace armée et furieuse, que d'écrire publiquement qu'on « exerçait sur elle une tyrannie qu'elle ne pou« vait, ni ne voulait, ni ne devait plus souffrir ? » Après cela, prêchez la soumission à des gens que vous voyez en cet état, ils n'écoutent que leurs passions, et l'aveu que vous leur faites, qu'*ils ne peuvent ni ne doivent pas souffrir davantage* les maux qu'ils endurent. Mais Luther passe plus avant, puisqu'après avoir écrit séparément aux seigneurs et à leurs sujets rebelles, dans un écrit qu'il adressait aux uns et aux autres, il leur criait « qu'ils avaient tort tous deux : « et que s'ils ne posaient leurs armes, ils seraient « tous damnés. » Parler en cette sorte, non pas aux sujets rebelles seulement comme il fallait, mais aux sujets et aux seigneurs indifféremment, à ceux dont les armes étaient légitimes, et à ceux dont elles étaient séditieuses, c'est visiblement enfler le cœur des derniers, et affaiblir le droit des autres. Bien plus, c'est donner lieu aux rebelles de dire : nous désarmerons quand nous verrons nos maîtres désarmés : c'est-à-dire qu'ils ne désarmeront jamais ; à plus forte raison les princes et les seigneurs ne désarmeront pas les premiers. Ainsi, cet avis bizarre de Luther était propre à faire qu'on se regardât l'un l'autre, et que, loin de désarmer, on en vint aux mains ; ce qui, en effet, arriva bientôt après. Qui ne voit donc qu'il fallait tenir un autre langage, et en ordonnant aux uns de poser les armes, avertir les autres d'en user avec clémence, même après la victoire ? Mais Luther ne savait parler que d'une manière outrée ;

un abus sacrilége de la parole de Dieu, pour 1525
corrompre les nations.

La Souabe fut le premier témoin de ses ravages et de ses fureurs ; et dès qu'il eut répandu dans cette malheureuse contrée la désolation et la mort, ses partisans se ruèrent sur le Wittemberg, où leur rage de destruction fut inconcevable. Ils parcoururent ensuite la Franconie, les bords du Rhin et

après avoir flatté ces malheureux jusqu'à dire les choses que nous venons d'entendre, il conclut à les passer tous, dans le combat, au fil de l'épée, même ceux *qui auront été entraînés par force dans des actions séditieuses*, encore qu'ils tendent les mains ou le cou aux victorieux. On en pourra voir davantage dans l'*Histoire des variations*. Il y fallait répondre ou se taire, et ne se persuader pas que Luther eût satisfait à tous ses devoirs en parlant en général contre la révolte. Mais encore, d'où lui venaient des mouvemens si irréguliers : si ce n'est qu'un homme enivré d'un pouvoir qu'il croit avoir sur la multitude, fait paraître partout ses excès ; ou pour mieux dire, qu'un homme qui se croit prophète, sans que le bon esprit du Seigneur soit tombé sur lui, s'imagine qu'à sa parole les bataillons hérissés baisseront les armes, et que tous, grands et petits, seront atterrés? »

Sleidan observe aussi que Luther avait prêché avec tant de force pour ce qu'il appelait *la liberté évangélique*, que les paysans de Souabe se liguèrent ensemble contre la noblesse, sous prétexte de défendre cette même liberté et de secouer le joug de la servitude.

1525 l'Alsace, pillant, saccageant, brûlant, renversant de fond en comble les châteaux et les maisons des gentilshommes qu'ils massacraient impitoyablement, sans aucun égard à leur qualité, ni aux lois de la guerre. « Ils furent même si barbares, dit Maimbourg (1), qu'ayant pris dans Winsper, « Louis comte de Helfestein, ils firent main « basse sur tout ce qu'il y avait de noblesse « avec lui dans la place pour la défendre, « et le firent passer ensuite par les piques (2), « quoique la princesse sa femme, fille naturelle du feu empereur Maximilien, s'étant « jetée à leurs pieds avec le petit prince, « son fils, qu'elle tenait entre ses bras, « implorât leur miséricorde, et leur demandât « par ses larmes mêlées avec les cris pitoyables de cet enfant, la vie de son mari. »

Sur ces entrefaites, Luther faisait tous ses efforts pour réconcilier les paysans de Souabe avec la noblesse d'Allemagne. Il cherchait, contrairement à sa doctrine, à prouver aux factieux que l'Écriture sainte ordonne la sou-

(1) *Histoire du Luthéranisme*, t. I. p. 122.

(2) C'était le supplice des anciens Allemands, qui consistait à être traversé de deux coups de pique en forme de croix. *Histoire de l'hérésie*, par Varillas, t. III, p. 232.

mission des peuples envers les princes et les magistrats, et il les encourageait à souffrir avec patience tous les maux dont ils pouvaient être accablés. Si vous prenez les armes, leur disait-il, pour vous délivrer de la tyrannie des seigneurs, votre damnation est inévitable. Il exhortait, d'un autre côté, les princes à traiter leurs sujets avec plus de douceur, et les menaçait des foudres célestes, s'ils n'écoutaient ses avertissemens. 1525

Mais tous ces écrits furent inutiles ; et l'Anabaptisme ne modéra point sa fureur. Il ne fut ni plus humain, ni moins ennemi des princes et des magistrats : la doctrine du Novateur allemand portait déjà son fruit (1)

(1) « Pour ce qui regarde le livre de la liberté « chétienne, dit Bossuet (*), je reconnais avoir écrit, « qu'*on prétendait que ce livre n'avait pas peu con-« tribué à inspirer la rébellion à la populace* (**). « M. Basnage s'en offense et entreprend de prouver « que Luther y a bien parlé de l'autorité des magistrats. « Loin de le dissimuler, j'ai remarqué en termes ex-« près : qu'en parlant indistinctement, en plusieurs « endroits de son livre, *contre les législateurs et les « lois, il s'en sauvait en disant qu'il n'entendait point « parler des magistrats, ni des lois civiles.* Mais « cependant, dans le fait, deux choses sont bien ar-

(*) *Défense de l'histoire des variations.*
(**) *Histoire des variations*, livre II.

1525 Aussi Luther, craignant que les seigneurs ne se vengeassent sur lui du danger où la

« rivées, tant par les demandes des rebelles, que « par Sleidan qui les rapporte (*), l'une que ces « malheureux, entêtés de la *liberté chrétienne* que « Luther leur avait tant prêchée, se plaignaient qu'*on* « *les traitait de serfs, quoique tous les chrétiens* « *soient affranchis par le sang de Jésus-Christ*. Il « est bien constant qu'ils appelaient servitudes, beau- « coup de droits légitimes des seigneurs ; et quoi qu'il « en soit, c'était pour soutenir cette liberté chré- « tienne qu'ils prenaient les armes. Il n'en faudrait « pas davantage pour faire voir comment ils prenaient » ces belles propositions de Luther : *Le chrétien est* « *maître de tout : le chrétien n'est sujet à aucun* « *homme : le chrétien est sujet à tout homme* (**). « On voit assez les idées que de tels discours mettent « naturellement dans les esprits. Ce n'est rien moins « que l'égalité des conditions ; c'est-à-dire, la con- « fusion de tout le genre humain. Quand après on « veut adoucir par des explications ces paradoxes har- « dis, le coup est frappé, et les esprits qu'on a poussés « n'en reviennent pas à notre gré......

« Mais le livre de la liberté chrétienne produisit « encore un autre effet pernicieux. Il inspirait tant « de haine contre tout l'ordre ecclésiastique, et même « contre les prélats qui étaient en même temps sou- « verains, que l'on croyait rendre service à Dieu, « lorsqu'on en secouait le joug, qu'on appelait ty- « rannique. »

(*) Livre V.
(**) *De libertate christianâ.*

naissance de son hérésie les exposait, et que 1525
le duc de Brunswik et le landgrawe de Hesse, ses deux disciples, ne renonçassent à sa doctrine, Luther aima mieux accuser les paysans de Souabe que de voir diminuer, avec la réputation qu'il s'était acquise, le nombre de ses partisans; il ne voulait pas, d'ailleurs, que l'on pût l'accuser d'avoir contribué, par ses écrits, à souffler la rébellion: et ces motifs lui inspirant des sentimens plus modérés à l'égard des seigneurs, il écrivit, en allemand, un livre contre les paysans révoltés, dans lequel il engageait la noblesse à commencer l'extermination de ces furies déchaînées, en disant que c'était autant de chiens enragés dont il fallait purger la terre et la société. Leur malice, ajoutait-il, enchérit sur celle des démons, et tous les esprits des ténèbres sont sortis de l'enfer pour les posséder. Leur folie va au-delà de l'imagination, et pour la représenter dans l'excès où elle est montée, il suffit de dire qu'elle a passé tous les degrés qui servent à la rendre plus atroce et plus criminelle par la perfidie, par la sédition, par le parjure, par la révolte et par le brigandage.

Ces déraisonnables pensées, à l'égard des paysans de Souabe, prouvent la haine du Novateur contre ces fanatiques séditieux.

1525 Mais Luther pouvait-il ne pas détester les anabaptistes? Pouvait-il ne pas les combattre avec la même ardeur qu'il employait contre le Saint-Siége? Et, chef orgueilleux de la Réforme, devait-il ne pas prêcher leur extermination? Ils le traitaient, en effet, de second pape, de second antéchrist, autant à craindre que le premier contre lequel il se soulevait : et poussé par sa trop grande fierté, il se croyait en droit de s'opposer avec chaleur à toutes leurs funestes visions.

On ne doute plus aujourd'hui que Luther ne se fût point élevé contre ces nouveaux sectaires, si son amour-propre n'eût point été blessé, et qu'il n'eût pas craint surtout de passer pour l'instigateur de toutes ces rébellions. On ne doute point aussi que Luther n'ait fomenté la sédition qu'il semblait vouloir éteindre, et en un mot, qu'il n'ait inspiré plus de mal qu'il n'en conseillait, en effet, dans ce temps-là. N'a-t-il pas ouvertement enseigné qu'on peut faire la guerre aux souverains, et leur courir sus sans épargner ni rois, ni Césars? Voilà cependant une doctrine qu'il combattait sans mesure dans l'Anabaptisme : mais Luther ne sut pas que, pour prendre le beau titre de réformateur, il fallait valoir mieux que les autres, et que pour se dire *envoyé extraordinaire de Dieu*, il importait surtout d'imiter

Jésus-Christ. Aussi que penserait-il aujourd'hui de sa doctrine, en voyant qu'elle a rempli presque le monde entier de sang et de carnage, et que les rébellions des protestans sont passées en dogmes et autorisées par les synodes? Ce n'est point un mal qui soit survenu à la Réforme vieille et défaillante, dit Bossuet (1) : c'est dès son commencement et dans sa force, c'est sous les réformateurs et par leur autorité, qu'elle est tombée dans cet excès ; et des abus si énormes ont les mêmes auteurs que la Réforme. Mais cette Réforme devait se confondre elle-même ; elle devait, maîtresse orgueilleuse et tyrannique, porter au milieu de son impudique front le caractère si visiblement anti-chrétien de sa réprobation ; caractère qu'elle a eu dès son principe, et qu'elle conserve encore de nos jours. Il faut à cette ambitieuse les rênes de l'univers ; et pour les obtenir, elle excitera des séditions, et forcera la moitié du monde à faire la guerre à l'autre moitié. Est-ce une illusion? Nous en avons d'effrayans exemples. 1525.

N'en doutons pas, Luther ne s'est élevé avec force contre les anabaptistes que parce qu'il ne pouvait souffrir qu'aucun autre que

(1) *Défense de l'histoire des variations.*

1525 lui s'érigeât en maître et en chef de parti. Lorsqu'il prêcha l'extermination des paysans de Souabe, il n'avait pas en vue les grands désordres que ces gens, excités par une aveugle fureur, allaient commettre dans toute l'Allemagne, il ne voulut, au contraire, qu'étouffer cette nouvelle hérésie qui pouvait dominer la sienne par l'attrait plus séduisant qu'elle offrait à la populace.

Cependant les princes d'Allemagne n'avaient point attendu le signal que leur donna Luther pour courir sus à ces furies déchaînées; ils s'étaient déjà ligués entr'eux, et déjà les seigneurs de Souabe, conduits par le général Georges Truchses, baron de Walbourg, et par le comte Guillaume de Furstemberg, se disposaient à leur livrer des combats acharnés.

L'armée de la ligue vint enfin à l'encontre des rebelles; elle les trouva réunis en grand nombre et prêts à soutenir le choc : mais elle se montra si vaillante qu'elle remporta sur eux plusieurs victoires, aux environs d'Ulm, d'Augsbourg, de Bibéra et de Constance, et se rendit ensuite dans le Wittemberg où elle en fit un horrible carnage.

D'un autre côté, le comte palatin et l'électeur de Trèves, son proche parent, attaquèrent les anabaptistes près de Wörms et les taillèrent en pièces.

Mais les rebelles de Souabe, au lieu de 1525
se laisser abattre par tant d'échecs, s'attroupèrent au nombre de vingt-six mille des plus résolus, et se disposèrent à entrer dans la Lorraine, dans le dessein de livrer cette riche province au pillage et à la dévastation.

Cependant, Antoine duc de Lorraine, averti du danger qui le menaçait, assemble à la hâte les meilleures troupes de ses états, et s'avance à marche forcée vers les rebelles, accompagné de Claude de Guise, son frère, que le roi François premier, en partant pour l'Italie, où il venait d'être défait et fait prisonnier devant Pavie, avait placé avec cinq mille hommes sur les frontières de Champagne et de Bourgogne, pour veiller à la sûreté de ces deux provinces.

Les anabaptistes campés auprès de Saverne furent vigoureusement attaqués par l'infanterie de la ligue; et malgré toute la valeur qu'ils déployèrent en cette circonstance, ils furent complétement défaits et taillés en pièces. Aussi les paysans d'Allemagne, affaiblis par des pertes si considérables, et découragés par leur peu de succès dans les combats, déposèrent partout les armes et se soumirent avec empressement aux princes et aux magistrats.

Mais, pendant que les restes de l'armée

1525 anabaptiste rentrait dans le devoir, la Thuringe était le théâtre des crimes horribles de Muncer. Cet hérésiarque soulevait les peuples, se mettait à leur tête ; et pour les mieux disposer à de nouveaux combats, il les fanatisait.

Pfiffer, autre enthousiaste non moins dangereux que lui, secondait ses criminelles intentions. « C'était un aventurier qui ne « lui était pas beaucoup inférieur en audace, « dit Varillas (1), et pour toutes les autres « qualités d'un excellent fanatique, son « esprit était fertile en visions au-delà de tout « ce qu'on peut s'imaginer. Il pensait le jour « à loisir ce qu'il devait publier lui avoir « été révélé durant la nuit ; ses rêveries « étaient toujours conçues dans un admirable « rapport avec les desseins de son prophète. « Il avait la facilité de se persuader les « mensonges qu'il s'était dit trois fois, et « l'art de les débiter ensuite pour autant « de vérités divines. »

Avec de tels hommes, le fanatisme des peuples ne devait par tarder à se réveiller : c'est ce qui arriva. La ville de Mulhaussen fut surprise par les rebelles ; et dès qu'ils eurent déposé le magistrat, pour en nommer

(1) *Histoire de l'hérésie*, t. III, p. 254.

un de leur secte, leur fureur se porta sur 1525
les moines. Ils les chasssèrent de leurs couvens, et se rendirent ensuite maîtres de leurs biens. Comme si Jésus-Christ, que Muncer se flattait d'imiter, avait donné l'exemple de ces coupables dévastations. Le fils de Dieu fit preuve sur la terre de pauvreté et d'humilité, et tous les hérésiarques n'ont cherché qu'à satisfaire leur orgueil et leur ambition. Ce n'est pas de l'or qu'ils voulaient, à la vérité, ils aimaient mieux le laisser à leurs sectaires, mais leur plus ardent désir, c'était la gloire : voilà en quoi ils diffèrent de notre divin Sauveur ; voilà une preuve irrévocable que leur mission ne fut point céleste. Ils ont publié que l'Écritnre sainte était leur unique guide ; mais ils ont en même temps débité de si grandes erreurs, des absurdités si inconcevables et si ridicules, qu'il eût été facile de les faire revenir dans le sein de l'Église catholique, s'ils eussent eu plus de bonne foi et surtout moins d'ambition.

Muncer, à l'exemple de beaucoup d'autres hérésiarques, prétendait, dit Varillas (1), que toutes les affaires civiles devaient être

(1) *Histoire de l'hérésie*, t. III, p. 250.

1525 décidées par la seule lecture de la Bible, interprétée à sa mode; et ce prétexte, tout ridicule qu'il était, lui suffit pour s'emparer de l'autorité souveraine, partout où ses disciples étaient les plus forts (1). Il réglait toutes les choses divines et humaines sans exception et sans réserve. Il prononçait aussi souvent par caprice que de propos délibéré, et néanmoins tout ce qui sortait de sa bouche passait pour oracle. Il voulait que l'union devenue plus étroite entre les hommes après l'Incarnation qu'elle ne l'avait été auparavant, s'étendît jusqu'à la communauté des biens, et que pour rendre l'Église d'ici-bas plus conforme à celle du ciel, il fallait que tous les membres dont elle était composée fussent égaux dans les trois circonstances que l'orgueil avait inventées pour les distinguer, la naissance, la fortune et les dignités.

Cette doctrine était si attrayante pour le peuple, que jamais hérésiarque n'eût des sectateurs plus soumis que le furent ceux de Muncer.

Cependant, à l'exemple des réformateurs, Muncer ne tarda pas à joindre le libertinage à l'impiété. Il devint éperdument amoureux de la plus belle et la plus illustre fille de

(1) Voir les *Mémoires de Pomarius*.

la Ville de Cygne, où il prêchait ; et il la séduisit, en persuadant aux parens que Dieu souhaitait son mariage avec elle. Le même artifice lui servit à corrompre une veuve (1) ; et pour excuser son crime d'impureté, il soutint avec effronterie que l'union charnelle de l'homme et de la femme était permise hors du mariage, pourvu que les fidèles se proposassent d'augmenter le nombre des prédestinés (2). Mais ayant assemblé une 1525

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, t. III, p. 252, liv. 6.

(2) Peut-on ajouter foi à de pareilles monstruosités? Et cependant nos philosophes modernes ont justifié la polygamie, le divorce, le concubinage ; quelques-uns même ont réprouvé toute espèce de mariage, et dans leur impudique ardeur, ils ont demandé la communauté des femmes. N'en doutons pas, si leur doctrine n'eût trouvé de sérieux empêchemens, le monde entier n'eût été qu'un lieu de prostitution. Il n'en a pas été ainsi ; mais le libertinage, cette plaie honteuse de la société, a empoisonné les mariages, donné lieu aux plus scandaleux éclats, et dégoûté ceux qui n'y étaient pas encore engagés. La fidélité des époux est maintenant tournée en ridicule, et l'on ne craint plus aujourd'hui de révéler un crime d'adultère. Mais quelles sont les causes de ces funestes effets? l'orgueil et l'ambition. Le luxe est, en effet, porté à son comble ; les parens exigent de leurs enfans qu'ils soutiennent le rang de leur naissance, et s'élèvent encore plus haut. De là, vient cette fureur

1525 armée de quarante mille hommes, il leva entièrement le masque ; et se croyant assez fort pour commencer à réduire l'Allemagne en anarchie, il promit à ses soldats le pillage

d'habiter les grandes villes et le dégoût que l'on ressent pour les travaux de la campagne. Les femmes, de leur côté, incapables de diriger l'éducation de leurs enfans, se laissent facilement séduire par de brillantes toilettes ; et la licence de leur conduite augmentant avec leurs orgueilleuses prétentions, elles veulent briller au premier rang et attirer sur elles tous les regards. Voilà les causes de la dégradation actuelle ; voilà les maux qui dévorent la société, depuis que la religion, cette vierge sans tache, qui unit l'homme à l'homme et le monde à Dieu, n'a plus d'empire sur les passions humaines, depuis que des méchans ont entrepris sa ruine.

L'Anabaptisme n'est plus, mais sa doctrine perverse est dans beaucoup de cœurs. En vain, la morale chrétienne condamne sans ménagemens ce désordre illicite, les philosophes et les hérétiques ont paru, et ce crime a été excusé. « Quand on n'envisagerait « que l'intérêt de la société, dit Bergier (*), il est « évident que ce désordre est très-pernicieux ; il « détourne du mariage, il bannit la décence des « mœurs, il nuit à la population, il surcharge l'état « d'enfans sans ressource, il les condamne à l'igno- « minie, il fait méconnaître aux hommes les devoirs « de la paternité, et aux femmes les obligations les « plus essentielles à leur sexe. »

Il est des gens qui, séduits par la doctrine impie

(*) *Dictionnaire théologique*, t. III, p. 292, col. 2.

des châteaux de Thuringe, et se mit en 1525
mesure de livrer des combats.

Les premiers exploits des anabaptistes furent couronnés du succès : ils ruinèrent les châteaux, pillèrent les églises, massacrèrent impitoyablement les vieux seigneurs, chargèrent de chaînes les vieillards et les menèrent en triomphe à Mulhaussen.

Sur ces entrefaites, le duc Georges de Saxe,

de Muncer, voudraient abolir le mariage, établir la communauté des femmes ; mais ils ne voient pas que ce serait non-seulement mettre toutes les femmes au rang des prostituées, mais anéantir l'espèce humaine toute entière, après l'avoir dégradée et abrutie. Et s'ils avaient la prétention de prêcher une nouvelle religion, ces hommes, à l'exemple de Luther, de Muncer, de Calvin et de tous les apostats réformateurs, ne rougiraient pas d'enseigner que la polygamie est permise, quoique Jésus-Christ l'ait expressément défendue aux fidèles ; ils avanceraient même encore avec audace que la prostitution n'est point un crime, et que le commerce illicite d'un homme et d'une femme n'est qu'une faute très-légère, parce qu'il fut toléré chez les païens. Ils se garderaient bien, à la vérité, de dire que ce désordre ne fut jamais excusé ni toléré chez les Juifs, et qu'il était sévèrement puni dans les deux sexes par les lois de Moïse (*). C'est ce que fit Muncer ; et cependant, à l'exemple de Luther, il se disait avec effronterie *l'envoyé extraordinaire de Dieu.*

(*) *Deutéronome*, chap. 22.

1525 à la tête de la ligue de Souabe, marchait à grande journée contre les rebelles. Les deux armées furent bientôt en présence : mais avant d'en venir à un combat décisif, le général catholique leur envoya un gentilhomme pour les engager à déposer les armes, sous la promesse solemnelle d'une amnistie générale. Le duc Georges n'imposait d'autres conditions aux factieux que celle de livrer les principaux moteurs de la révolte.

Mais le perfide Muncer, qui vit aussitôt l'extrême danger où il était placé, éleva sa voix tonnante, et prenant une posture de prophète et un accent pathétique, il excita les anabaptistes au combat. Au même instant il aperçut un arc-en-ciel (1) formé sur la nue qui couvrait le camp des rebelles; et pour profiter de ce phénomène, sans donner aux plus éclairés le temps d'en chercher la véritable cause, il leur dit (2) de contempler l'accomplissement des promesses qu'il leur avait faites de la part de Dieu, en regardant le signe qui les invitait à exterminer les tyrans. Il ajouta que Sa divine Majesté était accoutumée à expliquer ses volontés par cet admirable signe, et que, comme il n'avait

(1) Il l'avait choisi pour devise.
(2) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, t. III, p. 263.

paru à Noë à la sortie de l'arche qu'après 1525
que les eaux avaient lavé toute la surface de la terre des abominations qui y avaient été commises, il ne paraissait maintenant que pour animer les véritables enfans de Dieu, qui étaient les peuples d'Allemagne représentés dans l'Écriture par les eaux, à ne faire ni paix ni trève avec de misérables magistrats, qui les tenaient en servitude. Il leur dit aussi d'un ton de prophète que l'artillerie des ennemis n'était point à craindre; et, par un trait d'imprudence, il s'engagea par serment à recevoir dans les replis de sa robe tous les boulets de canon que tireraient les ennemis.

A ces mots, le camp retentit de mille cris; les anabaptistes protestent avec enthousiasme de mourir plutôt que de livrer leur prophète aux ennemis. Et dans le but de rendre ses partisans irréconciliables avec la noblesse, Muncer conçoit l'abominable projet de faire périr le gentilhomme que l'armée de la ligue avait chargé de traiter avec les factieux. Mais, pour mieux tromper ses trop crédules sectateurs, il leur persuade que Dieu exigeait d'eux que le sacrifice des tyrans commençât par celui de leur député.

Les rebelles, croyant entendre un ordre du Tout-Puissant, se jettent aussitôt sur le

1525 gentilhomme, ils le traînent au milieu de l'assemblée, et après lui avoir lâchement donné la mort, ils mettent son corps en autant de pièces qu'il y avait de bourreaux.

A la nouvelle de cet horrible forfait, l'armée catholique demande à grands cris le combat. On court aux armes; chacun se range sous son enseigne sans tumulte et sans embarras, et les princes de la ligue n'ont de la peine qu'à retenir la noble impétuosité de leurs soldats. Le désir de la vengeance les anime, et dès le signal du combat, on se précipite avec ardeur sur le camp des factieux. Ils arrivent, et les retranchemens sont abattus, les fossés entièrement comblés, les plus déterminés anabaptistes passés au fil de l'épée.

« Les rebelles, dit Varillas (1), étaient « si fortement persuadés que Muncer leur « tiendrait parole en suspendant l'action « de l'artillerie, qu'ils ne se mettaient en « devoir, lorsqu'ils y voyaient mettre le « feu, ni d'ouvrir leurs rangs, ni de se « jeter à terre, et le boulet trouvant les « files extraordinairement serrées y faisait « ces terribles effets que la parole et la plu« me ne peuvent exprimer. Les membres

(1) *Histoire de l'hérésie*, t. III, p. 271.

« emportés allaient tuer à côté ceux que le 1526
« boulet n'eut pu rencontrer directement,
« et les pièces des armes fracassées devenaient
« toutes meurtrières sur un champ où il
« n'y avait point de vide. L'immobilité y
« faisait périr pour le moins autant de per-
« sonnes que la confusion en aurait perdue
« dans une déroute, et ceux dont les com-
« pagnons étaient emportés ne sortaient pas
« pour cela de la dangereuse prévention que
« leur faux prophète leur avait inspirée. Ils
« s'imaginaient que Dieu les avait punis pour
« n'avoir pas ajouté assez de foi à sa doctrine;
« mais que pour ceux qui la croyaient fer-
« mement, ils ne manqueraient pas d'être
« invulnérables. Ils demeuraient ainsi fière-
« ment en butte aux boulets qui les tuaient
« à leur tour, et comme ils n'avaient pas
« profité de la mort de leurs voisins, la
« leur ne faisait aucune impression sur ceux
« qui restaient; ainsi tous les anabaptistes
« de bonne foi moururent sans fuir, sans
« se défendre, sans murmurer, et sans dire
« autre chose que l'hymne dont l'Église ca-
« tholique se sert pour invoquer le Saint-
« Esprit. »

Cependant, les moins zélés des anabaptistes, ne voulant pas attendre la mort avec tant d'obstination, prirent soudainement la fuite,

1525 et se retirèrent sur une montagne voisine où leurs chefs ne tardèrent pas à les suivre. L'armée de la ligue poursuivit alors les fuyards, et elle les chargea avec tant de vigueur qu'elle mit la confusion au milieu d'eux et les contraignit de nouveau à la fuite. Pfiffer et une partie de ses complices s'étant retirés dans Mulhaussen, l'électeur de Saxe et le duc de Brunswick y arrivèrent aussitôt, et sans leur donner le loisir de se réfugier plus loin, les surprirent dans cette ville et en firent une punition exemplaire. Sur ces entrefaites, le duc Georges et le landgrawe de Hesse se présentaient aux portes de Franchaussen où ils entrèrent pêle-mêle avec les fuyards, et les firent prisonniers à discrétion. Muncer qui demeura plusieurs jours caché dans cette ville y fut enfin découvert, et après être rentré dans la communion catholique, disent quelques historiens, et avoir donné les marques les plus frappantes d'un véritable repentir, il perdit la tête sur l'échafaud vers la fin de l'année 1525.

Ainsi finit cette première et terrible guerre des anabaptistes, qui remplit l'Allemagne d'effroi, suscita des désordres affreux et réveilla le fanatisme des guerres civiles que Luther prétendait modérer en disant aux factieux de Souabe : *Ne faites point de sédition* (1).

(1) Sleidan.

Cependant tant de malheurs ne détruisirent 1525
point l'Anabaptisme ; il ne fut que dissipé. Nous le verrons, en effet, plus tard se multiplier et se trouver assez puissant pour s'emparer de Münster, et y soutenir un siége sous la conduite de Jean de Leyde, tailleur d'habits, qui s'était fait déclarer leur roi.

En vain nous dirait-on aujourd'hui que la doctrine de Luther n'a point incité les peuples à la rébellion ; en vain essayerait-on de nous persuader que la Réforme n'est point responsable du sang qui a été versé dans cette malheureuse année ; un fait irrécusable, c'est que les anabaptistes ne se sont d'abord soulevés que pour défendre la *liberté chrétienne* dont le Novateur s'était déclaré l'apologiste le plus ardent. Et lorsqu'ils ont eu les armes à la main, les rebelles ont alors voulu dicter des lois; ils ont même refusé de payer les droits seigneuriaux.

Luther les engageait bien, en effet, à ne point s'armer contre les ecclésiastiques; mais aussi, leur disait-il : « Bien que les ecclé-
« siastiques paraissent en évident péril, je
« crois ou qu'ils n'ont rien à craindre, ou
« qu'en tout cas leur péril ne sera pas tel,
« qu'il pénètre dans tous leurs états, ou
« qu'il renverse toute leur puissance. Un
« bien autre péril les regarde ; et c'est celui

1525 « que saint Paul a prédit après Daniel, qui « est que leur tyrannie tombera, sans que « les hommes s'en mêlent par l'avènement « de Jésus-Christ et par le souffle de Dieu. « C'était là, poursuivait-il, son fondement; « c'est pour cela qu'IL NE S'ÉTAIT PAS BEAU- « COUP OPPOSÉ à ceux qui prenaient les armes; « car il savait bien que leur entreprise serait « vaine; et que, si on MASSACRAIT quelques « ecclésiastiques, cette BOUCHERIE ne s'éten- « drait pas JUSQU'A TOUS (1). »

Faut-il encore d'autres preuves des séditions causées par la Réforme, et poussées, dès son commencement, contre les catholiques et contre les prêtres jusqu'au meurtre, c'est Luther, témoin non suspect, qui nous les fournira. Il avoue, en effet, lui-même, qu'il ne s'y est opposé que faiblement, sans se mettre beaucoup en peine d'arrêter le cours de la sédition armée. Il lui laisse massacrer un petit nombre d'ecclésiastiques, dit Bossuet (2), et c'était assez *que la boucherie ne s'étendît pas sur tous*. Peut-on nier, sous couleur de réprimer la sédition, que ce ne soit là lui lâcher la bride?

Qui oserait maintenant douter que la doc-

(1) *Sleidan*, lib. V.

(2) *Défense de l'histoire des variations*.

trine du Novateur allemand n'ait excité par- 1525
tout des révoltes et des séditions ? Qui prétendrait avec les protestans qu'elle n'ait point donné naissance à l'Anabaptisme ?

Mais pendant que les dernières étincelles du feu qui venait d'embraser l'Allemagne paraissait dans les Pays-Bas, et que Charles-Quint, qui ne s'était point d'abord opposé avec assez de vigueur aux progrès de l'hérésie, afin de profiter des prétextes qu'elle lui donnerait infailliblement d'augmenter sa puissance, cherchait à s'emparer de la seigneurie d'Utrecht, après avoir réduit sous sa domination le duché de Wittemberg, plusieurs autres provinces d'Allemagne embrassèrent le Luthéranisme avec ardeur : aussi l'hérésie de Luther augmentait à proportion que celle des anabaptistes diminuait. Et pour donner une juste idée de l'état de l'Allemagne qui contribua beaucoup à augmenter les progrès de la réforme, citons le témoignage d'un auteur qui a écrit sur cette matière en historien éclairé et profond. Il n'y avait rien de surprenant, dit Varillas, dans ce bizarre effet pour ceux qui pénétraient assez avant dans la conjecture des affaires d'alors.

L'Allemagne n'était déjà plus dans l'état que la représentent ses historiens, lorsqu'elle devint le siége de l'empire, après que la

1525 maison de Charlemagne fut tout-à-fait éteinte; et le plus sensible changement que le temps y avait introduit, consistait en ce qu'une multitude de petits souverains, dont on ne connaissait assez ni l'origine ni l'établissement, l'avaient partagée et la possédaient toute entière. Les villes n'étaient non plus exemptes de cette soumission que les bourgs et les villages; car, outre qu'elles étaient alors en petit nombre, elles n'étaient ni grandes ni peuplées, et ce défaut venait peut-être de ce qu'elles n'étaient habitées que par des artisans, et que la noblesse aussi bien que les paysans demeuraient à la campagne. Mais, après que la commodité de la mer et des grandes rivières eut inspiré aux allemands l'amour du commerce dont ils avaient témoigné tant d'aversion dans les siècles précédens, leurs villes s'agrandirent insensiblement, surtout celles qui se trouvèrent maritimes ou situées sur les bords du Danube et de l'Elbe; parce que les marchands qui s'y logèrent, portèrent avec eux l'argent et les autres commodités de vivre agréablement dans la vie civile. Et les auteurs de meilleure foi ne vont pas chercher plus loin l'agrandissement des villes anséatiques.

Les villes impériales se mirent aussi d'elles mêmes dans le lustre où elles étaient au com-

mencement du 16e siècle ; et les marchands 1525
y devinrent si riches en peu d'années, qu'il prit envie aux autres habitans de s'engager, à leur exemple, dans le trafic : et l'abondance croissant à mesure que plus de gens contribuaient à la faire venir, les plus intelligens et les plus heureux dans le commerce amassèrent plus de biens que n'en avaient les princes, propriétaires des lieux où ils exerçaient le trafic. Et comme on n'est jamais moins sur ses gardes contre l'orgueil, que lorsqu'on vit dans le luxe, ceux qui rampaient, pour ainsi dire, à la vue de leurs souverains s'accoutumèrent à les regarder fièrement, puis à se comparer avec eux, et enfin à les mépriser dès le moment qu'ils se virent en état de faire autant et plus de dépenses qu'eux, et cherchèrent presque aussitôt les occasions de secouer le joug. Ils ne les trouvèrent pas néanmoins aussi favorables qu'ils les demandaient sous les empereurs de la maison de Souabe, parce que ces princes extraordinairement puissans, et qui avaient pour subsister des ressources indépendantes de l'empire, mirent toute leur politique à maintenir les petits souverains dans leurs droits, sur la juste crainte qu'ils eurent que, s'ils négligeaient d'empêcher la révolte des sujets d'autrui, les leurs se révolteraient à leur tour. De là vint que tous les

1525 priviléges produits par les villes libres d'Allemagne, que l'on prétend avoir été donnés par les empereurs de la maison de Souabe, ont été déjà convaincus de fausseté; et les plus habiles en cette sorte de critique, qui est des plus difficiles et des plus curieuses, étendent leur défiance jusqu'à l'empereur Frédéric, surnommé Barberousse, et même jusqu'à l'empereur Rodolphe de Hamsbourg, où la maison d'Autriche commença d'être souveraine. Mais il est incontestable que celui-ci n'ayant pour tout bien que le château dans la Suisse dont il portait le nom, se voyant méprisé par les princes d'Allemagne et principalement par le roi de Bohême, qui avait refusé, en qualité de seigneur de la haute et basse Autriche, de le reconnaître, parce qu'il avait été son domestique, prêta l'oreille aux sollicitations des meilleures villes de l'empire qui le pressaient de les affranchir de leurs petits souverains, et de les recevoir à dépendre immédiatement de sa majesté impériale.

On ne sait s'il succomba à la tentation de l'argent qu'on lui offrit en grande quantité, et dont il avait alors besoin pour lever des troupes capables de faire subsister son autorité, ou s'il jugea qu'il y allait de son intérêt de mettre la division dans l'Allemagne en

accordant la grâce qu'on lui demandait; mais 1525
il est certain que sous prétexte d'encourager au commerce des villes où il n'était pas encore en usage, il donna à cinq ou six de celles où il florissait des priviléges qui les exemptaient de la domination, et même de la juridiction de leurs souverains particuliers.

L'avantage qu'il remporta sur Ottocarus, roi de Bohême, qu'il défit et tua en bataille rangée, et la licence qu'il se donna d'investir son fils des états du vaincu, qui relevaient de l'empire, empêchèrent de se plaindre ceux qui étaient lésés dans l'affranchissement des villes : et celles-ci prirent le nom d'impériales, avec d'autant moins d'opposition que les princes intéressés ne se trouvèrent pas en état de les réduire à leur ancienne sujettion. Ils manquaient presque également d'argent et de crédit; il n'y avait point assez d'intelligence entr'eux pour armer à frais communs, et comme ils dépensaient plus qu'ils n'avaient de revenus, ils étaient plus propres à emprunter qu'à faire des avances.

Les villes nouvellement émancipées, sentant leurs anciens maîtres dans cette disposition, leur firent remontrer par des émissaires soudoyés, qu'ils ne pouvaient désormais s'opposer aux volontés des empereurs,

1525 sinon d'une manière qui les rendrait plus méprisables, en achevant de convaincre tout le monde de leur faiblesse, s'ils formaient le dessein de réduire les villes et qu'ils ne l'exécutassent pas; puisque les peuples de la campagne se révolteraient à leur tour, et réduiraient ainsi leurs maîtres à la vie privée. Au lieu que, si on laissait les choses dans l'état où elles se trouvaient, chaque ville ferait à son prince un présent capable d'acquitter ses dettes, l'aiderait à tenir en sujettion ses vassaux, et lui fournirait des troupes pour les dompter en cas qu'ils se soulevassent.

Les souverains, ne se voyant pas en état de mieux faire, prirent ce qu'on leur offrait; et s'ils ne renoncèrent pas à leurs droits expressément, et dans toutes les formalités de justice, ils demeurèrent au moins dans un silence qui semblait égaler un consentement tacite.

On prétend que la ville de Strasbourg s'était de cette sorte érigée en république; que son Évêque qui en avait été durant plusieurs siècles seigneur spirituel et temporel, s'était démis de sa juridiction temporelle, moitié par force et moitié par un commerce honteux; et que ceux qui lui avaient depuis succédé, n'avaient manqué ni de volonté ni

de courage pour se rétablir dans leur ville 1525
capitale, où l'on ne permettait jamais qu'ils entrassent les plus forts; mais qu'il y avait eu des obstacles qui étaient devenus invincibles par la faute des gouverneurs. La ville de Strasbourg s'était merveilleusement accrue, et ses habitans avaient eux-mêmes travaillé à des fortifications qui l'avaient rendue la meilleure place d'Allemagne. Ils avaient construit un arsenal spacieux et magnifique, où des armées entières eussent trouvé tout ce qui leur était nécessaire. Les trésors et les magasins publics étaient pleins, et les ligues offensives et défensives, si bien établies avec diverses autres républiques, que la bourgeoisie était assurée d'un prompt secours, si elle était assiégée.

Outre les difficultés que l'on vient de marquer, il y en avait une plus cachée, à la vérité, mais qui n'était pas moindre en toute manière. Les empereurs de la maison de Luxembourg, et ceux de la maison d'Autriche qui leur avaient succédé, au lieu de diminuer les priviléges des villes impériales et principalement de celle de Strasbourg, les avaient augmentés, parce qu'ils étaient persuadés de ne pouvoir régner paisiblement dans la monarchie aristocratique d'Allemagne, dont ils étaient chefs, qu'en balançant

1525 avec tant d'exactitude la puissance des souverains, et celle des villes impériales, que l'une n'anticipât en rien sur l'autre. Et par conséquent, comme le principal de leurs soins consistait à empêcher que les princes n'usurpassent pas un pied de terre sur le territoire de ces villes, si les mêmes villes s'ingéraient d'étendre tant soit peu leurs banlieues au-delà des bornes ordinaires, elles recevraient aussitôt un commandement de se resserrer sous peine d'être mises au ban de l'empire.

La maison d'Autriche se fit de cette maxime une règle pour sa conduite tant que sa puissance demeura enfermée dans les limites de l'Allemagne. Mais après que Charles-Quint fut arrivé à l'empire, paisible possesseur de l'Espagne, des Pays-Bas, des royaumes de Naples et de Sicile et du Nouveau-Monde, il crut que la méthode, si étroitement observée par ses prédécesseurs, ne le regardait en aucune manière; et que, comme leur puissance n'avait jamais approché de la sienne, il pouvait sans aucune crainte se dispenser de les imiter. Il les trouva trop modérés; il imputa leur retenue à un défaut de hardiesse, et forma le dessein de s'agrandir de tous les côtés, c'est-à-dire de dépouiller également les princes et les villes.

Son ambition ne l'aveugla pas néanmoins 1525
jusqu'au point de lui persuader qu'il était assez fort pour attaquer les uns et les autres en même temps. Il eut une opinion plus raisonnable de lui-même et de ceux qu'il voulait attaquer; et supposant judicieusement qu'il lui serait impossible de ne pas succomber en attaquant un si grand nombre d'ennemis, il les divisa en trois parties pour les défaire ensuite avec plus de facilité. Et parce que les souverains étaient plus considérables sans comparaison que les villes impériales, il les mit en deux rangs. Le premier fut composé des princes qu'il appelait purement temporels et qui n'avaient point d'autre autorité que la séculière; et le second, des princes ecclésiastiques qui joignaient à l'autorité séculière celle de ministres de l'Église sur les fidèles de leurs diocèses. Les villes libres occupèrent le dernier rang dans le projet de Charles-Quint, par la seule considération qu'il attendait d'elles une plus longue et plus obstinée résistance. Ainsi le duc de Wittemberg fut le premier dépouillé, et l'évêché d'Utrecht perdit ensuite sa souveraineté.

Mais il n'était pas possible d'exécuter un dessein si vaste sans faire de l'éclat, et les villes impériales n'étaient pas exemptes de la maladie ordinaire aux petits états, qui

1525 est la jalousie. Elles en conçurent une si forte des progrès de l'empereur, qu'elles ne se fussent pas mises sur leurs gardes avec plus de précautions s'il leur eût déclaré la guerre. Celle de Strasbourg fut saisie d'une crainte d'autant mieux fondée, que se trouvant presque environnée des états de la maison d'Autriche, il y avait apparence qu'elle serait la première attaquée. Le danger qui la menaçait était prochain, et il n'y avait point de temps à perdre pour travailler utilement à s'en garantir. Le meilleur expédient était de se joindre aux ennemis de l'empereur, et ce prince n'en avait point d'autres en Allemagne que ceux que le Luthéranisme lui avait suscités. On savait qu'il s'était ouvertement déclaré contre ceux qui le professaient, et qu'il n'avait fondé que sur cela son refus de donner sa sœur en mariage à l'électeur de Saxe; qu'il avait maltraité le duc de Brunswick en beaucoup d'occasions, et qu'il chicanait le landgrawe de Hesse sur l'investiture que celui-ci lui demandait de la principauté de Marsbourg; et ces trois princes furent les premiers dont la ville de Strasbourg rechercha l'union. Ce n'était pas une disposition favorable pour l'obtenir que de maltraiter les bourgeois qui se trouveraient dans des sentimens luthériens, et le

sénat fit cesser les poursuites que l'on avait 1525
commencées contr'eux.

· Mais on n'éprouva jamais mieux dans aucune rencontre que celle-là, combien il est dangereux de négliger les remèdes capables d'empêcher l'accroissement des nouvelles sectes. Ceux qui se mêlaient de prêcher le Luthéranisme, apprenant qu'ils pouvaient le faire impunément dans Strasbourg, y accoururent de toutes parts, et séduisirent en même temps le peuple, sous prétexte de le tirer de l'erreur où il était depuis tant de siècles, et de le rendre juge des articles qu'il devait croire pour être sauvé. Ceux d'entre les bourgeois qui aspiraient à la magistrature, craignirent de s'en éloigner en persévérant dans l'ancienne religion ; et comme ils prévoyaient que la maxime d'état obligerait à jeter désormais les yeux sur des personnes agréables aux trois princes, dont on vient de parler, pour les introduire dans le sénat, ils embrassèrent leur religion pour conserver leur amitié.

De plus, la corruption était si grande parmi les ecclésiastiques de cette ville, qu'il y en eut plusieurs qui se marièrent dès qu'ils entendirent prêcher la nouvelle doctrine. Ils firent publiquement la recherche des bourgeoises qu'ils voulaient épouser, et le ma-

1525. gistrat n'entreprit point de réprimer ce désordre. Il persista dans sa dissimulation, lorsque ces mêmes ecclésiastiques célébrèrent leurs nôces dans la forme impudente que Carlostad avait inventée, et il ne s'émut en aucune manière par le bruit que fit l'évêque de Strasbourg d'un attentat si contraire aux lois de l'église.

Ce prélat était réduit à ne faire par lui-même aucun acte de juridiction dans sa ville épiscopale. Le vicaire qu'il y entretenait n'avait pouvoir que pour les cas ordinaires, et celui dont il s'agissait était tout-à-fait extraordinaire. Il crut donc être bien fondé de faire citer les ecclésiastiques nouvellement mariés devant son tribunal, établi dans le lieu de sa résidence. Mais les ecclésiastiques qui n'y eussent pas trouvé leur compte, présentèrent une requête aux magistrats à deux fins. La première, de n'être pas contraints d'aller plaider hors de Strasbourg; la seconde, d'être mis sous la protection du sénat. Pour entendre celle-ci, il faut présupposer que les évêques de Strasbourg, en perdant leur souveraineté sur les personnes mariées de la ville, se l'étaient réservée toute entière sur les personnes qui ne l'étaient pas, et par conséquent sur le clergé. A quoi le sénat s'était d'autant moins opposé,

que les ecclésiastiques ne faisant point de famille, ne donneraient aucun ombrage par leur augmentation. Mais, cette raison venant à cesser par leur mariage, le magistrat prétendit que, puisque les ecclésiastiques changeaient de condition, ils ne devaient plus être distingués des autres bourgeois, et accorda leur requête, tant à l'égard de ne pouvoir être traduits devant un tribunal hors de la ville, que pour être désormais compris au nombre des citoyens. L'évêque ainsi frustré des sujets qui lui restaient dans Strasbourg, s'en plaignit au conseil impérial, dont ne recevant pas toute la satisfaction qu'il eût désiré, il s'adressa au cardinal Campége, légat du Saint-Siége en Allemagne, comme à sa dernière ressource. Le légat ne différa pas un moment à se charger de l'affaire de l'évêque, parce que la cour de Rome n'y avait pas moins d'intérêt que lui. Il était aisé de voir que le clergé des autres villes impériales se réglerait sur celui de Strasbourg; que le célibat des prêtres d'Allemagne, en général dépendrait de ce qui serait décidé sur cette conjoncture particulière, et que les raisons d'état et de religion portaient également à prévenir un si dangereux exemple. L'évêque de Strasbourg avait choisi, pour solliciter son affaire auprès

1525 du légat, Thomas Murner, cordelier, fameux pour avoir ajouté aux sciences, qu'il avait apprises dans son ordre, celle de l'intrigue qui jusques-là y était peu connue. Il en usa si utilement pour celui qui l'avait envoyé auprès du légat, que le sénat de Strasbourg, appréhendant que le ministre du pape n'inspirât aux princes catholiques de lui faire la guerre en l'absence de l'empereur, envoya des députés au légat avec ordre de lui remontrer que leurs supérieurs, bien loin d'avoir entrepris sur la juridiction épiscopale, avaient déclaré à leur prélat que non-seulement ils lui abandonneraient les ecclésiastiques qui s'étaient mariés, s'il pouvait justifier par la parole de Dieu qu'il eut droit de les mettre en cause pour ce regard, mais encore qu'ils prêteraient main-forte pour les punir exemplairement. Que dans le dernier concordat entre l'évêque et la ville de Strasbourg, il était dit expressément que, lorsqu'il y aurait une plainte formée contre le clergé de la ville, le vicaire-général de l'évêque, laissé pour résider dans la même ville, en connaîtrait en première instance; qu'il y avait eu de la part de l'évêque une contravention formelle à cet article, et que les accusés avaient été cités hors de Strasbourg, sous prétexte que le crime dont

on les accusait était compris dans les cas 1525
privilégiés, quoique le concordat ne fît aucune mention de cette sorte de cas ; que sur le refus de comparaître, on avait procédé à leur condamnation ; que le sénat informé des nullités des trois sentences consécutives de l'évêque n'avait pas cru devoir livrer des gens que l'on voulait perdre contre les formes, et qui étaient si étroitement alliés des plus considérables bourgeois, qu'on n'aurait pu se saisir de leurs personnes sans exciter une sédition générale, que les plus sages magistrats avaient toujours considérée comme le plus grand des maux ; qu'en recevant les ecclésiastiques au nombre des citoyens, ils n'avaient fait que suivre la coutume pratiquée de tout temps inviolablement à Strasbourg, qui assujettissait toutes sortes de personnes aux charges publiques immédiatement après le mariage, et qu'il était tout-à-fait juste que ceux qui portaient le fardeau de l'état participassent à ses priviléges.

Le légat pouvait répondre à chacune de ces raisons en particulier, ou à toutes en général, en présupposant pour principe que les ecclésiastiques devenaient tellement dépendans de leur évêque, en vertu de leur caractère, que la soumission d'un côté et la juridiction de l'autre, ne pouvaient cesser

1525 en aucun cas; mais comme il prévit que cette répartie attirerait un trop grand nombre de répliques, il se contenta de dire que l'évêque de Strasbourg lui avait envoyé toute la procédure dont il s'agissait; qu'il l'avait examinée, et n'y avait rien trouvé que de très-conforme à la discipline ecclésiastique; que la puissance de l'évêque n'était pas plus limitée dans sa ville capitale que dans le reste de son diocèse, et qu'il y pouvait partout agir d'une égale force; qu'il ne s'était pas dépouillé de l'autorité qu'il avait déléguée à son vicaire-général, comme le sénat ne renonçait point à la sienne, en envoyant ses députés pour négocier de certaines affaires.

Les députés qui ne voulaient pas entrer dans l'examen de cette comparaison, ne jugèrent point à propos d'y répliquer directement. Ils aimèrent mieux expliquer les raisons que le sénat avait eues de consentir au mariage des prêtres, et pour les rendre plus fortes, ils les réduisirent toutes à la vie corrompue de plusieurs ecclésiastiques du clergé de Strasbourg, avant qu'on lui eût permis de violer le célibat. Ils représentèrent chacun d'eux vivant dans sa maison en concubinaire public, sans se mettre en peine du scandale, ni du pernicieux exemple

qu'il donnait. Ils ajoutèrent que le vicaire-général en avait reçu une infinité de plaintes; qu'il ne pouvait ignorer un désordre qui tirait les larmes des yeux des plus mauvais chrétiens; et que cependant il avait négligé d'y remédier; que l'on avait ensuite eu recours à l'évêque, et que ce prélat s'était contenté de donner une favorable audience, et de promettre beaucoup sans rien accomplir; qu'ainsi le crime était demeuré impuni, et comme l'évêque, par sa condescendance, avait alors lié les mains du sénat, il ne devait pas s'étonner si le sénat les avait présentement liées dans la satisfaction qu'il lui demandait, puisque la bourgeoisie de Strasbourg se soulèverait infailliblement, si elle voyait punir pour des fautes commises contre la seule discipline ecclésiastique, ceux que l'on souffrait violer impunément la loi de Dieu. 1525

Le légat était trop expérimenté pour prendre facilement le change qu'on lui voulait donner. Il s'en excusa, faisant souvenir les députés que ce n'était pas son fait d'entrer dans la discussion des traités intervenus entre l'évêque et le sénat de Strasbourg, pour ce qui regardait le temporel, et qu'il suffisait que le crime des ecclésiastiques de cette ville fût si évident qu'ils n'osassent pas le désavouer; qu'ils avaient

1525 encouru les censures ecclésiastiques en le commettant, sans attendre la sentence du juge, et que par conséquent, il y avait eu d'abord lieu de les traiter en gens retranchés de la communion de l'Église, et l'évêque avait été bien fondé de demander au sénat main-forte pour les punir; que le concubinage des ecclésiastiques n'était pas un crime de même nature que celui des laïques; que les prêtres n'étaient pas moins obligés en Allemagne que dans les autres contrées de l'Europe, à mener une vie plus pure que celle des séculiers, et que lorsqu'ils y manquaient, on ne devait pas trouver étrange que l'on agît contre eux selon les lois canoniques; qu'enfin, il n'était permis en aucun cas aux prêtres de se marier de leur autorité privée, et que la chose était si constante dans l'Église, que la Grecque s'accordait en ce point avec la Romaine.

Les députés dont les pouvoirs étaient extraordinairement limités, ne passèrent pas plus outre, et le légat les renvoya avec ordre de représenter de sa part à leurs supérieurs, que pourvu qu'ils commençassent à réprimer l'attentat des ecclésiastiques, en ce qui regardait le mariage, il ferait ôter par l'évêque, ou il ôterait par lui-même leur concubinage. Mais les députés trouvèrent à leur retour

le mal plus incurable, sans comparaison, 1525
qu'il ne l'était à leur départ: la plupart des femmes que les ecclésiastiques avaient prises étaient d'honorable famille, et leurs parens avaient résolu de ne rien épargner pour éviter la confusion qui leur arriverait, si les mariages qu'elles avaient contractés étaient déclarés nuls. Elles se trouvaient aussi presque toutes grosses, et si les enfans qu'elles mettraient au monde étaient reconnus pour bâtards, il fallait que le sénat se chargeât de leur nourriture et de leur éducation.

Enfin, le nouveau sénat n'était pas de la religion catholique en tous ses membres, et les luthériens avaient eu le crédit d'y mettre quinze ou vingt personnes de leur créance, capables de traverser toutes les résolutions qui eussent pu être prises à leur désavantage. Et de fait, on n'eut aucun égard à la proposition du légat, et les prêtres furent traités comme ils le demandaient; aucune différence ne fut mise entre leur mariage et celui des séculiers, et de là vint l'entier changement de religion arrivé trois ans après à Strasbourg.

La ville impériale de Francfort, sur la rivière du Mein, fut la seconde dont le sénat osa se mêler des affaires de la religion. Elle

1525 enchérit même sur l'exemple que celle de Strasbourg venait de lui donner ; puisqu'elle commença par l'entière dégradation de ses anciens sénateurs. Elle en créa vingt-quatre, presque tous luthériens ; et par une nouveauté d'autant plus dangereuse, que les Allemands n'avaient jamais rien entrepris de semblable, elle donna plein pouvoir à ce petit nombre de bourgeois de régler à leur fantaisie les lois divines et humaines, sans révision et sans appel. La témérité de ces législateurs répondit à l'intention de ceux qui les avaient élus, et l'on vit en moins de temps qu'il n'en aurait fallu pour décider une question médiocrement difficile, régler par ces bourgeois les matières de foi et de politique.

Ils ordonnèrent que le sénat de Francfort disposerait à l'avenir des bénéfices à charge d'âmes, situés dans son ressort, tant pour y nommer des sujets capables, que pour y pourvoir, et qu'il prendrait le soin de les obliger à enseigner l'évangile dans toute sa pureté, sans mélange d'aucunes inventions humaines. Ils entendaient par ces derniers mots que l'on prêchât l'évangile à la luthérienne, et que l'on abolît entièrement la tradition des Apôtres, des Conciles, des Pères et de l'Église universelle ; que les

ecclésiastiques ne fussent plus exempts de 1525
payer le droit d'entrée, de porter les armes, d'aller à la garde des portes et de fournir leur part des autres charges, puisqu'ils faisaient partie de la république, et qu'ils étaient ordinairement les plus accommodés des citoyens; que les moines fussent réduits à leur ancienne profession, qui consistait dans l'unique exercice de la pénitence, et qu'on ne les laissât désormais ni prêcher, ni confesser, ni mandier; que le premier institut de ces personnes étant de vivre à la campagne et dans la solitude, on défendît aux monastères enfermés dans la ville et dans les faubourgs de Francfort de recevoir aucun novice, et que la porte fût ouverte à quiconque en voudrait sortir; que les rentes des mêmes monastères fussent abolies, lorsqu'ils ne pourraient justifier par des titres authentiques qu'elles leur appartinssent, et que la possession immémoriale et non contestée ne suffît plus à leur égard; que les bénéfices du pays ne fussent plus conférés à des courtisans ou à des étrangers, et que les seuls fils de bourgeois fussent capables de les tenir; qu'on ne leur laissât que le nécessaire pour un entretien honnête, et que le superflu fût si utilement employé à la nourriture des pauvres qu'il n'y eût plus

1525 de mandians à Francfort ; que tous les legs pieux, et généralement toutes les aumônes, entrassent dans le fond public destiné pour la subsistance des pauvres, et que les fondations, les confréries, les anniversaires et les cérémonies des obsèques dans les églises fussent abolies.

Les villes électorales de Mayence et Cologne, se mirent en devoir de faire de semblables réglemens ; mais les archevêques se trouvèrent assez puissans pour pouvoir les en empêcher. Celui de Cologne était, en effet, cadet de la maison de Brandebourg, et l'archevêché de Brandebourg qu'il possédait aussi, lui donnait l'occasion de se tenir armé, pour empêcher les Luthériens de Saxe d'entreprendre sur son diocèse. Les troupes qu'il en tira arrivèrent si promptement à Mayence, que les Luthériens y furent désarmés au commencement de la sédition qu'ils voulurent exciter. Ceux de même religion qui se trouvèrent dans Cologne ne réussirent pas mieux dans un semblable dessein, parce que leur prélat Hermand, qui avait toujours vécu dans une liaison très-étroite avec la maison d'Autriche, depuis qu'il avait donné son suffrage à l'empereur, reçut si à propos le secours qu'il avait demandé à la gouvernante des

Pays-Bas, que le seul exercice de la religion 1525
catholique fût maintenu dans son électorat.

L'archiduc d'Autriche Ferdinand ne se tint pas moins sur ses gardes, et comme il était convenu avec l'empereur, son frère, de n'abandonner jamais la cause de la religion catholique, quelque hasard qu'il courût de perdre les provinces héréditaires qui lui avaient été laissées en partage, il usa d'un artifice dont sa postérité tire encore présentement le fruit. Il ne s'amusa point à poursuivre les hérétiques avec des troupes réglées, ni à les combattre à l'exemple des autres princes, en exposant leurs états à changer de maître, si l'hérésie y eût remporté la victoire. Il réduisit tous ses soins à l'empêcher de s'insinuer dans son domaine, ou si elle y était déjà, à l'empêcher de croître, et pour y parvenir, il fit tomber les principaux bénéfices à des personnes engagées par d'autres considérations à combattre les Luthériens. De ce nombre fut le fameux Jean Lefèvre, qui avait assisté aux conférences de Zurich en qualité de grand vicaire de Constances : aussi l'archiduc lui procura l'archevêché de Vienne. Lefèvre était le plus zélé et le plus vigilant des hommes à prendre garde qu'il n'arrivât aucun changement dans la province dont il était prélat ; et les soins

1525 « le donnait à tout l'univers comme le res-
« taurateur de l'évangile, ne rougit point
« de quitter un état de vie si parfait, et
« de reculer en arrière. »

Mélancton lui-même écrivait à Camérarius, son intime ami, pour lui témoigner la grande surprise et le chagrin profond que lui avait causés le mariage de Luther. « On est étonné, « disait-il, de voir que dans un temps si « malheureux, où les gens de bien ont tant « à souffrir, Luther n'ait pas eu le courage « de compatir à leurs maux, et il paraît, « au contraire, se peu soucier des malheurs « qui les menacent, laissant même affaiblir « sa réputation dans le temps que l'Alle- « magne a le plus besoin de son autorité « et de sa prudence. »

Mais ajoutait-il en vrai réformé : « Je « sais assez que Luther n'est pas ennemi de « l'humanité, et je crois qu'il a été engagé « à ce mariage par une nécessité naturelle. « Il ne faut donc point s'étonner que la ma- « gnanimité de Luther se soit laissée amollir ; « cette manière de vie est basse et commune, « mais elle est sainte : et après tout, l'Écri- « ture dit que le mariage est honorable. Au « fond, il n'y a ici aucun crime, et si on « reproche quelque chose à Luther, c'est « une manifeste calomnie. »

C'est qu'on avait fait courir le bruit, dit Bossuet, que la religieuse était grosse et prête d'accoucher quand Luther l'épousa. 1525

« Au reste, disait encore Mélancton à « Camérarius, je le vois tout chagrin et « tout troublé de ce changement, et je fais « ce que je puis pour le consoler. » Luther était donc lui-même honteux de son mariage?

Le même disciple eut cependant la hardiesse de prétendre qu'*il y avait quelque chose de caché et de divin, et qu'il y avait des preuves certaines de la piété de Luther*.

Les plus grands saints de l'antiquité, poursuivait-il, *ont fait des fautes*. Et quel écrivain a jamais soutenu le contraire? Mais, a dit Jésus-Christ : *Si celui qui vient à moi n'est pas disposé à quitter son père, sa mère, son épouse, ses enfans, ses frères et ses sœurs, sa propre vie, il ne peut être mon disciple* (1). Cette doctrine est sans contredit claire et précise, et les Apôtres ont, les premiers, donné l'exemple en abandonnant tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Ils ont, en effet, tout quitté pour se livrer à la prédication de l'Évangile et aux travaux de l'apostolat; et ce sacrifice, ils l'ont fait avec

(1) *Saint Luc*, ch. 14, v. 26.

1525 plaisir, parce qu'ils étaient les vrais ministres de Jésus-Christ.

Luther ne pouvait donc être admis à prêcher l'Évangile, dès le moment où, méprisant son vœu de chasteté, il ne craignit pas de désobéir à Dieu et de prendre une femme; car, d'après les paroles de Jésus-Christ, il devint incapable d'être son disciple, puisque, d'une part, il ne voulut point se soumettre aux ordres exprès du Fils de Dieu, et que de l'autre, il contrevenait à l'esprit de l'Église qui a toujours enseigné que ses ministres doivent vivre dans la continence, c'est-à-dire dans l'abstinence absolue, et non dans l'usage modéré du mariage, comme l'ont prétendu des écrivains protestans.

Mosheim lui-même convient et prouve par des passages d'Athénagore et de Tertullien que, dès l'origine du Christianisme, les premiers chrétiens conçurent une très-grande estime pour le célibat (1).

Au 3e siècle, on était si persuadé que les Apôtres n'avaient pas été mariés, que la secte des *apostoliques* (2) renonçait au mariage, afin d'imiter les Apôtres.

(1) *Historia christiana*, sect. 2, § 35, note 1.

(2) C'est le nom que deux sectes différentes ont pris,

Le concile d'Ancyre, tenu en 314, ne 1525
permit le mariage qu'aux diacres qui avaient protesté contre l'obligation du célibat en recevant l'ordination (1).

Le concile de Néocésarée, en 315, ordonna de déposer un prêtre qui se serait marié après son ordination (2).

sous prétexte qu'elles imitaient les mœurs et la pratique des Apôtres.

La première secte des *apostoliques*, autrement nommée *apotactites*, ou *apotactiques*, en grec ἀποτάκτιθαι, composé de ἀπὸ et de τάττω, *je renonce*, s'élevèrent d'entre les encratites ou les cathares dans le 3e siècle.

Ces hérétiques renonçaient à tous leurs biens, et voulaient imposer à tous les chrétiens l'obligation de faire de même, pour suivre les conseils évangéliques, et pour imiter l'exemple des Apôtres et des premiers fidèles.

« Il ne paraît pas, dit Bergier (*), qu'ils aient « donné d'abord dans aucune erreur. Selon quelques « auteurs ecclésiastiques, ils eurent des vierges et des « martyrs sous la persécution de Dioclétien au 4e siècle. « Ensuite ils tombèrent dans l'hérésie des encratites; « de là vient que la sixième loi du code Théodosien « joint les *apotactiques* aux eumoniens et aux ariens. « Selon saint Épiphane, ils se servaient, comme les « encratites, de certains actes apocryphes de saint « Thomas et de saint André, dans lesquels il est pro- « bable qu'ils avaient puisé leurs opinions. »

(1) Fleuri, *Histoire ecclésiastique*, t. III, p. 45.

(2) Id., p. 47.

(*) *Dictionnaire théologique*, t. I, p. 181, col. 2.

1525 Le 26e canon des apôtres ne permettait qu'aux lecteurs et aux chantres de prendre des épouses.

Ces conciles, dit Bergier (1), n'obligèrent point les évêques, les prêtres, ni les diacres, à quitter les épouses qu'ils avaient prises avant d'être ordonnés ; mais on ne peut montrer par aucun exemple qu'il leur ait jamais été permis de se marier après leur ordination, ni de vivre conjugalement avec les femmes qu'ils avaient épousées auparavant. Saint Jérôme (2) et saint Épiphane (3) attestent que les canons le défendaient.

Les Papes Sirice, en 385, et Innocent Ier, en 404, les conciles d'Elvire, en 300, de Tolède, en 400, de Carthage, d'Orange, d'Arles, de Tours, d'Agde, d'Orléans, et une infinité d'autres, les capitulaires des rois de France, confirmèrent cette sage discipline, fondée sur les maximes de Jésus-Christ et des apôtres, sur le vœu de l'Église primitive et sur la sainteté des devoirs d'un ecclésiastique.

L'Église, d'après l'Écriture-Sainte, avait adopté cette discipline salutaire, et ce n'était

(1) *Dictionnaire théologique*, t. II, p. 464, col. 1.
(2) *Adv. vigilant.*, p. 281.
(3) *Hær.*, 59, n° 4.

point à Luther qu'il appartenait de la mo- 1525
difier ou de la détruire. Mais il ne pouvait être donné qu'à un apostat de changer les devoirs des ministres de Jésus-Christ, de prendre tout de travers et de tout outrer, de prêcher avec une chaleur effrénée contre les vœux monastiques, de déclamer sans ménagemens contre l'indispensable célibat des prêtres, et d'enseigner une doctrine qui, laissant l'homme succomber sous le poids mortel de la raison, malgré le double motif qui devait le retenir; c'est-à-dire la crainte d'un Dieu et d'une autre vie, lachât la bride aux passions et les rendît plus fougueuses : la Réforme du 16e siècle ne devait être l'œuvre que de celui qui serait capable de dire aux peuples que le Pape est l'antechrist, que les prêtres et les évêques sont de vains simulacres (1), que la confession est une peste (2), que les lois humaines sont des hérésies, et que parler des bonnes œuvres, de mérites, d'efforts pour le salut, c'est être hérétique; enfin, qu'il n'y a

(1) « Qui hait notre religion, dit Tertullien, n'aima « jamais sincèrement la vertu. Elle a trouvé son pre« mier persécuteur dans le plus cruel des tyrans, et « l'on peut juger de son excellence par la haine que « lui a portée Néron. »

(2) *Ex libris epistolarum Erasmi. Liber* XIX, *epistola* 3.

1525 point de liberté, et que tout arrive par une nécessité absolue.

L'Église, cette mère de miséricorde, cette source intarissable de douceur et de bonté, ce refuge des pauvres et des malheureux, l'Église ne force, d'ailleurs, personne à entrer dans les Ordres sacrés; et s'il y a de fausses vocations, ce n'est point à elle à qui il faut s'en prendre, ce n'est point la discipline ecclésiastique qu'il faut attaquer ; ces fausses vocations ne viennent que de la cupidité et de l'ambition des familles qui font entrer leurs enfans dans l'Église malgré elle.

Mais quel est le prêtre à qui la continence est pénible? quel est le ministre de Jésus-Christ qui voudrait que le célibat fût proscrit de toute la terre? croira-t-on de bonne foi que ce serait un homme chaste et vertueux, un pasteur, véritable père des pauvres et des orphelins?..... Ce prêtre qui trouve le célibat trop difficile à observer, ne se consacre déjà plus entièrement au service de Dieu ; exempt de tout remords, et sous l'empire de ses passions charnelles, il oublie qu'il a une famille spirituelle à élever, des malades à assister, des sacremens à administrer, des sermens à garder, des exemples à donner; il n'est plus le distributeur des aumônes, la ressource de tous les malheu-

reux; il a le cœur dépravé. La vertu, 1525
cette sage gouvernante, n'a plus de pouvoir sur lui, et le fougueux torrent de ses passions a déjà renversé un faible reste de sentiment qui l'aurait conduit au bien; ce prêtre, que la religion invite à la continence et à toutes les vertus, par l'espérance d'une double félicité, ce prêtre oublie ses devoirs et ses intérêts, non pas faute de les connaître, mais parce que les passions plus fortes l'ont entraîné; il ne suit plus l'accomplissement de la Loi nouvelle; car notre divin Sauveur a dit: *Celui qui m'aime, gardera mes commandemens* (1); ce prêtre a préféré la qualité de vil courtisan de la matière (2), au beau titre de disciple de

(1) *Saint Jean*, ch. XIV, v. 23.

(2) Il est des hommes, aussi mauvais moralistes que philosophes et raisonneurs pitoyables, qui croient fermement et soutiennent avec chaleur que, dans la nature, il n'y a que de la matière et du mouvement; et dans leur erreur ils cherchent encore à infatuer l'homme du matérialisme. Mais ils ignorent que rappeler l'homme à sa prétendue liberté primitive, à une égalité impossible, c'est dissoudre les liens de la société, établir l'anarchie, saper les fondemens de toute autorité; car le matérialisme ne peut avoir la vertu de refondre la nature et d'anéantir les passions. Ils ignorent que le mouvement n'est point une suite des propriétés de la matière, et que le mouvement

1525 Jésus-Christ ; ce prêtre est indigne de monter sur la chaire sacrée, de même que Luther se rendit indigne d'enseigner la véritable parole de Dieu, dès le moment où son cœur, foyer des plus ardentes passions, ne s'ouvrit plus qu'à la haine ; dès le moment où le Saint-Siége devint la proie de ses violentes déclamations, de ses écrits injurieux ; dès le moment où il égara les peuples et les conduisit à l'impiété; dès le moment où, pour mieux tromper les nations, il se dit avec impudence *le messager extraordinaire de Dieu :* comme si le Tout-Puissant eût fait choix d'un apostat pour lui donner mission de réformer son Église, tandis qu'il y avait alors dans le monde des hommes probes et vertueux, qui, sous le spécieux prétexte de

ne produirait rien, s'il n'était dirigé par une intelligence puissante et sage ; et dans leurs idées désolantes, ils ne présentent à l'homme qu'une indispensable nécessité. Je conçois que pour de tels êtres la continence doive être bien terrible, je dirai même impossible ; je comprends qu'ils aient intérêt à rejeter tout ce qui a rapport à une religion ; mais qu'ils apprennent, du moins, que Robespierre lui-même, Voltaire, Rousseau et tous les philosophes qui ont fait le plus de mal à la société, et qui sont cités par ceux qui n'entendent rien à ces sortes d'affaires, reconnaissent le besoin d'une croyance et d'une religion.

réformer les chrétiens, n'auraient jamais 1525
introduit dans la société le libertinage de l'esprit et du cœur, et qui savaient fort bien que le Christianisme est la religion du sage, et non celle de l'homme dépravé, du faux moraliste ou de l'ambitieux.

Mais les Novateurs du 16ᵉ siècle ont ceci de commun avec les hérétiques sortis du Christianisme : ils ont tous prétendu enseigner aux peuples la parole de Dieu, dépouillée des *erreurs du papisme* (1) ; et

(1) Personne n'osera me contester que, de toutes les sectes sorties du christianisme, il n'y en a pas deux qui soient parfaitement d'accord entr'elles sur la manière d'expliquer les Écritures-Saintes. Quelques-unes ont même dans une si grande opposition, qu'au premier aspect on ne leur donnerait pas la même origine. Cependant toutes veulent également s'attribuer l'honneur de prêcher la pure parole de Dieu ; mais comme il est impossible de leur donner à toutes raison, il serait, je crois, actuellement nécessaire de raviver le flambeau de la vérité, afin de pouvoir reconnaître l'erreur et en éviter, par là, toutes les funestes conséquences.

On croit généralement que l'Eglise catholique, apostolique et romaine est la véritable gardienne de la parole de Dieu ; mais il est des hommes qui soutiennent le contraire en faveur du protestantisme ; et cependant le protestantisme renferme deux grandes divisions, luthériens et calvinistes, qui diffèrent en-

1525 Luther lui-même disait, avec autant d'ignorance que de mauvaise foi, que la volonté de Dieu était que chaque homme eût sa femme, selon cette divine parole : *il n'est*

tr'eux d'une manière étonnante, dans leur interprétation de l'Écriture-Sainte.

Les incrédules vont plus loin : ils prétendent, comme ils ont toujours prétendu, qu'il n'y a dans nos mystères que des contradictions. Mais comment se ferait-il que les Aristide, les Arnobe, les Clément d'Alexandrie, les Origène, les Lactance, les Tertullien, les Cyprien, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Ambroise, les Jérôme, les Chrysostôme, les Augustin, les Bernard, les Ignace, les Athénagore, et tant de Pères de l'Église et de saints docteurs, génies vastes, sublimes et non moins doués de pénétration et de discernement, que de chaleur et d'éloquence ; comment se ferait-il que tous ces hommes d'une étude et d'une profondeur immense, d'un esprit si solide et si juste, vrais philosophes, n'eussent pas aperçu les contradictions, s'il s'en était trouvé dans nos dogmes ?

Mettons donc plus de bonne foi dans nos recherches, que les grands esprits s'agitent, et l'erreur sera confondue. Dieu envoie toujours des lumières suffisantes à l'homme qui veut éclairer ses semblables : mais s'il se présente des écrivains assez téméraires pour oser inventer un nouveau système, une nouvelle religion, il les laisse se mouvoir à leur gré ; et leur raison, conduite par l'interêt ou par les passions, ne tarde pas à les précipiter dans un abîme d'absurdités et de contradictions.

pas bon que l'homme soit seul, donnons lui 1525
donc un aide qui soit avec lui. Mais le Moine de Wittemberg avait un front qui ne savait déjà plus rougir.

C'est, en effet, ce qu'il eut l'impudence 1526
d'écrire au cardinal Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence et de Magdebourg, afin de l'engager, dit Maimbourg (1), à suivre, non pas son exemple, car il n'eut pas l'audace de le lui proposer, mais celui de de son parent, grand-maître de l'ordre teutonique, nommé aussi Albert de Brandebourg, de se marier comme lui (2), et d'éri-

Voilà comment Luther, Carlostad, Zwingle, Calvin, et tant d'autres hommes se sont égarés.

Mettons-nous donc tous à la recherche de la vérité, de cette vérité que l'on croit perdue, et si l'amour du bien nous guide, si le désir d'obtenir notre salut nous fait agir, et que nous demandions avec ferveur les lumières du Saint-Esprit, soyons d'avance persuadés que Dieu nous guidera à travers tant d'erreurs; et, conduits par une main si puissante et si sage, nous ne tarderons pas à découvrir au milieu de tant de bannières, l'étendard modeste de notre divin Rédempteur, et nous nous rallierons alors autour de lui, dans l'espoir de ramener la paix au milieu des nations.

(1) *Histoire du Luthéranisme*, t. I, p. 128.

(2) A l'âge de 69 ans, ce lubrique vieillard, violant la chasteté religieuse qu'il avait vouée solennellement, épousa Dorothée de Holstein.

1526 ger en principautés séculières les deux archevêchés de Mayence et de Magdebourg. *Non est bonum, inquit Deus*, lui disait Luther dans une lettre extravagante (1), *virum esse solum : faciamus ei adjutricem, quæ circà eum sit*, et puis ajoutait-il : *ubi igitur Deus non facit miraculum, angelum ex homine faciens, non possum videre quomodò vir queat absque irâ indignationeque Dei solus, ac sine muliere manere.*

Mais ce vertueux prélat, homme fort sage et de grande expérience, et qui se montrait toujours également zélé pour la foi catholique, ne répondit à l'apologiste de l'incontinence que par le silence et le mépris ; et le dessein téméraire du Réformateur n'eut aucun succès.

Cependant le Novateur allemand écrivit

Après avoir renversé tous les priviléges de son ordre, il s'attribua la meilleure partie du trésor des chevaliers, partagea la Prusse, qui leur appartenait, avec les Polonais, se mit sous la protection de ces derniers, et se rendit leur tributaire pour la partie qu'il en conservait, à condition qu'il le posséderait désormais à titre de duché, et qu'elle passerait, en qualité de fief, à ses héritiers.

Il vécut encore trente ans depuis ce mariage.

(1) *Lettre de Luther au cardinal Albert*, citée dans Coehlée.

au roi d'Angleterre une lettre extrêmement 1526
soumise et flatteuse, afin d'apaiser la colère de ce prince, et de l'attirer dans son parti. Il lui promit de se dédire de tout ce qu'il avait autrefois écrit contre lui, et il alla même jusqu'à lui faire excuse de ses premiers emportemens. Mais Henri VIII, que Luther avait déjà insulté avec tant d'audace, le traita bien plus rudement que ne l'avait fait le cardinal de Brandebourg; il lui répondit de la manière la plus forte et la plus capable de l'accabler de honte; il lui reprocha l'extravagante impiété de sa doctrine et de ses pensées, les excès à peine croyables qu'il avait commis contre toutes les puissances ecclésiastiques et séculières, contre les choses les plus saintes, et surtout son incestueux et sacrilége mariage: « crime abominable, « lui dit-il (1), pour lequel, si tu eusses « vécu dans un état administré seulement « par de sages païens, on eût enterré tout « vif l'objet de ta sale passion; et pour toi, « on t'aurait déchiré de verges, jusqu'à ce « que tu eusses expiré sous les coups. Mais « ce qui est encore plus abominable, tu

(1) Cette lettre est rapportée dans Coohlée, an 1526, p. 136.

1526 « t'es marié publiquement (1), en violant,
« à la face de l'univers indigné, les vœux
« solemnels de la religion ; et pendant que
« la confusion devrait te réduire à l'anéan-
« tissement, ton impudence te tient lieu de
« repentir : bien loin de te ménager une
« route au pardon, tu animes tous les moines
« et tous les prêtres à partager ton infamie. »

Mais l'orgueilleux Réformateur ne tint pas compte des sévères reproches d'Henri VIII ; et furieux d'avoir été si honteusement repoussé, alors qu'il espérait un si grand succès de ses nouvelles tentatives auprès de ce prince, il revint à ses premiers emportemens, et traita le roi d'Angleterre avec aussi peu de ménagement qu'il en avait mis dans les premiers temps de sa Réforme.

Luther eût bientôt l'audace de vouloir pervertir le duc Georges de Saxe, et Charles duc de Savoie : mais ce dernier tournant en ridicule la sotte vanité du Novateur, ne daigna pas lui répondre, et prit la ferme

(1) Il paraît néanmoins que la honte de ce mariage nuisit d'abord un peu à la célébrité des nôces. Le pasteur, un avocat et un peintre furent les seuls convives de l'époux, qui donna son festin à l'heure du souper, sans en dire un mot à ses amis. *Vie de Luther*, par Melch. Adam.

résolution de mourir dans la croyance catholique. Le duc George, s'étant aperçu, depuis la dispute de Leipsic, de la fausseté de cette nouvelle doctrine, suivit, au contraire, l'exemple de Henri VIII, et dans une réponse aussi véhémente que digne d'un prince chrétien, contraignit ce fauteur universel des schismes et des factions à ne plus se flatter de pouvoir l'attirer dans son parti. 1526

« Gardez votre évangile, disait-il au Moine « de Wittemberg, avec toutes ses productions empestées. C'est par les fruits que « le Seigneur nous apprend à connaître « l'arbre : et quels sont les fruits de l'évangile de Luther ? Toute l'Allemagne les « connaît à son dam. Quant à nous, avec « le secours de la grâce que nous ne cessons d'implorer, nous persévérerons inébranlablement dans l'Évangile de Jésus-« Christ, tel que l'Église catholique l'a reçu « et le conserve. Fermez, fermez vous-même « l'oreille au langage impie des flatteurs « qui érigent un hérésiarque en prophète, « et pensez, il en est bien temps, à réparer « autant qu'il est possible les maux affreux « que vous avez causés. »

Cependant le Réformateur, que rien ne pouvait humilier, eut bientôt de quoi se consoler de tant de disgrâces, par l'acqui-

1526 sition qu'il fit à son parti, tant du bouillant électeur de Saxe, que de l'opiniâtre Philippe de Hesse, surnommé le magnanime; le même qui devint plus tard un des plus forts et des plus ardens protecteurs de cette secte.

C'était un prince d'une bravoure et d'une activité étonnante; hardi et violent à l'excès, ardent et déterminé dans ses manières, rien n'était capable de le décourager ou de l'abattre : aussi eut-il perpétuellement les armes à la main contre la religion qu'il avait désertée, ou contre ses défenseurs. Il bouleversa l'église d'Allemagne, et mit tous ses soins à la réduire au néant. Et lorsque le calvinisme se fut propagé en France, il envoya des troupes aux huguenots, dans le seul but de mettre le comble aux maux de ce royaume : on aurait dit qu'il se faisait un plaisir de fomenter partout des schismes et des séditions, et d'entretenir les guerres civiles dans tous les pays.

Les historiens l'ont surnommé le magnanime, mais on doute aujourd'hui qu'il se soit rendu digne de ce beau titre; car la magnanimité ne consiste pas toute entière dans la bravoure et le mépris des travaux, des périls et des revers, ni dans la détermination à tout oser, ni dans l'audace qui s'opiniâtre au risque de tout perdre, ou de

tout brouiller : ce sont, au contraire, des taches dans une grande âme. Philippe de Hesse eut tout au plus ce qui peut former un patron de secte des plus mémorables. 1526

La princesse Anne de Mecklembourg, sa mère, lui fit de tendres exhortations pour le retenir dans la foi de ses pères; le prince Georges de Saxe, son beau-père, employa tous ses efforts pour le détourner de ce coupable dessein : mais ni leurs exemples, ni leurs sages remontrances, ne purent faire repentir ce cœur déjà fermé à tout sentiment de religion, et le landgrave de Hesse devint apostat, rebelle à Dieu, à l'empereur, et luthérien.

A cette nouvelle, la faction du Novateur allemand prit une attitude menaçante, et se rendit plus insolente qu'elle n'avait été jusqu'alors, comme il parut à la diète que l'empereur (1) fit tenir à Spire, pour le bien commun de la religion et de l'état. Mois de juin.

La nouvelle doctrine, plus rapide qu'un torrent, mais aussi plus dangereuse que lui, se proposait, en effet, l'envahissement de toute l'Allemagne, pendant que Soliman, empereur des turcs, après s'être préparé, durant quatre ans, à la conquête du royaume

(1) Il était encore en Espagne, occupé à conclure son mariage avec l'infante de Portugal.

1526 de Hongrie, venait attaquer cet état avec une armée de deux cent mille hommes, outre une multitude prodigieuse de citoyens, qu'il ne menait que pour intimider les chrétiens.

Louis, roi de Hongrie (1), alors âgé de 22 ans, avait depuis long-temps prévu l'orage qui devait un jour fondre sur lui ; et concevant aussitôt le hardi projet de le détourner, il avait pressé les royaumes et les républiques chrétiennes de lui envoyer des secours ; il leur avait fait connaître et sa faiblesse et la nécessité de défendre la Hongrie, rempart du Christianisme. Mais ses remontrances avaient été rejetées et ses ambassadeurs refusés. La France avait dit que son roi étant en prison, elle ne pouvait rien décider sans lui ; l'Espagne s'était excusée sur la ligue que Jérôme Moron, chevalier de Milan, venait de former contr'elle en Italie ; l'Angleterre, sur la crainte que les espagnols, vainqueurs des français, ne leur déclarassent la guerre ; la Suède et le Danemarck, sur leurs dernières révolutions ; et la Pologne avait dit, à son tour, la trêve conclue avec les turcs.

L'Allemagne était donc la plus intéressée

(1) Ce prince était fils unique de Ladislas, roi de Bohême.

des monarchies chrétiennes à s'opposer aux 1526
armées du fier Soliman. Aussi Pierre Victorius, nonce du Pape en Espagne, avait vivement pressé l'empereur de convoquer une diète sur un sujet si légitime; et Charles-Quint n'avait pu s'en dispenser, à moins de contrevenir aux traités conclus, plusieurs siècles auparavant, entre l'empire et la Hongrie, qui obligeait l'un de ces deux états à secourir l'autre, en cas d'attaque de la part des infidèles.

Mais cette assemblée qui, comme nous l'avons dit, avait été convoquée pour soutenir l'ancienne religion et défendre l'empire contre les terribles attaques de leurs ennemis, cette assemblée fut nuisible à la religion et à l'état; car on y conclut le contraire de ce qu'on avait résolu.

Charles-Quint ne pouvant assister à cette diète, l'archiduc Ferdinand, son frère, avait reçu pouvoir d'y présider en son nom, et les plus puissans princes de l'empire avaient été invités, par lettres particulières, à s'y trouver; mais la plupart des catholiques n'y envoyèrent que des députés, tandis que les luthériens, sollicités par leurs nouveaux docteurs, se piquèrent d'y paraître avec pompe, soit pour augmenter la réputation de leur parti, soit pour intimider leurs adversaires par l'ostentation de leurs forces.

1526 Les princes, partisans de la Réforme, avaient évité jusques là dans ces assemblées de rien faire qui parut fronder les observances catholiques; mais fiers de se voir si puissans, ils affectèrent de faire servir de la viande sur leurs tables tous les vendredis et samedis, au mépris de l'Église romaine; et pendant que les évêques et les autres princes catholiques assistaient au service divin dans la cathédrale, ils faisaient faire publiquement le prêche et célébrer l'office à la luthérienne aux portes de leurs palais, où la populace accourait en foule, attirée par le plaisir malin qu'elle prenait à entendre déclamer contre le Saint-Siége et contre le clergé.

On répandit aussi parmi le peuple quantité de petits livres, en langue vulgaire, dans lesquels Luther avait mis à nu toute la haine implacable qui l'animait contre le Pape.

Le premier était, dit un historien (1), un discours véhément sur la destruction de Jérusalem; l'autre était une lettre remplie de fiel, sous le nom *d'argyrophilax*, qui veut dire *trésorier*. Ces deux écrits ne tendaient qu'à inspirer de la haine contre la religion

(1) Continuateur de Fleury, *Hist. eccl.*, livre 130, § LXXIV.

romaine, en faveur de la nouvelle doctrine; ce 1526
qui pervertit beaucoup de personnes. Luther s'adressant aux princes dans un de ces écrits, leur dit : « Je suis surpris que quelques-uns « d'entre vous sévissent si cruellement contre « ceux qu'ils appellent hérétiques ; et que « pour des disputes de religion, vous pu- « nissiez des hommes tout-à-fait innocens, « par l'exil et la confiscation de leurs biens, « par le fer et par le feu. S'ils en voulaient « ou à vous ou à vos états, vous auriez plus « de raison ; mais que font-ils autre chose « que d'enseigner ce qui vous est entièrement « avantageux ? Et par là ne méritent-ils pas « plutôt d'être récompensés ? Vous avez be- « soin d'argent pour la défense de vos états, « je vous montre de grands trésors. Laissez « aller les moines et les religieuses qui le « souhaitent ; nourrissez sobrement ceux qui « préfèrent leur demeure dans les monas- « tères, et saisissez-vous de ce qu'ils ont de « trop, pour la nourriture des pauvres et « les besoins de l'état. »

Cependant l'archiduc n'osait s'opposer à tant de dangereuses nouveautés, dans la crainte d'exciter de fâcheux événemens, et peut-être de donner lieu à la rupture de la diète, ce qui eût mieux valu que sa con-

1526 clusion ; car on y décida (1) que l'empereur serait supplié de procurer un concile ou général, ou du moins national en Allemagne, qui serait ouvert au plus tard dans un an, pour y terminer les différens de religion ; et qu'en attendant, chaque prince pourrait agir dans ses états, de manière à n'être tenu de rendre compte de sa conduite qu'à Dieu et à l'empereur. « C'était là, dit un histo- « rien (2), donner assez clairement la liberté « de conscience aux sectaires, qui surent « parfaitement s'en prévaloir. Ainsi avan- « çaient-ils pied à pied en Allemagne, ajou- « tant de jour en jour à leurs premières « usurpations, sans jamais en rien relâcher. »

Quant au secours demandé avec tant d'instance par le roi de Hongrie, les luthériens soutinrent que le Christianisme, qui devait tout souffrir, défendait de repousser une injure par une injure ; ils prétendirent que ceux qui l'avaient professée dans les premiers siècles s'étaient laissé opprimer, quoiqu'il leur fût facile de se défendre, et quoique la plupart des légions romaines fussent compo-

(1) *Hist. ecclésiastique*, continuateur de Fleury, livre 130, § LXXVI.

(2) *Histoire de l'Église*, Bérault-Bercastel, t. IX, p. 46.

sées de soldats chrétiens; ils dirent que Tertulien et leurs autres apologistes ne s'étaient lassé d'approuver cette conduite; et dans leur mauvaise foi, ils avancèrent que ce serait aller contre les ordres de la Providence et résister à sa volonté, que de s'opposer désormais aux progrès des turcs, que si Dieu ne leur avait point abandonné la Hongrie, il trouverait le moyen de la garantir de leurs efforts sans l'assistance du bras humain; et que si, au contraire, il leur en avait accordé la propriété, tout le Christianisme tâcherait en vain de leur résister (1). Ce discours, tiré de la philosophie payenne et des dangereuses propositions de Luther, établissait la prétendue toute-puissance du destin. Mais pendant que les luthériens ne voulaient point contribuer pour la guerre de Hongrie, et qu'on en était encore aux différens de religion, le jeune et vaillant Louis périssait misérablement faute de soutien, et Soliman vainqueur s'emparait de la Hongrie (2).

1526

29 août.

(1) Varillas, *Hist. de l'hérésie*, t. III, p. 362.

(2) Cochlée, *in actis et scriptis Lutheri*.

Il perdit la bataille et la vie, dans la funeste campagne de Mohatz. Ayant fait en sorte de se sauver après la défaite de son armée, son cheval s'abattit sous lui dans un marais, où il s'enfonça tellement,

1526 A la nouvelle de ce désastre et de la victoire remportée par les luthériens à la diète de Spire, « l'empereur, dit Varillas (1), « ne se plaignit ni que les luthériens eussent « laissé périr son beau-frère, ni qu'ils eus« sent méprisé publiquement les ordres qui « leur avaient été envoyés d'Espagne; au « contraire, il les caressa plus qu'à l'ordi« naire, et rechercha leur amitié. La cause « qui l'obligeait à supprimer, ou pour mieux « dire à dissimuler son ressentiment, n'était « pas bien difficile à deviner à ceux qui con-

par la pesanteur de ses armes, qu'il y fut étouffé.

Le lendemain de la bataille, dit l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, quinze cents prisonniers, tous seigneurs pour la plupart, furent placés en cercles par ordre du sultan, et décapités en présence de l'armée victorieuse; tout fut mis à feu et à sang le long du Danube. Bude, que les habitans avaient abandonnée, fut livrée au pillage des soldats, et brûlée ensuite avec la fameuse bibliothèque que le roi Mathias avait assemblée de toutes parts avec des frais immenses. Il n'y eut que le palais royal d'épargné, dont Soliman fit enlever les plus riches ornemens, deux superbes colonnes, et trois statues d'Apollon, de Diane et d'Hercule, qu'il fit placer à Constantinople. On dit que ce barbare Ottoman, considérant le portrait du roi Louis et de Marie d'Autriche, son épouse, sœur de Charles V, ne put retenir ses larmes.

(1) *Histoire de l'hérésie*, t. III, p. 364 et 365.

« naissaient l'état véritable de ses affaires. Il y 1526
« avait alors une ligue formée pour le chasser
« d'Italie, et le pape y était entré. L'em-
« pereur avait intérêt de l'en détacher, outre
« qu'il savait d'ailleurs que Sa Sainteté était
« extraordinairement timide. Il prétendait
« l'attirer dans son parti en lui faisant peur
« des luthériens. Et de fait, il les fit sonder
« s'ils seraient d'humeur à lui fournir des
« gens de guerre contre Rome, et les mêmes
« députés qui les avaient obstinément refusés
« contre les infidèles, les accordèrent à la
« première sollicitation de l'empereur. »

Voilà les suites inévitables de cette malheureuse division que l'hérésie de Luther fit naître entre les princes d'Allemagne; voilà les brillans résultats de cette nouvelle doctrine; doctrine affreuse, car elle mit les princes et les peuples dans la nécessité de ne songer qu'à se fortifier et à se liguer les uns contre les autres. Mais une calamité plus grande encore, un de ces événemens qui caractérisent une époque et signalent un parti, une guerre sanglante devait bientôt étonner les nations: Rome allait être prise, saccagée, et le souverain pontife envoyé dans les fers.

Les premiers motifs de cette guerre entre le Pape et l'empereur ne furent point des motifs de religion; mais il n'en est pas moins

1526 vrai que les luthériens se distinguèrent dans cette journée par d'horribles sacriléges, qu'ils fouillèrent jusques aux tombeaux des souverains pontifes pour les outrager, même après leur mort (1), et qu'ils proclamèrent pape dans Rome, le Moine de Wittemberg.

Clément VII était alors le *Primus inter pares*, le chef visible de Jésus-Christ. Ce pape, sorti des Médicis, eut des vues grandes, mais plus grandes encore que le génie : il était irrésolu, et, comme il arrive de là, fécond en projets; faible dans l'exécution de ses plans, timide dans sa conduite, il ne se décidait enfin qu'au hasard; aussi les historiens assurent qu'il travailla lui-même à sa propre ruine, plus encore que ne pouvaient le faire ses propres ennemis. En outre, il se laissait toujours aller à son penchant aveugle pour l'épargne, inclination diamétralement opposée à celle des Médicis, ses ancêtres, qui tous, sans en excepter un seul, avaient aimé la dépense, et vivaient avec une magnificence toute royale, dans le rang même de simples citoyens. Ce fut aussi la principale cause de ses revers et des infortunes du peuple romain.

(1) Guicciardini, *sacco di Roma*.

« Le génie de Clément, dit Varillas (1), « était tout-à-fait contraire à celui de la maison « de Médicis, dont il était sorti. Ses ancêtres, « sans en excepter aucun, avaient aimé la « magnificence, au delà de ce qui semblait « être permis à des particuliers, et n'avaient « pas appréhendé d'inspirer par leur luxe « de la jalousie aux florentins. Mais pour « lui, son penchant était du côté de l'épargne. « Il avait une aversion insurmontable pour « la dépense, et rien ne lui déplaisait tant « que d'avoir été fait pape dans une con- « jecture où il fallait emprunter pour sur- « venir aux frais extraordinaires, au lieu « qu'il s'était proposé d'épargner la meilleure « partie de son revenu. » 1526

Mitis et religiosus pontifex verùm idem in consiliis suis retinendis aliquantulùm imbecilior (2).

La crainte lui fit souvent changer de parti sur la bizarrerie des rencontres et des contretemps. Il s'était d'abord déclaré pour l'empereur, mais il ne tarda pas à s'en séparer, soit par inconstance, soit par suite de sa mauvaise politique. Après la bataille de

(1) *Histoire de l'hérésie*, t. III, p. 370.
(2) *Epistola I*, l. II, du card. Sadolet.

1526 Pavie, et lorsque Charles-Quint fut au plus haut point de son bonheur, Clément suivit de nouveau la bannière de ce prince ; et faute de consistance, changeant encore une fois, il se ligua contre l'empereur, par estime pour François I.er

Cette ligue, nommée d'abord *la Sainte*, parce que le Pape était en tête, et par la suite, *ligue funeste à Sa Sainteté;* cette ligue fut signée le 11 juin, à Cognac en Angoumois, d'où le roi de France, sorti de sa prison d'Espagne, se rendait à Paris. Elle se fit entre les français, les vénitiens, les florentins, les suisses, le duc de Milan, François de Sforce, et les anglais, qui, voyant Charles-Quint prendre cet ascendant prodigieux, suite inévitable de la bataille de Pavie, craignirent eux-mêmes pour l'équilibre général de l'Europe, et persuadèrent facilement au Pape que, dans l'intérêt de la religion, il fallait s'armer contre l'empereur.

Les ligués convinrent, disent les historiens (1), de lever une armée de terre et de mer, à frais communs, savoir : trente mille

(1) Continuateur de Fleuri, *Hist. eccl.*, l. 130. *Histoire de Charles V*, p. 131, de Anton. de Véra. *Mémoires historiques et politiques de la maison d'Autriche*, t. I, p. 130.

hommes de pied, quinze cents hommes d'ar- 1526
mes, trois mille chevaux légers, avec l'artillerie nécessaire, et tout ce qu'il faut pour une armée navale. Par le même traité, le roi de France renonçait au droit qu'il prétendait avoir sur le duché de Milan, en faveur de François de Sforce, moyennant une pension dont on conviendrait avec le Pape et les vénitiens, pourvu qu'elle ne fût pas au-dessous de 50 mille ducats, qui seraient payés tous les ans au roi; que le comté d'Ast serait rendu au roi de France, de même que la souveraineté de Gênes, avec le titre de duc, en y conservant pour doge le seigneur Antoine Adorne; que le royaume de Naples serait remis entre les mains du Pape, en payant au roi une rente annuelle de 60 mille ducats; que les Médicis seraient maintenus à Florence, avec tous leurs droits et priviléges; qu'on donnerait au roi d'Angleterre, pour lui et ses successeurs, un domaine dans le royaume de Naples, avec titre de duché ou principauté, du revenu de 30 mille ducats, et au cardinal Wolsey, un autre domaine de 10 mille ducats pour lui et ses successeurs; que le duc de Milan épouserait une princesse du sang de France, au choix du Pape; qu'on engagerait les suisses à la défense du duché de Milan; qu'on lè-

1526 verait incessamment des troupes chez eux, et que le roi emploierait son crédit auprès des cantons pour cet effet.

Clément VII et les vénitiens mirent d'abord leurs troupes en campagne, sous les ordres de François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, comptant sur les forces que François Ier devait envoyer avec le marquis de Salmes, et espérant que, d'un autre côté, le roi d'Angleterre ferait une puissante diversion en attaquant les Pays-Bas, ou fournirait au moins de l'argent, avec sa facilité ordinaire en ces rencontres. Mais Henri, le moins intéressé de tous les princes dans cette entreprise, avait déjà follement dépensé les épargnes du roi Henri VII, son père (1); et le parlement ne voulant lui accorder aucun subside, il déclara se trouver dans l'impossibilité de faire les plus grands frais de cette guerre. François Ier, jaloux de réparer la brèche faite à son honneur, employait tous ses efforts pour faire triompher le parti de la ligue,

(1) L'avarice était sa passion dominante. Il a fait la guerre à la France, mais c'était ou pour occuper sa nation; ou pour obtenir d'elle des impôts qu'il tournait à son profit.

Anquetil, *Précis de l'histoire universelle*; t. IX, p. 259.

mais ses finances et celles de son peuple étaient 1526
tout-à-fait épuisées; et réduit à ses propres forces, il ne put faire que de grandes promesses pour soutenir le courage de ses alliés. Il envoya cependant en Italie une armée de six mille hommes, que dix mille suisses ne tardèrent pas à renforcer. Le Pape avait donc à sa charge le fait principal de l'entreprise; et forcé de vaincre son funeste penchant pour l'épargne, il avait à penser à l'entretien de deux armées composées d'étrangers et de mercenaires, qu'il fallait payer chaque mois à point nommé, dans la crainte de les voir passer dans l'armée impériale; car ils ne servaient qu'avec répugnance sous des généraux ecclésiastiques; et si l'on joint à cela que les impositions extraordinaires, dont on avait besoin pour continuer la campagne, qui, selon toutes les apparences, devait traîner en longueur, ne se levaient pas sans peine dans le domaine de l'Église, tant on craignait alors de pousser les peuples à la révolte, on se fera une juste idée de l'embarras du Pape qui s'était proposé d'épargner la meilleure partie de son revenu.

Voilà dans quelle situation étaient les principaux seigneurs, lorsque le duc d'Urbin entra dans le Milanais, prit Lodi, et se mit en route pour commencer le siége de Milan.

1526 Mais pendant ce temps, l'empereur entreprenait de ruiner tous les plans de la ligue. Ce prince, qui avait l'adresse et la promptitude nécessaires en de telles circonstances, résolut d'abord de s'attacher le connétable de Bourbon, et de l'attirer même dans son parti, en lui promettant la dépouille du duc de Milan, accusé de félonie, dont il lui donna par avance l'investiture : *Havuto*, dit Guicciardini (1), *nondimeno d'a lei l'inves-*

(1) *Sacco di Roma*, t. I, p. 8. Même auteur, *Della istoria d'Italia*, lib. XVII, année 1526.

L'empereur n'avait principalement fait le duc de Bourbon souverain du duché de Milan, que pour l'engager à conserver du moins les restes languissans de cette capitale de ses nouveaux états, et à réparer les désordres que la licence et la fureur des soldats impériaux y commettaient journellement. Voici d'ailleurs le tableau que nous en donne Guicciardini (son traducteur Favre). p. 215, 3e vol. in-4°.

« Au lieu d'une foule de peuple que le commerce « et les arts faisaient circuler quelque temps aupa- « ravant dans les rues; au lieu de l'abondance et de « la délicatesse des tables, de la magnificence des « habits de l'un et de l'autre sexe, des fêtes somp- « tueuses, et de la joie que respirait ordinairement « ce peuple naturellement porté au plaisir, régnait « partout une solitude affreuse, causée par les ravages « de la peste et par la fuite de ceux qui s'échappaient « chaque jour. Tout le monde était couvert de tristes « haillons; on ne voyait aucune maison ouverte; le

titura del ducato di Milano. Charles connaissait déjà le génie de ce grand capitaine ; et pour mieux flatter son amour-propre, autant que pour s'assurer du triomphe des armées impériales, il lui donna le commandement en chef de ses troupes, en la place du marquis de Pescaire, mort depuis peu de temps. D'un autre côté, Hugues de Moncade, homme aussi adroit qu'entreprenant, faisait au Pape de belles offres, afin de le détacher de la ligue; et pour mieux réussir dans cette importante et délicate négociation, il lui proposait la paix de la part de l'empereur. En même temps, Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, de retour d'Espagne, où il avait conduit le roi de France prisonnier, faisait débarquer un renfort de six mille espagnols, et menaçait déjà Rome de ce côté. Son dessein était de mettre le Pape dans la nécessité d'accepter une trêve, et par conséquent de le faire retirer de la ligue, ou de rendre sa présence inutile ; c'est, en effet, ce qui arriva. Mais Charles préparait des ennemis bien plus redoutables à Rome ; « cet habile empereur, 1526

« commerce, source des richesses de Milan, ne s'a-
« percevait plus dans cette ville, et une profonde
« consternation avait pris la place de la joie et du
« plaisir. »

1526 « dit Maimbourg (1), trouva moyen d'en-
« gager, par l'archiduc Ferdinand, son frère,
« le comte Georges de Fronsberg, à lever
« une fort bonne armée, par le grand crédit
« qu'il s'était acquis, surtout auprès des
« luthériens, et à la conduire au plutôt en
« Italie au secours du duc de Bourbon, qui
« avait tout pouvoir d'agir comme il le trou-
« verait le plus à propos dans l'occasion,
« sans attendre les ordres d'Espagne. »

Ce dernier expédient fut la cause des malheurs, des désastres et de toutes les sacriléges profanations dont la capitale du monde chrétien devint le théâtre. Le peuple luthérien, dans Rome catholique, devait se souvenir qu'on l'avait fait roi.

Tous ces moyens adroitement préparés, la guerre se fit avec autant de courage et d'ardeur de la part des impériaux, que de négligence et de découragement du côté des ligueurs.

Bourbon, étant descendu à Gênes avec sept à huit cents espagnols, se met aussitôt en campagne, entre dans le Milanais, s'empare de Milan, fait composer le duc de Sforce (2),

(1) *Histoire du Luthéranisme*, t. I, p. 140.

(2) Guicciardini, *della istoria d'Italia, libro decimosettimo.*

et se réunit ensuite aux luthériens de Frons- 1526
berg, pour continuer les pillages et les dévastations, dont ils avaient donné, les premiers, l'exemple.

Sur ces entrefaites, le Pape conclut une trève de huit mois, avec le vice-roi de Naples, agissant d'après les ordres de l'empereur; et Clément VII, ignorant encore les dispositions de l'armée impériale, à l'égard de cet accommodement, s'empressa de désarmer ses navires et de licencier ses troupes; imprudence inconcevable, que son penchant pour l'épargne lui fit commettre, car le connétable de Bourbon ne dépendait nullement du marquis de Lannoy, et pouvait ne point accepter cette trève; c'est, en effet, ce qui arriva.

Cependant Moncade n'ayant encore pu détacher le Pape de ses confédérés, se joignit aux Colonnes, qui avaient levé des troupes pour l'empereur, et se rendit avec eux aux portes de la capitale des états de Clément.

Rome était alors livrée sans défense à la merci de deux dangereux ennemis: Bourbon traitre à son souverain, et Fronsberg apostat et fougueux partisan de la Réforme, qui, pour mieux ruiner la religion catholique, avait conçu l'affreux projet de saccager Rome, et de s'emparer de la personne du Pape.

1526 Aussi Moncade ne trouvant personne qui
20 septembre. lui résistât, surprit Rome avec cinq ou six mille hommes, traversa paisiblement la ville, favorisé par le peuple qui n'aimait pas le Pape, à cause de son penchant pour l'épargne, et se rendit maître du Vatican et du palais, pendant que Clément VII se sauvait dans le château Saint-Ange avec une partie des cardinaux et des ambassadeurs, « où, « dit Maimbourg (1), comme il n'y avait « aucune provision, il fut contraint d'ac« cepter la trève que Moncade lui offrait, « à condition qu'il retirerait ses troupes du « Milanais. » Grande faute, qui fut en partie cause de la désolation de Rome ; car les troupes de Fronsberg, ne trouvant aucune résistance dans cette contrée, débouchèrent par le Tyrol dans les plaines de la Lombardie, et pénétrèrent dans le Boulonais, pour atteindre ensuite les frontières de la Romagne et de Rome, où elles espéraient faire un grand butin.

Durant cet intervalle, les ligueurs faisaient de nombreux efforts pour arrêter la marche rapide des impériaux ; mais Fronsberg s'était bien gardé de passer par les suisses, ni par les grisons, qui étaient de la ligue contre

(1) *Histoire du Luthéranisme*, t. I, p. 141.

l'empereur; car, avec un petit nombre de troupes, il leur eût été facile de le mettre en déroute; et d'ailleurs, il aurait eu en tête, dans le Milanais, l'armée du duc d'Urbin et celle de France, sous la conduite du marquis de Saluces. Prenant, au contraire, à gauche, il traversa les Alpes, entra dans le Mantouan, en cotoyant le Menzo jusqu'à Borgoforté, où il reçut quatre fauconneaux (1) qu'Alphonse d'Est, duc de Ferrare, allié de l'empereur, lui avait envoyé par le Pô, et se mit ensuite en mesure de traverser cette rivière. Mais le duc d'Urbin ayant deviné son intention, envoya promptement contre lui l'élite de sa cavalerie, sous les ordres du fameux Jean de Médicis, le plus intrépide et le plus entreprenant des capitaines italiens de son temps. 1526

Le vaillant Médicis atteignit les luthériens au sortir de Borgoforté; il attaqua leur arrière-garde avec une extrême furie; mais il n'eut pas le bonheur de voir son entreprise couronnée de succès: dès le commencement de l'action, il fut grièvement blessé à la cuisse, 24 novembre.
et mourut quatre jours après à Mantoue.

Les italiens, que cette mort devait animer

(1) Petites pièces d'artillerie.

1526 à la vengeance, reculent, au contraire, devant les impériaux ; leur courage s'abat ; et d'Urbin, à cette nouvelle, s'arrête à Borgoforté, ne songeant plus à poursuivre l'ennemi.

Les luthériens, profitant alors du découragement que la mort de Médicis avait ré-
28 novembre. pandu parmi ses soldats, traversent le Pô, sans éprouver la moindre résistance ; ils marchent lentement, durant tout le mois de décembre, à l'encontre du duc de Bourbon ; ils pillent et ravagent tout le pays, et ne laissent sur leurs passages que des souvenirs affreux : triste legs fait à la postérité.

1527 Cependant la jonction de Bourbon avec Fronsberg a lieu ; et ces deux armées réunies formant environ quarante mille hommes, le général en chef les fait avancer vers Rome, à la grande satisfaction des luthériens, qui ne s'étaient enrôlés que dans l'espoir de se payer par leurs mains en saccageant Rome, contre laquelle Luther s'était élevé avec tant de fureur.

Il faut avouer, dit Guicciardini (1), que cette action du duc de Bourbon est une chose tout-à-fait surprenante, et dont on trouvera très-peu d'exemples dans l'histoire depuis la retraite des dix mille de Xénophon. Car avec

(1) *Della istoria d'Italia*, lib. XVIII.

une grande armée composée de soldats de 1527
trois nations différentes, toutes ennemies de la sienne, et qui, faute de paye, croyaient avoir droit de se mutiner quand l'envie leur en prenait, ce qu'ils firent assez souvent, lui n'ayant, au reste, ni argent, ni vivres, ni munitions, ni étapes, ni magasins, ni équipages d'artillerie, ni pionniers, ni officiers auxquels il se pût confier, et se voyant suivi de l'armée des confédérés, plus grande encore que la sienne, il entreprit de passer en plein hiver au travers de tant de pays inconnus, ennemis, entrecoupés de tant de rivières et de torrens, qui, descendant de l'Apennin avec une grande rapidité durant les pluies de l'hiver, se vont décharger partie dans le Pô, et partie dans le golfe de Venise; et après tout cela, de traverser encore l'Apennin pour entrer dans la Toscane, et de là marcher jusqu'à Rome, en passant par-dessus les mêmes difficultés qu'il avait rencontrées de l'autre côté des montagnes. Et néanmoins c'est ce qu'il fit durant plus de trois mois avec un courage invincible, et une conduite qui, dans une meilleure occasion que celle où il se trouvait malheureusement engagé, ne se pourrait assez louer.

Après avoir ravagé le Parmesan, le Boulonais, l'un des plus riches et des plus fer-

1527 tiles pays d'Italie, où ces deux chefs avaient fait vivre à discrétion leur armée, jusqu'à la fin du mois de mars, Fronsberg fut frappé d'apoplexie, et mourut peu de jours après à Ferrare, où il avait été transporté.

Ainsi la justice divine, qui doit à l'impiété des exemples de terreur, punit ce chef des luthériens qui, non content du titre d'apostat, voulait encore que l'histoire le mît au rang des hommes les plus sanguinaires. Il était rénégat, mais il aspirait à un titre bien plus élevé : il voulait être le bourreau de Clément, c'est ce que ne craignent pas de dire tous les historiens qui ont écrit sur ce sujet.

« Georges, comte de Fronsberg, dit Bérault-« Bercastel (1), avait le premier conçu le « dessein de saccager Rome. Fougueux zéla-« teur du nouvel évangile qu'il avait em-« brassé, il avait enrôlé lui-même jusqu'à « dix-huit mille hommes, qui, animés de « son esprit et de toute sa fureur, s'étaient « contentés d'un écu par tête, dans l'espé-« rance de piller la capitale du monde chré-« tien. Fameux par la bataille de Pavie où « il avait eu beaucoup de part à la victoire,

(1) *Histoire de l'église*, t. IX, p. 54.

« entreprenant, intrépide, habile, d'une 1527
« impétuosité et d'une opiniâtreté que les
« obstacles ne faisaient qu'accroître, Frons-
« berg, en un mot, était un de ces héros
« funestes que Dieu choisit pour être les
« instrumens mémorables de sa vengeance...
« Selon quelques auteurs, il faisait porter
« avec ses drapeaux un cordon tissu d'or et
« de soie, qu'il destinait, disait-il dans son
« enjouement impie, à étrangler le Pape
« avec le même honneur qu'on fait en Tur-
« quie aux scélérats illustres. »

« C'était un puissant homme, dit Maim-
« bourg (1), d'une valeur aussi bien que
« d'une force extraordinaire, fameux capi-
« taine, qui avait déjà servi deux fois l'em-
« pereur en Italie avec beaucoup de gloire,
« particulièrement à la bataille de Pavie,
« où, commandant un des principaux régi-
« mens qui se signala par-dessus tout les
« autres, il eut grand'part à la victoire.
« C'était, au reste, le plus emporté et le
« plus brutalement passionné de tous les
« seigneurs allemands pour le nouveau parti
« qui s'était formé contre l'Église romaine,
« et celui qu'on peut dire avoir été en quel-

(1) *Histoire du Luthéranisme*, t. I, p. 141.

1527 « que manière plus luthérien que Luther « même. Mais ce furieux luthérien avait « conçu tant d'horreur de Rome et du Pape, « qu'il en voulait même à sa vie; et faisant « vanité de cette brutale fureur, dont il se « vantait, aussitôt qu'il eut résolu de faire « des troupes pour les mener en Italie, il « se fit faire un cordon tissu d'or et de soie, « qu'il portait en écharpe à la vue de tout « le monde, en disant à tous ceux qui lui « en demandaient la cause, que c'était pour « traiter le Pape avec honneur, de la même « manière que les empereurs ottomans avaient « coutume de traiter leurs frères, pour ne « pas répandre un sang si illustre, et auquel « on doit tant de respect. »

« Georges Fronsberg, dit Varillas (1), « était un gentilhomme de Souabe, de taille « de géant, et de hauteur à peu près con- « forme à celle que l'on attribue aux héros « de l'antiquité, avant qu'ils eussent été civi- « lisés. Sa brutalité obscurcissait ce qu'il y « avait en lui de véritable valeur; il n'a- « gissait que par les mouvemens de la passion « qui le dominait; la fougue lui tenait lieu « de courage, et il préférait les applaudis-

(1) *Histoire de l'hérésie*, t. III, p. 365.

« semens de la multitude à ceux des honnêtes 1527
« gens ; il s'était signalé dans la bataille de
« Pavie, en défaisant le formidable corps
« des bandes noires françaises, d'où s'était
« ensuivie la victoire la plus entière des der-
« niers siècles, et quoiqu'il n'eût pas été
« récompensé d'un si grand service, la lec-
« ture des livres de Luther lui avait inspiré
« tant d'aversion pour le Pape, que les émis-
« saires de l'empereur n'eurent qu'à lui dire,
« en secret, que l'intention de l'empereur
« était de porter la guerre dans l'état ecclé-
« siastique, pour l'obliger à demander com-
« me une grâce la commission de lever les
« troupes nécessaires à l'exécution de ce
« projet.......

« Ce gentilhomme se fit faire un cordon
« de soie verte, enrichi d'or, et le porta
« de même que les chevaliers portent le col-
« lier de leur ordre. Les premiers qui le
« virent ainsi paré, ne manquèrent pas de lui
« demander le sujet d'une si bizarre déco-
« ration, et il leur répondit qu'ayant lu dans
« le plus célèbre ouvrage de Luther, qui
« était le livre de la *captivité de Babylone*,
« qu'il n'y avait point de mal qui ne fût
« permis de faire au Pape et à la cour de
« Rome, il prétendait traiter Sa Sainteté et
« les cardinaux de la même manière que

1527 « ceux des empereurs des turcs qui mon-
« taient sur le trône avaient accoutumé d'en « user à l'égard de leurs frères. »

Voilà bien les disciples qu'il fallait à Luther pour enseigner son nouvel évangile, *sa pure parole de Dieu;* car, on le sait, une doctrine qui rendait les hommes si fanatiques et si méchans, ne se pouvait prêcher que le mousquet, le poignard ou la torche à la main. Ce furent aussi les seules armes des premiers Réformateurs.

Mais Dieu ne permit pas que ce fougueux luthérien assouvît sa rage contre le chef de l'Église universelle; car, c'en était fait du Pape et de Rome, si Fronsberg eût assisté au sac de cette ville infortunée.

Cependant la nouvelle de sa mort se répandit au milieu des siens; mais au lieu de laisser abattre leur courage, les luthériens, sûrs de vaincre avec Bourbon, prêtèrent serment d'obéissance et de fidélité à leur nouveau chef; et un mois après cet événement,
5 mai. leur général les faisait camper aux portes de Rome (1).

(1) Les historiens ne sont pas d'accord sur l'arrivée de Bourbon devant Rome; les uns la mettent au 4 mai, d'autres au 5, et quelques-uns au 6. L'opinion la plus commune est qu'il arriva le 5, *Borbone senza*

Le Pape, qui, surpris par Lannoy, avait 1527
déjà fait la paix avec lui, au lieu de prendre les mesures que la prudence et la bonne politique auraient pu lui suggérer en cette circonstance, reste, au contraire, dans l'inaction, refuse même les six mille hommes

artiglierie ed inaspettatamenti giunse a Roma con 40,000 *uomini verso la sera del* 5 *maggio: la mattina dipoi segui l'assalto, del quale ore si parla.* Vid. Guicciardini, lib. XVIII.

Secondo però Luigi Guiccardini, Borbone arrivò alle mura di Roma à 4 *di maggio nel* 1527, *a ore* 21. Vid. *Sacco di Roma*, p. 145.

Paul Jovius dit que Bourbon arriva devant Rome la veille des nones du mois de mai. *Historiæ sui temporis*, t. II, f° 17. Tout le monde sait qu'au mois de mai les nones commençaient le septième jour; ce serait par conséquent le sixième que l'armée des luthériens serait arrivée aux portes de Rome.

Jacob Bonaparte, écrivain contemporain et présent à cette action, ne cite aucune date.

Du Bellay dit que la prise de Rome eut lieu le 6 mai; mais comme il n'est pas probable que Bourbon ait commandé l'assaut le jour de son arrivée, on doit supposer qu'il n'était point arrivé ce jour-là.

Raynal, dans ses *Annales ecclésiastiques*, dit que Bourbon arriva devant Rome le 5 mai: *insequenti die quintâ maii, hostis comparuit.*

Brantôme fixe aussi la date de l'arrivée de Bourbon au 5 mai. *Hommes illustres et capitaines étrangers*, p. 167.

1527 *avanti la ventura di Borbone, che manifestavano le sciagure di Roma.*

Moltissimi giorni avanti, che arrivasse Borbone, un uomo di vilissima condizione del contado di Siena, d'età matura, di pelo rosso, nudo, macilente, e per quello si dimostrava allora, molto religioso, e devoto, il uomo del quale era Brandano, aveva più volte publicamente predeto a tutto il popolo romano la rovina certa de preti, e di tutta la corte Romana, e la rinnovazione della Chiesa, e spesso andava dando con spaventevoli, e lamentevoli voci a tutta la cittadinanza, e plebe, esser venuto il tempo della penitenza essendo oramai manifesto il flagello propinquo; ed al papa senza rispetto alcuno aveva dette ingiuriose, e villane parole, protestandogli da parte d'Iddio la rovina sua, e di tutta la città. Onde per tanto annunzio si trovava costui rinchiuso in questi giorni nelle carceri, nelle quali allora con

giorno nel sacco di Roma dell' anno MDXXVII, *scritto da Jacopo Buonaparte, gentiluomo Samminiatese, che vi si trovo presente; trascritto dell' autografo di esso, ed ora per la prima volta dato in luce.* — In Colonia, 1756. *Nouvelles historiques, jour par jour, de tout ce qui est arrivé au sac de Rome*, en 1527, etc., etc., pages 71 et suivantes.

molta maggiore efficacia, che di quando era fuori, affermava ostinatamente il flagello, e rovina di Roma. 1527

Narrerò ancora qualche portento accaduto non molto tempo innanzi in Roma, significante forse la rovina grande di Roma, comme fu di partorire nel palazzo della Cancelleria una mula: e spontaneamente pochi giorni avanti esser rovinata una gran parte delle mura che uniscono il palazzo del Papa col castel Santo-Angiolo, ed ancora molt'altri segni notabili: se non mi ritenesse il conoscere appresso di molti, simili straordinari segni non esser giudicati di momento alcuno, ancorchè l'antiche istorie et le moderne si ritrovino piene di questa sorte di portenti, intervenuti avanti gl'orrendi casi, e distruzione della città............................

....

..... Contuttociò non resterò di scrivere due, sopra gl'altri evidentemente successi non molti mesi avanti nell' istessa città.

Il primo fu, che una saetta levò dal bracchio d'un immagine devotissima di nostra Donna collocata nella chiesa di Santa-Maria-Traspontina, il suo Bambino, et la corona di capo, che si ridussero in minutissimi pezzi.

1527 *Il secondo, l'Eucaristia santissima riposta il Giovidi-Santo passato, come si costuma in tal giorno nel tabernacolo della capella del Papa, la matina seguente si trovò, senza sapere, come ne da chi, sospinta per terra : segni certamente efficacissimi, e da spaventare, ragione volmente ogni devoto, e cristiano* (1).

Cependant, tant de tristes présages, qui semblaient être confirmés par le voisinage de l'ennemi, ne furent point capables d'arracher Clément à sa funeste inclination pour l'épargne, et de lui faire surtout comprendre que Rome, dans l'état où elle était, ne se pouvait long-temps défendre

(1) *Erat tum Romæ italus quidam, sacco indutus, qui antè captam urbem sæpè prædicaverat grave imminere urbi exitium, nisi homines pravam vitam corrigerent ac pœnitentiam agentes iram Dei precibus averterent. Cumque id sæpè fecisset magis clamoribus, in publico comprehensus et in carcerem conjectus ibique detentus fuit, donec Deus re ipsâ comprobavit quod ille prædicerat......* Cochlée, *in actis et scriptis Lutheri.*

Muchos meses antes deste caso anduvo por Roma un hombre no conocido (solo ser italiano) en habito penitente ; dava vozes, y amenazavæ, que la yra de Dios venia sopra aquelle ciudad. — *Epitome de la vida y hechos del invicto imperator Carlos V,* pag. 193.

contre un adversaire si puissant et si dangereux. 1527

Sur ces entrefaites, Bourbon, dont l'armée était extrêmement harassée de tant de fatigues, cherchait à surprendre la bonne foi de Clément; et feignant de vouloir aller au royaume de Naples, il fit demander au Pape (1) le passage dans sa ville, ce qui lui eût évité les dangers, les longueurs et surtout les chances d'un assaut. Mais, le Souverain Pontife s'y étant opposé, Bourbon parla en ces termes à ses soldats assemblés :

« Mes capitaines, qui tous estes de grand valeur »et courage, et vous mes soldats très-bien aymés »de moy, puisque la grand advanture de nostre »sort nous a menez et conduits icy au poinct et au »lieu que nous avons tant désiré; après avoir »passé tant de méchants chemins, avec neiges et »froids si grands, au beau mitan de l'hyver, »avec pluies et boües, et rencontres d'ennémis, »avec faim et soif, sans aucun sol, bref, avec

(1) Guicciardini, *Istoria d'Italia*, in-8°, tom. IX, pag. 50 : *E con insolenza militare*, dit cet auteur, *Borbone mandò un trombetto a dimandare il passo al Pontifice, ma per la citta di Roma, per andare con l'esercito al reame di Napoli.*

Du Bellay, dans ses *Mémoires;* Paul Jovius, dans son *Histoire de son temps;* Raynald, dans la continuation des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, ne rapportent point ce fait; mais beaucoup d'autres historiens en font mention.

1527 »toutes les nécessités du monde, à ceste heure il est
»temps de montrer, en ceste noble et riche entre-
»prise, le courage, la vertu et les forces de vos
»corps. Ou vous avez à ceste heure d'estre perdus
»pour jamais, si vous estes vaincus, ou ennoblis,
»honorés et riches pour jamais aussi, si vous
»sortez de ce combat les vainqueurs : toute l'espé-
»rance de nostre bien, honneur et gloire, con-
»siste en ceste victoire; car, il n'y a pas un de
»nos ennemys, encores les nations estrangères,
»qui ne tremblent à ouyr vos noms, et qui ne
»demeurent étonnés de peur, et ne s'espouvantent
»du nom de nostre camp victorieux. Nous autres,
»en attaquant les murs de Rome, l'ennemy tour-
»nera les espaules de peur, et n'y aura capitaine,
»tant brave soit-il, qui les ose tourner pour se
»défendre. Si vous avez jamais désiré de saccager
»une ville pour richesses et trésors, ceste-cy en
»est une, et la plus riche, voire la dame du
»monde. Si ceste fois vous obtenez la victoire,
»vous demeurerez riches seigneurs et très-heu-
»reux, sinon vous serez tout le contraire. Mes
»frères, je trouve certainement que là est ceste
»ville qu'au temps passé pronostiqua un sage as-
»trologue de moy, me disant qu'infailliblement à
»la prise d'une ville, mon fier ascendant me me-
»naçoit que j'y devois mourir : mais je vous jure
»que c'en est le moindre de mes soucys; et m'en
»soucye peu d'y mourir, si, en mourant, mon

»corps demeure avec une perpétuelle gloire et 1527
»renommée par tout le monde (1). »

Ce discours, prononcé avec une impétueuse chaleur, ranime l'ardeur des officiers ; ils répondent tous de la résolution de leurs gens ; et, sûr de leur courage, Bourbon donne, pour le lendemain, le signal du combat.

Monté sur un grand cheval, et portant sur ses armes une casaque blanche pour se faire mieux remarquer des siens, le chef des impériaux se met, de grand matin, à la tête de ses troupes, et, favorisé par un épais brouillard (2), il les mène sans accident jusqu'au pied des murs.

(1) *Hommes illustres et Capitaines étrangers.* — Brantôme, pag. 167 et 168.

(2) Luighi Guicciardini, nel Sacco di Roma, *dice che in questo giorno era una nebbia eccessiva, che non lasciava scorgere altrui due braccia lontana.* — Pag. 171.

.......*Germani,* dit Raynald, *tecti nebulâ, quæ eorum conatui favit, transcendere muros ac transtyberinam urbis regionem obtinuerunt.* — Annales Ecclesiastici, tom. XIII, pag. 9, col. 1; Continuation de Baronius, tom. XXXII.

Massimamente, dit Buonaparte, *da quie luoghi padulosi* (pour paludosi), *ad apparire un' eccessiva nebbia, la quale allora sul chiarir dell' alba si sollevava sopra la terra copiosamente; e sorgeva di mano in mano come spesso nel mezzo dell' inverno*

1527 Les échelles sont distribuées aux soldats; les espagnols attaquent la porte du Torrion et le mont Vatican; les allemands cherchent à se rendre maîtres de la porte de Saint-Pancrace, et les italiens tentent l'escalade du côté de la porte du Port. Bourbon voulait attirer les romains en plusieurs endroits, les affaiblir en les divisant, et, par cette adroite tactique, les battre avec plus de facilité. Durant l'assaut, des compagnies d'arquebusiers favorisent l'escalade, et font un feu très-vif et continuel sur ceux qui viennent à la défense des remparts.

Cependant, le général des romains, Rencio de Céri, défend la ville, d'abord avec assez de vigueur et de succès; et, quoique placé au milieu d'un épais brouillard (1), ses dispositions ne laissent pas

succede più obscura, et più densa; talmentechè non lasciava scoprire altrui due bracchia lontano. — Ragguaglio storico, etc., pag. 78.

(1) *Onde l'artiglierie di castel di Santo-Angiolo,* dit Buonaparte, *e di altri luoghi di Roma non potevano offendere i nemici, e per fatal danno di nostri, tolse anco del tutto la comodità di potere i colpi dell' artiglieria verso qualle parte, se non a caso, dirizzare. Perchè bisognava in così grande oscurita addoprare più l'orrechio che l'occhio, e tirar verso lo strepito de combattenti; onde è che la maggior parte de tiri di queli di dentro offendevano non mano i proprj difendori, che gl' avversarj, oppure riuscivano vani.*—Ragguaglio storico, etc., p. 78 et 79.

d'être très-nuisibles à l'ennemi. Par ses ordres, 1527
le canon du château Saint-Ange sème la mort au milieu des colonnes serrées des impériaux; les soldats, placés sur les tours, les prennent en flanc; et les vieux guerriers, campés sur les murs, lancent des pots à feu, précipitent les assaillans du haut de leurs échelles à coups de pique et de hallebarde, font rouler sur eux de grosses pièces de bois et de pierre, et la mort, plus rapide que l'éclair, plus terrible que la foudre, s'élance du haut des remparts, et fait mordre la poussière aux plus intrépides agresseurs.

L'ennemi deux fois repoussé, retourne deux fois à l'assaut (1). Il s'excite, il s'anime lui-même au combat; mais les romains n'ont point encore pris la fuite, ils se sont rappelé la noble ardeur de leurs ancêtres, et, comme eux, ils savent résister à un ennemi dix fois plus nombreux. Mais cette valeur devait être de très-courte durée, et il fallait que Rome devînt la proie d'une horde de vainqueurs plus terribles et plus sanguinaires que des cannibales.

Les luthériens reculent encore une fois découragés, et semblent se refuser au combat. A cette

(1) *Atque scalis applicatis ad muros, bis non sine cœde propulsatus est hostis.*—Raynald, *Annales ecclesiastici*, t. XIII, pag. 8, 2ᵉ col.; Continuation de Baronius, tom. XXXII.

1527 vue, Bourbon, qui volait à toutes les attaques, saute à bas de son cheval, arrache à un soldat son échelle, la plante au pied de la muraille vers la porte du Torrion, et, criant de toutes ses forces : *A moi, compagnons, suivez-moi*, se dispose bravement à l'assaut.

Déjà, le pied sur le premier échellon, Bourbon montre à ses soldats le but vers lequel il veut atteindre ; déjà, sûr de la valeur des siens, il se fait un plaisir de sa victoire, et croit voir, du haut des remparts, Rome tremblante à ses pieds; il lui semble déjà que les ennemis fuient devant l'audacieuse intrépidité de ses soldats; le Pape vaincu est aux pieds de Bourbon vainqueur; mais une arquebusade vient détruire toutes ces brillantes idées: Bourbon, atteint à l'aine droite, est renversé mort dans le fossé (1).

(1) Un historien moderne prétend et nous donne comme certain, que les soldats de Bourbon, qui l'aimaient passionnément, le portèrent en triomphe dans la ville, d'où il conclut, sur la foi de quelques anciens écrivains, que Bourbon ne mourut point au pied des murailles, mais dans Rome même et des suites de sa blessure. — Maimbourg; *Histoire du Luthéranisme*, tom. I, pag. 158.

Cet historien, qui a presque toujours puisé aux bonnes sources, est cette fois dans l'erreur; et, s'il faut en croire les écrivains présens à cette mémorable action, et ceux qui, peu de temps après, ont donné

Le prince d'Orange, son lieutenant, jeta promptement sur lui une casaque, pour ôter aux soldats la connaissance de sa mort : mais quelques-uns 1527

les détails de la prise de Rome, ils nous attestent presque tous que Bourbon mourut immédiatement après sa blessure.

Cecidit namque Borbonius, dit Paul Jove, *dùm scalam sinistrâ* (au lieu de *funestrâ* qui se trouve dans le texte) *manu mœnibus admovet, per unguem dextri femoris glande trajectus.* — Historiœ sui temporis, tom. II, pag. 35.

Borbone, dit Francesco Guicciardini, *ferito nel principio dell' assalto di un archibuso, cadde in terra morto.* — Istoria d'Italia, tom. IX, pag. 51. Et puis il ajoute un fait qui corrobore celui de sa mort au pied des murs : *E nondimeno la sua morte non raffreddo anzi accesse l'ardore dei soldati.*

Buonaparte, qui était présent à l'action, rapporte que Bourbon, voyant le découragement des siens, s'approche des murs, appose son échelle, et tombe blessé mortellement d'un coup d'arquebuse dans le flanc. *Cadde ferito mortalmente a terra, e mentre che gli moriva, ci fu che referi avere egli detto : « Capitani, e soldati, procurate, che i nemici » non sappino la mia morte, e seguitate animosa» mente l'impressa, che il danno mio non può » oramai a voi impedire si certa, e generosa vit» toria. » Cosi mori Borbone, benchè altri dicono altrove, e in altro modo.* — Ragguaglio storico, etc., déjà cité.

1527 l'avaient vu tomber, et cet événement ranima si fort leur ardeur, qu'ils montèrent à l'assaut avec une extrême furie, bien déterminés à vaincre ou

« M. de Bourbon, dit Du Bellay, commanda de »donner le signal de l'assaut, et lui-même marcha le »premier l'échelle au poing; mais arrivé qu'il fut »près des murailles, fut tiré par ceux de dedans un »coup d'arcbouse, qui lui donna au travers de la »cuisse, dont il mourut soudain. » — Ses *Mémoires*, pag. 130 et 131.

Raynald, continuateur de Baronius, et qui a écrit d'après des témoignages très-certains, soutient que Bourbon mourut pendant l'assaut. — *Annales Ecclesiastici*, tom. XXXII, pag. 8, col. 2.

Cellini, qui se vante, peut-être avec trop de bravade, d'avoir donné la mort à Bourbon d'un coup d'arquebuse, prétend l'avoir tué au pied des murailles. — *Mémoires* de Cellini. — Le docteur François Tassi, qui a publié ces *mémoires* avec des documens inédits, ajoute, dans une note, page 158 : *Tutti gli storici dicono, que Borbone morì d'una palla d'archibuso al principio dell' assalto, mentre, vestito di bianco, per distinguersi fra tutti, con una scala in mano, precedeva i suoi sotto le mura.*

Grolieri rapporte de la manière suivante les circonstances de la mort de Bourbon : *Ipse ex equo desilit, paucaque pro tempore suos adhortatus, è manibus gregarii militis scalas eripit, ac in primam aciem processit, pugnamque ferocissimè ciens ad mœnia tetendit. Quem venientem*

à périr. Ceux, au contraire, qui ne l'avaient pas 1527
vu tomber, croyant que Bourbon était encore à

unum ex milítibus nostris conspicatus insignemque veste et armis Borbonium noscitans sacrum (ita hoc tormentorum genus nuncupatur) in eum dirigit, disploditque. Quo ictu dextro illi inguine transfixo, moribundum humi stravit. — Historia expugnatæ et direptæ urbis Romæ per exercitum Caroli V; pag. 62.

Brantôme dit aussi que Bourbon mourut en montant le premier sur la muraille. — *Hommes illustres et capitaines étrangers*, pag. 163.

« Bourbon, estant tombé du coup, ajoute-il plus » loin (pag. 169), il dit à aucuns de ses plus fidèles » amis qui estoient tout auprès de luy, et surtout au » capitaine Gogna Gascon, *su gran familiar* (son » grand ami) (Je pense que c'était le capitaine Jonas, » mais l'espaignol l'appelle Gogna Gascon. Du depuis » ce Jonas eut la teste tranchée à Paris; ce Gogna fut » pris au combat de Philippin-Doria, devant Naples, » avec le marquis del Gouast.), qu'ils le couvrissent » d'un manteau et l'ostassent de là, affin que sa mort » ne fust pas occasion aux autres de laisser l'entre- » prise si bien encommancée. Et ainsi qu'il tenoit ses » paroles avecques un brave cœur, comme s'il n'eust » eu aucun mal, il donna fin, comme mortel, à ses » derniers jours. »

Mézerai avance aussi qu'un coup de mousquet le renversa mort par terre au pied des remparts. — *Abrégé chronologique*, tom. III, pag. 47; *Histoire de France*, tom. XII, pag. 410.

1527 leur tête, se précipitèrent au pied des remparts, comme des lions affamés, prêts à saisir leur proie,

Ergo pridiè nonas maii, dit Ciaconius, *in tumultu, Borbonius ipse, scalam vetusto muro admovens, tormento ictu, sub inguine vulneratus, interiit.* D'après cet auteur, Bourbon serait arrivé sous les murs de Rome, le 5 mai, puisqu'il s'écoula une nuit entre son arrivée et l'assaut. *Vitæ et res gestæ pontificum Romanorum, etc.* — In Clementem VII, in-f°, tom. III, pag. 447, col. 1.

E monta sùan che egli per una scala percosso il Borbone da una palla di artiglieria, e n' andò a cadere giù morte a terra. — Platine : *Istoria delle vite de' Sommi Pontifici, etc.*, in-4°, f° 267.

Fu d' una archibusata ferito in una coscia Borbone, dit Tarcagnotta, *mentre dava di mano a una scala per salire il muro, e non tardò a morire...* — Delle istorie de mundo, pars terza, p. 105.

Llego Borbon, dit l'espagnol Antoine de Véra, *sobre ella a 25 de mayo de 1527 annos. El dia siguiente dio al assalto a escala vista, tan loçanamente, que aunque la resistencia fue incalpable, la intrada fue forçosa...... (Borbone*, ajoute-t-il, *fue luego al principio de un arcabuzazo........*
— Epitome de la vida y hechos del invicto imperator Carlos V, pag. 191, édition in-16°, de Milan, en 1646. — Le lecteur a dû remarquer que *de Vera* a fixé l'arrivée de Bourbon devant Rome au 25 mai ; je crois que c'est une erreur provenant du typographe : il serait très-facile de s'en convaincre, en consultant l'édition de 1645 et celles de 1654, 1656, la traduc-

et s'entre-poussant les uns les autres pour partager 1527
et le péril et la gloire d'une si grande action,

tion en 1662, et cette dernière édition, corrigée en 1663, que je n'ai pu me procurer.

Quant aux historiens modernes, s'ils sont partagés sur la date de l'arrivée de Bourbon devant Rome, ils s'accordent presque tous à dire que le chef des impériaux trouva la mort au pied des remparts, de la manière dont il a été question. Pierre de l'Estoile, seul, dit que Bourbon, comme il entrait victorieux dans Rome par la porte, fut blessé à mort d'un coup de faconneau. — Voir ses *mémoires pour servir à l'Histoire de France, depuis* 1515 *jusqu'à la fin de mai* 1574, tom. I.

Voir Daniel, *Histoire de France*, in-4°, tom. IX, pag. 310. Cet historien a placé la mort de Bourbon en l'an 1528; mais c'est, je crois, une erreur du typographe; car tous les auteurs qui ont servi à lui fournir des documens, sont en grande partie ceux que je viens de citer, et ces derniers laissent Bourbon mourir en 1527. — Voir aussi Garnier, *Histoire de France*, tom. XII, pag. 410; Royou, *Histoire de France*, tom. IV; Anquetil, *Histoire de France*, tom. VI, pag. 231; Hénault, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, tom. I, pag. 341; Mézerai, *Histoire de France*, tom. XII, pag. 410. D'après ces auteurs, Bourbon serait mort le 6 mai, journée de l'attaque et pendant l'assaut; mais il vaut mieux ajouter foi aux écrivains présens à l'action ou contemporains, qui soutiennent que Bourbon arriva le 4, donna l'assaut le lendemain de grand matin, 5 mai, et mourut le même jour.

1527 escaladèrent aussitôt les murailles avec la plus valeureuse intrépidité (1).

Cependant les romains se défendaient toujours avec le même acharnement; encouragés par quelques anciens soldats, ils volaient à toutes les attaques et repoussaient courageusement l'ennemi. Mais, sur ces entrefaites, un capitaine espagnol, apercevant une canonnière (2) qui servait de

(1) La nouvelle de sa mort ne fut connue dans toute l'armée, qu'après le sac de Rome.

(2) *Ragguaglio storico, etc.*, de Buonaparte, pag. 82.

« Le premier qui monta à la muraille, dit Brantôme,...... fut un enseigne espaignol, brave et vaillant,.... lequel se nommoit Joüan d'Avalos; et estant ainsy monté, luy fut tiré une arquebusade qui luy rompit et cassa tout l'os du bras : si bien qu'il fut contraint de s'envelopper de l'autre bras du taffetas de l'enseigne. Et se tournant dernier soy, il vist un capitaine de gens d'armes qui s'appelait Cuaco, brave et vaillant soldat, auquel il dit : Mon capitaine, je vous recommande mon honneur, car je suis mort; et en disant cela il lui donna son enseigne, et dans peu il mourut. Le capitaine Cuaco la prit aussitôt, mais fut chargé d'une troupe de François qui survindrent, qui estoient dans la ville (car il y en avoit et dedans et dehors), qui firent bravement teste, et le repoussèrent où il fut fort blessé; si bien qu'il tomba et perdit son enseigne. Estant un peu revenu à soy, il se releva; et abordant un

fenêtre à une maison jointe aux murs de la ville, y monte, suivi de quelques-uns des siens, et prend la ferme résolution de mettre en fuite les troupes de Clément. Arrivé sur les remparts, il attaque et défait tous ceux qu'il rencontre sur ses pas, en criant: *Victoria, victoria! Imperio, imperio!* 1527

Les assiégés sentent alors leur courage se ralentir; ils n'ont déjà plus cette noble ardeur qui les animait, mais ils combattent encore, lorsque Rencio, infâme poltron, disent les historiens, lâche prise à la vue de quelques espagnols qu'il peut exterminer, et, croyant avoir à ses trousses toute l'armée ennemie, lance au milieu des soldats l'alarmant *Sauve qui peut...... Gli nemici son dentro, disse subito con alta voce, chi si puoì salvare si salvi ne' luoghi più sicuri, e più forti, e non manchi di farlo.*

L'alarme, cette fille de la peur, se répand aussitôt sur les remparts, et des remparts elle vole rapidement dans l'intérieur de la ville. On se heurte, on se pousse, on s'embarrasse, on se renverse, et, pour mieux finir, ceux qui sont

»alfier qui avoit une enseigne noire avecques une croix »blanche, en dépit de tous luy osta son enseigne; »et passant plus outre, en combattant comme un lion, »avec ce bon succès, se mit à crier : *Victoria, vic»toria! Imperio, imperio!* et les autres après; si »bien que la ville fut prise.» — *Hommes illustres et capitaines étrangers.*

1527 les plus épouvantés se débarrassent de toutes leurs armes. Mais le lâche Rencio est encore à leur tête; par ces cris de : *Chi si puoi salvare si salvi*, il ne fait qu'accroître le tumulte et le découragement des siens.

Les impériaux, maîtres de la muraille et des remparts, poursuivent leur victoire avec une telle furie, qu'on aurait dit que les diables étaient tous assemblés (1). Le bruit des arquebusades, les cris des vainqueurs, poussés avec une féroce allégresse, les plaintes des blessés et des mourans, lancées au milieu de la nuit, le choc bruyant des armes, le son aigu des trompettes, la rumeur des tambours qui excite les soldats au combat, faisaient, en effet, un si grand vacarme, qu'on n'eût ouï tonner le ciel, dit Brantôme, quand même il eût tonné.

Les vainqueurs, animés par le désir de la vengeance, autant que par l'ardeur du pillage, se rendent d'abord maîtres des faubourgs, et, par le pont de Sixte-Quint, pénètrent ensuite dans Rome épouvantée. A cette nouvelle, le Pape, plusieurs cardinaux, et Rencio qui se trouvait toujours à la tête des fuyards, au lieu de se sauver par la porte du Vatican, et de se retirer dans quelque forteresse de l'état ecclésiastique, ainsi qu'ils auraient

(1) Cette expression est espagnole.

pu le faire, se refugient dans le château Saint-Ange (1), à la persuasion de Bérard Pallavicini ; et les luthériens, surprenant la ville sans défense, courent après les fuyards, en font un carnage horrible (2), et se livrent ensuite, durant toute la nuit, au pillage et à la dévastation, avec plus de rage et d'acharnement que n'en avaient mis autrefois les goths, les vandales et les lombards (3). 1527

(1) *Mémoires de* Du Bellay, pag. 131 ; — Mézerai, *Abrég. chronol.*, tom. III, pag. 47 ; — Buonaparte, *Ragguaglio*, etc., pag. 85 ; — Cochlée, *in actis et scriptis Lutheri* ; — Duchêne, *Hist. de Clément VII*, pag. 390 ; — Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontificum romanorum*, tom. III, pag. 447.

(2) Environ 4,000 hommes furent tués à l'attaque ou dans la fureur du pillage. — *Guicciardini*, Istoria d'Italia, tom. IX, pag. 53.

Annales ecclesiastici ; Raynald, tom. XIII, p. 9, col. 1 ; continuation de Baronius, tom. XXXII.

(3) « Ce sac fut tel, dit Brantôme, que, de noz pères » et de nous, en quelque lieu qu'il ayt esté forcé, » on n'en a veu de pareil. » — *Hommes illustres et Capitaines étrangers.*

Pour cette partie de mon histoire j'ai consulté les auteurs suivans : Francesco Guicciardini, *Istoria d'Italia* ; — Paul Jovius, *Historiæ sui temporis* ; — *Lettres du Cardinal Sadolet* ; — Buonaparte, *Ragguaglio Storico* ; — Cochlée, *in actis et scriptis Lutheri* ; — Sansovinus, *Historia italica* ; — *Petrus Justinianus* ; — Luighi Guicciardini, *Sacco di Roma* ;

1527 Les palais des grands et les boutiques des plus riches marchands dévastés, les impériaux s'emparent de tout ce qu'ils peuvent trouver de plus précieux. Ils forcent leurs prisonniers à leur donner de très-grosses rançons ; et, pour les obliger à se racheter, l'avarice insensée de ces fanatiques brutaux fait mettre en usage tous les supplices que l'impiété païenne avait inventés durant trois cents ans contre les chrétiens, et leurs demandes satisfaites, il les massacrent impitoyablement. Il arrive même que plusieurs romains, après avoir déjà composé avec les espagnols, sont encore pillés par les allemands ou forcés par eux de donner de l'argent pour se racheter du pillage et de la mort. Après avoir passé par les mains du lansquenet, dit Brantôme, il fallait parler à l'espagnol et au français.

La marquise de Mantoue paya cinquante mille

— Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontificum romanorum*; — Platine, *Idem*; — Antoine de Véra, *Epitome de la vida y hechos del invictor imperator Carlos V*; — Tarcagnotta, *Istoria del mundo*; — Raynald, *Annales ecclesiastici*; — Brantôme, *Mémoires* de Du Bellay; — Mézerai, et plusieurs autres écrivains qui ont rapporté les mêmes faits sur la foi des auteurs que je viens de citer.

Le baron de Mosheim, dans son *Histoire ecclésiastique*, garde le silence sur toutes les cruautés qui furent commises au sac de Rome.

ducats pour garantir son palais de la cupidité des vainqueurs (1). 1527

Le palais du cardinal de Sienne fut saccagé par les allemands ; et, quoiqu'il eût déjà traité avec les espagnols, il ne se put tirer des mains de ses nouveaux ennemis, qu'en leur donnant cinq mille ducats.

Les cardinaux de la Minerve et Ponzetta ne furent point épargnés : les allemands exigèrent d'eux une très-forte rançon ; et après qu'elle leur eut été donnée, ils les promenèrent ignominieusement dans les rues de Rome.

On voyait aussi de toutes parts des gens que l'on tourmentait avec la dernière barbarie, soit pour en extorquer de l'argent, soit pour les forcer à découvrir le lieu où ils avaient caché leurs trésors. Ici, des hommes suspendus depuis plusieurs jours par les bras, mourant de faim et de soif, poussaient des hurlemens affreux ; là, de malheureuses victimes, ne pouvant satisfaire la cupidité des vainqueurs, étaient indignement suspendues par

(1) Quelques historiens rapportent que son fils, don Ferrando, convint avec une troupe d'impériaux de faire piller le palais de sa mère, moyennant une somme de dix mille ducats. *Dei quali fu fama che don Ferrando, suo figliuolo, ne participasse di dieci mila.* — Guicciardini, *Istoria d'Italia*, tom. IX, pag. 54.

1527 les pieds, ou sur l'eau, ou sur des compagnies de soldats armés, qui les menaçaient de couper la corde, si elles ne leur comptaient une somme, le plus souvent disproportionnée à leur modique fortune. D'un autre côté, cette soldatesque inhumaine enfonçait avec rage quelques-uns de leurs prisonniers dans les marais; plus loin, c'étaient des tortures plus horribles, renouvelées du cannibalisme païen, à tel point que l'on eût cru se trouver sous le règne des Caligula, des Nèron, des Domitien, des Marc-Aurèle, des Commode, des Dèce ou des Valérien.

Mais, ce n'était point encore assez que tous ces raffinemens de cruauté: les impériaux, ces féroces vainqueurs, ne pouvant obtenir les sommes excessives qu'ils demandaient à leurs prisonniers, les soumettaient à de nouveaux tourmens. Ils leur arrachaient les yeux, les dents, les ongles des pieds et des mains; ils leur versaient du plomb fondu dans la bouche; les uns étaient pris par les parties cachées et lancés ensuite à terre; les autres étaient brûlés à petit feu, tenaillés, déchirés à grands coups d'étrivières, mutilés d'une manière aussi horrible que honteuse : et, quoi de plus féroce, ces cannibales modernes avaient la barbarie de couper les oreilles à leurs prisonniers; puis, les leur mettant dans la bouche, ils les forçaient à les manger! Aussi plusieurs, désespérés par la terreur de si grands supplices, se donnèrent

courageusement la mort, en présence de leurs 1527
bourreaux (1), ou, s'échappant des mains de ces furieux vainqueurs, se précipitèrent aveuglément par les fenêtres dans les rues, où leurs corps demeurèrent long-temps sans sépulture.

Mais les impériaux ne se contentèrent pas de prendre, de piller et de saccager; il fallut que les cardinaux, les évêques et autres donnassent encore de l'argent pour la paye des soldats (2).

Après s'être rassasiés de sang et de pillage, les luthériens, qui étaient en plus grand nombre et surpassaient les autres en férocité (3), se livrèrent à

(1) De ce nombre fut Jérôme de Camérino, ami du cardinal Cibus. Ce gentilhomme, ne pouvant endurer des tourmens si affreux, s'approche d'une des fenêtres de sa chambre, où les espagnols le retenaient captif, et puis se jetant avec furie en arrière, fait la culbute et trouve la mort en tombant sur le pavé. Près de lui, des allemands torturaient un certain Jean Ansaldi, florentin d'origine, et surnommé le furieux, *il Baccato*. Ce malheureux avait promis de donner aux vainqueurs mille écus romains: déjà il les comptait; mais, ne pouvant résister à des douleurs si vives et si aiguës, il se précipite avec rage sur celui qui le tourmentait, lui arrache son poignard, et après le lui avoir enfoncé dans le cœur, se donne la mort avec le même fer. — Buonap., *Ragg. stor.*, etc., p. 110 et 111.

(2) Brantôme, *Hommes illustres et Capitaines étrangers*, pag. 174.

(3) Du Bellay, *Mémoires*, in-f°, pag. 131.

1527 toutes sortes d'excès et de profanations. Ils ne pardonnèrent ni à l'âge ni au sexe, et leur extrême cruauté s'étendit jusqu'aux choses inanimées. Mais, non contens de leurs hauts faits, les allemands eurent encore la barbarie de commettre leurs crimes d'impudicité à la vue de tous ceux qu'ils avaient faits prisonniers. Le mari fut contraint d'assister au rapt de son honneur; le père vit avec effroi violer sa fille; l'oncle, sa nièce; le frère, sa sœur; et ces malheureux romains n'avaient pas même la liberté de gémir sur leur affreuse position: une larme leur eût valu la mort.

Et ni le rang des familles, ni les pleurs de belles demoiselles, ni les prières des mères vertueuses, rien n'était capable d'émouvoir les cœurs de ces farouches soldats. Ici, des filles encore vierges volaient, les bras ouverts, sur le sein de leur mère désolée; là, des mères échevelées imploraient à genoux la pitié des vainqueurs: mais, s'irritant au mal, ces scélérats les précipitaient à terre, et puis, spectacle affreux, les filles étaient flétries sur les corps de leur mère, qui ne tardaient pas à prendre la place de leurs filles déshonorées. Le libertinage des allemands assouvi, les unes et les autres étaient ensuite lâchement égorgées sous les yeux de leurs pères et de leurs maris, qu'ils avaient eu la barbarie d'enchaîner, afin de les contraindre plus facilement à ne point détourner les regards.

Mais, ces infortunés pères de famille ressentaient 1527
si vivement leurs douleurs, qu'ils n'avaient la force, ni de pleurer, ni de crier, ni de demander grâce aux vainqueurs : on eût dit des statues de pierre, assistant à cette effroyable exécution. Il y eut des mères qui, ne pouvant supporter l'aspect de cette abominable obscénité, se crevaient courageusement les yeux ; plusieurs autres fuyaient dans des grottes inhabitées, où, personne ne venant à leur secours, la peur et la faim leur procurèrent la mort : mort affreuse, il est vrai, mais bien plus douce encore que celle dont elles étaient menacées.

Cependant les temples se remplissaient de dames et de demoiselles, d'hommes et d'enfans, qui venaient y chercher un asyle à leur pudicité contre la cruelle brutalité des vainqueurs. Mais les lieux saints ne pouvaient arrêter des hommes, à qui Luther avait soufflé tant de haine contre le Pape et contre l'Église romaine, et qui ne marchaient que précédés par le blasphème, le sacrilége et l'impudicité, profession du nouvel évangile la plus applaudie. Aussi, les luthériens, manquant de victimes, s'y précipitèrent en foule, et leur présence vint donner lieu à des scènes que ma plume ne retrace qu'avec effroi.

Dans cette circonstance désastreuse, on vit des pères qui, nouveaux Virginius, ne pouvant souffrir que leurs filles fussent si brutalement déshonorées,

1527 et puis si furieusement massacrées, les poignardèrent avec des couteaux aigus et leur ouvrirent les veines, en criant : *Poichè anco l'onestà delle donne non è salva ne tempj del grand' Iddio, la dura necessità della fortuna vinca la pietà paterna, e rimanghino le virgine romane sicure dagl' oltraggi sotto il governo degl' infelici lor padri con quel modo migliore, che dal disonore sottrare le possono.*

Mais ce noble désespoir était encore incapable d'arracher une larme de pitié à cette bande d'hommes de différentes nations. Les portes des temples enfoncées, ils se ruèrent sur les femmes, la plupart ensanglantées et agonisantes, et cherchèrent à assouvir leur rage : *Avvegnachè con quei corpi belle femine, ancora agonnizanti esercitavano i sacrileghi loro appetiti;* et, chose horrible! il y en eut même qui ne respectèrent pas des cadavres.

Les couvens n'offrirent aucun asyle assuré aux religieux des deux sexes; bien plus, ils devinrent le théâtre d'un spectacle encore plus affreux: les luthériens entrant dans ces retraites, comme des loups affamés, se servirent des vierges cloîtrées pour commettre l'abominable péché, auquel Sodome et Gomorrhe durent jadis leur perte.

Mais, tout en contentant leur libertinage et les mains encore teintes de sang, les vainqueurs,

affamés d'or, pillaient et saccageaient avec une 1527
ardeur sans pareille; on les voyait s'arracher des mains les objets les moins précieux (1); et la force

(1) Le fait suivant me servira de preuve. — *Quì mi giova narrare solamente un caso non meno ridicolo, che crudele, potendosi per esso facilmente conggetturare la prossimà qualità degl' altri accidenti in quel furore seguiti. Mentre tante nazione adunque scorrevano ora in quà, ora in là depredando, ed ammazzando, e furiosamente in questa, ed in quella bottega, e fondaco entrando, accadde, che circa a dieci spagnoli s' unisrono a metter a sacco una stanza di varie merci. Fra queste fu ritrovato un sacco grandissimo pieno di quattrioli, stimarono (accessi dalla furia, ed avarizia) che fusse pieno di scudi d' oro. Divulgatasi trai compagni la qualità della mercanzia ritrovata, vi si ritirarono subito con prestezza tutti dentro, e per non volere essi si gran numero alla porzione di tanto da loro creduto ritrovato tesoro, fecero ogni sforzo, che gl' altri, che fuora si ritrovavano non v' entrassero. S' imbatté in tal luogo una compagnia di tedeschi, e vedendo così diligente resistenza, in quei, che vi erano racchiusi, e non vi potendo ancor essi così facilmente entrare, come volevano, essendo via più respinti dalli spagnoli, stimarono, come era, che ne fusse la cagione il copioso bottino ritrovato. Per non perdere il tempo a loro carissimo, tosco con molta stipa, e polvere d' archibuso, v' attacarono il fuoco; dicendo non esser giusto, che i tedeschi vincessero la guerra, e gli*

1527 décidait presque toujours du droit, là où il y avait réunion de soldats.

Les calices, les ostensoirs, les croix, les images, les vases d'or ou d'argent furent d'abord volés, et servirent ensuite aux plus sales usages. Les reliques des saints, dont les églises étaient remplies, furent dépouillées de leurs riches ornemens, et puis foulées diaboliquement aux pieds ; les habits sacerdotaux, enlevés des sacristies; les statues des saints, mutilées; leurs corps, tirés hors des châsses et réduits en poussière ; la chapelle pontificale, changée en écurie ; les bulles des Papes, jetées sous les chevaux, pour leur tenir lieu de litière; la divine Eucharistie, profanée ; et la fureur de ces nouveaux déicides se porta sur les tombeaux des Souverains Pontifes, pour les outrager même après leur mort. Ceux de Saint Pierre et de Saint Paul furent aussi témoins de leurs sacriléges et de leur impie cruauté ; et, du haut des cieux, ces deux victimes du paganisme purent voir leurs sépulcres nager dans le sang de nouveaux martyrs, et leurs chefs sacrés servir de jouets à ces nouveaux réformateurs.

Les prêtres et les religieux ne furent point

spagnoli la godessero. Avanti, che di quivi partissero vollero vedere arsa la bottega con buona parte di quelli, che vi erano dentro. — Buonaparte, *Ragguaglio storico, etc.*, pag. 106 et 107.

épargnés (1), et les vainqueurs inventèrent de nouvelles tortures pour les tourmenter et les faire mourir. « Les troupes impériales, dit Brantôme (2), » estoient toutes affriandées de la religion de » Luther. Aussi elles le firent bien paroistre envers » les prebstres et gens d'église auxquels ne par» donnèrent jamais qu'ils ne passassent le pas tant » qu'ils en trouvoient. De sorte qu'on dict et est » escrit que tel soldat et capitaine allemand se » trouva qui avoit une chaisne et la portoit enfilée » de soixante-dix t....c...s de prebstres. » 1527

La plupart des vainqueurs revêtirent les habits pontificaux du Pape, des cardinaux et des évêques, et, montés sur des ânes, se promenèrent processionnellement dans les rues de la ville (3). « Au lieu d'estaffiers, dit Brantôme (4), faisoient

(1) *Hommes illustres et Capitaines étrangers.*

(2) Une troupe d'allemands torturaient un prêtre pour l'obliger à donner une rançon considérable. Un d'eux aperçoit au doigt du prélat un diamant de valeur de trois à quatre cent mille écus romains; il veut aussitôt le lui enlever, mais comme il ne pouvait y parvenir sans beaucoup de difficulté, un caporal de cette compagnie s'approchant du prêtre, lui coupe le doigt avec un poignard effilé, et remet ensuite tranquillement l'anneau et le doigt entre les mains de celui qui n'avait pas eu cette barbare présence d'esprit.

(3) Cochlée, *in actis et scriptis Lutheri*, pag. 167.

(4) *Hommes illust. et Capit. étrangers*, pag. 173.

1527 »marcher ainsy ces pauvres ecclésiastiques à costé
»ou devant en habits de lacquais : les uns les as-
»sommoient de coups, les autres se contentoient de
»leur donner *Dronos;* les autres se mocquoient
»d'eux et en tiroient des risées en les habillant en
»bouffons et matassins; les uns leur levoient les
»queües de leurs chappes, en faisant leurs pro-
»cessions par la ville et disant les litanies : bref,
»ce fut un vilain scandale (1). »

Mais ce qu'il y a de plus horrible, c'est qu'un homme placé au pied du château Saint-Ange, où Clément VII était enfermé, disait à haute voix, qu'il avait fait vœu de dévorer le cœur du

(1) Les huguenots en firent autant en France, et surtout à la prise de Cahors. Les palefreniers, vêtus en prêtres, allaient conduire leurs chevaux à l'abreuvoir, et retournaient en chantant par dérision les litanies. Il y en avait même un qui, ayant sur la tête la mitre de l'évêque, allait le dernier, faisant l'office de l'évêque. Mais tous ces sacriléges et un grand nombre d'autres, bien dignes du Protestantisme français, seront rapportés dans le cours de cette histoire.

Il faut, comme je l'ai déjà dit, prouver aux huguenots de tous les pays ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont, et ce qu'ils ne seraient pas, si leurs pères n'eussent point apostasié. Peut-être qu'alors les hommes de bonne foi ne voudront plus d'une doctrine qui n'a pu se propager que par les assassinats, les guerres civiles et les massacres.

Pape, parce que, sous son empire, les hommes ne 1527
pouvaient connaître la pure parole de Dieu; nouvelle importante, ajoutait-il, et qui fera grand plaisir à Luther (1).

Mais, pendant que le pillage et les massacres se consommaient dans la ville, les luthériens l'étendirent avec les mêmes violences dans tout le pays d'alentour, où tout ce qu'on peut s'imaginer de barbaries, d'impiétés, de sacriléges, d'horribles et de cruelles actions, fut commis, pendant deux mois entiers, tant par les sicaires intraitables du Luthéranisme, que par les soldats de la nation qui se tenait honorée du nom de catholique.

Et comme pour couronner toutes leurs atrocités, les luthériens, revêtus des chappes des cardinaux, se réunirent dans le conclave, dégradèrent le Pape Clément VII, et proclamèrent à sa place Luther l'apostat (2). Quel singulier constraste!

Voilà les malheurs qu'un funeste simulacre de Réforme attira sur le siége de l'Église catholique;

(1) Cochlée, *Description allemande de la prise de Rome.*

(2) *Cardinalium quoque vestes, ac pileos induisse, ac factum Papam quemdam Landsknerum qui dixerit in ejusmodi suo cardinalium cœtu, donare se papatum Luthero, cæterosque omnes papam impiè Lutherum acclamasse.*—Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontificum romanorum*, tom. III, pag. 465.

1527 voilà ce parti, dont le chef se disait le *messager extraordinaire de Dieu*, tout en se réjouissant à la nouvelle de la prise et du sac de Rome, et de la captivité du Souverain Pontife.

Quelques historiens pensent que si Bourbon eût survécu à sa blessure, Rome ne serait point devenue la proie des vainqueurs. Mais le chef des impériaux aurait-il pu se rendre maître de la fougueuse ardeur de ses soldats, gens la plupart sans aveu et avides de richesses? Il leur avait d'ailleurs promis le pillage d'une grande ville; et, s'il n'eût pas tenu sa promesse, les troupes se seraient mutinées, ainsi qu'elles avaient coutume de le faire.

Cependant, à la nouvelle des calamités de Rome, l'empereur avait affecté toutes les marques de la plus grande affliction. Les réjouissances qu'il avait ordonnées pour la naissance de son fils, Philippe II, furent aussitôt arrêtées (1), il prit le deuil, et, dans la tristesse la plus profonde en apparence, fit faire des prières publiques et des processions pour la délivrance du Pape, que les troupes impériales tenaient fort étroitement assiégé dans le

(1) Antoine de Véra, *Epitome de la vida y hechos del invictor imperator Carlos V*, pag. 193. — Guicciardini prétend qu'elles furent, au contraire, continuées (*Istoria d'Italia*, libr. XVIII). Mais plusieurs autres historiens sont de l'opinion de Véra.

château Saint-Ange. Mais, avec toutes ces belles 1527
apparences, il ne put s'acquérir la réputation de prince religieux ; car l'espagnol, ce peuple admirateur et crédule, d'abord trompé par ces farces indignes, sut enfin juger son roi. Charles-Quint n'ordonnait point, en effet, la mise en liberté du Souverain Pontife, comme il avait le pouvoir de le faire ; et l'on sait qu'il le retint captif pendant sept mois entiers, jusqu'à ce qu'il lui eût fait accepter toutes les conditions onéreuses qu'il voulait lui imposer.

D'un autre côté, l'empereur méditait secrètement le projet sacrilége de faire venir le Pape en Espagne, comme pour le montrer en spectacle à toute cette nation ; projet qu'il aurait mis à exécution, s'il n'eût redouté de se rendre odieux à tous les peuples chrétiens ; les prélats lui demandaient avec instance la liberté du Souverain Pontife, et, de tous les côtés de l'Europe, des voix fortes et puissantes s'élevaient en faveur de Clément VII. Mais, l'empereur ne répondait, sur cet article, que d'une manière vague et ambiguë, qui faisait assez connaître ses coupables intentions ; et lorsque le nonce du Saint-Siége, Balthazar Castillon, à la tête de dix évêques, lui eut demandé avec énergie la liberté du Pape, il se contenta de leur répondre qu'il la désirait encore plus qu'eux ; mais le Souverain Pontife était toujours prisonnier de Charles-Quint.

1527 Sur ces entrefaites, la famine se répandait dans Rome et achevait de compléter la désolation de cette ville infortunée. Les vainqueurs s'étant emparés de tous les alimens qu'ils avaient pu trouver, le peuple romain fut réduit à la cruelle nécessité de vivre d'herbes et de racines. Mais bientôt on se vit contraint de recourir à une autre nourriture : les uns mangeaient des chevaux, des ânes; les autres, des chiens, des chats, des rats, et le plus souvent tout ce qui leur tombait sous la main. Il y en eut même qui, ne pouvant résister à la faim, dévorèrent de petits animaux encore vivans: ils couraient, comme des loups affamés, sur la moindre apparence de nourriture.

Mais, là, ne sont point tous les malheurs de Rome. La peste, compagne inséparable de la famine, vole déjà dans les airs; ses ailes glacées battent avec rapidité; elle s'arrête et contemple, puis s'élance et s'abat au milieu des morts et des mourans. Son poison contagieux s'étend d'abord de maison en maison, de rue en rue, et bientôt il a infecté toute la ville.

Ce fut alors que la capitale du monde chrétien offrit un triste spectacle, dont on ne retrouve que peu d'exemples dans l'histoire. De tous les côtés, on entendait les cris et les hurlemens épouvantables des hommes attaqués de la peste. On les voyait, pâles et défigurés, se traîner dans les rues comme autant de fantômes, et puis tomber tout-à-coup,

ou bien se rouler par terre avec rage et désespoir. 1527
Le père ne pensait plus à ses enfans, l'époux fuyait son épouse, le frère repoussait son frère, comme autant d'ennemis redoutables; la mère refusait à son enfant ses mamelles desséchées; les liens de la société étaient rompus; la tendresse, méconnue; l'amour et l'amitié, colonnes de consolation inébranlables, réservées souvent à l'homme dans l'adversité, n'avaient plus de place dans les cœurs : chacun ne pensait qu'au soi fatal, qu'à ce soi égoïste, ver rongeur de la nouvelle société; et l'homme ne vivait que comme s'il eût été isolé.

La peste et la famine emportant tout à la fois des familles entières, les rues et les maisons regorgeaient de morts; et, comme on n'avait ni la force ni le courage d'enterrer personne, pas même les premières victimes de ces vainqueurs barbares, empestés du venin de la Réforme, l'air fut bientôt infecté à tel point, que les soldats mouraient par centaines. La famine, devenue générale, s'était déjà fait ressentir au milieu d'eux; et ces fiers impériaux, la terreur de Rome, recevaient enfin le juste châtiment de leurs exécrables forfaits.

Mais, tant d'infortune ne rabattit rien de leur première fureur, et ils forcèrent le peuple de la basse classe à travailler aux tranchées que l'on fit autour du château.

Cependant, au milieu de cet excès de calamités,

1527 fut ordonné de se retirer dans un appartement fort étroit, jusqu'à ce qu'il eût rempli tous ses engagemens (1).

Pendant ce temps, les confédérés mirent tant de négligence et de lenteur à venir au secours du Pape, et la plupart des villes désignées dans le traité refusèrent si obstinément et avec justice d'accéder à cette honteuse capitulation, que les portes du château ne s'ouvrirent point encore pour Clément VII.

Cependant, la peste qui continuait ses terribles ravages dans Rome, ayant gagné le château Saint-Ange, plusieurs personnes en furent atteintes et moururent: aussi, le Pape courut grand risque de sa vie. Succombant alors sous le poids de tant de maux, et n'espérant plus que dans la bonté de l'empereur, il résolut d'envoyer vers ce prince le cardinal Alexandre Farnèse; mais, ce dernier ne se vit pas plutôt en liberté, qu'il refusa de remplir cette charitable légation (2).

Sur ces entrefaites, le roi d'Angleterre pressait vivement l'empereur de mettre le Saint Père en liberté; mais, n'en recevant aucune réponse

(1) Guicciardini, *Istoria d'Italia*, libro XVIII. — Buonaparte, *Ragguaglio storico*, etc.

(2) Guicciardini, *Istoria d'Italia*, libro XVIII. — Alexandre Farnèse succéda, en 1534, à Clément VII, sous le nom de Paul III.

favorable, il promit aux confédérés de soutenir 1527
la ligue qu'il avait faite, au mois d'avril, avec les français, les vénitiens, les suisses et les florentins, et de travailler avec ardeur à la délivrance de Clément VII. Sur ses pressantes sollicitations, le roi de France manda Lautrec au secours du Pape, à la tête d'un corps nombreux de troupes françaises, et le 1er août, le capitaine-général de cette armée entrait en Italie.

Mais Charles-Quint avait déjà compris tout l'odieux de sa conduite; et soit que les remords assiégeassent en effet son cœur, soit que ce ne fût qu'une nouvelle hypocrisie de sa part, ou mieux encore, soit qu'il craignît une rupture avec Henri VIII (1), il écrivit à ce prince pour l'assurer de ses bonnes intentions envers Sa Sainteté; il lui

(1) Il devait, en effet, la craindre; car Henri VIII avait envoyé le chevalier Pointz en Espagne, pour demander à Charles-Quint, que, comme par leurs traités précédens la guerre contre la France s'était faite à frais communs, il lui donnât la moitié du butin qu'il avait fait à la bataille de Pavie, et qu'il lui cédât un des ôtages qu'il avait reçus de François Ier.

L'empereur n'eut pas de peine à comprendre que le roi d'Angleterre ne cherchait qu'un prétexte de rupture; mais, comme il était de son intérêt de prolonger le temps, il répondit à l'ambassadeur, qu'il ferait savoir sa réponse au roi, son maître, par un exprès.

1527 dit qu'il s'occupait, avec activité, à rendre la paix à l'Europe et à la religion, et qu'il espérait qu'avant peu, tous ses désirs seraient enfin accomplis.

Durant cet intervalle, la paix se traitait toujours à la cour de Charles-Quint avec les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Venise; mais, cette négociation souffrait de très-grandes difficultés, et la captivité du Saint-Père n'était pas près de finir.

De son côté, le Pape engageait secrètement les confédérés à s'approcher de Rome; et ceux-ci, retenus encore loin de la capitale de ses états, s'amusaient à discuter et ne prenaient que des moyens très-lents pour venir à son secours.

Cependant, la veille des calendes de novembre, Charles-Quint se détermina à faire partir pour Rome François de Quignones, surnommé le frère François de Angely, son confesseur, général de l'ordre de Saint François, avec ses ordres et ses pouvoirs pour le vice-roi (1) et une lettre très-respectueuse adressée au Souverain Pontife, qui, un mois après, fut enfin rendu à la liberté.

Pour mettre un terme à sa dure captivité, le Pape se vit alors contraint d'avoir recours aux moyens qu'il n'avait pas voulu employer pour l'éviter. La

(1) Lannoy étant mort de la peste, Hugues de Moncade lui avait succédé jusqu'à ce que l'empereur en décidât autrement.

pourpre romaine fut vendue à des hommes, la 1527
plupart indignes de cet honneur, et pour le reste de la somme qu'il devait compter, il accorda des décimes dans le royaume de Naples et la permission d'aliéner les biens de l'Église. Quelques historiens assurent même que, la somme n'étant pas suffisante, on mit à l'enchère trois chapeaux de cardinaux, pour les vendre au plus offrant (1).

Ainsi, le vicaire de Jésus-Christ, par un jugement impénétrable de la Providence, faisait servir à la subsistance des hérétiques, ce qui ne devait être destiné qu'au service de Dieu.

Les ôtages, mis à la disposition des luthériens, furent amenés par eux au champ de Flore, où des potences avaient été déjà dressées. Le but des allemands était de les contraindre à se racheter par la crainte de ce supplice; mais les cardinaux, qui n'avaient point d'argent, se laissèrent attacher et montèrent intrépidement sur l'échelle fatale. A la vue d'une si grande résolution, leurs bourreaux, espérant mieux réussir une autre fois, les en firent brusquement descendre; et, le lendemain, la soldatesque destinée à leur garde s'étant enivrée, les ôtages trouvèrent le moyen de

(1) Buonaparte, *Ragguaglio storico*, etc., p. 126. — Platine, *Istoria delle vite de' Summi Pontifici*, folio 267.

1527 briser leurs chaînes et de se sauver par la cheminée (1).

Leur évasion ranima le courage des officiers espagnols, qui, à l'insu des luthériens, rendirent
9 Déc. le Pape à la liberté. Déguisé en marchand (2), le Souverain Pontife sortit du château Saint-Ange, et fut conduit par Louis de Gonzague, officier dans les troupes impériales, jusqu'à Orviette, où il arriva de nuit, presque seul, et n'ayant aucun de ses cardinaux avec lui.

Ce fut un événement bien digne de remarque, dit Guicciardini (3), et dont il n'y avait point eu d'exemple (4) depuis la grandeur temporelle de

(1) Varillas, *Histoire de l'Hérésie*, t. III, p. 378. — Buonaparte, *Ragguaglio storico, etc.*

(2) Buonaparte, *Ragguaglio storico, etc.*, p. 136. — Ciaconius, *Historiæ Pontificum romanorum*, t. III, pag. 469. — Paul Jove, *Historiæ sui temporis.* — Guicciardini, *Istoria d'Italia*, libro XVIII.

(3) *Istoria d'Italia*, libro XVIII.

(4) On n'a pas oublié que, de nos jours, le pape Pie VII fut également privé de ses états et détenu en prison pendant plusieurs années, par ordre de l'usurpateur du trône des Bourbons; on n'a pas oublié que les fidèles cherchaient alors avec douleur ce siége antique qu'une main ennemie frappait à coups redoublés ; on n'a pas oublié que le chef de l'Église fut conduit prisonnier jusqu'à Fontainebleau, sans doute parce que Bonaparte se

l'Église, de voir le Vicaire de Jésus-Christ, privé 1527
de toute sa gloire, dépouillé de ses états, sortir de prison, après plusieurs mois d'une cruelle captivité, pour rentrer ensuite dans toute sa puissance avec le même éclat qu'auparavant. Preuve sensible, ajoute le même historien, du respect des princes chrétiens et de la vénération des peuples pour la majesté Pontificale.

proposait, après son retour de Russie, où il pensait être victorieux, de signaler son triomphe par de nouveaux excès contre le Saint Père, et par la destruction complète de l'autorité qu'il ne pouvait faire fléchir. Et pendant que la situation de l'Église paraissait plus désespérée que jamais, les cardinaux étaient exilés ou emprisonnés, les prélats romains dispersés, et les prêtres traités avec la plus odieuse inhumanité. Pour le moindre délit, sur le moindre soupçon, les ecclésiastiques étaient jetés en prison, où on les privait de tout ce qui leur était nécessaire.

Mais, quelle puissance ordonnait donc à la police de veiller spécialement sur le Clergé? Quelle main dominatrice était étendue sur tous les prêtres pour les opprimer? C'était le Jacobinisme, qui, de concert avec les protestans, méditait dans ses antres la destruction totale de l'Église catholique. Le Jacobinisme, avec ses nombreuses ramifications ou sociétés secrètes, faisait servir Bonaparte lui-même à cette grande œuvre, et le franc-maçonnisme, chargé de répandre les semences de l'impiété et de l'anarchie, avait juré une haine mortelle aux papes et aux rois :

1527 Quant à l'armée impériale, la peste en fit périr plus des deux tiers, et le petit nombre de soldats que ce fléau avait épargnés, fut chassé de Rome

il lui fallait, en France et en Italie, l'extermination des uns et des autres comme devant toujours s'opposer à l'établissement de cette espèce de république que méditaient les révolutionnaires, et à la propagation de cette nouvelle loi naturelle que chacun peut façonner à sa manière (1).

(1) Quelques personnes ont cru, en lisant une note très-longue imprimée dans mon premier volume, que je m'étais fait une idée monstrueuse du franc-maçonnisme, et que c'était autant de rêveries que je débitais à plaisir et bien innocemment au public. Mais, que diraient ces braves gens, dupes de leur incrédulité, si je leur montrais, dans quelques grandes villes, les antres du franc-maçonnisme se changeant en laboratoire, où l'anarchie s'épure au creuset du libertinage, de l'ambition et de l'impiété, et que je leur ouvrisse tous les livres aux doctrines perverses, au langage hideux d'impudicité, que quelques francs-maçons distribuent avec mystère parmi le peuple? C'est une vérité, vérité affreuse, sans doute, et qui doit faire frémir les honnêtes gens.

Le franc-maçonnisme, depuis sa naissance, que l'on peut fixer à l'année 1725, lors du fanatisme des convulsionnaires, quoi qu'il dise de son antique origine, le franc-maçonnisme n'a eu pour Grands-Maîtres que des ambitieux ou des conspirateurs : il faut avouer que pour *des enfantillages,* comme le prétendent quelques gens, c'est vouloir attirer trop long-temps l'attention des premiers hommes d'état. Croira-t-on que les Louis XVIII, les Carnot, les d'Orléans, n'aient voulu être que les chefs d'une joyeuse société?...

Mais cette digression demanderait de trop longs détails. Le temps viendra où tout le mystère sera dévoilé, où l'on ne marchera plus sur une voie obscure. Il y va du bonheur de la société.

par les troupes françaises, et contraint de chercher un asyle dans Naples. Mais ces farouches impériaux n'y furent pas plus heureux : la peste que plusieurs d'entre eux avaient apportée, y exerça de nouveaux ravages ; et, sur ces entrefaites, se trouvant forcés de soutenir un siége très-long et très-étroit, ils furent presque entièrement exterminés et chassés sans miséricorde de l'Italie. Aussi l'on peut assurer qu'ils firent une pénitence de leurs crimes bien plus rude que n'aurait été celle qu'ils eussent pu souffrir de la main des hommes. 1527

Les états de l'Église recouvrèrent alors peu à peu le calme et la liberté dont ils jouissaient avant la prise de Rome. Mais une apostasie aussi éclatante que scandaleuse devait bientôt affliger profondément et le Pape et l'Église : Henri VIII allait ternir sa réputation de *protecteur de la foi catholique*, et faire divorce avec sa légitime épouse, pour admettre dans sa couche royale Anne de Boulen, sa concubine. Et, comme pour mettre le sceau à son libertinage, le roi d'Angleterre devait se séparer du Saint-Siége et de l'Église, pour jeter les fondemens de l'hérésie anglicane ; il devait défendre à ses peuples de reconnaître aucune autorité spirituelle ou temporelle que la sienne, et sans oser toucher néanmoins aux points de doctrine (ce qui ne fut fait que dans un synode tenu à Londres sous le règne d'Élisabeth, en 1562), ni au culte extérieur établi dans l'Église

1527 catholique, il devait se dire ouvertement et sans crainte schismatique et apostat.

Triste et funeste conséquence de ce libertinage d'esprit et de cœur que la mauvaise philosophie avait introduit dans la société, que la Réforme s'empressa de soutenir, et que les révolutionnaires soutiennent encore de nos jours, comme le moyen de prosélytisme le plus facile.

Mais, avant que cette fatale révolution, suscitée en Angleterre par le divorce honteux de Henri VIII, attirât sur cette nation des malheurs inouïs; avant que l'Irlande, cette Irlande infortunée, pût lui demander compte et de son asservissement actuel et de ses premières calamités, la Réforme, toujours inquiète et orgueilleuse, devait se déchaîner contre une secte nouvelle, la combattre sans ménagemens, elle qui en réclamait pour sa doctrine impie, et offrir le spectacle d'une guerre de plume acharnée entre deux chefs de parti, fiers de dominer et de faire prévaloir leurs opinions. C'est ce que nous allons dire au chapitre suivant, en remontant à l'origine de cette nouvelle hérésie.

V.

> Un nouveau réformateur paraît, c'est un apostat...... que je ramasse dans le libertinage et l'ambition.
>
> —
>
> Ils se croyaient grands de succès ,..... ils ne le furent que d'impostures.
>
> —
>
> Enfans des hommes ! jusques à quand porterez-vous des cœurs assoupis ? Quand cesserez-vous de courir après le mensonge et de vous passionner pour le néant?
>
> Psaume 4, v. 3.

Si, du moins, les Réformateurs du XVIe siècle 1527
s'étaient accordés entre eux, on pourrait être dupes de leurs hautes prétentions. Mais, à peine aperçurent-ils autour de la Réforme quelques

1527 prosélytes intéressés, que, criant au miracle, eux qui n'y croyaient pas, chacun voulut avoir la gloire de se dire chef de parti, et de soumettre les peuples à sa nouvelle manière d'interpréter le Livre sacré. O comble de folie et d'aveuglement! C'était alors à qui l'emporterait sur ses collègues, ferait le mieux valoir ses opinions, se formerait la faction la plus nombreuse et la plus puissante, prescrirait le plus impérieusement, en vertu d'une prétendue mission céleste, ou ferait même prescrire par l'autorité des magistrats, ce qu'il fallait croire ou rejeter, et donnerait enfin l'exemple des plus sanglantes séditions, comme du libertinage le plus scandaleux, tout en voulant prêcher *la pure parole de Dieu.*

On les voyait, ces maîtres jaloux et orgueilleux, la Bible en main, retrancher des cérémonies et en laisser d'autres, instituer et destituer, approuver et désapprouver, s'attribuer toutes sortes de pouvoirs spirituels qu'ils refusaient au Pape et à l'Église catholique, et condamner un jour ce qu'ils avaient, de leur propre gré, publiquement enseigné la veille (1).

(1) La doctrine chrétienne, qui est nécessairement catholique ou universelle, donne à tout fidèle une certitude invincible de l'antiquité et de l'immutabilité de la foi. Ces preuves reposent dans les monumens écrits, la plupart aussi anciens que le christianisme,

Mais, au fond, qu'étaient-ce que cette foule de 1527
Réformateurs tant prônés par les écrivains protestans? Qu'étaient-ce que ces commentateurs de

dans le culte extérieur et dans l'enseignement public et uniforme des pasteurs. Pour les monumens écrits, nous citerons les Évangiles, les lettres des Apôtres, les écrits de leurs successeurs, les professions de foi et les décrets des Conciles, dont l'admirable conformité enseigne que la doctrine de l'Église est perpétuelle et inviolable. Quant aux deux autres preuves, on pourra facilement se convaincre que ceux qui avaient caractère et mission pour enseigner aux autres ce qu'ils avaient appris eux-mêmes, ne se sont jamais permis d'y ajouter ni d'en rien retrancher. « Il ne nous est pas » permis, dit Tertullien, de rien enseigner de notre » propre choix, ni de recevoir ce qu'un autre a forgé » de lui-même. Nous avons pour auteurs les Apôtres du » Seigneur; eux-mêmes n'ont rien imaginé, ni rien tiré » de leur propre fond, mais ils ont fidèlement transmis » aux nations la doctrine qu'ils avaient reçue de Jésus- » Christ. » (*De Præscriptione*, cap. 6.) « Dans chaque » ville, dit le même auteur, les Apôtres ont fondé des » Églises, d'où les autres ont reçu par tradition leur » croyance et leur foi : c'est ainsi qu'elles la reçoivent » encore pour être de véritables Églises; par là, elles » sont apostoliques, puisqu'elles sont les filles des » Églises fondées par les Apôtres. » (Ch. 20.)

Vincent de Lérins donnait, au Ve siècle, la même règle, et répétait les paroles de Saint Ambroise, qui regardait comme un sacrilége de changer quelque chose à la foi consacrée par le sang des martyrs. « L'usage de l'Église a toujours été, disait-il, que plus

1527 Bibles, ces propagateurs infatigables du nouvel évangile, ces *messagers extraordinaires* du Tout-Puissant (1), auxquels nous avons si souvent

»un homme était religieux, plus il avait horreur de »toute nouveauté. » (*Commonit.*, cap. 5 et 6.)

Est-ce là le caractère du Protestantisme, et a-t-il horreur de la nouveauté, lui, qui se pique d'être apostolique? Mais, s'il ne veut pas que nous lui disions, avec Tertullien : Qui êtes-vous, quand et d'où êtes-vous venu? qu'il nous produise alors l'origine de son Église; qu'il déploie l'ordre de ses pasteurs descendant par une succession continue, de manière que ses premiers pasteurs aient pour auteur ou pour prédécesseur un des Apôtres ou des hommes apostoliques qui aient vécu avec eux. S'il nous présente cette succession non interrompue de mission, signe de la véritable Église, nous pourrions alors nous laisser persuader plus facilement que sa doctrine est apostolique, et qu'il n'est point l'ennemi de la paix du Seigneur et de l'unité divine.

(1) Les protestans ne veulent plus croire aujourd'hui, que Luther, Zwingle, Calvin et autres prédicans aient été des *envoyés extraordinaires de Dieu;* c'est qu'ils ont, en effet, compris cette absurde et fausse prétention. Quelques-uns seulement, encroûtés des anciennes opinions que leurs frères avaient sur le Protestantisme, soutiennent encore hardiment que les chefs de la Réforme furent protégés de Dieu pour opérer cette grande œuvre. Mais, que répondraient-ils, si on leur demandait à quelle marque visible et irrévocable on peut reconnaître un homme véritablement missionné de Dieu?

vu prodiguer le nom de *grands hommes* (1)? 1527
Ce qu'ils étaient ! Prêtres et moines apostats, qui n'avaient secoué le joug de toute règle, que pour être impunément libertins. On sait que ces *vertueux* Réformateurs prirent femme ou concubine, peu de temps après leur funeste apostasie, à l'exception d'un grand nombre qui, n'ayant aucune foi, vécurent long-temps dans le libertinage, et se donnèrent ensuite à la Réforme, comme à un pis-aller : les uns, pour y mieux faire leurs affaires, sous le spécieux prétexte de penser à celles d'autrui ; les autres, plus ambitieux, pour y recueillir des places et des honneurs.

Il est évident, et les écrivains de bonne foi ne l'ont pas encore contesté, il est évident que les vraies causes des progrès rapides de la Réforme en Allemagne, en Suisse, en France et dans plusieurs autres états de l'Europe, n'ont pris leurs sources que dans des passions très-condamnables. On sait que la jalousie et la haine que beaucoup de personnes avaient conçues contre le clergé ; l'ambition de s'emparer de ses biens et de s'élever à sa place ; l'animosité envieuse des princes contre leur souverain légitime, dont la puissance, surtout en Allemagne, leur portait ombrage ; l'orgueil et la sotte vanité de quelques hommes qui n'entendaient

(1) Mosheim, *Hist. ecclés.*, in-8°, tom. IV, pag. 40.

1527 rien à la théologie, quoiqu'ils prétendissent en savoir plus sur cette importante matière, que les théologiens eux-mêmes; la mauvaise foi et les belles promesses des prédicans; le désir de secouer le joug des pratiques les plus gênantes de la religion catholique; on sait que ce furent là les causes des succès prodigieux et de la marche triomphante de la Réforme, que Luther regardait comme la preuve la plus éclatante de sa divine mission, et dont les protestans, avides de tromper la populace et les ignorans, se servent encore de nos jours, pour faire envisager cette révolution comme un prodige, et leurs auteurs comme des hommes extraordinaires. Aussi l'on ne détruira jamais cette pensée dans les hommes, on ne pourra jamais anéantir entièrement cette page de l'histoire, où il est dit que la prétendue Réforme du XVI[e] siècle n'a été ni légitime, ni juste, ni sage dans son principe, ni louable dans ses moyens, ni heureuse dans ses effets.

Aveuglement incroyable de la créature, qu'elle doit, hélas! à la dégradation du premier homme! Elle ne voit donc pas que la religion catholique, cette fille du Ciel, assise à l'ombre du Très-Haut, a pour base l'Éternité, et Dieu pour créateur! Et elle croit renverser un édifice bâti sur ces deux inébranlables colonnes! Qu'elle reconnaisse donc sa folie et son erreur, et qu'elle apprenne bien surtout que les efforts de l'homme heurtent et se brisent contre les œuvres du Tout-Puissant; car

Jésus-Christ a dit : Je serai avec vous (c'est-à-dire 1527
avec l'assemblée des membres de son Église) jusqu'à la consommation des siècles.

Mais ceux qui s'élèvent avec tant de brutalité contre l'Église catholique, ceux qui trouvent ses dogmes trop obscurs pour leur faible raison, et ses pratiques trop austères pour leurs mœurs corrompues; ceux-là, où trouveront-ils dans la sagesse et la science du monde une idée plus belle, une pensée plus sublime et plus grandement développée que celle des différentes transitions auxquelles l'homme est soumis? Où trouveront-ils les moyens de lui faire parcourir les divers degrés du progrès moral, afin de lui garantir et sa perfection humaine et son bonheur céleste? Ont-ils rencontré quelque chose de plus noble que les quatre états différens de l'homme? Innocent et juste d'abord, comme étant l'œuvre de Dieu, le péché lui dévoile une honteuse nudité et le fait ensuite tomber dans un état de dégradation mortelle, d'où la grâce du Sauveur, le sang de Dieu fait homme pour lui, vient l'élever à un nouvel état de régénération; et enfin, ses propres mérites et la bonté infinie du Créateur le destinant à une glorieuse béatitude.

Quoi de plus majestueux aussi que l'ensemble de cet enseignement catholique que nous offre la doctrine révélée! L'âme est naturellement satisfaite en pensant que, si elle souffre sur cette terre, Dieu

1527 lui réserve un bonheur éternel. Aussi, seule, la religion catholique est puissante sur l'homme; seule, elle est efficace et régénératrice pour la civilisation des peuples, parce que, seule, antérieure à tous les temps, elle possède le secret impénétrable des siècles, et semble être la gardienne de leur écoulement, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement taris; parce que, seule, elle a une connaissance parfaite de la nature, et que, seule, elle dispense la grâce, cette grâce divine qui perfectionne et qui éclaire; parce que, seule, cette vierge du Ciel existait *avant l'étoile du matin, ante luciferum,* comme le disent les historiens sacrés (1).

Eh bien! la doctrine protestante et celle de toutes les sectes qui se sont prétendues chrétiennes, renferment-elles quelque chose de si consolant, de si beau et de si parfait? Cette doctrine jette-t-elle une lumière ineffable sur toute la nature humaine, comme pour permettre à l'homme de contempler ses merveilleuses beautés; lumière ineffable, pleine d'efficacité et de vertu, car son but est d'améliorer la créature, en la ramenant à cette perfection primitive, le gage d'un avenir heureux? Cette doctrine joint-elle la puissance de son action, à l'énergie, à la clarté de sa parole? Hélas! il faut l'avouer à la honte du Protestantisme, il n'a rien

(1) Psaume 109, v. 4.

produit de consolant pour les mortels ; son œuvre 1527
a été imparfaite, parce que Dieu ne l'a point soutenu, et tout, chez lui, porte le sceau ineffaçable de l'aveuglement humain. Cependant, on l'a vu marcher avec audace à l'ombre du Christianisme, et souvent même, couvert du manteau de l'hypocrisie, chercher à se confondre avec lui. Le Protestantisme, *ce système froid et bâtard*, comme l'appelle M. de La Mennais, a-t-il aussi considéré l'homme dans l'état de péché? A-t-il sérieusement pensé à son bonheur à venir? On le sait, il n'a jamais médité sur cette importante question ; car, en laissant à l'homme la faculté de raisonner sur le Livre sacré, renfermant les pensées de Dieu, exprimées par l'organe de quelques vertueux personnages, il lui a donné le pouvoir de déraisonner sur les plus saints mystères, dont on s'étudierait en vain à deviner les impénétrables secrets.

Cependant, dans les commencemens de cette réforme religieuse, on voulut persuader aux peuples que cette troupe de novateurs que l'Europe vit surgir, presque en même temps dans ses différentes contrées, étaient autant d'esprits profonds et de vastes génies, qui, *inspirés de Dieu*, aperçurent les abus, les erreurs et les désordres dans lesquels l'Église romaine était tombée. Mais, que ces apologistes du Protestantisme lisent l'histoire des XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, et ils verront l'Europe infectée par des sectaires qui,

1527 la bible en main, s'étaient élevés sans mission contre l'Église catholique, et n'avaient fait que tracer la route que les Réformateurs du XVIe siècle devaient suivre plus tard.

Que l'on ne croie pas que les indulgences publiées par le Pape Léon X, furent la cause de cette révolte religieuse en Allemagne ; elles n'en servirent, au contraire, que de prétexte et d'occasion; car on n'ignore pas que, dès l'an 1516, Luther avait fait soutenir, à Wittemberg, des thèses publiques, où les personnes éclairées aperçurent le germe des erreurs qu'il enseigna depuis (1).

Mais, pendant que la Saxe arborait l'étendard de l'hérésie, un Novateur suisse entreprenait aussi de corrompre sa patrie, et déclamait déjà contre l'Église romaine : Zwingle était le nom de cet apostat.

Ulric, ou Uldaric, ou Huldriz Zwingle, naquit à Wildenhaus, village du Haut-Tockebourg, le 1er janvier 1484 (2); il se livra de très-bonne heure
1506 à l'étude, et prit le bonnet de docteur, à Bâle, en 1506. Ses talens pour la prédication étaient déjà connus, et, la même année, il fut pourvu d'une cure dans le canton de Glaris.

(1) *Art de vérifier les dates*, art. Léon X.

(2) Quelques historiens disent, mais avec moins de probabilité, qu'il naquit en 1487. — Voir Bayle, Supplément au *Dictionnaire critique et historique*.

Quelque temps après il accompagna les Suisses, 1527
lorsque, à la voix du Pape Jules II, ils volèrent au 1512
secours de l'Italie contre les armes de Louis XII.
Il revint dans sa paroisse, après la bataille de
Novarre, et reprit ses fonctions pastorales, qu'il 1515
abandonna de nouveau pour marcher avec ses com-
patriotes au secours du Milanais, que François I[er]
avait envahi avec beaucoup de troupes. Il fut pré- 1516
sent à la fameuse bataille de Marignan, et vint 1518
ensuite occuper la principale cure de Zurich, à la sollicitation des nombreux partisans qu'il avait eu l'adresse de se faire. Ardent et doué de beaucoup d'ambition, il avait su reconnaître que la chaire était la voie la plus sûre pour satisfaire ses vues élevées; et bientôt il s'acquit en Suisse, une réputation aussi brillante que celle de Luther en Saxe.

« C'était un homme hardi, dit Bossuet (1), et » qui avait plus de feu que de savoir; il avait » beaucoup de netteté dans son discours, et aucun » des prétendus Réformateurs n'a expliqué ses pen-» sées d'une manière plus précise, plus uniforme » et plus suivie; mais aussi aucun ne les a poussées » plus loin, ni avec plus de hardiesse. »

« Zwingle était un jeune homme dissipé et en-» treprenant, dit Bérault-Bercastel (2), qui, après

(1) *Histoire des variations*, livre II.

(2) *Histoire de l'Église*, tom. IX, pag. 470.

1527 »avoir porté quelque temps les armes, avait em-»brassé l'état ecclésiastique, et qui s'était bientôt »repenti de s'être engagé au célibat, dont il ne »pouvait s'accommoder, comme il le dit ingénu-»ment dans ses ouvrages.»

« Zwingle, dit Maimbourg (1), était un jeune »homme impétueux et plein de feu, qui, après »avoir porté quelque temps les armes, étant devenu »chanoine de Constance, se repentit bientôt de »s'être attaché à une profession qui oblige le céli-»bat, duquel il ne pouvait s'accommoder, comme »il l'a lui-même avoué dans ses ouvrages. »

« Zwingle, dit Mosheim (2), ne se fit pas de la »peine de mettre quelquefois en usage la violence »contre ceux qui persistaient opiniâtrément dans les »*sentimens superstitieux* de leurs ancêtres. »

Mais, pour connaître à fond le caractère de cet
1531 esprit bouillant, c'est à son *Exposition de la foi chrétienne* qu'il faut avoir recours. Là, faisant à François Ier l'éloge des béatitudes de la vie éternelle, Zwingle dit à ce Prince, « qu'il doit »espérer de voir l'assemblée de tout ce qu'il y »a eu d'hommes saints, courageux, fidèles et »vertueux dès le commencement du monde. Là, »vous verrez, poursuit-il, les deux Adam, le

(1) *Histoire du Luthéranisme*, tom. I.
(2) *Histoire ecclésiastique*, tom. IV, pag. 41.

»racheté et le rédempteur. Vous y verrez un Abel, 1527
»un Énoch, un Noé, un Abraham, un Isaac, un »Jacob, un Judas, un Moïse, un Josué, un »Gédéon, un Samuel, un Phinées, un Élie, un »Élisée, un Isaïe avec la Vierge, mère de Dieu, »qu'il a annoncée; un David, un Ézéchias, un »Josias, un Jean-Baptiste, un Saint Pierre, un »Saint Paul. Vous y verrez Hercule, Thésée, »Socrate, Aristide, Antigonus, Numa, Camille, »les Caton, les Scipion. Vous y verrez vos prédé»cesseurs et tous vos ancêtres, qui sont sortis de »ce monde dans la foi. Enfin, il n'y aura aucun »homme de bien, aucun esprit saint, aucune âme »fidèle, que vous ne voyez là avec Dieu. Que peut»on penser de plus beau, de plus agréable, de plus »glorieux que ce spectacle! »

Qui s'était jamais avisé, dit le savant Évêque de Meaux (1), de mettre ainsi Jésus-Christ pêle-mêle avec les Saints, et à la suite des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres et du Sauveur même, jusqu'à Numa, le père de l'idolâtrie romaine, jusqu'à Caton, qui se tua lui-même comme un furieux; et non-seulement tant d'adorateurs de fausses divinités, mais encore jusqu'aux dieux et jusqu'aux héros, un Hercule, un Thésée, qu'ils ont adoré? Je ne sais pourquoi il n'y a pas un

(1) *Histoire des variations*, livre II.

1527 Apollon, ou Bacchus et Jupiter même ; et, s'il en a été détourné par les infamies que les poètes leur attribuent, celles d'Hercule étaient-elles moindres?

Voilà de quoi le Ciel est composé, selon ce chef du second parti de la Réformation ; voilà ce qu'il a écrit dans une confession de foi, qu'il dédia au plus grand roi de la Chrétienté ; et voilà ce que Bullinger, son successeur, nous a donné *comme le chef-d'œuvre et comme le dernier chant de ce cygne mélodieux*. Et l'on ne s'étonnerait pas que de telles gens aient pu passer pour des hommes extraordinairement envoyés de Dieu, afin de réformer son Église (1)!

Voilà le fidèle portrait de cet hérésiarque insensé,

(1) Luther le réprimanda sévèrement sur cet article, et lui déclara qu'il désespérait de son salut, parce que non content de continuer à combattre le sacrement de l'Eucharistie, il était devenu païen en mettant des païens impies, et jusqu'à un Scipion épicurien, jusqu'à un Numa, l'organe du démon, pour instituer l'idolâtrie chez les romains, au rang des âmes bienheureuses. Car, à quoi nous servent le baptême, les autres sacremens, l'Écriture, et Jésus-Christ même, si les impies, les idolâtres et les épicuriens sont saints et bienheureux? Et cela, qu'est-ce autre chose que d'enseigner que chacun peut se sauver dans sa religion et dans sa croyance?

Luther avait raison ; mais, que faisait-il lui-même, sinon que d'enseigner que toutes les religions sont bonnes, pourvu qu'on ait la foi en Jésus-Christ ?

qui mit toute la Suisse en feu, pour faire préva- 1527
loir sa doctrine dangereuse, et qui ne fit que préparer et aplanir la route que l'apostat français devait bientôt parcourir.

A la nouvelle de la publication des indulgences, 1519
Zwingle, qui ne méditait encore aucun projet de réforme, regarda cet événement comme très-favorable pour agrandir sa fortune, et lui donner de la réputation à la Cour de Rome et dans les pays étrangers. Mais il ne tarda pas à reconnaître qu'il n'avait rien à espérer de ses deux prétentions : le cordelier Lombard, de Milan, surnommé le frère Samson, avait été seul chargé de la prédication des indulgences en Suisse ; et ce moine, vif, adroit et insinuant, ne voulut point, en effet, s'adjoindre un compagnon qui pouvait lui porter ombrage, en s'élevant au-dessus de lui, soit par ses vues ambitieuses, soit par son talent dans la prédication.

Irrité de ce refus, Zwingle attaqua les indulgences dans ses discours, et continua à Zurich les désordres que Luther avait déjà commencés à Wittemberg (1) ; et des indulgences, le curé de Zurich

(1) C'est une question entre les luthériens et les calvinistes de savoir si c'est Luther ou Zwingle qui conçut, le premier, le projet de la Réformation. Comme cette dispute nous intéresse fort peu, il nous suffit de dire que, comme Luther avait pris ses opinions dans les livres de Wiclef et des hussites, il n'est pas

1527 passa à l'autorité du Saint-Siége, à la nature du sacrement de pénitence, au mérite de la foi et à l'effet des bonnes œuvres. Il anéantit le dogme de la présence réelle, et tout ce que Luther n'avait osé retrancher du culte chrétien; il poussa même la défense du libre-arbitre jusqu'au pélagianisme; et cette liberté, que Luther, prédestinateur rigide, avait obstinément refusée à l'homme, Zwingle la lui accorda sans difficulté. Le premier admettait la substance réelle, quoiqu'il rejetât la transsubstantiation, au lieu que Zwingle, disant que le sens figuré de ces mots : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang,* lui avaient été révélés par un fantôme blanc ou noir, prétendait que, dans le sacrement de l'Eucharistie, le pain et le vin n'étaient qu'une figure ou une simple représentation du corps et du sang de Jésus-Christ.

Est-ce de cette manière que les Apôtres, les Pères de l'Église et les plus savans théologiens *ont eu* connaissance des vérités catholiques? Et d'*ailleurs*, devons-nous ajouter foi à quelques hommes, divisés d'opinions entre eux, de préférence à des

étonnant que Zwingle ait puisé les siennes dans la même source et se soit fondé sur les mêmes argumens. Que l'un ait commencé à la publier l'an 1516 et l'autre l'an 1517, cela n'importe en rien à la vérité ou à la fausseté de leur doctrine. — Bergier, *Dictionnaire théologique*, au mot ZWINGLIENS.

myriades de saints hommes et de profonds génies, 1527
qui, depuis dix-huit siècles, nous ont constamment enseigné la même doctrine? Que l'on nous dise tout ce que l'on voudra pour excuser cet esprit de division inséparable du Protestantisme, il ne fera jamais honneur à aucune des sectes qui en font profession.

Cependant Zwingle se tourmentait, nuit et jour, pour trouver une solution raisonnable à ces paroles de Jésus-Christ : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang;* mais, en attendant, il ne laissait pas d'abolir la messe, malgré les oppositions du secrétaire de la ville, qui disputait avec énergie pour la doctrine catholique et pour la présence réelle. Il vit enfin apparaître en songe, et pendant qu'il croyait disputer encore avec le secrétaire de la ville, un fantôme blanc ou noir (il ne sut pas reconnaître de quelle couleur il était), qui lui dit ces mots : *Lâche, que ne réponds-tu ce qui est écrit dans l'Exode :* l'agneau est la *Pâque*, c'est-à-dire qu'il en est le signe?

Zwingle crut alors à l'explication nouvelle de son génie inconnu; et, après s'être rassuré que ce passage existait dans l'Exode, il alla prêcher hardiment ce qu'il avait vu en songe.

Mais ces paroles, dit Bossuet (1) : *L'agneau*

(1) *Histoire des variations*, liv. II.

1527 *est la Pâque ou le passage*, ne signifient nullement qu'il soit la figure du *passage*. C'est un hébraïsme commun, où le mot *sacrifice* est sous-entendu.... Ce que l'Écriture explique elle-même un peu au-dessous, où elle dit tout du long, non que l'agneau est le passage, mais que *c'est la victime du passage*.

Toutes ces grossières erreurs, débitées avec cet esprit de ruse (1) qui caractérisait le Novateur suisse, ne tardèrent pas à trouver de nombreux prosélytes. Mais il lui fallait encore la faveur des magistrats, comme les seuls capables de protéger sa nouvelle doctrine; et Zwingle y travailla avec

(1) En voici une preuve; Zwingle, écrivant à François Kolb, prédicateur bernois, lui disait : « Mon cher » François, tout doucement en besogne et sans trop de » précipitation, jette d'abord à l'ours une seule poire » âpre avec plusieurs douces; ensuite deux et puis » trois; et s'il commence à les manger, il faut aller en » augmentant et les lui jeter pêle-mêle, âpres et douces. » A la fin, vide entièrement ton sac, et répands devant » lui les tendres, les dures, les douces, les sûres, les » âpres : il les mangera toutes, sans qu'on puisse l'en » détourner, ni l'arracher.

» Donné à Zurich, le lundi après la Saint-George 1527. »

Cette lettre est extraite des *manuscrits* de Tschudi, tom. V. — Si c'est là le langage d'un Apôtre envoyé du Ciel, que l'on nous dise comment s'expriment les émissaires de l'enfer.

tant d'ardeur, qu'avant peu de temps il put se servir de leur autorité pour répandre à longs traits le venin de sa doctrine contagieuse. 1527

Cependant, le curé de Zurich, cet autre Luther, avait besoin d'un Mélanchton, et sa bonne fortune le lui fit trouver dans Æcolampade, religieux de l'ordre de Sainte Brigite, à qui la secte des sacramentaires est redevable de tous ses succès.

Cet homme, plus modéré et plus savant que Zwingle, s'était mis de bonne heure à l'étude par inclination, autant que pour suppléer au défaut qui lui était naturel, de ne pouvoir chanter ; et il avait si bien réussi, qu'en peu d'années il était devenu très-savant dans la langue grecque et dans la latine, dont il se servit pour lire l'Écriture Sainte, les Pères de l'Église et les conciles d'Orient. Parvenu à un âge assez mûr pour n'avoir à se reprocher aucune surprise, il s'était fait religieux avec beaucoup de courage et de réflexion, et avait paru assez long-temps fort affectionné à l'état qu'il avait choisi ; mais, s'abandonnant à une présomptueuse curiosité, il ouvrit l'oreille aux nouvelles doctrines, et bientôt ce religieux fervent (1) ne

(1) Des pieds d'un crucifix devant lequel il avait accoutumé de faire sa prière, il écrivait à Érasme, en 1517, des choses si tendres sur les douceurs ineffables de ses entretiens avec Jésus-Christ, qu'on ne saurait les lire sans se sentir encore pénétrés des

1527 fut plus qu'un moine libertin, qui franchit la barrière du cloître, prêcha la réforme hérétique, s'en fit le ministre à Bâle, et, fatigué du célibat, comme les autres réformateurs, épousa une jeune fille dont la beauté l'avait touché.

La Suisse retentit alors des discours sacriléges de ces deux Novateurs : les uns admirèrent leur éloquence et se sentirent charmés de se trouver sous l'influence d'une nouvelle doctrine, moins sévère que celle de l'Église romaine, et surtout plus en rapport avec leurs passions ; les autres, au contraire, ne voyant que dissimulation et artifice, qu'hésitation et absurdité dans ces chefs de réforme, résolurent de rester fermes dans la Foi catholique, apostolique et romaine, et s'unissant plus étroitement au Saint-Siége, laissèrent quelques hommes insensés devenir la proie de cette dangereuse nouveauté.

La Réforme mit beaucoup d'aigreur dans ses attaques ; et, en outre, elle s'éleva contre des pratiques vénérables avec amertume et sans excuse. Les indulgences, la messe, les images, les reliques, l'invocation des saints et le célibat

mêmes sentimens. Érasme dit pourtant qu'après qu'il eut embrassé la Réforme, son nom devint si odieux, que les imprimeurs ne voulurent plus le laisser paraître à la tête des écrits qu'il publiait, parce que son nom était capable de nuire à la vente d'un livre.

des prêtres parurent alors tomber sous ses coups 1527
redoublés ; et cette maîtresse sèche et dédaigneuse, se faisant un front d'impie comme elle s'était fait un front d'impudique, ne craignit pas d'avancer qu'elle était la seule gardienne de la pure parole de Dieu. Fière et présomptueuse, comme tous ceux que les lumières du Saint-Esprit ne guident point, elle ignorait sans doute encore que sa sœur d'Allemagne, se prostituant aux caprices du premier venu, s'était aussi proclamée la seule gardienne de la pure parole de Dieu. Cependant, l'aveuglement des peuples était tel, qu'ils ne s'aperçurent point des mauvaises intentions de la Réforme ; ils la crurent chrétienne et apostolique ; et, favorisée par l'ignorance, d'un côté, et la mauvaise foi, de l'autre, elle parvint à poser son camp au milieu de la Suisse, vierge d'hérésie. Les premières prosélytes de Zwingle, et les plus ardentes, furent les religieuses d'un couvent de Zurich. En témoignage de leur confiance dans la doctrine du nouveau prédicateur, elles sortirent de leur couvent et se marièrent.

A cette nouvelle, l'alarme se répandit parmi 1522
les ecclésiastiques et tous ceux qui étaient dévoués à l'Église catholique. L'évêque de Constance, dont l'autorité spirituelle s'étendait dans tout le canton de Zurich, pressé par ses propres craintes et par de nombreuses sollicitations, ne tarda pas à prévenir le chapitre et les magistrats de cette

1527 ville, du dommage que recevraient l'Église et la
1522 république, s'ils enduraient plus long-temps qu'on altérât chez eux la croyance catholique, et les engagea fortement à traiter Zwingle, de même que le Pape et Charles-Quint s'étaient comportés à l'égard de Luther. Mais ce salutaire avis fut dédaigné; bien plus, le conseil de Zurich permit au Réformateur de se défendre contre les justes remontrances de l'évêque, auquel il adressa une requête pour l'engager de se mettre à la tête de la Réforme, pendant que, d'un autre côté, il demandait aux cantons de tolérer le mariage des prêtres, et déclamait fortement contre les inconvéniens du célibat. Aussi cette levée de boucliers excita contre lui les prêtres et les moines; on le décria, on le traita de *luthérien*, injure la plus forte que l'on connût alors. Les esprits s'animèrent, il en naquit des tempêtes; et, dès l'année 1523, le Sacramentairanisme se montra publiquement à face découverte.

1523 Les magistrats de Zurich, charmés des erreurs que Zwingle prêchait avec tant de succès, et trouvant bon que ses opinions se répandissent et fussent enseignées aux peuples dans tout leur arrondis-
29 Jan. sement, s'assemblèrent, aux sollicitations de ce Novateur, pour discuter sur les nouveaux préceptes de religion, et pour décider souverainement en faveur de la doctrine qu'on jugerait être la plus conforme à la parole de Dieu.

L'évêque de Constance, instruit de toutes ces 1527
dispositions, y avait envoyé Jean Faber, son 1523
vicaire-général, pour empêcher de passer outre. Mais la séduction avait déjà prévalu; et, après quelques controverses, d'abord sagement éludées et entamées insensiblement par l'indiscrétion de ce dernier, qui aurait bien mieux fait de ne point entrer en dispute, le sénat rendit une sentence dans laquelle il était dit que l'Évangile serait désormais annoncé dans toute l'étendue du canton, d'après l'Écriture sainte, et sans aucun mélange des traditions humaines; et les zuricois se donnèrent le nom glorieux d'*Évangéliques*, parce qu'ils prétendaient que c'était chez eux que se trouvait la pure doctrine de l'Évangile, de même que Luther prétendait en être le seul dépositaire.

Zurich étant alors devenu le centre d'action de l'hérésie sacramentaire, les habitans de cette ville attirèrent dans leur parti les grisons et beaucoup de particuliers des cantons voisins; aussi, en peu de temps, Bâle, Schaffhouse, Appenzel et Berne fournirent à l'Hérésiarque les prosélytes les plus dévoués.

Les autres cantons de Suisse où la Réformation n'avait point encore pénétré, étonnés d'un procédé si bizarre, s'assemblèrent à Bâle pour prendre des mesures rigoureuses contre la contagion qui les menaçait; et le danger était d'autant plus pressant, que Zwingle, non content d'altérer la

1527 religion de l'État, voulut encore changer la face
1523 du gouvernement politique de son pays.

En effet, la France, au lieu de poursuivre la victoire de Marignan, avait sollicité l'alliance des treize cantons vaincus, et doublé leurs pensions, pour les engager à son service : aussi les suisses avaient renouvelé leur ancien traité avec le roi de France, et s'étaient obligés à lui fournir des gens de guerre. Zwingle s'éleva contre cette alliance, et soutint hardiment que la milice suisse était coupable de deux crimes : d'infamie, car il n'y a rien, dit-il, de plus honteux pour l'homme que d'exposer sa vie à prix d'argent, et d'impiété, sous le prétexte qu'on violait la loi du Christianisme, qui défendait, selon le témoignage du Novateur, de tuer son semblable sans le connaître et sans en avoir reçu aucune injure (1).

(1) Voilà, sans contredit, un abus énorme de la force physique et matérielle des peuples. Mais, vu la manière dont l'homme est constitué, il abuse de tout, et il n'abuserait de rien s'il était sans passions, et que la droite raison fût la règle de sa conduite ; il n'abuserait de rien, si la religion, cette mère bonne, tendre et charitable, était toujours employée par ceux-là même qui nous l'enseignent, ou qui ont mission véritable de l'enseigner, à sa destination primitive, c'est-à-dire, à réprimer l'orgueil, l'intérêt, l'ambition, la jalousie et la haine, et que souvent

Son éloquence fougueuse n'obtint point tout le 1527
succès qu'il avait osé en espérer ; mais elle parvint 1523
à corrompre entièrement le canton de Zurich , qui

des hommes , dominés par ces passions impérieuses , ne se couvrissent pas du manteau de la religion pour commettre le mal impunément. Et personne ne veut le nier , tous les états de la société sont maintenant gangrenés du vice général; mais, que ces ardens et fiers réformateurs commencent par se réformer eux-mêmes, et qu'ils ne viennent pas, sous le spécieux prétexte de corriger d'énormes abus qu'il n'est point donné à l'homme de détruire, qu'ils ne viennent pas soulever les nations pour leur enseigner une nouvelle doctrine ; car on serait en droit de leur demander : « Avez-vous mieux fait que les autres? » Mais, ces malheureux, plus ils ont cherché à corriger des abus ou vrais ou supposés, et plus ils en ont répandu au milieu d'eux. Le Protestantisme a dit : Je ne lève l'étendard de la révolte, que pour mieux étouffer les passions prêtes à reproduire les dangereux abus que le Catholicisme avait fait disparaître; et son apparition a fait naître le sacramentairanisme, l'anabaptisme, le socinianisme, et une multitude d'autres hérésies. Celui-ci, à force de retrancher des dogmes, a dégénéré en déisme; et, de nos jours, les argumens des déistes contre la révélation ou contre la providence de Dieu dans l'ordre surnaturel, sont tournés par les athées contre cette même providence dans l'ordre naturel, par conséquent contre l'existence elle-même de Dieu : chaîne d'égaremens qui conduit enfin au pyrrhonisme.

La philosophie, à son tour, a voulu aussi mettre la

1527 cette démarche hardie, qu'ils ne voulurent point
1523 imiter, s'assemblèrent à Berne, et accusèrent Zwingle comme le fauteur de cette division. Le canton de Zurich ayant alors promis de faire au plus tôt l'accord avec la France, les états assemblés ne prononcèrent aucune condamnation contre le Novateur; et celui-ci, profitant du loisir que lui donnaient les catholiques, ajouta à sa doctrine qu'il fallait ôter les images des églises et abolir la messe, comme donnant lieu à l'idolâtrie et à la superstition.

Sur la plainte que les catholiques en adressèrent au sénat de Zurich, et pour mettre enfin un terme à ces différends de religion, on convoqua tous les ecclésiastiques du canton, pour le 28 octobre, et on somma l'évêque de Constance d'envoyer ses députés à cette assemblée. Mais, ce prélat s'en étant aussitôt excusé sur ce que les faits dont il s'agissait, étaient du ressort du concile que le Pape convoquerait au premier jour, on passa outre, à la sollicitation de Zwingle; et, dans une
1524 nouvelle conférence tenue le 13 janvier de l'année suivante, et, malgré les justes remontrances des autres cantons, encore fidèles à la foi de leurs pères, le sénat demeura persuadé que la nouvelle doctrine était préférable à celle de la religion catholique. En conséquence, on condamna, dans cette assemblée, la présence réelle et le Sacrifice de la messe, qui cependant ne fut définitivement

retranchée qu'en 1525 (1) ; l'invocation des saints 1527
y fut défendue, et l'on y convint que les images 1524
donnaient lieu à un culte idolâtre et hérétique ; la hiérarchie fut abolie, comme étant le fruit de l'ambitieuse domination du clergé ; la puissance du Pape et des évêques eut le même sort, parce qu'elle n'était pas fondée sur l'Écriture sainte, et qu'elle ne devait le jour qu'à l'orgueil et à la fierté. Par ce même décret, la liberté fut rendue aux religieux des deux sexes, le mariage permis, et défense expresse faite à tout prédicateur et à tout pasteur d'enseigner une autre doctrine, ainsi que d'accuser d'hérésie Zwingle et ses sectateurs (2).

C'est ainsi, que ces prétendus théologiens, dont la plupart ne savaient ni lire ni écrire, se rendaient les juges en matière de religion.

« Où est donc, s'écrie Bergier, la droiture » d'intention d'un sectaire qui s'attribue, dans son » parti, plus d'autorité que n'en eut jamais, chez » les catholiques, le Souverain Pontife, ni aucun » pasteur; qui décide despotiquement de la croyance, » du culte religieux et de la discipline ; qui donne » toute la puissance ecclésiastique au magistrat » civil, parce qu'il est sûr de la diriger à son » gré ; qui emploie la violence pour faire adopter

(1) Le jour de Pâques, où l'on célébra la *Cène*.
(2) Sleidan.

1527 »ses opinions, et qui meurt les armes à la main
1524 »en bataille rangée contre les catholiques? Si »c'est là un Apôtre envoyé du Ciel, que l'on nous »dise comment sont faits les émissaires de l'enfer. »Malheureusement, Calvin se conduisit de même »à Genève, et Luther à Wittemberg. »

Cette décision de l'autorité civile en matière de religion irrita les catholiques; le scandale fut à son comble et la guerre déclarée. Dès ce moment aussi, le triomphe de la Réforme, en Suisse, fut assuré, et elle ne cessa de se fortifier de jour en jour par les écrits et les discours de Zwingle, qui ne rougit pas de donner aux nations le spectacle scandaleux du mariage d'un prêtre apostat. Il épousa, en effet, le 2 avril de cette même année, Anne Reinhard, veuve d'un magistrat.

1526 Cependant, les cantons catholiques effrayés de la marche rapide de l'hérésie, unirent tous leurs efforts et leurs soins, et résolurent de se montrer ensemble à la brèche pour repousser l'impiété sacramentaire, qui, renfermée encore dans les murs de Zurich, essayait de faire flotter son étendard sur toutes les villes de Suisse. Une conférence fut arrêtée entre les théologiens des deux partis, et la ville de Baden choisie, comme place neutre, pour être le siége de cette assemblée.

Le savant Eckius parut, au nom de l'Église catholique, et le Sacramentairanisme voulut se faire représenter par Æcolampade, son plus grand

défenseur : Zwingle n'ayant pas osé se rendre à 1527
cette réunion, dans la crainte qu'on ne lui tendît 1526
un piége pour s'emparer plus sûrement de sa personne.

Le docteur Eckius se montra digne de la cause qu'il défendait, et fut aussi beau d'éloquence que fort de vérité. Par ses argumens irrésistibles, il établit que le corps et le sang du divin Sauveur sont substantiellement présens dans le Sacrement de nos autels; qu'ils sont vraiment offerts à Dieu dans le sacrifice de la messe, tant pour les vivans que pour les morts ; qu'il y a un purgatoire après cette vie, comme le lieu où l'âme se purifie de toutes ses souillures, pour paraître ensuite, belle et sans tache, devant son Créateur. Il prouva aussi d'une manière si convaincante, que nous devons invoquer la Sainte Vierge et les Saints, et que le culte des images n'est point idolâtre, que la diète rendit un décret contre les hérésies de Zwingle et de Luther, défendit de rien innover dans le saint sacrifice de la messe, dans l'administration des sacremens, et nomma dans tous les cantons des surveillans chargés de seconder les magistrats et les officiers publics contre toutes les innovations, de dénoncer les prévaricateurs et de les faire punir.

Cet affront porta un rude coup à la secte des 1527
sacramentaires; et si le discrédit dans lequel elle tomba, ne fut pas suffisant pour faire retourner dans le sein de l'Église tous ceux qui en étaient

1527 sortis, il mit du moins cette secte hors d'état de pouvoir corrompre le reste de la nation (1).

1528 Sur ces entrefaites, la secte saxonne, favorisée par les divisions intestines qui déchiraient alors l'Europe, continuait ses progrès en Allemagne, et arborait son étendard de révolte dans la province d'Utrecht. Le dernier édit de Spire lui avait accordé la liberté de conscience, et elle savait en profiter pour attirer dans sa faction une grande partie des peuples et surtout les villes les plus considérables du royaume. — Cruel empire de l'opinion, s'écrie Anquetil (2) ! Combien sa tyrannie a fait de malheureux dans ce siècle infortuné ! Luther parut; a-t-il fait plus de bien au genre humain en le débarrassant de ce qu'il appelait des erreurs, qu'il n'a causé du mal en faisant égorger les hommes pour ce qu'il nommait des vérités?

D'un autre côté, Soliman, empereur des turcs, profitant aussi de ces funestes guerres qui armaient les plus puissans princes de la chrétienté les uns contre les autres, menaçait déjà l'Autriche de ses armes; car la possession de cette province lui paraissait utile à ses vastes projets de conquêtes.

Ce fut alors que, pour trouver le moyen de réunir les esprits sur le fait de la religion, d'une

(1) Cochlée, *in actis et scriptis Lutheri*, p. 151.
(2) *Précis de l'Hist. univers.*, tom. VIII, p. 254.

part, et pour s'opposer aux forces des turcs, de 1528
l'autre, Charles-Quint ordonna, pour le mois d'avril, la convocation d'une diète à Ratisbonne. Mais, sur ces entrefaites, le vice-chancelier du duc Georges, Othon Pack, qui avait sans doute intérêt à maintenir la division entre les princes catholiques et les luthériens, mit entre les mains de ces derniers une fausse copie d'une prétendue ligue qui se faisait contre eux. A cette nouvelle, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse courent aux armes; les catholiques étonnés se disposent au combat : tout fait présager une crise violente, et la diète n'est point assemblée.

Cependant, la fourberie découverte, le trouble cessa, et la diète fut alors convoquée à Spire, pour le mois de février de l'année suivante; mais
elle ne commença que le 15 du mois de mars, 1529
sous la présidence de Ferdinand, qui s'y rendit à la place de l'empereur. Mélanchton y fut amené par l'électeur de Saxe, et le Pape, quoique très-occupé de l'affaire scandaleuse du roi d'Angleterre, qui, depuis l'année précédente, se poursuivait activement, y envoya Jean Thomassin, comte de Mirande, avec charge de présenter de sa part un secours d'hommes et d'argent pour soutenir la guerre contre le turc.

La première chose que l'on traita d'abord avec beaucoup d'application et de chaleur, fut l'affaire de la religion. Durant la dispute, les catholiques

1529 essayèrent adroitement de jeter la division entre les luthériens et les zwingliens, afin de profiter de cette désunion qui les rendrait les plus forts dans la diète; mais le landgrave de Hesse s'aperçut que, si son parti cessait de faire cause commune avec les zwingliens, les catholiques deviendraient inévitablement les plus puissans dans l'assemblée; il mit alors tous ses soins pour les réunir; il leur remontra que la différence de doctrine n'était pas assez grande pour se séparer, et leur exposa que, s'ils se partageaient, la victoire resterait alors aux catholiques. Les rebelles parurent se rendre à ses raisons; et, quoiqu'ils fussent mus par une secrète antipathie, les discours pressans du landgrave empêchèrent qu'elle n'éclatât alors publiquement. Mais ils ne s'accordèrent pas mieux entre eux qu'avec les catholiques, quoique en apparence la division parût être étouffée.

Durant la diète, le roi Ferdinand se plaignit aux députés des villes impériales en particulier, d'avoir fait plusieurs changemens dans la religion contre les ordres de l'empereur, et les exhorta à ne pas s'opposer aux règlemens qu'on allait établir.

Les motifs des plaintes légitimes de Ferdinand, dit le Continuateur de Fleury (1), étaient que le 20

(1) *Hist. eccl.*, tom. XXVII, pag. 64. — Sleidan, liv. VI, pag. 192.

février, environ un mois avant la tenue de cette 1529
diète, les luthériens de Strasbourg avaient fait un décret, signé par le conseil des trois cents, par lequel ils abolissaient la messe, jusqu'à ce que leurs adversaires fissent voir que ce Sacrifice était un culte agréable à Dieu. Ce décret avait été publié par l'ordre du sénat dans toute l'étendue de sa juridiction, pour être observé par ses sujets, et le sénat en avait donné avis à l'évêque, qui reçut cette nouvelle avec beaucoup de chagrin, mais qui fut contraint d'attendre avec patience que l'empereur eût rendu un nouveau décret contre les fauteurs d'hérésie. Wolfgang Capiton et Martin Bucer, dont les sentimens prévalaient à Strasbourg, furent les moteurs de ce décret.

Berne avait donné l'exemple contagieux de ces 1528
changemens de religion; et, après avoir aboli la messe et détruit les images, elle s'était ouvertement déclarée pour le Sacramentairanisme (1).

La messe fut également abolie à Bâle, à peu près
dans le même temps, sur la demande des citoyens 8 Fév. 1529
qui, sur le refus du sénat, s'assemblèrent dans l'église des cordeliers, forcèrent les sénateurs qui favorisaient les catholiques à se démettre de leurs charges; et, sur leur résistance, prirent les armes, abattirent les images et les statues des saints, les

(1) Cochlée, *in actis et scriptis Lutheri.*

1529 brûlèrent, contraignirent le sénat à déposer douze conseillers, et à rendre un décret par lequel la messe et les images seraient abolies dans toute l'étendue de sa juridiction.

Une pareille conduite fut le sujet des justes reproches que Ferdinand fit aux députés des villes impériales, pendant la diète de Spire.

Après avoir long-temps contesté pour remettre en vigueur l'édit de Worms, Ferdinand voulut qu'on s'en tînt à son exécution; et, après avoir exclu de l'assemblée le député de Strasbourg,
13 Av. Daniel Miège, on fit à la pluralité des voix un nouveau décret, où il était dit: 1° que, dans les lieux où l'on avait reçu l'édit de Worms contre le Luthéranisme, il ne serait permis à personne de changer de créance, et que l'on continuerait à observer cet édit, en y obligeant pareillement le peuple, jusqu'à la tenue du concile que l'empereur faisait espérer bientôt; 2° que, dans les endroits où l'on avait embrassé la nouvelle religion, qu'on ne pourrait expulser sans un danger évident de sédition, on y pourrait persister dans les mêmes pratiques, jusqu'à ce qu'on eût assemblé le concile; 3° que, dans ces endroits, l'on ne pourrait abolir la messe, ni empêcher que les catholiques ne jouissent du libre exercice de leur religion, ni même permettre qu'aucun d'eux suivît la religion luthérienne; 4° que les sacramentaires seraient bannis de l'empire et les anabaptistes punis de

mort, d'après l'édit de l'empereur, qui avait été 1529
ratifié; 5° que les prédicateurs observeraient les décrets des deux diètes de Nuremberg; qu'ils seraient circonspects en s'abstenant d'offenser personne dans leurs discours, et de donner sujet au peuple de se soulever contre les magistrats; qu'ils ne proposeraient aucun nouveau sentiment, à moins qu'ils ne fussent solidement fondés sur l'Écriture; qu'ils prêcheraient l'Évangile suivant l'interprétation approuvée par l'Église, et que, pour les articles qui étaient encore en dispute, l'on attendrait la décision souveraine du concile; 6° que tous les membres de l'empire vivraient en paix, et n'exerceraient aucune hostilité les uns contre les autres, sous prétexte de religion.

Tout modéré qu'était cet édit par rapport aux hérétiques d'Allemagne, puisqu'à la réserve du dogme sur la présence réelle, il leur accordait la liberté de conscience jusqu'à la décision du concile général, il ne laissa pas de trouver parmi eux beaucoup de contradicteurs. Jean, électeur de Saxe; Georges, marquis de Brandebourg; Ernest et François, ducs de Lunebourg; Wolphang, prince d'Anhalt, et Philippe, landgrave de Hesse, s'y opposèrent sur-le-champ, comme étant contraire, disaient-ils, aux vérités précises de l'Évangile.

Ils prétendirent, en outre, avec mauvaise foi, qu'on ne pouvait point leur enlever la liberté de conscience, qui leur avait été accordée par un

1529 décret de la diète précédente; et que, puisque ce décret avait été fait du consentement de tous, il ne pouvait de même être altéré et réformé que d'un commun accord. Allégation fausse, car les décrets d'une assemblée se rendent toujours à la pluralité des voix; et, puisque les luthériens, plus nombreux dans la dernière diète, avaient fait un édit favorable pour l'hérésie, ils ne devaient pas trouver mauvais, qu'à la majorité des voix, les catholiques rendissent un décret pour rétablir l'ordre des choses dans l'état où il était, avant que le Luthéranisme eût entrepris d'asservir les peuples sous sa domination.

Deux jours après cette protestation des princes, quatorze villes impériales, Strasbourg, Nuremberg, Ulm, Constance, Reutlingen, Windsheim, Iéna, Memmingen, Weissembourg, Kempten, Heilbrun,
19 Av. Lindau, Nordlingen et Saint-Gall protestèrent contre le décret de Spire, et nommèrent des députés chargés de porter à l'empereur leurs plaintes et leurs remontrances, afin d'obtenir la révocation de cet édit.

L'article de cette protestation qui concernait la présence réelle, était conçu avec beaucoup de ménagemens et d'adresse, à cause de la division qui existait sur ce sujet entre les luthériens et les sacramentaires. Les partisans de Luther y disaient seulement, qu'on savait quels étaient les sentimens de leurs églises touchant la présence réelle; mais

que cependant il ne fallait point contraindre ceux 1529
qui étaient d'un avis opposé à suivre la même opinion, parce qu'ils n'avaient été ni appelés ni entendus.

Ce fut cette fameuse protestation qui fit donner le nom de PROTESTANS aux sectateurs de Luther, et dont les calvinistes, sortis du même sein, se sont dans la suite fort bien accommodés, afin de couvrir l'opprobre d'un nom qui les choquait davantage.

Cependant on n'avait rien résolu au sujet de la guerre contre les turcs, et il ne s'agissait rien moins pour l'archiduc Ferdinand, que d'arrêter Soliman prêt à conquérir le reste de la Hongrie, et de sauver l'Autriche, la Styrie et la Carinthie de ses redoutables incursions; aussi, comme l'intérêt d'une couronne ne lui paraissait pas à dédaigner, il imita la conduite de Charles-Quint dans l'affaire du duché de Milan, et permit aux hérétiques d'Allemagne et de Suisse de vivre d'une manière à ne pouvoir rendre compte de leur conduite qu'à Dieu et à l'empereur, en attendant qu'il eût été autrement statué par le concile général (1).

Mais la condescendance de l'archiduc pour les protestans lui profita peu; car ils ne se mirent point en peine de prendre les armes pour repousser les forces de Soliman, qui, ne trouvant rien capable

(1) Cochlée, *in actis et scriptis Lutheri*, pag. 98.

1529 de lui résister, s'empara de toutes les places situées sur le Danube, et, le 26 du mois de septembre, vint mettre le siége devant Vienne, en Autriche.

Dans cette occurrence désastreuse, c'en était fait de l'Allemagne et de la religion, si les catholiques, sous la conduite de leurs braves chefs, Philippe, comte Palatin et neveu de l'électeur, Nicolas de Salm et Guillaume de Rogendorf, n'eussent, en vingt jours, soutenu vingt assauts. Mais cette vigoureuse résistance des assiégés déconcerta les ennemis, qui, pressés par la famine et par les
14 Oct. neiges, se virent contraints de s'en retourner à Constantinople, avec une armée en très-mauvais état, et diminuée de quatre-vingt mille hommes.

Sur ces entrefaites, Luther voyait de nouveau surgir ses anciens adversaires : l'Anabaptisme, cet enfant de Luther, était ressuscité de ses propres cendres. On avait cru l'ensevelir dans la tombe de Muncer, mais un souffle de vie lui restait encore; et nous savons déjà ce que peut une hérésie mal éteinte.

Le premier pas que fit cette secte, après sa naissance, n'offre rien de bien remarquable; mais, c'est qu'elle n'était point encore arrivée à ce degré de force où Muncer, son premier chef, l'avait conduite, c'est que son temps n'était point encore venu. Cependant elle publia de nouveau sept articles, et mit tous ses soins à établir ses dogmes monstrueux. Le premier article enseignait qu'il

n'était point permis à un chrétien de prendre les 1529
armes et de reconnaître l'autorité des magistrats, parce que Jésus-Christ avait dit : *Les rois des nations les traitent avec empire, qu'il n'en soit pas de même parmi vous;* le second, qu'il n'était jamais permis de jurer, lors même que les magistrats obligeaient à lever la main; le troisième, que Dieu n'appelait les vrais chrétiens, ni à rendre la justice, ni à veiller à la tranquillité publique; le quatrième, que ceux qui n'auraient pas été anabaptistes, seraient mis au côté gauche et au rang des boucs au jugement dernier; le cinquième, que la chaire de Moïse n'était que dans la secte des anabaptistes, et qu'il n'y avait qu'eux de prédestinés; le sixième, qu'il n'y avait qu'eux de véritablement envoyés de Dieu pour prêcher l'Évangile; et le septième, qu'il fallait tenir pour autant de réprouvés ceux qui s'opposeraient aux progrès de leur doctrine.

On a de la peine à concevoir aujourd'hui que des hommes aient pu se laisser surprendre, il y a trois siècles seulement et dans un pays où les lumières avaient fait quelques progrès, par une profession de foi aussi bizarre qu'insensée. Que Luther, Zwingle et Calvin aient pu réunir sous leurs drapeaux de nombreux prosélytes, cela n'offre rien d'étonnant, surtout si l'on considère que les uns n'embrassaient le Protestantisme que par libertinage; les autres, et ce fut là le plus

1529 grand nombre, que pour y mieux faire leurs affaires, soit à la ville, soit à la cour; mais, qu'un tailleur d'habits, qu'un homme sans talent, sans instruction, ait pu s'acquérir assez de crédit et de faveur auprès de certaines personnes pour faire valoir ses absurdes opinions, cela ne se concevra jamais.

Reconnaissons donc la main irrésistible de Dieu; et, fermement convaincus de notre faiblesse, humilions-nous devant sa divine et très-parfaite sagesse. Reconnaissons aussi que l'homme ne se peut livrer à ses propres forces; qu'il lui faut un guide, un soutien; et de même que, dans son enfance, il ne saurait marcher tout seul; de même aussi, la vie terrestre n'étant, pour ainsi dire, que l'enfance de cette vie qu'on appelle Éternité, il a besoin de se laisser conduire par un bras fort, par une main habile; et ce bras, cette main, c'est Jésus-Christ, c'est l'Évangile. Mais si, au lieu d'être dirigé, il veut se diriger lui-même, il ne doit s'attendre alors qu'à rencontrer des précipices à chaque pas, et ce sera au fond d'un abyme que la porte de l'éternité s'ouvrira pour lui. A cet aspect effrayant, il voudra revenir sur ses pas; mais une voix, d'un ton sévère, lui criera : Tu l'as voulu; et cette parole aura déjà prononcé un arrêt irrévocable : c'est qu'il était en face de son Dieu. Que lui serviront alors et sa haine et sa fourberie? Pitié! s'écriera-t-il; et la même voix

lui dira : Je te demandais pitié pour mes enfans, 1529
et tu as semé la guerre au milieu d'eux, sous le vain prétexte de prêcher la pure parole de Dieu; je te demandais encore pitié pour eux, et tu ne m'as répondu que par des injures et des outrages; tu as traîné mon corps dans la boue : ma sentence est sans appel.

Ainsi l'Éternel a dû parler à ces fauteurs d'hérésie, à ces novateurs dangereux, qui n'ont légué à leur postérité que discordes, meurtre, sacrilége et impiété; funestes, mais inévitables conséquences de la folie humaine.

Cependant l'Anabaptisme trouvait de puissans adversaires : Cochlée venait, en effet, de réfuter solidement ses articles, et d'une manière qui fut également approuvée par les deux partis.

Sur ces entrefaites, et dans la nécessité où l'on était de s'opposer en même temps aux turcs qui menaçaient toujours l'Autriche, et aux luthériens qui ne cessaient de troubler toute l'Allemagne, l'empereur comprit enfin que la paix qu'il avait faite avec le pape et François Ier, à des conditions trop onéreuses, ne pourrait jamais subsister. C'est pourquoi, réformant les traités de Rome et de Madrid, par ceux de Barcelonne et de Cambrai, il
fit de nouveau la paix avec le Pape et avec le roi 26 Juin
de France, à des conditions plus justes, et la bonne 5 Août
harmonie régna, pour un temps, entre les trois premières têtes couronnées du monde chrétien.

1529 L'empereur partit ensuite d'Espagne pour se rendre à Boulogne, en Italie, où il devait avoir une conférence avec le pape Clément VII, et de là passer en Allemagne, pour régler les affaires de la religion et de l'empire. Mais, dès qu'il fut arrivé à Plaisance, les députés des princes luthériens lui
12 Sept. présentèrent la protestation de Spire, et lui demandèrent, de la part de leurs maîtres, qu'il fût permis à toutes sortes de personnes d'embrasser la doctrine de Luther, jusqu'à la décision d'un concile libre en Allemagne; promettant qu'à ces conditions ils ne manqueraient pas de répondre à tous ses désirs, soit touchant la guerre contre les turcs, soit à l'égard des autres charges de l'empire (1). A la

(1) C'était, en d'autres termes, dire à Charles-Quint : « Si vous nous refusez la liberté entière de » conscience, et que vous vous obstiniez à vouloir » empêcher la propagation de la doctrine luthérienne; » à notre tour, nous nous déclarerons les ennemis de » l'empire, et le turc, maître de vos états, serait-il » aux portes de votre capitale, nous vous refuserons » toutes sortes de secours. » C'était parler en maître; et l'on avouera que pour des réformés, c'est-à-dire, pour des hommes qui devaient se montrer meilleurs que les autres, puisqu'ils enseignaient et pratiquaient la *véritable parole de Dieu, dégagée d'erreurs, d'abus et de toutes traditions humaines*, ce n'était point donner l'exemple d'une entière soumission à tous les princes de la terre; ce n'était point faire

vue de tant d'audace, l'empereur se souvint enfin 1529
qu'il était catholique, et répondit avec beaucoup
de noblesse et de fermeté aux envoyés protestans.

preuve d'humilité, de charité et de désintéressement.

Une pareille conduite, si peu conforme aux préceptes de l'Évangile, a été suivie par tous les hérétiques sortis du Protestantisme; et, plus d'une fois, les calvinistes de France ont voulu dicter des lois à leurs souverains, comme s'il leur avait été donné de restaurer toutes les lois divines et humaines, comme si Dieu, en les *envoyant extraordinairement* pour réformer son Église, leur avait dit aussi : Plus de trônes qui n'aient été posés par vos mains, plus de rois qui ne soient nés d'entre vous; comme si l'Évangile, puisqu'ils ne parlent que la Bible à la main, comme si l'Évangile permettait et enseignait l'insubordination et la révolte des sujets contre leurs souverains. Est-ce là ce qu'on fait les premiers chrétiens? Est-ce la sédition qu'ils ont prêchée? Et lorsque les empereurs païens les livraient aux plus cruelles tortures, lorsqu'ils les faisaient conduire à la mort, les martyrs de la Foi chrétienne engageaient-ils le peuple à la révolte? Mais, que faisaient-ils donc? Ce qu'ils faisaient! Ils priaient Dieu pour leurs bourreaux.

Voilà de véritables chrétiens; voilà ceux qui, au temps païen, auraient dû être appelés RÉFORMÉS; voilà les enfans de Jésus-Christ. On pouvait bien les soumettre aux plus affreux tourmens; on pouvait bien martyriser leurs corps d'une manière aussi horrible que honteuse, mais leur âme, toujours pure et sans nuages, comme Celui qui l'animait, ne savait point méditer un projet

1529 Il leur disait dans sa réponse par écrit, qu'il avait
13 Oct. été informé, avant leur arrivée, de tout ce qui s'était passé dans la diète de Spire, et du décret de l'archiduc son frère; qu'il ne fallait nullement douter que la discorde qui divisait les princes ne

de vengeance, et leur main eût été incapable de diriger un poignard contre la poitrine d'un souverain : c'est qu'ils étaient vraiment chrétiens.

Quel contraste frappant! Ici, humilité, soumission, charité; là, orgueil, insubordination et esprit de vengeance. Ici, tout n'est qu'amour; là tout n'est que haine. Tout pour la gloire de Dieu, disaient les premiers martyrs; tout pour satisfaire notre intérêt et nos passions, ont prouvé les réformateurs du XVI[e] siècle et leurs partisans. Ceux-là obéissaient aux ordres même injustes de leurs maîtres; ceux-ci disent impertinemment à leurs souverains : Nous vous ferons la guerre, ou nous vous laisserons devenir la proie de vos ennemis, si vous n'ordonnez sur-le-champ que notre doctrine soit librement tolérée dans vos états. Que ce parallèle des premiers chrétiens et des protestans fasse ouvrir les yeux aux hommes de bonne foi, et qu'ils apprennent bien surtout que lorsque nous portons Dieu dans notre cœur, nous en suivons *toutes* ses charitables maximes : Jésus-Christ nous en a lui-même donné l'exemple.

Que le lecteur me pardonne ces longues digressions; il n'a pas oublié que, pour bien connaître l'histoire, il faut être en état de pouvoir comparer entre eux les hommes, les époques et les événemens.

le touchât sensiblement, eu égard aux maux dont 1529
il était menacé; mais que, comme il était de son devoir d'arrêter ces maux, ou de les corriger, s'ils arrivaient, il avait pour cela long-temps délibéré sur cette affaire avec son conseil, et qu'il avait connu que le décret avait été fait très-sagement pour appaiser les troubles de l'empire, et surtout pour réprimer cette scandaleuse licence, hautement prônée, d'introduire tous les jours des nouveautés très-dangereuses dans l'ancienne religion; qu'il souhaitait, autant que les princes protestans, un concile pour réunir tous les esprits dans une seule créance; mais que, si l'on eût observé ses édits, et principalement celui de Worms, on ne serait pas maintenant en peine d'en convoquer un; que ce qui avait été une fois résolu par le plus grand nombre des membres de la diète, ne pouvait être cassé par l'opposition de quelques-uns; qu'il avait écrit à l'électeur de Saxe et aux autres princes luthériens de se conformer au décret de la dernière diète de Spire; qu'il espérait, toutefois, qu'ils obéiraient à cet ordre d'autant plus volontiers, que l'union et la paix étaient très-nécessaires dans un temps où le turc, cet ennemi implacable du nom chrétien, était entré en Allemagne, et que, après avoir conféré sur ce point avec le Pape et réglé les affaires d'Italie, il ne manquerait pas d'aller avec toutes ses forces mettre ordre à celles de l'empire.

1529 Cette réponse, pleine de noblesse et de fierté, déplut singulièrement aux envoyés luthériens. Ils voulurent, à l'exemple de leurs maîtres, faire une nouvelle protestation; mais l'empereur, indigné de leur insolence, les fit aussitôt emprisonner dans la maison où ils étaient logés, et leur défendit, en outre, sous peine de prison et de confiscation de biens, d'entretenir aucune correspondance avec les princes rebelles. Après quelques jours de dé-
31 Oct. tention, il leur rendit la liberté, et les ayant renvoyés honteusement en Allemagne, leur enjoignit de porter sa réponse aux protestans ligués. Une si grande fermeté intimida les factieux, mais sans les décourager.

Cependant, Philippe de Hesse, prince le plus prévoyant et le plus capable, aussi bien que le plus vaillant de tous, ne cessait de donner ses soins à son parti, et de travailler avec une ardeur incroyable à la réconciliation des sacramentaires avec les luthériens. Depuis long-temps, dit Bossuet (1), ce prince avait connu que la diversité des sentimens serait un obstacle éternel à la parfaite union qu'il voulait établir au milieu des siens. C'est pourquoi, le décret de Spire, au lieu de le décourager, lui avait fait mieux comprendre, au contraire, la

(1) *Histoire des variations*, tom. I, livre II. — Sleidan, *lib. V*.

nécessité d'unir étroitement les différentes branches de la secte, afin d'opposer une résistance plus grande à la puissance impériale et à l'Église catholique. Ce fut aussi par ces motifs qu'il détermina les deux partis à s'assembler à Marspourg, ville située dans ses états, afin de régler une affaire où il avait plus d'intérêt qu'aucun autre prince de sa faction. 1529

En effet, le landgrave avait déjà attiré sur sa personne les yeux de tout son parti, qui le regardait comme son général à venir; et, certes, il possédait toutes les qualités nécessaires pour bien remplir une commission si funeste à sa patrie. « Il n'y avait jamais eu en Allemagne de tempé» rament si robuste que le sien, dit Varillas (1), » ni d'hommes plus infatigables en toutes sortes » d'exercices pénibles : ceux de la guerre ne lui » servaient que de divertissement, et la vie déré» glée qu'il y menait lui nuisait d'autant moins, » qu'il ne vivait pas avec plus de régularité dans » la paix en ce qui regardait le manger, le boire, » le dormir et les longues traites : son esprit ne » secondait pas mal la force de son corps. Il était » fin, délicat, aisé, pénétrant; mais il n'était » point exempt du défaut ordinaire à tous ceux qui » remuent des machines extraordinairement diffi» ciles à mouvoir, c'est-à-dire, qu'il n'était point

(1) *Histoire de l'hérésie*, tom. III, pag. 426.

1529 » assez flexible, et qu'il agissait le plus souvent » et plus volontiers par emportement qu'après une » mûre délibération sur ce qu'il avait à faire. »

Aussi il remontra si adroitement à Luther et à Zwingle que leurs sectes ne dureraient pas plus long-temps que les occupations de l'empereur hors de l'Allemagne, si elles ne s'affermissaient auparavant par une confédération plus étroite, qu'il parvint à leur faire supprimer pour quelques mois leur antipathie mutuelle; car la plus difficile à surmonter des aversions humaines, est celle qui s'est formée sur des préjugés faux ou véritables en matière de conscience.

1er Oct. Le jour de la conférence arrivé, les champions des deux partis entrent fièrement en lice et se disposent de même au combat. D'un côté, paraissent Luther et son lieutenant Mélanchton; viennent ensuite plusieurs autres hérétiques, entre autres, Osiander, Jonas, Brentius et Agricola; de l'autre, s'avancent Zwingle et son indispensable OEcolampade; Hédion et Bucer, alors plus attachés aux sacramentaires qu'aux luthériens, les suivent de près. Ceux-ci se promettent intérieurement de nier la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans la divine Eucharistie, comme n'étant pas suffisamment expliquée dans l'Écriture sainte; ceux-là veulent soutenir l'opinion contraire, et prouver la parfaite harmonie entre leur doctrine et les paroles précises de notre divin Sauveur:

Ceci est mon corps, ceci est mon sang. 1529
Avec de telles dispositions, il était impossible que les chefs de ces deux sectes pussent signer un traité de paix.

Avant d'en venir au point essentiel de la discussion, Luther, car les luthériens ne parlaient point partout où était leur maître, c'est ce que Mélanchton avoue franchement, en disant que lui et ses compagnons furent *des personnages muets* (1); Luther proposa les cinq articles qu'il reprenait dans la doctrine de Zwingle, et demanda qu'ils fussent d'abord successivement expliqués. Le

(1) *Liber IV. epistola* 88. — Les actes de cette conférence sont très-incertains, et l'on ne sait pas, d'une manière positive, quels furent ceux qui y disputèrent. Sleidan suppose que Luther et Zwingle y parlèrent seuls, au lieu que Cochlée et Eckius, qui ne s'y trouvèrent pas non plus que Sleidan, mais qui en étaient plus proches, soutiennent que Œcolampade y proposa plusieurs argumens contre la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; et si la conjecture peut avoir lieu dans une matière si embarrassée, il y a plus d'apparence que les zwingliens confièrent la défense de leur doctrine à Œcolampade, qui était, sans contredit, le plus savant d'entre eux, plutôt qu'à Bucer, qui n'avait pas lu, comme lui, les ouvrages des Pères de l'Église, ni tronqué leurs passages pour favoriser la secte dans laquelle il était entré.

1529 Novateur suisse, qui désirait passionnément de fraterniser avec un parti plus nombreux et moins diffamé que le sien, se relâcha d'abord sur plusieurs dogmes, rétracta quelques-unes de ses premières opinions, se lava du soupçon qu'on avait de ses sentimens sur la Très-Sainte Trinité et sur la divinité de Jésus-Christ, et ne tarda pas à être d'accord avec les luthériens sur tous les points controversés.

L'importante question de la Cène fut ensuite long-temps discutée; mais, ici, les hérétiques ne purent s'accorder avec la même facilité. Luther soutint nettement la vraie présence du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et seulement au moment de la manducation (1); Zwingle, qui avait déjà fait le grand Sacrifice de

(1) De là vient que les luthériens n'adorent pas l'hostie quand on l'expose, comme font les catholiques, qui confessent qu'en vertu des paroles de Jésus-Christ : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, la substance du pain et du vin est changée en celle du corps et du sang de notre divin Sauveur, de sorte que l'hostie consacrée étant Jésus-Christ couvert des espèces sacramentelles, ou, si l'on veut mieux, des accidens du pain et du vin, doit être nécessairement adoré de tous les fidèles, tandis qu'elle subsiste ; et cette adoration, comme on le voit, ne saurait être une idolâtrie, reproche que les calvinistes nous ont souvent adressé.

plusieurs points de sa doctrine, la nia fortement, 1529
et, mettant notre divin Sauveur en prison dans le Ciel, prétendit avec ignorance qu'il ne devait y avoir, dans la Cène, que du pain et du vin : le Fils de Dieu, comme homme, ne pouvant, disait-il, se trouver en même temps à la droite de son Père, sur la terre et dans le cœur des fidèles. Il soutint aussi que, dans l'usage, le fidèle reçoit le corps et le sang de Jésus-Christ, mais seulement par la foi; c'est-à-dire, que la foi produit dans l'homme le même effet que produirait le corps de Jésus-Christ, s'il le recevait réellement.

La dispute s'échauffa de part et d'autre. Jaloux de figurer à la tête d'un parti, le Réformateur suisse ne voulait point se soumettre au sentiment des luthériens, et le chef des hérétiques saxons, trop fier et trop impérieux pour ne pas exiger que tout le monde se soumît à sa doctrine, était bien éloigné d'adopter l'erreur sacramentaire.

Le landgrave de Hesse, honteux des divisions scandaleuses existant parmi des hommes qui se disaient éclairés du Ciel, et qui faisaient profession de s'en tenir à l'Écriture sainte, en se criant l'un à l'autre : *Tout y est clair, et il n'y a qu'à ouvrir les yeux;* le landgrave fit de nouveaux efforts pour rapprocher et réconcilier les deux partis, en les engageant à se sacrifier mutuellement quelque chose; mais toutes ses instances et ses démarches furent inutiles. Luther ne cessait de

1529 parler avec hauteur, selon sa coutume; Zwingle, qui semblait être constamment sous la domination visionnaire de son fantôme de couleur ambiguë, montrait, de son côté, beaucoup d'ignorance, jusqu'à demander plusieurs fois, comment de méchans prêtres pouvaient faire une chose sacrée (1).

Enfin, le Novateur de Zurich, ne pouvant engager Luther à changer de sentiment sur la présence réelle, et trop obstiné pour en changer lui-même, s'humilia devant son ancien maître, et le pria, les yeux baignés de larmes, de vouloir du moins le reconnaître pour frère, afin de ne point rompre l'union des *évangéliques*, pour un seul point de doctrine. A ces mots, Luther, s'indignant d'une telle proposition, lui répondit avec aigreur : « Quelle fraternité me demandez-vous, » si vous persistez dans votre créance ? C'est trahir » votre foi, que de demander pour frères ceux qui » la rejettent. » Philippe de Hesse voulut alors interposer sa médiation, et porter les hérétiques discordans à vivre tous fraternellement; mais Luther interprétant cette charité à sa manière : « C'est assez pour eux, dit-il, de la charité que » l'on doit à des ennemis; quant à la charité par» ticulière qui doit régner entre les fidèles d'une » même communion, ils n'ont aucun titre pour y

(1) Hospinianus, *De colloquio Marsp.*

»prétendre. » Et puis, sur de nouvelles proposi- 1529
tions de fraternité, l'Hérésiarque saxon ne voyant plus qu'un piége employé par les médiateurs, s'enflamma davantage contre cette espèce de frères, et dit avec toute l'énergie du style qui lui était si familier : « Satan règne tellement en eux, qu'il »n'est plus en leur pouvoir que de tramer la four- »berie et de proférer le mensonge.»

Ainsi finit la conférence de Marbourg, qui n'eut point le succès que le landgrave en avait osé espérer. Cependant, on dressa les articles sur lesquels on était d'accord, c'est-à-dire, sur la Trinité, le péché originel, la justification par la foi, l'efficacité du baptême, l'utilité de la confession, l'autorité des magistrats, la nécessité du baptême des enfans, et la manducation spirituelle de Jésus-Christ dans le sacrement de la Cène. On convint, en outre, de ne point écrire les uns contre les autres, et de vivre en paix, chacun avec sa doctrine, afin de ne pas donner prise aux catholiques de leur appliquer, avec juste raison, ce bon mot d'Érasme : «Vous en appelez tous à la parole de »Dieu, et vous croyez en être les interprètes; »mais, accordez-vous donc entre vous, avant de »vouloir faire la loi au monde (1). »

(1) *Ex libris epistolarum*, lib. XVIII, epist. 3; lib. XIX, epist. 3, 113; lib. XXXI, epist. 59.

1529 Le peu de succès de cette première tentative n'abattit point le courage du landgrave de Hesse. Il tint ferme, au contraire, dans sa résolution; et, pour l'accomplissement de ses projets, il alla jusqu'à rassembler de nouveau ces discordans sectaires, à Sultzbach, dans le Palatinat, toujours bercé par l'espoir de leur faire consentir à se rapprocher par l'intérêt qu'ils avaient mutuellement à cimenter une parfaite union, sans laquelle ils ne pourraient se soutenir long-temps : mais le landgrave ignorait, sans doute, que les antipathies humaines, formées sur des préjugés faux ou véritables, en matière de conscience, sont les plus difficiles à surmonter. Les luthériens furent inébranlables dans leur croyance de la présence réelle, et montrèrent à Philippe qu'ils aimaient mieux se laisser opprimer par les catholiques et courir les chances d'une ruine entière, plutôt que de recevoir les zwingliens dans leur communion; et, lorsque Luther avait parlé, le landgrave se gardait bien de faire la moindre remontrance qui pût aigrir contre lui l'esprit de son chef en matière de foi. Les sacramentaires, animés à leur tour du même esprit d'orgueil et de présomption, et fortifiés, en outre, par la *ligue* offensive qu'ils venaient de faire avec quelques cantons suisses, ne voulurent point renoncer à leur opinion; et, bien loin d'avouer la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, ils se rétractèrent même sur tous les articles qu'ils

avaient déjà sacrifiés au ressentiment de Luther. 1529

Aussi, dès ce moment, la paix étant rompue, les hostilités recommencèrent entre les deux hérésies suisse et saxonne avec plus d'emportement que jamais. Les luthériens, plus ennemis des sacramentaires que des catholiques, n'épargnèrent rien pour jeter de l'odieux sur leurs adversaires; ceux-ci se mirent également à invectiver et à écrire contre la secte allemande, de sorte que le landgrave ne pouvant plus espérer la réunion de ces deux partis acharnés à se combattre, prit enfin la sage résolution d'attendre un moment plus opportun, et de ne rien tenter jusqu'alors.

Sur ces entrefaites, la réponse de Charles-Quint étant arrivée, les princes et les députés protestans Mois de
s'assemblèrent à Smalcalde pour aviser aux moyens Nov.
d'opposer à leur souverain des forces égales aux siennes. Mais, les villes n'étant pas d'accord entre elles sur le point de religion, l'on ne put encore y faire conclure la ligue que le landgrave avait l'intention d'organiser contre tous ceux qui oseraient les troubler dans l'exercice de leur religion, et l'on se retira sans avoir rien résolu.

Cependant, au milieu de ces perpétuelles contestations, on se préparait de part et d'autre à la célèbre diète d'Augsbourg (1), que Charles-Quint

(1) Bossuet, *Histoire des variations*, liv. III, n° 1.

1529 avait convoquée pour remédier aux troubles que
Mois de Juin. le nouvel évangile causait en Allemagne, et qui déjà se propageaient dans toute l'Europe.

Si nous voulons connaître le secret de cette affaire importante et de la conférence que le Pape et l'empereur eurent ensemble à Boulogne, consultons l'historien Maimbourg.

1530 L'empereur qui était fort jaloux de son autorité, dit-il(1), et qui voulait non-seulement par un bon zèle, mais aussi par une sage politique, maintenir la religion catholique dans ses états, avait toujours sur le cœur le mépris que les protestans avaient fait de son édit de Worms, au préjudice duquel ils faisaient profession du Luthéranisme et protégeaient hautement Luther qu'il avait banni de l'empire. C'est pourquoi la paix étant faite avec le Pape et le roi de France, il mit en délibération cette affaire dans son conseil, avant de partir d'Espagne pour son voyage d'Italie. Son dessein fut généralement approuvé de tous ; mais on se trouva partagés sur les voies qu'il devait prendre pour l'exécuter.

Les uns voulaient que, se trouvant victorieux de tous côtés, en paix avec tous ses voisins et en état de se faire obéir, il y allât de hauteur, et contraignît par les armes les protestans à se soumettre

(1) *Hist. du Luthéranisme*, liv. II, pag. 183.

et à renoncer enfin à leur hérésie. Les autres, au contraire, jugeant que la voie de la violence était toujours beaucoup plus dangereuse qu'efficace en matière de religion, lui conseillaient de se servir de l'occasion favorable que les protestans lui offraient eux-mêmes pour les ramener doucement à l'Église catholique, en leur accordant la convocation du concile, qu'ils demandaient avec autant d'instance que de mauvaise foi (1), pour décider souverainement, disaient-ils, de leurs controverses. 1530

Charles-Quint, qui avait d'esprit et d'adresse, et bien souvent des vues plus fines que celles de tout son conseil, ne trouva pas qu'il lui fût alors avantageux de prendre ni l'un ni l'autre de ces deux partis. Il voyait, d'une part, qu'une guerre civile ne l'accommodait pas, en un temps où il

(1) Je dis avec mauvaise foi, car les protestans ne voulaient point du tout un concile. Ils savaient, en effet, qu'il ne pourrait leur être favorable, puisque l'Église catholique, ne variant jamais dans sa doctrine, enseignerait ce qu'elle avait déjà enseigné au concile de Constance, en 1415, au sujet des hérésies de Jean Hus et de Hiérôme de Prague. Le seul but qui leur faisait demander avec tant d'ardeur un concile, était de faire traîner les choses en longueur, afin que leur secte eût le temps de jeter des racines assez profondes pour déjouer avec plus de facilité tous les efforts du Pape et de l'empereur.

1530 avait, non-seulement besoin de toutes ses forces, mais aussi de celles de tout l'empire, contre un aussi redoutable ennemi que Soliman, qui menaçait déjà de retourner bientôt plus puissant que jamais; et, de l'autre, il considérait que la convocation d'un concile serait un remède fort long et fort incertain pour un si grand mal : et d'ailleurs, il y allait de son honneur d'achever de lui-même et par son autorité cette grande affaire, la première qu'il eût effectivement entreprise à son avènement à la couronne de l'empire. Il prit donc là-dessus un sage juste-milieu et une résolution qu'il ne voulut pas découvrir jusqu'à ce qu'il en eût parlé au Pape, avec lequel il devait traiter de quelques affaires à Boulogne, où il fit son
1529 entrée le 5 du mois de novembre. Ces deux grands princes, les plus éclairés et les plus sages de leur temps, conférèrent souvent ensemble sur la paix d'Italie; sur l'accommodement que l'empereur fit avec les vénitiens et le duc de Sforce pour le duché de Milan; sur la guerre qu'il faisait alors aux florentins, pour rétablir les Médicis qui, depuis ce temps-là, sont devenus ducs de Toscane; sur les secours que l'on pouvait tirer de l'Italie contre le turc : après quoi, l'on en vint aux moyens que l'on devait prendre pour réduire les hérétiques d'Allemagne, et surtout à celui de la convocation d'un concile que les protestans demandaient.

Il est certain que les intentions des uns et des

autres étaient fort différentes sur ce point-là, quoi- 1530
qu'ils semblassent tous s'y accorder. D'une part, il paraissait clairement que le Pape n'était guère d'avis que l'on assemblât un concile pour des raisons très-plausibles ; car il disait (1) que les points de doctrine que les protestans voulaient qu'on examinât de nouveau, avaient été déjà décidés par des conciles auxquels on était obligé de se soumettre; que, pour les abus que les hérétiques prétendaient s'être glissés dans le culte et dans la discipline, c'était à lui, comme au chef de l'Église, que l'on devait s'adresser pour en demander la réformation; qu'au temps où l'on était, il ne paraissait pas qu'il fût possible de convoquer un concile, puisqu'on devait trouver des difficultés presque insurmontables; que les protestans ne voudraient jamais reconnaître les lumières et l'autorité de ce concile, à moins qu'il ne décidât en leur faveur contre l'Église catholique, et qu'enfin, puisqu'ils n'étaient qu'une poignée de révoltés, c'était à l'empereur, comme au protecteur de l'Église, de les ramener par les armes à leur devoir. Et le Pape ajoutait qu'il ne parlait pas de la sorte pour son intérêt, comme

(1) *Lettre de Clément VII à Charles-Quint.* — Pallavicini, *Historia concilii Tridentini,* lib. III, cap. 2 et 5.

1530 s'il craignait un concile; car il savait fort bien que les membres dont il est composé, c'est-à-dire les évêques, ne pourraient rien faire contre l'autorité de leur chef, sans s'exposer aux insultes et à la violence de ceux qui voudraient entreprendre de les détruire. Cependant, le Pape disait toujours qu'il était prêt de convoquer le concile, si on le jugeait à propos pour le bien de l'Église et la paix de l'Europe.

D'autre part, plus les protestans, qui étaient secrètement informés de tout, voyaient que le Pape s'éloignait du concile, plus ils le demandaient pour rendre leur cause plus plausible, pour traîner les choses en longueur et pour avoir toujours le libre exercice de leur religion, en attendant le concile, qui ne se pouvait tenir de long-temps, et dont ils ne voulaient point s'accommoder, comme l'expérience ne tarda pas à le faire connaître.

Quant à l'empereur, il ne voulait alors ni la guerre, comme le Pape le lui conseillait, ni le concile, comme le demandaient les protestans, mais une assemblée générale des états de l'empire, où il prétendait faire ses derniers efforts pour réunir les luthériens avec les catholiques. Après quoi, si ce moyen ne réussissait pas comme il l'espérait, il en viendrait à l'indiction d'un concile, dans le cas où il serait jugé nécessaire pour la réduction des protestans, qu'on obligerait cependant à ne rien entreprendre contre l'Église catholique, en attendant les décisions de ce concile.

Voilà tout le secret de cette grande affaire, que 1530
les historiens ont interprétée de tant de manières différentes, et dont les luthériens ont bien voulu faire un épouvantail.

Cependant, Charles-Quint partit de Boulogne 22 Mars.
pour se rendre en Allemagne et y tenir la diète d'Augsbourg, qui, suivant le conseil de l'archiduc Ferdinand, son frère, avait été prorogée jusqu'au 20 juin, quoiqu'elle eût été déjà indiquée pour le 20 avril, avec invitation à tous les ordres de l'empire de ne pas manquer d'assister à cette assemblée.

A la nouvelle de l'arrivée de l'empereur, les protestans, irrités que, par le traité de Barcelonne, ce prince se fût obligé de faire tous ses efforts pour détruire le Luthéranisme, délibérèrent entre eux, s'il ne serait pas à propos de prévenir le danger, et de s'opposer par les armes à l'entrée de Charles-Quint dans ses états. Cet avis, adopté par l'électeur de Saxe et par les autres princes luthériens, allait être mis à exécution, lorsque Luther écrivit au duc de Saxe, et mit tout en œuvre pour le détourner de cette entreprise criminelle, disant que la cause de la religion ne se devait point défendre par les armes, mais par une patience chrétienne et par une entière confiance en Dieu. Cette action que je rapporte avec toute l'impartialité d'un historien, fait honneur au chef de l'hérésie saxonne; mais, qu'il fut loin de penser

1530 toujours avec la même modération, avec le même esprit de charité! C'était bien là les principes du Christianisme.

Les pressantes exhortations de Luther obtinrent un heureux résultat, et les princes protestans résolurent entre eux de se fier à l'empereur et d'aller à la diète. Mais, comme cette époque mémorable approchait, les principaux théologiens protestans s'assemblèrent par ordre de l'électeur de Saxe, sous la présidence du chef de la Réforme, chargèrent Mélanchton de mettre par écrit leur profession de foi, pour la présenter à Charles-Quint, et se rendirent ensuite à Augsbourg, après avoir laissé Luther à Cobourg, où les protestans, qui ne faisaient rien que par son inspiration, et qui se seraient faits sacramentaires ou anabaptistes, s'il lui avait plu d'en ordonner ainsi, vinrent prendre chaque jour ses avis et ses décisions.

15 Juin. Sur ces entrefaites, l'empereur fit son entrée à Augsbourg, avec la plus grande magnificence qu'on eût encore vue dans l'empire; et sur-le-champ il fit prévenir les princes protestans, qu'il prétendait que le lendemain, jour de la Fête-Dieu, ils assistassent avec les autres seigneurs à la procession du Saint-Sacrement, selon la coutume du pays. Mais les rebelles avaient déjà consulté leurs théologiens à ce sujet, et Luther n'avait point voulu y consentir. En conséquence, ils protestèrent et répondirent qu'ils ne pouvaient obéir, en

conscience, à un pareil commandement de Sa Majesté, quelques instances qu'elle leur en fît; car ce culte et cet honneur extérieur que l'on rend à Jésus-Christ, étaient, suivant eux, une de ces traditions humaines que l'Évangile condamne expressément, attendu qu'on ne porte dans cette pompe, disaient-ils, que la moitié du Sacrement. Preuve évidente, ajoute un historien (1), que les luthériens croyaient alors la présence réelle, même hors de l'usage de la manducation ; car autrement ils eussent dit, comme ils l'ont fait depuis, qu'ils ne pouvaient rendre ce culte, parce qu'ils ne croyaient Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie, que dans l'usage de ce Sacrement, et non pas lorsqu'il est exposé sur l'autel ou porté en procession. 1530

Cette conduite des factieux irrita si fortement l'empereur, qu'il allait leur commander de sortir sur-le-champ d'Augsbourg, lorsque les princes catholiques obtinrent de lui, qu'ils pussent expliquer en pleine assemblée les motifs de leur créance contraire à celle de l'Église romaine. Néanmoins, il leur fit notifier l'ordre de suspendre leurs prêches, jusqu'à la décision de la diète touchant leur affaire. Les protestans, qui faisaient hautement prêcher leurs ministres, non-seulement dans des maisons particulières, comme ils l'avaient fait à Spire,

(1) Maimbourg, *Hist. du Luthér.*, tom. I, l. 2.

1530 mais aussi dans la plupart des paroisses et des églises, voulurent néanmoins maintenir leurs prêches, sous prétexte qu'ils ne se pouvaient passer de la nourriture spirituelle de la parole de Dieu. Luther et Mélanchton, consultés à ce sujet, répondirent, à l'exemple de Saint Grégoire le Grand, qu'il fallait obéir aux ordres du souverain; mais les princes protestans ayant insisté, l'empereur leur dit d'un ton de maître, que c'était à lui de choisir des prédicateurs pour enseigner la véritable parole de Dieu; et, quelques jours après, il rendit une ordonnance par laquelle il était défendu à toutes sortes de personnes de prêcher, excepté à ceux qui le feraient par son ordre dans l'église cathédrale.

Cependant, la diète d'Augsbourg étant commencée, les luthériens présentèrent, à la seconde séance, leur confession de foi, et supplièrent très-humblement l'empereur d'entendre l'exposé de leur doctrine. Georges Pontanus, chancelier de Saxe, porta la parole; et, après avoir parlé du zèle et de la vénération que les luthériens avaient pour Sa Majesté, il lui demanda, avec beaucoup de soumission, que leur confession de foi fût lue publiquement, afin de désabuser, disait-il, ceux qui regardaient leurs opinions comme hérétiques et scandaleuses. Après un refus, l'empereur consentit enfin à entendre cette confession de foi en vingt-huit articles, et le lendemain elle fut lue en latin

et en allemand, en sa présence, dans une des salles 1530
de son palais; après quoi, il reçut aussi la confession de Zwingle, rédigée par OEcolampade, et celle des quatre villes de l'empire, Strasbourg, Memmingen, Lindau et Constance, faite par Martin Bucer.

La confession de foi des luthériens reposait sur les principaux points de religion, et sur les cérémonies et les usages de l'Église que Luther avait traités d'abus, ce qui l'avait obligé, disait-il, à se séparer de l'Église catholique. Cette fameuse confession, enveloppée de termes obscurs et équivoques, et qui, sous la plus spécieuse apparence de catholicité, renfermait dans beaucoup d'articles tout le venin de l'hérésie, portait en substance les articles suivans :

Dans le premier, on admettait (1) de bonne

(1) Cet article est rempli de mauvaise foi; car, admettre comme vraie une partie des décisions des conciles œcuméniques et rejeter l'autre partie comme erronée, c'est admettre aussi que Dieu ne protége et n'éclaire pas toujours également son Église : absurdité incroyable que personne ne contestera. Mais, comment voudrait-on que Dieu ne fût pas constamment au milieu d'une assemblée où se trouvent réunis tous les pasteurs de son Église, sous la présidence du Souverain Pontife, ou d'un légat confirmé par son autorité? L'Église peut-elle professer sa croyance d'une manière plus éclatante et plus authentique que par la voix de

1530 foi ce que les quatre conciles généraux avaient décidé, touchant l'unité d'un Dieu et le saint mystère de la Trinité.

ses pasteurs assemblés et réunis à leur chef? Saint Paul nous avertissait, en disant aux premiers fidèles, que Dieu a donné à son Église des Apôtres, des Prophètes, des Évangélistes, des Pasteurs et des Docteurs, afin que nous ne soyons pas comme des enfans, incertains dans nos décisions, inconstans dans notre croyance et emportés à tout vent de doctrine, par la fraude et l'artifice des hommes qui nous engagent dans l'erreur (*Aux Éphésiens*, chap. IV, v. 11 et suiv.). Jésus-Christ lui-même a dit à ses Apôtres: *Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Consolateur, afin qu'il demeure avec vous pour toujours* (Saint Jean, chap. XIV, vers. 16); — *Le Consolateur que mon Père vous enverra en mon nom, c'est le Saint-Esprit, qui vous enseignera toutes choses et vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit* (v. 26.); — *Lorsque cet Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point, parce qu'il ne le connaît point, sera venu, il vous enseignera toute vérité.* — Et puis ces paroles divines: *Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Si l'on pouvait encore douter de l'autorité des conciles généraux en matière de foi, il faudrait nier toutes les promesses de Jésus-Christ, et ne le regarder que comme un imposteur: blasphème effrayant.

Les protestans croient nous faire une grande objection, en prétendant que des conciles œcuméniques

Le second reconnaissait le péché originel, de 1530
même que les catholiques, excepté qu'ils mettaient

ont créé de nouveaux dogmes, de nouveaux articles de foi. Mais ces reproches décèlent une profonde ignorance, ou une fausseté inconcevable; car les membres de l'Église catholique se sont presque toujours assemblés pour décider des dogmes contestés par des novateurs, et démontrer que telle était, et non que telle devait être la foi de l'Église universelle. Ainsi, le concile de Nicée, tenu en 325, décida contre la doctrine d'Arius, que le Fils de Dieu est ὁμοούσιος, *Consubstantiel* à son Père, qu'il ne lui est pas seulement semblable, mais si semblable, qu'il est le même, et de plus, inséparable de sa substance. Cependant, les Pères du concile n'avaient pas l'intention de créer un nouveau dogme; ils ne firent, au contraire, qu'employer les paroles autorisées par l'Écriture, où Jésus-Christ lui-même a dit: *Mon Père et Moi sommes une même chose* (Saint Jean, ch. X, v. 30); — *Qui me voit, voit aussi mon Père* (ch. XIV, v. 9), et attester que le novateur Arius pervertissait le sens des paroles sacrées, par lesquelles il voulait étayer son opinion.

Le concile d'Alexandrie, vers l'an 362, exposa, avec une admirable exactitude, la foi catholique touchant les sublimes mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption; il les fit jaillir de l'Écriture sainte; et touchant le dogme de la Trinité, il ne fit que développer cette pensée de l'Apôtre Saint Jean: *Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont tous les trois*

1530 ce péché tout entier dans la concupiscence et dans
le défaut de crainte de Dieu et de confiance en sa

une même chose (Iᵉ Épît., ch. V, v. 7). — Le concile œcuménique de Calcédoine, en 451, enseigna la même doctrine, touchant la Trinité.

Le concile de Constantinople (nommé par tous les écrivains sacrés concile de C. P.), tenu en 381, décida également, d'après les Écritures, contre les demi-ariens, contre les erreurs de Macédonius, qui niait la Divinité du Saint-Esprit, et contre celles d'Appollinaire, qui attaquait la vérité de l'Incarnation, que le Saint-Esprit procède du Père, qu'il est adoré avec le Père et le Fils, qu'il est Consubstantiel à eux, de manière à ne former qu'une seule et même Divinité, et que c'est lui qui a parlé par les Prophètes.

Mais, les Pères de ce concile général ne faisaient que rappeler aux hérétiques ce que Jésus-Christ a dit: *L'Esprit de vérité que je vous enverrai de la part de mon Père, procède de mon Père* (Saint Jean, ch. XV, v. 26); —*Je m'en vais, et je reviendrai à vous* (Ch. XIV, v. 28); —*Je ne vous laisserai point orphelins, et je viendrai à vous* (Id., v. 18). — Ils n'inventaient donc point une nouvelle doctrine, en soutenant la Divinité et la Consubstantialité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, de ce Consolateur que Jésus-Christ promettait à ses Apôtres, en leur disant: *Dans peu de temps vous ne me verrez plus, et peu de temps après vous me reverrez, parce que je m'en vais à mon Père* (Ch. XVII, v. 16).

Le concile d'Éphèse, tenu en 431, prononça contre

divine bonté ; au lieu que la concupiscence, dans 1530

Nestorius, que Marie est véritablement *Mère de Dieu;* mais ce dogme n'est qu'une conséquence immédiate et nécessaire de la Divinité de Jésus-Christ, déjà reconnue par le concile de Nicée; car si on n'attribue l'Incarnation qu'à la seule chair, et non à l'opération du Saint-Esprit, il en résulte, d'après ce système, que l'on doit distinguer la personne de Jésus d'avec la personne du Verbe, qu'il ne peut y avoir d'union substantielle entre l'humanité de Jésus et la Divinité, et que c'est l'homme qui a souffert et non la Divinité. Dès-lors Jésus n'est point Dieu; il ne réunit dans sa personne que les propriétés de la nature humaine, et l'Écriture sainte renferme une erreur, dans le passage où il est rapporté que l'Ange dit à Marie : *Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son Ombre, c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu* (Saint Luc, ch. I, v. 34) ; et dans celui où l'Ange dit à Joseph : *Ce qui est né dans Elle est l'ouvrage du Saint-Esprit* (S. Matth., ch. I, v. 20).

Les Pères du concile de Calcédoine, tenu en l'an 451, déclarèrent d'une voix unanime dans cette sainte assemblée, que l'on devait confesser la Divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, et, par conséquent, reconnaître sa Consubstantialité au Père, selon la Divinité, et à nous, selon l'humanité; Jésus-Christ étant un Être parfait dans l'humanité, vraiment Dieu et vraiment homme, engendré du Père avant tous les siècles, selon la Divinité; et, dans les derniers temps, né de la Vierge Marie, Mère de Dieu, selon l'humanité,

1530 le sentiment des orthodoxes, n'est que l'effet et la suite de ce péché (1).

pour nous et pour notre salut; Dieu et homme, Seigneur en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation: l'union des deux natures divine et humaine, loin de contrarier la propriété de chacune la conservant au contraire, et concourant également en une seule personne. Mais cette doctrine n'était point une nouveauté, puisqu'elle ressortait, éclatante de lumières, des paroles même de notre divin Sauveur et de la tradition constante de l'Église.

L'Église, par ses conciles, n'a donc fait qu'expliquer plus distinctement ce que l'on prêchait auparavant sans beaucoup d'attention; elle a mis par écrit, dans ses décrets, ce qu'elle avait déjà reçu des anciens par tradition. Guidée, en effet, par les lumières du Saint-Esprit, l'Église ne peut vouloir et enseigner que ce que Jésus-Christ a voulu et enseigné. Donc, n'ajouter foi qu'à une partie des décisions des conciles généraux, c'est les rejeter toutes, c'est être impie et hérétique; en un mot, c'est être hors de la voie qui conduit au salut éternel.

(1) Ce dogme, ainsi expliqué par les luthériens dans leur confession de foi, est une erreur insoutenable. En effet, l'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, devait être orné des perfections divines; il devait posséder dans son cœur la charité de son Dieu, sa justice et sa bonté, sa douceur et sa patience, sa miséricorde et sa pureté; toutes ces vertus devaient le

Le troisième ne comprenait que ce qui est renfermé dans le Symbole des Apôtres, touchant 1530

rapprocher de son Créateur et témoigner qu'il était l'œuvre de Dieu : ce qui sortait du Tout-Puissant ne pouvait ne pas porter les traces de son enfantement. Aussi l'Écriture sainte nous apprend que l'homme avait été créé *immortel, droit* et *dans la justice*, plein de lumière et d'amour, capable d'un bonheur infini ; elle nous dit qu'il était non-seulement exempt de vice, mais encore doué de la grâce sanctifiante qui le rendait agréable à Dieu; qu'il a connu le bien et le mal moral, sans quoi il n'aurait pas pu pécher, et que l'intention du Créateur n'était point de le rendre malheureux.

Mais, dans cet état de nature parfaite et d'innocence, l'homme, élevé au comble de l'honneur et de la gloire, ne comprit point la dignité et la noblesse de son origine; *il se compara*, dit l'Écriture, *aux animaux dépourvus de raison*, et, faisant un mauvais usage de sa volonté, il enfreignit les ordres du Tout-Puissant, et rompit lui-même l'alliance chrétienne qui l'unissait intimement à Dieu. Dès ce moment, son immortalité cessa, son âme se remplit de convoitise, et le désir immodéré de satisfaire ses plaisirs sensuels, effet du péché originel, le mit en esclavage sous l'empire des passions brutales qui l'entraînèrent vers le mal : voilà la concupiscence. Ce n'est point ce vice actuel de l'homme qui lui a donné la mort; c'est, au contraire, l'infraction à la loi de Dieu qui a rompu les liens de son immortalité et jeté dans son âme tout le poison de la concupiscence. Il n'a convoité ardemment

1530 l'incarnation, la vie, la mort, la passion, la résurrection de Jésus-Christ et son ascension.

qu'après sa chute; car, avant sa dégradation, que pouvait-il désirer? Il avait toutes choses.

Mais, dans sa gloire, un ange misérable et déchu, satan, le père du mensonge, ose lui promettre la déification, s'il mange du fruit défendu; et, dans la vanité de sa pensée, fier de s'élever jusqu'à la Divinité, il jette sur lui-même un regard de complaisance et d'orgueil et se mire dans le reflet humain de sa propre pensée. L'âme, se voyant si belle, se délecte en elle-même; et, dans cette effrayante déviation de l'esprit humain vers lui-même, l'homme se laisse séduire par les brillantes paroles du serpent, prend le fruit et le mange, et soudain la mort s'introduit sur toute la surface de la terre (*Sapient.*, ch. II, v. 24).

Dans l'espace de temps qui s'écoula entre le désir orgueilleux de la femme et l'infraction à la loi, la race humaine n'était point encore frappée d'anathème; car il n'y avait point encore infraction; il n'y avait pas même mouvemens de la volonté pour commettre cette désastreuse épreuve, puisque, avant le péché, l'âme se portait tout entière vers le Créateur; son amour était son consentement, et son consentement était son amour. La punition divine ne fut donc réellement infligée, que lorsque la volonté eut formulé son action, et que le consentement eut été donné, c'est-à-dire, lorsqu'il ne manquait à l'accomplissement de la révolte que le signe extérieur qu'elle avait été intérieurement faite; car, entre la manifestation extérieure de l'acte déjà intérieurement opéré, le règlement

Le quatrième établissait, contre les pélagiens, 1530
que l'homme ne pouvait être justifié par ses propres

de la volonté avait déjà eu lieu; Adam ne pouvait ne pas pécher; que dis-je? il avait péché.

Dès ce moment aussi, l'homme, se séparant à jamais de Dieu, commence une nouvelle vie, un autre ordre de choses; son esprit se plonge dans l'aveuglement, sa volonté dans la corruption; il oublie la fin de sa nature, qui consiste à n'aimer que Dieu, à le préférer à toutes choses temporelles; il aime, cependant, mais il arrête tout son amour sur l'objet terrestre qu'il aime; il s'attache aux choses de ce monde, et à cause d'elles-mêmes; il jouit de ce dont il doit seulement user; et, poussé par cette triple concupiscence *de la vaine gloire, du plaisir, de l'avarice*, il se met dans un état d'indépendance, rapporte tout à lui-même, se concentre dans le *moi*, dans l'égoïsme, et ne contracte, que par orgueil ou par vanité, de nouvelles relations avec tous les êtres: aussi devient-il malheureux et déréglé, assujetti à une infinité de misères, et enfin à la mort. Le Créateur est alors entièrement oublié dans toutes les actions de la créature, et l'ingratitude engendre le fatal *amour propre*, qui n'est qu'un regard de complaisance de l'homme sur lui-même.

L'orgueil, source de tous les péchés, paraît aussi sur la terre, avec son brillant cortége d'indépendance et de grandeur, de préférence et d'estime, de louanges et de désirs, de vaines complaisances pour les qualités que l'on croit avoir, et de dépit, lorsqu'on sent en être privé; l'injustice, la haine, l'envie, la méchanceté,

1530 forces ; mais il reconnaissait, contre les catholiques,

la colère, compagnes inséparables de l'orgueil, se précipitent avec une impétuosité terrible dans le cœur de l'homme déchu, et le remplissent des plus cruelles infirmités.

Car, on ne l'ignore point, c'est l'orgueil qui est le plus à craindre, parce qu'il est la plus grande plaie que le démon ait faite à la nature humaine, et qu'il produit les actions les plus désagréables à Dieu. En effet, c'est par orgueil que l'on tâche d'acquérir de la considération et de l'élévation dans le monde; c'est par orgueil que l'on forme des entreprises ambitieuses et que l'on se croit capable de tout; c'est par orgueil que l'on s'engage, sans vocation et par une ambition secrète, dans l'état ecclésiastique ou dans les charges séculières, quoiqu'on en soit incapable : mais on veut avoir un rang; c'est par orgueil que l'on embrasse quelque état que ce soit, sans consulter Dieu et sans une vocation expresse; car, quelque talent, quelque vertu que l'on ait, quelque capable que l'on puisse être d'ailleurs, c'est une grande incapacité que de n'y être pas appelé; c'est, enfin, par orgueil que l'on profère des paroles insolentes et fières, et que l'on fait des outrages au prochain, en lui ravissant ses biens ou son bonheur. C'est encore l'orgueil qui a produit la concupiscence ou l'amour des choses temporelles; et cet amour immodéré a donné naissance à une infinité de passions qui précipitent l'entendement humain dans les ténèbres de l'erreur et nous prive de la connaissance et de l'amour de Dieu, du désir de le posséder, lorsque, par nos péchés, nous l'avons perdu,

que la justification se faisait par la foi seule, à 1530
l'exclusion des bonnes œuvres (1).

de l'espérance de l'acquérir par les mérites du divin Médiateur, et de la joie de le posséder tout entier, lorsque nous pourrions en être dignes. Nous avons eu ces trois mouvemens de l'âme; mais, dans notre folle vanité, nous les avons adressés à des choses temporelles et périssables; aussi, la haine, la tristesse et le désespoir ont été le complément nécessaire à la déviation de notre esprit sur nous-mêmes.

Mais, tous ces vices, l'homme ne les avait point avant sa dégradation : ce n'est donc point la concupiscence qui a déchu la créature de sa perfection primitive; c'est, au contraire, cette perte de la perfection primitive, dont l'origine est dans la désobéissance, qui a donné naissance à la concupiscence, c'est-à-dire, à l'amour de quelque bien périssable, et à tous ses satellites.

(1) C'est une erreur évidente; car les Livres saints nous disent que les *bonnes œuvres* préparent à recevoir la *grâce* de Dieu et à obtenir la rémission gratuite des péchés. C'est pourquoi Jésus-Christ disait à ses Apôtres : *Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos* bonnes œuvres (Saint Matthieu, ch. V, v. 16); et puis : *Il sera rendu à chacun selon* ses œuvres (ch. XVI, v. 28). Sans le mérite des *bonnes œuvres*, que signifieraient les divers passages de l'Écriture, où le Fils de Dieu promet une récompense en l'autre vie, à tous ceux qui n'auront pas repoussé le pauvre et l'orphelin? Sans contredit, la *justification*, et d'abord la *grâce*, sont une pure

1530 Le cinquième était conforme au sentiment des catholiques, en ce que le Saint-Esprit est donné par les sacremens de la Loi de Grâce; mais il différait d'avec eux, en reconnaissant dans la seule foi l'opération du Saint-Esprit.

Le sixième, avouant que la foi devait produire de bonnes œuvres, niait contre les catholiques, que les bonnes œuvres servissent à la justification, prétendant qu'elles n'étaient faites que pour obéir à Dieu (1).

libéralité de notre divin Père; mais, la réception de la *grâce* est également volontaire dans l'homme, preuve éclatante de sa liberté, et il est le maître de la recevoir ou de la repousser.

Les *bonnes œuvres* sont elles-mêmes un commencement de *grâce*, une *grâce*; elles prouvent que nous avons la foi, et que nous espérons tout de la miséricorde infinie de Dieu et des mérites de Jésus-Christ. Elles peuvent donc nous être très-utiles pour obtenir la vie éternelle.

Mais, les luthériens ne se sont pas toujours très-bien entendus et expliqués sur cette matière délicate; aussi les voyons-nous nous avouer, dans le sixième article de leur confession, que la foi devait produire les *bonnes œuvres*.

(1) La doctrine de Jésus-Christ enseigne, et avec juste raison, que la foi sans les *œuvres* est inutile; et si les luthériens, au lieu de chicaner sur des mots, avaient eu recours à l'Écriture sainte, dont ils se vantaient d'être les seuls interprètes, ils auraient appris

Le septième voulait que l'Église ne fût composée 1530
que de seuls élus.

Le huitième reconnaissait la parole de Dieu et

que les *bonnes œuvres* sont nécessaires au salut de l'homme. Mais, consultons le Livre sacré, et que les preuves que nous allons en extraire, brillent de tout leur éclat pour mieux convaincre les méchans, afin que l'anathème qui foudroira les cœurs impénitens ne les surprenne au milieu des ténèbres de l'ignorance.

Saint Paul disait aux fidèles de Corinthe : *Quand je parlerais le langage des hommes et des anges, si je n'ai la* charité, *je ressemble à de l'airain qui sonne, ou à une cymbale qui retentit. Et quand j'aurais le don de la prophétie, que j'entendrais tous les mystères, que j'aurais toute la science et toute la foi possible, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai la* charité, *je ne suis rien* (Épître 1re aux Corinthiens, chap. XIII, v. 1, 2). — *Si quelqu'un dit qu'il a la* foi, *et qu'il n'ait pas les* œuvres, *de quoi lui servira la* foi? *Pourra-t-elle le* sauver? *La* foi *qui n'a pas les* œuvres *est morte en elle-même. Abraham ne fut-il pas justifié par les* œuvres, *lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel? Les* œuvres *consomment la* foi. *L'homme est justifié par ses* œuvres, *et non seulement par la* foi (Épît. de St Jacques, ch. II, v. 14, 17, 20, 21, 22, 24, 26). — *Ayez grand soin, mes frères, d'assurer votre vocation et votre élection par de* bonnes œuvres; *car, si vous le faites, vous ne pécherez jamais* (Épît 2e de St Pierre, ch. I, v. 10). — *Dieu rendra à chacun selon ses* œuvres (St Paul, Ép. aux Rom., ch. II, v. 6).

1530 les sacremens pour efficaces, quoique ceux qui les confèrent soient méchans et hypocrites.

Le neuvième montrait, contre les anabaptistes, la nécessité de baptiser les enfans.

Le dixième concernait la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ, que les luthériens admettaient (1).

Le onzième accordait, avec les catholiques, la

Mais si les *bonnes œuvres* ne coopèrent point au salut, que signifieraient ces paroles que Jésus-Christ adressera au dernier jugement : *Venez les bénis de mon Père, posséder le Royaume qui vous a été préparé dès la création du monde; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'ai eu besoin de logement, et vous m'avez logé* (S[t] Matth., ch. XXV, v. 34, 35).

Si les *bonnes œuvres* n'étaient point agréables à Dieu, pourquoi Jésus-Christ aurait-il dit à ses Apôtres: *Ne tourmentez point cette femme* (la Magdeleine); *car elle a fait une* bonne œuvre *envers moi-même.*

Nous pourrions multiplier les preuves à l'infini; mais ceux qui cherchent réellement la vérité, sauront bien maintenant la découvrir et se convaincre de l'erreur des luthériens sur ce point très-important de la doctrine catholique.

(1) Bossuet parle avec beaucoup de logique et de vérité des incertitudes où tombèrent les protestans au sujet de cet article, et du langage peu uniforme que les luthériens tinrent ensuite sur cette matière. (Liv. III, n° 4 et suiv.)

nécessité de l'absolution dans le sacrement de pénitence ; mais il niait que le dénombrement des péchés fût nécessaire. 1530

Le douzième condamnait les anabaptistes qui prétendaient qu'un homme, une fois justifié, ne pouvait perdre le Saint-Esprit, et les novateurs qui ne voulaient pas absoudre des péchés commis après le baptême; mais ils niait contre la foi catholique, qu'un pécheur repentant pût mériter, par des œuvres de pénitence, la rémission entière de ses péchés (1).

(1) Ce ne sont pas les œuvres de pénitence elles-mêmes qui font que les péchés sont remis, *ex opere operato*, comme les luthériens nous l'ont faussement reproché; elles prouvent seulement que le pécheur a un regret bien sincère d'avoir offensé Dieu; qu'il a pris la ferme résolution d'expier ses fautes passées, de s'en corriger, et de faire tous ses efforts pour réparer le mal qu'il a fait à Dieu et au prochain. Elles préparent, en outre, le coupable à cette action par laquelle il passe du péché à l'état de la grâce, dans lequel il devient agréable à Dieu et digne de la vie éternelle, c'est-à-dire à la *justification ;* elles annoncent les trois heureuses dispositions que notre divin Maître exige des pécheurs : *la confession des péchés, la contrition et la satisfaction*, pour obtenir la rémission de leurs fautes.

Si des œuvres de pénitence n'étaient point imposées au pécheur, par quel acte éclatant pourrait-il donc

1530 Le treizième exigeait la foi actuelle dans l'usage des sacremens (1).

prouver qu'il est vraiment repentant et contrit? Comment réparerait-il l'injure qu'il a faite à Dieu, et le dommage qu'il a causé à son prochain? Comment, enfin, serait-il lui-même convaincu de la sincérité de sa contrition? Par les mérites de Jésus-Christ et l'*imputation* de sa justice, disaient les luthériens. Mais il s'ensuivrait de là que, malgré tous les crimes possibles, un pécheur ne cesserait d'être réputé juste aux yeux de Dieu, dès qu'il se persuaderait que la justice de Jésus-Christ lui est imputée; et, pour raisonner conséquemment, les luthériens seraient forcés d'admettre, avec les calvinistes, l'*inadmissibilité* de la justice, c'est-à-dire, de croire avec eux que la justice de Jésus-Christ, une fois imputée au fidèle, il ne peut plus déchoir de cet état, lors même qu'il tomberait dans de grands crimes : c'est ce que décida le synode calviniste de Dordrecht. Sans nul doute, les mérites de Jésus-Christ nous sont *imputés*, mais seulement pour ce qui était au-dessus de nos forces, et il n'est dit nulle part, dans l'Écriture sainte, qu'ils doivent nous dispenser des œuvres de pénitence. Jésus-Christ et ses Apôtres nous les recommandent, au contraire, comme étant très-efficaces pour nous préparer à une plus grande grâce et obtenir la rémission de nos péchés.

(1) Les sacremens ne peuvent nous être administrés de force; c'est-à-dire, nous ne pouvons ressentir contre notre propre gré, sans quoi nous n'aurions plus le libre arbitre, les précieux effets qu'ils produi-

Le quatorzième défendait d'enseigner publi- 1530

sent, tels que la grâce sanctifiante et la rémission des péchés : les catholiques n'ont jamais prétendu le contraire. Mais ce sont les sacremens eux-mêmes qui, par leur efficacité toute divine, nourrissent et fécondent notre foi, nous excitent à la piété, et nous assurent la vie éternelle, pourvu que nous demeurions dans le même état de purification : tel a été le but de Jésus-Christ en les instituant. Aussi, le concile de Trente dit : « Anathème, à tous ceux qui enseignent » que les sacremens de la loi nouvelle ne contiennent » point la grâce qu'ils signifient, et qu'ils ne la don- » nent point à ceux qui les reçoivent, lors même que » ceux-ci n'y mettent point obstacle ; que ce sont » seulement des signes extérieurs de la grâce ou de la » justice que l'on reçoit par la foi, ou une simple pro- » fession de la foi chrétienne, par laquelle les fidèles » sont distingués d'avec les infidèles. » (7ᵉ *Session*, » *canon* 6.)

Ce n'est donc pas la foi du fidèle seule qui opère l'effet du sacrement, c'est la parole de Jésus-Christ, prononcée par le prêtre, qui nous régénère et nous accorde le don gratuit de la grâce et du Saint-Esprit. Sans contredit, il faut avoir confiance en la bonté de Dieu, cette confiance ardente qui donne naissance à la foi et à la piété. Mais cette condition, quoique nécessaire, n'est point la vraie cause de la grâce et de la sanctification ; car il s'ensuivrait qu'un sacrement admininistré par un insensé et par dérision, produirait le même effet que s'il l'était par motif de religion. Telle est l'idée que nous donne l'Écriture

1530 quement dans l'Église, ou d'y administrer les sacremens, sans une vocation légitime (1).

sainte sur l'efficacité des sacremens; et, pour parler le langage des théologiens, les sacremens produisent la grâce, *ex opere operato*, et non *ex opere operantis*.

(1) Cette doctrine est en tout conforme à celle de l'Église catholique; mais Luther et ses prédicans ou pasteurs avaient-ils eux-mêmes cette *vocation légitime?* Quel Évêque la leur a donnée? En quel lieu et à quelle époque a-t-on imposé les mains sur eux pour leur donner le Saint-Esprit, la grâce sanctifiante et des pouvoirs surnaturels? Avant leur révolte contre l'Église romaine, la plupart étaient prêtres, à la vérité; mais, puisque celle qui, depuis dix-huit siècles, est regardée comme la Fille de Dieu, la Mère des mortels; puisqu'elle était alors la sentine de l'ignorance et de tous les vices, ces prêtres, devenus luthériens, devaient rejeter une pareille ordination : aussi le firent-ils en rompant leur serment. Dès-lors, il n'y eut plus de vocation légitime, puisque l'Église catholique ne peut raisonnablement donner mission de prêcher contre elle. Il fallait donc une nouvelle ordination pour pouvoir enseigner l'Évangile et administrer les sacremens, comme l'exige la doctrine de Luther, conforme en ce point à la doctrine de Jésus-Christ; car, sans cela, les hommes et les femmes, sans distinction d'âge et de vertu, jouiraient de tous les pouvoirs que Jésus-Christ confère aux Apôtres.

De qui les pasteurs actuels de la réforme luthérienne tiennent-ils leur vocation légitime? De Luther, par voie de succession de mission! Et de quel droit Luther

Le quinzième commandait de garder les fêtes 1530
et d'observer les cérémonies.

vint-il créer un nouvel ordre de choses ?.... Questions embarrassantes que les protestans n'ont jamais pu et ne pourront jamais résoudre: aussi les a-t-on entendus dire que l'Ordination n'était point un sacrement, et que la vocation légitime s'acquérait, tout comme on peut devenir laboureur ou savetier. Mais ici, ils n'ont point eu l'audace d'ouvrir le Livre sacré; car leurs disciples auraient pu découvrir leurs impostures et y lire l'anathème que le Très-Haut a lancé contre eux. Jésus, après sa résurrection, s'étant mis au milieu de ses Disciples, leur dit : *La paix soit avec vous; comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie de même*........ Il souffla sur eux et leur dit : *Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* (Saint Jean, chap. XX, v. 21, 22, 23). Sublimes et puissantes paroles, dont personne n'osera révoquer en doute les effets, sans faire preuve de la plus profonde ignorance ou de la mauvaise foi la plus incorrigible; car on ne peut ne pas savoir que les Disciples de Jésus-Christ se montrèrent partout dignes de leur divin Maître.

Mais les Apôtres ont-ils à leur tour imité l'exemple du Sauveur, en établissant de nouveaux prêtres? C'est ce que l'Écriture sainte va nous expliquer. Voyons d'abord avec quelle attention scrupuleuse ils font le choix des ministres de Jésus-Christ. *Jetez donc les yeux, mes frères*, disaient les douze Apôtres à leurs disciples assemblés, *sur sept hommes d'entre vous*,

1530 Le seizième tenait les ordonnances civiles pour légitimes, approuvait les magistrats, la propriété des biens et le mariage.

dont la vertu soit connue, qui soient remplis du Saint-Esprit et de la sagesse, et que nous puissions établir dans le ministère; et les disciples les ayant choisis, *ils les présentèrent aux Apôtres, qui, après avoir fait des prières,* leur imposèrent les mains (*Actes des Apôtres*, ch. VI, v. 6). Et dans un autre passage il est dit que, par ordre du Saint-Esprit, les Apôtres *imposèrent les mains* à Saül et à Barnabé, après avoir jeûné et fait des prières, et qu'ils leur ordonnèrent de partir pour aller annoncer la parole de Dieu (*Actes des Apôtres*, ch. XIII, v. 3). *Ne négligez point la grâce qui est en vous,* disait Saint Paul à Timothée, *et qui vous a été donnée, suivant une prophétie,* par l'imposition des mains des prêtres (1re *Épître à Timothée*, ch. IV, v. 14). *Ne vous pressez pas d'imposer les mains à personne,* ajoutait le même Apôtre, *et ne vous rendez pas coupables des péchés des autres* (Chap. V, v. 22). *Je vous avertis de rallumer la grâce de Dieu qui est en vous, que vous avez reçue* par l'imposition des mains (2e *Épît.*, ch. I, v. 6). *Prenez-garde à vous,* dit l'Apôtre aux pasteurs de l'église d'Éphèse, *et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques pour gouverner l'Église de Dieu, qu'il a établie par son sang* (Actes des Apôtres, ch. XX, v. 28).

Doutera-t-on encore de l'institution divine de ce sacrement? Et puisque les protestans ne craignent

Le dix-septième reconnaissait la résurrection, 1530
le jugement général, le paradis et l'enfer, et condamnait ces deux erreurs des anabaptistes : que les peines des démons et des damnés finiraient, et que, mille ans avant la résurrection générale, les justes régneraient dans le monde avec J.-C.

Le dix-huitième déclarait que le libre arbitre ne suffisait pas pour ce qui regarde le salut (1).

pas de s'appeler apostoliques, qu'ils imitent la conduite des Apôtres ; qu'ils se conforment exactement à la doctrine enseignée par Jésus-Christ et ses disciples, et nous cesserons alors de traiter, avec juste raison, tous leurs prédicans d'imposteurs; qu'ils nous montrent la *vocation légitime* de leurs pasteurs, l'*imposition des mains* que l'on a faites sur eux, à l'exemple du Fils de Dieu, pour leur donner les lumières du Saint-Esprit, et nous ne qualifierons point leur doctrine d'impie et d'hérétique; qu'il nous prouvent, enfin, *que Dieu les a établis, les uns pour être apôtres, les autres pour être prophètes, ceux-ci pour être évangélistes, ceux-là pour être pasteurs et docteurs* (Saint Paul, *aux Éphés.*, ch. IV, v. 11); *qu'il a donné aux uns le don de faire des miracles, aux autres le don de guérir les maladies, d'assister les affligés, de gouverner, de parler diverses langues et de les interpréter* (1re Épître aux Corinthiens, ch. XII, v. 28), et nous ne les accuserons pas de préparer des multitudes d'âmes pour satan; car on ne l'a point oublié : « Hors de l'Église, point de salut. »

(1) Cet article était conçu en ces termes : *Il faut*

1530 Le dix-neuvième disait que quoique Dieu eût créé l'homme et qu'il le conservât, il n'était point et ne pouvait être la cause de son péché (1).

reconnaître le libre arbitre dans tous les hommes qui ont l'usage de la raison, non pour les choses de Dieu que l'on ne peut commencer, ou du moins achever sans lui, mais seulement pour les œuvres de la vie présente et pour les devoirs de la société civile. On voit par là que Luther était revenu de ses extravagances sur la liberté de l'homme; mais cependant il tendait toujours à un semi-pélagianisme, ainsi qu'on le verra dans les mots suivans: *Le libre arbitre ne peut commencer, ou du moins achever les choses de Dieu;* c'était dire, en d'autres termes, que l'homme les peut *du moins commencer* sans le secours du Tout-Puissant. Car, de deux choses l'une, ou l'homme peut *achever les choses de Dieu*, ou il ne le peut pas: dans ce dernier cas, il est évident qu'il ne peut pas les commencer par ses propres forces, puisqu'elles ne suffisent pas pour continuer et achever les œuvres divines; dans le premier, si l'homme peut *achever les choses de Dieu*, il est aussi clair que le jour, qu'il aura tous les moyens nécessaires pour les commencer; car, étant à l'abri de toutes sortes d'empêchemens physiques, il peut achever demain ce qu'il aura entrepris aujourd'hui.

(1) Par cet article, Luther parlait déjà contre ses premières maximes : il était donc alors dans l'erreur. Mais, s'il était dans l'erreur, Dieu ne le soutenait point, puisque notre divin Sauveur a dit : *Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Dans ce cas, sa

Le vingtième, que les bonnes œuvres n'étaient 1530
pas tout-à-fait inutiles.

Le vingt-unième défendait d'invoquer les Saints, parce que l'Écriture sainte ne propose que Jésus-Christ pour médiateur (1). « Il faut absolument

doctrine ne pouvait être celle que les Apôtres et Jésus-Christ, leur maître, nous ont transmise; et, en dernier lieu, si cette doctrine n'est point celle de Jésus-Christ, elle est impie et hérétique, et ceux qui la professent ne sont point sur la voie du salut; car ils savent que: Hors de l'Église du Fils de Dieu, point de salut.

(1) Jésus-Christ, *le Désiré des nations*, est notre unique médiateur de rédemption. Au fond, et dans la rigueur des principes, cette doctrine est vraie; car il n'y avait qu'un Dieu qui pût nous racheter et nous laver de nos offenses dans son sang précieux, et qui fût seul capable d'intercéder efficacement pour nous dans le Ciel. Mais, de ce que nos prières et nos cœurs reçoivent tout leur prix des seuls mérites de Jésus-Christ, s'ensuit-il de là que nous ne puissions les lui présenter par le ministère de ses élus, pour les lui rendre plus recevables; que nous ne puissions nous recommander aux prières les uns des autres, non par nos mérites, mais par ceux de Jésus-Christ?

Mais, puisque les luthériens se flattent de suivre en tout la primitive Église, et d'être les véritables interprètes de l'Écriture sainte, recherchons quelle était à ce sujet la conduite des Apôtres et des premiers chrétiens. Saint Paul disait aux fidèles : *Dieu nous a rendu ses ministres pour réconcilier les hommes avec*

1530 »éliminer de l'Église, portait cet article de la »confession, l'usage d'invoquer les Saints qui sont »morts, et nous jugeons qu'il faut l'abolir.»

lui (2ᵉ Épître aux Corinthiens, chap. V, v. 18); et Saint Jacques: *Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés; car la prière du juste, faite avec instance, a beaucoup de force* (Ch. V, v. 16); *faites en tout temps, par l'esprit, toutes sortes de prières et de supplications à Dieu, et veillez pour cela continuellement, en offrant des vœux avec une grande instance pour* tous les Saints et pour moi-même...... (*Aux Éphésiens*, ch. VI, v. 18, 19); et cet autre passage de l'Écriture où Saint Paul dit, que les Saints Patriarches et les Prophètes sont témoins de nos actions. *Puisque nous sommes donc environnés d'une si grande nuée de témoins* (Aux Hébr., ch. XII, v. 1), comment du haut des Cieux les Saints pourraient-ils voir nos actions, s'ils ne les connaissaient pas? — Saint Augustin enseigne dans tous ses livres l'*invocation des Saints;* il leur donne les titres de *Patrons* et d'*Avocats* (Voir la 25ᵉ prière de ses *Méditations*, et la 40ᵉ, où l'on trouve une litanie qu'il fait à la Sainte Vierge, à tous les Anges, Patriarches, Prophètes, Apôtres, Martyrs, Évangélistes, Confesseurs, Lévites, Vierges, et en général à tous les justes du Paradis). *Je vous supplie,* leur dit-il, *de la part de celui qui vous a élus, de la contemplation duquel vous jouissez, qu'il vous plaise de prier pour ce pauvre coupable.* — Saint Grégoire de Nazianze, en parlant d'un culte religieux inférieur et subordonné, qui est dû aux personnes et aux choses

Le vingt-deuxième, qui commençait la seconde 1530
partie de cette confession, admettait la nécessité

auxquelles Dieu a communiqué une excellence et une dignité surnaturelle, dit que *les Saints martyrs sont les médiateurs de l'élévation qui nous divinise et que nous devons aux propres mérites de Jésus-Christ.* — Saint Basile, Saint Athanase, Saint Chrysostôme, que l'on n'accusera pas d'avoir méconnu la souveraine médiation de notre divin Sauveur, invoquaient la Sainte Vierge et les Saints Martyrs, en les appelant des noms sublimes de notre *défense*, notre *refuge*, notre *patron*, *dame* et *reine*, *protecteurs* et *gardiens* de tout le genre humain. — Saint Irénée disait que la Sainte Vierge est l'*Avocate* du genre humain. — Origène s'écriait : *Je me prosternerai à genoux, et n'osant, à cause de mes crimes, porter ma prière à Dieu, j'invoquerai tous les Saints à mon aide. O Saints du Ciel! je vous implore avec une douleur pleine de gémissemens et de larmes, tombez aux pieds du Dieu des miséricordes pour moi, misérable pécheur* (Lamentat.). Et, dans son livre sur Job, nous lisons cette belle invocation : *Priez pour nous, malheureux que nous sommes, afin que la miséricorde du Dieu terrible daigne nous protéger dans toutes nos tribulations, au milieu des piéges que nous tend notre ennemi. — C'est ce que nous faisons journellement,* dit Saint Eusèbe, *nous qui, pour honorer les soldats de la vraie piété, comme les amis de Dieu, allons à leurs tombeaux leur présenter nos vœux, comme à des âmes saintes, professant que leur intercession auprès de Dieu ne nous*

1530 de la communion sous les deux espèces (1), et défendait les processions du Saint-Sacrement, qui étaient, disait-on, contraires aux desseins de Jésus-Christ dans l'institution de cet auguste mystère.

Le vingt-troisième condamnait le célibat des prêtres et des autres personnes qui en font vœu, prétendant que l'homme a été créé pour se multiplier, qu'il n'y a point d'autorité sur la terre qui

est pas peu secourable (Préparation évangél., liv. XIII, chap. 7). — Saint Éphrem, Saint Ambroise, Saint Épiphane, Saint Grégoire-le-Grand, Saint Grégoire de Nice, Saint Cyprien, Saint Astère, Saint Jérôme, Saint Cyrille, Luther lui-même regardaient l'invocation des Saints comme très-puissante auprès de Dieu et très-agréable à Jésus-Christ. Le moine de Wittemberg écrivait un jour aux théologiens de Louvain : *Les Saints peuvent tout, et par eux Dieu vous accordera autant que vous croyez que vous en recevrez....... Je n'ai jamais nié que nous fussions secourus par les mérites et les prières des Saints..., comme des misérables s'efforcent malicieusement de me l'imputer.* — Œcolampade disait aussi : *La vénération de Marie n'est rien moins qu'un culte d'idoles* (Discussion sur tous les Saints). Mais Mélanchton, le rédacteur de la Confession d'Augsbourg, était loin d'être sur cet article du même avis que Luther, ou, pour mieux dire, Luther était loin d'être d'accord avec ses propres pensées.

(1) Je réfuterai plus loin cette grossière erreur.

puisse changer l'ordre de la création ; en sorte que 1530
quiconque ne se croit pas assez continent pour garder le célibat, doit en conscience se marier (1).

(1) Quoique j'aie déjà parlé du célibat des prêtres, pag. 162 de ce volume, je vais, cependant, ajouter quelques nouvelles preuves tirées de l'Écriture sainte, afin de montrer aux hérétiques qu'il n'est point permis à tout le monde de prêcher l'Évangile, et que ceux qui, par une mission ordinaire, se sont voués au service des Autels, doivent vivre et persévérer dans la continence de l'esprit et du corps.

Saint Paul dit que l'Évêque doit être doux, *sobre*, saint et *continent* (Épît. à Tite, ch. I., v. 8) ; et parlant ensuite des Prêtres de la vieille Loi, qui *étaient établis selon la loi d'une succession charnelle*, il dit qu'*il paraît un autre Prêtre, semblable à Melchisédech, qui a été établi selon la puissance d'une vie immortelle;* et puis il ajoute : *Le premier commandement est aboli, à cause de sa faiblesse et de son inutilité* (Épît. aux Hébreux, ch. VII, v. 15, 16, 17, 18). En effet, la Loi de grâce est en sa perfection; car les prêtres de Jésus-Christ traitent de mystères bien plus grands que n'étaient ceux des anciens sacrificateurs, qui néanmoins s'abstenaient de leurs femmes, lorsqu'il fallait traiter des choses sacrées (Ier *Livre des Rois*, ch. XXI, v. 4).

Les protestans soutiennent qu'au commencement de l'Église, les prêtres étaient mariés; et ils veulent appuyer leur opinion sur les paroles de Saint Paul à Tite : *Choisissez pour prêtres ceux qui seront irréprochables et qui n'auront épousé qu'une femme*

1530 Le vingt-quatrième excusait l'abolition des messes basses et privées, prétendant que le sacrifice ne devait point être célébré, sans que quelqu'un communiât avec le prêtre, et ajoutait que la liberté qu'on avait prise d'y insérer quelques

(Ch. I, v. 6). Mais, dans leur mauvaise foi, ils ne veulent pas reconnaître que l'Apôtre n'entendait parler que des veufs qui n'avaient eu qu'une seule femme, ainsi qu'il l'explique plusieurs fois dans ses épîtres; et d'ailleurs il ne parle pas des bigames, puisqu'il n'était point licite, en ce temps-là, d'avoir eu deux femmes. En effet, mettant au même degré les veufs et les vierges, il leur dit qu'ils feront bien de ne point se marier (1re *Épître aux Corinthiens*, ch. VII, v. 8). Mais, ajoute-t-il, *si cependant ils ne peuvent garder la continence, qu'ils se marient, parce qu'il vaut mieux se marier que de brûler* (V. 9). — Voilà les fameuses paroles dont Luther prétendait étayer son opinion; mais que l'on nous prouve que Saint Paul les appliquait à ceux qui étaient déjà ministres de Jésus-Christ.

Ces mêmes protestans disent aussi qu'il n'y a point d'inconvénient qu'un prêtre soit marié; mais, cette doctrine est contraire au sentiment de Saint Paul, qui dit aux fidèles: *Or, je désire que vous soyez exempts d'ingratitude: celui qui n'est point marié a soin de servir le Seigneur; mais celui qui a une femme, s'occupe du soin des choses du monde et cherche à plaire à sa femme, de sorte qu'il est partagé* (1re Épît. aux Corinthiens, ch. VII, v. 32, 33). Ce passage

prières allemandes, n'était que pour instruire les 1530
ignorans (1).

serait en contradiction avec celui qui précède, si l'Apôtre avait eu l'intention de recommander aux prêtres incontinens de se marier.

D'après cela, la continence et la virginité sont deux vertus très-relevées; et il est plus raisonnable d'établir, pour le service de Dieu, ceux qui sont vierges et continens, que ceux qui se marient.

(1) Mais elles étaient déjà en usage du temps de Saint Ambroise et de Saint Augustin, et les Pères de de l'Église ne les ont point alors blâmées. En effet, pendant les persécutions, l'on a été souvent obligé de célébrer la nuit, dans des lieux retirés, dans les catacombes, dans les prisons, et, à défaut d'autel, la poitrine des martyrs servait à consacrer l'Eucharistie. Les protestans qui se flattent de suivre, dans leur doctrine, la primitive Église, s'en éloignent, au contraire, en abolissant les messes privées; car, pour les abolir conséquemment, il faut les reconnaître fausses dans leur principe. La question se résout donc à cette simple question : ou les messes privées doivent être défendues par l'Église de Jésus-Christ, ou elles doivent être permises. Dans le premier cas, les prêtres de la primitive Église professaient donc une erreur; dans le second, ils ne faisaient rien de contraire à la volonté de Dieu, manifestée en eux par les lumières du Saint-Esprit. S'ils professaient une erreur, en permettant les messes privées, ils n'étaient point dans l'Église de notre divin Sauveur; car tout est vérité, là où Dieu réside, et d'ailleurs son Fils a dit : *Je serai avec vous jusqu'à*

1530 Le vingt-cinquième voulait qu'il ne fût pas nécessaire de faire une confession exacte de chaque péché dans le sacrement de pénitence, et déchargeait les consciences du soin d'en faire le dénombrement, parce qu'il y en avait un grand nombre dont les mémoires les plus heureuses ne se pouvaient ressouvenir.

Le vingt-sixième ne reconnaissait la distinction des viandes (1), que pour une tradition purement

la consommation des siècles. Les luthériens ne doivent pas alors se glorifier de les avoir pour maîtres, et les catholiques professent une erreur en croyant à l'efficacité divine des messes privées. Conséquence terrible! qui ne fait de la religion catholique qu'une vaste et profonde hérésie. Au contraire, si Dieu a réellement inspiré ses ministres dans l'institution des messes privées, de quel droit les protestans sont-ils venu demander l'abolition de ces messes? Qui leur en a donné le pouvoir? Se croient-ils plus instruits et mieux inspirés que les premiers Pères de l'Église, que les Apôtres, que le Saint-Esprit?

(1) Puisque l'Église de Dieu a reçu de son divin Maître toutes sortes de pouvoirs, elle a donc le droit, et l'on ne peut le lui enlever, sans lui dire : Non, tu n'es pas la Fille du Très-Haut; elle a donc le droit d'instituer quelques œuvres de pénitence, surtout lorsque ces œuvres sont utiles à l'homme, peuvent l'exciter à la piété, et entretenir en lui ce désir ardent, cette confiance chrétienne d'obtenir son salut. Il ne

humaine : il ajoutait qu'on avait engagé les 1530
hommes dans l'erreur sur la doctrine la plus
importante de l'Évangile, qui regarde la grâce,

faut donc pas la blâmer, lorsqu'elle a institué un carême pour chaque année, un jeûne et une abstinence de viandes pour quelques jours de la semaine. On n'ignore pas d'ailleurs, qu'il y a des pays dans lesquels certaines viandes sont pernicieuses : aussi, Moïse avait ordonné aux Juifs l'abstinence de plusieurs viandes, et les Apôtres, en imitant le même exemple, ne firent rien que de très-utile à l'homme. Quant au carême, il est également certain qu'à l'époque où il a été placé, la viande des animaux peut causer des maladies à ceux qui s'en nourrissent. Et, lors même que l'on ne ferait nullement attention à l'œuvre de pénitence elle-même que renferme l'abstinence des viandes en carême, on devrait se conformer à cette salutaire institution de l'Église, dans le seul but d'assurer à nos corps assez de forces, assez de santé pour franchir, sans maladies, les mois dangereux de l'été. Ne négligeons donc pas cette institution apostolique, et par cela même divine ; car nous nierons, par notre conduite, tous les pouvoirs que Jésus-Christ transmit à ses Apôtres, lorsqu'il leur dit : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie de même.* Et d'ailleurs, Jésus-Christ ne nous en a-t-il pas donné l'exemple ? N'a-t-il pas jeûné ? N'a-t-il pas fait un carême ?......

Vous ne voulez donc point, hommes égarés par les passions, infliger des mortifications à votre corps, afin de relever plus noblement votre esprit à Dieu, et d'être plus capables de le servir ; mais alors déchirez

1530 la justice et la foi, sur l'état monastique, en faisant accroire qu'il était plus agréable à Dieu, que celui des familles chrétiennes. Il disait encore

tous les passages de l'Écriture sainte, où elles nous sont ordonnées; brûlez jusqu'au dernier exemplaire de la Bible, et il n'y aura aucun témoignage, aucune preuve contre cette partie de votre doctrine.

Saint Paul disait aux Colossiens: *Mortifiez vos membres qui sont sur la terre* (Ch. III, v. 6). Il avertissait aussi les fidèles de Corinthe, que *nous devons porter partout, dans notre corps, la mortification de Jésus-Christ, afin que sa vie nous paraisse visiblement dans nos corps* (2e Épît., ch. IV, v. 10); il les prévenait aussi, qu'il traitait rudement son corps et le réduisait en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, il ne se trouvât lui-même réprouvé (1re *Épît. aux Corinth.*, ch. IX, v. 27), et il exhorte les Philippiens et tous les fidèles à imiter son exemple (Ch. III, v. 17; ch. IV, v. 9). — Le prophète David: *Lorsque j'étais tourmenté, je me servais d'un cilice, et j'humiliai mon âme par des* jeûnes (Ps. XXXIV, v. 14). — Jésus-Christ lui-même, parlant à Chorozaïn et Bethsaïda, leur dit: *Malheur à vous! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, eussent été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a long-temps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et la cendre* (Saint Matthieu, ch. II, v. 21); et s'adressant à ses Disciples: *Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix, et qu'il marche sur mes pas;*

que le nombre des traditions ayant été multiplié 1530
presque à l'infini, on s'était tellement occupé dans les écoles à en faire des recueils et à les examiner,

car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi, la trouvera (Saint Matthieu, ch. XVI, v. 24, 25). *Quand vous* jeûnez, *parfumez-vous la tête et lavez-vous le visage* (Ch. VI, v. 16, 17). — Un jour Jésus, ayant chassé le démon du corps d'un enfant, dit à ses Disciples qui l'interrogeaient sur ce miracle: *Pour cette sorte de démons, ils ne se chassent que par la prière et par le* jeûne (Ch. XVII, v. 21). — On lit dans Saint Luc : Qu'*une prophètesse, nommée Anne, était demeurée veuve jusqu'à quatre-vingt-quatre ans, et qu'elle ne sortait point du temple, servant Dieu jour et nuit dans les* jeûnes *et dans les prières* (Ch. III, v. 37, 37).

Je pourrais multiplier les preuves à l'infini, mais je m'arrête; les incrédules et les protestans pourront aisément se convaincre que l'Église catholique n'enseigne rien de contraire à la doctrine de Jésus-Christ.

Les calvinistes admettent les jeûnes, il est vrai; mais ces mortifications consistent à entendre deux ou trois prêches, après quoi ils retournent à la hâte dans leurs maisons, où ils trouvent un dîner d'autant plus succulent et abondant, qu'il est retardé quelquefois jusqu'à trois ou quatre heures du soir. Il faut avouer que cette espèce de mortification a quelque chose d'original; et l'on ne niera pas qu'elle ne soit contraire à celle que Dieu nous a prescrite.

1530 qu'on ne cherchait plus dans l'Écriture sainte la vraie doctrine de la justice et de la foi; que l'on pouvait néanmoins observer certaines traditions dans l'Église, pourvu qu'on avertît le peuple qu'elles ne justifiaient point devant Dieu, et qu'on ne péchait point en ne les observant pas, pourvu que ce fût sans scandale.

Le vingt-septième improuvait les vœux monastiques (1), et prétendait que les monastères, du

Est-ce bien à nous, misérables pécheurs, de nous récrier contre les institutions de notre divine Mère? Elle n'agit qu'en vue de notre bonheur actuel et de notre salut éternel. Conformons-nous donc à ses désirs et ne nous montrons point rebelles à ses décrets: le Saint-Esprit qui l'éclaire, la conduit; suivons-la et nous ne nous égarerons jamais. Malheur à ceux qui prétendent en savoir plus qu'elle! Un jour viendra où leur folle présomption sera confondue.

(1) Cet article est bien loin d'être en harmonie avec l'Écriture sainte, et avec la conduite uniforme des premiers Patriarches et des Apôtres eux-mêmes. Jacob *fit vœu à Dieu* (Genèse, ch. XXVIII, v. 20), *et ce vœu fut agréé de Dieu* (Ch. XXXI, v. 13); *si quelqu'un fait un vœu, qu'il tienne sa parole, qu'il accomplisse ce qu'il a promis* (Nombres, chapit. XXX, v. 3). David parle en ces termes: *Vouez-vous à Dieu, et rendez les vœux que vous lui avez faits* (Psaume XXXVII, v. 12). Abraham *fit vœu* de donner au Grand-Prêtre Melchisédech la dîme des dépouilles qu'il avait reprises sur les rois qu'il avait

temps de Saint Augustin, étaient des congrégations, 1530
dont l'entrée et la sortie étaient également libres ;
mais, que la discipline s'y étant corrompue, on y

vaincus (*Genèse*, ch. XIV, v. 20). David *fit vœu* de bâtir un temple au Seigneur, et le Tout-Puissant lui promit que cela serait exécuté par son fils (2ᵉ Livre des *Rois*, ch. VII, v. 13; psaume CXXXI, v. 2). Les principaux israélites *s'obligèrent* à contribuer aux frais de cet édifice, et ils accomplirent leur *vœu* (1ᵉʳ Livre des *Paralipomenon*, ch. XXIX, v. 9).

Les lois de Moïse renfermaient plusieurs articles touchant les *vœux* et l'obligation de les accomplir, qui est clairement établie dans l'Écriture sainte. Nous lisons dans les Livres sacrés, que les *vœux* faits à Dieu doivent être accomplis; mais, si on doit les accomplir, comme Dieu ne commande et n'enseigne rien d'injuste, c'est là une preuve certaine qu'ils ne lui sont point désagréables.

Voici les principaux passages que l'on remarque dans l'Écriture sainte : *Cum votum voveris Domino Deo tuo, non tardabis reddere; quia requiret illud Dominus Deus tuus, et si moratus fueris, reputabitur tibi in peccatum* (Deuteronomii, cap. XXIII, v. 21)..... *Quod autem semel egressum est de labiis tuis, observabis, et facies sicut promisisti Domino Deo tuo, et propriâ voluntate et ore tuo locutus es* (V. 33). *Rogabis eum, et exaudiet te, et vota tua reddes* (Job, cap. XXII, v. 27). *Reddam tibi vota mea, quæ distinxerunt labia mea* (Psalmus LXV, v. 13, 14). *Si quid vovisti Deo, ne moreris reddere*

1530 avait introduit les vœux, afin qu'ils ne fussent point abandonnés; que, depuis, on y avait assujetti

(Ecclesiastes, cap. V, v. 3).... *Multo est melius non vovere, quàm post votum promissa non reddere* (V. 4). *Locutusque est Dominus ad Moysen, dicens:..... Vir, sive mulier, cum fecerint votum, ut sanctificentur*... (Numeri, cap. VI, v. 1, 2). *Locutusque est Dominus ad Moysen, dicens:....... Homo qui fecerit votum et spoponderit Deo animam suam*..... (Leviticus, cap. XXVII, v. 1 et seq.).

Saint Paul dit qu'il fit des *vœux* à Dieu et qu'il les accomplit (*Actes des Apôtres*, ch. XVII, v. 18; ch. XXIV, v. 17, 18).

Clovis Ier, roi de France, voyant l'ennemi sur le point de gagner la bataille, fit vœu de se faire chrétien, s'il remportait la victoire; et le triomphe assuré, il fut aussitôt baptisé.

Après tant de témoignages certains vallait-il bien la peine de déclamer avec une scandaleuse indécence contre les *vœux?* Et si les prétendus réformateurs eussent été mieux instruits, ils auraient respecté les monastères, ils n'auraient pas follement censuré les bonnes œuvres de surérogation; car Dieu nous a donné des conseils de perfection, et nous a dit qu'il y avait du mérite à les pratiquer; et nous n'aurions point vu ces novateurs perfides ouvrir la porte de tous les monastères et conduire les cénobites des deux sexes, au milieu d'un vaste champ de libertinage et d'impiété, où la tempête la plus furieuse faisait voler çà et là quelques feuillets arrachés à la Bible. Œuvre diabolique du démon de l'impureté!

les enfans avant l'usage de la raison, et de jeunes 1530
filles qui n'avaient pas encore le jugement formé, et qui ne sentaient pas leur faiblesse; que, pour y retenir ceux qui n'y étaient pas bien appelés, on les trompait, en leur enseignant que les vœux qu'ils avaient faits étaient de même valeur que le baptême, et qu'en les accomplissant, on méritait la rémission des péchés et la justification devant Dieu; que l'on n'y gardait pas seulement les commandemens, mais, de plus, les conseils de l'Évangile; et que la vie qu'on y menait, était beaucoup au-dessus de celle des pasteurs et des magistrats.

Le vingt-huitième, enfin, distinguait la puissance ecclésiastique de la séculière, en ce que la première consistait dans le commandement fait aux Apôtres et à tous leurs successeurs, de prêcher l'Évangile, de pardonner et de retenir les péchés, et d'administrer les sacremens; qu'elle ne regardait que les choses éternelles, et ne s'exerçait que par le ministère de la parole; que la séculière, au contraire, s'employait uniquement à protéger les corps et les biens contre les injures visibles, à arrêter la malice des hommes par des peines proportionnées, afin de maintenir la justice et la tranquillité publique, d'où l'on concluait que la puissance ecclésiastique n'empiétait point sur la séculière; qu'elle ne transportait pas les royaumes, qu'elle n'abolissait ni les lois, ni les magistrats;

1530 qu'elle n'était point la sujétion légitime; qu'elle ne s'opposait à l'exécution ni des ordonnances, ni des contrats civils; qu'elle ne prescrivait point des lois au magistrat, pour élever par là son tribunal au-dessus du séculier. Cet article finissait par une satire contre le Pape et contre les évêques, dont on attaquait la juridiction.

Voilà cette fameuse confession de foi des luthériens, qui, sous une belle apparence de catholicité, renfermait tout le venin de l'hérésie. « Il »s'en faut beaucoup, dit Bergier (1), que cette »pièce, tant vantée par Mosheim et par les luthé-»riens, comme une merveille, soit un chef-»d'œuvre de théologie; l'ordre y manque, on »n'y suit point le fil des matières. Ce qui regarde »les bonnes œuvres, par exemple, est partagé »en deux ou trois articles : on dit, dans l'un, »qu'elles ne contribuent en rien à la justification; »dans un autre, qu'elles ne sont pas inutiles, et »l'on n'explique point en quoi consiste leur uti-»lité. Le cinquième article décide que les sacre-»mens donnent le Saint-Esprit, et que l'opération »du Saint-Esprit consiste dans la foi seule; l'on »soutient, dans le neuvième, qu'il faut néan-»moins baptiser les enfans. Mais, de quelle foi »les enfans sont-ils capables? Quelle peut être en

(1) *Diction. théolog.*, au mot AUGSBOURG.

»eux l'opération du Saint-Esprit? Il y aurait 1530
»bien d'autres contradictions à remarquer.»

Les plus savans et les plus habiles des théologiens orthodoxes réfutèrent aussitôt la confession luthérienne, article par article. Ils en montrèrent la fausseté d'après l'Écriture sainte, où ils puisèrent toutes leurs preuves, et, par déférence pour leurs adversaires, retranchèrent toutes les expressions dures, tous les reproches mortifians qui auraient pu leur déplaire, espérant, par la modération la plus scrupuleuse, ramener les protestans au sein de l'Église catholique. Mais les luthériens, entichés de leurs opinions, avaient déjà répandu dans toute l'Europe la nouvelle de leur triomphe, et avaient écrit dans toutes les contrées où ils avaient des sectateurs, que leur doctrine avait été reçue dans l'assemblée la plus solennelle et la plus auguste de l'empire, et qu'elle y avait été trouvée conforme à la pure parole de Dieu. 3 Août.

En conséquence, ils ne voulurent point se soumettre à la décision des théologiens catholiques, et demandèrent de nouveau que leurs erreurs fussent prouvées par l'Écriture sainte : ce que Cochlée, Eckius et Jean Faber avaient fait dans la réfutation de leur doctrine.

Après cette réponse, l'empereur demeura convaincu de la mauvaise foi des luthériens ; mais il voulut tenter encore un nouveau moyen de conciliation, et permit, sur la demande des catholiques, 13 Août.

1530 que l'on s'assemblât de part et d'autre, au nombre de sept, pour conférer à l'amiable sur les points controversés, et ramener, s'il était possible, à la paix, à la concorde et surtout à la religion, ceux qui s'étaient séparés de l'Église catholique. Eckius et Cochlée, qu'on avait surnommé le fléau de l'hérésie, l'évêque d'Augsbourg, Henri, duc de Brunswick, deux jurisconsultes, dont l'un était chancelier de l'archevêque de Cologne, et l'autre du marquis de Bade, et Conrad de Wimpina, professeur de théologie à Francfort-sur-l'Oder, se présentèrent par ordre de l'empereur, pour défendre la foi de leurs pères. Les protestans envoyèrent, de leur côté, Georges de Brandebourg, Jean Frédéric de Saxe, fils du prince électeur, deux jurisconsultes, Grégoire Bruck et Heller, Mélanchton, qui était le chef de parti en l'absence de Luther, Jean Brentius et Érad Schnef (1).

16 Août. La confession de foi des luthériens fut d'abord examinée article par article; et, après quelques discussions sur les vingt-un premiers, Mélanchton se relâcha sur quinze; mais on ne put jamais s'accorder sur la seconde partie de la confession, où il était parlé des prétendus abus de l'Église romaine.

(1) Sleidan, *Histoire entière, etc.*; édit. de 1561, liv. VII, fol. 55.

Dans une nouvelle conférence, Mélanchton, 1530
pour faciliter la paix, fit d'autres concessions aux catholiques; mais Luther, à qui l'on envoyait tous les jours des courriers pour l'informer de ce qui se passaït dans ces conférences, écrivait sans cesse du lieu de sa retraite, qu'on mollissait trop et que l'on devait s'en tenir à la confession de foi, qui même, disait-il, était encore trop rapprochée du sens des catholiques, sans vouloir encore céder sur de nouveaux articles (1). Aussi, Mélanchton étant devenu suspect à quelques-uns de son parti, on ne put s'accorder sur les autres points controversés, et les conférences furent dissoutes sans Fin Août.
avoir rien conclu. Les protestans répondirent même à ceux qui faisaient des démarches pour continuer cette affaire, que, si c'était dans la vue de les ramener à l'Église romaine, tous leurs efforts seraient infructueux ; et, ni les nouvelles tentatives, ni les belles promesses que l'empereur fit faire à plusieurs princes luthériens, ne purent être couronnées de succès, tant ces malheureux mirent d'opiniâtreté à protéger l'étendard de leur funeste hérésie (2).

Luther lui-même, au mépris de l'obéissance qu'il devait à son souverain légitime, écrivit

(1) Sleidan, *Histoire entière*, etc., édition de 1561, liv. VII, f. 55.

(2) Cochlée, *in actis et scriptis Lutheri*, p. 212.

1530 contre son prince et contre les évêques plusieurs libelles scandaleux, dans lesquels il s'efforçait de les rendre odieux au peuple et à la noblesse; il en publia d'autres où il combattait avec insolence les vérités catholiques, et tournait en ridicule les usages de l'Église romaine.

Sur ces entrefaites, le célèbre antagoniste de Luther, Érasme, écrivait de Fribourg au cardinal Campège, légat du Pape, pour l'engager à traiter avec beaucoup de modération l'hérésie saxonne, tant il était lui-même effrayé des grands progrès du Luthéranisme, et le voyait avec peine régner en maître sur la plupart des peuples situés entre la mer Baltique et la Suisse. Il espérait que cette sage et charitable condescendance enleverait aux factieux toutes sortes de motifs et d'occasions pour prendre les armes, et que la tolérance extrême des catholiques les ramenerait peut-être à d'autres sentimens (1).

Mais Charles-Quint, qui n'avait point encore reconnu sa première faute, c'est-à-dire de ne pas avoir fait arrêter Luther, sut bien découvrir cependant l'inutilité de ses prières, de ses remontrances et de ses promesses, et comprendre enfin que les hommes avec lesquels il se voyait obligé

(1) *Ex libris epistolarum Erasmi*, lib. XXVI, édit. de 1540, pag. 1016 et 1017.

de traiter, étaient ennemis irréconciliables, les 1530
uns, du Pape et du clergé, les autres, des catholiques et de l'empereur. Aussi, dès ce moment, il prit la ferme résolution d'user de tout son pouvoir et même de toutes ses forces militaires pour soutenir et faire respecter l'édit impérial qu'il venait de publier, du consentement de tous les 22 Sept.
princes catholiques. Par suite de ce décret, Charles-Quint accordait aux luthériens un délai, jusqu'au quinze du mois d'avril, pour se réunir à l'Église romaine, et professer avec elle tous les points de sa doctrine ; il leur disait que leur confession de foi avait été sagement réfutée par les témoignages les plus authentiques de l'Écriture sainte, des conciles et des Pères, et réprouvée, en grande partie, par les théologiens protestans eux-mêmes, puisque, dans les conférences qu'on avait faites sur ce sujet, ils avaient renoncé à plusieurs dogmes de leur confession, comme étant contraires à la parole de Dieu. Durant ce temps, il leur défendait, sous de grandes peines, de prêcher et d'enseigner publiquement aucune innovation ; d'imprimer aucun écrit injurieux contre la foi de l'Église catholique ; de troubler les prêtres et les religieux dans le libre exercice de leur religion ; d'attirer à leur secte de nouveaux partisans, comme ils l'avaient fait jusqu'alors, et de s'opposer aux autres princes qui employaient tous leurs efforts à exterminer de l'empire les anabaptistes et les

1530 sacramentaires; leur promettant la convocation très-prochaine d'un concile, dont l'époque serait déterminée à la fin de cette diète impériale.

Après la publication de cet édit, auquel les protestans ne s'attendaient pas, Pontanus présenta l'apologie de leur confession de foi à sa Majesté impériale, qui, témoin de leur inébranlable opiniâtreté, la refusa et leur fit répondre par l'électeur de Brandebourg, que, s'ils n'acceptaient son édit, il ne tarderait pas à prendre d'autres mesures plus efficaces, afin de rendre la paix à l'Église et à l'empire. L'électeur de Brandebourg leur fit, en outre, de sages et judicieuses remontrances; il les pria, dans leur intérêt, de se soumettre au décret de l'empereur, et leur exposa qu'une résistance opiniâtre aux ordres de Sa Majesté, serait la cause de leur ruine entière.

Mais les protestans, sourds à tous ces avis salutaires, répondirent que leur confession de *foi* était conforme à la parole de Dieu, contre laquelle, disaient-ils, les portes de l'enfer ne prévaudront jamais, et qu'ils ne pouvaient accepter et se soumettre au décret de l'empereur, sans blesser leur conscience.

Cette réponse des princes protestans ne découragea point Charles-Quint. Il essaya de nouvelles tentatives pour les gagner; mais, ne pouvant surmonter leur obstination, il fit, en concluant la diète, un second décret par lequel il ordonnait que

19 Nov.

la seule religion catholique serait exercée dans 1530
tout l'empire, et qu'on rétablirait dans leur premier état tout ce que les luthériens avaient aboli. Il défendait en outre à toutes sortes de personnes, sous peine de confiscation de corps et de biens, de rien changer dans la doctrine, les usages et les cérémonies de l'Église, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par le concile.

Ainsi finit la célèbre diète d'Augsbourg, dont le succès ne fut point agréable aux protestans. Mais, pendant que l'empereur et les princes catholiques se liguaient pour la défense de la religion, les 26 Nov.
luthériens qui venaient de conclure une ligue de six ans, pour la commune défense de leur religion, avec les cantons de Zurich, de Berne et de Bâle, et la ville de Strasbourg, s'assemblaient à Smal- 22 Déc.
calde (1), pour s'opposer aux forces impériales, et, les armes à la main, pour enseigner à tous les peuples *la pure parole de Dieu*, quoique Luther eût déjà publié qu'il n'était pas permis de se défendre contre les magistrats, et encore moins de prendre les armes contre son prince, sous quelque prétexte que ce fût.

Des livres séditieux furent répandus avec pro- 1531
fusion pour exciter les allemands à la révolte; et

(1) Petite ville du comté de Henneberg, appartenant au landgrave de Hesse.

1531 l'on ne négligea rien pour exhorter toutes les nations à prendre les armes contre l'empereur. Un long manifeste fut envoyé, dans ce but, aux rois de France et d'Angleterre ; et après l'exposition de leur doctrine évangélique et de leur conduite, les luthériens demandaient à ces deux princes des secours pour combattre le despotisme de Charles-Quint. Mais Henri VIII, qui pressait à la cour de Rome l'affaire de son divorce, et François Ier, extrêmement zélé pour la foi catholique, se contentèrent de leur répondre, que la puissante ligue qu'ils venaient de contracter à Smalcalde, ne devait être que défensive, et qu'ils feraient néanmoins tous leurs efforts pour la convocation prochaine d'un concile.

1532 Cependant, l'Allemagne semblait être placée sur le bord d'un abyme : d'un côté, les luthériens la menaçaient ouvertement de la guerre civile ; Soliman, de l'autre, se préparait à fondre sur elle avec toutes les forces de son empire. Dans cette circonstance désastreuse, et parmi tant d'affaires difficiles qui occupaient l'empereur, ce prince se trouvait fort embarrassé sur le choix des moyens qu'il devait employer. Il n'avait que deux partis à prendre : le premier, de réunir toute l'Allemagne contre les turcs, en donnant aux protestans la paix qu'ils demandaient avec tant d'ardeur ; le second, de repousser avec ses propres forces les nombreuses armées de Soliman. Mais celui-ci

présentait des difficultés trop insurmontables ; car 1532
il ne pouvait tourner toutes ses forces contre les turcs, sans affaiblir celles qu'il destinait à vaincre les luthériens, ni attaquer ceux-ci sans s'exposer à être accablé par ceux-là ; et d'ailleurs, les luthériens avaient dit à l'empereur, que, s'il ne leur donnait la paix, en les laissant libres dans l'exercice de leur religion, ils se joindraient à Soliman pour obtenir de lui cette liberté qu'il accordait aux chrétiens dans ses états.

Ainsi, malgré les oppositions du nonce du 23 Juill.
Pape, Charles-Quint fit, à Nuremberg, la paix avec les luthériens, et déclara, d'après leurs demandes, qui lui avaient été adressées de Schwinfurt, en 14 articles (1), que les édits de Worms et

(1) Voici les conditions que les luthériens osèrent dicter à leur souverain, et que ce dernier se vit contraint d'accepter en grande partie, surtout celles concernant la religion. Elles portaient en substance : 1° que Sa Majesté impériale se désisterait et obligerait Ferdinand, son frère, à se désister du titre qui lui avait été conféré, l'année dernière, de roi des Romains, sous le faux prétexte que cette élection était contraire aux lois de l'état, et qu'il ne ferait aucune fonction concernant cette dignité ; 2° que l'empereur et les princes électeurs régleraient les conditions et les lois qui seraient, à l'avenir, également observées dans l'élection et la création des rois des Romains ; 3° que Sa Majesté impériale ferait incessamment

1532 d'Augsbourg seraient suspendus à l'égard des seuls protestans luthériens, qui seraient tolérés et auraient

publier une paix générale, touchant les affaires de religion; 4° que, sans égard aux édits de Worms et d'Augsbourg, il serait fait défense expresse à ceux des deux partis catholiques et protestans de s'inquiéter les uns les autres, soit directement, soit indirectement, et de se maltraiter sous prétexte de religion; 5° que les protestans ne feraient aucune innovation et ne publieraient d'autre écrit de leur confession, que celui qui avait été présenté à la diète d'Augsbourg; 6° qu'ils n'attireraient à eux, ni prendraient en leur sauve-garde et protection les sujets d'autres princes, et n'entretiendraient aucune correspondance avec les étrangers, à moins que ce ne fût pour le commerce; 7° qu'on n'empêcherait point les ecclésiastiques d'exercer leur juridiction dans les lieux où ils étaient établis, et qu'on les laisserait en repos s'acquitter de leurs fonctions; 8° que les uns et les autres éviteraient d'entrer en dispute sur les matières de religion; 9° que Sa Majesté impériale et les États de l'empire feraient cependant tous leurs efforts pour trouver quelques moyens d'accommoder et de terminer les différends; 10° que, puisqu'il n'y avait d'autres moyens d'appaiser la discorde qui était entre les catholiques et les protestans, que la convocation d'un concile, l'empereur emploierait toute son autorité et ses bons offices, pour en faire assembler un, au plus tard, dans six mois; 11° que Charles enverrait incessamment à la Chambre impériale des ordres exprès de suspendre l'exécution des sentences rendues en matière de religion, et de

le libre exercice de leur religion dans toute l'étendue du royaume, sans qu'on pût les inquiéter; que, pour terminer ces différends de religion, un concile serait convoqué dans six mois, et célébré une année après; et que, dans le cas où le Pape ne voudrait point y consentir, on tiendrait une diète générale, pour y traiter cette affaire à l'amiable et dans l'intérêt de l'empire. 1532

Déjà quinze mille chevaux du fier Soliman étaient entrés en Stirie et désolaient tout le pays; Vienne était déjà menacée par le sultan, qui s'était avancé jusqu'à Gratz; et les allemands, campés au nombre de plus de deux cent mille aux portes de leur capitale, attendaient l'ennemi, bien déterminés à les tailler en pièces. Mais le noble musul-

ne faire aucune innovation sur cette matière contre les protestans, sous quelque prétexte que ce pût être; 12° que les protestans, tant princes, gentilshommes et magistrats des villes, que peuples, rendraient à l'empereur tout le zèle et la soumission possibles, l'obéissance qu'ils lui devaient selon les lois de l'empire; 13° que les mêmes donneraient à Sa Majesté, pour soutenir la guerre contre les turcs, toute l'assistance que demandaient les pressans besoins, et que leurs forces, proportionnées à leur zèle, pourraient permettre; 14° enfin, que ces conditions seraient reçues par les deux partis et observées, dans toutes leurs circonstances, de bonne foi et avec une entière sincérité.

1532 man reprit la route de Constantinople, soit qu'il
Fin craignît de hasarder la bataille avec un prince que
Octob. la fortune avait toujours favorisé, soit que son ministre, Ibrahim-Bassa, lui eût mis en tête une nouvelle entreprise, soit enfin qu'il appréhendât de commencer la campagne aux approches de l'hiver, et l'Allemagne se vit ainsi de nouveau délivrée de son plus redoutable ennemi.

A la nouvelle de la retraite des turcs, l'empereur congédia une grande partie de ses troupes, et se rendit en Espagne en passant par l'Italie, où il avait l'intention de conférer avec Sa Sainteté, touchant la convocation prochaine d'un concile, que les protestans ne demandaient avec tant d'ardeur, que parce qu'ils s'étaient persuadés que ni le Pape ni l'empereur n'en voulaient point.

1533 Mais le Saint Père y consentit franchement, sous la seule condition que l'on conviendrait avec les princes protestans des conditions auxquelles il prétendait célébrer ce concile; savoir: qu'il serait libre et universel, de la manière qu'on avait tenu de tout temps dans l'Église les conciles œcuméniques; qu'il serait assemblé en Italie, dans une des trois villes désignées par le Pape, Boulogne, Plaisance et Mantoue; que les princes y assisteraient en personne ou par leur ambassadeur, et que, s'ils y manquaient, on ne laisseraient pas de passer outre; que les luthériens seraient obligés de se soumettre à toutes ses décisions, parce que,

autrement, il serait inutile de le convoquer; que, 1533
s'ils refusaient d'y obéir, l'empereur et les autres princes seraient obligés de protéger et de défendre le Pape et l'Église; et que le Souverain Pontife, six mois après avoir reçu une réponse favorable sur tous ces points, et s'être concerté avec les rois et les autres souverains, convoquerait le concile qui serait célébré une année après sa convocation.

Ces conditions furent immédiatement portées par Hugues Rangoni, évêque de Reggio, de la part du Pape, et Lambert Brières, président du conseil de Flandres, pour l'empereur, au nouvel électeur de Saxe, Jean-Frédéric, qui avait succédé au duc Jean, son père, décédé l'année précédente.

Ce prince, jeune homme plein de courage et d'ardeur, s'était entièrement dévoué à Luther, qui avait su, par ses adroites flatteries, l'attirer dans son parti. C'était, disait le Novateur, le Mécène de sa doctrine, le boulevard de sa réforme. Il reçut les envoyés du Pape et de l'empereur avec politesse et urbanité; et, après avoir délibéré à Smalcalde avec les princes et les députés des villes protestantes, il leur répondit qu'ils ne voulaient point de concile à ces conditions, qui ruinaient entièrement leur liberté; que celui qu'ils désiraient devait être célébré en Allemagne, avec la condition expresse que le Pape, non-seulement n'y présidât point, mais ne fût pas même juge, puisqu'il était partie, et que l'on ne fût obligé de se

1533 soumettre qu'à ce que les théologiens trouveraient conforme à la parole de Dieu : c'était dire, en d'autres termes, qu'ils voulaient être eux-mêmes juges des décisions du concile, en interprétant l'Écriture sainte à leur manière.

Les luthériens prétendaient que le Pape serait, dans cette affaire, juge et partie; mais, ce me semble, ils eussent été à leur tour juges et partie, si le concile eût été célébré d'après leurs réponses. En effet, dans toute discussion il y a deux parties, sans quoi il ne pourrait y avoir de différends. Dans cette hypothèse, s'il arrive que l'une des deux parties rejette l'autre et la récuse pour juge, celle-ci pourra légalement imiter le même exemple. Alors, il faudra nommer un arbitre, un avocat, un juge, qui réconcilie les deux parties et qui leur fasse comprendre laquelle des deux a raison. Si les parties agissent de bonne foi, elles devront se soumettre à la décision de leur juge, et cesser de s'inquiéter.

En conséquence, les protestans ne voulaient point être jugés par le Pape, qui serait juge et partie, disaient-ils. Le Souverain Pontife pouvait également les récuser, puisqu'ils étaient aussi juges et partie, ce que personne ne contestera. Dans cette circonstance, s'il y avait eu de la bonne foi chez les luthériens, ils auraient pris Dieu lui-même pour leur unique juge; et, sans entrer dans de trop longues et de trop fatigantes

discussions, ils se seraient laissé convaincre que, 1533
puisque l'Église romaine avait toujours cru et enseigné ce qu'ils appelaient des abus et des erreurs, depuis les Apôtres jusqu'à Luther lui-même avant son apostasie, il fallait bien que ce fût la véritable Église, en faveur de laquelle Jésus-Christ avait dit : *Je serai avec elle jusqu'à la consommation des siècles, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* Si Jésus-Christ a promis de ne point abandonner son Église, elle n'a donc pu errer; si elle n'a pu errer, parce que Dieu l'a soutenue, elle est donc encore la véritable Fille de Jésus-Christ. Il ne s'agissait donc que de savoir laquelle des deux Églises, la luthérienne ou la catholique, était protégée du Ciel; et, pour résoudre cette question, il n'était pas besoin d'un concile général : les réformateurs et leurs soutiens n'avaient qu'à descendre au fond de leurs cœurs et se demander s'ils étaient vraiment inspirés de Dieu; car, pour prétendre en savoir plus que des milliers de saints personnages, il fallait bien que le divin Créateur agît intérieurement sur les âmes des novateurs, de même qu'il avait envoyé son Saint-Esprit aux Apôtres et à tous leurs successeurs.

Que les historiens ne vantent donc plus la bonne foi des protestans au sujet de ce concile; car il serait très-facile de les convaincre du contraire, et même de leur faire avouer que les chefs de la

1533 Réforme ne furent que des hommes très-ordinaires en talens et surtout en vertus.

Aussi, la réponse des luthériens avait été depuis long-temps prévue par Sa Sainteté ; car elle avait dit plusieurs fois à Charles-Quint, que les protestans, qui demandaient le concile avec tant d'empressement, ne le voudraient jamais aux conditions que l'Église devait nécessairement exiger.

1534 Cependant, Clément VII ne se laissa point décourager par cette opposition évidente, que les luthériens mirent à la convocation du concile ; il résolut, au contraire, d'attendre un temps plus favorable, et, pour rendre le remède plus efficace, de travailler lui-même à l'union des princes chrétiens, afin que la paix fût entièrement rétablie parmi eux, lorsqu'il s'agirait de célébrer le con-
25 Sep. cile. Sur ces entrefaites, la mort vint le surprendre et arrêter l'exécution de son louable projet. Son successeur, Paul III, fit tous ses efforts pour la convocation d'un concile général, et s'appliqua à cette grande affaire, avec d'autant plus de zèle, que, depuis long temps, il avait un grand désir de la voir réussir. Il envoya, à cet effet, des nonces en France et en Allemagne, pour presser les souverains des deux états de favoriser une si sainte
1535 entreprise. Il s'adressa également aux princes protestans ; mais, quelque ardeur qu'il employât pour ôter aux hérétiques le prétexte de leur révolte, il n'obtint point de ses démarches les heureux

résultats qu'il en avait osé espérer. Le feu de la 1535
guerre qui s'était rallumé entre la France et l'Allemagne, et la mauvaise foi des protestans, furent les plus grands obstacles qu'il eût à surmonter : aussi, la célébration du concile ne fut définitivement arrêtée que l'an 1545.

Mais, pendant que le Chef de l'Église travaillait à confondre l'hérésie et à rétablir la paix dans les royaumes de la chrétienté, où des intérêts particuliers faisaient régner la discorde, le Luthéranisme, qui savait profiter de toutes les circonstances favorables et les faire tourner à son agrandissement, le Luthéranisme étendait de nouveau sa domination ; et, favorisé secrètement en France et en Angleterre, il cherchait à répandre dans ces deux royaumes le venin de sa nouvelle doctrine, et à inoculer cette Réforme dans l'esprit de tous les peuples.

D'un autre côté, l'Anabaptisme, qui avait été
chassé des Pays-Bas, où il avait voulu s'ériger 1532
en prophète et en envoyé extraordinaire du Ciel,
remplissait l'Allemagne des plus grands désordres,
se rendait maître de la ville de Munster, et, par 1534
les ordres de Jean de Leyde, son chef, établissait son dogme monstrueux de la polygamie.

On vit cet homme barbare et libertin, qui se disait aussi envoyé extraordinaire de Dieu, pour réformer son Église, on le vit épouser jusqu'à dix-sept femmes. Et, comme il se trouva un homme

1535 qui ne craignit pas d'avancer que la doctrine évangélique était opposée à cette conduite, Jean de Leyde ordonna sur-le-champ de le mettre à mort. Cette action tyrannique inspira l'horreur la plus profonde à la plupart de ses partisans, qui formèrent secrètement le dessein de livrer la ville aux assiégeans; mais leur noble trahison ayant été découverte, Bérold (1) les fit arrêter et mourir dans les supplices les plus affreux, promettant les premières places dans le Ciel à ceux qui leur serviraient de bourreaux.

Jean de Leyde ne put cependant échapper à la vengeance divine : une conspiration secrète se forma contre lui, et il tomba entre les mains des assiégeans, qui, ne pouvant vaincre son insolente fierté, le condamnèrent à être attaché à un poteau et tenaillé par deux bourreaux, supplice affreux
1536 qu'il souffrit avec beaucoup de patience et de
22 Jan. repentir.

Mais, un autre malheur affligeait la chrétienté. Henri VIII venait de rompre lui-même les liens qui l'unissaient à Catherine d'Arragon, pour épouser Anne de Boulen; et, poussé par la violence de sa passion, qui lui avait fait poursuivre son divorce avec toute la chaleur et l'opiniâtreté de l'incontinence irritée par les contradictions, il

(1) C'était le véritable nom de Jean de Leyde.

avait chassé de sa couche royale une épouse légi- 1536
time, pour déposer la couronne d'Angleterre sur la tête d'une concubine ambitieuse.

Cette conduite méprisable excita contre lui les murmures de tous les souverains catholiques, et lui attira les foudres du Vatican et la colère de Dieu.

Les calamités de la Grande-Bretagne naquirent de ce divorce scandaleux : et bientôt, par les ordres du souverain, l'autorité du Saint-Siége fut abolie dans le royaume; sa qualité de chef de l'Église anglicane confirmée; les monastères supprimés, et l'Église catholique livrée de nouveau à des ennemis d'autant plus acharnés à poursuivre sa perte, qu'ils avaient la faveur de leur tyran à mériter, les biens du clergé à usurper, et leur tête à conserver.

On a répandu des torrens de sang pour cimenter cette nouvelle religion; mais, il s'en faut beaucoup qu'elle ait été généralement adoptée. Le gouvernement, les Grands du royaume et une partie de la nation ont embrassé ce mélange de Luthéranisme et de Calvinisme, que l'on nomme *la religion anglicane*, cet enfant de la concupiscence, tandis que le reste de la population, s'attachant aux sentimens de Calvin, a formé les sectes des *Presbytériens* et des *Puritains*. Ces deux factions, ennemies irréconciliables, se sont fait une guerre d'extermination, et, après bien des

1536 combats, accablées de lassitude, elles ont été forcées de se tolérer mutuellement.

Je dirai dans la suite de cette histoire, jusques à quel degré le fanatisme fut poussé en Angleterre. Je ferai remarquer que la religion anglicane porte encore l'empreinte des mains qui l'ont façonnée, et que les motifs dont ses fondateurs furent animés, et les moyens dont ils se servirent pour répandre chez les peuples l'amour de la nouveauté, existent encore dans toute leur force. Mosheim lui-même nous prouvera que les auteurs de cette révolution agirent le plus souvent d'une manière violente, téméraire et précipitée, et plus par passion et par intérêt, que par zèle pour la véritable religion. A son tour, Hume nous posera pour principe, que, si la superstition est le caractère de la religion romaine, le fanatisme a été celui de la prétendue réformation en Angleterre; et je serai d'accord avec ces deux écrivains anglicans, que ce n'était pas la peine de réformer l'Église catholique, puisque la nouvelle doctrine que l'on y substitua, au lieu de rendre les peuples plus libres et plus soumis, les plaça, au contraire, sous l'empire des plus violentes passions humaines, qui les conduisirent, comme par la main, sur la route du brigandage et de l'insurrection.

VI.

> Quand des hommes ont le pouvoir et le dessein de commettre des injustices, ils ne sont jamais embarrassés pour trouver des prétextes.
> *Hist. de la Réforme Protest. en Angl.*
> Cobbet, tom. I, pag. 137.

> Que l'on nous dise encore que la Réformation est une œuvre de la divine Providence, et nous montrerons les myriades de sectes auxquelles le Protantisme a donné naissance, et nous confondrons l'imposture de ces audacieux écrivains.

Mais, pendant que la tête d'Anne de Boulen 1537
roulait sur un échafaud par ordre du Roi, son amant, qui venait d'immoler à sa haine et à sa fureur, celle pour qui il avait auparavant excité

1537 de si grands troubles dans son royaume, et que le volcan des guerres civiles préparait sourdement en Angleterre sa lave brûlante et semblait concentrer son explosion, afin que l'effet en fût plus prompt et plus terrible, le Luthéranisme, toujours superbe et toujours obstiné, répondait fièrement au nonce du Pape, qu'il ne consentirait jamais, ni que l'on tînt un concile hors de l'Allemagne, ni que le Pape y parût comme juge, ni même qu'il le convoquât; ce droit, disait-il, n'appartenant qu'à l'empereur et aux rois.

Le nonce Vorsius lui-même, qui avait présenté aux princes la bulle de convocation du concile de la part du Pape, y fut traité avec dédain et mépris, de même que s'il eût été l'envoyé de satan. Cependant, le Luthéranisme disait dans la préface de sa confession d'Augsbourg, adressée à Charles-Quint: « Si les affaires de la religion ne peuvent »point être accommodées à l'amiable avec nos »parties, nous offrons en toute obéissance à votre »Majesté impériale de comparaître et de plaider »notre cause devant un concile général, libre et »chrétien... C'est à ce concile général, et ensemble »à votre Majesté impériale, que nous avons appelé »et appelons..... » Quelle différence de langage! Mais, en 1530, le Luthéranisme avait encore horreur du schisme, tandis qu'il ne tarda pas à s'y habituer, dès que son parti se fut fortifié par des traités et par des ligues, conclus avec les rois de

Suède, de Danemarck, et avec les principaux souverains de l'Allemagne. Fier de se voir soutenu si puissamment, il devait rejeter alors le concile qu'il avait demandé avec tant d'instance, pour ne pas être obligé de se soumettre à l'infaillibilité de ses décisions. 1537

A cette nouvelle, le Pape forcé de changer de résolution pour la tenue du concile à Mantoue, le convoqua à Vicence, pour le premier jour du mois de mai, et se rendit ensuite à Nice, où il avait ménagé une conférence entre le roi de France et l'empereur. Il eut, en effet, une entrevue avec ces deux princes, et obtint d'eux que, dans l'intérêt de la religion, ils fissent une trève de dix ans; mais il ne put les engager à se rendre ensemble au concile, de sorte qu'il fut encore suspendu jusqu'à un autre temps plus favorable. 1538

Cependant, les deux ligues contraires de Smalcalde et de Nuremberg tendaient manifestement à la guerre : on s'y préparait de part et d'autre, et tout faisait présager une crise terrible. Mais, pendant ce temps-là, les luthériens, profitant des absences trop fréquentes de Charles-Quint et de la mésintelligence qui régnait secrètement entre ce dernier et Ferdinand, son frère, cherchaient à abolir entièrement l'exercice de la religion catholique, en se servant du même expédient dont on avait usé dans quelques villes particulières, où l'on avait compté les habitans; et, lorsqu'il s'en 1539

1539 était trouvé plus de luthériens que de catholiques, on y avait établi la religion. Cet expédient, tout bizarre qu'il paraissait, n'était par malheur que trop facile à exécuter ; et les principaux luthériens crurent y parvenir, en engageant l'empereur et le roi des romains, son frère, à convoquer une diète générale à Francfort, sous prétexte qu'elle était indispensable pour prévenir la guerre civile.

19 Nov. L'empereur y consentit avec d'autant plus de raisons, qu'il était extrêmement occupé à régler les affaires d'Espagne ; et d'ailleurs, son opinion était que les allemands le laisseraient en repos pendant qu'ils seraient eux-mêmes occupés à soutenir contre les catholiques des controverses publiques. Ferdinand ne crut pas devoir s'y refuser ; car il se promettait de fléchir, dans cette entrevue, l'obstination de l'électeur de Saxe, qui avait constamment refusé de le reconnaître pour roi des romains.

La diète accordée par l'empereur fut presque
9 Fév. aussitôt publiée par les luthériens, dont les principaux princes y assistèrent en personne, tandis que ceux des catholiques n'y parurent que par députés. Mais les protestans qui voulaient toujours dominer et faisaient tous leurs efforts pour empêcher qu'on ne célébrât un concile, ne purent s'accorder avec les catholiques, et l'on se retira
19 Av. après avoir seulement décidé qu'en attendant ce concile, on accorderait aux luthériens une trève de quinze mois, durant lesquels on assemblerait

à Nuremberg des théologiens, de part et d'autre, pour traiter à l'amiable des points contestés, selon le jugement de ces députés, auxquels on serait obligé de s'en tenir ; ce qui était l'usurpation la plus évidente des pouvoirs réservés à l'Église de Jésus-Christ, et que les protestans n'obtinrent que par la perfide trahison de l'évêque de Constance(1). 1539

Nonobstant ce traité, les rebelles continuèrent de fortifier leur ligue, et le duc Georges de Saxe, grand protecteur de la foi catholique, étant mort, 24 Av.
leur fierté et leur puissance n'en devint que plus grande, lorsqu'ils virent le duc Henri, son frère, et les deux fils de ce prince, Maurice et Auguste de Saxe, se déclarer en faveur du Luthéranisme, entraîner dans leur apostasie toutes les villes de Misnie, de Saxe et de Thuringe, appartenant au duc Georges, quoique son testament fait en faveur du duc Henri et de ses deux fils, portât pour conditions expresses que ses héritiers fussent catholiques, lorsqu'ils recueilleraient sa succession, et qu'eux et leurs descendans persévérassent dans la même religion; car, dans le cas contraire, la

(1) Varillas dit que ce prélat avait reçu des luthériens une somme de vingt-cinq mille florins d'or, accompagnés d'une pension viagère de quatre mille florins sur l'évêché de Lundz, dont il avait été dégradé ; preuves bien suffisantes de la prévarication de l'évêque. *Hist. de l'Hérésie*, tom. V, pag. 159.

1539 maison de Saxe était exclue de succéder, et ses biens donnés aux mâles de la maison d'Autriche.

Leipsick se rendit aussi luthérienne, à la voix du chef de la Réforme; « ce qui fait voir, dit »Maimbourg, le peu de fermeté qu'ont dans leur »foi ces pauvres peuples, toujours tout prêts à »changer de créance comme on veut, et à recevoir »la religion telle qu'il plaît, non pas à Dieu, mais »à leurs princes (1).» Le jeune Joachim, électeur de Brandebourg, son oncle le cardinal Albert, évêque de Mayence, tous deux zélés catholiques, se laissèrent aller à ce furieux torrent qui ravageait l'Allemagne, et, ne pouvant lui opposer des forces assez considérables, accordèrent à leurs sujets la liberté de professer la confession d'Augsbourg, à l'exemple de leurs voisins.

Mais, pendant que les luthériens se fortifiaient extraordinairement, soit par de nouvelles alliances, tant en Allemagne que dans le nord de l'Europe, soit par suite de quelques intérêts particuliers que l'empereur faisait passer avant ceux de la religion, soit par leur propre doctrine, qui, en favorisant toutes les passions humaines, se prêtait à une propagation prompte et facile, Luther se montrait toujours hautain et présomptueux dans ses décisions; il voulait en savoir plus sur l'Écriture sainte,

(1) *Histoire du Luthéranisme*, tom. I, pag. 257.

que les Pères et les conciles, illustrés par des esprits 1539
si vastes en érudition et si profonds en lumières, et prétendait même que les hommes devaient se soumettre à sa parole, comme étant celle de Dieu, dont il se croyait être l'organe. En voici un exemple scandaleux.

Sur ces entrefaites, Philippe de Hesse, qui était d'un tempérament si vigoureux qu'une seule femme ne lui suffisait pas, se persuada que cette incontinence, qu'il appelait son infirmité, le dispensait de la rigueur de l'Évangile, et lui permettait d'avoir deux légitimes épouses en même temps. Mais, comme ce bon chrétien, ce prince *chaste*, dit de Thou, n'osait sans doute avouer une concubine, Luther et les autres théologiens les plus célèbres de la Secte s'assemblèrent à Wittemberg, en forme de concile, et décidèrent, contrairement aux lois de la nature et de l'Évangile et à la doctrine constante des chrétiens de tous les siècles (1), que la polygamie devait être permise en faveur du

(1) Basnage, protestant, reconnaît ce crime, et dit dans sa réponse à l'*Histoire des variations* : « Il »faut rendre justice aux *grands hommes*, autant que »la vérité le permet ; mais il ne faut pas dissimuler »leurs fautes. J'avoue donc que Luther ne devait pas »accorder au landgrave de Hesse la permission d'épou»ser une seconde femme, lorsque la première était »encore vivante.» —Tom. I, partie 2e, ch. III, p. 443.

1539 landgrave; car, disaient-ils, elle n'était pas actuellement contraire au bien général de la Réforme; elle sauvait les apparences et évitait un scandale plus grand encore.

C'est ainsi que ces nouveaux réformateurs, qui se vantaient de rétablir le Christianisme dans toute sa pureté primitive (1), s'élevant au-dessus de

(1) M. de Châteaubriand dit, au sujet de la polygamie du landgrave de Hesse, autorisée par le chef de de la Réforme en Allemagne : « Si Luther n'eût pas » renoncé à l'autorité du Pape, il aurait pu s'appuyer » d'une décrétale de 762 du Pape Grégoire II. » *Essai sur la littérature anglaise*, tom. I, pag. 188.

C'était, en d'autres termes, dire que le Pape Grégoire II avait autorisé la polygamie, contrairement à la loi primitive, à l'Écriture sainte et à la tradition, et que, le Chef visible de l'Église de Jésus-Christ l'ayant enseignée en certains cas, Luther pouvait bien, à son tour, la permettre au landgrave de Hesse.

Je vais sans doute être accusé de témérité et même peut-être de présomption, en critiquant une pensée de l'illustre auteur du *Génie du christianisme;* mais, c'est à la religion de me justifier sur ces injustes reproches, et c'est elle aussi dont je vais invoquer le témoignage. Je ne viens pas, d'ailleurs, faire la critique d'un ouvrage dont les journaux ont déjà parlé, et je me garderais bien d'attaquer leur jugement; il est sacré et sans appel pour un grand nombre de personnes qui ne savent ce que c'est qu'un journal, que par ce qu'elles en lisent. Je ne crains pas cependant de dire, dès à

Jésus-Christ, comme le divin Sauveur s'était élevé 1539
au-dessus de Moïse et des Patriarches pour régler la sainte union du mari et de la femme, selon la

présent, que beaucoup de personnes ont été étonnées que le chapitre LUTHER fût sorti de la plume de M. de Châteaubriand. Il était digne d'un écrivain moins célèbre, de faire l'éloge de la vie privée de celui qui bouleversa toute l'Europe pour faire valoir ses idées; de celui à qui nous sommes redevables de trois siècles des plus terribles guerres civiles; de celui qui a jeté dans le cœur des mortels le trouble et le désespoir.

J'ai d'abord remarqué, dans le passage cité plus haut, un anachronisme très-important, et dont la correction ne se trouve point parmi les *fautes à corriger* à la fin du premier volume de cet ouvrage; mais j'aime mieux en rejeter l'inexactitude sur l'imprimeur, que de la faire supporter par l'illustre auteur de l'*Essai*. Le Pape Grégoire II n'existait déjà plus en 762 (il mourut en 731); Paul gouvernait alors l'Église catholique.

Cependant, en l'an 726, dont l'an 762 n'est peut-être qu'une transposition de chiffres, on trouve une décrétale du Pape Grégoire II, adressée en forme de lettre à Saint Boniface, alors évêque en Germanie, dans laquelle, pour répondre à celle que ce prélat venait de lui envoyer, où il demandait des explications sur quelques points de discipline, le Saint Père dit : *Si une femme est attaquée d'une maladie qui la rende pour toujours incapable du devoir conjugal, le mari peut se marier; mais il doit donner à la*

1539 forme que Dieu lui avait donnée dans son origine; c'est ainsi que ces nouveaux réformateurs, par une complaisance infâme, sapaient le principe le

femme malade les secours nécessaires. Grégoire II voulait parler d'une maladie qui *rendît la femme pour toujours incapable du devoir conjugal,* comme il l'explique lui-même à l'évêque Saint Boniface, ce qui constitue un véritable empêchement dirimant, c'est-à-dire, un empêchement entraînant la nullité du mariage; et le concile de Trente dit, au sujet du pouvoir de l'Église sur les empêchemens au mariage: *Si quis dixerit Ecclesiam non potuisse constituere impedimenta matrimonium dirimentia, vel in iis constituendis errasse, anathema sit* (Session XXIV, c. 4). Ce Pape n'avait pas, d'ailleurs, l'intention d'enseigner une doctrine contraire à l'Évangile; car, dans une capitulaire adressée à Martinien, évêque, à Georges, prêtre, et à Dorothée, sous-diacre, qu'il envoyait en Bavière, il s'exprimait de cette sorte : *Touchant le mariage, enseignez que l'on ne doit ni le condamner, sous prétexte d'incontinence, ni donner occasion à la débauche, sous prétexte de mariage. Défendez le divorce, la* POLYGAMIE.....

Mais Grégoire II voyait, en ce cas, la dissolution du premier mariage possible, tandis que Luther, sans dissoudre le premier, enseignait que l'on pouvait en contracter un second, et il osa pousser cette doctrine jusqu'à la pratique.

En effet, si nous examinons l'acte de mariage en lui-même, nous verrons que le Pape Grégoire II

moins contestable de l'Évangile, le plus bel 1539
article de la morale chrétienne, et passaient tout
d'un coup du comble de l'impiété à la plus basse

pouvait enseigner que, si une femme est attaquée d'une maladie qui ait empêché la consommation du mariage, ou qui la rende pour toujours impossible, le mari peut convoler à de secondes noces. Mais, prenons la chose à sa source.

Le mariage est un acte de société constante d'un homme avec une femme pour avoir des enfans; et l'action de Dieu corrobore cette définition, nous prouve que le mariage est la société de deux personnes et non de plusieurs, et nous annonce d'avance que la polygamie n'est point permise : car, si elle eût été possible et qu'elle eût été dans la volonté du divin Créateur, il nous en aurait alors donné un exemple éclatant, et le premier homme eût eu plusieurs femmes.

L'acte de mariage, pour réunir toutes les conditions nécessaires à sa validité, doit être libre; il doit être volontaire, puisqu'il est l'union des esprits et des cœurs, aussi bien que des personnes.

Cet acte doit, en outre, pouvoir être consommé; car, le but de cette union toute divine est de mettre des enfans au monde et de peupler la terre, d'après ces paroles du Très-Haut à notre premier père: « Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre » d'habitans. » Et, quoique le mariage ait eu trois grandes périodes : d'abord sous la Loi de nature, puis sous la Loi de Moïse, et enfin sous la Loi de Jésus-Christ, qui lui a rendu la sainteté primitive et

1539 des adulations, dans la seule vue de plaire aux Grands; c'est ainsi que, pour flatter l'intempérance et la corruption, ils allaient jusqu'à favoriser la

l'a élevé à la dignité de sacrement, il lui a toujours fallu cette condition expresse, à défaut de laquelle il deviendrait nul de plein droit.

Cet acte ne doit pas non plus être contracté par erreur dans la personne que l'on veut épouser, parce qu'il exclut alors le consentement de la personne surprise, puisque le consentement n'est autre chose que la volonté intérieure manifestée extérieurement, que deux personnes ont de faire une chose dont elles ont connaissance et dont elles conviennent ensemble. Or, le mariage fait par surprise est nul, puisque celui qui est trompé n'avait point la volonté intérieure d'épouser la personne que l'on substituait à celle qu'il voulait et qu'il croyait épouser. Cependant, un pareil mariage deviendrait valide, si la partie trompée reconnaissait sa surprise et y donnait son consentement.

Cet acte est nul, si l'une des deux parties contractantes est déjà liée par la profession expresse d'un vœu de chasteté, fait dans un ordre religieux, approuvé du Saint-Siége, si elle est engagée dans les Ordres sacrés.

Il y a d'autres empêchemens dirimans au mariage, entre autres ceux de parenté, de rapt, de violence, de séduction, de clandestinité, de folie, de menaces, d'adultère, d'homicide, de disparité de religion, en ce sens seulement que l'une des deux parties est baptisée et que l'autre ne l'est pas; mais, je les passerai sous silence, dans la crainte de rendre cette digression trop longue et de m'écarter de mon sujet.

polygamie ; et, accordant au crime les noms ré- 1539
servés à la sainteté et à la vertu, abuser de l'Écriture sainte, trahir la vérité connue, ternir la pureté

Cet acte est encore nul, dit le concile de Trente, s'il y a un premier mariage encore subsistant dans toute sa force, et même non consommé (*Session XXIV, canon 2*).

Et cet acte est nul, d'accord avec la décrétale du Pape Grégoire II, si l'une des parties est dans l'impossibilité d'accomplir ces paroles sacrées : *Erunt duo in unâ carne,* ils seront deux dans une seule chair. En effet, le mariage devant être l'union des esprits et des cœurs, aussi bien que des personnes, cesse d'être indissoluble, dès le moment où l'une des deux parties contractantes reconnaît que l'autre n'est pas en état de le consommer par un empêchement dirimant quelconque; car, le sacrement de mariage, ou le mariage proprement dit, ne repose pas seulement dans l'acte cérémoniel, mais, en même temps et de première nécessité, dans l'acte de consommation : et ces deux actes sont si intimes et si nécessaires, que le défaut de l'un entraîne la nullité du mariage. Or, pour que le mariage soit dissoluble par le fait de non consommation, et pour en contracter un autre validement, il faut qu'il y ait réellement un empêchement dirimant, et non le désir de la personne de ne point le consommer. Cependant, le mariage n'étant point consommé, si l'une des deux parties faisait une profession solennelle par laquelle elle prononcerait des vœux de chasteté et entrerait dans un autre état,

1539 du Christianisme, et donner le saint nom de mariage à un adultère public.

Mais qu'était donc devenue, sous la main de ces

l'autre partie aurait le pouvoir de contracter un autre mariage valide; car, ce premier mariage n'est alors que spirituel, c'est-à-dire, qu'il n'a opéré que l'union des esprits et des cœurs, et non celle des chairs; et le conjoint qui fait publiquement ses vœux, est mort civilement pour l'autre conjoint : telle est la doctrine constante de l'Église.

L'empêchement dirimant, pour cause de non consommation, s'étend aussi à toutes les personnes qui ne pourraient accomplir le mariage, comme contrat naturel. Dans ce cas, le mariage devient nul, et la partie adverse peut convoler à de secondes noces. Aussi, la décrétale du Pape Grégoire II est toute dans la doctrine catholique, quoique Gratien, qui lui-même n'est pas exempt d'erreurs, ainsi que l'ont reconnu plusieurs écrivains (1), quoique Gratien ait dit : *Illud Gregorii sacris canonibus, imò evangelicæ et apostolicæ doctrinæ penitùs reperitur adversum:* « Cette réponse de Grégoire est contraire » aux saints canons, et même à la doctrine évangélique » et apostolique. »

Mais, pour en revenir à cette phrase de l'*Essai*, où il est dit que, si Luther n'eût renoncé à l'autorité papale, il aurait pu s'appuyer d'une décrétale de

(1) Voir Dupin, *Bibliothèque ecclésiast.*, XII[e] siècle, 2[e] partie, pag. 730 et suiv.

ardens novateurs, la Loi divine et première, exprimée par Moïse dans la Genèse, et dont le Souverain Créateur nous a laissé un si grand exemple, 1539

Grégoire II, quel empêchement dirimant, quelle nullité de fait Luther exposait-il dans l'affaire du landgrave? Car, d'après la doctrine catholique, pour contracter validement un autre mariage, il aurait fallu que le premier eût été déclaré nul, afin de ne pas contrevenir à cette divine parole : « Ils seront deux dans une seule chair : *Erunt duo in carne unâ.* » Mais, le landgrave Philippe de Hesse ne demandait point une consultation à Luther sur un empêchement dirimant; il lui avait dit : Mon incontinence ne peut se contenter d'une seule femme, il m'en faut deux; et, si ces deux femmes ne l'eussent point satisfait : il me faut trois femmes, aurait-il dit au chef de la Réforme; et celui-ci les lui aurait accordées. Une autre remarque à faire, c'est que le Pape Grégoire II ne faisait point exception en faveur des Grands et des souverains, tandis que le *pape* Luther ne déchirait l'Écriture sainte, que pour en extorquer un sens favorable à l'incontinence fougueuse du landgrave, son protecteur.

Le célèbre auteur de l'*Essai sur la littérature anglaise*, ne devait donc point comparer la doctrine de Luther à celle de Grégoire II, et dire à l'hérétique de Saxe, qu'il aurait pu s'appuyer d'une décrétale rendue par le Chef de l'Église de Jésus-Christ. Aussi, M. de Châteaubriand a écrit tout comme l'aurait fait un protestant. En voici la preuve. Basnage répondant à Bossuet : « M. de Meaux se trompe, quand il assure

1539 en ne donnant qu'une seule femme au premier homme ; qu'était devenue cette Loi : *Ils seront deux dans une seule chair ?* Qu'était devenue

»si fortement (au sujet de la consultation de Luther), »que ce fut la première fois que l'on déclara que »Jésus-Christ n'a point défendu de semblables ma- »riages (où l'on a deux femmes ensemble). Il faut le »tirer d'erreur, en lui apprenant ce que fit Grégoire II, »lequel étant consulté si l'Église romaine croyait »que l'on pût prendre deux femmes, lorsque la pre- »mière, détenue par une longue maladie, ne pouvait »souffrir le commerce de son mari, décida que lors- »qu'on ne pouvait se contenir, il fallait prendre une »autre femme, pourvu que l'on fournît des alimens »à la première.» (J'ai fait voir que le Pape Grégoire II ne s'était point exprimé de la sorte.)

Je n'entreprendrai pas de critiquer l'ouvrage de M. de Châteaubriand ; mais je ferai seulement observer qu'il n'est pas très-favorable à l'Église romaine, et que, dans plus d'un endroit, la cour de Rome y est frappée d'anathème par cet illustre écrivain, qui, d'un autre côté, se plaît à donner des éloges à Luther, bien plus, à le comparer au Christ.

Dans un passage, on remarque cette phrase : *Là* (à Rome, en 1507, sous le pontificat de Jules II), *Luther trouva l'incrédulité assise sur le tombeau de Saint Pierre, et le paganisme ressuscité au Vatican.* Je m'arrête, tant je crains de donner un libre essor à toutes les réflexions que m'a fait naître cette pensée.

Le peu d'espace qui m'est réservé dans une note, ne

cette Loi sacrée enseignée de nouveau par Jésus-Christ pour la sanctification des âmes, pour le bonheur des familles et de la société entière ? Ce qu'elle était devenue, hélas! elle avait été déchirée par une lâche condescendance de ces prétendus envoyés de Dieu, qui ne rougirent pas d'abord de réformer, d'abolir ce que notre divin Rédempteur, se montrant le digne fils du Très-Haut, avait autrefois rétabli (1). 1539

Aussi le landgrave de Hesse, après avoir obtenu le consentement de sa première femme, s'em-

me permet pas d'entrer dans de plus longs détails au sujet de cet ouvrage de M. de Châteaubriand. Je me propose d'en parler dans une brochure toute particulière; et le champ étant alors plus vaste, je citerai tous les auteurs qui ont traité cette importante matière, ils me serviront à combattre Luther et sa *Consultation*, M. de Châteaubriand et son *Essai sur la littérature anglaise.* Cette brochure aura pour titre : *Luther et M. de Châteaubriand, ou l'Église catholique faussement accusée d'avoir favorisé la polygamie*

(1) La consultation rendue, à la demande du landgrave, par les plus célèbres théologiens protestans, et l'acte de mariage de ce prince, sont des pièces trop importantes et trop rares pour les passer sous silence : aussi, j'ai jugé à propos de leur donner une place dans cette histoire ; mais, pour ne pas interrompre trop long-temps l'attention du lecteur, je l'ai insérée à la fin de ce volume. *Voyez la note* A.

1539 pressa de faire secrètement célébrer son second mariage, et d'épouser Marguerite de Saal, fille orpheline d'un simple gentilhomme de Saxe, et sur laquelle il avait jeté les yeux.

1540 Cependant, l'empereur avait une occasion très-favorable pour réduire les protestans à leur devoir, éteindre dans ses états le schisme, chasser Soliman de la Hongrie, et même attaquer Constantinople. Le roi de France lui offrait sa personne et ses forces pour rétablir la paix dans son royaume; mais, en échange de son dévouement, ce prince demandait à Charles-Quint l'investiture du duché de Milan pour le duc d'Orléans, son second fils. Aussi, les protestans tremblaient déjà aux seules approches de l'empereur; car ils ne se sentaient point capables de résister à la ligue catholique. Ils envoyèrent des députés à leur souverain, pour s'excuser sur ce qu'on les accusait de vouloir troubler la paix de l'Allemagne; et, après avoir protesté de leur entière soumission à ses ordres, ils le prièrent humblement de convoquer une assemblée, afin de mettre un terme à tous les différends de religion qui divisaient alors la plus grande partie de ses sujets.

Mais Charles-Quint ne voulut point se dessaisir du duché de Milan, quoiqu'il appartînt de plein droit au roi de France, comme étant le patrimoine de Valentine de Milan, sa bisaïeule; et, son injustice l'emportant sur les plus puissantes considéra-

tions, il laissa la Hongrie tomber sous la domination du Sultan, et l'Allemagne devenir la proie de l'hérésie luthérienne. Tant il est vrai, dit avec juste raison l'historien Maimbourg (1), que la haine, l'ambition, la jalousie d'état et la politique purement humaine, qui n'a pour but que l'intérêt, étouffent même quelquefois dans les plus grands hommes tous les sentimens raisonnables, pour les contraindre, malgré leurs bonnes inclinations naturelles, de faire des choses dont ils auraient honte, si ces passions tyranniques qui les aveuglent, ne les empêchaient d'en voir la laideur et l'infamie. 1540

Le roi de France ayant fait demander à Charles-Quint le duché de Milan, qui lui avait été si solennellement promis, ce prince répondit à l'ambassadeur qui le sommait d'accomplir sa promesse, qu'il n'avait rien promis au roi.

Cette réponse irrita François Ier, et la guerre parut être déclarée. Dans cette circonstance, l'empereur s'empressa de ratifier le traité de Francfort; et, malgré les remontrances du légat du Pape, ce prince permit aux théologiens des deux partis de s'accorder entre eux comme ils le jugeraient à propos. C'était, par là, donner naissance à un schisme plus pernicieux que le premier, puisque

(1) *Hist. du Luthér.*, tom. I, pag. 263.

1540 cette décision de l'empereur séparait toute l'Allemagne du corps de l'Église.

1541 Sur ces entrefaites, l'empereur fit successivement convoquer trois diètes : la première, à Haguenau; la seconde, à Worms; et la troisième, générale, à Ratisbonne. Mais tous ses efforts furent inutiles; les protestans ne voulurent jamais reconnaître leurs erreurs et la fausseté de leur doctrine, ni même accepter le concile œcuménique que le Pape offrait d'assembler depuis plusieurs années. Enfin, pour mettre un terme à

28 Juil. toutes ces contestations, l'empereur rendit un édit favorable aux catholiques, dans lequel il était dit que les points controversés seraient décidés par un concile général, et qui portait défense expresse aux protestans de rien innover, et leur ordonnait de s'en tenir aux articles dont on était convenu, jusqu'à la décision prochaine du concile; mais, en même temps, il accordait par lettres patentes aux protestans la liberté de croire et de professer hautement leur doctrine, de recevoir dans leur communion tous ceux qui voudraient y entrer (1); il suspendait le dernier édit d'Augsbourg et tous ceux qu'on avait rendus contre eux, et ordonnait à la chambre impériale de leur rendre justice, sans avoir égard à la religion qu'ils professaient; faveur insigne qu'ils n'avaient encore pu obtenir.

(1) Maimbourg, *Hist. du Luthér.*, tom. I, pag. 273.

Cette conduite méprisable de l'empereur lui 1541
attira, pour quelque temps, l'attention bienveillante des protestans ; ils se déclarèrent ses plus grands soutiens, et lui accordèrent tous les secours qu'il demandait contre les turcs et contre les français. Mais Dieu, qui ne laisse jamais une méchante action impunie, entreprit de renverser les vastes projets de Charles-Quint, et de confondre par un exemple la fausse sagesse du monde. La belle armée navale que ce prince menait en Afrique contre les
turcs d'Alger, périt dans un naufrage, épouvan- 6 Oct.
table à décrire, où il faillit lui-même perdre la vie ; et celle qu'il avait en Italie, sous les ordres du marquis de Gouast, gouverneur de Milan, fut quelque temps après entièrement défaite à Cérisoles, par le vaillant duc d'Enghien.

Sur ces entrefaites, le Pape se résolut enfin de 1542
convoquer le concile à Trente, ville située sur les frontières de l'Allemagne, et de la dépendance de l'empire. Les catholiques et le roi Ferdinand reçurent cette nouvelle avec une grande satisfaction; mais les protestans, qui, pour plus d'une raison, ne voulaient plus d'un concile général, protestèrent contre cette convocation, et déclarèrent en maîtres qu'ils ne souffriraient jamais que le Pape, que l'*antechrist*, comme l'appelait Luther, convoquât un concile, ni même que son nom parût dans le décret de convocation. Cependant le Pape, qui était loin de les craindre autant que

1542 l'empereur, publia l'indiction de ce concile, et
22 Mai. engagea dans sa bulle tous les princes de la chrétienté, et surtout le roi de France et l'empereur, d'y envoyer les évêques de leurs états, pour le 1er novembre de cette même année. Mais la guerre acharnée qui existait, d'une part, entre le roi de France et l'empereur, et celle que Soliman faisait au roi de Hongrie, renversèrent tous les projets du Saint-Siége; et, après six mois d'attente de la part des légats du Pape, le concile fut remis à un autre temps plus favorable.

1543 Durant cet intervalle, le Luthéranisme continuait ses progrès; et secrètement favorisé par l'empereur, qui voulait s'en faire un auxiliaire puissant contre le roi de France et contre les turcs, rien n'était capable de lui résister, de l'arrêter dans sa marche torrentueuse : aussi, l'année précédente, il avait rendu l'Allemagne témoin d'un acte éclatant d'insubordination contre l'autorité de l'Église catholique. Le chapitre de Naumbourg, pour récompenser le zèle du docteur Jules Phlugius, l'un des trois catholiques qui combattirent les protestans au colloque de Ratisbonne, l'avait élu évêque de cette ville; mais Maurice de Saxe, s'attribuant une autorité spirituelle qu'il n'avait pas, cassa cette élection, et nomma pour évêque Nicolas Amsdorf, l'un des premiers et des plus ardens luthériens. Maître Luther, faisant alors le Pape, lui imposa les mains et le sacra évêque.

L'année suivante, l'assemblée de Spire fut encore témoin d'une nouvelle faveur accordée par Charles-Quint aux protestans. Cette diète avait été expressément convoquée pour demander des secours extraordinaires contre Soliman et contre François Ier ; et l'édit qui en fut la conclusion, parut si favorable au Luthéranisme et si désavantageux à la religion catholique, que les hérétiques s'obligèrent à fournir une armée de vingt-quatre mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie pour faire la guerre au roi de France, avant de marcher contre les turcs. Les catholiques, très-inquiets de l'ascendant que l'empereur accordait aux luthériens, se plaignirent du tort que l'on faisait à la religion ; et le Pape, pénétré d'une vive douleur en recevant la nouvelle d'un édit si pernicieux pour l'Église, remontra doucement à l'empereur que cet édit mettait en danger le salut de son âme et troublait la paix de l'Église catholique ; il l'exhorta charitablement à ne pas se montrer le protecteur de l'Hérésie luthérienne, et, après l'avoir sagement engagé à révoquer un édit si scandaleux pour un prince chrétien, il lui représenta qu'il serait forcé d'agir contre lui avec plus de rigueur et de sévérité qu'il ne voudrait (1). 1544

Mais Charles répondit avec douleur et en peu de

(1) Pallaviciui, *Hist. du concile de Trente.*

1544 mots à ce bref (1), et continua la guerre qu'il soutenait alors en France contre François Ier. Déjà Ligny, Saint-Dizier et Château-Thierry étaient tombés au pouvoir des allemands, qui se préparaient, d'un côté, à faire le siége de Soissons, pendant que, de l'autre, le roi d'Angleterre cherchait à se rendre maître de Boulogne et de Montreuil. La France, envahie par ces deux redoutables ennemis, semblait être déjà menacée d'une chute aussi prochaine que terrible ; mais, Dieu qui tient en ses mains la destinée des empires, voulut que les deux plus puissans princes de la Chrétienté réunissent toutes leurs forces pour s'opposer avec plus de succès aux hérétiques, et fissent très-sagement la paix. La reine Éléonore mit tous ses soins à la réussite de cette réconciliation ; et, par son entremise, la célèbre paix de Crépy, ou
17 Sept. de Saint-Jean-des-Vignes, se conclut entre ces deux premiers princes de la Chrétienté.

Les deux monarques convinrent, entre autres

(1) Les protestans ne parlèrent pas avec la même modération ; mais ils chargèrent, à ce sujet, le Pape d'injures et d'invectives. Luther écrivit d'une manière encore plus furieuse contre ce bref : et tous se firent un plaisir de l'accabler, soit en latin, soit en allemand, des plus viles grossièretés. Quel esprit de charité chez ces réformateurs ! Quel désir ardent d'imiter Jésus-Christ !

choses, d'agir de concert pour le bien de la re- 1544
ligion catholique et de travailler avec une égale ardeur à l'ouverture et à l'acheminement du concile jusqu'à sa conclusion, et leurs ambassadeurs furent aussitôt envoyés à Trente.

A cette nouvelle, le Saint-Siége, depuis longtemps consterné des progrès effrayants de l'hérésie luthérienne et de sa funeste obstination à rejeter le concile, tressaillit de joie et fit rendre par toute la chrétienté de solennelles actions de grâces à Dieu. Ce premier devoir religieusement
accompli, le Saint-Père convoqua de nouveau le 19 Novembre.
concile à Trente et en fixa définitivement l'ouverture au 15 mars de l'année suivante.

D'un autre côté, l'empereur ordonna une 1545
diète à Worms, sous la présidence du roi Ferdinand, dans le but de soumettre les hérétiques aux décisions de l'assemblée œcuménique de Trente; mais les luthériens continuèrent de protester contre le concile général, et déclarèrent hardiment ne point vouloir s'y soumettre. Ils dirent même au roi qu'ils étaient prêts à fournir des secours contre les turcs, mais à la condition expresse que l'empereur assignerait, avant la fin de la diète, un autre concile en Allemagne, afin de trouver les moyens de s'accorder avec douceur sur tous les points controversés. L'ar-
rivée de l'empereur, que la goutte avait retenu 16 Mai.

1545 à Bruxelles, ne changea point les sentimens des luthériens; ils persistèrent avec la même ardeur dans leur opiniâtreté et protestèrent de nouveau contre le concile, dont l'empereur tenait en suspens l'ouverture dans la crainte de déplaire aux protestans.

En conséquence, l'assemblée de Worms fut congédiée, et la diète remise à Ratisbonne pour le 6 janvier de l'année suivante.

Cependant Charles-Quint, espérant encore de conquérir la monarchie française avec plus de facilité, dès le moment où le Luthéranisme, ennemi juré de la maison d'Autriche, aurait été forcé de mettre bas les armes (1), Charles-Quint méditait déjà secrètement le projet de vaincre par les armes ce parti obstiné à la rébellion, ce parti de factieux qui tendait si visiblement à ruiner son autorité dans l'empire. Mais, habile dans l'art de gouverner, il sut, pour un temps, dissimuler ses vastes desseins; aussi dès ce moment il ne s'opposa plus au concile, qui s'ouvrit enfin, par ordre du Pape, le 13 décembre de cette même année.

1546 Dès les premières sessions de cette célèbre assemblée, on examina les erreurs renfermées

(1) Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. VI, pag. 262.

dans la doctrine de Luther ; on rétablit les livres canoniques, tant du vieux que du nouveau Testament ; on confirma les traditions venues des Apôtres et soigneusement conservées dans l'Église ; on frappa d'authenticité la version vulgate de l'Évangile ; on travailla à décider les matières du péché originel, de la liberté, de la justification et de quelques sacremens dont les nouvelles sectes rejetaient la puissance et l'efficacité ; et la sixième session, déjà arrêtée pour le 19 juillet, fut remise au 13 janvier de l'année suivante, à cause des troubles dont l'Allemagne commençait à être la proie. 1546

Sur ces entrefaites, Frédéric II, comte palatin du Rhin, premier électeur de l'empire, venait de renoncer publiquement à la religion catholique, et d'introduire le Luthéranisme dans le haut et le bas Palatinat sans éprouver aucune résistance. Cette nouvelle apostasie rendit la ligue de Smalcalde encore plus entreprenante ; et les princes protestans, réunis publiquement à Francfort-sur-le-Mein, résolurent alors d'un commun accord de s'opposer au concile de Trente, de protéger l'archevêque de Cologne qui venait aussi de se faire luthérien, de déclarer à l'empereur qu'ils étaient déterminés à obtenir, par toutes sortes de moyens, l'exercice public de leur culte et la liberté d'envoyer des Mois de Janvier.

1546 juges luthériens à la chambre impériale, et de lui demander compte des armemens prodigieux qu'il faisait alors en Allemagne.

En effet, l'empereur s'était enfin lassé de ses ménagemens à l'égard des luthériens. Convaincu, par l'expérience du passé, qu'il ne les réduirait à la soumission que par la force des armes, il avait ordonné des levées nombreuses d'infanterie et de cavalerie, et après s'être assuré des princes et des villes catholiques de l'empire, et gagné même quelques puissances protestantes, sous le prétexte qu'il n'en voulait pas à leur religion, il avait fait une ligue avec le Pape, qui s'était engagé de lui fournir douze mille hommes d'infanterie, cinq cents chevaux, payés pour six mois, une somme de deux cent mille écus d'or, avec la jouissance pour une année des revenus de tous les biens ecclésiastiques d'Espagne, et la faculté d'en aliéner pour cinq cent mille écus, mais à charge de restitution; et ces mouvemens avaient épouvanté la ligue de Smalcalde, qui ne craignit pas, comme il vient d'être dit, de demander à l'empereur des explications sur la fin qu'il se proposait dans ces préparatifs effrayants.

A cette nouvelle, Charles-Quint parut indigné de tant d'audace; mais dissimulant encore son ressentiment, et pensant à la réussite de sa

grande entreprise, qui était de soumettre les luthériens par les armes, après les avoir divisés pour les mieux affaiblir, ce prince leur fit répondre qu'il voulait rétablir le bon ordre et la paix dans l'empire, punir ceux qui résisteraient à sa puissance, mais pardonner à tous ceux qui obéiraient aux ordres de leur légitime souverain. Les luthériens, quittant aussitôt le masque, écrivirent insolemment à l'empereur qu'ils étaient poussés à cette guerre *injuste* par l'*antéchrist* romain et par la *conjuration sacrilège* de Trente (1), dont le but était d'anéantir d'un seul coup et la liberté des peuples et la doctrine évangélique; et, dans leur fureur, ils s'armèrent avec tant de célérité, qu'ils eurent, en quelques mois, une armée de quatre-vingt mille hommes de pied et plus de dix mille chevaux, avec cent trente pièces de canon. Se voyant alors plus puissans que l'empereur, ils en conçurent tant d'audace qu'ils le menacèrent d'élire un prince luthérien, et de bannir la religion catholique de tout l'empire. 1546

Mais l'empereur, renfermant dans son cœur sa colère et ses projets, fit assembler à Ratisbonne des théologiens des deux partis, sous le 5 Février.

(1) Sleidan, liv. XVII, page 599.

1546 prétexte d'y conclure leur projet d'union avant la tenue de la diète qu'il avait déjà convoquée dans cette ville.

Ce colloque fut loin d'être avantageux aux protestans; car le célèbre docteur Malvenda, espagnol de naissance, remporta une victoire complète sur eux, et par la force de ses argumens, par la puissance de son éloquente parole, contraignit Martin Bucer à chercher un appui dans les choses les plus insoutenables au sentiment de tout le monde (1). Aussi, en attendant la réponse de l'empereur, à qui on avait envoyé le résultat de cette conférence, les quatre théologiens protestans prirent la fuite, et, abandonnant ainsi le champ de bataille, se retirèrent chacun dans leur demeure, sans que l'on n'ait jamais pu connaître à fond le véritable motif d'une évasion si subite (2).

(1) Billich, *relation de cette conférence.*

(2) Les écrivains protestans disent que les docteurs de leur parti ne s'enfuirent pas secrètement; ils soutiennent, au contraire, qu'ils prirent congé de ceux qui présidaient au nom de l'empereur dans cette conférence, en leur montrant un ordre de l'électeur de Saxe, qui les rappelaient sous prétexte de conférer avec eux. Quoi qu'il en soit, les quatre docteurs protestans ne pouvaient guère justifier l'inconvenance de leur retraite, qui irrita fortement l'em-

En ce moment le chef de la Réforme, le faux 1546
prophète Luther paraissait devant le trône du
Très-Haut. Cet homme, le fauteur de toutes les
guerres civiles que l'Allemagne eut à soutenir,
venait de mourir à Eislèbe, lieu de sa naissance, 18 Février.
où les comtes de Mansfeld, après la mort du
vieux comte leur père, bon catholique, l'avaient
prié de se rendre pour les accorder sur quelques différends qu'ils avaient entre eux. Luther était alors âgé de soixante-trois ans trois mois huit jours.

Quelque temps après, Henri VIII, roi d'An- 1547
gleterre, termina (1), à l'âge de cinquante-sept ans accomplis, la trente-neuvième année de son règne effroyable, et vint rejoindre dans la nuit du tombeau les nombreuses victimes qu'il avait immolées à la brutalité de ses passions. Déjà deux reines, deux cardinaux, trois archevêques, dix-huit évêques, quatorze archidiacres, cinq cents moines ou prêtres, soixante chanoines, cinquante docteurs, quarante-un princes, seigneurs, ou personnages de qualité, avec les fils

pereur. Il est plus probable que la mort de Luther fut cause de leur fuite inopinée, et que les chefs du parti voulaient se concerter entre eux avant de soutenir une hérésie dont l'intérêt n'était que secondaire pour eux.

(1) Dans la nuit du 28 au 29 janvier.

1546 de plusieurs, plus de trois cents nobles, cent dix femmes de condition, et un nombre proportionné de simples citoyens, avaient été mis à mort pour avoir osé désapprouver le schisme bâtard et les infamies scandaleuses de ce tyran; et si Dieu ne se fût hâté de l'appeler aux pieds de son tribunal suprême, ce Néron de l'Angleterre aurait eu le barbare plaisir d'inonder toute sa patrie du sang de ses sujets; car ce perfide souverain ne se contentait pas de punir les coupables, il imputait encore de faux crimes à ceux qu'il voulait perdre, et l'odieux parlement, devenant l'instrument de ses caprices (1), lui lais-

(1) Après le supplice de Catherine Howard, cinquième femme de Henri VIII, qui fut accusée d'adultère, le parlement rendit à cette occasion deux décrets extraordinaires. Le premier portait que celui qui connaîtrait ou soupçonnerait violemment une infidélité de la part de la reine, pourrait la découvrir au roi ou à son conseil, sans craindre, quand même il se serait trompé, d'encourir la peine ordonnée contre les diffamateurs, à condition cependant que le délateur ne ferait pas connaître le crime au public, et n'en parlerait pas même à l'oreille.

Le second décret ordonnait que si le roi, croyant épouser une vierge, épousait une femme qui ne la serait pas, cette épouse serait jugée coupable de crime de haute trahison et punie comme telle, pour ne lui avoir pas auparavant révélé sa faute.

sait le choix de les faire décapiter ou brûler vifs : terribles effets d'une incontinence fougueuse que le fameux Cranmer ne cessait d'encourager ! 1546

Henri, défenseur de la foi catholique, eut des inclinations heureuses, de l'équité, de l'humanité et de la bonne foi ; il se fit aimer et respecter de ses sujets (1) ; mais Henri le schismatique, Henri *le fils aîné de la Réforme* (2), Henri pape et roi en même temps, Henri l'incestueux (3) n'eut que vices et ambition. Ces deux

(1) « Henri VIII, fils de Henri VII, dit Anquetil, par » ses talens naturels et acquis, fut chéri et respecté de » son peuple. La vanité était son vice dominant. Elle se » partageait chez lui en deux branches, qui se chargè» rent de fruits amers ; savoir : la présomption de l'em» porter sur les autres en science théologique, et le désir » opiniâtre d'asservir les cœurs comme les esprits. De là, » le zèle persécuteur, qui marque sa place entre les prin» ces les plus cruels ; et la jalousie, qui, selon le caractère » de cette passion, lui a fait commettre des actions aussi » insensées que barbares. » *Précis de l'histoire universelle*, tom. IX, pag. 260.

« Henri fut cruel par caractère, dit un historien an» glais ; il le fut en tout et toujours, dans les actes de » son gouvernement, dans les controverses de religion » et dans le sein de sa famille. » Goldsmith, *Abrégé de l'histoire d'Angleterre*.

(2) Burnet.

(3) Le docteur Bayley, dans sa *Vie de l'évêque Fisher*,

1546 défauts du cœur le firent haïr de son peuple ; et ce fut l'intempérance, compagne ordinaire de la luxure et de la débauche, qui, l'ayant rendu monstrueusement gros, lui ouvrit la porte de l'éternité ; les remords de son âme toujours impie, toujours incertaine sur ce qu'elle devait croire ou rejeter, professer ou enseigner, l'entraînèrent encore hérétique, disent les protestans, aux pieds du Juge par excellence (1).

assure en termes précis qu'Anne de Boulen était la propre fille de Henri VIII, et que lady Boulen, sa mère, dit au roi au moment où il était sur le point de l'épouser : « Sire, pour l'amour de Dieu, prenez garde à ce que vous » faites en épousant ma fille ; car, si vous faites un retour » sur votre conscience, vous vous souviendrez qu'elle est » aussi bien *votre propre* fille qu'elle est la mienne. » A quoi le roi répondit : « N'importe de qui elle est la fille, elle n'en » sera pas moins ma femme. » Le fait, quoique n'étant pas une vérité incontestable, entraîne avec lui quelques certitudes. William Cobbet, dans son *Histoire de la Réforme protestante en Angleterre*, dit qu'il y ajoute foi, mais qu'il ne le donne pas comme une vérité incontestable. (Tom. I, pag. 53.)

(1) Les écrivains protestans prétendent que Henri VIII mourut dans le schisme qu'il avait soulevé en Angleterre, mais les catholiques soutiennent, au contraire, qu'il témoigna avant sa mort un sincère repentir de tous ses crimes, un désir ardent de se réconcilier avec le Saint-Siége et de rétablir la religion catholique dans tout le

François I.er, âgé de cinquante-deux ans, 1546
disparut à la même époque du trône des rois 1547
très-chrétiens ; et l'empereur, délivré presque en 31 Mars.
même temps de ces deux plus puissants adversaires, fit de nouveaux efforts pour terrasser la ligue de Smalcalde et détruire le fanatisme luthérien en Allemagne.

Mais le Protestantisme avait trop bien compris sa position avantageuse pour se laisser décourager par la mort de son maître. Fier du nombre de ses partisans, il releva la tête avec plus d'audace que jamais, et commença une guerre d'extermination contre son légitime souverain.

Cependant l'empereur, témoin de l'insurmontable obstination des protestans à ne point reconnaître les pouvoirs spirituels du concile, prit enfin la résolution de leur faire la guerre,

royaume ; qu'il fit appeler les conseillers d'état pour mettre par écrit ses dernières volontés à ce sujet, et que ces derniers, appréhendant qu'on ne les obligeât à rendre les biens ecclésiastiques qui leur avaient été donnés pour favoriser le schisme, ne voulurent point exécuter les ordres du roi. Ce qu'il y a de certain, c'est que vingt-cinq jours avant la mort de Sa Majesté, l'église des Cordeliers de Londres fut ouverte par ordre de Henri VIII, et que la messe y fut célébrée. Varillas, *Histoire de l'hérésie*, tom. VII, pag. 235.

1546 jusqu'à ce qu'il les eût soumis à sa puissance; mais afin de tranquilliser le Pape, il l'avertit que le colloque qu'il avait établi à Ratisbonne entre les théologiens des deux partis, ne préjudicierait en rien aux décisions du concile.

En conséquence, la diète de Ratisbonne fut assemblée sous le prétexte de mettre un terme aux différends de religion qui divisaient l'Allemagne. Mais les princes protestans ne voulurent point s'y rendre; et lorsque l'empereur y ar-
6 Juin. riva, il ne vit que les représentans de la ligue de Smalcalde, qui, à l'exemple de leurs maîtres, refusèrent obstinément de reconnaître le concile pour juge souverain de leurs différends; et il n'y eut que les députés de Mayence et de Trèves qui s'unirent avec les catholiques, approuvèrent le concile de Trente et promirent, au nom de leurs maîtres, de se soumettre à toutes ses décisions.

Charles, déjà déterminé pour la guerre, veut profiter de cette circonstance; et, dans ce but, il demande des secours au Pape, qui, fort consterné des nouvelles qui couraient que les protestans avaient résolu de lever une armée considérable pour venir assiéger Rome, se décide également pour la guerre et fait ligue avec l'empereur.

Durant cet intervalle, les ducs Maurice et Auguste de Saxe, les marquis Albert et Jean de

Brandebourg, que Charles-Quint avait su dé- 1546
tacher de la ligue de Smalcalde et attirer dans son parti, amenèrent des troupes à leur souverain ; et ce dernier, profitant alors de la trève qu'il venait de conclure avec Soliman, par l'entremise de François Ier, déclara la guerre aux protestans. Mais pour justifier cette prise d'armes, l'empereur rendit public un manifeste, dans lequel il montrait qu'il n'en voulait point à la religion, mais que la rébellion de quelques-uns de ses sujets l'obligeait d'en venir aux derniers remèdes, puisqu'ils avaient déjà méprisé sa clémence.

A cette nouvelle, la ligue de Smalcalde s'épouvante ; elle se tient sur ses gardes, et publie en même temps une réponse au manifeste de l'empereur. On l'entend crier de toutes parts que l'empereur et *l'antéchrist* (1) se sont ligués pour entreprendre une guerre de religion ; que l'on a l'intention de violenter leurs consciences ; qu'on veut les forcer de se soumettre à l'autorité du concile ; mais ils ajoutent qu'ils maintiendront leur religion au péril de leur vie.

On les voit aussitôt joindre les effets aux

(1) C'est le nom que Sleidan donne au Pape. *Histoire*, etc. Liv. XVII.

1546 paroles ; et quoique les rois de France et d'Angleterre leur eussent refusé des secours, afin de ne point rompre la bonne harmonie et la paix qui existait entre eux et l'empereur, ils forment en très-peu de temps une armée considérable, et se disposent à commencer la campagne : on sait qu'ils avaient formé le dessein d'élire un empereur luthérien, et de bannir entièrement la religion catholique de l'empire.

Les protestans, sous la conduite de Sébastien Schertel, s'opposèrent d'abord au passage de l'armée du Pape, qui, sous la conduite d'Octavien Farnèse, son petit-fils et gendre de l'empereur, venait joindre ses efforts à ceux de Charles-Quint ; mais ne pouvant réussir dans l'exécution de leurs projets, ils se réunirent de manière à ne former qu'un seul corps de troupes, et déclarèrent en forme la guerre à l'empereur.

Les rebelles avaient sous leurs drapeaux quatre-vingt mille hommes d'infanterie, dix mille chevaux et cent trente pièces de canon ; c'était, disent les historiens, une des plus belles armées que nous ayons encore vues en Allemagne, à l'exception de celle que Charles-Quint avait opposée à Soliman.

L'armée de l'empereur n'était forte que de quarante mille hommes, italiens, espagnols ou allemands, mais c'était les meilleurs soldats de

ces trois nations ; et quoique bien inférieur en 1546
nombre, Charles, confiant dans sa bonne fortune, entre en campagne, et vient camper, durant la nuit du 27 août, près la ville d'Ingolstadt, en Bavière, à deux lieues des ennemis.

Au bruit de son arrivée, les deux chefs des confédérés, Frédéric II, électeur de Saxe, et Philippe, landgrave de Hesse, discutent sur la conduite qu'ils doivent tenir, et se décident enfin, après plusieurs jours de contestations, à livrer le combat.

Mais, durant cet intervalle, Charles avait eu le temps de se fortifier. Cependant à la faveur d'un épais brouillard, le landgrave s'approche du camp des impériaux, donne le signal et attaque vivement les troupes de l'empereur. Le choc des deux armées est terrible ; le canon, qui seconde les efforts du landgrave, sème la mort dans le camp impérial, et la cavalerie protestante cherche à se faire jour au travers des ennemis. Mais Charles n'a point perdu sa valeur, son courage et sa présence d'esprit : il vole tout armé de bataillon en bataillon, de hutte en hutte, et sa bravoure est un noble encouragement pour les siens. Aussi, le landgrave est forcé de chercher son salut dans la fuite.

Sur ces entrefaites, le comte de Bure vint de Flandres au secours de l'empereur, qui se mit

1546 alors à la poursuite des factieux. Il leur prit quelques villes situées sur les bords du Danube, et leur coupa les vivres.

Durant cet intervalle et pendant que Maurice faisait de grands progrès sur les rebelles dans l'électorat de Saxe, dont Charles-Quint lui avait donné l'investiture, au détriment du prince Frédéric, mis au ban de l'empire, l'électeur de Saxe et Philippe de Hesse concevaient une forte jalousie l'un contre l'autre ; et l'égalité du pouvoir suprême affaiblissant l'obéissance, les officiers subalternes, pour le moindre mécontentement, passaient des enseignes de l'électeur à celles du landgrave, et des enseignes du landgrave à celles de l'électeur, sans appréhender ni châtiment ni correction, tant on prenait de peine à les ménager. Aussi, ces deux princes se divisèrent et se retirèrent chacun dans leur pays avec quelques restes de leur formidable armée. Charles, maître de la campagne, vit alors les principales villes renoncer à la ligue et se soumettre à son autorité. Frédéric, comte palatin, son parent, et premier électeur de l'empire, vint lui demander pardon ; et, les larmes aux yeux, ce vieillard lui témoigna le repentir bien sincère de sa faute. Le duc Ulric de Wittemberg imita cet exemple : Ulm, Augsbourg, Francfort, Strasbourg, Memmin-

gen, Campen, Lindau, Biberac, Ravesbourg, 1546
et plusieurs autres villes impériales se soumirent et jurèrent obéissance à Charles-Quint; et durant l'hiver, le reste de l'Allemagne fut presque entièrement pacifié.

Mais l'électeur Frédéric n'avait point encore 1547
déposé les armes, et la Saxe était encore le théâtre des nombreuses victoires qu'il remportait sur les impériaux, commmandés par Maurice de Saxe et par le marquis Albert de Brandebourg.

Cependant, au retour du printemps, Charles partit d'Ulm, et se mit en campagne pour soumettre à son autorité l'électeur Frédéric de Saxe, qui venait de diviser ses troupes pour établir des garnisons dans les principales villes de cette province; et l'irrégularité de cette conduite était d'autant plus remarquable, qu'elle privait l'électeur Frédéric de l'unique moyen qu'il avait de faire un puissant effort contre l'empereur, dont l'armée s'était bien affaiblie par la retraite des troupes italiennes que le Pape venait de rappeler. Aussi Charles-Quint redoubla de courage; et profitant d'une nouvelle faute de l'électeur, qui venait de diviser le reste de son armée en deux corps, il s'avança contre ce seigneur, et le surprit dans ses retranchemens avant qu'il eût le temps de se mettre à l'abri sous le canon de Wittemberg, où il eût été impossible de

1547 le combattre sans lui donner l'avantage de la victoire.

24 Avril. L'Elbe séparant ce prince de l'ennemi, près du château de Mulberg, il la traverse à la nage avec une intrépidité inouie, et, suivi de son armée, il s'avance contre les rebelles qui, moins forts et moins nombreux que leurs adversaires, prennent soudain la fuite et courent se réfugier dans Wittemberg, au lieu de s'enfermer dans Mulberg, et d'y défendre le passage de l'Elbe. L'empereur ordonne sur-le-champ aux chevau-légers de poursuivre l'ennemi, afin d'arrêter ou de retarder sa marche, et pendant ce temps il vole après lui pour le combattre, avant qu'il puisse arriver dans Wittemberg et s'y fortifier.

L'électeur de Saxe ne croyant voir dans cette poignée d'hommes que l'avant-garde impériale, fait halte et se prépare à la tailler en pièces. Au bruit de l'artillerie, Charles double le pas; le Saxon le voit et s'épouvante; il veut alors gagner le bois pour faire sa retraite avec moins de dangers; mais l'empereur, qui a deviné son dessein, ranime le courage de ses soldats et le poursuit sans relâche. Frédéric, contraint d'accepter le combat, range son armée en bataille, fait avancer la cavalerie et la dispose de manière à pouvoir protéger la retraite de l'infanterie. Mais le duc d'Albe, le roi Ferdinand, Maurice

et l'empereur, fondent avec tant d'impétuosité 1547
sur l'électeur, qu'ils détruisent tous ses plans. Au premier choc, la cavalerie saxonne est enfoncée; elle prend la fuite; l'infanterie, mise à découvert, est entièrement défaite et taillée en pièces, sans qu'il soit possible à l'électeur de rallier les débris épars de son armée. On ne voit que morts et mourans, prisonniers et fuyards, et la déroute est si générale, que tous les bagages et les équipages de l'armée saxonne tombent au pouvoir du vainqueur.

Au milieu de la mêlée, Frédéric fut blessé à la main droite et à la joue gauche, fait prisonnier et amené par le duc d'Albe devant l'empereur.

« Ce duc, extrêmement gros et replet, dit » l'historien Maimbourg (1), était armé d'une » cuirasse noire, sous laquelle il portait une » grande cotte de maille, qui lui descendait jus» qu'au-dessous des genoux, étant monté sur un » fort grand cheval frison, et ayant le visage tout » couvert de sang d'un coup d'épée qu'il avait

(1) *Histoire du luthéranisme*, tom. II, pag. 61.

C'était, dit Varillas, l'homme le plus grand, le plus gros et le plus gras de la chrétienté. Ses bottes étaient si larges, que le corps d'un homme ordinaire y aurait entré, et l'on en montrait encore une au 17e siècle, en Espagne. *Histoire de l'hérésie*, tom. VIII, pag. 199.

1547 » reçu au travers de la joue gauche. Comme n'en » pouvant presque plus, il faisait néanmoins effort » de descendre de cheval, l'empereur qui eut » égard à sa grosseur et à l'état pitoyable où il le » voyait, ne le lui permit pas, et se contenta de » l'écouter, lorsque se baissant jusque sur l'ar- » çon, il lui dit d'une manière fort soumise: » *Très-puissant et très-débonnaire empereur, puis-* » *qu'il a plu à la fortune de me mettre entre vos* » *mains*... *Bon*, répliqua l'empereur en l'inter- » rompant, *vous parlez à cette heure autrement* » *que vous ne faisiez lorsque vous trouviez bon de* » *ne m'appeler que Charles de Gand* (1). »

Ernest de Brunswick fut également fait prisonnier à cette bataille, et Charles les fit garder à vue, jusqu'à ce qu'il eût décidé sur leur sort.

Cette victoire et le passage de l'Elbe, qui l'avait précédée, forment la plus belle page de la vie de Charles-Quint. Dans cette journée, il se montra tel qu'il était réellement, plein de valeur, de noblesse et de fermeté. Mais il ne sut

(1) Dans leur déclaration de guerre à l'empereur, les rebelles ne voulurent point lui donner la qualité d'empereur, pour ne pas déclarer par là, disaient-ils, qu'ils s'étaient révoltés contre leur légitime souverain; ils l'appelaient seulement Charles de Gand, soit-disant empereur.

point profiter d'un succès si glorieux, et sa 1547
bonne fortune vint l'aveugler au point de l'empêcher de poursuivre son œuvre et de terrasser l'ennemi : entreprise importante et facile, car il le tenait sous sa domination.

L'électeur Frédéric venait d'être condamné à 4 Mai.
mort; mais, par son ordre, les protestans ayant rendu Wittemberg, l'empereur lui laissa la vie, et se contenta de le retenir prisonnier afin de l'avoir en otage, dans le cas où les rebelles opéreraient un nouveau soulèvement. Le landgrave de Hesse ne tarda pas à se rendre à discrétion, 18 Juin.
dès le moment où il vit que l'empereur allait fondre sur lui avec toutes ses troupes; et les princes protestans promirent alors à leur légitime souverain de se soumettre aux décisions du concile de Trente.

Tout semblait annoncer la ruine prochaine de l'hérésie; mais, au faîte de sa grandeur, Charles oublia que la justice est le premier devoir d'un prince. Il avait promis de laisser la liberté au landgrave Philippe; et nonobstant sa parole, il le retint prisonnier. Aussi Maurice de Saxe et l'électeur de Brandebourg qui avaient engagé Philippe à venir demander pardon à l'empereur, résolurent, dès ce moment, de tirer une vengeance éclatante de l'affront que Charles leur avait fait en retenant le landgrave dans les fers; car

1547 ce dernier ne s'était rendu à discrétion que sur la promesse qui lui avait été faite que la liberté ne lui serait point enlevée.

L'empereur ne comprit point la faute qu'il venait de faire en refusant à Maurice la liberté du landgrave, son gendre. Sans doute, Philippe était un sujet rebelle qu'il importait de châtier au plutôt; mais dans cette circonstance, l'empereur aurait dû savoir pardonner, afin de point irriter les allemands, qui ne manquaient pas de prendre ce prétexte pour courir de nouveau aux armes.

Sur la fin du mois de juillet, Charles-Quint se rendit à Augsbourg où il avait convoqué l'assemblée des états de l'empire, pour le rétablissement de la religion et l'unité de créance. Dans
1er Sept. un discours d'ouverture, il demanda que l'on se soumît aux décisions du concile de Trente, et tous les princes protestans et les députés des villes luthériennes, à l'exception de l'électeur Frédéric, encore prisonnier, y consentirent sans difficulté. Aussi, dès ce moment, la paix parut régner en Allemagne.

Cependant, le concile de Trente avait déjà rendu plusieurs décrets contre la doctrine de Luther, et le succès des armes de Charles-Quint semblait devoir l'encourager à combattre sans crainte l'hérésie luthérienne. Mais un événement

fâcheux vint détruire toutes ses belles espérances 1547 et empêcher la ruine entière des hérétiques.

Dès le commencement de la dernière guerre qui avait été si favorable à l'empereur, les car- 1545 dinaux assemblés à Trente exposèrent en plein concile qu'il y avait du danger à rester plus long-temps dans cette ville, à cause de sa trop grande proximité avec le théâtre de la guerre, et demandèrent que le concile fût transféré à Bologne. La peste, qui parut se déclarer en même temps à Trente, acheva d'épouvanter les Pères du concile, et ceux qui avaient déjà demandé la translation renouvelèrent leurs instances, en disant que le péril était trop visible, et qu'il était du devoir d'un chrétien de l'éviter. En conséquence et malgré l'opposition de quelques-uns, la translation avait eu lieu pendant la dernière guerre. Les députés de l'empereur et le cardinal Paccheco restèrent seuls à Trente; mais Charles qui, cependant, ne voulait point cette translation, ordonna à ses évêques de ne célébrer aucune session en l'absence des autres Pères, afin d'éviter un schisme et un scandale, dont les luthériens n'auraient pas manqué de se prévaloir.

Mais, après la dernière victoire remportée par 1548 les luthériens, l'empereur écrivit au Pape et lui demanda la convocation du concile à Trente. Le

1548 Saint-Père, encore affligé depuis l'assassinat de Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, que l'empereur avait, dit-on, secrètement favorisé, devint incapable de prendre sur-le-champ des mesures avec ce prince pour profiter de la soumission des protestans au concile; et la translation du concile de Bologne à Trente fut refusée, sous le prétexte que le Saint-Siége ne devait point se soumettre aux ordres de Sa Majesté impériale, et que d'ailleurs sa demande était injuste, puisque la première translation du concile de Trente à Bologne était légitime, comme ayant été faite à la majorité de l'assemblée. Charles protesta contre cette décision, et le Pape, voulant prendre un parti sage, se vit dans la nécessité de dissoudre le concile, qui ne fut rétabli à Trente que quatre années après cet événement. Mais les protestans avaient déjà réparé toutes leurs pertes, et déjà ils commençaient à parler en maîtres.

Cependant, le Saint-Père envoya en Allemagne des nonces, chargés de parcourir le pays et de soumettre les rebelles à l'autorité du Saint-Siége; mais ils ne purent dompter l'hérésie, et durant cet intervalle l'empereur fit dresser un formulaire de foi qui devait être observé en Allemagne, jusqu'à la décision du concile; car, d'après la conduite du Pape, il vit qu'il n'y avait pas lieu

d'en espérer la continuation (1). Ce formulaire de foi, qui reçut le nom d'*Interim*, fut examiné par Jules Phlug, évêque de Naumbourg, Michel de Sidon, suffragant de l'archevêque de Mayence, et Jean Agricola, d'abord luthérien, et ministre de l'électeur de Brandebourg, ensuite chef de la secte des antimoniens, et puis enfin converti à la communion de l'Église catholique. On le communiqua au nonce Sfondrate pour le faire approuver par le Pape. Il fut, en effet, examiné à Rome et à Bologne par des théologiens; mais on ne le trouva point conforme en tout au sentiment de l'Église catholique, et il fut également censuré par le Saint-Siége et par le concile. 1548

Sur ces entrefaites, Henri II, roi de France, fit dire à Sa Sainteté que si elle autorisait l'*Interim* en Allemagne, il allait rappeler de Bologne ses ambassadeurs et ses prélats. A cette nouvelle, le Pape, tout disposé qu'il paraissait être à envoyer un légat en Allemagne pour donner satistifaction à l'empereur, fit traîner l'affaire en longueur. Mais Charles, voyant que Paul III ne le contentait point, publia l'*Interim* et le fit recevoir le 15 mai dans la diète d'Augsbourg.

(1) Dupin, *Histoire de l'église*, chap. III, de *l'Histoire du concile de Trente*, tom. II, pag. 261.

1548 Mais ce formulaire de foi ne contenta personne. Calvin, toujours en fureur contre les sentimens qu'il n'approuvait pas, le décria avec aigreur et emportement; Bucer le rejeta et s'enfuit à Strasbourg; Brentius, de Hall; Osiander, de Nuremberg; Musculus, d'Augsbourg, se retirèrent, les uns en Prusse, les autres en Suisse, afin de ne point y souscrire; le duc de Saxe le rejeta; les catholiques l'acceptèrent avec peine et en murmurant, car ils eussent préféré un concile, si nécessaire alors pour terrasser l'hérésie luthérienne, qui commençait déjà à se diviser, et la cour de Rome considéra la publication de ce réglement comme une entreprise de l'autorité civile sur ce qui est du ressort de la juridiction ecclésiastique.

Enfin c. formulaire de foi, qui avait été fait pour apaiser les contestations et pacifier l'Allemagne, y fit naître de nouvelles disputes et de nouveaux troubles.

L'*Intérim* mit également la division dans la secte luthérienne; les uns s'y opposèrent, et ils furent appelés *luthériens rigides* ou *flacciens;* ils eurent pour chefs Nicolas Amsford, Nicolas le Cop et Mathias Francowitz, plus connu sous le nom de Flaccius Illiricus, qui se rendit depuis si fameux par le long et pénible ouvrage des *Centuries de Magdebourg*. Les autres l'acceptè-

rent, et, se donnant pour chefs Paciùs ou Pfessinger, prirent les noms *d'indifférens* ou *adiaphoristes*, du mot grec Adiaphoros. Ceux qui eurent pour chefs Mélancthon et Paul Éber de Franconie reçurent la dénomination de *luthériens mitigés* ou *relâchés*, et devinrent plus tard aussi ennemis de Luther que du Pape. Ils obtinrent, en effet, de leurs universités, en Saxe, qu'on n'y lirait plus les ouvrages de Luther et que l'on n'en ferait désormais aucune mention. Cette secte se divisa plus tard en *synergistes* et en *philippistes*. Mosheim les traite de *semi-pélagianistes*. Quelques-uns de ceux qui l'acceptèrent avec plus ou moins de modifications et de restrictions, furent nommés *intérimistes*, *intérimistes de Leipsick* et *impériaux* ou *politiques*. Cette dernière secte était la plus considérable et réunissait dans son sein beaucoup de personnes de qualité.

1548

1568

Le Luthéranisme se vit encore soumis à de nouvelles divisions, d'autant plus scandaleuses, que les chefs de ces différentes sectes se disaient inspirés du Ciel et faisaient tous profession de s'en tenir à l'Écriture-Sainte, quoiqu'ils renouvelassent quelque ancienne hérésie, déjà condamnée par l'Église. On en vit sortir les *anomiens* ou *antinomiens*, les *originistes*, les *millinaires*, les *inférains* ou *infernaux*, les *davidiques*,

1548 les *bissacramentaux*, les *trisacramentaux*, les *quadrisamentaux*, les *impositeurs des mains*, les *syncrétistes* ou *conciliateurs*, les *piétistes*, etc.

1549 Mais, pendant que le Luthéranisme se divi-
10 Novembre. sait, le pape Paul III étant mort, son successeur Jules III faisait tous ses efforts pour la
1550 reprise du concile, qui ne tarda pas à être con-
15 Février. voqué à Trente, du consentement du roi de France et de l'empereur. Ces deux souverains l'acceptèrent avec beaucoup de joie et d'empressement. Mais les protestans, à qui Charles-Quint proposa de se soumettre aux décisions de cette sainte assemblée, répondirent fièrement à ce prince, durant la diète d'Augsbourg (1),

(1) L'empereur venait de convoquer cette diète pour réunir les esprits, et mettre enfin un terme aux différends de religion, en obligeant les protestans à se soumettre aux décisions du concile de Trente.

Mais ce n'était point là son unique et principal dessein. Depuis quelque temps, il cherchait à décider les états de l'empire à élire pour roi des Romains le prince d'Espagne, son fils aîné, à la place de Ferdinand, afin de le faire nommer empereur après sa mort. La reine de Hongrie, sœur de ces deux souverains, avait fait beaucoup d'efforts auprès de Ferdinand, son frère, pour la réussite de cette grande entreprise; elle avait obtenu de lui que son fils aîné, Maximilien, beaucoup aimé des Allemands, épousât une princesse d'Espagne; et, pendant

que pour le leur faire accepter, il fallait que 1550
les points déjà décidés au concile de Trente
fussent de nouveau examinés; que les théologiens de la confession d'Augsbourg, non-seulement y fussent ouïs, mais qu'ils y eussent encore voix délibérative, et que le Pape n'y présidât point.

Nonobstant ces restrictions, le concile fut as- 1551
semblé à Trente, et les protestans y envoyèrent 1er Mai.
leurs députés, munis des sauf-conduits accordés par le concile et par l'empereur; mais ils ne voulurent point se soumettre à ses décisions; et,
quelque temps après, une terrible révolution 1552
ayant mis l'Allemagne en feu, le concile fut de
nouveau suspendu pour deux ans et renvoyé à 28 Avril.
un temps meilleur.

Les desseins de Maurice, électeur de Saxe,

l'absence de ce jeune prince, elle avait trouvé le moyen de faire venir en Allemagne le fils aîné de Charles-Quint, afin de le montrer aux peuples de l'Empire, et de les lui rendre favorables. Mais ce dernier était trop fier et trop hautain pour supplanter, dans le cœur des Allemands, Maximilien, son beau-frère. Cependant, peu de temps avant l'ouverture de la diète d'Augsbourg, la reine de Hongrie fit de nouvelles propositions au roi Ferdinand, son frère; mais elle le trouva inflexible et ferme dans son refus, ce qui déconcerta tous les projets de l'empereur, et le roi des Romains ne fut point supplanté.

1552 venaient enfin d'éclater, et Augsbourg était as-
1er Avril. siégé par ses troupes. Ce prince, après s'être ligué avec le roi de France et les princes protestans d'Allemagne contre Charles-Quint, son bienfaiteur, avait pris les armes fort secrètement, et lui avait déclaré la guerre.

Surpris de ces nouvelles, Charles demeura presque dans l'inaction à Inspruck, se flattant que cette conspiration se dissiperait en peu de temps; mais il se trompa. Maurice prit Augsbourg, continua ses conquêtes avec beaucoup de rapidité, et vint surprendre l'empereur qui ne s'attendait à rien moins qu'à le voir paraître si tôt.

Pressé par les rebelles, l'empereur prend la fuite et rend la liberté à Jean Frédéric, ancien électeur de Saxe, qui, déjà vieux, pesant et valétudinaire, n'abandonne point Charles-Quint et est traité comme un prince libre et ami.

D'un autre côté, Henri II, roi de France, menaçait déjà l'empereur et se mettait en marche pour l'attaquer du côté de la Lorraine. Metz, Toul, Verdun, Nancy tombaient entre ses mains. Mais, durant cet intervalle, l'électeur
1er Août. Maurice, trahissant Henri II, fit la paix, à Passaw, avec Charles-Quint, et renonça à la ligue qu'il avait faite avec le roi de France, conduite indigne d'un prince franc et loyal.

On convint, dans ce traité, que les confé- 1552
dérés se remettraient sous l'obéissance de l'empereur, et lui garderaient à l'avenir une inviolable fidélité ; que le duc Maurice servirait avec ses troupes en Hongrie contre le Turc ; que les autres prendraient parti dans l'armée impériale s'ils voulaient encore servir ; que tous renonceraient au traité que l'on avait fait avec la France, et que les allemands qui servaient dans l'armée du roi s'en retireraient dans trois mois, sous peine d'être traités comme rebelles et traîtres à l'empire, etc. ; en outre, Charles-Quint permit dans tout le royaume le libre exercice du Luthéranisme, conformément à la confession d'Augsbourg.

Cet accord, qui ne fit point honneur à Charles-Quint, donna de profondes racines au Luthéranisme : aussi l'empereur, désespérant de pouvoir mettre un terme aux différends de religion qui, depuis si long-temps, désolaient l'Allemagne, abandonna la voie d'un concile qui était la plus efficace ; et ne songeant plus à cette importante affaire de la religion, les choses restèrent dans l'état où il les avait mises par cette paix de Passaw.

La paix signée de part et d'autre, Charles vint attaquer la France ; et le marquis Albert de Brandebourg, qui suivait encore le parti de

1552 Henri II, trahit ce roi, à l'exemple de Maurice, et fit sa jonction devant Metz avec l'armée de l'empereur. Mais cette infâme trahison ne découragea point les Français. Commandés par le fameux François, duc de Guise, ils repoussèrent courageusement l'ennemi, et le forcèrent de prendre la fuite, après une perte de plus de trente mille hommes.

1553 L'année suivante, le marquis Albert de Brandebourg ayant continué ses brigandages et ses dévastations sur les terres des princes ecclésiastiques en Allemagne, le duc Maurice reçut ordre de la chambre impériale de lui faire la guerre, comme à un ennemi public; et le 9 juillet, les deux armées s'étant livré une bataille très-sanglante, les troupes du marquis Albert y furent taillées en pièces; mais le duc Maurice y fut blessé d'un coup d'arquebusade qu'il reçut dans la mêlée et dont il mourut trois jours après sa victoire.

1554 Sur ces entrefaites, l'empereur, qui ne voulut plus rien avoir à démêler avec les protestans,
1555 abandonna ses états d'Allemagne et en remit
1556 l'administration à son frère Ferdinand, par acte
7 Septembre. public fait dans la citadelle de Zuitbourg en Zélande. Ce prince se rendit ensuite en Espagne et se retira dans le monastère de Saint-Just, où
1558 il mourut très-saintement, après avoir consacré
21 Sept.

les deux dernières années de sa vie en exercices 1558
de piété. Il était alors âgé de cinquante-huit ans sept mois, moins trois jours.

Après la mort de Charles-Quint, Ferdinand, son frère, fut élu empereur; et malgré ses efforts, l'hérésie luthérienne, dont il s'était vu forcé de confirmer la liberté, ne put être chassée de l'Allemagne. Les efforts de ses successeurs n'eurent aucun succès; de sorte que les princes et les villes vécurent en paix, alternativement dans le Luthéranisme et dans le Calvinisme, quoique
ce dernier eût été exclu du royaume par le traité 1552
de Passaw et par le dernier édit d'Augsbourg. 1555

Quelques années après, le Baïanisme prit 1561
racine à Louvain; et ce système de Baïus, si absurde en lui-même qu'il n'est pas nécessaire d'être profond théologien pour le réfuter, ne laissa pas cependant de trouver des prosélytes ardents, et de fournir la plupart de ses erreurs au Jansénisme et au Quesnélisme, dont j'aurai occasion de parler, en réfutant la doctrine de Calvin.

Maximilien II, roi des romains et puis empe- 1564
reur, après la mort de son père Ferdinand, vit sous son règne le Luthéranisme s'établir jusques dans Vienne. Ce prince était sincèrement catholique, mais il préféra toujours les voies de la douceur aux moyens violents. Aussi, l'Allemagne

1564 ne fut jamais si tranquille que pendant son re-
1577 gne. Son fils Rodolphe II chassa l'hérésie luthérienne de l'Autriche, et n'en toléra l'exercice qu'à quelques nobles, et seulement dans leurs maisons de campagne; mais le Luthéranisme, quoique divisé en plusieurs factions, qui ne pouvaient s'accorder que dans la guerre acharnée qu'elles livraient au Saint-Siége, ne put être entièrement écrasé et chassé de l'Allemagne.

Ce qu'il y a de plus remarquable à cette époque, c'est que la plupart des princes luthériens se firent calvinistes, et, entraînant leurs sujets dans leur apostasie, les forcèrent à suivre leur exemple. Frédéric III, comte palatin, fatigué du Luthéranisme, embrassa la doctrine de Calvin et contraignit ses peuples à l'adopter. Son fils, Louis IV, chassa les calvinistes, se fit luthérien, et ses sujets redevinrent luthériens. Jean Casimir, son frère, lui succéda pendant la minorité de Frédéric IV, son neveu, et le Calvinisme fut
1583 de nouveau rétabli dans la ville et à la cour.

Dans le Wittemberg, le fameux André Lefèvres, surnommé Smidelin, fit une nouvelle secte, tout en voulant accorder les autres; et quoiqu'il eût failli d'être assommé par les écoliers de cette université, il ne laissa pas de trouver des prosélites et des partisans.

Auguste, duc de Saxe, frère de Maurice, fit

recevoir cette doctrine dans sa province, à l'exemple du duc de Wittemberg; mais son fils Christiern l'abolit, et adopta le Calvinisme, dont le peuple fut contraint de s'accommoder.

Après la mort d'Auguste, le duc Weimar, tuteur de Christiern II, petit-fils de Jean Frédéric, prisonnier de Charles-Quint, voulut, à l'exemple de son grand-père, vivre et mourir luthérien; et le peuple, qui naguère était calviniste après avoir été luthérien, revint de nouveau à la doctrine de l'hérésiarque saxon. Tant il est vrai de dire que la liberté de conscience, tant vantée par Luther et par Calvin, ne fut qu'un vain mot, qu'une idée confuse, dont les peuples ne pouvaient nullement se rendre compte.

Aussi beaucoup de peuples, témoins de la haine qui animait les hérétiques et des divisions qui régnaient entre eux, revinrent à la véritable religion, laissant les luthériens se faire mutuellement la guerre avec autant de haine et d'acharnement qu'ils en avaient mis dans leur révolte contre le Saint-Siége.

Voilà les terribles conséquences de cette division religieuse, de cette révolte sacrilége et impie que Luther souffla au milieu des peuples de l'Allemagne. Il voulait établir seulement, disait-il, la liberté évangélique, détruire les

abus de l'Église romaine, rétablir les dogmes du Christianisme dans leur pureté primitive, abolir son culte superstitieux, sa doctrine abusive, réformer, en un mot, la croyance erronée de l'Église catholique et, sans autre examen, il en vint au point de tout bouleverser dans la religion de Jésus-Christ, de fomenter en tout lieu le désordre et l'anarchie pour donner à son hérésie des fondements inébranlables.

Aussi, quel grand malheur que Léon X n'ait pu se persuader que cette jalousie d'un moine, en 1517, fut un véritable schisme, une hérésie funeste! Quel malheur encore plus grand que l'empereur et les princes de la chrétienté n'aient point mis leurs efforts, n'aient point fait cause commune pour étouffer le monstre à son berceau!

Mais l'ambition a été presque toujours le premier mobile des plus puissants souverains; et à voir la haine et l'acharnement avec lesquels ils se sont fait la guerre, on ne saurait se méprendre sur l'état de l'Europe chrétienne au seizième siècle.

Luther fut un fléau pour l'Allemagne, de même que Calvin fut le foudre vengeur que le Très-Haut brandit et lança sur le sol français. Cependant, Dieu n'a point poussé ces deux insensés au crime, et, pour l'accomplissement de

ses desseins, il ne les a point excités à l'apostasie; il ne les a point exposés sans soutiens à toutes les tentations du démon; mais puisqu'ils dédaignaient sa grâce divine et qu'ils se croyaient assez forts, non seulement pour se conduire eux-mêmes, mais encore pour diriger et bien plus pour tracer une route nouvelle à l'entendement humain, il a laissé leur esprit naviguer au hasard, sans rames et sans pilote, au milieu d'une mer agitée par d'insurmontables passions, et en même temps il a fait servir leurs forfaits à la punition des coupables.

La conduite de ces deux hérésiarques devrait donc éclairer le genre humain; elle devrait lui faire comprendre que, dès le moment où la créature a voulu pénétrer les plus secrets mystères du divin Créateur, sa faible raison l'a égarée. Ne pouvant, en effet, s'élever jusqu'au trône du Tout-Puissant pour connaître les pensées de Dieu, l'homme a essayé de les humaniser, c'est-à-dire il a essayé de les mettre au niveau de son entendement; mais, au milieu des ténèbres, son œuvre a été mal élaborée; et c'est ainsi que quelques créatures, puisant toutes leurs lumières dans leurs goûts, dans leurs intérêts personnels et dans leurs passions, ont osé dire à leurs semblables : Suivez ma doctrine, je suis

inspiré de Dieu, et c'est de lui qu'elle émane directement.

Voilà comment Luther, Henri VIII, Zwingle, Calvin et tous les apostats ont égaré la raison humaine. Voilà de quelle manière les peuples ont été conduits à l'indifférence religieuse, après avoir vainement essayé de raisonner tous les systèmes théologiques et d'abaisser Dieu jusqu'à leur faible entendement. Pouvait-il en être autrement ?

Que l'on nous dise donc les bienfaits qu'a produits cette Réforme religieuse tant vantée par les écrivains protestans ? Que l'on nous prouve comment ces prétendus réformateurs furent des *envoyés extraordinaires* du Ciel, et nous *bénirons Dieu qui donna jadis à la terre cette marque* visible *de son amour* (1) et de sa bonté.

On parle avec emphase des progrès étonnants que le Luthéranisme fit dans toute l'Europe;

(1) Un ministre protestant de Nîmes a eu la bonhomie de perdre son temps à faire deux discours, touchant les bienfaits de la réforme du seizième siècle. Son but était de prouver que le Protestantisme est une œuvre de la divine Providence, et que les ministres de cette secte-mère sont en parfaite harmonie avec ceux du christianisme. J'avoue que la tâche était rude et bien difficile à remplir ; mais heureusement pour ce pasteur que les protestans ne savent plus aujourd'hui ce que c'est que le Protestantisme.

on les cite comme autant de miracles de Dieu; mais si l'on en examine les causes, on les trouvera moins surprenantes; car, dès le seizième siècle, les passions humaines semblèrent se déchaîner avec plus de force et plus de violence que jamais : on aurait dit que Satan présidait à cette grande œuvre, tant les réformés se remplirent d'orgueil et de dépravation, vices détestables dont les Apôtres de Jésus-Christ et tous les Saints des premiers siècles de l'ère chrétienne ne nous ont laissé aucun exemple.

Et d'ailleurs, les succès des différentes sectes qui se sont répandues en Europe ne prouvent rien et ne peuvent témoigner de la divinité de leur doctrine. Mahomet n'a-t-il pas fait des conquêtes plus étendues que celles de tous les chefs des réformes modernes? n'a-t-il pas obtenu des succès plus surprenants? mais ces triomphes si rapides sont prédits dans l'Écriture Sainte : Jésus-Christ et ses Apôtres nous ont annoncé que dans tous les temps les imposteurs trouveraient des partisans.

Cependant si l'on veut conclure de ces progrès que la mission des réformateurs au seizième siècle fut divine, on se trouve entraîné par un enchaînement de circonstances toutes naturelles à admettre, ou que tous ces novateurs furent envoyés de Dieu, ou qu'aucun d'eux ne l'a été. En

effet, les chefs de parti ont tous employé les mêmes moyens pour séduire le peuple. On les a vu répandre la calomnie, exciter des séditions, ordonner des massacres, et surtout exécuter le pillage des églises et des monastères, dont les riches et les pauvres, les sujets et les princes se sont très-bien accommodés. Dans le premier cas, c'est-à-dire si les novateurs du seizième siècle furent autant d'envoyés extraordinaires du Ciel; il faut sagement convenir que le Saint-Esprit ne les a point suffisamment éclairés, car ils ont tous enseigné une doctrine différente; mais comme Jésus-Christ a promis d'être avec son Église jusqu'à la consommation des siècles, et de lui donner l'esprit de vérité pour qu'il demeure toujours avec elle, on est forcé d'avouer que sur tant de sectes opposées entre elles et auxquelles le Protestantisme a donné naissance, il ne peut y en avoir qu'une seule qui soit dans la vraie voie: si c'est la calviniste, ce n'est point la luthérienne; si ce n'est ni l'une ni l'autre, c'est alors l'anglicane; mais comme cette dernière est sortie du protestantisme, ce ne peut être elle, car ce qui sort de l'erreur, puisque nous supposons pour un instant que les sectes luthérienne et calviniste sont au tant d'hérésies, car ce qui sort de l'erreur ne s'appelle point vérité; et pour admettre que la secte anglicane fût la vraie religion, il

faudrait aussi reconnaître comme vraie celle qui lui aurait donné naissance, tandis que les deux premières pourraient être bonnes et celle-ci hérétique. C'est par ce raisonnement que l'on est forcé d'avouer, ou que la religion catholique est une hérésie; dans ce cas les sectes luthérienne, calviniste et autres qui en sortent sont autant d'hérésies, puisqu'elles doivent le jour à une doctrine erronée ; ou que la religion catholique est bien celle que Jésus-Christ et ses Apôtres nous ont transmise et que nous retrouvons en entier dans l'Écriture-Sainte; il en résulte alors que tous ceux qui s'écartent de ses principes sont dans l'erreur; donc les sectes luthérienne, calviniste, anglicane, etc., ne suivent point la véritable doctrine de notre divin Sauveur.

Dans le second cas, c'est-à-dire si les novateurs du seizième siècle ne furent point inspirés de Dieu, ils n'avaient alors aucun pouvoir pour réformer l'Église de Jésus-Christ; ils n'étaient point capables de la réformer avec justice et sagesse et de donner à leur nouvelle doctrine une longue durée; car sans cette vocation extraordinaire, quel est l'homme assez insensé qui oserait entreprendre de faire sortir de ses mains un ouvrage parfait, mais parfait d'une perfection divine? Et, on le sait, cette mission n'a jamais manqué à ceux que le Tout-Puissant a choisis de

toute éternité, et fait paraître dans divers temps pour être sur la terre les organes de ses volontés divines et immuables.

De conséquence en conséquence on est donc forcé d'avouer que l'œuvre de la réformation, que le Protestantisme n'est point sorti des mains du Créateur, et que les hérétiques qui ont enseigné sa doctrine furent des hommes très-ordinaires en talens, mais aussi très-extraordinaires en conceptions haineuses, et en inventions diaboliques : en effet, plusieurs ont franchement avoué qu'ils avaient eu des conférences avec le démon.

Cependant, le seizième siècle était déjà comme préparé à cette grande catastrophe; et lorsque Luther parut les peuples se trouvèrent prêts, les uns à combattre l'hérésie naissante, les autres à soutenir une doctrine qui donnait du relief aux uns, contentait les passions des autres, flattait l'amour-propre des chefs de parti, permettait aux princes ambitieux de ravir à leur souverain un pouvoir dont ils étaient jaloux, et laissait à chacun la faculté de vivre selon ses propres passions. Que l'on ne s'imagine pas que ceux qui ont embrassé la Réforme, l'aient fait par esprit de religion, ou parce qu'ils avaient été convaincus de la vérité de la nouvelle doctrine par la lecture des livres saints; car, en fait de

religion celui qui change par suite d'une conviction ferme et profonde se montre toujours meilleur que ce qu'il était auparavant : on dirait que Dieu réagit visiblement en lui ; aussi beaucoup de protestans, devenus catholiques, ont été pour leurs semblables des modèles frappans de vertus. Mais, il n'en est pas ainsi des prosélytes acquis à la Réforme.

Dès l'apparition du Luthéranisme, les moines et les prêtres se défroquèrent et rompirent leurs vœux de chasteté ; les religieuses sortirent des couvens et furent, la plupart, vagabondes et dévergondées ; quelques puissants seigneurs arborèrent l'étendard de la révolte ; les peuples, à la voix de leurs princes, recommencèrent une guerre terrible contre les rois, et le brandon de discorde que Luther avait lancé au milieu des nations forma un vaste incendie, capable d'embraser l'univers entier, si Dieu n'eût protégé le reste de ses enfans demeurés fidèles à la foi de Jésus-Christ.

Mais, après avoir parcouru les annales sanglantes du Protestantisme, après avoir ouvert le Livre de vérité, ce Livre où il est dit que Jésus-Christ n'abandonnera jamais son Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ; enfin, après avoir comparé la doctrine claire et précise de ce Livre sacré avec celle

que nous savons être émanée du cerveau de quelques fanatiques, que doit-on penser de leur prétendue Réforme ?

Jésus-Christ prêche son Évangile et se montre doux, humble et charitable; les Apôtres imitent la conduite de leur divin Maître ; mais le Protestantisme suit une autre voie. La révolte et l'impiété le favorisent d'un côté, pendant que l'ambition, qui profite de tout, et l'insouciance qui ne s'occupe de rien, le pousse plus fortement de l'autre, et lui fait prendre racine partout où il est parvenu à s'introduire. C'est ainsi que le Luthéranisme pénétra en Pologne sous
1548 Sigismond-Auguste, fils de Sigismond Ier; car ce prince, constamment occupé de sa passion pour les femmes, laissa les polonais vivre à leur manière; et l'on vit bientôt dans le royaume des luthériens, des hussites, des calvinistes, des anabaptistes, des sociniens, des grecs schismatiques. Les peuples de la Hongrie et de la
1562 Transylvanie (1) n'en furent point exempts pen-

(1) Un médecin nommé Georges Blandat, sorti du marquisat de Saluces, profite des troubles de la Transylvanie, occasionnés par le meurtre du cardinal Georges Martinusius, et de la haine que les transylvains avaient conçue à ce sujet contre la maison d'Autriche, pour y introduire une espèce d'arianisme, qui, peu de temps après

dant que la guerre consumait ces deux états. Christiern III, en Danemarck, et Gustave-Wasa, en Suède, ne l'adoptèrent que par intérêt; car ces deux princes, trop ambitieux pour négliger le soin d'une couronne et pour ne pas la préférer au Catholicisme, pensèrent qu'une révolution dans la religion abaisserait la puissance du clergé et raffermirait la leur. Aussi, ce changement opéré, ils s'emparèrent des biens ecclésiastiques, usurpèrent les revenus du clergé et le mirent dans la cruelle nécessité de périr dans la plus affreuse misère, ou de vivre dans l'apostasie. Mais, comme les prêtres ne voulurent point se soumettre à la nouvelle doctrine, Christiern usa de toutes sortes de violences pour les écraser: et dans sa fureur, ce prince ne vit pas qu'en renversant le corps épiscopal, il détruisait en même temps l'équilibre du gouvernement.

En France, le Protestantisme ne prit racine que sous les minorités de François II, et de Charles IX et pendant les troubles qui agitèrent ces deux règnes, car sous Henri II, fils et successeur de François Ier, ses succès furent lents et incertains.

En Angleterre, ce fut le divorce du roi Henri,

la mort de son auteur, se confondit avec la secte des sociniens.

la faiblesse d'Édouard, la politique de la reine Élisabeth et les malheurs de Marie-Stuart qui introduisirent le schisme et lui assurèrent la conquête de ce royaume. Burnet (1) prétend que les moyens rigoureux étaient nécessaires pour introduire la religion protestante en Angleterre; mais qu'ils étaient différents de ceux que le Pape Grégoire et Saint Augustin employèrent pour y introduire la religion catholique!

Les progrès du Protestantisme, si bien soutenus par l'ambition et le dérèglement des mœurs, d'une part, et par la découverte de l'imprimerie, de l'autre, n'ont donc rien de bien miraculeux; ils sont, en effet, l'ouvrage de la politique plutôt que celui de la religion, et la ligue protestante de Smalcalde était moins formée contre l'Église catholique que contre l'autorité de l'empereur.

(1) Voir son *histoire de la Réforme en Angleterre*.

M. de Chateaubriand dit, en parlant de cet historien : « Burnet écrivit l'histoire de la Réforme en Angleterre » d'une manière partiale et caustique, mais intéressante : » son plus grand honneur est d'avoir été réfuté par Bossuet. Burnet était un brouillon et un factieux à la manière » des frondeurs. Il n'a dans ses mémoires ni la candeur » révolutionnaire de Withelocke, ni l'exaltation républicaine de Ludlow »

Essai sur la littérature, etc., tom. II, pag. 214.

Mais si nous examinons maintenant les fruits que cet arbre de discorde a portés, nous serons étonnés de ne point les trouver en harmonie avec les éloges que certains écrivains se plaisent à lui donner. D'abord, le Luthéranisme, cette secte-mère, a donné naissance à une infinité de sectes qui n'existaient pas avant elle, et qui probablement n'auraient jamais vu le jour sans son apparition. Ces différentes sectes ne se sont pas mieux accordées entre elles qu'avec les catholiques. On a fait des efforts pour les rapprocher, mais toutes les tentatives ont été inutiles : leur tolérance est purement extérieure et politique, et les catholiques français ont appris à connaître la valeur réelle de cette tolérance tant prônée par les hérétiques. Sous ce rapport, la Réforme n'a rien produit que de très-nuisible ; bien plus, elle est devenue pernicieuse pour la société.

La religion n'a donc rien gagné à ces changemens frénétiques ; et, d'ailleurs, on peut assurer que ce n'a point été par suite d'une conviction profonde que des peuplades d'hommes ignorants ont embrassé la Réforme, plutôt que de suivre la religion catholique. On sait qu'avant d'entreprendre cette grande œuvre, les réformateurs commencèrent par déclamer à tort et à travers contre la doctrine catholique, contre le Pape et contre le clergé, et cherchèrent ensuite

des passages dans l'Écriture-Sainte pour étayer leurs opinions et les façonner de gré ou de force avec leurs nouveaux dogmes. Mais si ces peuplades d'ignorants, incapables du reste d'examiner les livres sains pour y découvrir leur religion, furent forcés de se soumettre à la doctrine nouvelle, où est donc ce libre examen, où est cette fameuse *liberté évangélique* dont les novateurs faisaient tant de cas et qui devaient affranchir les peuples de la prétendue tyrannie de l'Église romaine ?

Les chefs de la Réforme disent à haute voix que chacun doit lire dans l'Écriture-Sainte et y chercher sa conviction ! Mais d'où vient que tout en parlant ainsi ils usurpent un pouvoir plus despotique que celui qu'ils reprochaient au Pape et au clergé ? D'où vient qu'ils ont en même temps tenu des synodes pour régler la croyance des peuples ? Pourquoi tant de confessions de foi pour fixer le sens des livres sacrés et en donner l'explication ? se croyaient-ils, ces maîtres remplis de superbe, se croyaient-ils plus savants ou mieux inspirés que tous les Pères de l'Église en corps et que tous les conciles ? Il faut bien le croire, puisqu'ils disaient que le sens que les catholiques donnaient à l'Écriture-Sainte était faux ; mais ils avaient sans doute oublié que depuis seize siècles la croyance était la même et

n'avait été bouleversée que par quelques hérétiques.

Toutes les sectes ont prêché le libre examen, et toutes ont des catéchismes, des confessions de foi, des formulaires d'union qui ont force de loi ecclésiastique en même temps que de loi civile. Voilà, comment on a dupé les ignorans. Quelle est donc cette liberté, s'écrie Érasme, puisqu'il n'est point permis de réciter des prières, d'offrir Jésus-Christ en sacrifice à Dieu, de jeûner et de s'abstenir de viandes? *quænam est hæc libertas, ubi non licet dicere preces, non licet sacrificare, non licet jejunare, non licet abstinere à carnibus* (1)?

Les mœurs n'ont rien gagné à cette Réforme; au contraire, de l'aveu même des protestans, elles sont devenues pire qu'auparavant, et les prétendus réformés étaient plus déréglés que les catholiques: on n'a point oublié que leur haine et leurs déclamations contre le Pape et contre le clergé leur tenaient lieu de toutes les vertus. *Neminem video fieri meliorem*, disait le savant Érasme: « Je ne vois personne devenir meilleur (2). » *Genuit olim evangelium novum hominum*

(1) *Ex libris epistolarum*, liber XX, édition de 1540, pag. 714.

(2) *Ex libris epistolarum*, liber XX, *epistola* 18,

genus mundo, écrivait-il à Melancthon. *Nunc quales gignat hoc evangelium?... Quos olim novi optimos* (1), *quosque dixissem virtuti natos, video factos deteriores.* — *Quosdam novi viros optimos*, dit-il dans une autre lettre au même apôtre de Luther (2), *qui per hoc negotium facti sunt deteriores...... tales video multos præsertim hic, ut si probarem omnia quæ scribit Lutherus, nollem huic factioni dare nomen.*

Le commerce et l'industrie ne se sont pas seulement ralentis dans cette Réforme prétendue régénératrice ; mais épouvantés par tant de guerres civiles, ils se sont concentrés dans les choses les plus nécessaires à la vie.

Les beaux-arts, les belles-lettres ont perdu d'abord de leur éclat partout où le Luthéranisme s'est intrônisé ; et le profond Érasme disait à ce sujet : *Ubicunque Lutheranismus regnat, ibi litterarum interitus.*

Aussi tous les vastes génies que l'Europe possédait à cette époque étaient presque tous dans le Christianisme : car le Protestantisme déflorait

monacho cuidam S. D., anno M DXXVII, édition de 1540, pag. 714.

(1) *Ex libris epistolarum*, édition de 1540, liber XIX, pag. 602.

(2) Idem, pag. 692.

toutes les imaginations ; et ses disputes haineuses et remplies d'animosité absorbaient tellement l'entendement humain, qu'il ne lui était pas permis de se livrer à d'autres occupations.

La véritable éloquence n'a été connue dans la religion chrétienne que parmi les catholiques. Les luthériens et les calvinistes ont produit des hommes savants et des esprits subtils, mais jamais de grands orateurs. On peut même observer que la littérature des peuples modernes se rapporte et s'éloigne du bon goût de la Grèce et de l'Italie ancienne, en raison du plus ou moins de rapports que la religion de ces peuples a gardés avec la religion romaine. Ainsi, les auteurs calvinistes sont en général plus arides, plus froids que les auteurs luthériens, et ceux-ci le sont plus, à leur tour, que les écrivains de l'église anglicane. Blair lui-même, sans en connaître la cause, a senti l'infériorité des orateurs protestants. Cette observation renverse de fond en comble tout le système de Mme de Staël, qui accorde plus de sensibilité aux littérateurs du nord de l'Europe (1).

Et, qu'est-ce, pour le talent, que les

(1) *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.*

Claude, les Jurieu, les Crouzat, les Abbadie, les Tillotson même, auprès des Tertullien, des Augustin, des Chrysostôme, des Saint Bernard, des Bossuet, des Fénelon, des Bourdaloue, des Massillon ? Pour les beaux arts, les peintres, les architectes, les sculpteurs ont tous paru dans la religion catholique.

En effet, les sectes séparées de la communion romaine ont enlevé à leur religion tout le côté poétique de la religion chrétienne. Tout est dramatique et passionné dans l'Église catholique, mais tout est monotone, triste et froid dans le Protestantisme : c'est que cette secte ne jouit pas des trois caractères principaux qui peuvent enfanter les chefs-d-œuvre des arts et du génie ; elle n'est pas, comme l'Église romaine, tendre, sublime et mélancolique ; elle ne montre pas toujours l'homme au-dessus de la nature ; elle n'exige pas de lui des vertus célestes ; elle ne le place pas ainsi dans une espèce de *beau idéal* qui convient merveilleusement à l'écrivain et à l'artiste. Aussi, l'on ne pourrait écrire avec intérêt sur la religion, si l'on n'est catholique.

L'incrédule Diderot a lui-même senti les transports, les ardeurs et les espérances éternelles que la religion catholique fait germer dans les cœurs : « J'aime, écrivait-il un jour, une vieille

» cathédrale couverte de mousse, pleine de tom-
» beaux et des ombres de nos aïeux. Ses voûtes,
» noircies par les siècles, retentissent du même
» chant funèbre qu'Athènes entendait sous Pé-
» riclès (1); l'orgue, les cloches, la voix solen-
» nelle des prêtres, les tableaux des Raphaël, des
» Dominicain, des Lesueur, suspendus aux mu-
» railles; les statues des Michel-Ange et des
» Coustou, placées à ces autels et sous ces por-
» tiques; ces fleurs, ces feux, ces parfums,
» cette pompe et cette soie, ces vases d'argent
» et d'or, ces cérémonies pompeuses et mysti-
» ques; ces enfans vêtus de lin, et ces hommes
» de la solitude et du silence, qui me retracent
» les costumes et les mœurs de l'antiquité : tout
» ce spectacle porte à mon âme des émotions
» profondes ». Et c'est Diderot qui parlait
ainsi !

Mais, à l'appui de cette importante vérité,
que tout est poétique dans la religion romaine,
je ne puis résister au désir de citer un passage
d'un écrit catholique. L'auteur décrit une prière
du soir à bord d'un vaisseau, en pleine mer.
« Le globe du soleil, dont nos yeux pouvaient
» alors soutenir l'éclat, prêt à se plonger dans

(1) On croît que notre chant grégorien n'est autre chose
que la mélopée des grecs.

» les vagues étincelantes, apparaissait entre les
» cordages du vaisseau, et versait encore le
» jour dans des espaces sans bornes : on eût
» dit, par les balancemens de la poupe, que
» l'astre radieux changeait à chaque instant d'ho-
» rizon. Les mâts, les haubans, les vergues
» du navire étaient couverts d'une teinte de
» rose. Quelques nuages erraient sans ordre
» dans l'Orient, où la lune montait avec lenteur;
» le reste du ciel était pur, et, à l'horizon du
» Nord, formant un glorieux triangle avec
» l'astre du jour et celui de la nuit, une trombe,
» chargée des couleurs du prisme, s'élevait de
» la mer, comme une colonne de cristal sup-
» portant la voûte du ciel.

» Il eût été bien à plaindre celui qui, dans ce
» spectacle, n'eût pas reconnu la beauté de
» Dieu. Des larmes coulèrent malgré moi de
» mes paupières, lorsque tous mes compagnons
» ôtant leurs chapeaux goudronnés, vinrent à
» entonner, d'une voix rauque, leur simple
» cantique à Notre-Dame de Bon-Secours, pa-
» trone des mariniers. Quelle était touchante la
» prière de ces hommes, qui, sur une planche
» fragile, au milieu de l'Océan, contemplaient
» un soleil couchant sur les flots! Comme elle
» allait à l'âme, cette invocation du pauvre ma-
» telot à la Mère de douleur! cette humiliation

» devant celui qui envoie les orages et le calme,
» cette conscience de notre petitesse, à la vue
» de l'infini; nos chants s'étendant au loin
» sur les vagues; les monstres marins, étonnés
» de ces accens inconnus, se précipitant au fond
» de leurs gouffres; la nuit s'approchant avec
» ses embûches; la merveille de notre vaisseau,
» au milieu de tant de merveilles; un équipage
» religieux, saisi d'admiration et de crainte;
» un prêtre auguste en prières; Dieu penché
» sur l'abîme, d'une main retenant le soleil
» aux portes de l'Occident, de l'autre élevant
» la lune à l'horizon opposé, et prêtant, à tra-
» vers l'immensité, une oreille attentive à la
» faible voix de sa créature! Voilà ce que l'on
» ne saurait peindre et ce que tout le cœur de
» l'homme suffit à peine pour sentir (1).

La tranquillité des nations ne s'est point raffermie; elle a été, au contraire, troublée, et tout est allé de mal en pire: aussi, dans le siècle actuel, l'égoïsme et l'indifférence en matière de religion se sont tellement emparés des cœurs, qu'il ne sera bientôt plus possible de vivre au milieu de cette société.

Chacun veut des honneurs et des trésors; l'un

(1) Chateaubriand, *Génie du christianisme.*

vante son patriotisme désintéressé; mais c'est un fourbe, car il n'aspire qu'aux premiers emplois (1); l'autre parle de services rendus au prochain, et il se croit un honnête homme, quoiqu'il prête son argent à usure; celui-ci veut faire croire au peuple qu'il professe des principes religieux, et déjà il a fait cinq ou six fois banqueroute, et n'a donné à ses créanciers que le tiers de l'argent qu'il avait reçu d'eux; celui-là n'a aucune foi: aussi, s'il est honnête homme,

(1) Cela est si vrai, que la plupart de ceux qui arrivent aux premières dignités y savent très-bien faire leurs affaires; et je suis convaincu que personne, à quelques exceptions près, ne voudrait de places si elles n'étaient si largement rétribuées. Donc, tant qu'il faudra de l'or à un souverain pour récompenser le zèle de ses partisans, il pourra se dire : je serai trahi, car ceux qui veulent s'enrichir ne peuvent jamais être de fidèles serviteurs. Ils ne pensent qu'à eux, ils ne voient qu'eux, et s'ils suivent la bannière de leur roi légitime plutôt que celle d'un usurpateur, c'est qu'ils n'osent point passer à l'ennemi, dans la crainte de ne pas y réussir. Mais, si le roi légitime a un très petit nombre de véritables amis, qu'un usurpateur ne se flatte pas d'en avoir beaucoup, et surtout de les conserver long-temps; l'amitié d'un traître est toujours en raison directe de l'or et des honneurs qu'il reçoit. Qu'un usurpateur ferme son trésor et chacun lui fermera sa porte.

c'est qu'il est dans une position à n'avoir rien à désirer, ou bien qu'il n'a point encore trouvé l'occasion de nuire à son prochain. Mais si la religion était pour quelque chose dans toutes les actions des hommes, ils seraient meilleurs, et la société serait moins corrompue, moins dépravée. Le Protestantisme n'a donc pas réformé les cœurs; et cependant il n'ignore pas qu'à la naissance du Christianisme, les premiers chrétiens se régénérèrent; et l'univers eût été moins agité si quelques hérétiques n'avaient pris la tâche de tout bouleverser.

Quant aux personnages que l'on a vu figurer, comme chefs de parti, à la tête de toutes les hérésies sorties du Protestantisme, j'ai suffisamment démontré autre part que la haine, le libertinage et l'ambition avaient été leur principal mobile. En effet, l'un ne se met à la tête d'un parti que pour saisir les rênes du pouvoir dans le sang de son souverain; l'autre ne déclame contre le Pape et contre le clergé que par suite d'une haine insensée qu'il a connue entre eux; celui-ci n'embrasse la Réforme que pour suivre son penchant qui l'entraîne au libertinage, et son premier acte est un sacrilége, un adultère, qui, sous le roi Saint Louis, lui eût mérité la mort; celui-là, n'ayant aucune croyance religieuse, se jette dans la Réforme qui flatte

mieux son indifférence ; mais tous croient cependant avoir le droit de prêcher, de corriger l'Église, de former une nouvelle religion, sous le vain prétexte de rétablir l'ancienne. De là, que de sectes différentes (1) ! Aussi, Érasme, en parlant des réformateurs du seizième siècle, disait : *Qui possit mihi persuadere illos agi spiritu Christi, quorum mores tantùm discrepant à doctrinâ Christi? Olim Evangelium ex ferocibus reddebat mites, ex rapacibus benignos, ex turbulentis pacificos, ex maledictis benedictos : hi redduntur furiosi, rapiunt per fraudem aliena, concitant ubiquè tumultus, maledicunt etiam de benè merentibus. Novos hypocritas, novos tyrannos video, ac ne micant quidem evangelici spiritus. Si Luthero essem addictissimus, magis etiam istos odissem quàm nunc odi, ob Evangelium, quod suis moribus reddunt invidiosum ob bonas litteras quas extinguunt* (2).

Fallait-il donc inonder la terre de sang et la couvrir de ruines ; fallait-il susciter tant de guerres civiles, ordonner tant de massacres ; fallait-il alarmer la liberté, cette fille du Christianisme

(1) Voir le *Tableau de toutes les sectes sorties du christianisme avec leurs rapports entre elles*, que je vais publier.

(2) *Ex libris epistolarum*, liber XIX, édition de 1540, *epistola Melancthone*, pag. 693.

et de la civilisation, par la frayeur des révolutions; fallait-il épouvanter les rois et les sujets, les exciter les uns contre les autres; fallait-il répandre tant de sang pour ne rien faire de bon, pour ne rien améliorer? fallait-il apostasier de la doctrine catholique, pour enseigner, quoi! l'opinion d'un seul homme, moins ignorant que des myriades de peuples qu'il rendit rebelles et apostats, mais aussi moins instruit que tant de saints personnages qui illustrèrent les premiers siècles du Christianisme; d'un homme qui soutint qu'avec la foi seule, à l'exclusion des bonnes œuvres, les êtres les plus criminels pouvaient recevoir dignement la très-sainte Eucharistie, et se présenter, purs et sans taches, aux pieds du Très-Haut; d'un homme qui ne craignit pas d'enseigner qu'il n'est pas nécessaire de faire pénitence des péchés passés, pourvu que l'on change de vie, et que la contrition rend les hommes hypocrites et plus grands pécheurs; d'un homme qui avança que toutes les actions des créatures les plus saintes étaient autant de péchés mortels; d'un homme qui, poussé par l'orgueil et la vanité, osa soumettre la créature à la volonté suprême du Tout-Puissant, et accuser Dieu d'être l'auteur du bien et du mal, de la vocation de Saint Paul, comme de la trahison de Judas; d'un homme qui, le jour qu'il célé-

bra sa première messe, n'avait, d'après ses aveux, aucune espèce de foi; d'un homme qui ne rougit pas d'apprendre à toute la chrétienté son colloque nocturne avec le diable, qui lui avait, disait-il, ordonné de retrancher les messes basses; d'un homme qui, à quelques bonnes qualités, joignait tant de défauts dans son humeur, dans sa conduite, dans ses mœurs et surtout de ses écrits, toujours remplis des plus grossières et des plus honteuses injures contre le Saint-Siége; d'un homme qui prenant le masque de l'imposture, prêcha la révolte à ses disciples; d'un homme qui vécut dans le concubinage jusqu'à la fin de sa vie, car il savait fort bien que son prétendu mariage avec une religieuse était un sacrilége révoltant; d'un homme enfin qui chantait jadis de porte en porte pour gagner son pain, et qui, parvenu à l'âge où les passions grandies se développent, oublia les bienfaits dont il avait été comblé, repoussa la main divine qui jadis lui donnait du pain, méprisa les remords d'une conscience que les vices commençaient à bouleverser, et, poussé par l'orgueil, devint rebelle et apostat !

Parlons du Protestantisme, mais ne vantons jamais ses bienfaits; ne donnons point à sa doctrine le titre glorieux de doctrine chrétienne: car Dieu nous écoute, il nous voit, et son esprit

de vérité ferait rougir notre ignorance, ou confondrait notre mauvaise foi.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE.

I.er VOLUME.

CHAPITRE II.

NOTES.

2.me VOLUME.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

FIN DE LA TABLE.

AVIS.

—

NOTE (A).

Ces deux importantes pièces trouveront plus naturellement leur place dans un ouvrage séparé intitulé : *Luther et Chateaubriand, ou l'Église catholique faussement accusée d'avoir favorisé la polygamie*. Cet écrit est sous presse et doit paraître dans les premiers jours du mois de mai.

